

École Pratique
des Hautes Études

Mention « Histoire, textes et documents »

École doctorale de l'École Pratique des Hautes Études

Evolution et adaptation des industries sucrière et rhumière en Guyane, XVIIe-XXe siècle

Volume 2 CORPUS DES TRAVAUX

Par Nathalie Cazelles

Thèse de doctorat d'archéologie
Thèse sur travaux

Sous la direction de M. Jean-François Belhoste, directeur
d'études

Soutenue le 24 juin 2016

Devant un jury composé de :

Anne-Françoise, Garçon, Professeur Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Pierre, Lamard, Professeur Université de technologie de Belfort-Montbéliard
Jean-Paul, Jacob, Docteur d'Etat Conservateur général honoraire du Patrimoine
Robert, Sablayrolles, Professeur émérite Université Toulouse-Jean Jaurès
Jean-François, Belhoste, Directeur d'Etudes EPHE



Except where otherwise noted, this work is licensed under
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>

TABLE DES MATIERES

VOLUME I – Evolution et adaptation des industries sucrières et rumières en Guyane entre le XVIIe et le XXe siècle

Remerciements	2
Liste des abréviations	5
1. Introduction	11
2. Les conditions d'une colonie agricole en milieu amazonien	15
2.1. Une difficile relation entre l'Homme et le Milieu	15
2.2. Eléments de climatologie et de pédologie	16
2.2.1. Les sols en Terre Haute	17
2.2.2. Les sols en Terre Basse	19
2.2.3. Faire de l'agriculture dans le contexte forestier amazonien	21
2.2.4. Nature des sols et archéologie	23
3. Etat de la question	24
3.1. Les sources	24
3.1.1. Les sources administratives	24
3.1.2. Les traités	25
3.1.3. Les fonds cartographiques	26
3.1.4. Les périodiques	27
3.2. Les travaux des historiens	28
3.3. La thématique du sucre, une recherche récente	29
3.4. Des conditions de recherche en archives difficiles en Guyane	32
3.5. La recherche universitaire	35
4. L'archéologie historique	37
4.1. De l'archéologie industrielle à l'archéologie coloniale	37
4.2. L'archéologie coloniale	42
4.2.1. Une reconnaissance et un cadre règlementaire tardifs	42
4.2.2. L'archéologie dans l'aire caribéenne	44
4.2.3. Bilan de la recherche archéologique en Guyane	47
5. Méthodologie adoptée pour l'étude des industries sucrières et rumières de Guyane	52
5.1. Une étude thématique régionale	52
5.2. Les fouilles programmées	53
5.3. Le programme de recherche sur le Patrimoine industriel de l'Approuau	55
6. Analyse des sites	57
6.1. Les sucreries de l'estuaire amazonien	57
6.2. Synthèse des données historiques sur l'aventure sucrière de la Guyane	60
6.2.1. Les premiers comptoirs hollandais	60
6.2.2. L'implantation de l'industrie sucrière en Guyane au XVIIe siècle (première période agricole)	67
6.2.3. La révolution agricole de la fin du XVIII ^e siècle (deuxième période agricole)	70
6.2.4. L'abolition de l'esclavage et ses implications sur la production sucrière	76
6.3. L'organisation spatiale et du travail des habitations sucrières en Guyane selon les données d'archives et de fouille	81

6.3.1. Le secteur agricole	81
6.3.2. L'organisation spatiale des lieux de vie	88
6.3.3. Les différentes manufactures	96
6.4. Les sucreries	101
6.4.1. Les lieux de la <i>roulaison</i>	101
6.4.2. La chaufferie et la vinaigrerie	110
6.5. Les distilleries	128
7. Conclusion	144
7.1. L'apport de l'archéologie coloniale à la connaissance de l'histoire de la Guyane	144
7.2. L'archéologie au service du « besoin d'histoire »	146
7.3. L'archéologie au service de la société de demain	148
8. Liste des figures	152
9. Bibliographie	154
10. Annexes	180
10.1. Proposition de typologie des habitations	180
10.2. Les différentes qualités de sucre	182
10.3. Arrêté du 18 juin 1882	183
10.4. La société Fives-Lille	186
Glossaire	188

VOLUME II - CORPUS DES TRAVAUX

I. La sucrerie de l'habitation Loyola (1668-1768)	
1. Fiche signalétique	8
2. Remerciements	11
3. Historique de la recherche	12
4. Les données historiques	23
4.1. Histoire de l'ensemble sucrier de Loyola	23
4.2. Le site du moulin à vent après le départ des jésuites	25
4.3. La distillerie du Moulin à vent	27
5. Les données de fouilles	28
5.1. La terrasse	28
5.1.1. Les tranchées	28
5.1.2. Le four à manioc	30
5.1.3. Le puits	32
5.2. Les structures du XIX ^e siècle	37
5.2.1. La consolidation de la terrasse	37
5.2.2. Le socle de la machinerie à vapeur	38
5.2.3. Le mur 06	47
5.2.4. Le niveau de circulation	49
5.3. La sucrerie	53
5.3.1. Le moulin à vent	55
5.3.2. La sucrerie	62
5.3.2.1. Le bâtiment 1	62
5.3.2.2. L'espace de séparation	69
5.3.2.3. Le bâtiment 2	71
La pièce 1	89
La pièce 2	93
La pièce 3	100
La pièce 4	117
6. Analyse du mobilier	126
7. Interprétation et prospective	129
8. Projet de mise en valeur	143
9. Bibliographie	144
10. Liste des illustrations	145
11. Liste des planches	149
12. Glossaire	151
CATALOGUE	
II. La sucrerie de l'habitation La Garonne (Besse – 1783 – après 1864)	201
1. Historique du projet de recherche	204
2. Historique des fouilles	206
3. Situation géographique et pédologique	207
4. Historique de l'habitation La Garonne	209
4.1. Le contexte général	209
4.2. Les sources testimoniales	214
5. Les données de fouille	224
5.1. Zone 01 : canal de contournement	224
5.2. Zone 02 : la machinerie à vapeur	234
5.3. Zone 03 : escalier monumental et terrasse aménagée	244

5.4. Zone 04 : la maison de maître	247
5.5. Zone 05 : la cuisine	253
5.6. Zone 06 : le magasin ?	254
5.7. Zone 07 : les cases (?) d'esclaves ou d'ouvriers	258
5.8. Zone 09 : La carrière et la zone réaménagée au XX ^e siècle	262
5.9. Zone 10 : Les zones de culture	265
5.10. Zone 08 : LA SUCRERIE	270
5.10.1. Sondage 08C et D : fosse du foyer et cendrier (fouille 2011)	274
5.10.2. Sondage 08B : le socle du tunnel de chauffe	285
5.10.3. Sondage 08 E	291
5.10.4. Sondage 08F	300
5.10.5. Sondage 08G	327
5.10.6. Sondage 08H	334
6. Analyse du mobilier	340
7. Aménagement du site	342
8. Conclusion et prospective	343
9. Liste des illustrations	352
10. Liste des planches	356
11. Sources et bibliographie	357
CATALOGUE	358
III. Fiches de prospections	479
1. Les habitations sucrières de la première période agricole (XVII ^e – XVIII ^e siècle)	480
1.1. La Désirée	481
1.2. La Mothe Aigron	487
1.3. Sinnery	493
1.4. Saint Régis	497
1.5. Beauregard	503
2. Les habitations sucrières de la deuxième période agricole (XIX ^e siècle)	507
2.1. La Levée	508
2.2. Mondélice	516
2.3. La Marie	526
2.4. Quartier Général	534
2.5. Eléonore	545
2.6. Le Ouanary	549
2.7. Ramponneau	553
2.8. La Constance	558
2.9. La Ressource	569
2.10. La Jamaïque	576
2.11. Le Collège	584
2.12. Saint Perrey	593
3. Les habitations non localisées	606
4. Les distilleries	618
4.1. Baduel	621
4.2. Grant	629
4.3. Raban	633
4.4. Sen Wo Lee	637
4.5. Zéphir	642
4.6. Glennie	645

4.7. Moulin à Vent	648
4.8. Saccharin	652
4.9. Portal	658
4.10. Symphorien	664
4.11. Bélus	669
4.12. Les Sœurs de Saint Joseph de Cluny	673
4.13. Les distilleries par commune	677
5. Les usines centrales	682
5.1. Saint Maurice	683
5.2. Lamirande	694
5.3. Rorota	718
5.4. La dernière distillerie : Les Rhums Saint Maurice	739
4e de couverture	745

Le site du Moulin à vent

Rapport scientifique de fouille : BILAN
Synthèse de la fouille programmée (97309008)
MAV 2004-2005-2006-2008-2009

Responsable scientifique :
Nathalie Cazelles

En collaboration avec
Georges Lemaire, Yannick Le Roux, Réginald Auger,

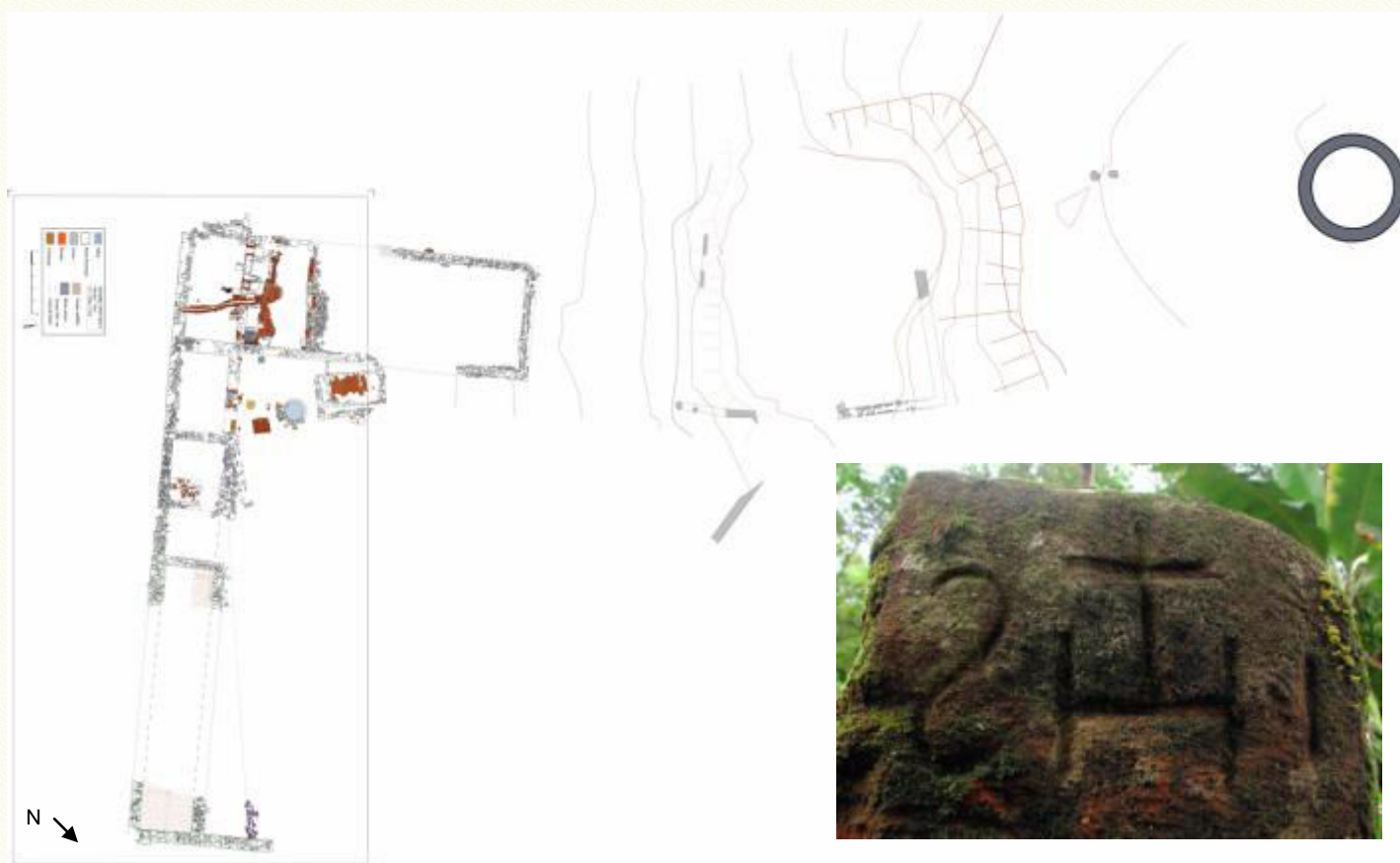


Figure 1 : plan d'ensemble du site du moulin à vent.

IHS : *Isus Hominum Salvator* (« Jésus sauveur de l'Homme » - devise des Jésuites).

DRAC Guyane - SRA –
Service régional de l'archéologie.

1 Fiche signalétique

Département	Commune	N°Insee	Adresse
Guyane (973)	Rémire-Montjoly	97309-008	Lot. Moulin à vent

Fouille programmée :

- Autorisation 2004 : arrêté n° 1770
- Autorisation 2005 : arrêté n° 876 du 16 mai 2005
- Autorisation 2006 : arrêté n° 917/20065 du mai 2006
- Autorisation 2008 : arrêté n°1463 du 19 juin 2008
- Autorisation 2009 : arrêté n°036 du 12 juin 2009

Période	Typologie	Inventeur	Circonstances découverte	Cadastre
Coloniale	Habitation, habitation jésuite, sucrerie	Patrick Huard, Yannick Le Roux	Etude documentaire et prospection (1996)	1998- BI 148

Distance à d'autres sites archéologiques : à 1000 m du site principal de Loyola

Description des vestiges : moulin à vent ; soubassements de bâtiments industriels ; puits ; mobilier XIX^e et XVIII^e avec fortes concentrations de poteries sucrières.

Responsable scientifique : Nathalie Cazelles

Collaborateurs : Georges Lemaire, Yannick Le Roux, Réginald Auger

Equipe 2009 : Marie-Claude Dionne, Georges Lemaire

Equipe 2008 : Clara Samuelian, Caroline Gutierrez, Laurence Bolduc, Yves Dreux, Karid, Georges Lemaire.

Equipe 2006 : Catherine Losier, Sasha Auclair, Nathasha Leullier, Isabelle Gabrielle, Adriano Hervé, Réginald Auger, Georges Lemaire.

Equipe 2005 : Karine Vachon-Soulard, Véronique Forbes, Audrey Rey, Georges Lemaire.

Equipe 2004 : Yannick Le Roux, Alix Le Maresquier, Radu Ene, Georges Lemaire, Allison Baines.

Les bénévoles venus aider ponctuellement : Sandrine, Mo, Martijn, Claude, Anna, Fabien, Clément, Dimitri, Raymond, Sophie, Nicolas, Marco, les stagiaires du 3^e RSMA, Camille, Victor, Léa, Jamaï, Frédérique, Thibault, Gabrielle et tous les enfants.

Relevés topographiques et informatisation : Georges Lemaire ; Nathalie Cazelles

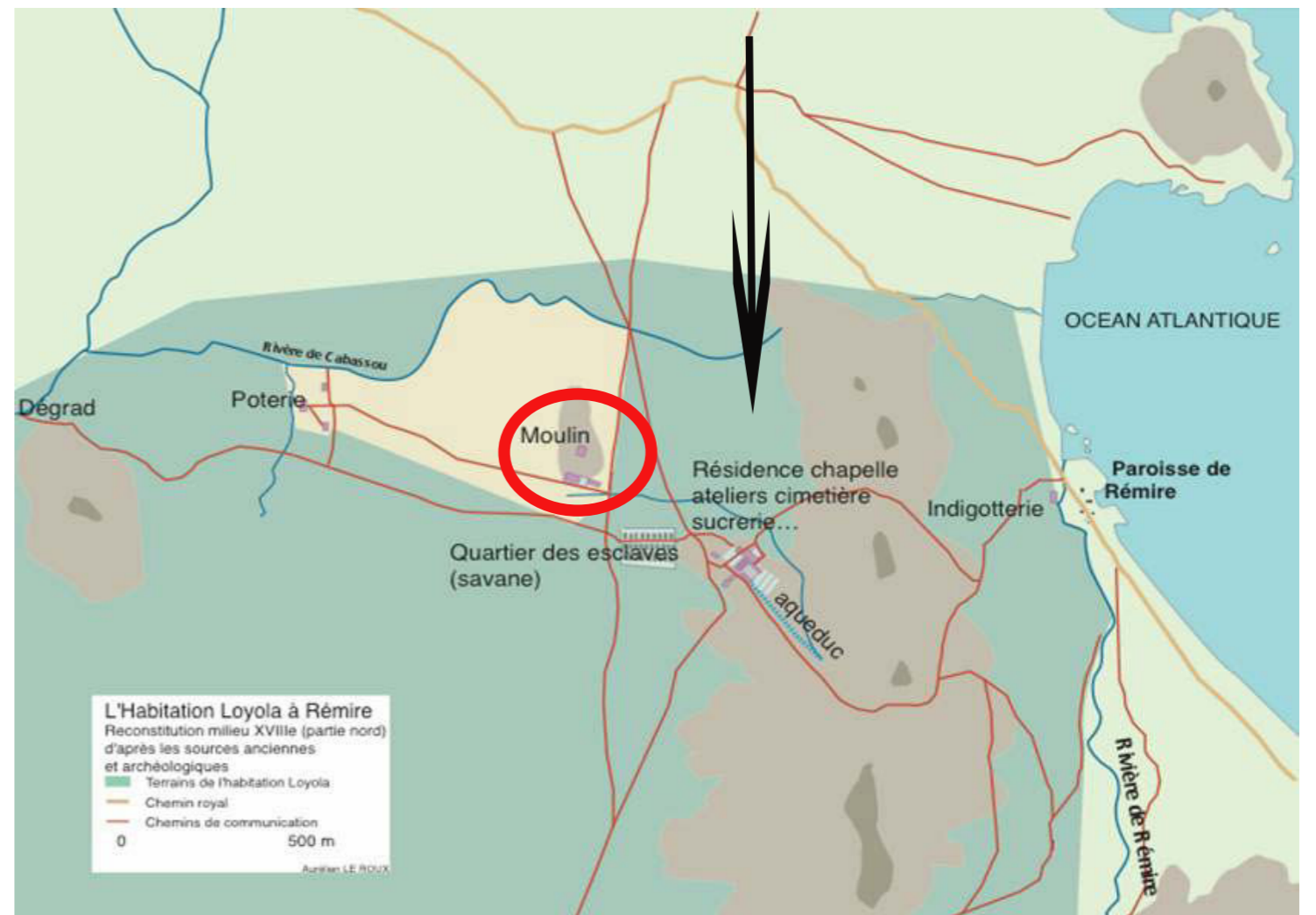
Informatisation des données : Logiciel ArchéoDATA (Université Toulouse-le Mirail, MT. Marty ; ML. Maraval).



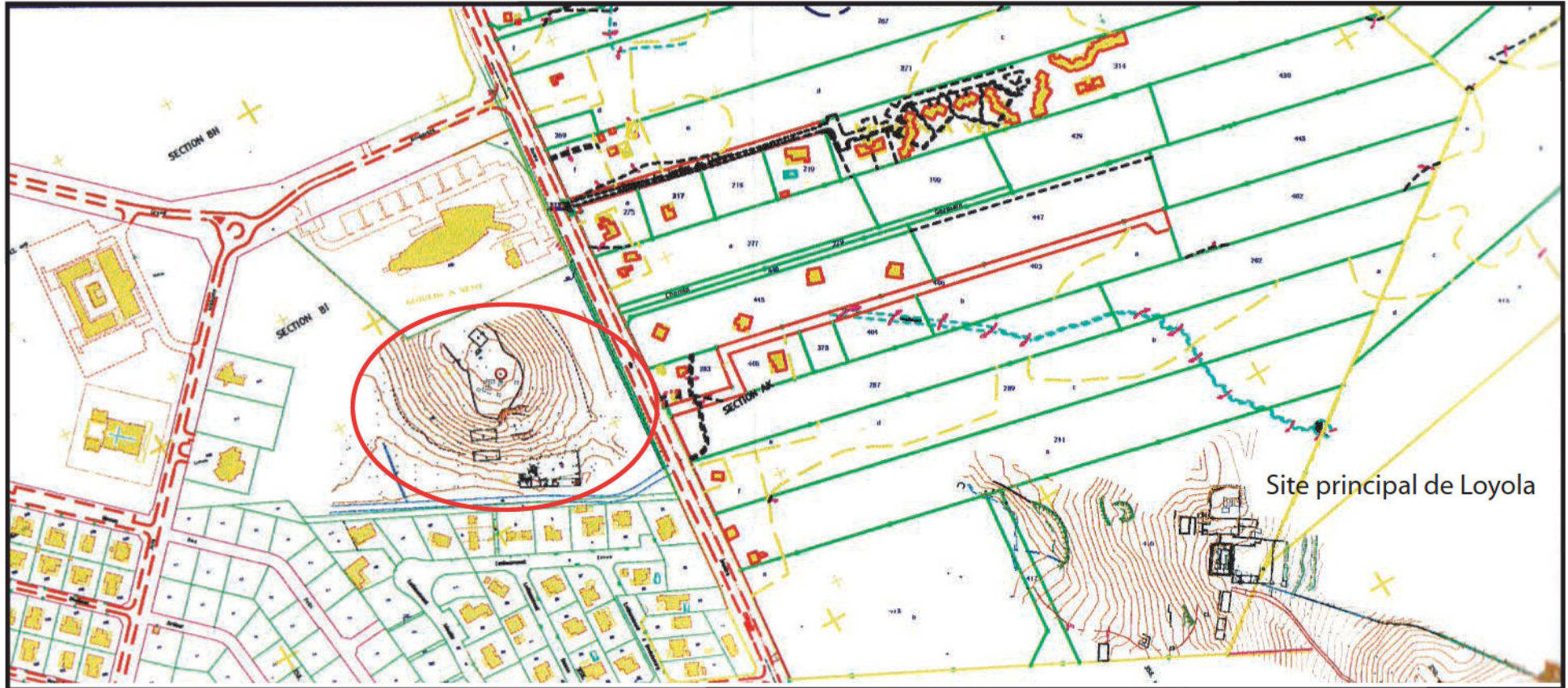
Localisation du site sur la carte IGN au 1/20e



Loyola en 1720 (la partie résidentielle)



L'habitation Loyola et la localisation de ses industries



2 Remerciements

La bonne marche du chantier est le fruit de l'adhésion et de la bonne volonté de personnes et d'organismes que nous tenons chaleureusement à remercier ici :

MM. Edmard Lama et Jean Ganty, successivement Maire de la commune de Rémire-Montjoly (propriétaire du site).

M. Rodolphe Sorps, 9^e adjoint et responsable de la culture à la mairie de Rémire-Montjoly.

M. Lucenay, directeur technique à la mairie de Rémire-Montjoly.

La DRAC Guyane.

Le Service Régional de l'Archéologie, son conservateur Gérald Migeon et ses collaborateurs, Eric Gassies, Georges Lemaire et Guy Dauphin.

Joël Dechitelle et l'association ROZO, association de réinsertion des jeunes. Merci à Alain.

Un très grand merci à Georges Lemaire, ingénieur d'étude, SRA Guyane puis DRASSM.

L'université Laval au Québec et le CELAT : les professeurs Réginald Auger et Allison Baine, et leurs étudiants Radu Ene, Karine Vachon-Soulard, Véronique Forbes, Sasha Auclair, Natasha Leulliler, Catherine Losier, Laurence Bolduc, Marie-Claude Dionne.

Alix Le Maresquier, Isabelle Gabrielle, Clara Samuelian, Caroline Guttierrez, archéologues.

L'APPAAG pour son soutien logistique. Un grand merci à son président Yannick Le Roux. Merci à Aurélien Le Roux pour les modélisations du moulin et de la Dame Jeanne.

Viviane Bigot pour ses recherches en archives.

Et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la fouille : la famille Bezaud, la famille Cattaert, la famille Sabatier, Brigitte et Jeff, Guy Dauphin, Eric Gassies ...

Merci.

Une pensée très forte pour Alix et Adriano partis trop vite, trop tôt. Que ce travail de recherche perpétue votre mémoire.

3 Historique de la recherche :

En 1996 débutaient les campagnes de fouilles programmées du site de l'habitation Loyola sous la direction scientifique de Yannick Le Roux (APPAAG).¹ Les fouilles ont permis de mettre au jour un ensemble de bâtiments lié à la maison de maître : chapelle, cimetière, cuisine, hôpital, forge, purgerie ; l'ensemble est regroupé sur le flanc ouest de la montagne de Rémire. Diverses collaborations ont été entreprises afin de mener à bien ces travaux archéologiques, avec Claude Loren de l'université de Caen dans un premier temps, puis avec Réginald Auger de l'université Laval à Québec. Des maîtrises et des études doctorales ont été réalisées.² Parallèlement, un dépouillement minutieux des archives a permis de confronter les données de fouilles et d'approfondir la connaissance du site et de la période coloniale³.

En 2001, afin de préparer la publication d'une monographie sur l'habitation Loyola, il a été décidé que les recherches seraient réorientées vers la partie industrielle et notamment la sucrerie. Selon les archives, les jésuites fabriquaient du sucre sur la colline du moulin à vent. Or, face à l'habitation Loyola, un ensemble de vestiges avait été repéré : tour de moulin, terrassement, fragments de murs... et semblait correspondre, sur la foi des données d'archives, à la sucrerie des jésuites. Bien que nous ayons longtemps pensé que le moulin appartenait à une occupation XIXe, des sondages ont été menés par Réginald Auger et Yannick Le Roux entre 2001 et 2003. Deux bâtiments ont été mis au jour à flanc de colline et ont été interprétés comme étant des séchoirs à café. Les sondages entrepris au pied du moulin n'ont pas donné de résultats probants.

En 2004, à la demande du Conservateur Régional de l'Archéologie, avec l'accord de Yannick Le Roux, j'ai pris la responsabilité de la fouille programmée et j'ai réorienté les sondages au pied de la colline.

¹ Association pour la Protection du Patrimoine Archéologique et Architectural de la Guyane. Créée en 1992 par Guy Mazière, Marlène Mazière et Yannick Le Roux, afin de gérer les fouilles programmées des sites précolombiens et coloniaux. Les principaux sites gérés ont été : la montagne Favard (précolombien) ; Loyola (colonial) ; Saint- Régis (colonial) ; Maripa (colonial).

² Nathalie Croteau, *L'aménagement d'un site colonial en Guyane*, mémoire de maîtrise, université Laval, Québec, 1998.

Alain Chouinard, *Etude métallurgique de la forge de Loyola*, mémoire de doctorat, université Laval, Québec, 1999.

Maggie Bernier, *La faïence de l'habitation Loyola*, mémoire de maîtrise, université Laval, Québec, 2000.

³ A noter le dernier travail de dépouillement des archives, mené par Viviane Bigot dans le cadre de sa maîtrise.

La campagne de fouille 2002 et l'analyse des archives ont permis d'identifier les deux bâtiments situés en contrebas de la tour du moulin à vent : une *cafétéria*.⁴

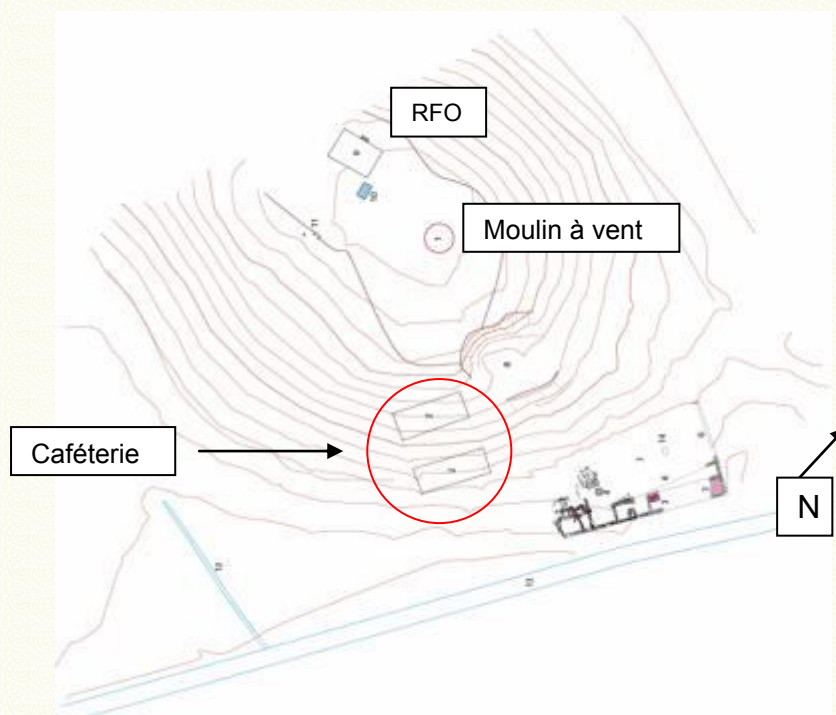


Figure 2 : relevé d'ensemble des vestiges de la colline en 2006.

La campagne 2003 avait donc pour objectif de sonder les alentours du moulin afin de retrouver les bâtiments industriels liés à la sucrerie. Cette fouille a révélé des vestiges appartenant à la deuxième moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Ils attestent d'une phase tardive d'occupation du site. La fouille du puits de la terrasse située en contrebas de la colline, entreprise la même année, a donné des informations intéressantes. Elle a mis au jour des éléments en bois, identifiés comme appartenant au toit du puits, et surtout des fragments de céramiques et de briques datés du XVIII^e siècle.⁵ Cependant, le puits a aussi révélé un cadre de mobylette.

En novembre 2003, dans le cadre d'une recherche d'indices liés à une procédure judiciaire menée par la gendarmerie de Rémire, et en présence de personnel du Service Régional de l'Archéologie, des traces d'un bâtiment proche du puits ont été révélées. C'est à la suite de cette découverte que la responsabilité scientifique du site m'a été confiée.

⁴ Campagne de fouille dirigée par Réginald Auger. Rapport de fouille 2002, SRA.

⁵ Campagne de fouille dirigée par Réginald Auger. Rapport de fouille 2003, SRA. La fouille du puits a été dirigée par Allison Baine. Rapport de 2004, SRA.

Les objectifs de la **campagne de fouille 2004** étaient de terminer la fouille du puits, d'identifier le bâtiment révélé au cours des investigations de la gendarmerie de Rémire, et d'étudier la terrasse (une plateforme de 1000 m² au pied de la colline) afin de clôturer la fouille programmée de ce secteur, selon les prescriptions du CNRA.

Or, un nettoyage complet de la terrasse et des sondages réalisés à la mini-pelle mécanique a permis de mettre au jour un bâtiment de 22 m de long sur 6 m de large, présentant un sol de circulation en terre battue (Zone 5 et 6). La typologie architecturale, comparable à celle des bâtiments de la partie résidentielle de Loyola, et le mobilier céramique et sucrier permettent de dater le bâtiment du XVIII^e siècle. Une dame-jeanne retrouvée cassée en place sur le sol de circulation donne la datation médiane de 1740-1750.

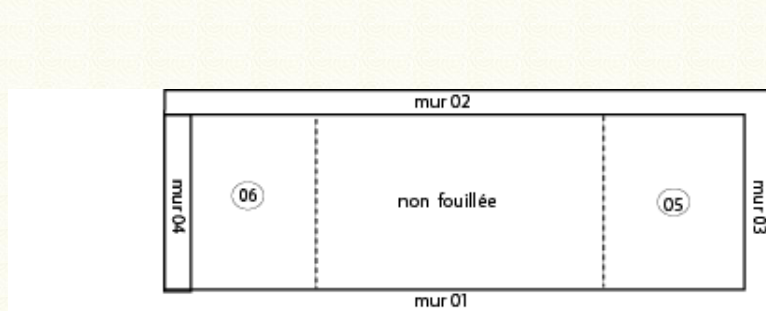


Figure 3 : Alix dégageant la dame-jeanne



Figure 4 : détail de la dame-jeanne

Par ailleurs, en fin de fouille, les murs Est et Nord se prolongeaient sous les bermes.



Les objectifs de la **campagne de fouille de 2005** étaient donc de poursuivre la mise au jour du bâtiment en procédant à de grandes extensions, comme le prescrivait le CNRA.

Nous avons procédé dans un premier temps au dégagement de l'ensemble du mur nord avec la mini-pelle mécanique, mais l'épaisseur des racines couvrant la plateforme n'a pas permis un dégagement lisible.

Par contre, le dégagement du mur Est s'est révélé déterminant. Un second bâtiment de 22 m de long sur 6 m de large est apparu, divisé en trois pièces. Les deux bâtiments sont séparés par un espace aménagé de 4 m de long.

Nous avons alors choisi de procéder au dégagement du passage entre les deux bâtiments (zone 07), à la fouille de la pièce n°1 (zone 08), et à la fouille de la pièce n°3 (zone 09) dont la particularité était l'apparition d'une sortie d'évacuation des eaux dans le mur Est (mur 10).

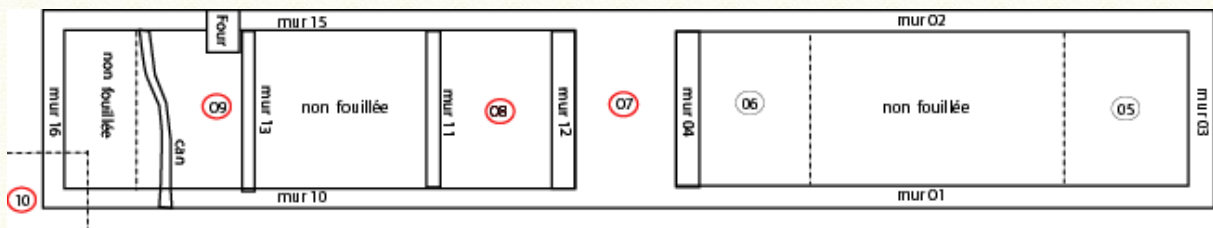


Figure 6 : sortie de canalisation dans le mur 10.



Figure 5 : détail de la sortie de la canalisation

Le dégagement du passage entre les deux bâtiments a révélé un sol en terre battue au niveau de l'assise de fondation du mur 10 qui est commun aux 2 bâtiments (mur 01 = mur 10). La pièce n°1 n'a pas été fouillée entièrement en raison de la présence d'un arbre important. Deux sondages ont été réalisés : dans l'angle nord-ouest et le long du mur 11. Le sondage dans la pièce n°3, au niveau de la sortie d'évacuation, a été déterminant, puisqu'il nous a permis de mettre au jour une entrée de four.



Figure 7 : vue de la pièce 3 avec l'entrée du four et la canalisation.

La mise au jour de ce deuxième bâtiment en 2005 nous a donné un ensemble architectural qui correspondait aux données recueillies dans les inventaires de 1764 :

« ... Item sur deux autres corps de maison servant autrefois de sucrerie, de vinaigrierie, icelles maisons bâties en pierre et couvertes de bardeaux, située à la savanne dudit lieu de Loyola, au pied d'une petite montagne sur laquelle est encore le vieux moulin à vent de laditte sucrerie.»⁶ Sur la carte de Dessingy,⁷ réalisée à la fin des années 1760, et datée 1770-1771, figure avec précision la petite colline au sommet de laquelle on distingue une construction légendée : «ancien moulin». On distingue, au pied de la colline, deux bâtiments de forme oblongue, corroborant la description de 1764.



Figure 8 : extrait de la carte de Dessingy de 1770 – On remarque la mention « Vieux Moulin » et deux bâtiments au pied de la colline dont l'un en L.

⁶ Archives des Jésuites de Vanves. Fond Quincerot. Inventaire de Loyola. 1764.

⁷ Dessingy, Géographe du Roi. Carte topographique de l'Ile de Cayenne ; 1770. ANSOM. Aix.

La campagne de fouille de 2006 s'est donc concentrée sur le dégagement complet de la pièce 3. Notre hypothèse de départ était que le four mis au jour contre le mur 13 était l'entrée d'un tunnel de chauffe à l'anglaise, orienté est-ouest. En effet, au vue du mobilier trouvé en fouille et de la plaque de dédicace du moulin insérant ce site dans les années 1720-1750, Yannick Le Roux supposait que les jésuites avaient construit une sucrerie moderne.



Figure 9 : four découvert en 2005.

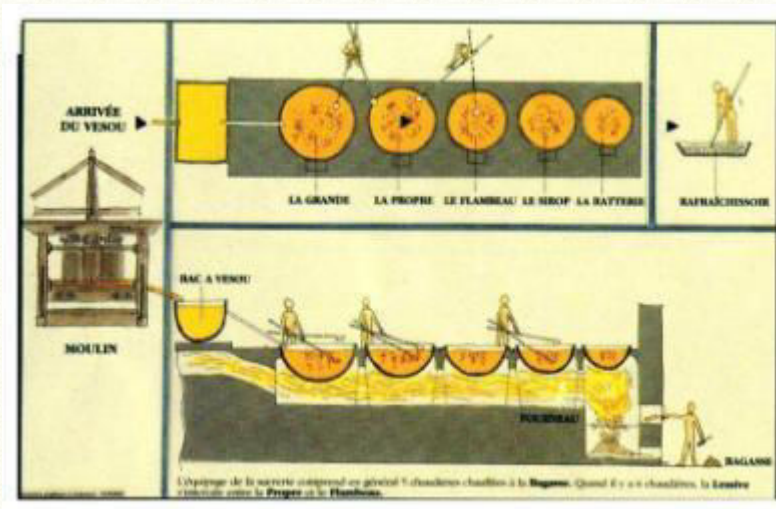
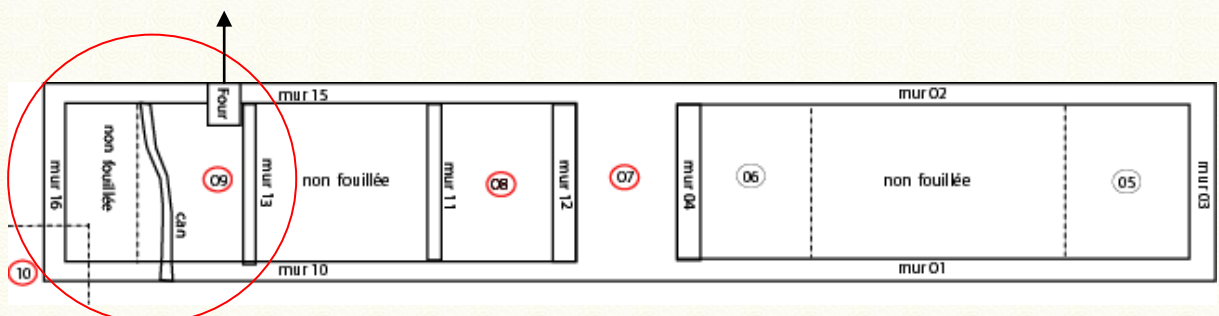


Figure 10 : illustration d'un tunnel de chauffe à l'anglaise. Extrait de Canne, sucre et Rhum.



La fouille a révélé une salle de cuisson installée dans la largeur de la pièce, composée de trois fours dont un en bon état de conservation. Nous avons supposé qu'il manquait un four car dans les traités de l'époque les sucreries performantes possédaient au moins quatre marmites. Le mur sud (mur 16) semblant s'interrompre au niveau du four 3 et un mur de cloison ayant été en partie mis au jour à l'arrière des fours, on émettait l'hypothèse que l'on avait affaire à un bâtiment ouvert et qu'un quatrième four était installé. La fouille de 2008 devait donc confirmer ou infirmer cette hypothèse. Il était fort possible également que la pièce attenante (pièce 2) soit équipée de 3 autres fours, constituant ainsi une chaufferie de 6 marmites, le mur de séparation (mur 13) présentant une porte bouchée.



Figure 11 : ensemble des fours mis au jour en 2006.

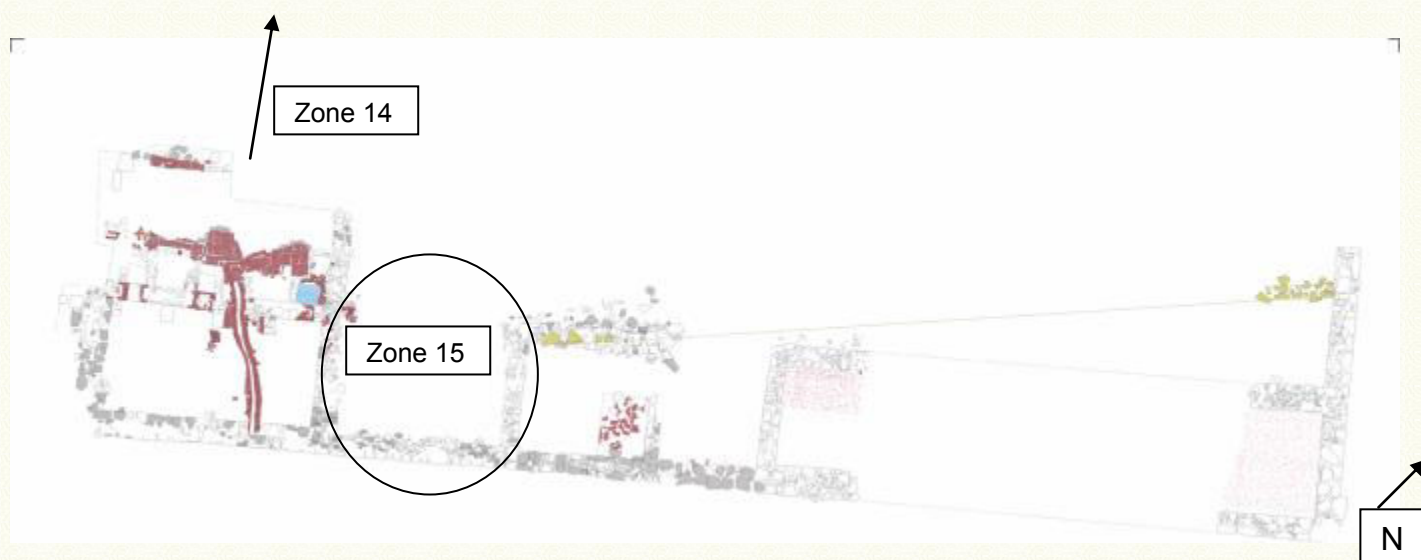
En 2007, la fouille a été interrompue pour permettre la construction d'un abri de protection des fours par l'association ROZO. Cette action a été financée par la mairie de Rémire-Montjoly et par la DRAC en vue d'un aménagement du site pour le public. En parallèle, nous avons réalisé la fouille de l'indigoterie de Loyola.⁸



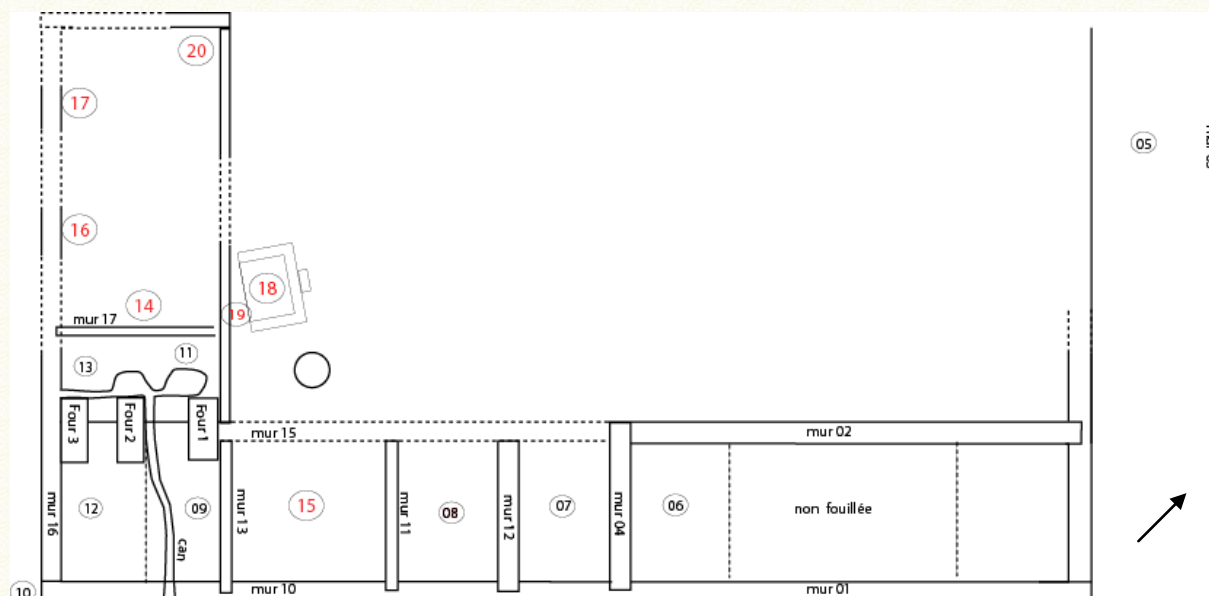
Figure 12 : toit de protection des fours construit par les jeunes de l'association ROZO

⁸ Cazelles N., Rapport de fouille, 2007, SRA.

Les objectifs de la campagne de fouille 2008 étaient donc de dégager l'ensemble de la pièce 3 et de la structure de chauffe pour comprendre le fonctionnement de la sucrerie. Deux zones de fouille ont été installées :

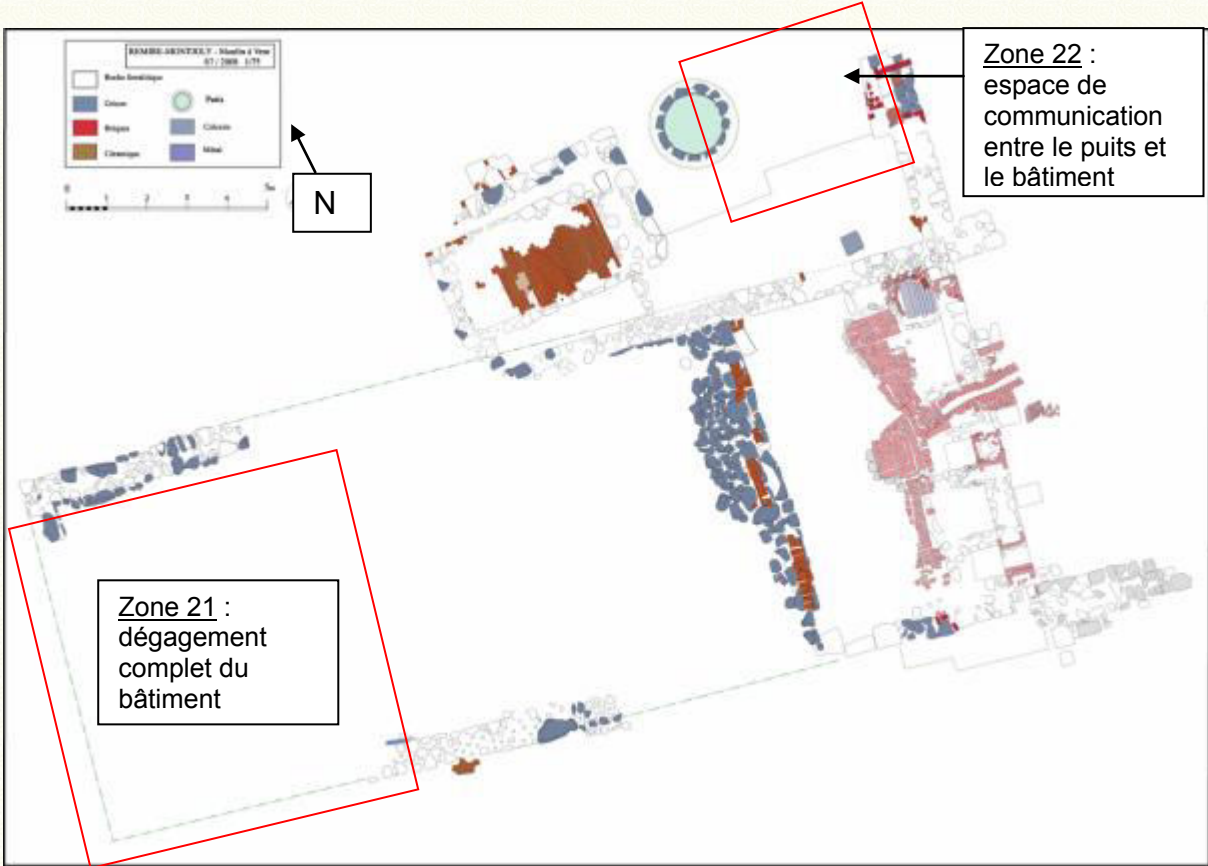


Par ailleurs, nous avons entrepris de dégager complètement la structure qui avait été mise au jour en 2004 et qui avait été identifiée comme un « pavillon » (Zone 18 et 19), ainsi qu'une série de sondages afin de trouver les limites sud et ouest du bâtiment (Zones 16-17-20).



La campagne de fouille en 2009 avait pour objectif de réaliser deux sondages supplémentaires : contre l'angle sud-ouest du retour en L afin de vérifier s'il ne restait pas des vestiges de la chaufferie ou de la canalisation amenant le vesou aux chaudières ;

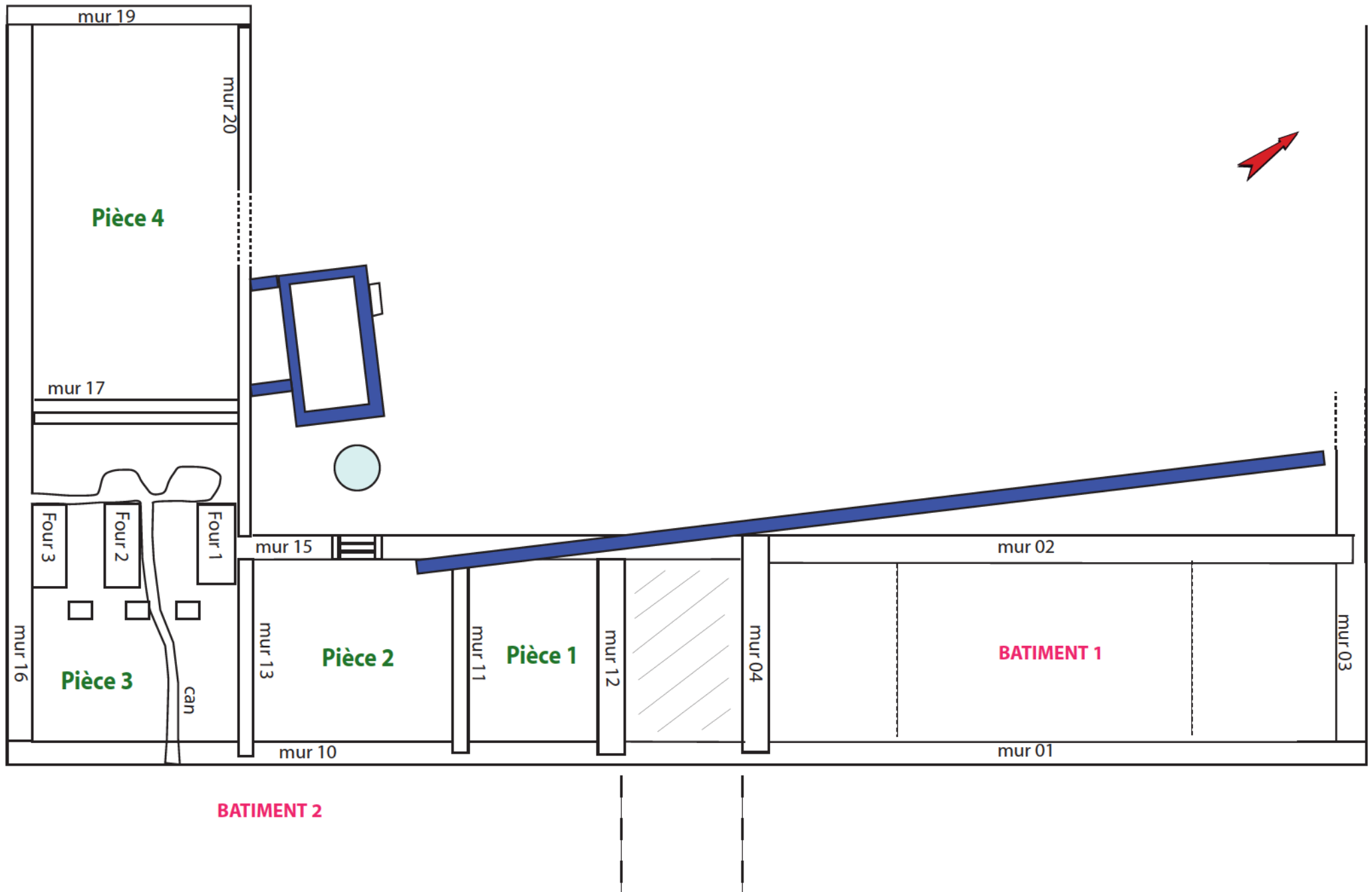
un sondage entre l'escalier de la pièce 2 et le puits pour comprendre la circulation dans le bâtiment.





	Métal	REMIRE-MONTJOLY Moulin à Vent 07 / 2008 -1/100	
	Roche ferraltique		Surface rubéfiée
	Grison		Roche calcaire
	Briques		
	Céramique		

Relevé en plan au théodolite laser et au pantographe - Georges Lemaire
Infographie G. Lemaire, N. Cazelles



4 Les données historiques sur le site du Moulin à vent :

L'étude des archives de l'habitation Loyola est menée depuis dix ans par Yannick Le Roux. Il a été aidé dans ses recherches pendant quatre ans par Viviane Bigot. Une monographie de l'habitation a été publiée en 2009⁹. Nous présentons dans ce rapport l'histoire de l'ensemble sucrier de Loyola qui sera présent dans la monographie.

4.1 Histoire de l'ensemble sucrier de Loyola

La sucrerie de Loyola est de fondation ancienne puisqu'une telle manufacture existait déjà lors de la création de cette habitation, en 1668. Cette année-là, en effet, les jésuites achetèrent l'ancienne propriété de Quincy dont l'inventaire nous apprend qu'elle possédait *un moulin tournant*. Les recensements nous permettent, ensuite, de suivre les progrès de cette sucrerie qui connut sans aucun doute des moments très difficiles tout au long du dernier quart du XVII^e siècle. Les conflits extérieurs comme la faiblesse générale de la colonie mèneront, à plusieurs reprises, cet établissement au bord de l'extinction. La progression du nombre d'esclaves, indice très sûr de prospérité d'un établissement à l'époque coloniale, nous permet de dire que la sucrerie n'a atteint son apogée qu'au début du XVIII^e siècle : plus d'une centaine d'esclaves *travaillants* y sont ainsi dénombrés en 1707. Dix ans plus tard, elle surpassait toutes les sucreries de la colonie. Les années 1720-1740 furent indéniablement les plus prospères, comme le reflètent les témoignages des contemporains : *Les R.R.P.P. ont une grosse sucrerie au quartier appelé Loyola, avec plus de deux cens cinquante nègres*¹⁰. Cette sucrerie produisait du sucre brut et terré, de la mélasse et du tafía¹¹. La carte de Cayenne par Hébert, exécutée en 1730, est ornée d'un cartouche représentant Loyola comme l'habitation la plus emblématique de la colonie. Dans le courant des années 1740, la sucrerie connut de nombreuses vicissitudes, liées, pour l'essentiel, au défaut de débouchés pour sa production. Colonie pauvre et de mauvaise réputation, la Guyane se trouvait exclue des circuits commerciaux qui se reportaient alors massivement sur les Antilles. L'épuisement des sols peut être aussi cause de ces difficultés : la canne à sucre a la réputation, justifiée, de *manger* la terre. Les jésuites tentèrent alors de nouvelles cultures comme celle de l'indigo qui fut un échec, enfin celle du coton, spéculation d'avenir mais qui n'avait pas encore trouvé son marché. Tombée en décadence, la sucrerie ne produisait plus que du sirop et du tafía et une faible quantité de sucre : *« Il faut compter les sucreries pour presque rien. Il ne reste que*

⁹ Le Roux Yannick, Auger Réginald, Cazelles Nathalie, *Les jésuites et l'esclavage, Loyola, l'habitation jésuite de Rémire en Guyane française*, Presse de l'Université du Québec, 2009.

¹⁰ Chev. Des Marchais, 1731.

¹¹ Tafía ou guildive, nom générique de l'alcool de canne dès la fin du XVII^e siècle.

quatre des anciennes qui sont toutes encore en très mauvais état et ne font presque point de revenu. La sucrerie des R.P. Jésuites qui est la plus considérable (...) Ils se sont déterminés à brûler presque tous leurs sirops¹² (pour faire du tafïa). Le peu de sucre marchand qu'ils font est pour la consommation du pays ».¹³

La sucrerie de Loyola sera abandonnée un peu avant 1755, sans que la date exacte de cet abandon ait pu être encore précisément retrouvée. Toutes les pièces récupérables - chaudières alambics, rouleaux de moulin - furent transportées à Saint Régis, dernière sucrerie des jésuites sur la Comté. La décision de ce transfert est sans doute une réponse à l'épuisement des sols évoquée précédemment. La production de cette nouvelle sucrerie n'était pas d'excellente qualité si l'on s'en réfère au jugement d'Aublet¹⁴ : *...Des missionnaires avarés qui n'en veulent qu'à l'argent. Que leur importe de faire du bon sucre, d'accréditer la colonie, pourvu qu'ils absorbent l'argent. Leur sucre brut sortant de la forme leur est enlevé pour l'usage de la colonie. Ils ne peuvent fournir assez de tafïa ; ils n'en délivrent que par faveur, l'argent à la main.*¹⁵ Le marasme de la production sucrière était alors général puisqu'au moment du départ des jésuites, la colonie ne comptait plus que trois sucreries, toutes qualifiées de médiocres, alors qu'aux Antilles on dénombrait plus de mille sucreries au XVIII^e siècle.

L'inventaire de 1764, dressé au moment de la liquidation des biens des jésuites, décrit très sommairement les bâtiments de *l'ancienne sucrerie* : la purgerie est devenue un hangar à cacao et à coton, la sucrerie, la vinaigrerie et le moulin à vent sont signalés *pour mémoire* :

«Avons ensuite vu et visité les maisons et cazes faisant partie de laditte habitation de Loyola autres que celle dans laquelle demeure et réside ledit révérend Duberland curé de la paroisse de Rémire, premièrement : un grand magasin à côté de la chapelle, couvert en bardeaux dans lequel il ne s'est trouvé que cinq cabrouets ou tablettes roullantes pour faire sécher le cacao et le coton et item à vingt pas de distance est une autre maison servant autrefois d'étuve le grenier de laquelle sert de magasin dans lequel s'est trouvé cinq cents livres ou viron de coton en grainne d'environ soixante livres de coton épuché. Item sur deux autres corps de maison servant autrefois de

12 Le sirop, ou mélasse, sous-produit du sucre, était très recherché en Amérique du Nord où il était distillé. La mélasse était en général échangée contre des chevaux.

¹³ LeMoyne, C14 R. 21 F° 168, 1750.

Depuis 1713, l'alcool de canne était interdit d'exportation en métropole pour ne pas concurrencer les eaux de vie. Cette denrée était donc officiellement destinée à la consommation locale, aux colonies anglaises d'Amérique du Nord et au Canada.

¹⁴ Ennemi des jésuites, on peut considérer que le jugement d'Aublet est partisan.

¹⁵ Aublet. 1762 Museum Paris.

sucrierie , de vinaigrerie, icelles maisons bâties en pierre et couvertes de bardeaux, située à la savanne dudit lieu de Loyola, au pied d'une petite montagne sur laquelle est encore le vieux moulin à vent de laditte sucrierie.»¹⁶

4.2 Le site du Moulin à Vent après le départ des jésuites

Après la liquidation des biens jésuites, le terrain du Moulin à vent va connaître une histoire particulièrement riche. Les principaux épisodes nous sont désormais connus grâce à l'étude réalisée par Viviane Bigot¹⁷ dans le cadre de sa maîtrise à Paris 1.

Joseph et Gaétan Prépaud, «fondés de procuration du Syndic des créanciers des soi-disant jésuites» succédèrent aux jésuites et administrèrent Loyola de 1766 à 1787. Leur gestion ne fut pas une réussite et la conséquence majeure de cette situation sera la décadence de l'établissement principal de Loyola, définitivement abandonné à la fin des années 1760 au profit de l'ancienne habitation de Mont-Louis, futur Beauregard. On peut conjecturer que le terrain du Moulin à vent n'a été utilisé par Gaétan Prépaud que comme parcelle agricole. Les bâtiments déjà construits : moulin à vent, sucrierie, largement désaffectés, ont poursuivi une ruine inexorable. Ce jugement, rapporté par V. Bigot, est éloquent quant à la dépréciation de l'ancien établissement des jésuites : *« A l'égard des batimens les Sr Prépaud frères sont chargés de 193650 livres. Il y en a parmi ces batimens d'utiles, mais la plupart font de pure ostentation et dans le projet des jésuites d'une sucrierie qui n'a jamais pu être établie à Loyola ; entre autres un moulin à vent et d'autres essais que les jésuites ne se refusoient point parce que l'argent ne leur manquoit pas ».*

Les efforts de Gaetan Prépaud pour établir cette nouvelle habitation : construction d'une nouvelle sucrierie à Mont-Louis, creusement d'un canal (Lacroix ou Beauregard) pour la désenclaver, n'empêchèrent pas l'accumulation des déficits. Ruiné, il revendit cet ensemble qu'il avait déjà partiellement démembré par la vente de certains terrains, en 1777. Bertrand Bajon en fit l'acquisition le 20 septembre 1787. Cette vente désignait les terrains comme *« une habitation sis en l'isle de Cayenne, appelée Beauregard à laquelle est réunie celle de Mont-Louis »* vendue pour la somme de 280 000 livres à Bertrand Bajon, *« ancien chirurgien major de l'isle de Cayenne, pensionnaire du roi »*.¹⁸

L'administration de l'habitation par Bajon semble avoir connu un meilleur succès qu'il est toutefois difficile d'évaluer. Le 9 janvier 1789, Bajon démembra cette propriété en vendant les anciens terrains de Loyola à Etienne Franconie, riche négociant à Cayenne, qui

¹⁶ Archives des jésuites de Vanves. Fond Quincerot. Inventaire de Loyola. 1764.

¹⁷ BIGOT, Viviane, 2004 – L'habitation Loyola après le départ des jésuites : une lecture de l'occupation des sols, à partir des archives historiques (1764-1938) – Mémoire de maîtrise, Panthéon Sorbonne.

¹⁸ CAOM, 3 mi b 31, archives Quincerot, acte de vente du 20 septembre 1787, Maître Doillot, Paris.

semblait avoir des projets agricoles concernant ce domaine. La Révolution marqua l'interruption du développement des habitations en Guyane, la fuite de certains colons, le blocus maritime, la première abolition de l'esclavage en 1794. Franconie, lui-même engagé dans l'administration révolutionnaire, utilisa comme carrière les anciens bâtiments de Loyola, épargnant seulement la tour du moulin à vent. En 1809, au moment de l'investissement de la colonie par les Portugais, le moulin à vent servit de lieu de rassemblement pour les troupes françaises dirigées par Victor Hugues. Faute de documents, le devenir du terrain du Moulin à vent pendant le régime portugais (1809-1817) ne nous est pas connu. Il est peu probable néanmoins que de grands projets aient été entrepris à ce moment-là.

Vers 1823, cet ensemble fut acquis par les frères Emmanuel et Guillaume Detelle, natifs de Huy en Belgique. L'habitation fut nommée le «moulin à vent». Les renseignements recueillis sur leurs activités agricoles montrent que le coton y était, alors, la principale spéculation. Le sucre, quant à lui, n'est jamais mentionné dans l'ensemble des documents retrouvés sur cette habitation. L'inventaire de l'habitation Moulin à Vent, à cette époque, fait état de sept bâtiments en bardeaux : il s'agit de deux maisons, de quatre dépendances et d'une rocouerie, auxquels s'ajoutent vingt cases en paille. Les documents relatifs à la période des frères Detelle sont précieux pour les interpréter. Le 21 octobre 1848, une annonce de la *Feuille de la Guyane Française* faisait part de l'intention de monsieur Detelle de vendre l'habitation Loyola : « *A vendre : Les habitations Loyola dite Moulin à Vent et Dragues, appartenances et dépendances, ainsi que les trois îlots dit Le Père et Les Mamelles, le tout situé à la côte de Rémire, près de Cayenne...* »¹⁹ Cependant, ne parvenant pas à la vendre, ils la mirent en fermage²⁰. Le 4 mars 1853, l'habitation fut affermée à Alexandre Couy, lequel y avait déjà rempli une charge de régisseur sur une période d'environ trois ans. Ce document précise également qu'Alexandre Couy résidait sur l'habitation²¹ et qu'il avait contracté un engagement de travail d'une période d'un an avec ses travailleurs.

Une annonce parue dans le *Journal Officiel de la Guyane Française*, le samedi 30 avril 1922 fait état de la vente d'une propriété rurale bornée au nord « *par l'habitation Loyola, appartenant aux héritiers Detelle ou à leurs ayants-droit* ». ²² C'est donc pendant près d'un siècle au total que l'habitation Moulin à Vent aurait appartenu à cette famille ou à ses héritiers.

19 Feuille de la Guyane Française, n°43, 21 octobre 1848.

20 Cette famille, établie au moins depuis le début du siècle, possédait toujours le titre de propriété de l'habitation Moulin à Vent en 1901, comme l'attestent deux cartes du cadastre de Cayenne.

21 CAOM, série géographique, carton H7

22 Vente sur saisie immobilière, Journal Officiel de la Guyane Française, n°13, 19 mars 1922, page 147.

4.3 La distillerie du Moulin à Vent (1922-1938)

L'année 1890 fut marquée par l'essor de l'industrie du rhum. Toutefois, le dépouillement du *Journal Officiel de la Guyane Française* a permis d'établir que la mise en place d'une distillerie agricole remonte au 28 mars 1922 : « *M. Melkior (Théophile) est autorisé à installer une distillerie à tafia sur l'habitation Moulin-à-Vent située au 9^o kilomètre de la route de Rémire au Dégrad des Cannes.* » On suppose que la distillerie aurait fonctionné de 1922 à 1924, ce qui serait extrêmement court au vu de l'investissement. Théophile Melkior ne possédait en tout cas certainement plus sa distillerie à la fin des années vingt et au début des années 1930, si on se réfère à son absence sur les listes de contingentement à partir de 1925. La distillerie « *coopérative du Syndicat des petits planteurs de cannes dite « Moulin à Vent* » fut rachetée à Théophile Melkior. La date d'acquisition ne nous est pas connue à ce jour. On sait seulement que la distillerie avait été saisie par la Banque de Guyane : « *Située au centre même d'un groupe important de plantations de petits cultivateurs, la distillerie « Moulin à Vent* » se trouvait en gage entre les mains de la Banque de la Guyane. Cet établissement la céda au Syndicat, qui fut aidé par la Caisse Agricole ».

La période de la Seconde Guerre Mondiale a été marquée par un affaiblissement général de l'économie guyanaise. La distillerie a été par la suite vendue en 1945 à une société formée par les propriétaires de l'usine centrale de Lamirande, Voluménie, Champlain et Cécilion. Il semblerait que l'usine ait cessé de produire du rhum peu de temps après. L'Etat a racheté la parcelle en 1977 pour la rétrocéder à la commune en 1986.

5 Les données de fouille :

5.1 La terrasse



5.1.1 Zone 4 : les tranchées de la terrasse

Les tranchées réalisées sur la terrasse ont permis de confirmer les sondages effectués lors de la campagne de fouille de 2003. En effet, entre 5 cm et 10 cm de profondeur sous l'humus, a été mis au jour le niveau naturel de la terrasse, composé d'une matrice argileuse, compacte, hétérogène avec une forte concentration de cailloux. Le mobilier, trouvé en surface, est éparé et très peu abondant, daté du XIXe et XXe siècle.



Figure 13 : vue d'ensemble de la terrasse



Figure 14 : vue de la terrasse au pied de la colline



Figure 15 : réalisation de tranchées à la mini-pelle mécanique



Figure 16 : alignements de blocs



Figure 18 : terrasse après nettoyage

5.1.2 Zone 3 : le four à manioc

Le nettoyage de la terrasse a permis de mettre au jour une structure qui semble être un four à manioc.

US 0301 : Couche humifère noire avec une forte présence de racines.

US 0302 : Remblai de destruction recouvrant la structure sur un espace de 2,40 m de côté. Les éléments mobiliers prélevés donnent une date d'occupation de la fin du XIXe siècle. Cependant cette hypothèse n'a pas pu être corroborée par la présence de fragments de platine.



Figure 19 : platine à manioc au centre de la terrasse



Figure 20 : platine à manioc

Relevé en plan du four à manioc



Légende :

-  Moellon de cuirasse ferraltique
-  Moellon de grison
-  Briques
-  Mortier
-  Métal

Relevé au pantographe (1/20000) Radu Ene
Infographie Radu Ene, Nathalie Cazelles

5.1.3 Zone 2 : le puits (Allison Baines)

En 2003 et 2004, Allison Baines, professeur à l'université Laval a réalisé deux sondages dans le puits avec l'aide de Réginald Auger, Florence Artigalas et Matthieu Hildebrand.

Phase préparatoire

- Prise de mesures du puits : sa profondeur de la surface au repère (marquant le niveau de la nappe phréatique) 3,50 m ; diamètre : 1,53 m.

1^{ère} couche

Cette 1^{ère} couche commence au point de référence situé à **3,50 m** de la surface. Retrait à la pompe d'abord, avec les seaux ensuite, d'une première strate composée essentiellement d'eau brunâtre et de gros débris flottants organiques (branches, feuilles, etc). Mise au jour d'une strate moins liquide composée d'eau brunâtre dans laquelle le dépôt de gros déchets organiques en phase de décomposition est plus dense (dégagement d'une odeur de décomposition des matières organiques).

2^{ème} couche

Cette couche se situe à **4 m** du niveau de sol. La matière, d'abord extraite à l'aide de seaux, est de couleur grisâtre. La composition de cette couche est encore hétérogène : mélange de déchets récents, plus morcelés (branchioles, feuilles...) en décomposition, et, dans une moindre mesure, de déchets historiques (d'où l'aspect grisâtre d'une terre sédimentaire).

On trouve un nombre non négligeable de longues pièces en métal (environ 20-30 cm), comparables à des sortes de grosses tuiles, plutôt cylindriques; également, quelques fragments de poterie sucrière, de métal, des graines végétales, une longue bande de plomb très abîmée (environ 1,50 m dépliée, 15 cm d'épaisseur), qui servait, selon Yannick Le Roux, au revêtement des toitures d'époque (XVIII^e ou XIX^e siècle ?).

3^{ème} couche

Cette couche se situe à **4,30 m** du sol. La principale caractéristique de cette 3^{ème} couche est un niveau plus homogène que les deux précédents, d'aspect jaunâtre du fait de sa composition argileuse. Plus précisément, cette argile est épaisse, de couleur ocre et semble très plastique, un peu sablonneuse mouchetée de taches rougeâtres. Un grand nombre de briques sont prises dans cette couche, ainsi que plusieurs morceaux de poterie à sucre et quelques tessons de verre récents, datant probablement des XIX^e voire XX^e siècle.

Plus en profondeur la terre devient brunâtre et elle est comme conglomérée au centre du puits, laissant sur ses rebords le niveau argileux. D'après les observations cette déposition de tournure conique formerait une sorte de fosse.

4^{ème} couche

Cette couche a été mesurée à **4,51 m** du sol. Elle présente une concentration d'argile ocre, maculée de petites inclusions rougeâtres, sous la forme de gros morceaux localisés sur les côtés, tandis qu'au centre se dessine un cône de terre plus brune mélangée à l'eau du puits. Cette couche pourrait provenir du fait que, géologiquement parlant, l'eau ruisselante apporte l'argile par infiltration à travers les pierres. Dans la partie constituée de terre brunâtre (au centre de la couche), on trouve un nombre important de gros fragments de briques historiques -provenant sans doute de la margelle d'époque ou d'un carrelage- ; quelques tessons de verre récents (XIXe/XXe siècles) et d'autres déchets en moindre quantité (ex : bouts de métal). La partie argileuse est, quant à elle, jugée stérile car on n'y décèle que très peu d'inclusions culturelles comme de longs morceaux de métal, si ce n'est un côté de chaussure en plastique datant de la période contemporaine (XXe siècle).

5^{ème} couche

Cette couche se situe à **4,65 m** à partir de la surface. La matrice est jaunâtre, sablonneuse et fluide, avec inclusion de plusieurs tessons de bouteilles en verres récents (XIXe), des morceaux de métal, en particulier une pièce relativement importante qui aurait probablement fait partie de l'appareillage du puits (?), des pierres massives provenant du parement du puits, des fragments de briques (...margelles?), de nombreux cailloux. En tenant compte du mouvement de la nappe phréatique, il est possible d'admettre que les artefacts aient bougé.

6^{ème} couche

Elle a été mesurée à partir de la surface à **5,05 m**. La terre est de couleur brunâtre, début d'un sol brun/gris parsemé de quelques petits artefacts. La concentration de cailloux est très importante et forme une strate entièrement composée de caillasse. L'hypothèse d'une sorte de radier de drainage, permettant la filtration de l'eau sourdant de la nappe phréatique, est émise. Le fond de la couche a révélé du matériel : des tessons de terre cuite comme de la poterie à sucre, des tuiles plates, quelques fragments de briques (dont deux entières) et un morceau de tuyau à pipe gravé *L.Fi St O* (Fiolet Saint Omer), produit en France dans les années 1850.

7^{ème} couche

Elle a été mesurée à **5,60 m** de la surface. Couche composée essentiellement de terre sédimentaire brunâtre avec des inclusions de petites roches. On observe dans le parement du puits une pierre taillée en polissoir. Le matériel mis au jour se compose de tessons de verre récents (XIXe) ; une boudine de bouteille que l'on date à partir de 1848-1850 ; beaucoup de fragments de briques très fragmentés. La couche a aussi révélé un gros morceau de bois, une sorte de poutrelle exceptionnellement bien conservée, imbibée d'eau, d'environ 1 m ; sur laquelle on peut observer des marque de travail, de découpe, peut-être de clous (?).

8^{ème} couche

La mesure est de **5,75 m**. Un niveau de briques et d'éclats de pierre (en petite quantité) est mis au jour sur cinq cm de profondeur. Cependant, il a aussi révélé un guidon de cyclomoteur. La strate suivante est marquée par sa très forte concentration en bois, de petites (10 à 15 cm) et moyenne tailles (15 à 30 cm), allongés, plats, légèrement arrondis (peut-être des morceaux de tonneaux) ; 3 grosses poutrelles en bois (similaire à celle extraite de la 7^{ème} couche) de conservation excellente, de forme cubique. Leurs mesures s'échelonnent entre 1 m et 1,50 m ; des bouts de bois longs et plats, certainement des bardeaux, avec, pour la plupart (selon l'état de conservation), un trou (d'environ 2 cm de diamètre) sur l'une des extrémités pour y mettre une cheville. La couche a aussi révélé de petits bouts de verre dont un goulot de bouteille daté probablement du XVIIIe siècle, de fortes inclusions de charbon de bois et, en moindre mesure, de petites poches d'argile (notamment accolées aux morceaux de bois).

L'hypothèse émise est que les poutrelles proviendraient du mécanisme d'appui de la poulie du puits, lié à un système de tonneaux pour remonter l'eau. Les bardeaux, quant à eux, en constituaient la toiture. Tout ce mécanisme se serait, à un moment donné effondré, volontairement ou pas, emportant sur son passage briques, cailloux, tuiles et grosses pierres de la margelle.

Le puits mesure donc 1,53 m de diamètre; la profondeur atteinte à ce jour est de plus de 6 m. Il est construit de moellons en dolérite locale (grison) d'une circonférence moyenne de 15 cm. Sur la surface de certaines pierres, des indices de dressage nous indiquent que les pierres ont été probablement taillées pour la construction du puits. Des briques autour et à l'intérieur du puits révèlent l'existence d'une margelle pendant son utilisation. Le niveau d'eau se trouve à 3,50 m de la surface. L'analyse du contenu du puits nous permet de placer les couches historiques à partir de la 5^{ème} couche. Selon les artefacts sortis, la 8^{ème} et dernière couche date du XVIIIe siècle, tandis que les couches supérieures, notamment les 5^{ème}, 6^{ème} et

COUPE DU PUIT

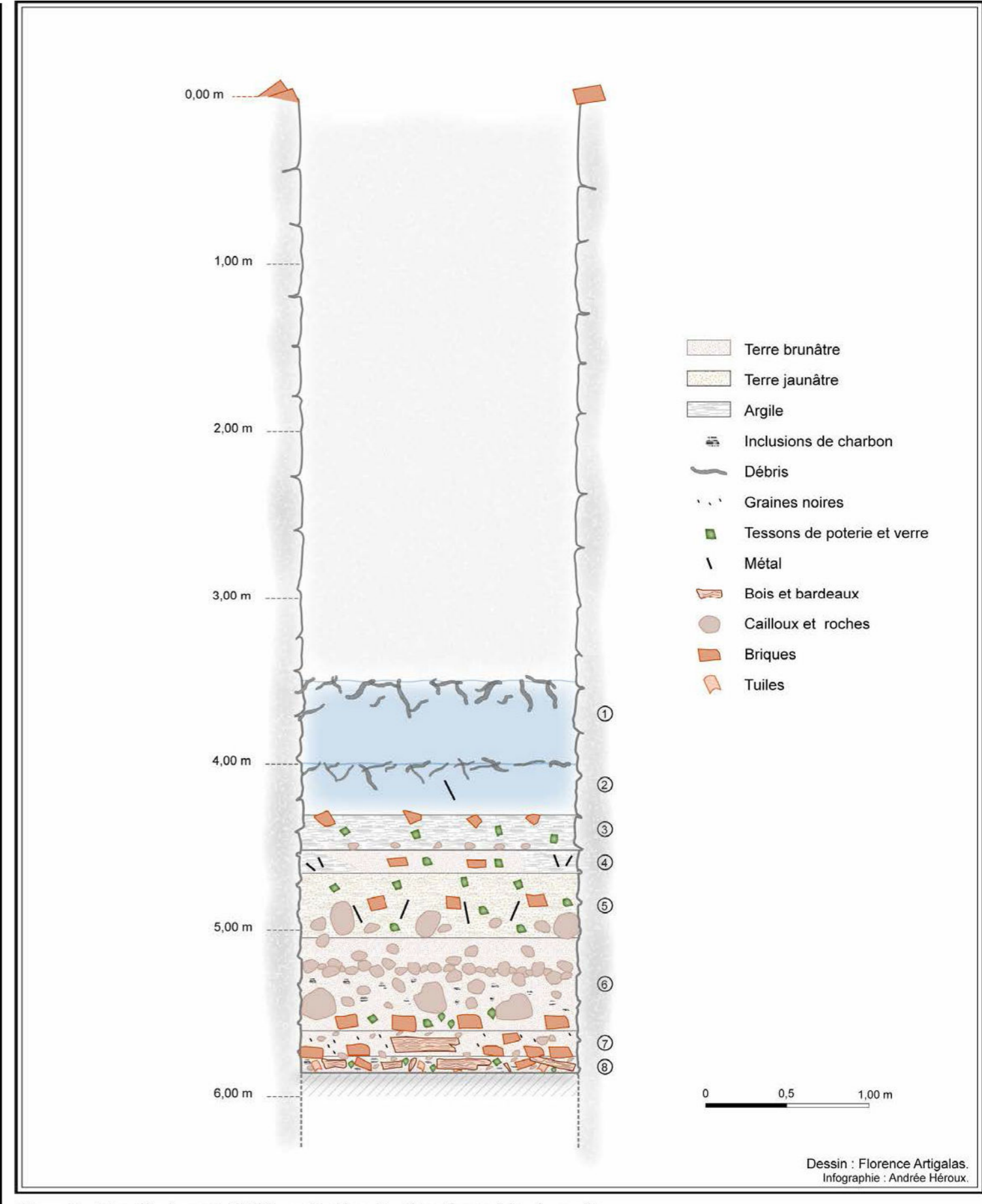
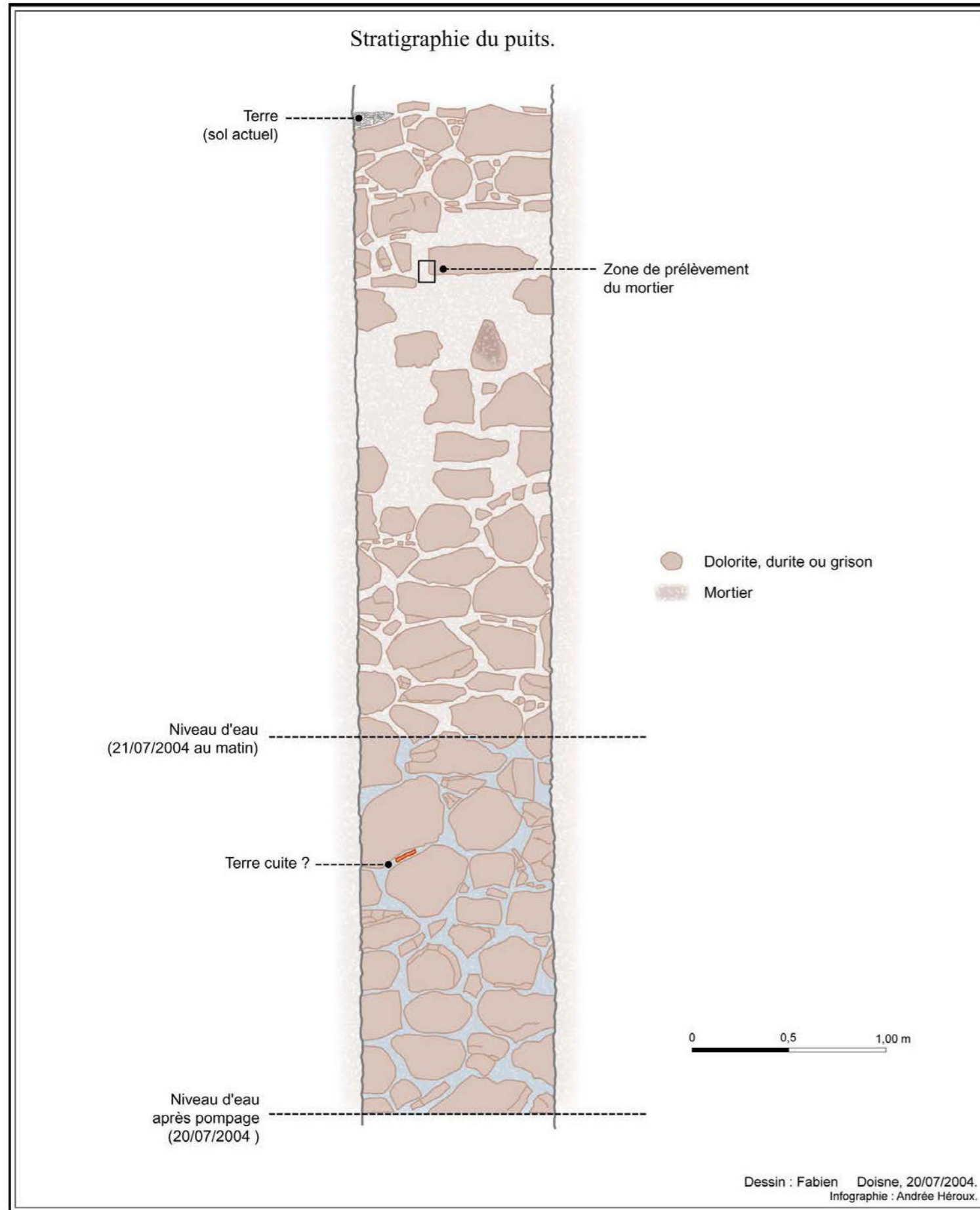


Figure 3. Moulin à vent 2003, opération 7. Stratigraphie du puits.

7^{ème} couches, datent du XIX^e siècle. Il semble plausible que le puits ait été construit au 18^e siècle. L'analyse des bois a permis de savoir que des essences de wapa et de maho noir ont été utilisées pour la construction du toit.

Le puits



Dispositif de vidange du puits



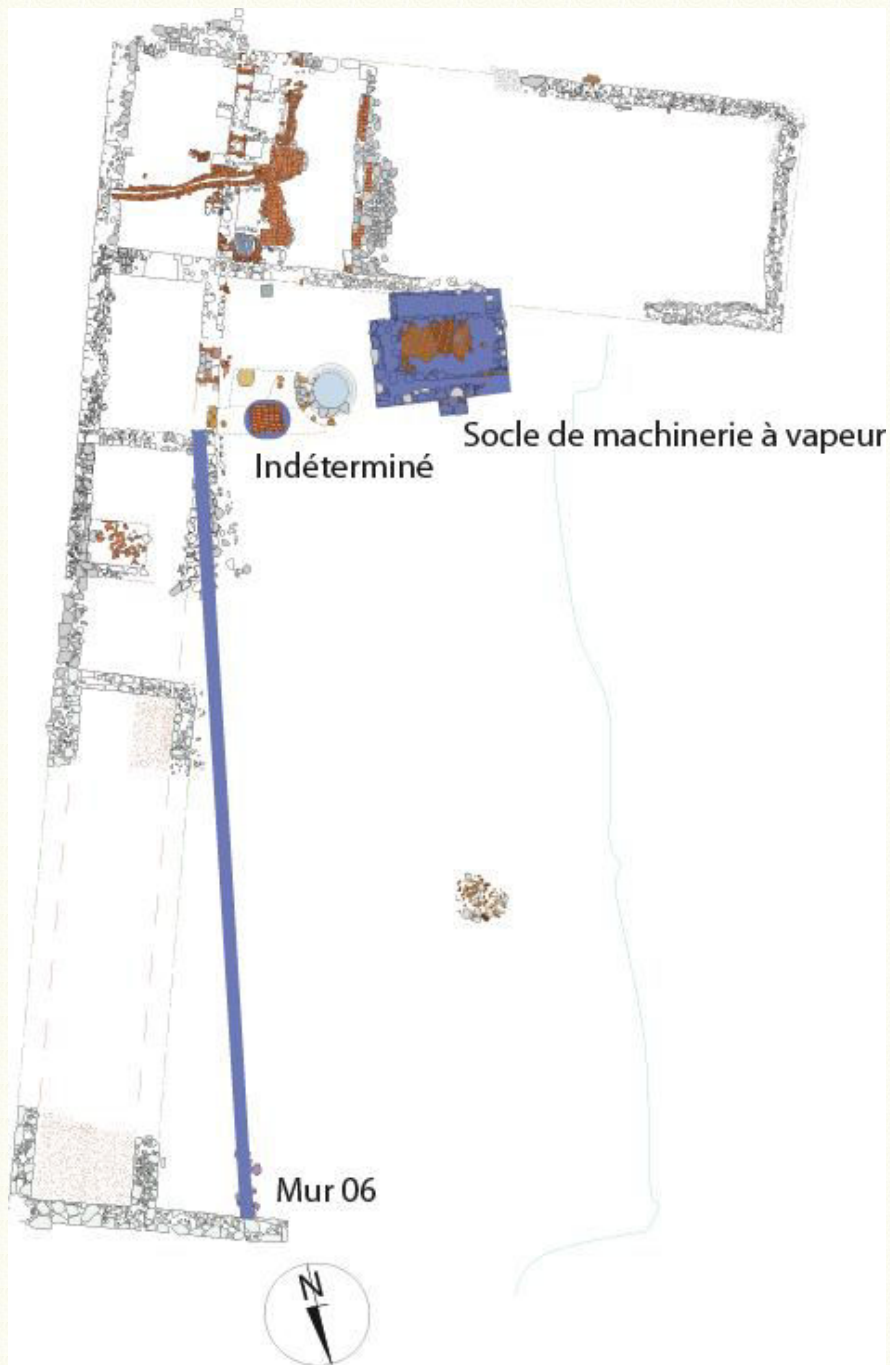
La fouille de l'intérieur du puits



Relevé du puits

Figure 21 : sondage du puits

5.2 Les structures XIXe :



5.2.1 La consolidation de la terrasse

Au cours de l'ensemble des campagnes de fouille une couche datant du XIXe siècle (mobilier) a été mise au jour dans presque tous les secteurs : US 1102, 1302, 0902, 1402, 1403, 0702. Elle se compose principalement de blocs de cuirasse ferrallitique et de grison, de briques, de mobilier métallique agricole. Elle est fortement contaminée par une couche de cendre grasse (1103, 1303). On émet l'hypothèse que, lorsque les frères Detelle s'installent sur la parcelle au début du XIXe siècle, ils nivellent la terrasse par un remblai de construction afin d'y construire leurs installations.



Figure 22 : remblai de construction de la terrasse XIXe



Figure 23 : vue du remblai de construction derrière l'embranchement mur 17

5.2.2 Socle machine à vapeur

Ces structures ont été mises au jour en deux temps : en 2004, à la suite de la découverte d'un soubassement en pierre lors de l'intervention des gendarmes dans le cadre d'une procédure judiciaire (zone 1), puis en 2008, lors de la reprise du secteur de fouille (zone 18 et 19). En effet, en 2004, seule la moitié du bâtiment avait été dégagée. En 2008, l'ensemble de la structure a été mise au jour.

- **Description des US :**

US 0101 = 1801 : Couche humifère noire, régulière, meuble et granuleuse avec une forte présence de racines, de feuilles et de cailloux. On note des fragments de briques, de tuiles et de plomb en grande quantité. Cette couche a été dégagée à la micro-pelle et a permis de mettre au jour l'US 0102.

US 0102 : Remblai de destruction recouvrant le bâtiment. La matrice est brun-rouge, jaunâtre par endroits, hétérogène avec une forte présence de cailloux, de sable, d'éclats de cuirasse ferrallitique, de briques et de tuiles. Sous cette couche est apparue en 2008 l'US 1901.

Entre les murs 20/13, 25, 23 et 26 a été mis au jour un espace qui a révélé les couches sédimentaires suivantes :

US 1802 : Couche cendreuse noire avec mobilier métallique posé à plat. Présence d'une couche de potasse (?) de 10 cm d'épaisseur environ contre le mur 13.

US 1803 : Argile rubéfiée rouge, jaune-vert vers le mur 26, compacte. Céramiques posées à plat dessus.

US 1804 : Niveau naturel. Mise au jour de l'assise de fondation débordante du mur 13.

- **Description du socle**

Mise au jour d'un soubassement de bâtiment construit en moellons de cuirasse ferrallitique. Les murs sont à double parement avec un remplissage de blocage. L'appareil est incertain sur une assise visible posée à plat. Les moellons sont à vifs, liés par des joints en terre argileuse, des fragments de briques et des cailloux. Ce bâtiment mesure 5,5 m de long sur 3,50 m de large pour le parement extérieur. Il présente un seuil sur la façade nord.

Mur 21-22-23-24 : Cet ensemble est construit d'un seul tenant. Il est composé de 2 assises de fondation en moellon de cuirasse ferrallitique séparées d'une dizaine de centimètres par un remplissage argilo-sableux, brun-gris, avec cailloux roulés, quelques fragments de briques et de tuiles. La matrice est très compacte. Un socle en briques s'appuie contre les quatre murs. Un seuil est accolé au mur 21.

US 1901 : Dallage en briques (0,20 x 0,10 x 0,05). Deux zones circulaires de briques rubéfiées, d'un mètre de diamètre environ, sont visibles de chaque côté de la structure. On émet l'hypothèse de l'emplacement de deux chaudières à vapeur.

US 1902 : Niveau sableux avec forte inclusion de fragments de briques plus ou moins de même taille. Présence de cailloux et de clous.

US 1903 : Couche sableuse jaune-brun.

US 1904 : Argile rubéfiée rouge.

Les US 1902, 1903, 1904 sont des couches successives de préparation à la pose du dallage en briques 1901. En 2004, ces couches avaient été observées : US 0105.

Le seuil : Cet aménagement est composé de deux blocs de cuirasse ferrallitique (1,15 m x 0,89 m x 0,57 m) posés à plat. L'appareil est réglé sur une assise visible. Les moellons sont à vif liés par une matrice en argile, des fragments de briques, de céramiques et des cailloux. Les deux blocs présentent des extrémités arrondies au niveau de leur jonction avec le mur nord. Une gouttière semble avoir été aménagée dans le seuil.

Cet ensemble n'est pas parallèle à la sucrerie, mais de biais, et s'appuie en deux points contre le mur 13/20, délimitant ainsi un espace (zone 18) – mur 25 et 26. Les deux zones de briques rubéfiées sont bombées et font penser à l'emplacement de chaudière verticale et cylindrique ; la zone 18 fait penser à un espace pour des engrenages. On serait donc en présence d'un socle de machinerie à vapeur. Or, l'inventaire de l'habitation des frères Detelle²³ ne mentionne pas l'utilisation de machine à vapeur. Toutefois, cette structure semble identique à celles que l'on retrouve en prospection sur d'autres habitations utilisant les machines à vapeur. Cela expliquerait la présence de la couche charbonneuse et grasse qui recouvre et contamine le remblai de destruction XVIIIe du bâtiment 2.

Mur 25 et 26 : Composés d'une seule assise en moellons de cuirasse ferrallitique accolée d'un côté au mur 13, de l'autre au mur 23, ils délimitent un espace rectangulaire dont la fonction reste indéterminée : espace pour les engrenages ? Support de machines ? Réservoir ?

²³ V. Bigot, *L'habitation Loyola après le départ des jésuites*, mémoire de maîtrise, Paris I, 2004.



Figure 24 : vue d'ensemble de la structure. On remarque sa position de biais par rapport au mur XVIII^e (mur 13) et les deux zones de briques rubéfiées.



Figure 25 : vue du seuil accolé au mur 21. On remarque un aménagement (une gouttière ?) On remarque également que les zones de briques rubéfiées sont légèrement bombées.



Figure 26 : détail du sol préparatoire 1904



Figure 27 : détail de la couche 1802



Figure 28 : coupe nord sud zone 18



Figure 29 : couche de potasse

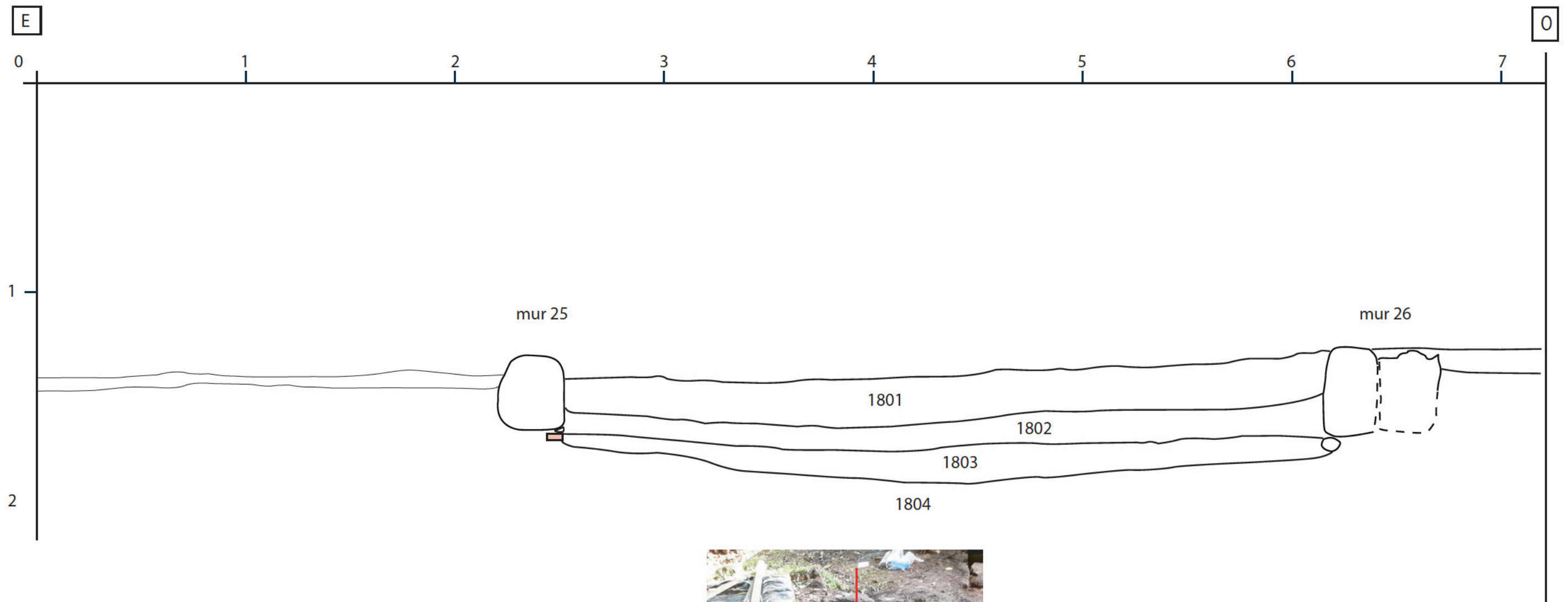








Figure 30 : niveau naturel. On aperçoit la tranchée de fondation du mur 13.

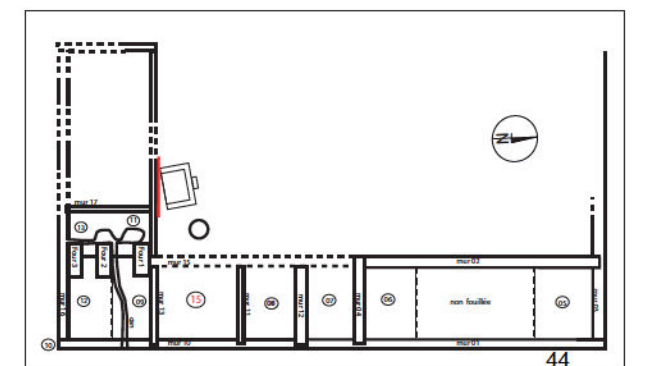
Relevé en plan du socle de machinerie

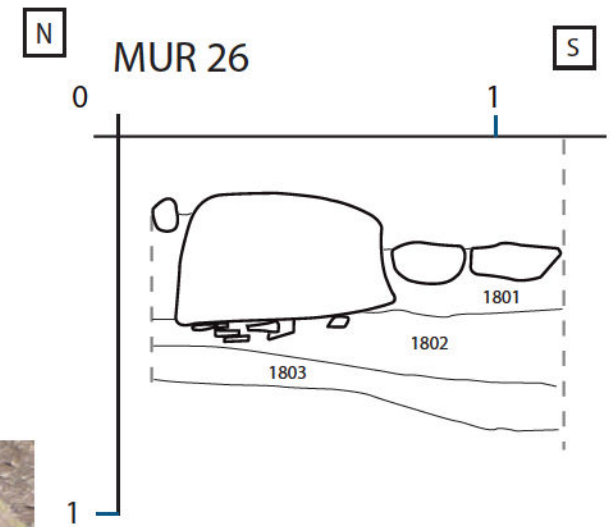
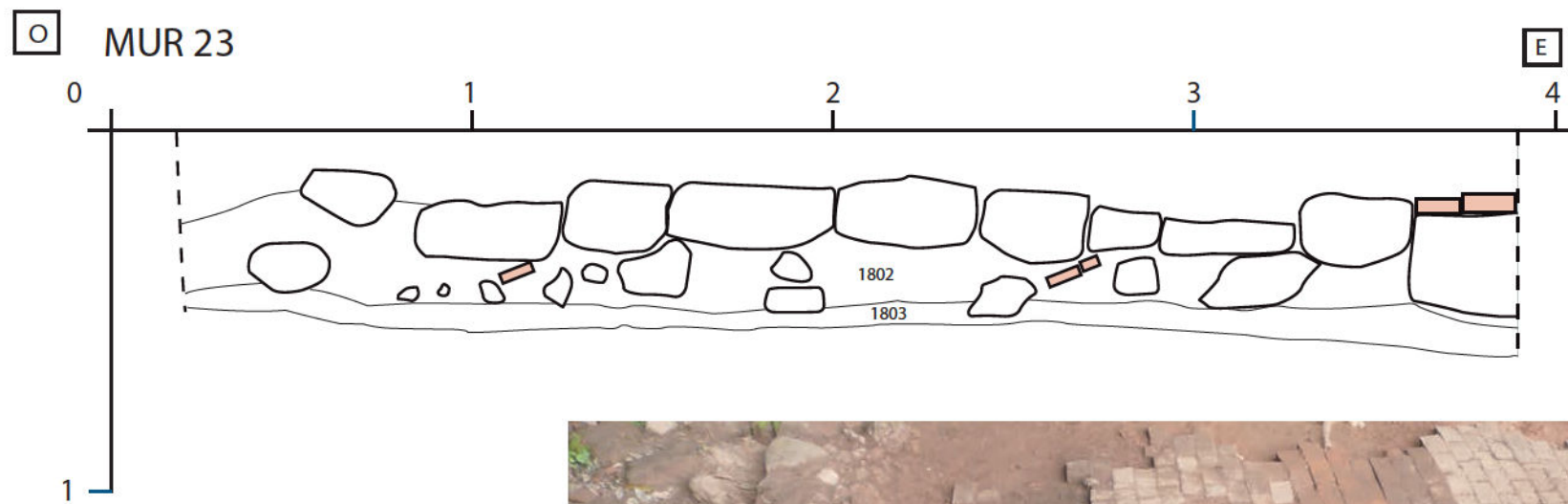
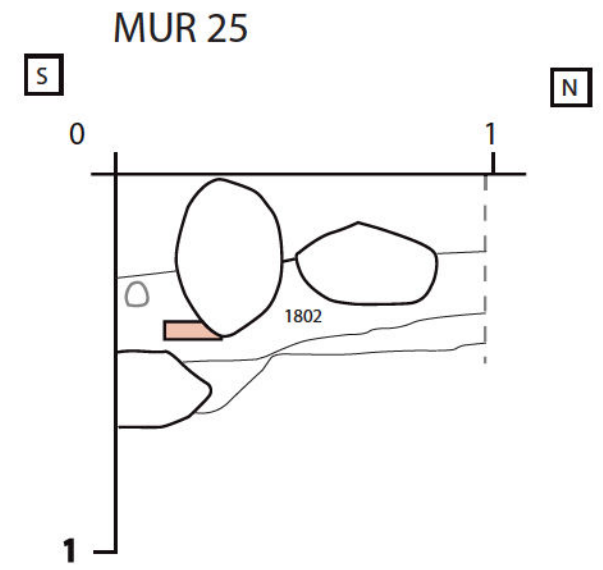
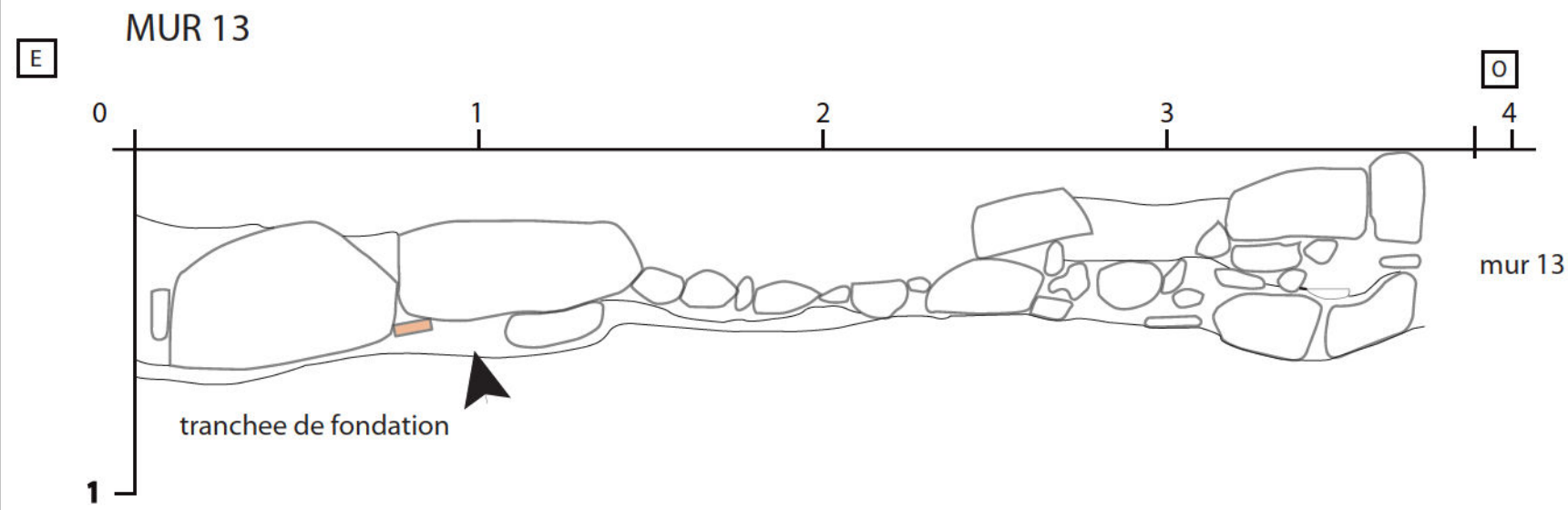








REMIRE-MONTJOLY Moulin à Vent 07 / 2008 -1/100	
MŽtal	Surface rubŹfiŹe
Roche ferralitique	Roche calcaire
Grison	Terrasse XIXme
Briques	Limite de fouille
CŹramique	

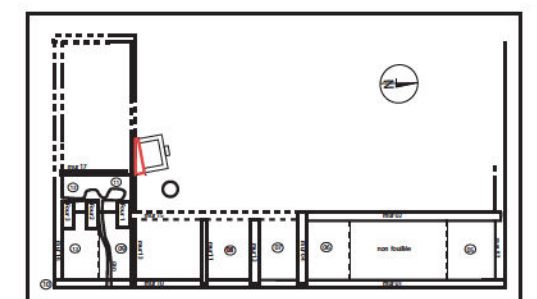


Moulin a Vent 2008	
	Roche ferralitique
	Grison
	Briques
	Limite de couche
	Niveau de sol
	Limite de fouille
Releve : Clara Samuelian	
Ech: 1/20e	

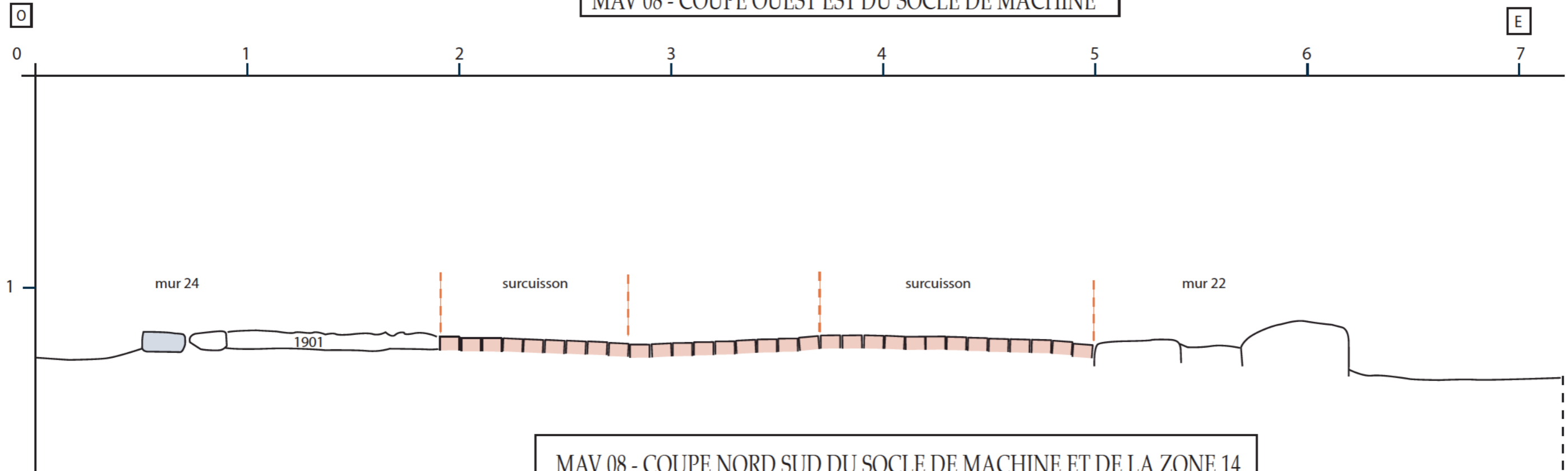




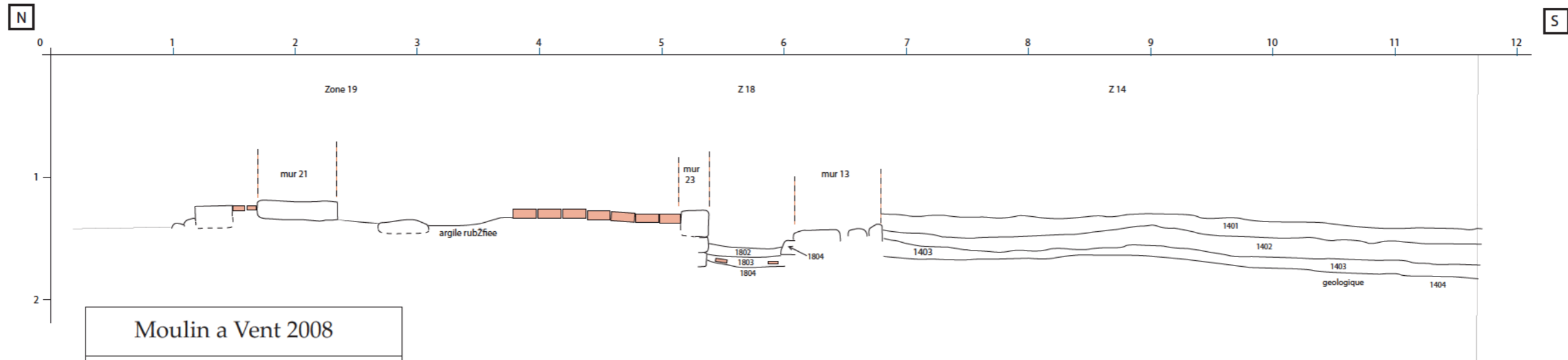
Moulin à eau t2008	
	Rocherie traditionnelle
	Grison
	Brique
	Limite de fouille
	Niveau de sol
	Limite de fouille
Relèvement en coupe	
Echelle 1/20e	







MAV 08 - COUPE OUEST EST DU SOCLE DE MACHINE



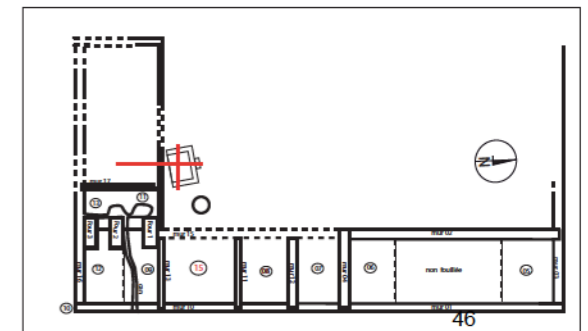
MAV 08 - COUPE NORD SUD DU SOCLE DE MACHINE ET DE LA ZONE 14



Moulin a Vent 2008

-  Roche ferralitique
-  Grison
-  Briques
-  Limite de couche
-  Niveau de sol
-  Limite de fouille

Releve : N Cazelles
Ech: 1/20e



5.2.3 Mur 06 :

Face au parement extérieur du mur 02 (angle nord du bâtiment 1), a été mis au jour un mur à double parement composé de blocs de cuirasse ferrallitique et de grison, réglés sur trois assises visibles posées à plat et à vif. La tranchée de fondation du mur est visible dans les bermes de la tranchée 2. Ce mur mesure environ 0,50 m de large. Il n'a été dégagé que sur 2,50 m de long. Sa structure architecturale est très différente de celle du bâtiment. Il est probablement postérieur (XIX^e siècle).

US 0506 : Tranchée de creusement.

US 0507 : Parement est du mur.

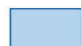









En 2009, le mur 06 est apparu butant contre le mur 15 du bâtiment 2 de la sucrerie. Le relevé d'ensemble des murs montre que le mur 06 est parallèle au mur 22 du socle de la machinerie à vapeur. Sa fonction reste problématique et de nouveaux sondages seraient nécessaires pour en comprendre le sens.

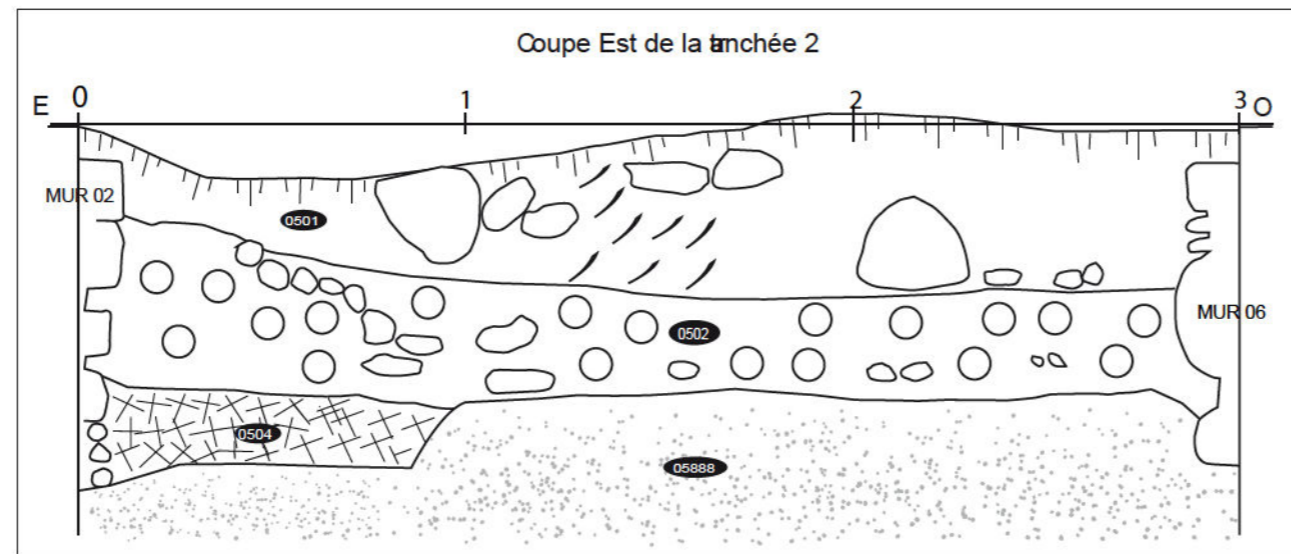
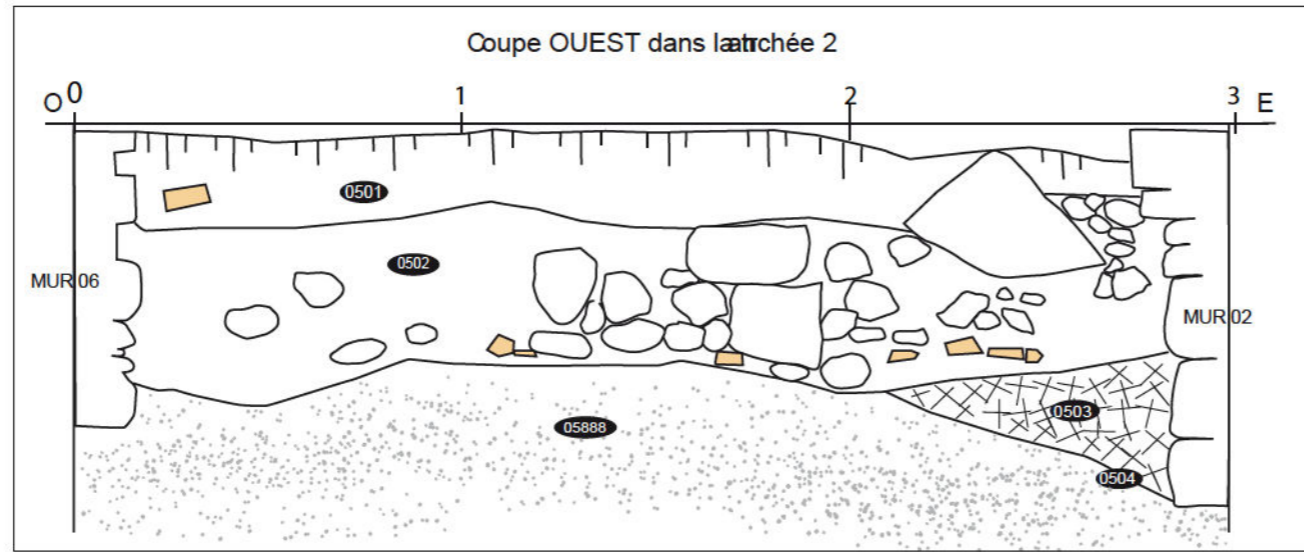


Figure 31 : mur 06

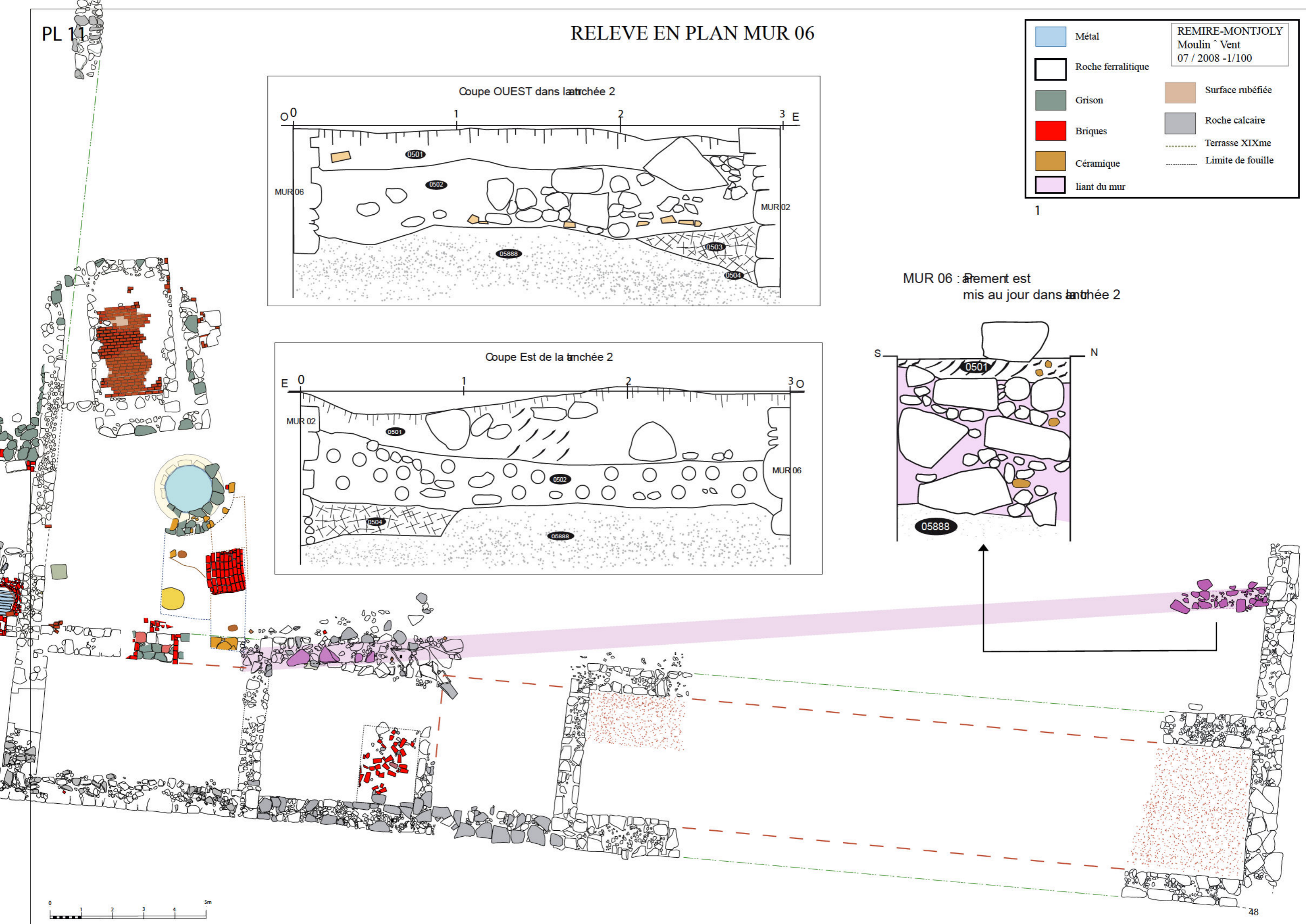
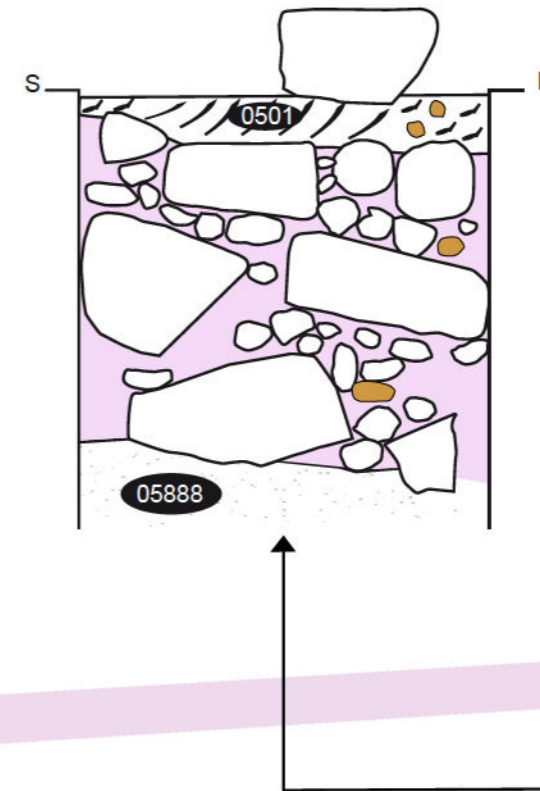


Figure 32 : parement extérieur du mur 02, on observe une différence dans la technique de construction

	Métal	REMIRE-MONTJOLY Moulin ^ Vent 07 / 2008 -1/100	
	Roche ferritique		Surface rubéfiée
	Grison		Roche calcaire
	Briques		Terrasse XIXme
	Céramique		Limite de fouille
	liant du mur		



MUR 06 : ~~à~~ement est
mis au jour dans tranchée 2



5.2.4 Niveau de circulation

US 0118 ≈ 2105 : Entre le puits et le socle de machinerie, comme entre le puits et le bâtiment 2 de la sucrerie, une aire de circulation a été mise au jour. C'est une matrice argileuse brun-rouge, compacte, hétérogène avec une forte concentration de cailloux et de fragments de briques et de tuiles. On note la présence d'une zone rubéfiée au sud du pavillon (1 m x 0,5 m).

En 2009, un sondage réalisé entre le puits et le bâtiment 2 de la sucrerie a révélé une structure dont l'identification et la datation restent problématiques.

US 2101 : Couche humifère, aérée avec un fort réseau racinaire et un mobilier abondant. Présence d'un cailloutis, peut-être un résidu du sol de circulation de la terrasse au XIX^e siècle.

US 2102 : Remblai de destruction composé d'une couche argileuse beige sombre, compacte, avec un cailloutis et un amas de briques. Présence d'une lentille de chaux.

US 2103 : Couche argileuse rouge, grasse, posée sur des briques posées à plat. Il semblerait que ce soit un résidu d'une aire de gâchage (?).

US 2104 : Niveau construit de briques posées à plat, en cuvette, dont la fonction est indéterminée car il n'a pas été entièrement fouillé, il est pris dans la berme. Cependant, il se situe chronologiquement au-dessus du niveau jésuite mais sous le niveau XIX^e. Peut-être pendant la période d'abandon de la sucrerie ? Ce sondage devra être repris ultérieurement.

US 2105 : Sol en terre battue avec céramiques posées à plat. S'appuie contre la margelle du puits. Niveau de circulation de la période jésuite.

Cette zone a révélé beaucoup d'informations mais sur une petite surface. Elle devra donc être reprise dans un sondage plus important pour mieux comprendre la circulation à l'intérieur du bâtiment et à l'extérieur, côté terrasse.

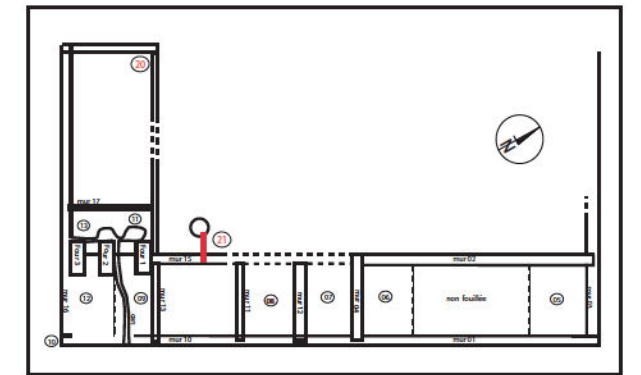
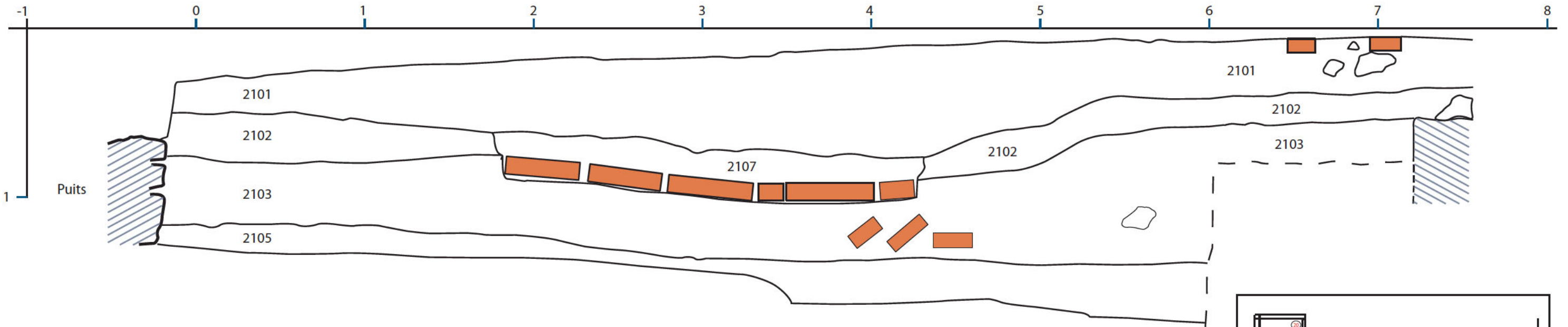


Figure 34 : dégageement de la couche humifère



Figure 33 : mise au jour de la couche d'argile rubéfiée (2103) et de la structure en briques (2104)

STRUCTURE INDETERMINEE



Moulin à eau t2009	
	Roché e rh itique
	Grison
	Brique
	Limité e ouche
	Niva d e ol
	Limité é ouille
Rè e L m à re Ech1/ 20e	

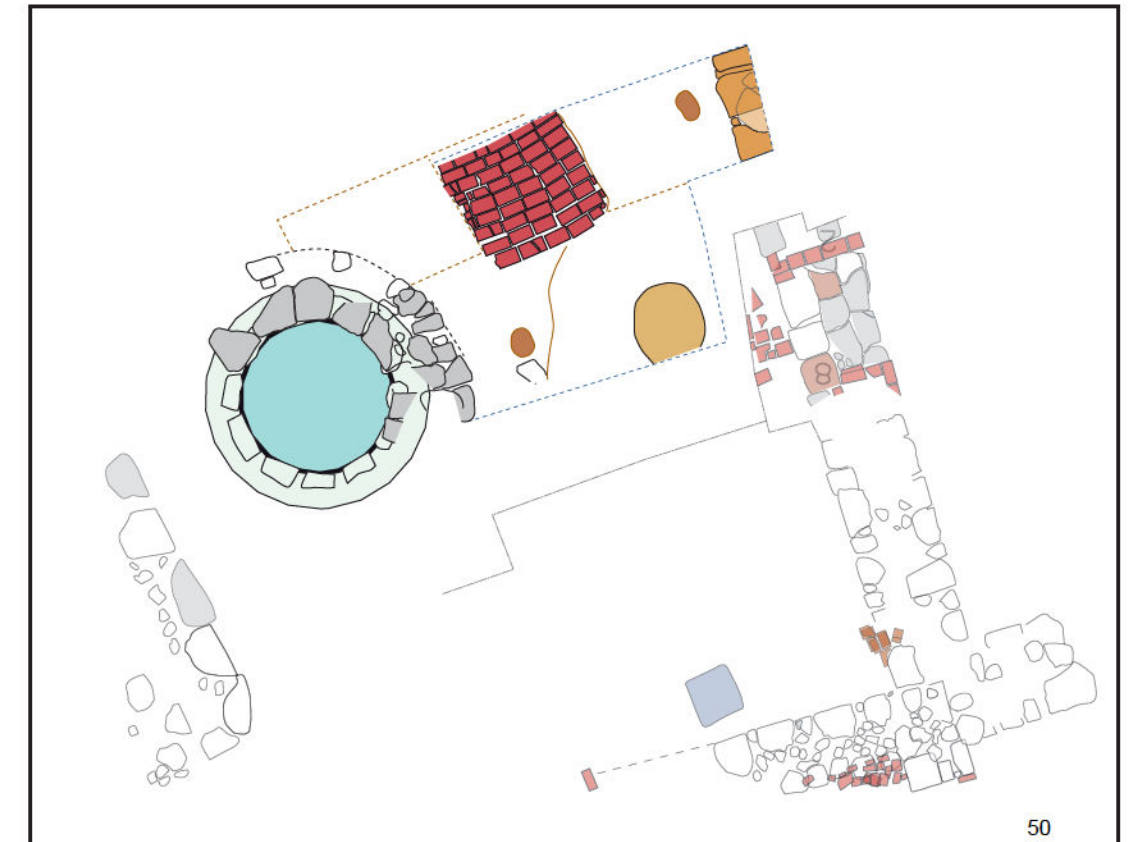




Figure 35 : mise au jour du remblai de destruction sur le niveau de circulation XVIIIe.



Figure 36 : structure en briques en cuvette entre le niveau XIXe et le niveau XVIIIe.

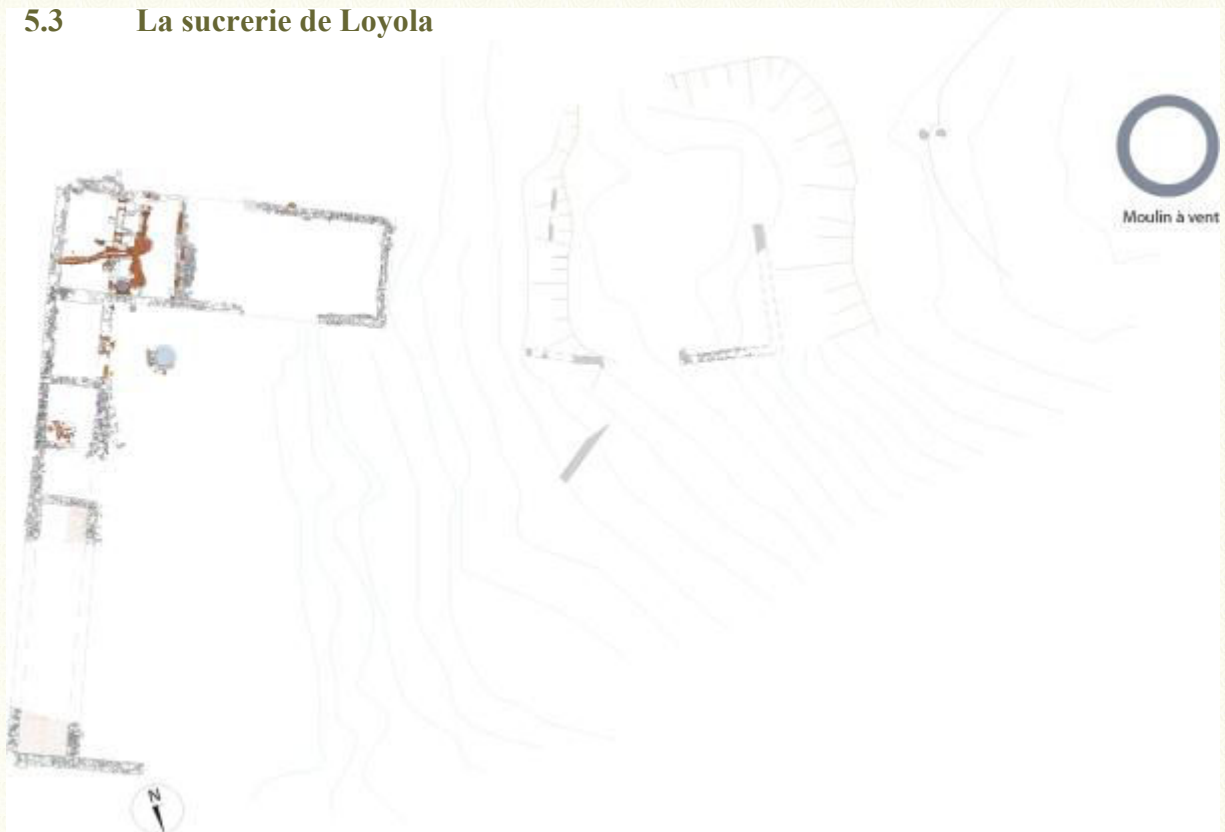


Figure 37 : lentille de chaux sur le niveau de destruction.



Figure 38 : Détail de la structure qui se poursuit sous la berme.

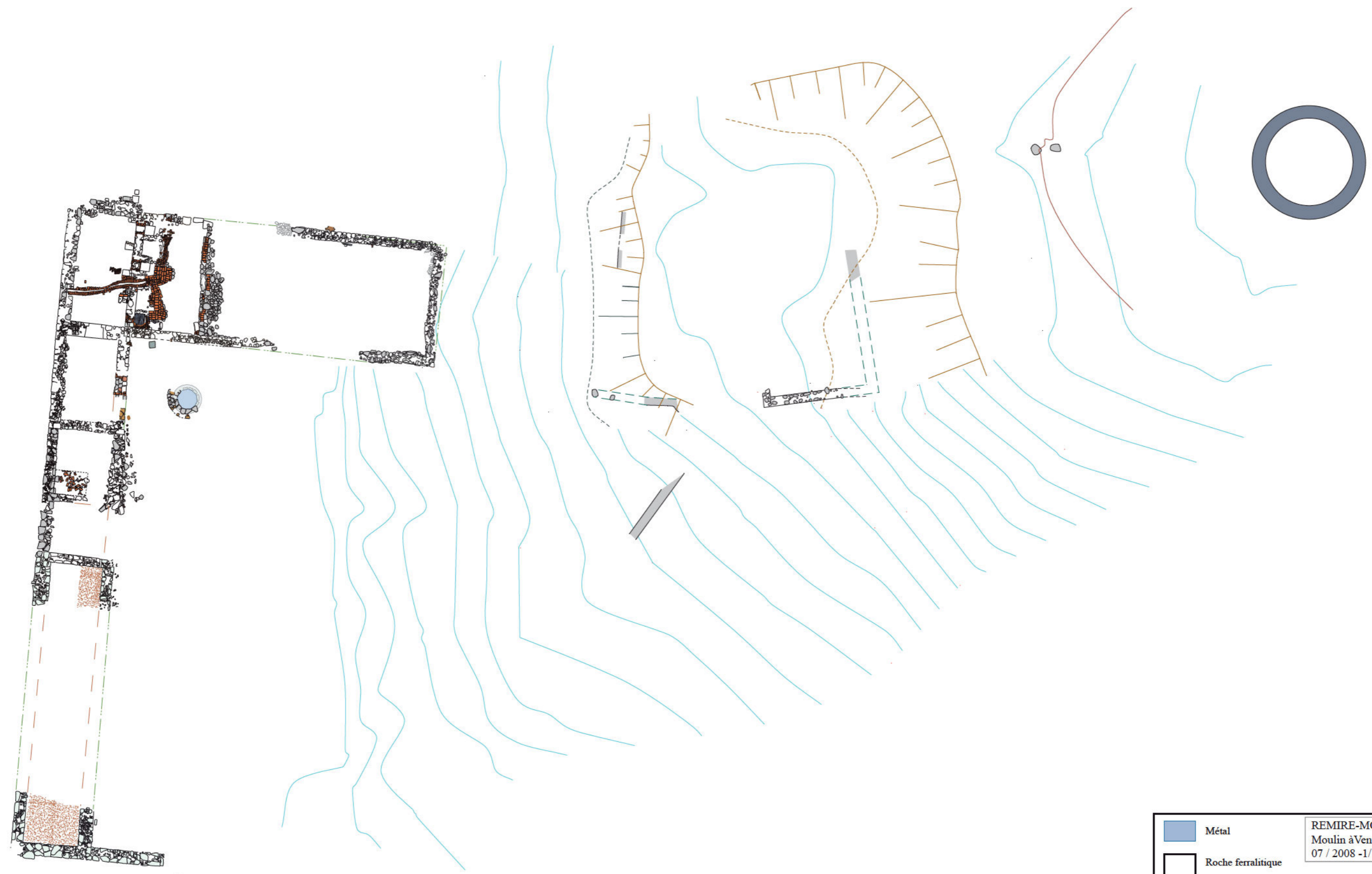
5.3 La sucrerie de Loyola



Les dépouillements d'archives réalisés à ce jour par Yannick Le Roux n'ont pas permis de mettre au jour des inventaires ni des témoignages portant à proprement parler sur la sucrerie. Nous avons toutefois quelques mentions affirmant que les jésuites produisaient du sucre sur la colline du moulin à vent, qu'en 1655 ils déménagent la sucrerie à Saint Régis sur la Comté et que la sucrerie était *ostentatoire*. Sur la carte de Dessingy²⁴, réalisée à la fin des années 1760, et datée de 1770-1771, figure avec précision la petite colline au sommet de laquelle on distingue une construction légendée : «*ancien moulin*». Les données issues des fouilles sont donc fondamentales pour comprendre l'architecture et le fonctionnement de cette manufacture.

Le site de la sucrerie est éloigné de plusieurs centaines de mètres de la zone résidentielle sur la colline lui faisant face. Cet éloignement est lié à l'implantation du moulin à vent, placé obligatoirement au sommet d'une éminence, mais aussi en raison des risques d'incendie et de la pollution olfactives. Les vestiges architecturaux qui ont été retrouvés et qui ont été identifiés comme appartenant à la sucrerie de Loyola comprennent un moulin à vent et deux grands bâtiments connectés entre eux. Les religieux n'ont conservé auprès de leur maison que l'étuve et la purgerie (retrouvées et identifiées lors des fouilles de la partie résidentielle en 1997-1998), probablement pour mieux surveiller ces denrées précieuses que sont le sucre et le tafia.

²⁴ Dessingy, Géographe du Roi. Carte topographique de l'Ile de Cayenne ; 1770. ANSOM. Aix.



	Métal	REMIRE-MONTJOLY	
	Roche ferritique	Moulin à Vent	
	Grison	07 / 2008 -1/100	
	Briques		Surface rubéfiée
	Céramique		Roche calcaire

Relevé en plan au théodolite laser et au pantographe - Georges Lemaire
 Infographie G. Lemaire, N. Cazelles

5.3.1 Le moulin à vent

Les champs de cannes à sucre étaient principalement implantés sur les collines entourant l'habitation. Les jésuites exploitaient des terrains bien exposés au soleil ce qui augmentait la teneur en sucre des cannes. La récolte se déroulait en effet sans délai, dès leur mûrissement. Une fois coupées, les cannes étaient broyées : cette opération, nommée aussi «roulaison», était effectuée dans le moulin par trois cylindres verticaux alignés, les rolles. Il y avait toujours deux passes pour bien exprimer le jus de canne ou vesou.

Le moulin à vent est un moulin-tour en maçonnerie, relevant d'un modèle très ancien. Le gros-œuvre est réalisé en gros blocs taillés de cuirasse ferrallitique. Nous avons observé au pied de la colline, à la transition avec la terrasse du bas, des traces d'exploitation de la cuirasse ferrallitique. Sur d'autres habitations de la même période, nous avons fait les mêmes observations. Cette pratique se perpétue tout au long du XIXe siècle. Des briques forment les voussures des deux portes et des trois niches. Des pierres taillées en calcaire madréporique ont été employées pour les jambages des portes. L'examen des matériaux de construction montre l'usage d'un liant et d'un enduit en mortier de chaux à base de madrépores. Le calcaire et le corail n'étant pas naturellement présents en Guyane, ces blocs proviennent probablement des lestages de bateaux laissés au port : pratique attestée par de nombreux textes. Pour des raisons financières, aucune analyse n'a été faite de ces calcaires pour connaître leur provenance.

Le premier étage est éclairé par un oculus en forme d'ellipse. Au dessus, a été installée une plaque de fondation portant l'inscription : ANNEE 173[?] IHS, nous donnant la date de construction et le nom des propriétaires, IHS étant la devise des Jésuites *Isus Hominum Salvator* (Jésus sauveur de l'Homme). Le sommet de la tour est orné d'une lucarne aveugle en roche latéritique en forme de cœur : le Sacré-Cœur de Jésus. Les jésuites inscrivent ici un message politique fort, car à cette période, ils sont au centre d'une polémique sur le culte du Sacré-Cœur que Marguerite-Marie Alacoque a eu en révélation en 1675.

L'intérieur du bâtiment est accessible par une grande porte en plein cintre. Les piédroits sont très érodés ce qui dénote une utilisation assez intensive. Deux niches sont aménagées dans l'épaisseur des embrasures, leur rôle n'a pas été élucidé. On peut supposer que la grande niche, située au fond de la pièce du premier niveau, devait abriter le système d'éclairage (bougie, flambeau ou lampe à huile). L'ouverture très étroite et très longue qui perce la façade du côté des ailes du moulin avait pour fonction de faciliter le démontage de la machine, particulièrement l'arbre du moulin, pièce monoxyde de plus de six mètres de longueur. Les traces de poutres et de solives marquent les emplacements des planchers des

deux niveaux supérieurs, accessibles par un escalier dont le dessin en ligne brisée est encore visible sur le mur. Le parement intérieur était entièrement enduit de mortier.

Le sommet du mur du moulin porte les traces du système de rotation de la toiture. Cette dernière était orientable pour capter au mieux les vents évoluant dans le secteur est, nord-est. A l'opposé, une grande queue en bois permettait ce mouvement. On a reconstitué, sur la base de moulins antillais, l'aspect que devait avoir ce moulin au moment de son fonctionnement. Le jus de canne (vesou) était acheminé vers la sucrerie par gravité au moyen de canalisations en bois (dalles) jusqu'à la sucrerie, 75 mètres plus bas.



Figure 39 : vue du moulin à vent



Figure 40 : reconstitution en 3D réalisée par Aurélien Le Roux



Figure 41 : restitution proposée par le dessinateur Patrice Pellerin



Figure 42 : détail des jambages



Figure 43 : détail de la deuxième ouverture

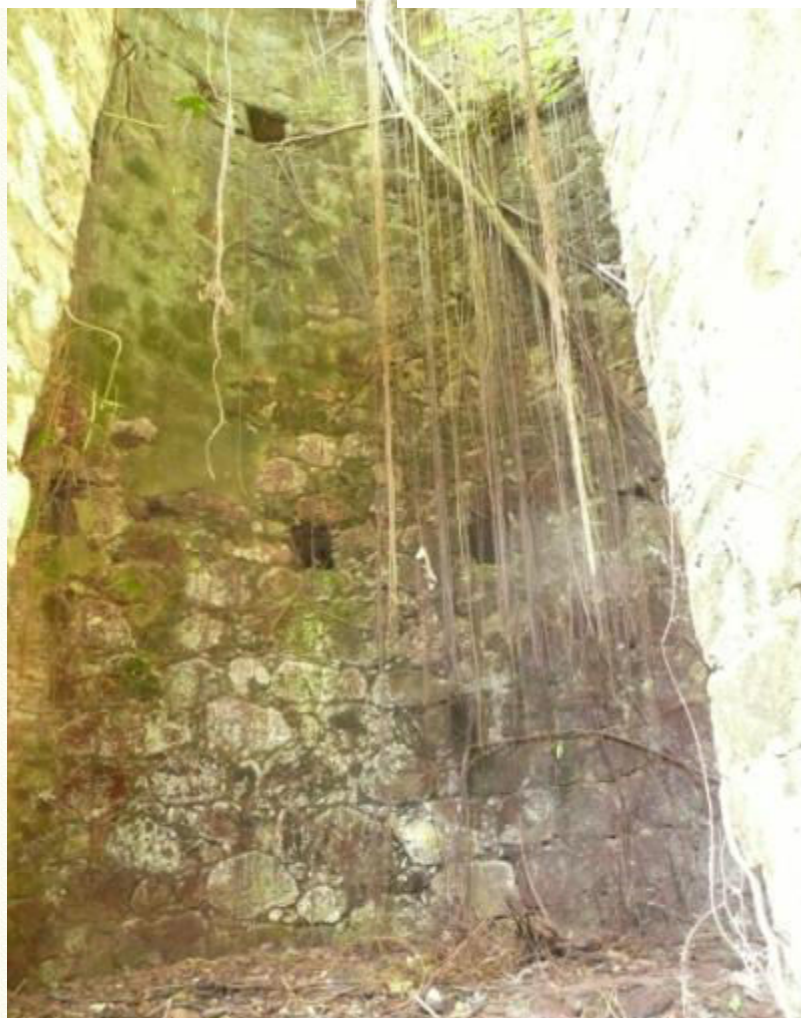


Figure 44 : vue de l'intérieur du moulin

Selon les données textuelles, il est fait mention, sur les habitations importantes, d'au moins deux moulins à broyer la canne : une machine à énergie hydraulique ou éolienne, qui permettait au colon d'afficher sa réussite économique et sociale, et un ou deux moulins à bêtes. Ces derniers étaient indispensables pour renforcer les capacités des sucreries mais surtout pour faire face aux défaillances du matériel des moulins de prestige.²⁵ Les inventaires des biens de l'habitation Loyola signalent la présence de nombreux animaux de trait : 30 chevaux de travail et 37 bœufs dénombrés en 1737.

En 2009, nous avons procédé au nettoyage de la zone située entre le moulin à vent et la sucrerie (Zone 23). On observe dans la colline l'aménagement d'une plateforme, mais elle est occupée par un énorme bosquet de bambous. Nous avons donc procédé au ratissage minutieux du sol et des flancs de la colline. Les traces de deux bâtiments sont apparues, ils semblent être de même architecture que la sucrerie. Nous avons relevé en plan ses structures mais aucun sondage n'a été réalisé. Cette découverte importante devra faire l'objet d'une fouille approfondie pour déterminer la fonction de ces bâtiments : enclos à bestiaux ? Moulin à manège ? Magasin de stockage ?



Figure 45 : nettoyage de la plateforme.

²⁵ La présence d'un double équipage dans les sucreries répondait aux mêmes impératifs de ne pas interrompre la production, en cas d'incident ou d'accident.



Figure 47 : apparition d'un alignement de blocs



Figure 46 : vue de détail



Figure 48 : mise au jour d'un nouveau bâtiment sur la plateforme.



Figure 49 : mise au jour d'un alignement de bloc dans les bambous.



5.3.2 La sucrerie

La sucrerie est composée de deux bâtiments formant un plan en L de 50 m de long sur 6 m de large (avec un espace de séparation aménagé de 4 m de large au milieu du bâtiment), avec un retour en L de 29 m de long sur 9.5 m de large.

5.3.2.1 Le bâtiment 1



- Description des US :

US 0501/ 0601 : Couche humifère argilo-sableuse, brun-noir, compacte et homogène, avec une forte présence de racines de bambous. Cette couche a été perturbée par la présence d'un dépotoir au pied des bambous dans l'angle nord (zone 5).

US 0602 : Remblai de construction de la terrasse, composé d'une matrice argileuse brune, régulière, meuble, hétérogène avec une forte présence de cailloux roulés. Cette couche se retrouve dans tous les sondages réalisés sur la terrasse (sondages 2003 ; tranchée 6).

US 0502 / 0603 : Remblai de destruction du bâtiment composé d'une matrice argilo-sableuse, brun-rouge, compacte, hétérogène avec une forte présence de cailloux, blocs de cuirasse ferrallitique, briques et tuiles. Dans la zone 5 : un instrument agricole en fer, ou lié au fonctionnement de la sucrerie, a été mis au jour contre le parement intérieur du mur 01 (ouest), ainsi que deux gonds de fenêtre et des cercles métalliques. Dans la zone 6 : on note une très forte concentration de briques et de fragments de poteries sucrières. De plus, on a mis au jour une pilette de quatre briques posées sur quatre rangées (*cf inventaire*).

US 0607 : Remblai de destruction présent à l'extérieur du mur 01 dans l'angle sud, équivalent à la couche 0603. Il a été fouillé sur une bande d'1 m sur 3,60 m le long du mur. Une zone rubéfiée a été mise au jour au nord du sondage d'1 m de long sur 0,80 m de large.

US 0510 : Sous l'US 0502 a été mise au jour une couche argilo-sableuse grise, aérée, hétérogène avec une forte présence de cailloux roulés. Sa texture rappelle les sols de préparation du ciment.

US 0515 : Contre le parement intérieur du mur est a été mise au jour une forte concentration de mobilier dont beaucoup de poteries sucrières, briques et tuiles, et trois fragments de chaux madréporique.

- Le bâtiment :

Le mur 01 (Ouest) :

Mur à double parement avec un remplissage de blocage. Ce sont des blocs de cuirasse ferrallitique et de grison, ébauchés et d'appareil, réglés sur six assises visibles à l'extérieur, et sur trois assises visibles à l'intérieur. Les blocs sont posés à sec, à plat et de chant. Ce mur est chaîné au mur 02 et s'appuie contre le mur 04. Il mesure environ 22,40 m de long dans son ensemble (zone 5 et 6), et 1,10 m de large. Il est conservé sur 1,30 m de hauteur depuis le niveau de fondation. Dans l'angle sud, on observe une ligne de rupture.

US 0504 : Tranchée de creusement dans le niveau géologique (US 05888), et visible dans la berme ouest de la tranchée 2.

US 0503 : Tranchée de comblement composée d'une matrice argileuse rouge, aérée, hétérogène avec une forte présence de briques, de blocs de roches éruptives et de cuirasse ferrallitique, de cailloux et de fragments de céramique.

US 0505 / 0606 : Parement extérieur du mur.

US 0516 / 0604 : Parement intérieur du mur.

US 0605 : Blocage.

Le mur 02 (nord) :

Même type d'architecture avec une assise visible à l'extérieur, et trois à l'intérieur. Il mesure environ 1 m de large, et il est conservé sur une hauteur de 0,90 m depuis le niveau de sol. Ce mur n'a été mis au jour que sur une longueur de 10 m : il semble se poursuivre vers l'ouest. Les sondages devront être poursuivis. Ce mur est chaîné au mur 01, et sert d'appui au

mur 03. Un mur tardif, peut-être du XIX^e siècle, s'appuie contre le parement intérieur dans son prolongement à l'ouest (mur 06).

US 0513: Parement intérieur.

US 0514: Blocage

US 0517: Parement extérieur.

Le mur 03 (est) :

Même type d'architecture avec trois assises visibles à l'extérieur, et trois à l'intérieur. Il mesure environ 22,40 m de long dans son ensemble (zone 5 et 6), et 1,10 m de large. Il est conservé sur une hauteur d'1 m depuis le niveau de fondation. Ce mur s'appuie contre le mur 02 et sert d'appui au mur 04. Il semble se prolonger vers le sud. Des sondages seront nécessaires pour nous permettre d'en comprendre les limites.

US 0518 / 0613 : Parement intérieur.

US 0519 / 0614 : Blocage.

US 0520 / 0615 : Parement extérieur.

Le mur 04 (sud) :

Même type d'architecture avec une assise visible à l'extérieur et à l'intérieur. Il mesure environ 6 m de long pour 0,60 m de large. Ce mur est chaîné au mur 03 et sert d'appui au mur 01.

US 0610 : Parement intérieur.

US 0611 : Blocage.

US 0612 : Parement extérieur.

Le niveau de circulation :

Niveau de circulation en terre battue rouge, compacte, mis au jour dans les angles nord (0509) et sud (0609). Une dame-jeanne entière était posée sur le sol dans l'angle sud. Elle est datable de la première moitié du XVIII^e siècle.

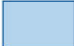








Ce niveau de circulation était posé sur un sol de chantier. Il est composé d'une matrice argileuse, très compacte, brune, hétérogène avec une forte présence de cailloux. Cette couche est posée sur le niveau géologique (05888 / 06888).

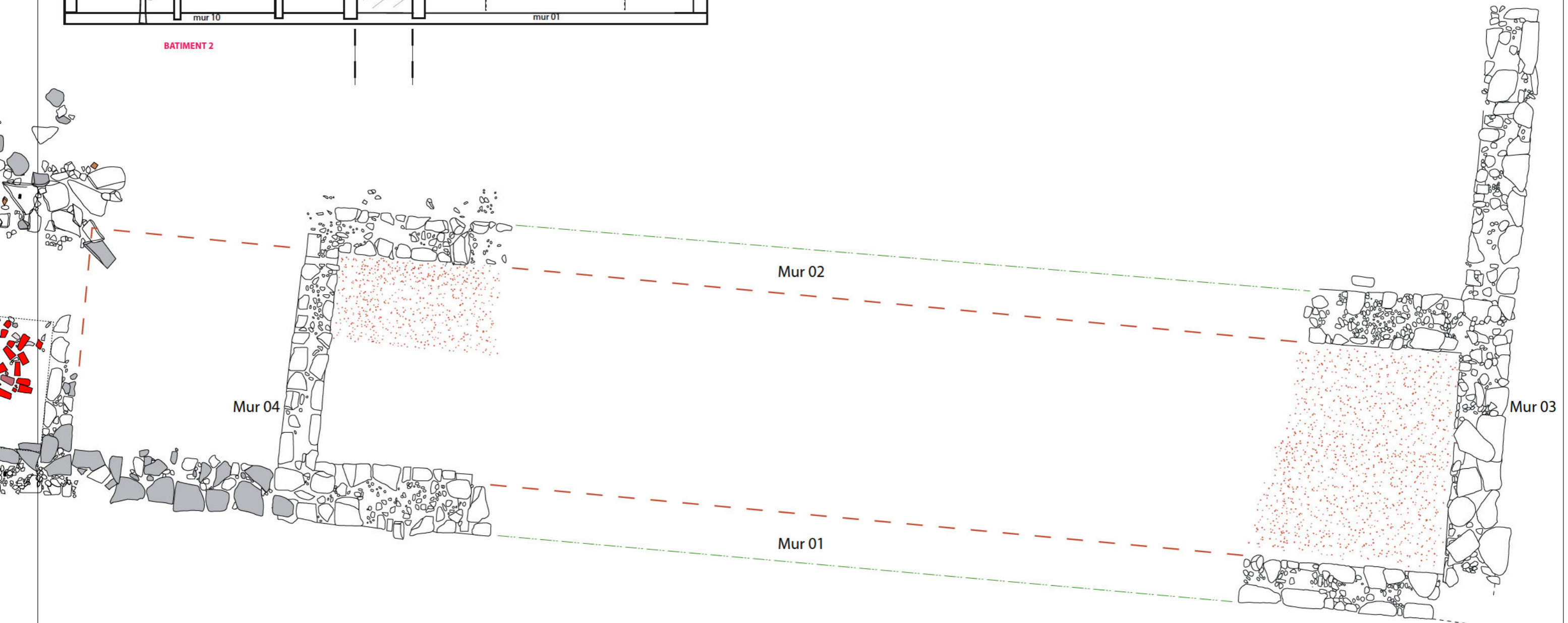
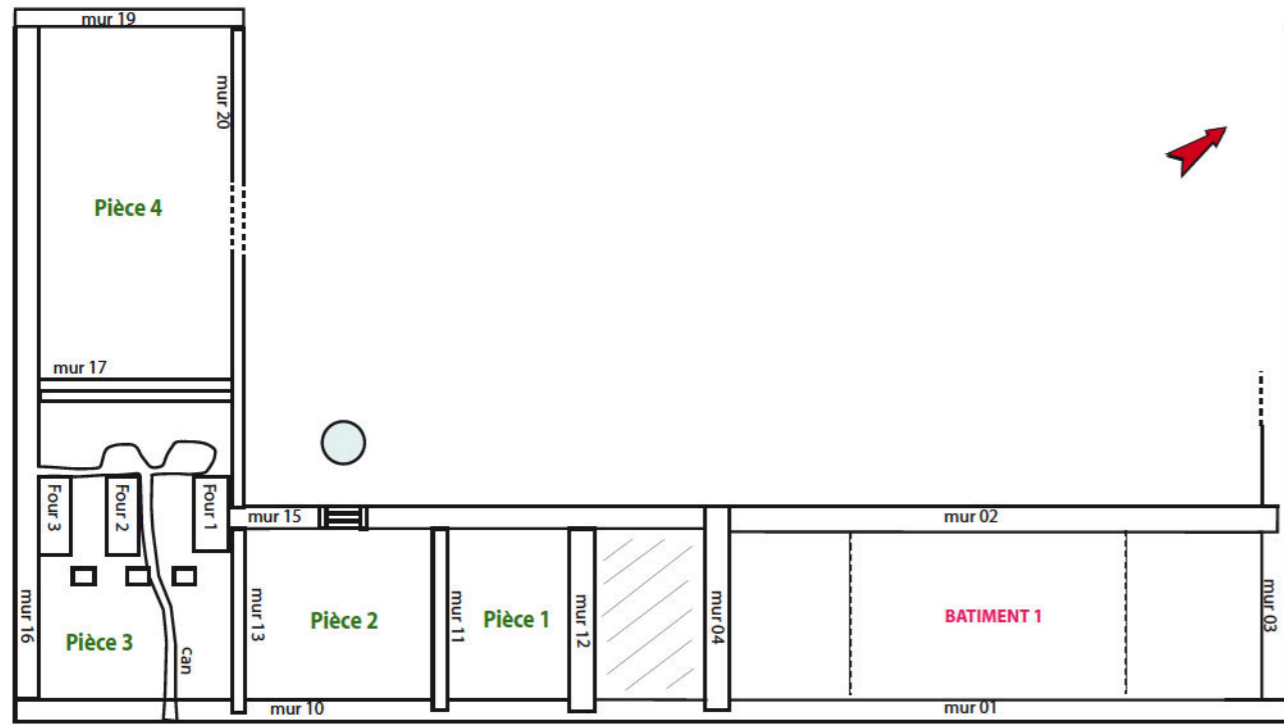


Figure 51 : vue de l'angle sud (mur 2-4-1)

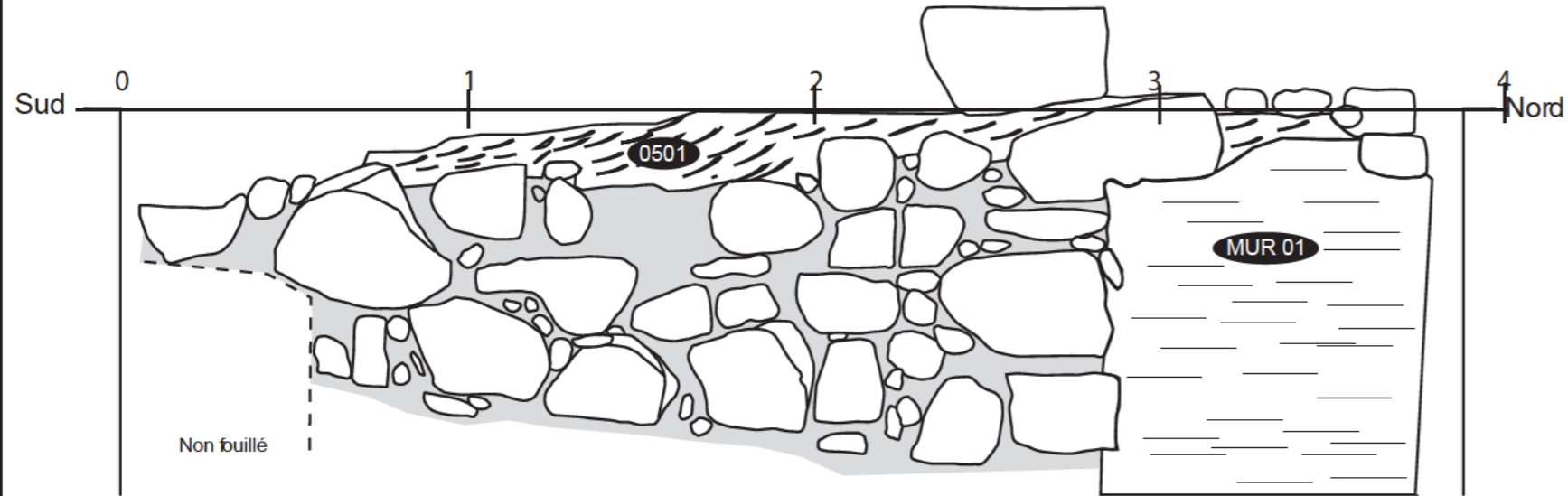


Figure 50 : vue de l'angle nord (murs 2-3-1)

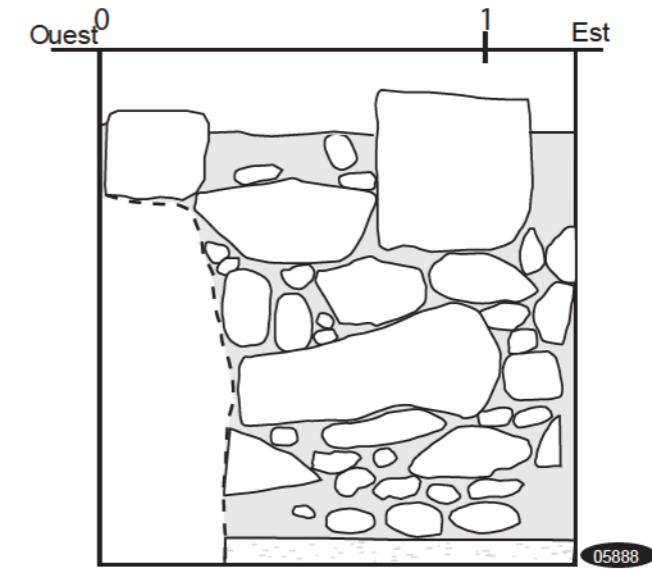
	Mžtal	REMIRE-MONTJOLY Moulin ^ Vent 07 / 2008 -1/100	
	Roche ferralitique		Surface rubžfiže
	Grison		Roche calcaire
	Briques		Terrasse XIXme
	Cžramique		Limite de fouille



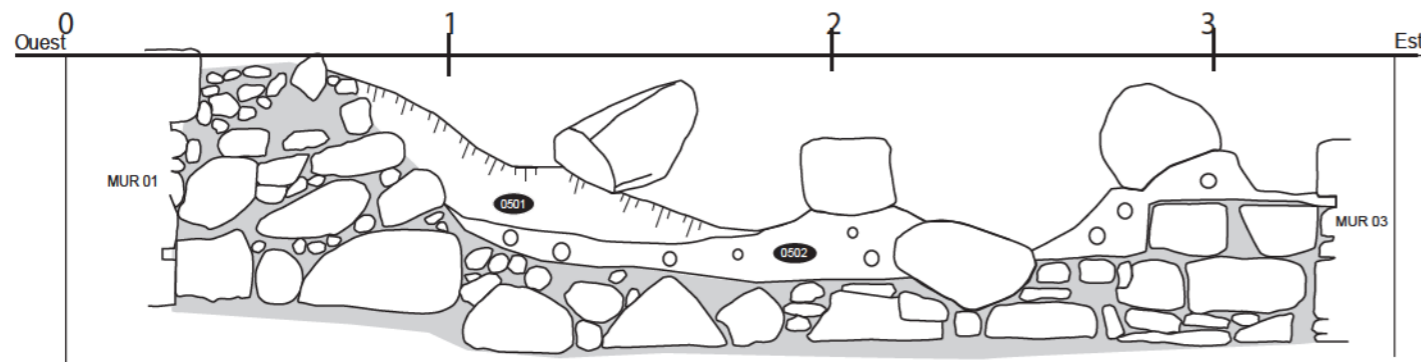
Mur 03 : revêtement intérieur (0505)



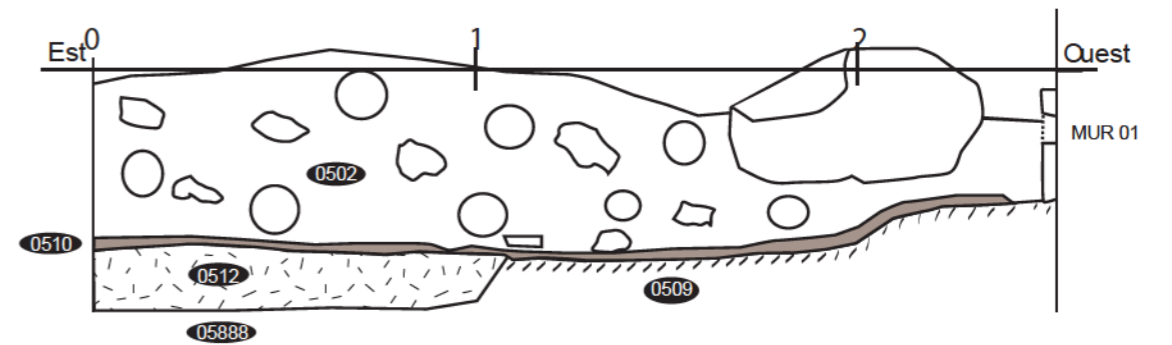
MUR 02 : revêtement Extérieur (0505)



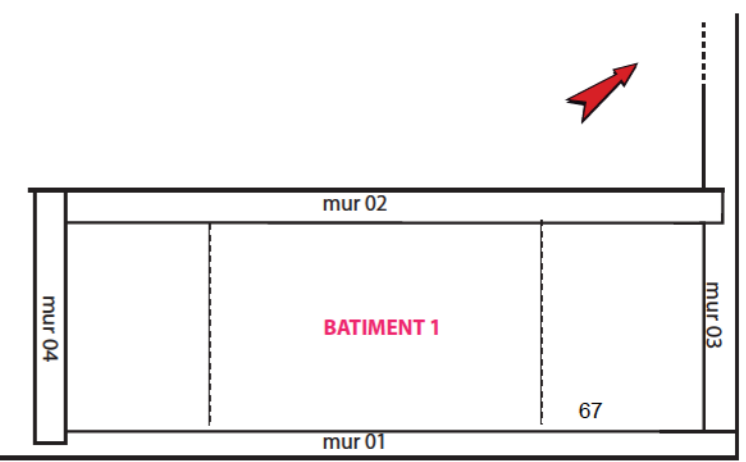
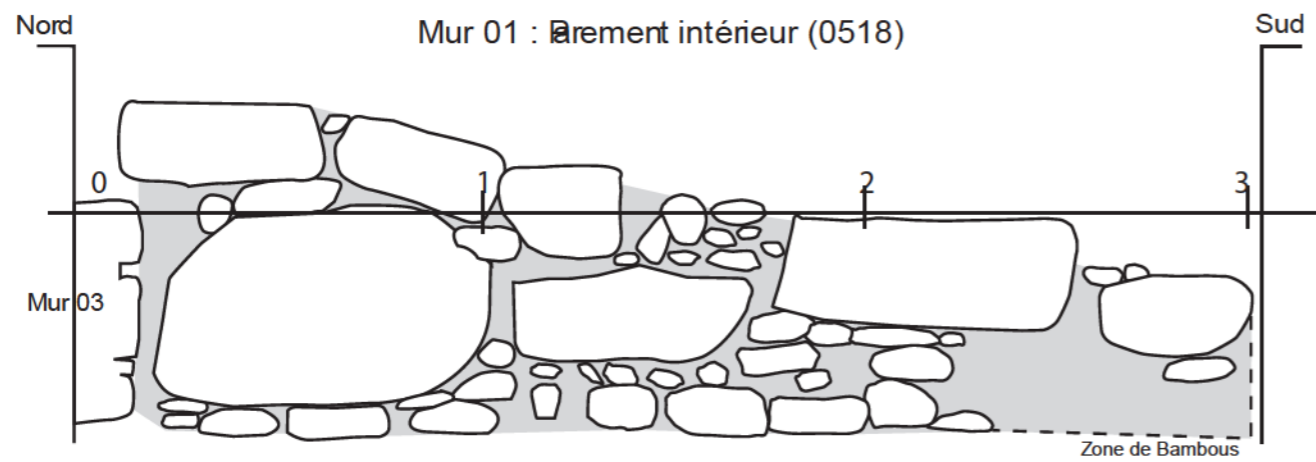
MUR 03 : revêtement extérieur (514)



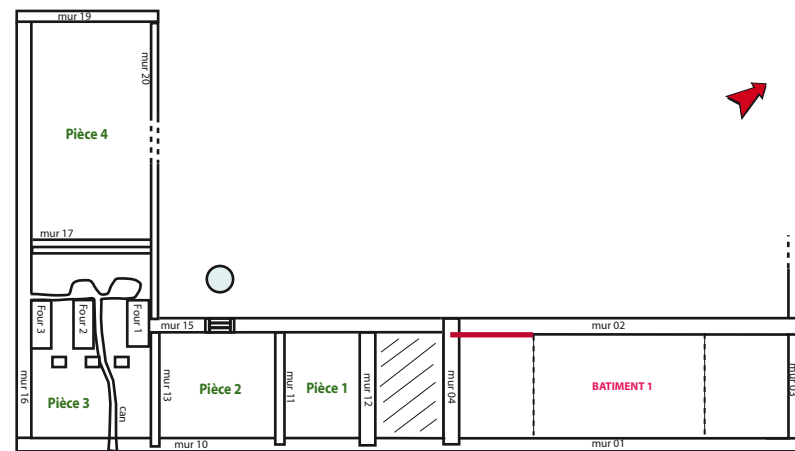
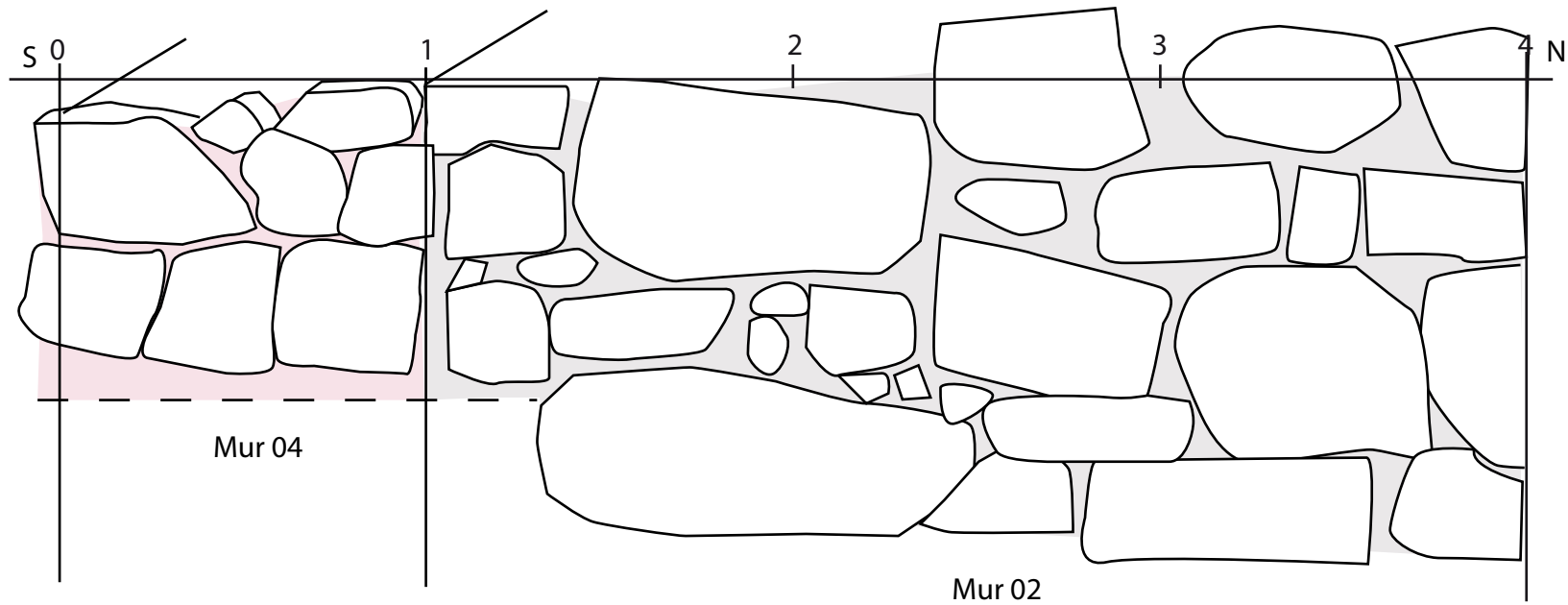
COUPE Est - Ouest



Mur 01 : revêtement intérieur (0518)



COUPE DU MUR 02



5.3.2.2 L'espace de séparation entre les deux bâtiments



En 2005, un sondage a été implanté pour comprendre l'espace séparant les deux bâtiments de la sucrerie.

Sous la couche humifère (0701) a été mis au jour un remblai de destruction (0702). La limite entre le remblai de construction de la terrasse du XIXe et le remblai de destruction du XVIIIe siècle n'a pas été clairement mesurée car ces couches ont été dégagées à la pelle mécanique. Un niveau de circulation en terre battue a été mis au jour (0704). Des briques trapézoïdales étaient posées dessus dans un ordre disparate (0703), peut-être le résidu d'un dallage.



Figure 52 : vue d'ensemble de l'espace de séparation des deux bâtiments

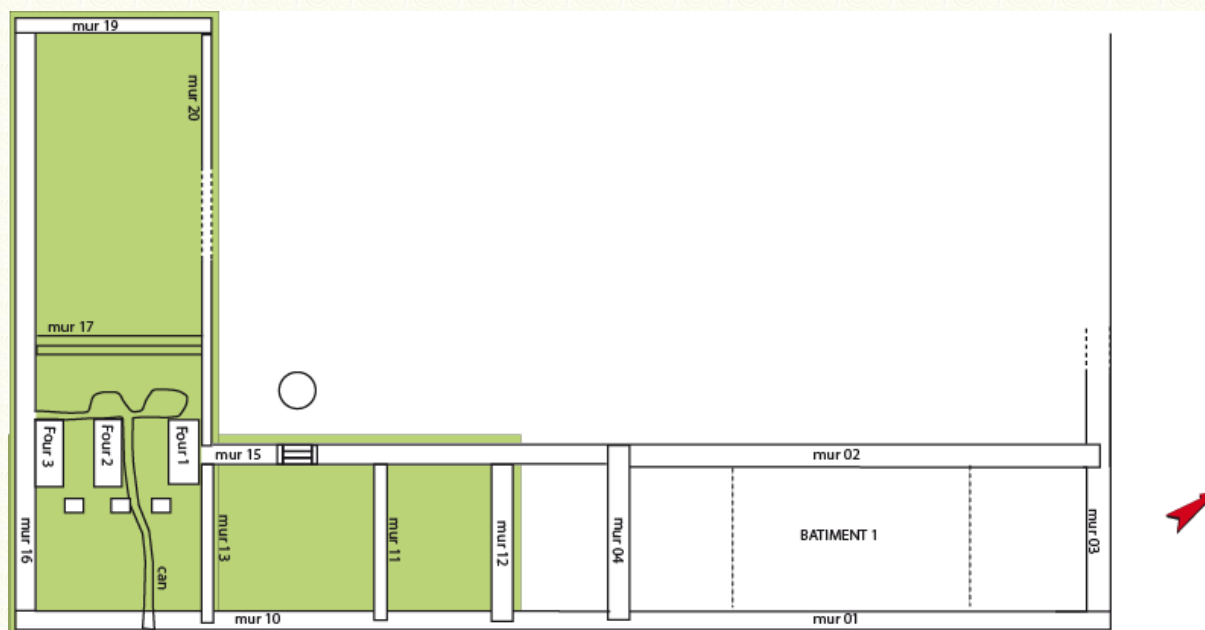


Figure 53 : pot de raffineur posé sur le sol en terre battue



Figure 54 : détail du sol en terre battue

5.3.2.3 Le bâtiment 2 :



Cet espace a fait l'objet de trois campagnes de fouille (2005, 2006 et 2008) et présente un plan en L de 29 m de long par 9,5 m de large. Il est délimité par le mur 15 (= mur 02), le mur 04, le mur 10 (= mur 01), le mur 16, le mur 19, le mur 20 (= mur 13). Quatre pièces ont été mises au jour, délimitées par les murs de séparation 11 et 13, et un emmarchement (mur 17).

Les murs de cet ensemble sont en moellons de cuirasse ferrallitique et de grison. Ils sont à double parement avec un remplissage de blocage et de chaux. La découverte de nombreux fragments de madrépore, dans les joints du moulin et dans le remblai de destruction du bâtiment, est probablement un témoignage des nombreux échanges commerciaux qui existaient entre la Guyane et les Antilles.²⁶ La Guyane étant dépourvue de corail, on faisait venir des blocs de calcaire et des madrépores pour la fabrication de la chaux.

Le mur Est (mur 10 et 01) semble être la colonne vertébrale du bâtiment : les murs 03 (nord) et 16 (sud) s'appuient contre lui et les murs de séparation (04 ; 12 ; 11 et 13) des pièces lui sont chaînés.

Le mur ouest du premier bâtiment (mur 2) s'appuie contre le mur 04 et est chaîné au mur 03. Ce dernier n'a pas été entièrement dégagé.

Le mur ouest du deuxième bâtiment (mur 15) n'a pas été dégagé dans son ensemble. Cependant, il est coupé par un escalier au centre de la pièce 2. Il sert, par ailleurs, d'appui au mur construit au XIX^e siècle qui le traverse.

²⁶ L'étude des métaux découverts à la forge de Loyola par Alain Chouinard en 1998 a montré que le métal provenait des berges du St Laurent au Québec .

Le mur 17 correspond à un emmarchement pour accéder au niveau supérieur du bâtiment dans son retour en L. On constate également que les murs 16 et 13 (retour en L) suivent le dénivelé de la pente de la colline. Le mur 16 s'appuie contre le mur 20 (mur de refend du bâtiment) qui sert d'appui au mur 13.

Il semblerait donc que le mur 10 ait été construit en premier, puis les murs 16 et 03. Ensuite, les murs de séparation des pièces et des niveaux de travail.

Nous avons réalisé deux sondages à la micro-pelle afin de retrouver le mur 16 dont nous avons perdu la trace derrière les fours. Le profil du terrain présentant une « bosse » remontant vers le moulin, nous avons supposé qu'elle pouvait masquer un mur.

Le 1^{er} sondage (zone 16) a permis de mettre au jour 2 assises d'élévation du mur 16 sur une hauteur de 44 cm environ, composées de moellons de cuirasse ferrallitique. Elles reposent sur 2 assises de fondation débordante de 26 cm de hauteur environ. On note la présence d'un lit de céramique entre la 1^{ère} assise d'élévation et la dernière assise de fondation pris dans une couche sableuse grise (résidu du sol de chantier ou de circulation). Une lame métallique est fichée dans l'assise de fondation.

Le 2nd sondage (zone 17) a permis de mettre au jour la semelle de fondation du mur 16, composée d'une assise débordante de moellons de grison et de cuirasse ferrallitique.

Nous avons procédé, ensuite, au nettoyage de surface du mur 16 entre les deux sondages. Le mur est à double parement accolé et monté à sec. Il a une largeur de 80 à 76 cm.

Afin d'avoir les limites complètes du bâtiment nous avons réalisé un sondage à la pelle mécanique, à partir du pied de la colline (limite de la terrasse construite au XIXe siècle), dans le prolongement du mur 13. Nous avons mis au jour l'angle nord-ouest du retour en L du bâtiment (mur 19 et 20).

Le mur XIXe siècle s'appuie contre le mur 20. Il est composé de 2 assises d'élévation visibles, de 26 cm de hauteur chacune, en moellons de cuirasse ferrallitique montés à sec. Le mur a une largeur de 70 cm. Une assise de fondation débordante est visible, de 20 cm de hauteur. On remarque un sol de préparation composé d'argile bleue à 20 cm sous l'assise de fondation (effondrement d'un sol en briques ?). Dans la berme, on constate un lit de grosses briques (6 cm épaisseur) en vrac. Au niveau du sol (?), on a mis au jour des tuiles à plat, des petits clous, et une brique avec 2 petits clous.

Le mur 20 est composé de 2 assises d'élévation visibles dans l'angle, de 64 cm de hauteur (26 ; 35), en moellons de cuirasse ferrallitique, mais il ne reste que l'assise de fondation d'une largeur de 70 cm et montée à sec. L'assise de fondation est débordante vers l'intérieur du bâtiment (80 à 90 cm de large). On remarque 2 assises visibles sur 20 cm de hauteur en moellons de grison. On constate que la fondation est en moellons de grison et que

l'élévation est en cuirasse ferrallitique. Cette constatation est valable pour tout le site. Le mur 20 semble suivre le dénivelé de la pente. On a mis au jour un résidu de sol sur 3 m de largeur à partir de l'angle des murs 19 et 20.

La configuration du site, à flanc de colline, et l'architecture du bâtiment montrent que la sucrerie a été construite encastrée dans la colline et la terrasse naturelle. L'escalier d'accès au puits montre que le mur 15 s'appuie contre le remblai naturel de la terrasse. De plus, on émet l'hypothèse que le bâtiment comportait dans son retour en L trois niveaux de terrassement dont seul le niveau inférieur a été conservé (pièce 3). Le reste du bâtiment a été très endommagé, voire détruit volontairement, lors du départ des jésuites. Des emmarchements devaient permettre d'accéder aux différents niveaux de travail, comme le laisse supposer le mur 17.



Figure 56 : vue du dessus du mur 10



Figure 55 : angle nord du bâtiment 2 : mur 10 et mur 16



Figure 57 : vue du mur 04



Figure 58 : mur 16



Figure 59 : mur 19



Figure 60 : mur 15 et son escalier



Figure 61 : mur 15 vu de dessus



Figure 62 : détail de l'escalier



Figure 63 : mur 12



Figure 64 : vue de parement intérieur du mur 11.



Figure 65 : vue du mur 13 et de la porte bouchée qui a été en partie démontée.



Figure 66 : vue de l'embranchement (mur 17).



Figure 67 : vue de détail. On voit les deux marches en briques posées sur un soubassement en moellons de grison.



Figure 68 : vue de détail.

**Figure 69 : mur 16 -
Elévation et assise de
fondation**



**Figure 70 : vue de
dessus**



Figure 71 : vue du lit de céramique - résidu d'un sol



**Figure 72 : lame métallique dans la
tranchée de fondation.**



Figure 73 : semelle de fondation du mur 16.

Nous avons observé au cours du dégagement du remblai de destruction (couches 0904 et 0903 - fouille 2005), au niveau de la canalisation et posés dessus, des moellons ébauchés de cuirasse ferrallitique dont la forme rappelle des claveaux (8 éléments).

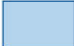










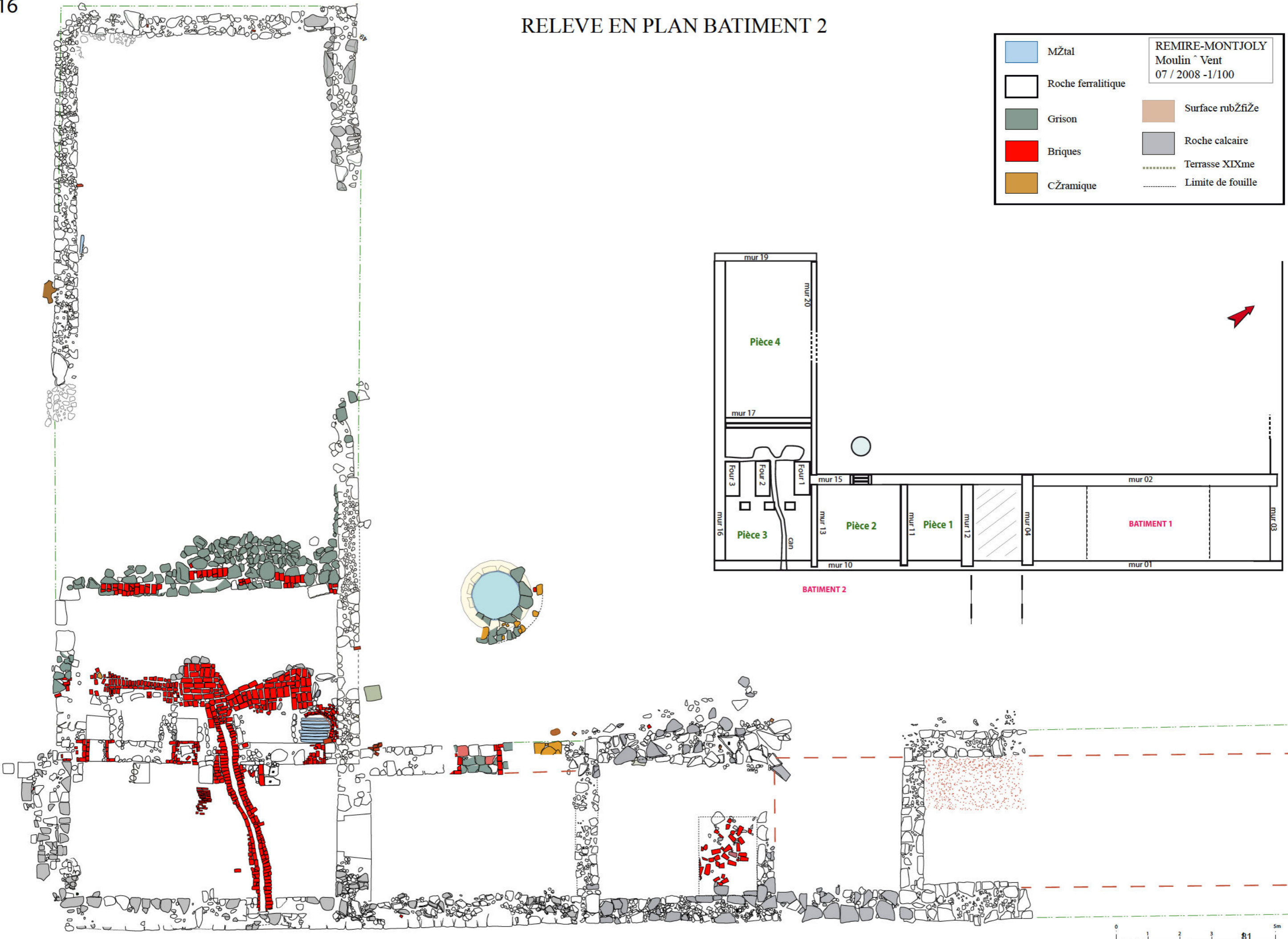
Figure 75 : claveaux tombés sur la canalisation



Figure 74 : détail d'un clavau

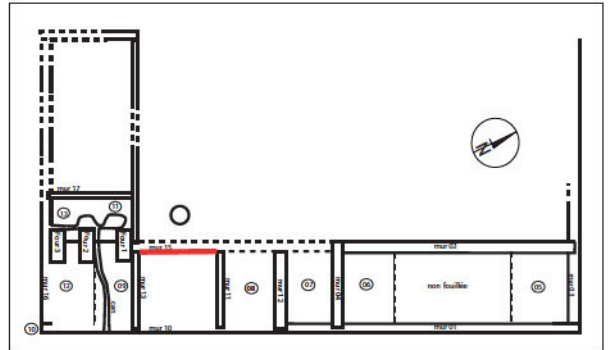
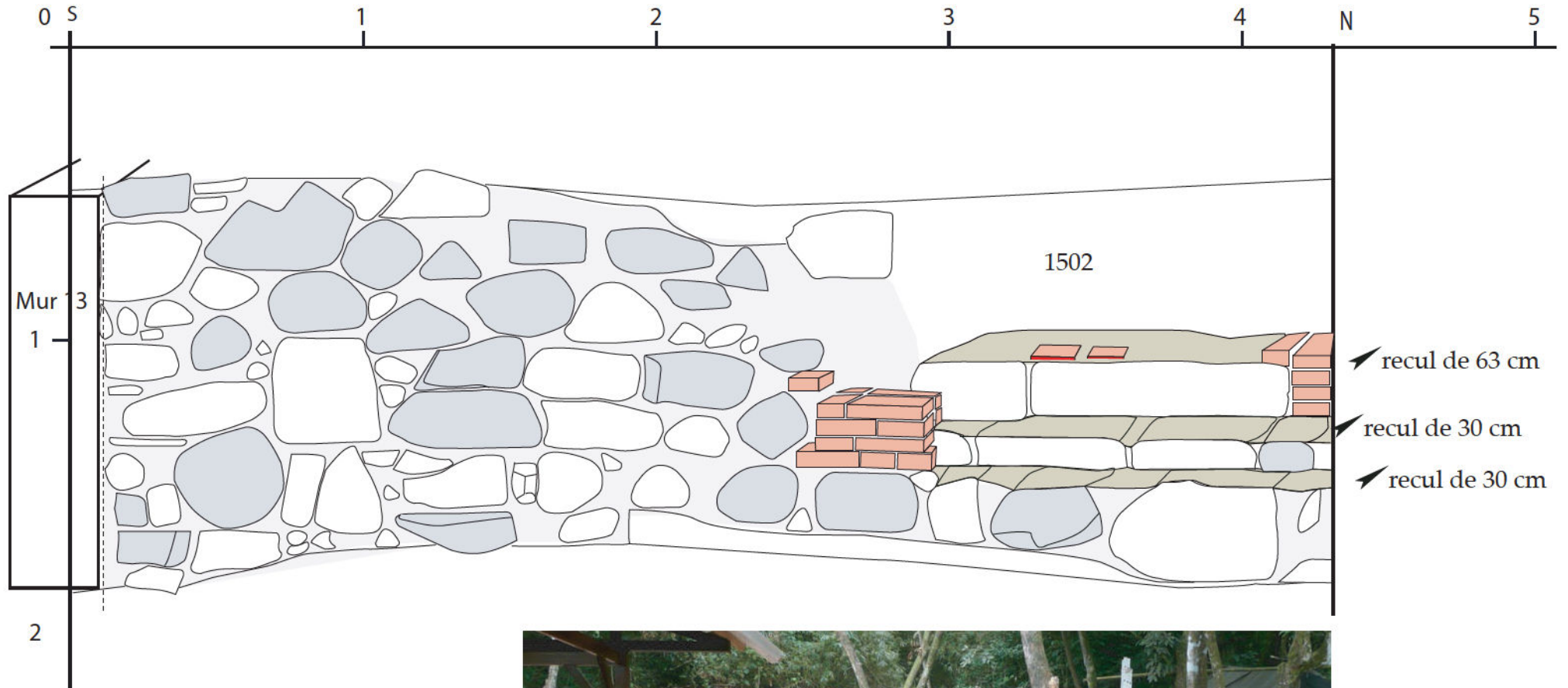
RELEVÉ EN PLAN BATIMENT 2

	Mžtal	REMIRE-MONTJOLY Moulin à Vent 07 / 2008 -1/100	
	Roche ferrallitique		Surface rubžfiže
	Grison		Roche calcaire
	Briques		Terrasse XIXme
	Čžramique		Limite de fouille



PL 17

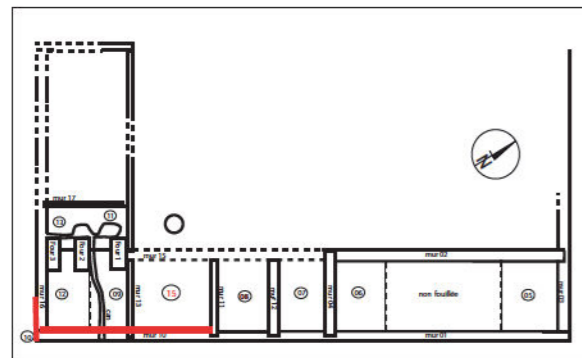
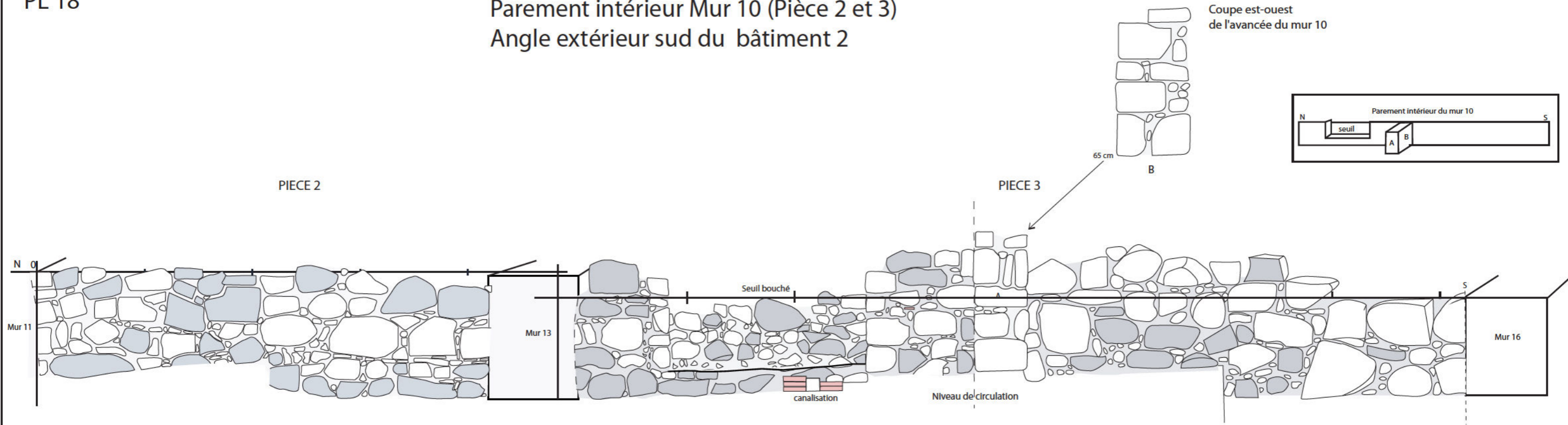
Parement interieur Mur 15



- Légende
- Roche ferrallitique
 - Grison
 - Briques
 - Limite de couche
 - Niveau de sol
 - Limite de fouille

Parement intérieur Mur 10 (Pièce 2 et 3)
 Angle extérieur sud du bâtiment 2

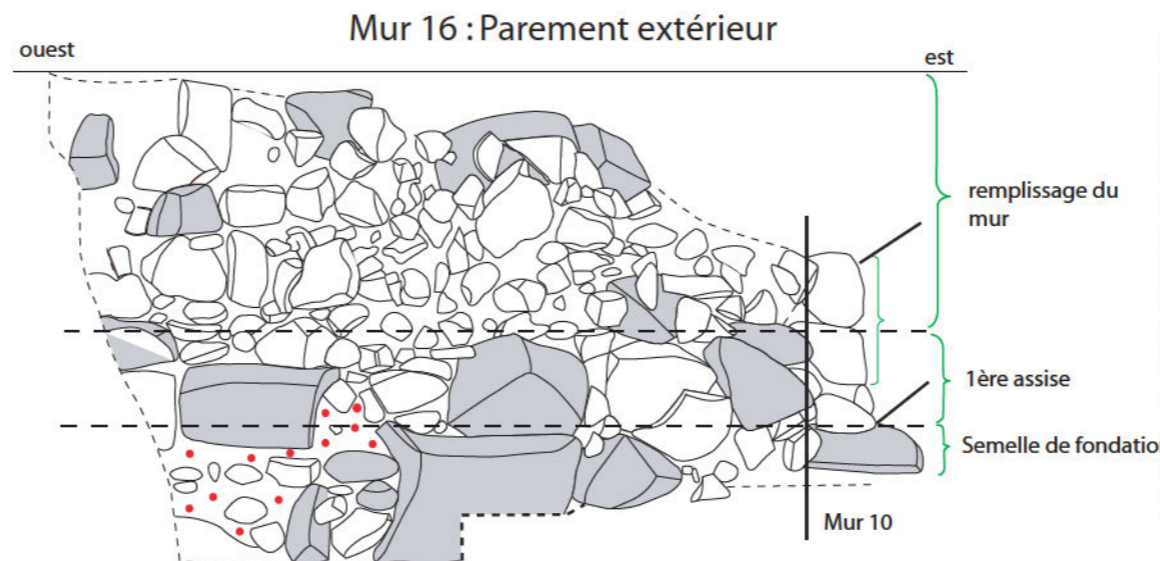
Coupe est-ouest
 de l'avancée du mur 10



Légende :

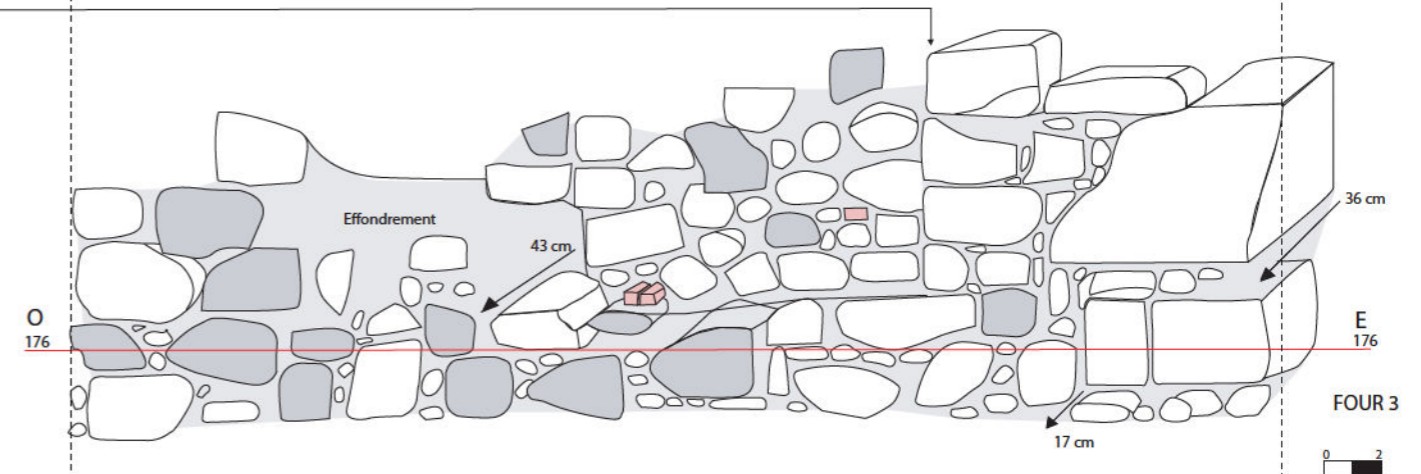
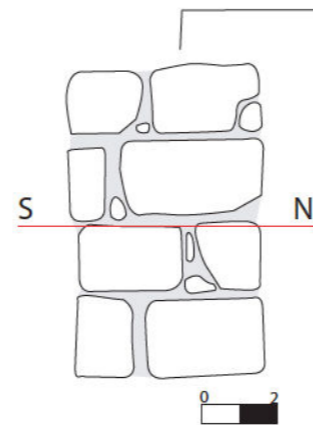
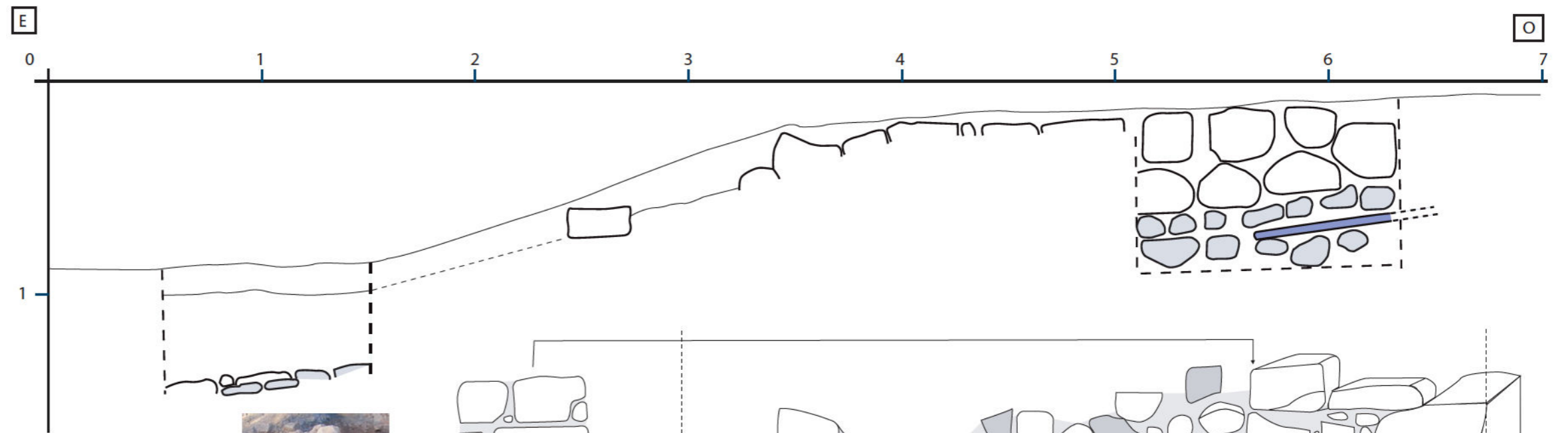
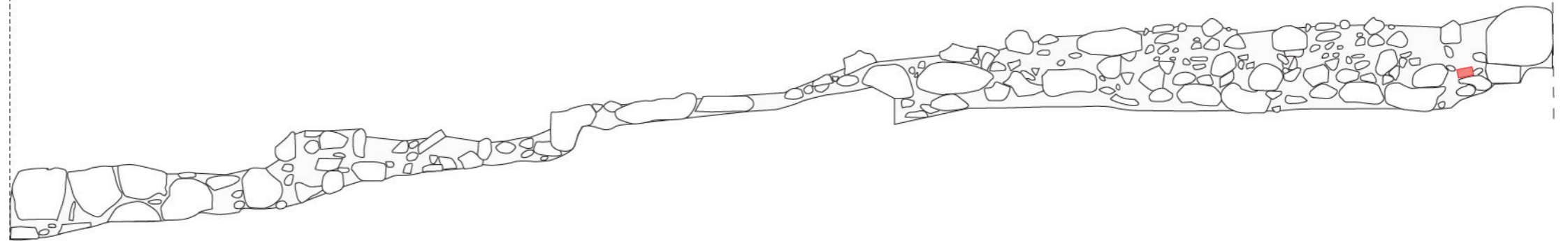
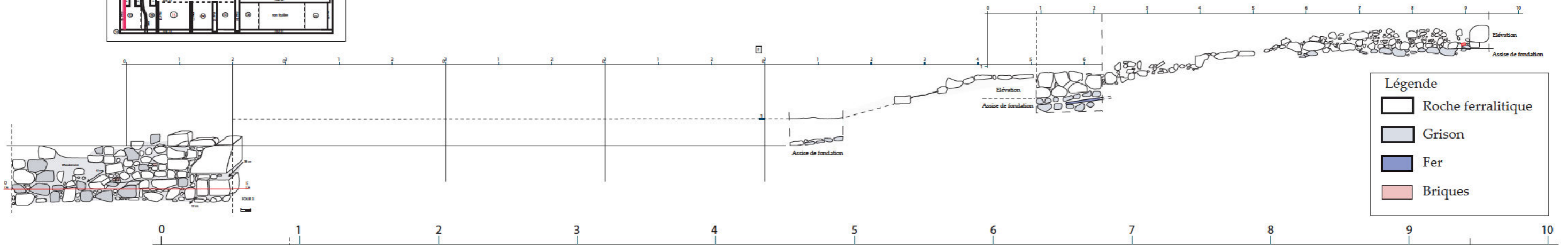
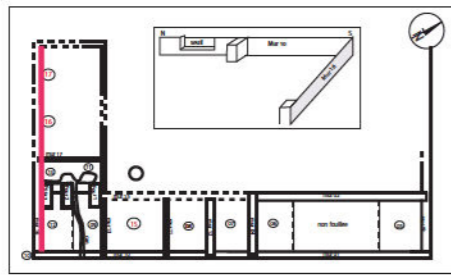
- Roche ferrallitique
- Briques
- Grison
- Matrice rouge
- Limite de fouille

Dessins au 1/20e ; au cordeau
 Parement extérieur mur 16 : Alix Le Maresquier
 Parement intérieur mur 10 : Clara Samuelian et Nathalie Cazelles
 Infographie Nathalie Cazelles



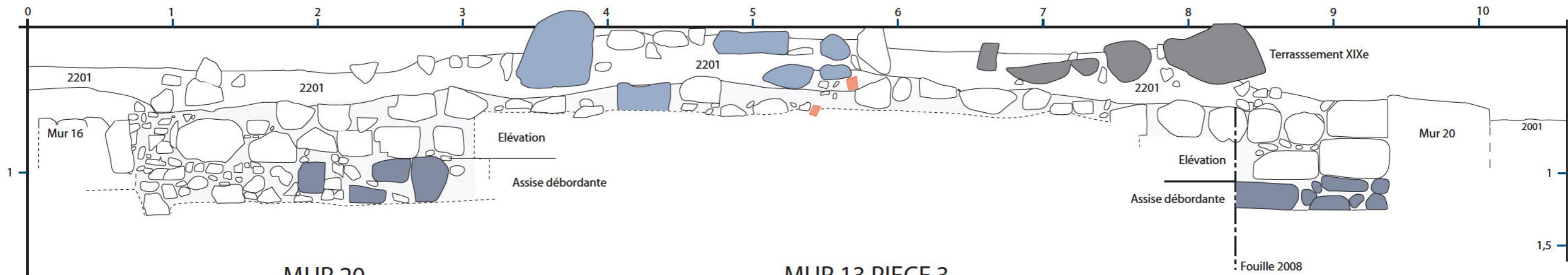
PL 19

Le MUR 16

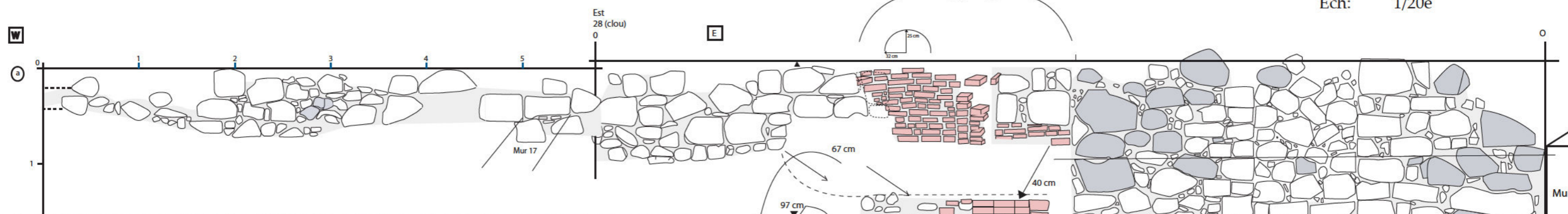


Releve : N. Cazelles, MC. Dionne
 Ech: 1/20 ; au cordeau

PAREMENT INTERIEUR MUR 19



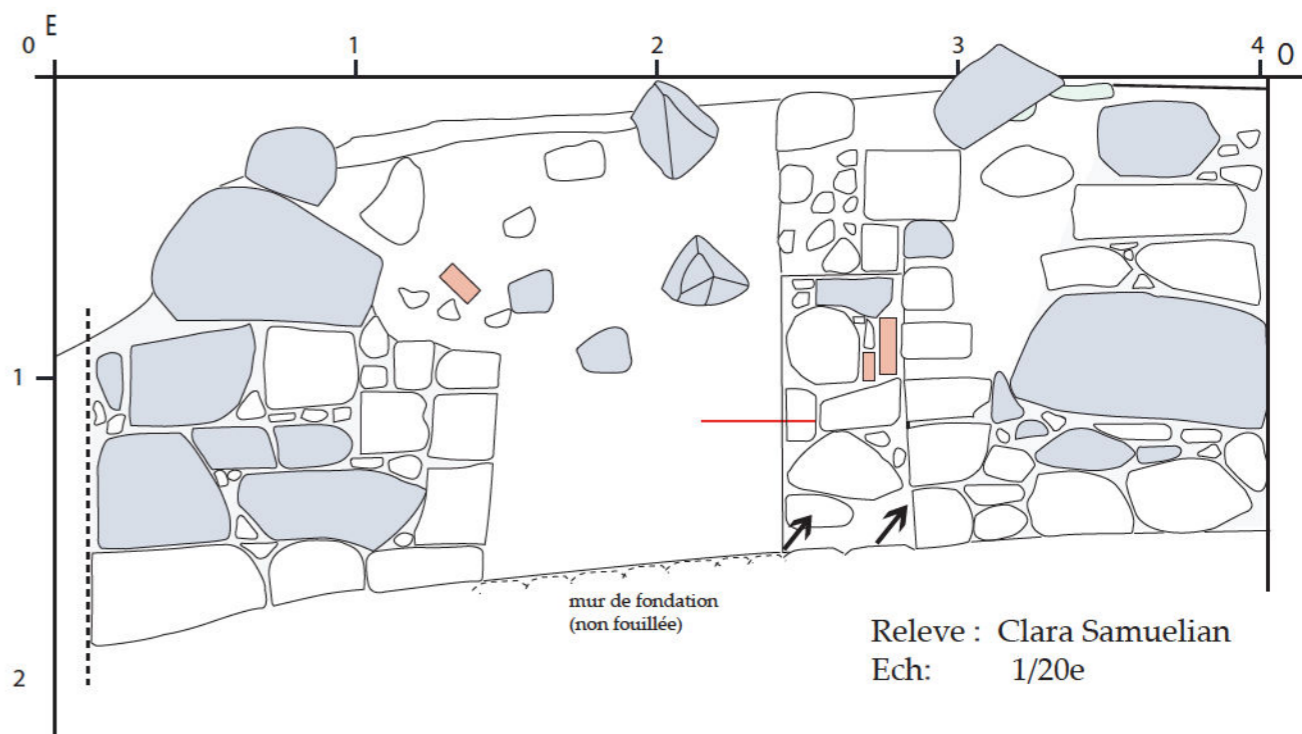
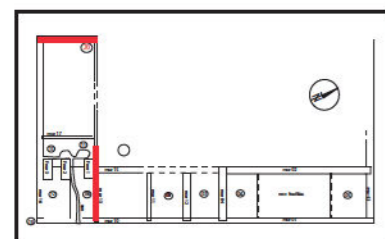
Releve : N. Cazelles / MC Dionne
Ech: 1/20e



Releve : N. Cazelles
Ech : 1/20e



- Légende :
- Roche ferraltique
 - Grison
 - Briques



Releve : Clara Samuelian
Ech: 1/20e

Par ailleurs, trois piliers en pierre ont été mis au jour le long des fours. Ils sont composés d'un bloc taillé, posé à plat, contre lequel s'appuie un autre bloc taillé posé sur la tranche. Contre et sur un des piliers, a été dégagé un pilier en briques effondré sur place. Il surmonte la structure en pierre. L'ensemble de ces découvertes suggère un type de bâtiment en arcature comme on pouvait en observer au Brésil à la même époque.



Figure 76 : vue d'ensemble des piliers en pierre



Figure 77 : vue d'un pilier



Figure 78 : vue de deux piliers alignés



Figure 80 : pilier en briques sur pilier en pierre



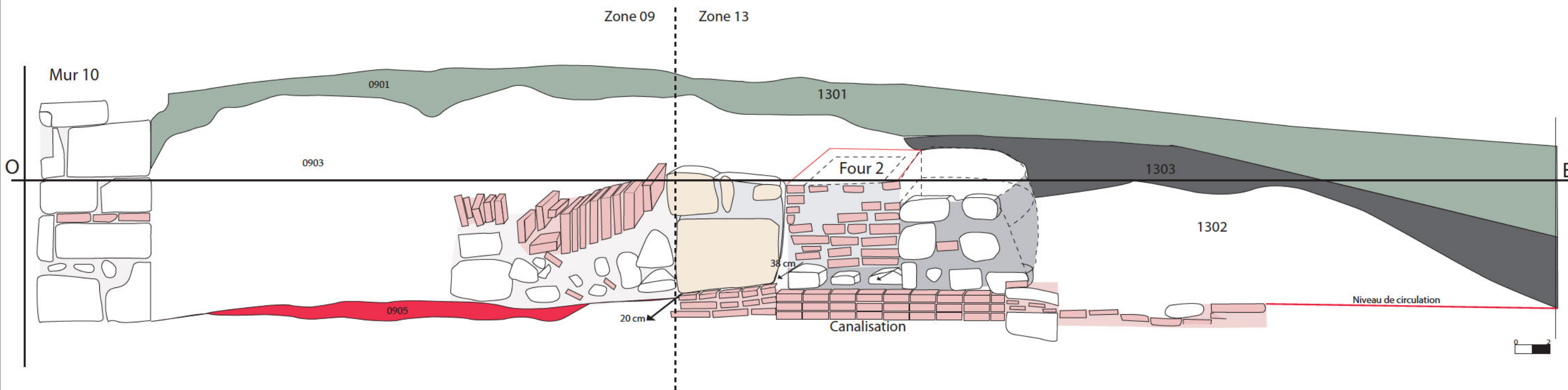
Figure 79 : Franz Post, une sucrerie au Brésil, XVIIe siècle, Musée du Louvre

L'observation des moellons et des blocs taillés (49 éléments complets) nous révèle la technique de taille de ces matériaux. En effet, on note des traces de sciage et de ciseau sur les faces des blocs. Une observation du site nous permet de supposer que les pierres étaient extraites directement de la colline, au pied du moulin. Peut-être l'endroit où fut installé un moulin à mules.

Par ailleurs, nous avons comptabilisé 637 briques et 590 carreaux de terre cuite en parfait état de conservation. Les briques devaient probablement être utilisées pour la construction des murs en élévation et les carreaux pour le dallage des sols.



Figure 81 : traces de ciseaux et de scie

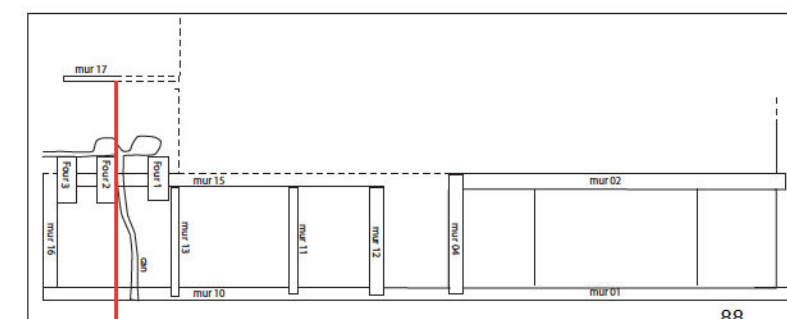


Légende :

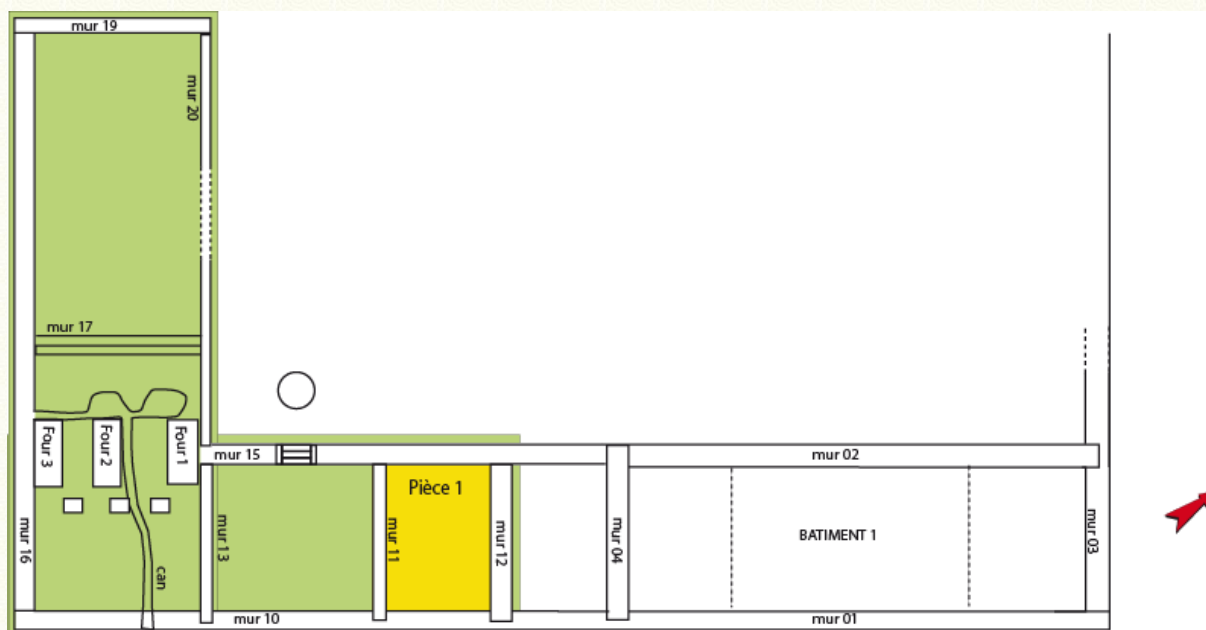
- Roche ferraltique
- 1301-0901 : Couche humifère
- Grison
- 1302-0903 : Remblai de destruction du bâtiment
- Briques
- 1303 : Couche de cendre
- 0905 : niveau de circulation

- - - Limite de fouille

Dessin au 1/20e ; au cordeau
Nathalie Cazelles



5.3.2.3.1 Pièce 1 :



Cet espace n'a pas été entièrement dégagé, il a fait l'objet de deux sondages dans l'angle sud-est (murs 04-01-12) et le long du mur 11. Sous la couche humifère (0801), a été mis au jour un remblai de destruction (0802) qui a été entièrement dégagé à la pelle mécanique : la limite entre le remblai de construction de la terrasse XIXe et le remblai de destruction du XVIIIe siècle n'a pas été clairement établie. Un sol en terre battue a été mis au jour (0804) avec un résidu de dallage en briques posé dessus (0803).



Figure 82 : vue de la pièce n°1



Figure 83 : vue du remblai de destruction

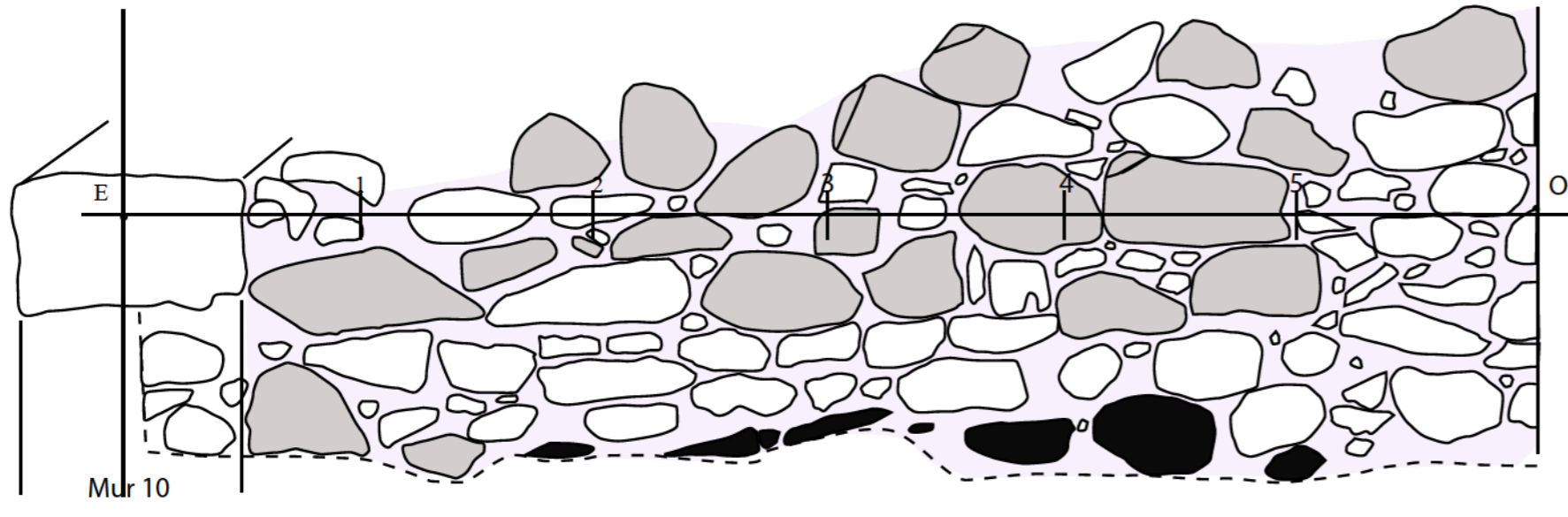


Figure 84 : sol en terre battue le long du mur 11

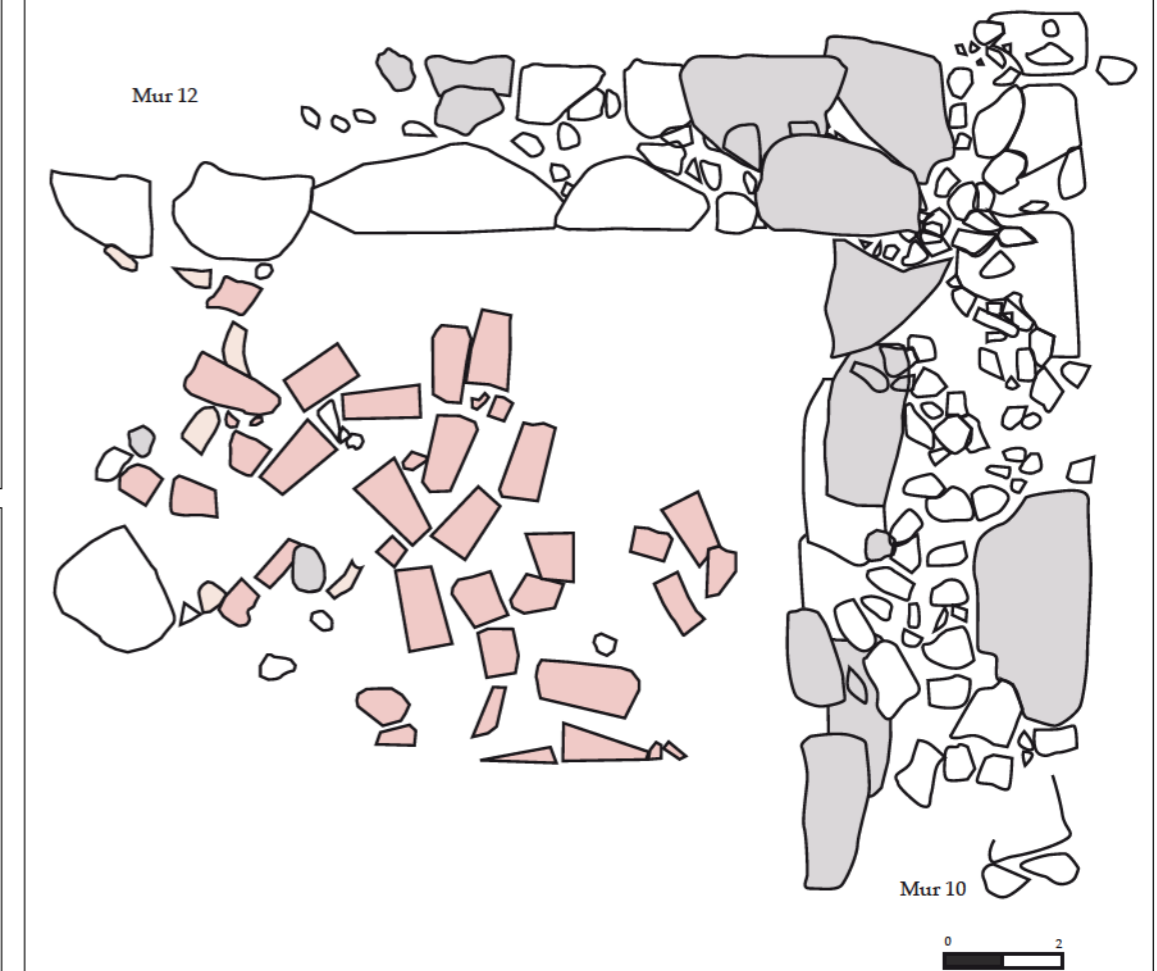


Figure 85 : résidu de dallage en briques?

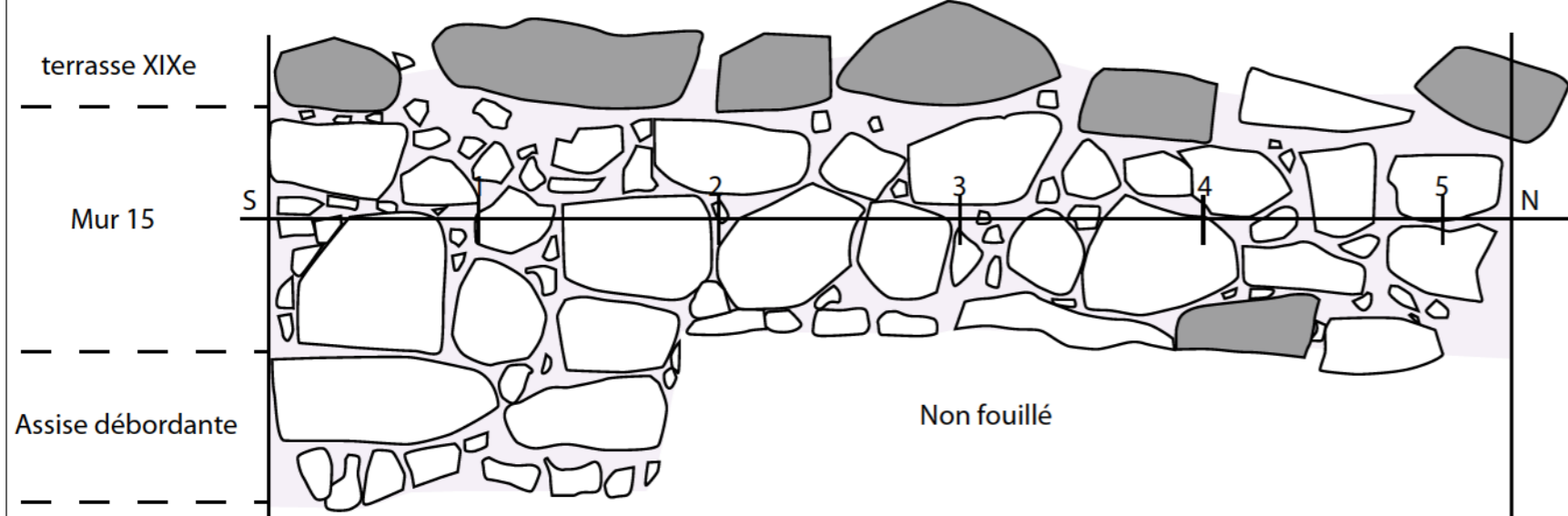
MUR 11 : Parement intérieur



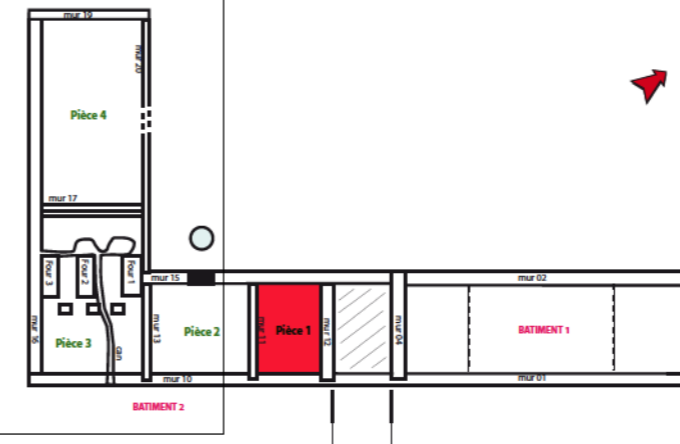
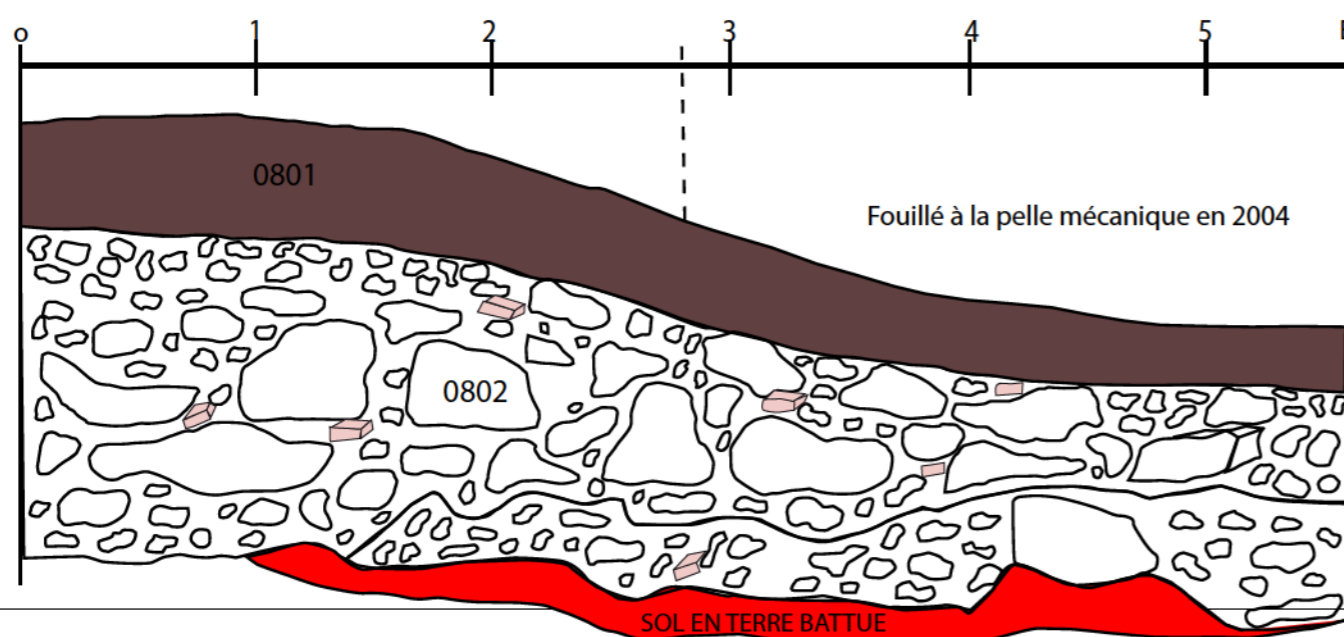
Relevé en plan résidu sol en brique sur sol en terre battue



Mur 15 : Parement intérieur



COUPE Pièce 1



Légende :

- Roche ferrallitique
- Grison
- Assise débordante
- Briques
- Terre battue
- Céramique
- Limite de fouille

Dessin au 1/20e ; au cordeau, Véronique Forbes
Karine Vachon-Soulard

Relevé en plan au 1/20e ; à la grille, Audrey Rey

5.3.2.3.2 Pièce 2 :



En 2008, nous avons procédé au dégagement complet de la pièce n°2. Sous la couche humifère (1501), nous avons mis au jour le remblai de construction de la terrasse au XIX^e siècle (1502). Comme dans la pièce n°1 un sol en terre battue est apparu recouvert probablement d'un résidu de sol en briques sous le remblai de destruction XVIII^e. Nous n'avons pas observé de porte permettant de passer dans la pièce n°1. Seul un escalier permettait de sortir vers le puits du bâtiment. La porte bouchée mise au jour dans le mur 13 donnait accès à la pièce n°3.

- Description des US

US 1501 : couche humifère noire dégagée à la pelle mécanique.

US 1502 : remblai de destruction composé d'une couche argilo sableuse brun rouge, compacte, avec de fortes inclusions de blocs taillés, briques, tuiles, tessons, cailloux, blocs non taillés. Forte concentration de mobilier contre le mur 10.

Il semblerait que le bâtiment ait été détruit avec une volonté de rendre impossible sa réutilisation. En effet, les blocs de grison ou de cuirasse ferrallitique sont bruts et non manipulables (dégagés à la pelle mécanique). Ils ont certainement été roulés depuis la colline et jetés dans le remblai.

- Les aménagements :

- Indéterminé

US 1503 : couche présente dans l'angle Sud/Ouest du sondage. Matrice cendreuse avec inclusion d'argile bleue. Résidu d'une structure construite ? (l'argile bleue est utilisée généralement pour les étanchéités).

- Les sols

US 1504 : Niveau de briques posées à plat sur une couche rouge qui semblerait être de la sciure de roche latéritique (cuirasse ferrallitique dégradée). Sol de circulation en briques dont on a retrouvé également la trace dans la pièce 1.

US 1505 : Lit de pose du sol de briques composé de sciure de roche ferrallitique.

US 1506 : Niveau naturel.



Figure 86 : dégagement du remblai de destruction.



Figure 87 : vue d'ensemble du remblai de destruction.



Figure 88 : vue de la couche cendreuse 1503.



Figure 89 : vue d'ensemble du sol de briques.



Figure 90 : sol en terre battue sur le niveau géologique

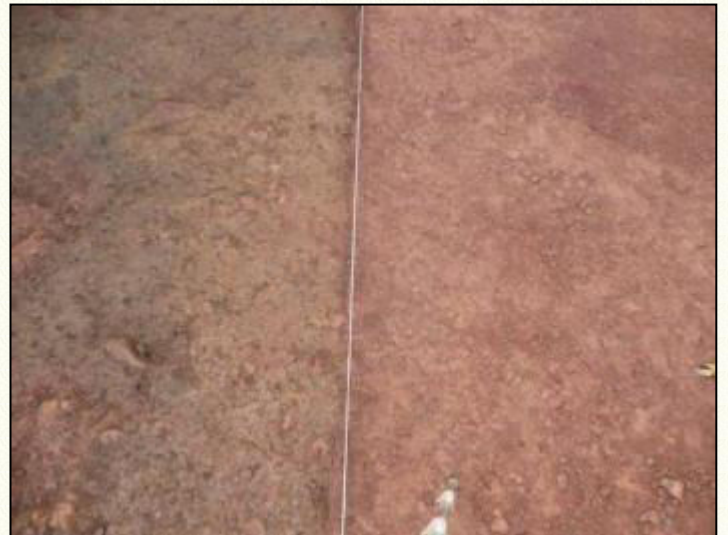
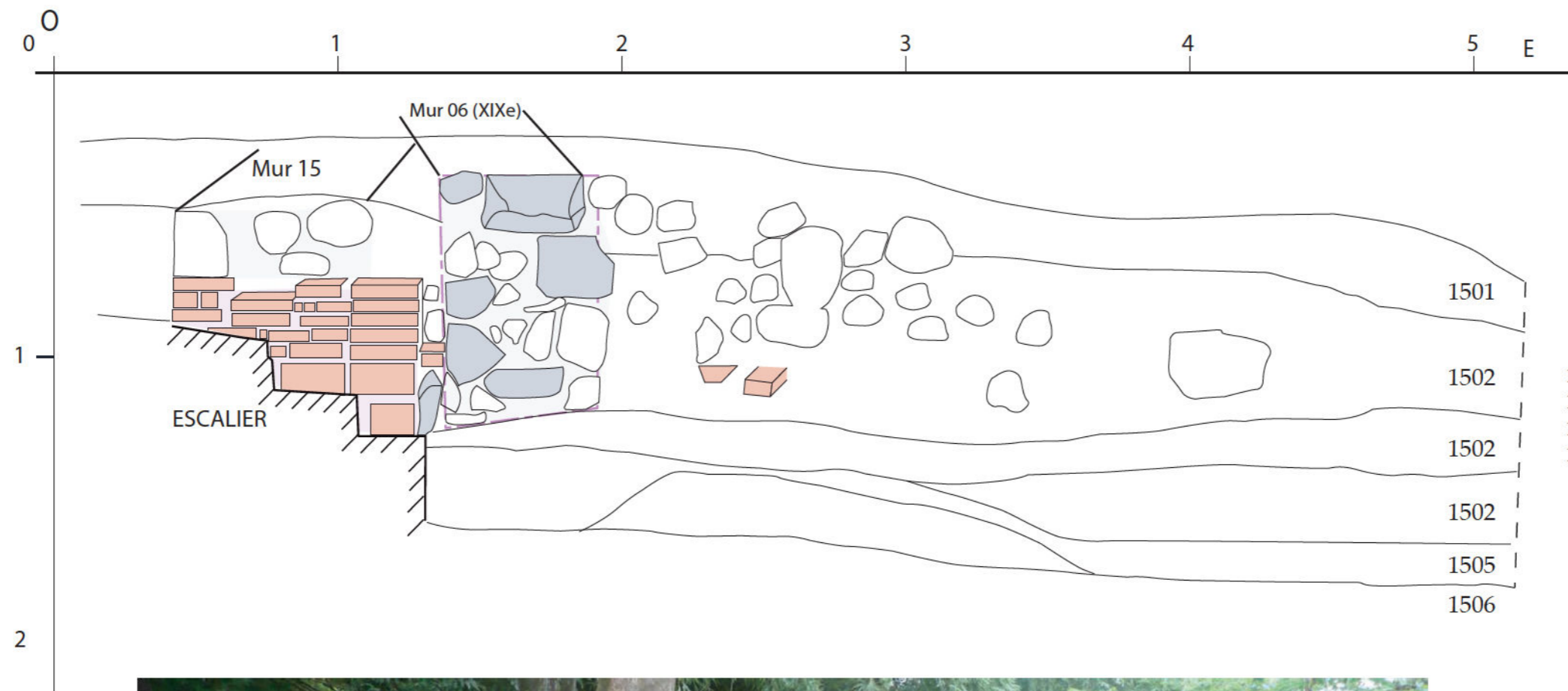


Figure 91 : Détails

COUPE OUEST EST PIECE 2 : Mur 06 à cheval sur le mur XVIIIe



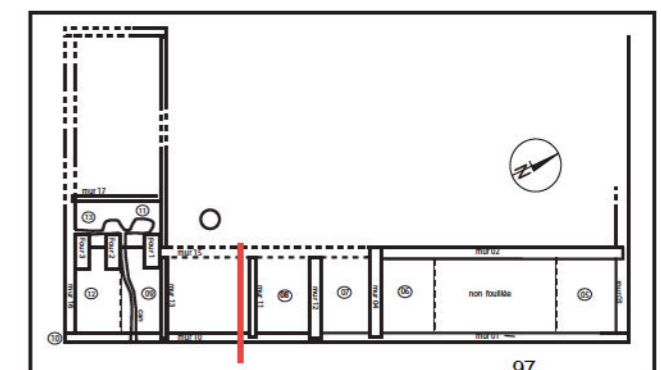
1501 : couche humifère.
 1502 : remblai de destruction du bâtiment.
 1505 : lit de briques posé à plat.
 1506 : niveau géologique.



Moulin a Vent 2008

- Roche ferrallitique
- Grison
- Briques
- Limite de couche
- Niveau de sol
- Limite de fouille

Releve : Clara Samuelian
 Ech: 1/20e



- L'escalier d'accès au puits

Lors du dégagement du parement intérieur du mur 15, on a constaté un arrachement du mur au niveau de sa superposition avec le mur XIXe siècle. L'apparition d'une structure construite en briques nous a conduits à un élargissement du sondage, ce qui a permis la mise au jour d'un escalier d'accès au puits situé dans la cour intérieure de la sucrerie.

Il est composé de 3 marches de 20 cm de haut chacune, en moellons de grison et de cuirasse ferralitique pour les deux premières marches et de deux blocs taillés en cuirasse ferralitique pour la dernière, soit un emmarchement total de 70 cm environ. Les deux premières marches ont une profondeur de 30 cm, tandis que la dernière a une profondeur de 63 cm. Les deux rampes sont en briques : 50 cm en façade.



Figure 92 : vue de face de l'escalier.



Figure 93 : escalier encastré dans le mur 15



Figure 94 : mur XIXe à cheval sur le mur XVIIIe



Figure 95 : escalier vue de dessus



Figure 96 : coupe sud-nord.

On observe dans la berme située entre l'escalier et le puits, le niveau XIXe (matrice noire), le remblai de destruction (matrice brun-orange avec fortes inclusions de matériaux de construction). Au niveau de la dernière marche de l'escalier, on observe du matériel de construction posé à plat.

5.3.2.3.3 Pièce 3 :



- Description des US

La pièce 3 a commencé à être fouillée en 2005 et a été terminée en 2006. Sa fonction a été révélée par les structures architecturales qu'elle abrite : une salle de cuisson.



Figure 97 : dégagement de la couche humifère à l'aide d'une mini pelle mécanique.

US 1101 = 1201 : Couche humifère brun noir, homogène et compacte en surface, aérée en profondeur. Elle se compose d'une matrice argilo-sableuse avec des inclusions de racines, feuilles, briques, pierres, céramiques, verre et métal. Elle a été contaminée par une couche de cendres provenant de la machinerie à vapeur datant du XIX^e siècle (1103). Ces US ont été dégagées à la mini pelle mécanique.

Le mobilier est hétérogène, on trouve des tessons du XIX^e siècle (faïences françaises imitant les décors anglais ; marmites de Vallauris ; pipes blanches²⁷) et une grande quantité de poteries sucrières du XVIII^e siècle. Il faut noter la présence d'un fragment de bord de jarre de Biot portant l'estampille IHS (1101.08).



Figure 98 : jarre de Biot estampillée IHS

US 1102 = US 1202 : Remblai de construction de la terrasse XIX^e, composé d'une matrice argilo-sableuse brun-orangé, compacte et hétérogène en surface (avec une forte inclusion de briques et de cailloux), pierreuse en profondeur. Ce remblai est contaminé par la couche de cendre provenant de la machinerie à vapeur. Le mobilier est essentiellement composé de poteries sucrières. Il faut noter la présence d'une brique portant un dessin au bâton (1202.02), de poteries vernissées de Vallauris datant du XVIII^e siècle, ainsi que des fragments d'une bouteille échantillon datée des années 1720-1760 (1202.20). On a également retrouvé deux fragments de poterie vernissée noire produite probablement par un atelier local (1202.14).



Figure 99 : US 1102. Remblai de construction de la terrasse XIX^e.

²⁷ Les pipes blanches étaient destinées aux colons, et étaient fabriquées dans une argile blanche. Elles sont bien connues en Hollande et ont fait l'objet d'une étude au Québec : Mario Savard, *Les pipes à fumes de Place Royale*, Les publications du Québec, collection patrimoine, Québec, 1990.

US 1103 : C'est une couche argilo-cendreuse noire, compacte et pierreuse en surface et en profondeur. Elle contamine les couches 1101 et 1102. Cette couche de cendre provient probablement de la machinerie à vapeur installée au XIXe siècle.

US 1104 : Remblai de destruction du four 1 composé d'une matrice argilo-sableuse brun-gris, compacte et hétérogène en surface et en profondeur. Elle se compose essentiellement de fragments de poterie sucrière et de briques posées à plat sur les lames en fer du four.

US 1105 : Remblai de destruction du bâtiment formé d'une matrice argileuse orange, compacte en surface et en profondeur. Le mobilier se compose principalement de poteries sucrières, mais on note la présence de poteries vernissées produites à Vallauris (1105.10) et de faïences produites à Toulouse (1105.11) et à Marseille (1105.09 ; 1105.12) au cours du XVIII^e siècle. Les fragments d'une bouteille bleu-vert permettent d'affiner une datation autour des années 1720-1740 (1105.13).

Le dégagement de cette couche a permis de mettre au jour le four 1 complet et d'infirmer l'hypothèse d'un tunnel de chauffe à *l'anglaise* : le four est une structure autonome. Par ailleurs, la canalisation passe derrière le four et se divise en deux.

US 1106 : Comblement du four 1 après son abandon, composé d'une matrice argilo-sableuse noire, aérée et homogène. Le mobilier est essentiellement de la poterie sucrière.

US 1107 : Couche argileuse noire, aérée et homogène, très charbonneuse, recouvrant le sol de circulation près de la canalisation. Elle est probablement due à l'abandon du four. On note la présence d'un fragment de pipe africaine (1107.13) et de tessons d'une bouteille bleu-vert (1107.14).

US 1108 : Niveau de circulation aménagé à l'arrière du four 1, composé d'une matrice argileuse brun-orangé et compacte. On note la présence d'un fragment de bord d'assiette en faïence décoré de style Moustier (1108.09), de fragments de bouteille bleu-vert et d'une pierre à fusil en silex (1108.13).



Figure 100 : US 1108. Niveau de circulation à l'arrière du four 1.

US 1203 : Remblai de destruction remplissant le four 2, composé d'une matrice argileuse brun-orangé meuble et homogène. On note la présence de 5 lames en fer provenant de la grille d'un four.

US 1204 : Comblement du four 2, après son abandon, composé d'une matrice argilo-sableuse gris-noir, meuble et homogène. On note la présence abondante de charbon de bois, d'esquilles d'os blanchis par la décomposition et de deux fragments de madrépore (1204.12).

US 1205 : Couche d'argile rubéfiée recouvrant la sole du four 2. Elle se compose d'une matrice argileuse jaunâtre compacte et homogène.



Figure 101 : mise au jour de deux fours. On observe la couche de cendres qui contamine les deux premières couches archéologiques.



Figure 103 : Adriano dégagant le four 2



Figure 102 : remblai de comblement

US 1206 : Couche d'utilisation des fours composée d'une matrice argilo-sableuse grise à noire, meuble et homogène. Elle résulte probablement du nettoyage des fours : la couche est très épaisse à l'entrée des fours et s'amincit vers le mur 10. On avait fait le même constat devant le four 1 en 2005 (Zone 09).

US 1207-1214-1215 : Les couches 1207, 1214 et 1215 composent le remplissage du four 3, elles ont été fouillées ensemble.

La couche 1207 est le remblai de destruction du four, il se compose d'une matrice argilo-sableuse brun-orangé, meuble en surface et compacte en profondeur.

La couche 1214 est le comblement du four après son abandon, il se compose d'une matrice sableuse gris-noir et meuble.

La couche 1215 est la sole du four 3 composée d'une argile rubéfiée compacte.

US 1210 : Niveau de circulation devant les fours, composé d'une matrice argileuse orangée et compacte. Il n'a été fouillé que dans un sondage de 2.40 m de large contre les murs 16 et 10. Cette couche est de plus en plus épaisse à l'approche du mur 10. Le mobilier a été essentiellement retrouvé, posé à plat, sur le niveau de circulation.



Figure 104 : niveau de circulation devant les fours



Figure 105 : vue d'ensemble du niveau de circulation

A l'arrière des fours :

US 1301 : Couche humifère brun noir, homogène et compacte en surface, aérée en profondeur. Elle se compose d'une matrice argilo-sableuse avec des inclusions de racines, feuilles, briques, pierres, céramique, verre et métal. Le mobilier est hétérogène, il est daté du XVIII^e et XIX^e siècle. Il faut noter la découverte d'une pipe blanche, complète, représentant un décor orientaliste : c'est un visage hiératique portant une barbe longue et des cheveux longs ceints d'une cordelette verte. On observe des traces blanches au niveau des yeux. Cette pipe était donc polychrome.



Figure 106 : pipe blanche représentant un visage hiéroglyphique (1301.14).

US 1302 : Aménagement de la terrasse au XIX^e siècle avec des matériaux de construction (briques, tuiles, blocs de pierre taillée, tessons, métal...) pris dans une matrice argilo-sableuse brun rouge, hétérogène en surface et en profondeur (forte inclusion de cailloux et de blocs). Cette couche a été contaminée par la couche de cendre provenant de la machinerie à vapeur (1103-1303). Le mobilier est daté du XVIII^e et XIX^e siècle. Le dégagement de cette couche a permis la mise au jour d'un mur de cloison fermant la pièce 3 à l'ouest (mur 17).

US 1303 : Couche de cendre résultant du fonctionnement de la machinerie à vapeur du XIX^e siècle. Elle contamine le remblai de destruction XVIII^e.

US 1304 : Niveau de circulation à l'arrière des fours 2 et 3. On constate un pendage de la couche du mur 17 vers les fours. Cette couche est composée d'une matrice argileuse brun-rouge compacte. Le mobilier retrouvé était posé à plat sur la couche.



Figure 107 : niveau de circulation en terre battue.

US 1305 : Remplissage de la canalisation après l'abandon du bâtiment, composé d'une matrice argilo-sableuse brun-gris meuble et homogène. On note une grande abondance de charbon de bois.

US 1306 : Couche composée d'une grande abondance de carreaux cassés, posés à plat près de la canalisation. On peut supposer que le sol était carrelé.

US 1307-1308 : Couche argilo-sableuse jaunâtre et très compacte sous les carreaux de la canalisation sur 6 cm d'épaisseur. On peut supposer que c'est le lit de pose des carreaux. Le mobilier comprend pour l'essentiel des éléments architecturaux et du mortier de chaux. Sous la couche 1307, on note une matrice beaucoup plus argileuse (1308).

- Les aménagements

- Le seuil :

Il se situe à 14,50 m de l'angle nord Est du bâtiment B, il est coupé à l'origine par la canalisation. Cette ouverture est obturée par une maçonnerie, sur 50 cm d'épaisseur dans la continuité du parement extérieur. Le seuil est recouvert de terre battue. Le mur fermant le seuil est construit en moellons de cuirasse ferrallitique.



Figure 108 : seuil bouché de la pièce 3

- La porte :

On observe une porte bouchée dans le mur de séparation des pièces 02 et 03 (mur 13). Elle est conservée sur une hauteur d'1.20 m pour une largeur de 0.94 m. Elle repose sur deux

assises du mur, à 0.40 m de la semelle de fondation. Sa constitution, identique à celui du seuil, suggère la même interprétation.

On peut donc situer ces deux actions dans la même phase d'occupation du bâtiment, peut-être peu avant l'abandon de la sucrerie par les jésuites (1750-1755).



Figure 109 : porte bouchée dans le mur 13

○ La canalisation :

Elle est composée de briques disposées principalement dans le sens de la largeur. Elle est construite sur 3 assises de 22 à 29 cm de long, 11 cm de large et 4 cm d'épaisseur. La profondeur totale est de 12 cm. Le fond de la canalisation est en dalles de terre cuite de 15 cm de large et 10 à 20 cm de long. On note des traces de vitrification sur certaines briques.

Au niveau de la jonction avec le parement intérieur du mur 10, on observe un bloc de grison en couverture. Les murs de la canalisation coupent le seuil du mur 10. Au niveau du parement extérieur du mur, on observe une structure construite : un bloc de grison soutenu par deux briques posées de chant et reposant sur une brique couchée.

La canalisation longe le parement nord du four 2 et se divise en 2 branches : l'une longe l'arrière du four 1, l'autre l'arrière des fours 2 et 3. Au niveau des fours 1 et 2, un espace a été aménagé en arc de cercle, plus ou moins maladroit, dont les bords en élévation sont en briques de 32 x 16.5 x 6 cm et en moellons de grison et cuirasse ferrallitique. Au niveau du four 3, un tel aménagement n'existe pas et la canalisation est plus maladroite : ce sont deux briques

accollées latéralement de biais et encadrées par des briques posées verticalement sur le sol. La canalisation semble s'enfoncer dans la berme sud.

A l'arrière du four 1, une construction a été accolée. Elle est en blocs de cuirasse ferrallitique agencés de manière à former un support, peut-être pour des tonneaux d'eau.



Figure 110 : vue d'ensemble de la canalisation



Figure 111 : vue de détail



Figure 112 : canalisation passant derrière les fours



Figure 114 : la sortie de la canalisation



Figure 113 : canalisation à l'arrière du four 1. On observe une structure accolée à l'arrière du four.

○ La structure de chauffe :

Elle est composée de trois fours autonomes d'1,40 m de large sur 1,50 m de profondeur et 1,60 m de hauteur (pour le four 1 le mieux conservé). Les parements intérieurs du tunnel d'entrée sont en briques posées contre des moellons d'appareil en cuirasse ferritique. Ils sont espacés de 54 cm et supportent un voûtain de 22 cm de hauteur. Ce dernier est couvert de briques posées à plat et de chant sur une épaisseur de 3 briques. Le tunnel d'entrée fait 72 cm de profondeur. La structure de chauffe proprement dite est circulaire (72 cm de diamètre), elle se compose de 10 lames en fer d'1,10 m de long sur 15 cm de large et d'1,5 cm d'épaisseur enchâssées dans une structure, en briques, circulaire et posée sur des moellons d'appareil en cuirasse ferritique. La sole des fours est en moellons de grison.



Figure 115 : vue d'ensemble de la structure de chauffe



Figure 117 : détail du four 1



Figure 116 : détail du four 1



Figure 119 : détail de la maçonnerie du four 1



Figure 118 : lames métalliques du four 1



Figure 121 : vue de face des fours 2 et 3



Figure 120 : détail du four 2



Figure 122 : détail du parement extérieur du four 2



Figure 123 : vue de face du four 3



Figure 124 : vue de détail du départ de voûte du four 3

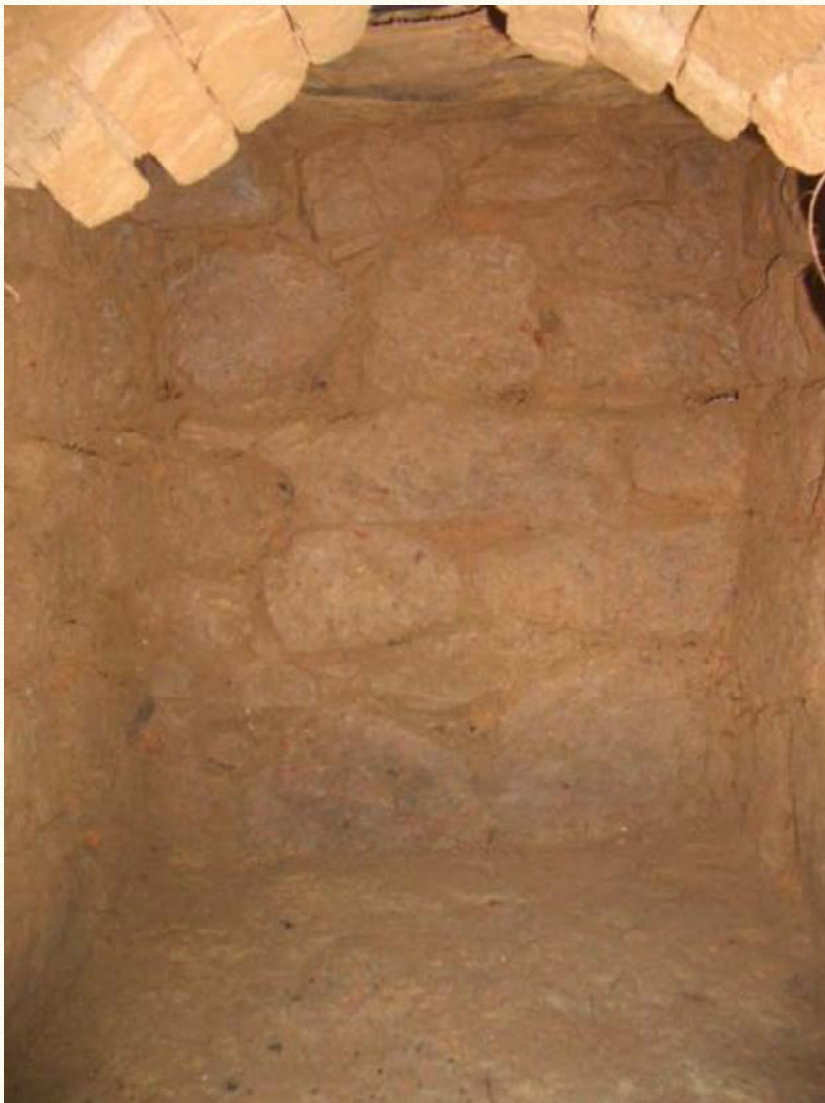
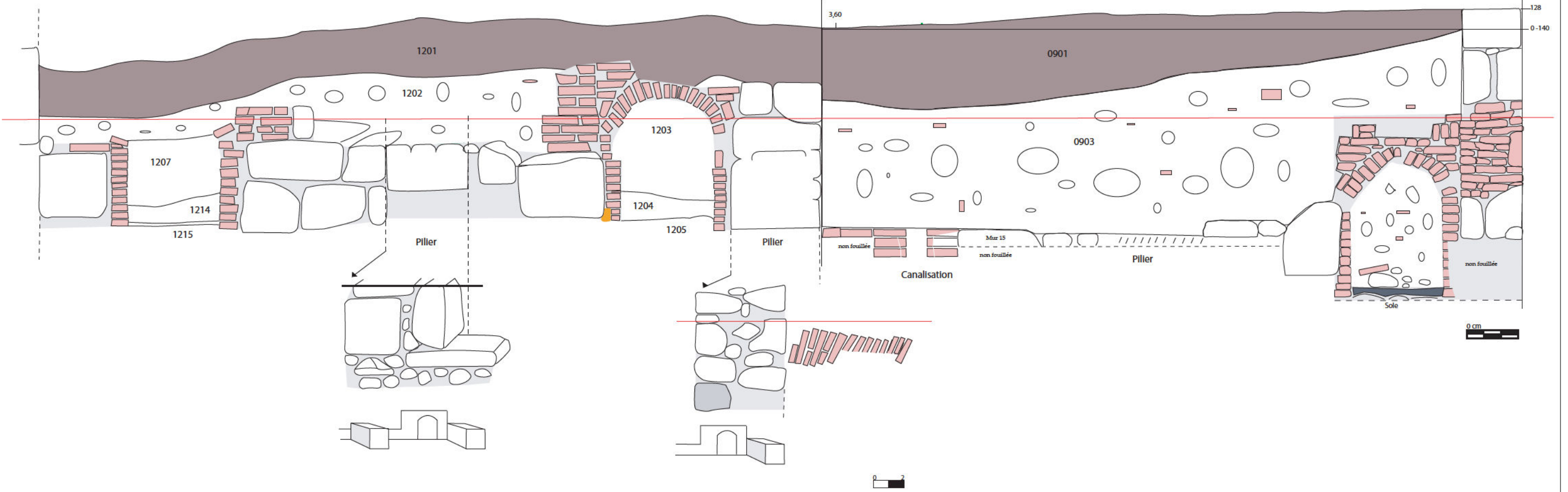


Figure 125 : vue du mur de fond du four 1

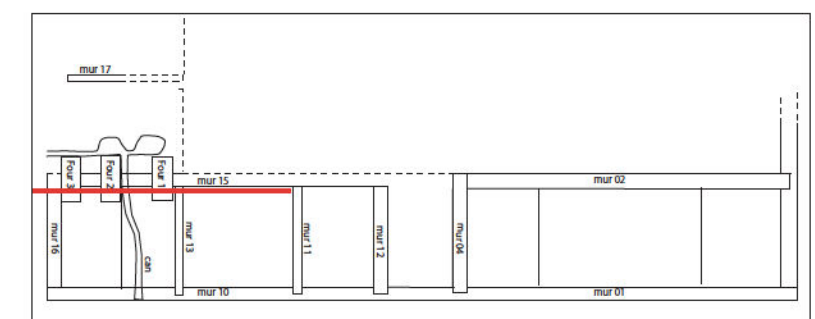
RELEVÉ D'ENSEMBLE DES FOURS



Légende :

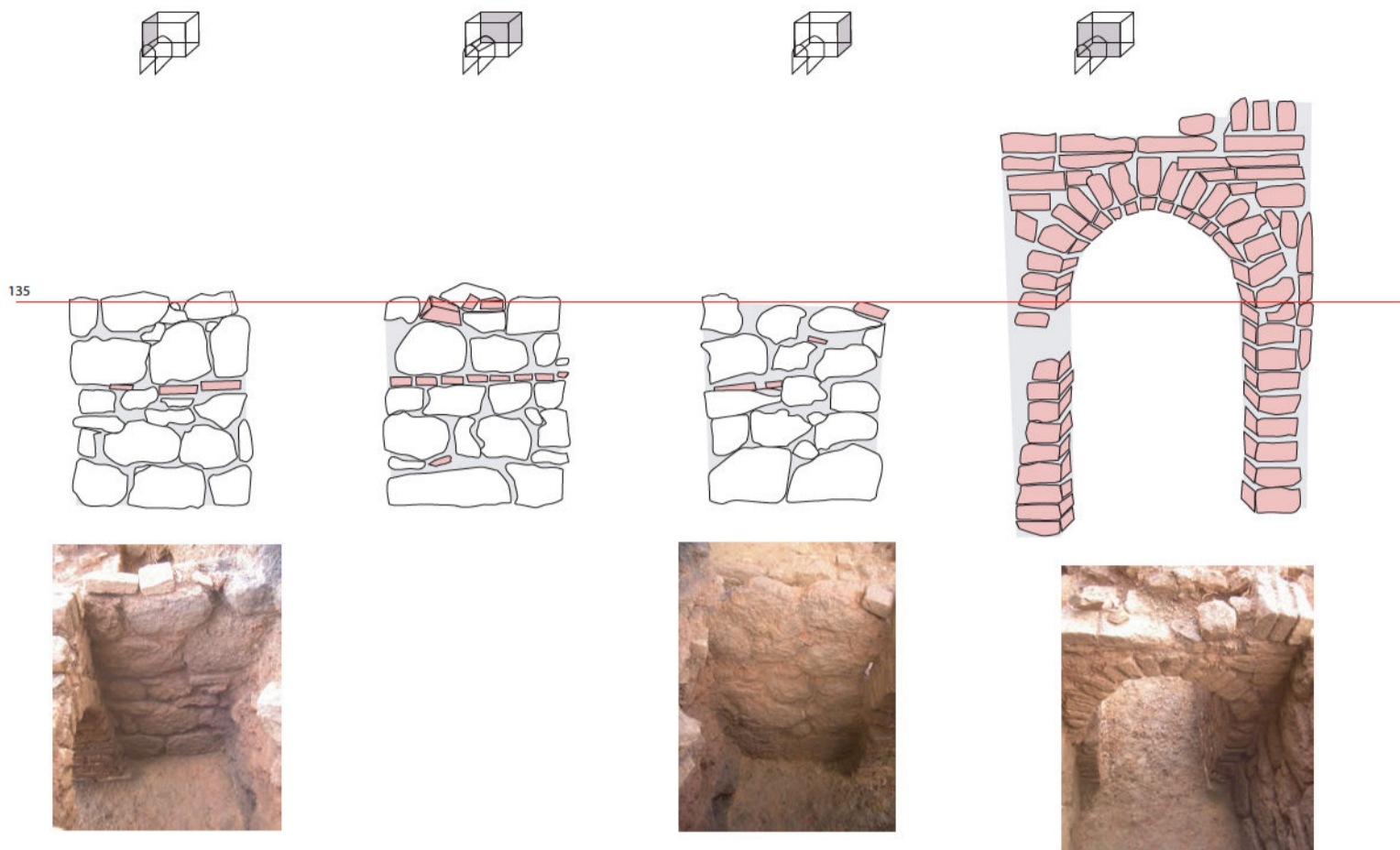
	Roche ferrallitique	FOUR 2 :
	Grison	1203 : remblai de destruction
	Briques	1204 : comblement du four
	0901-1201 Couche humifère	1205 : sole
	0902-1202 Remblai de destruction du bâtiment	FOUR 3 :
	Limite de fouille	1207 : remblai de destruction
		1214 : comblement du four
		1215 : sole

Dessin au 1/20e ; au cordeau
Nathalie Cazelles



Coupe des parements intérieurs du four 2

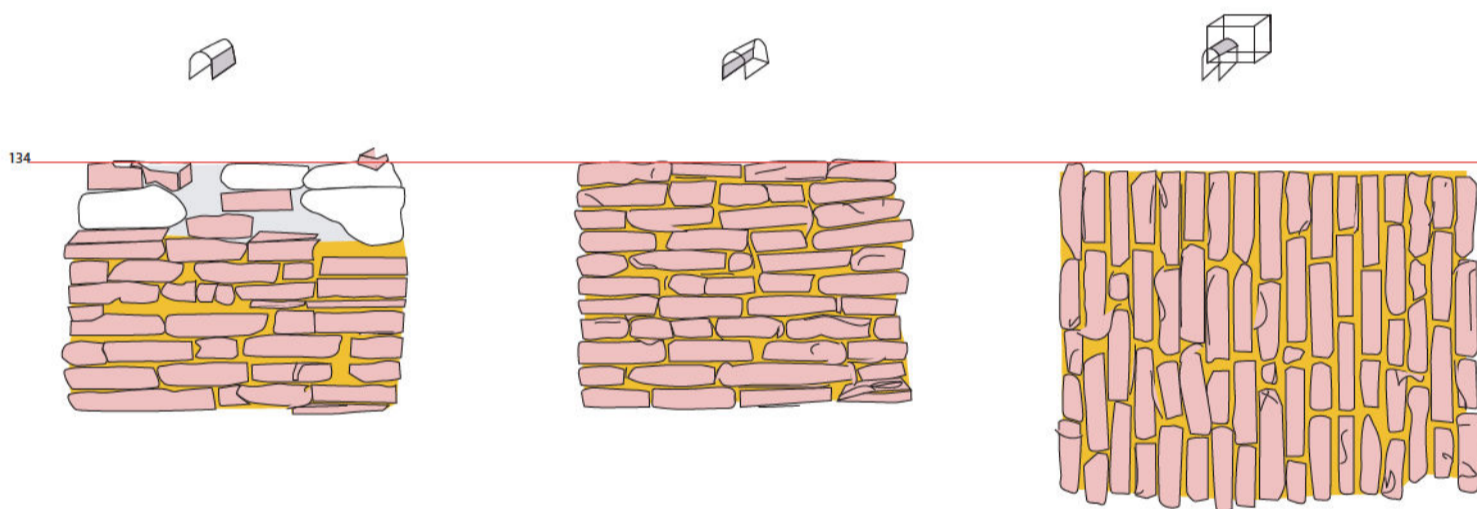
Façade intérieure sud Façade intérieure ouest Façade intérieure nord Façade intérieure est



Ouverture de voûte nord

Ouverture de voûte sud

Ouverture de voûte

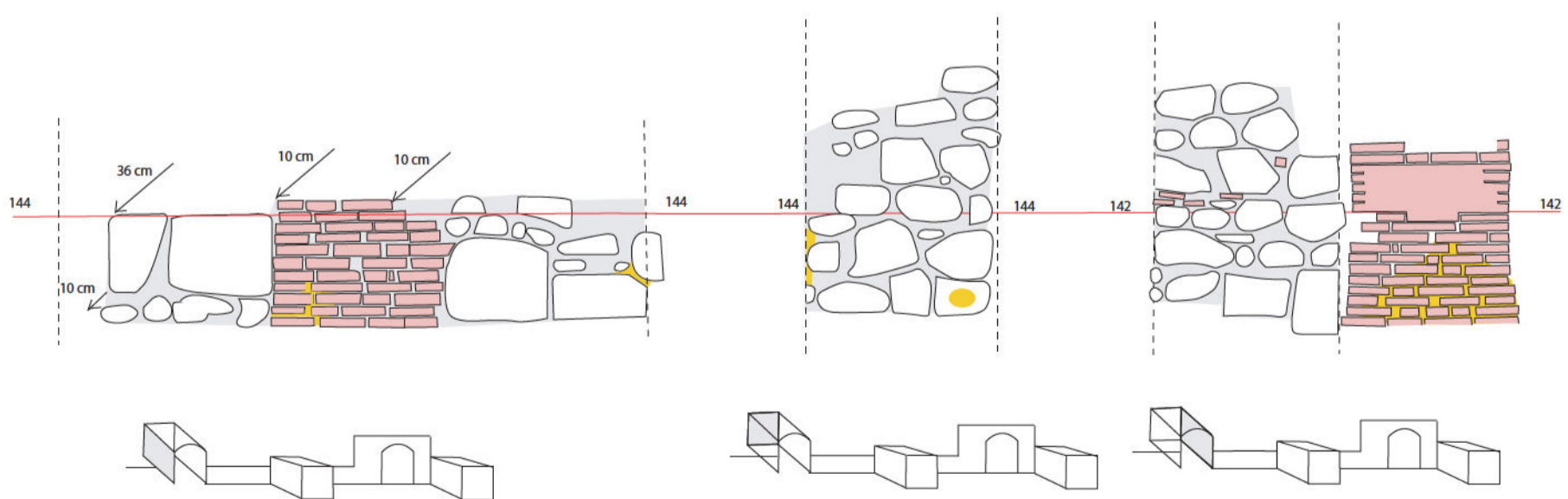


Coupe parements intérieurs du Four 3

Parement intérieur sud du four 3

Parement intérieur est du four 3

Parement intérieur nord du four 3



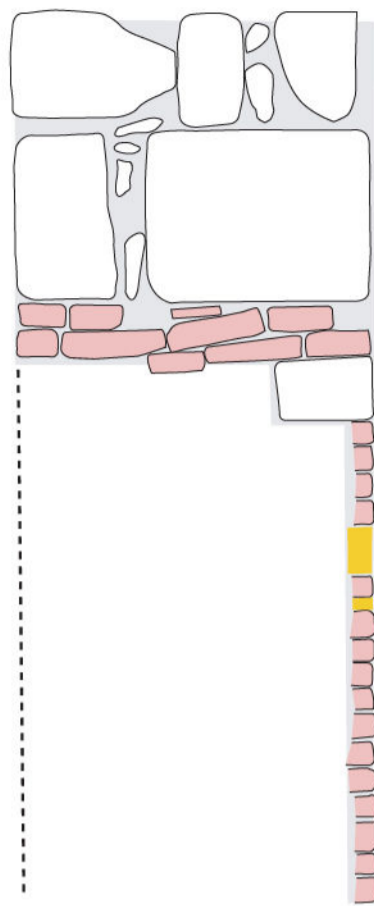
Légende :

- Roche ferrallitique
- Grison
- Briques
- Mortier
- - - Limite de fouille

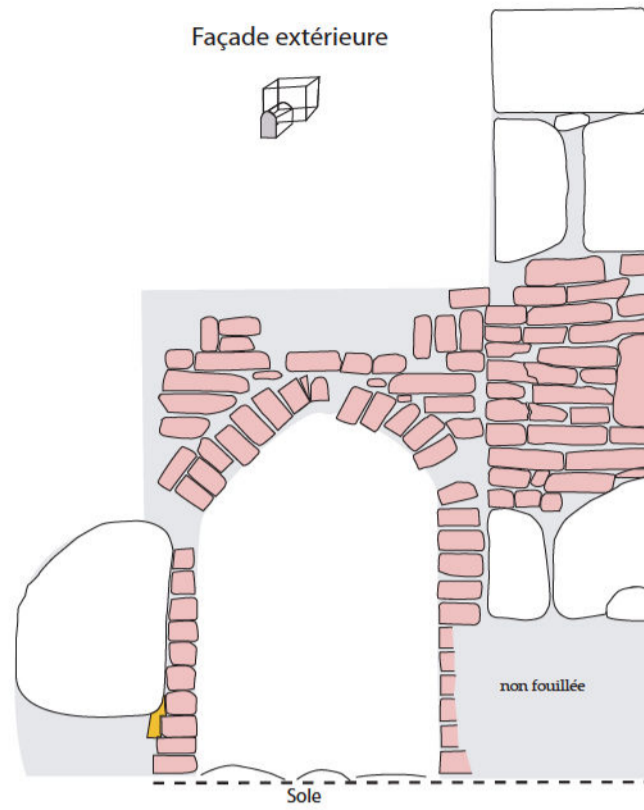
Dessin au 1/20e ; au cordeau
Nathalie Cazelles



Coupe parement extérieur du four 1



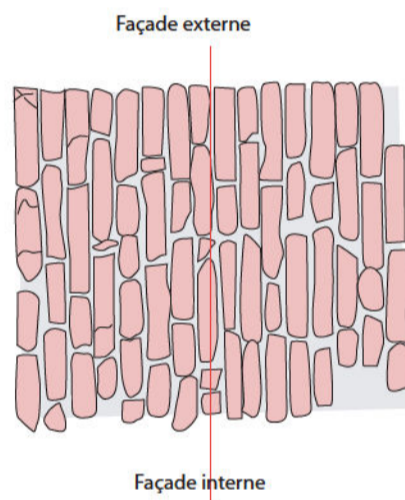
Mur de soutènement du four 1



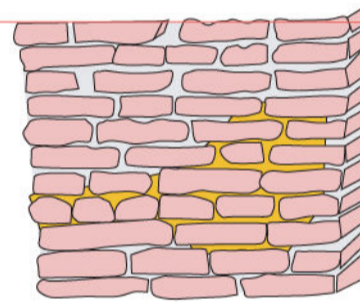
Coupe parements intérieurs du four 1



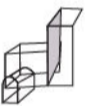
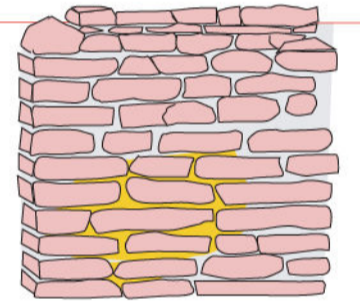
Ouverture de voûte



Mur de voûte nord

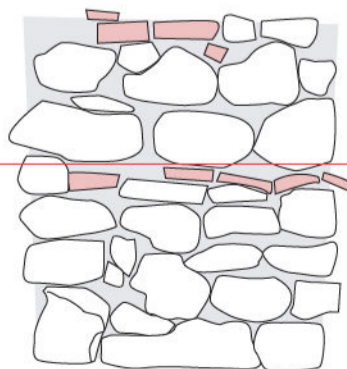


Mur de voûte sud

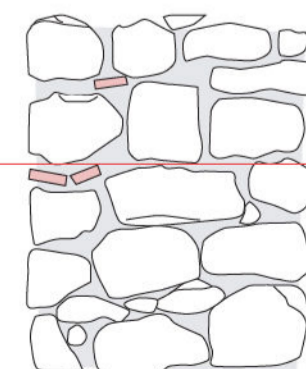


- Légende :
- Roche ferrallitique
 - Grison
 - Briques
 - Mortier
 - - - Limite de fouille
- Dessin au 1/10e ; au cordeau
Natasha Leullier

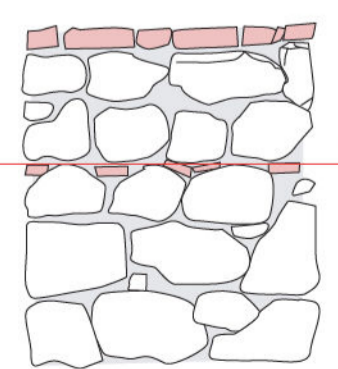
Façade intérieure sud



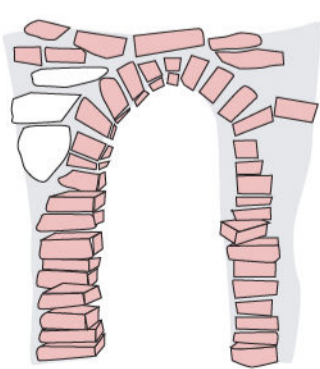
Façade intérieure ouest



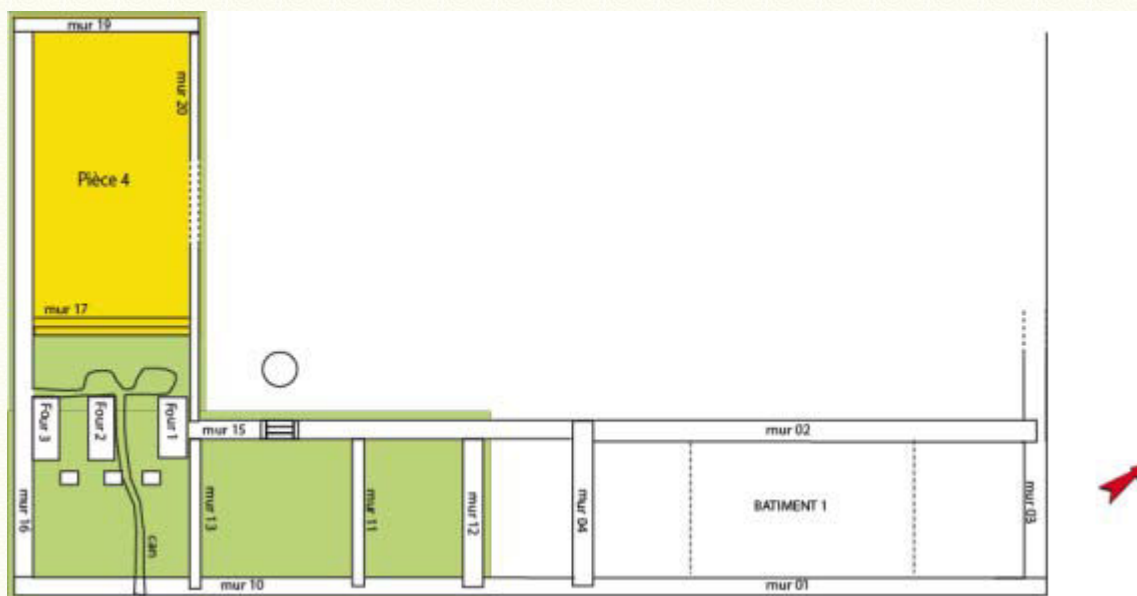
Façade intérieure nord



Façade intérieure est



5.3.2.3.4 Pièce 4 :



US 1401 : Couche humifère sableuse et meuble, avec présence d'un réseau racinaire.

US 1402 : Matrice argilo-sableuse brune, compacte, composée de briques, tuiles, matériel métallique et de céramiques. Présence de charbon. Elle correspond au remblai de destruction de la sucrerie présente dans tout le bâtiment, contaminée par l'utilisation de la structure du XIXe siècle accolée au mur 13.

US 1403 : Matrice argileuse brun-noir, compacte, avec inclusion de charbon et petites inclusions de briques. Fin du remblai de destruction ? Cette couche repose sur le niveau naturel.

US 1404 : Niveau naturel.

Le mur 17 a été entièrement dégagé. Il s'appuie contre le mur 13. On note une très forte concentration de mobilier contre le mur de cloison.

Il est composé de 2 assises d'élévation prises dans le niveau naturel, en moellons de grison (sur une hauteur de 40 cm environ) avec des inclusions de briques. Sur ce lit de moellons, repose 1 rang de briques (35 x 18 x 5 cm), un rang de moellons (10 cm de hauteur), un rang de briques (35 x 18 x 5 cm). Cette structure est probablement un emmarchement permettant d'accéder à la pièce supérieure de la sucrerie.

Mise au jour de la tranchée de fondation contre le mur 13. Elle est composée d'une matrice argileuse rouge et très compacte.



Figure 126 : dégagement de la couche humifère 1401



Figure 127 : mise au jour du remblai de destruction



Figure 128 : détail de l'US 1403



Figure 129 : vue d'ensemble du remblai de construction de la terrasse XIXe, de la tranchée de fondation du mur 13 et du niveau géologique



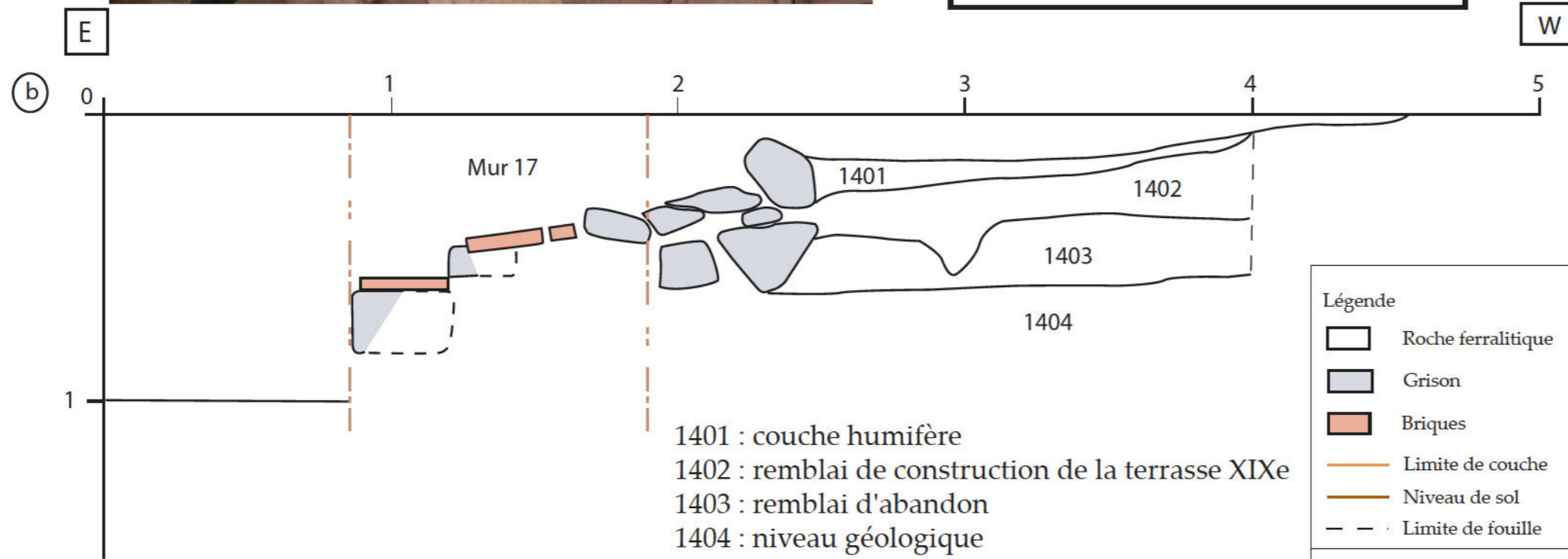
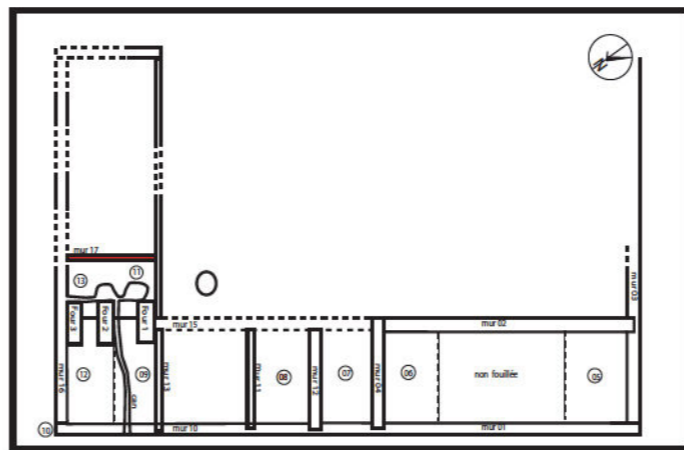
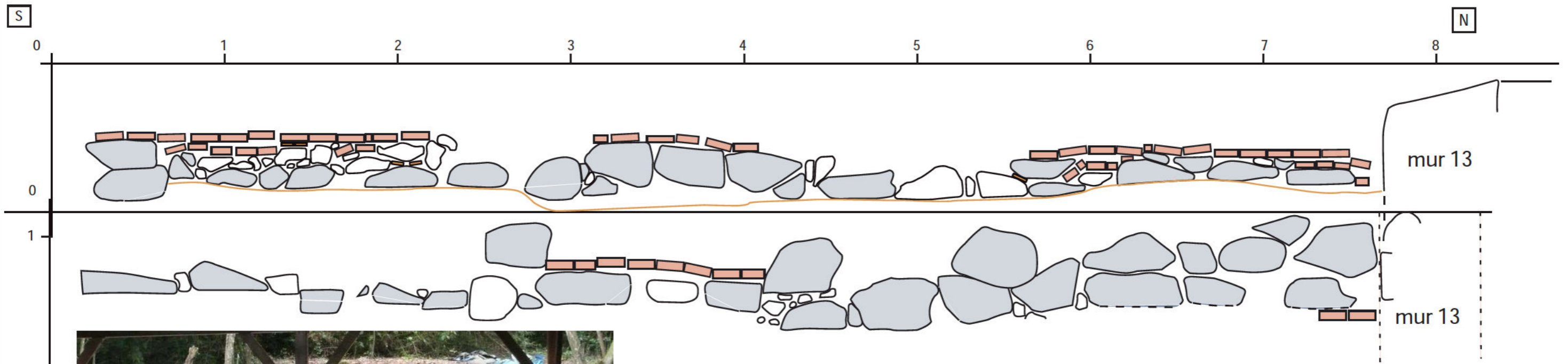
Figure 130 : détail de l'emmarchement



Figure 132 : vue d'ensemble de l'emmarchement (mur 17)



Figure 131 : vue d'ensemble de l'emmarchement



1401 : couche humifère
 1402 : remblai de construction de la terrasse XIXe
 1403 : remblai d'abandon
 1404 : niveau géologique

Légende

- Roche ferrallitique
- Grison
- Briques
- Limite de couche
- Niveau de sol
- Limite de fouille

Releve : L. Bolduc.
 Ech: 1/20e

L'angle ouest de la pièce 4

US 2001 : Couche humifère.

US 2002 : Matrice argilo-sableuse rouge, très compacte, avec inclusion de tuiles et de briques. Le mobilier est abondant.

US 2003 : Mise au jour dans l'angle des murs de tuiles à plat, de petits clous pris dans une matrice argileuse brun-rouge qui semble surcuite.

US 2004 : Mise au jour dans l'angle des murs d'une matrice argileuse rouge ayant d'importantes inclusions d'argile bleue supportant des tuiles posées à plat (niveau de sol avec lit de pose ?).

Les couches 2003 et 2004 ne sont visibles que dans l'angle des murs. Dans le reste du sondage, l'US 2002 repose sur le niveau naturel.



Figure 133 : dégageement du mur 20



Figure 134 : mise au jour du remblai de destruction (2002)



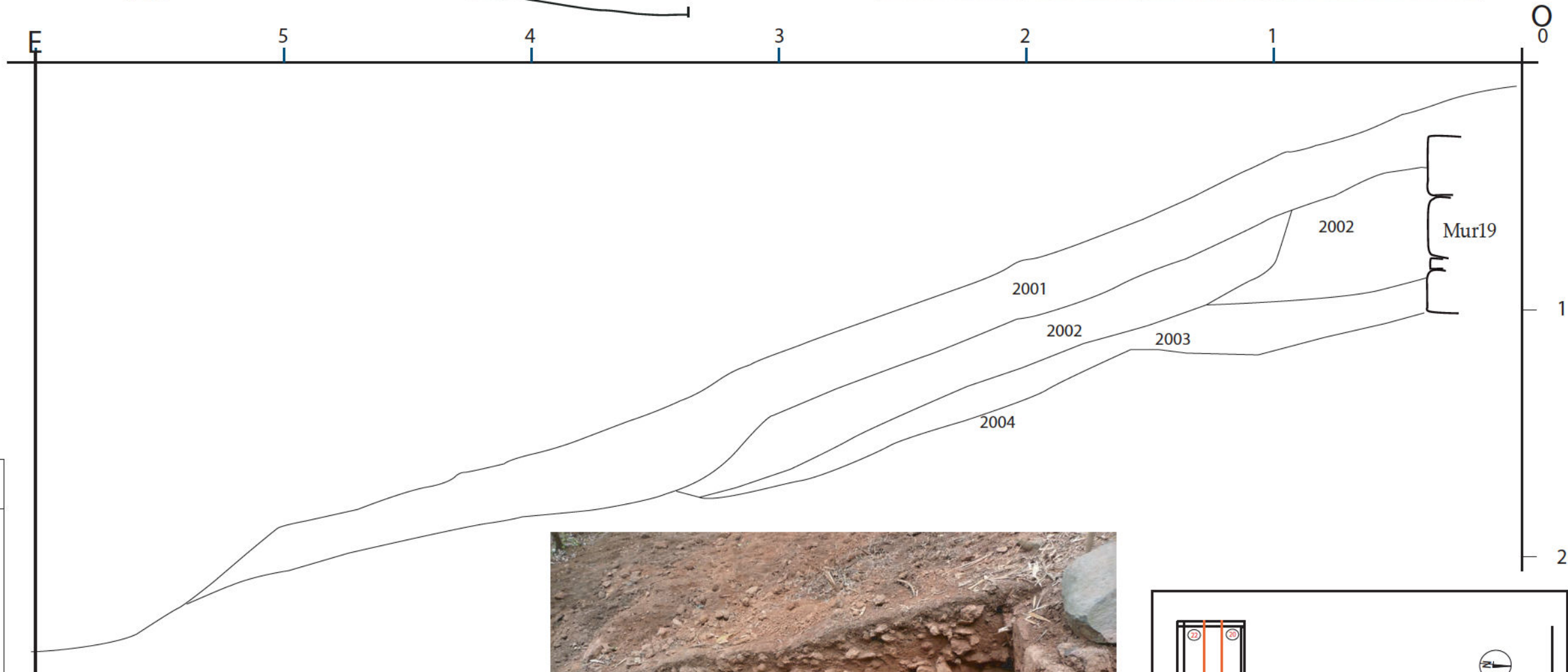
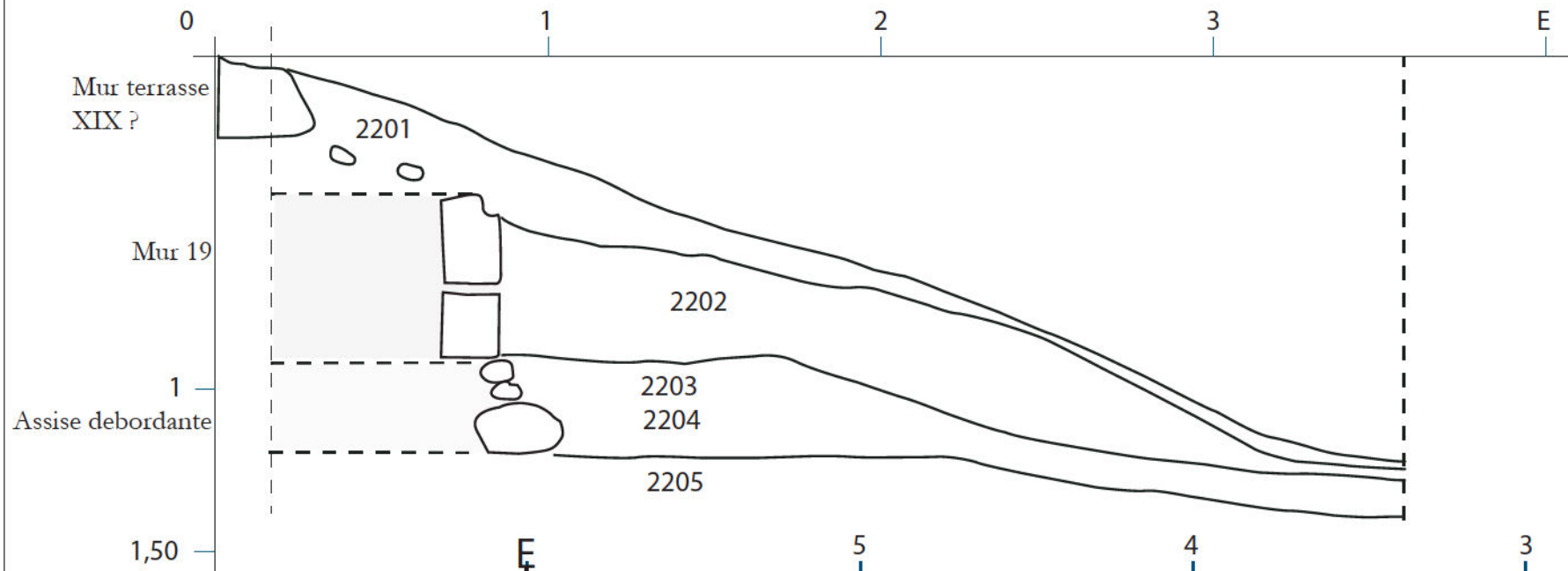
Figure 135 : résidu de sol



Figure 136 : couche d'argile bleue.



Figure 137 : vue de la coupe ouest-est.

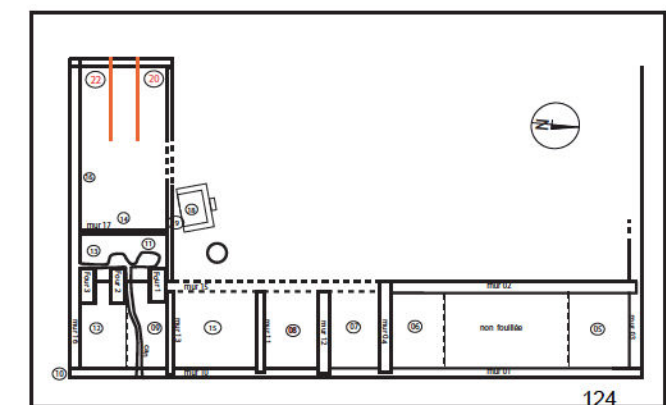


2001-2201c couche unifiée
 2002-2003-2202-2203-2204r en bloc de destruction
 2004-2205 niveau géologique

Moulin V n t2009

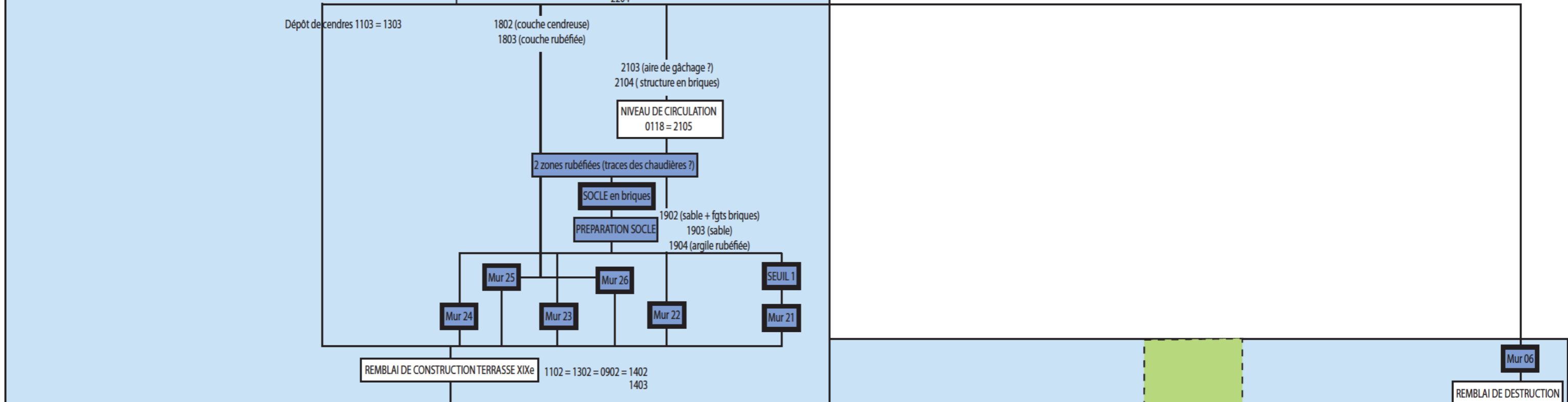
	Roché e r h itique
	Grison
	Brique
	Limité e ouche
	Niva d s ol
	Limité é ouille

Rè e NC h le .
 Ech1/ 20

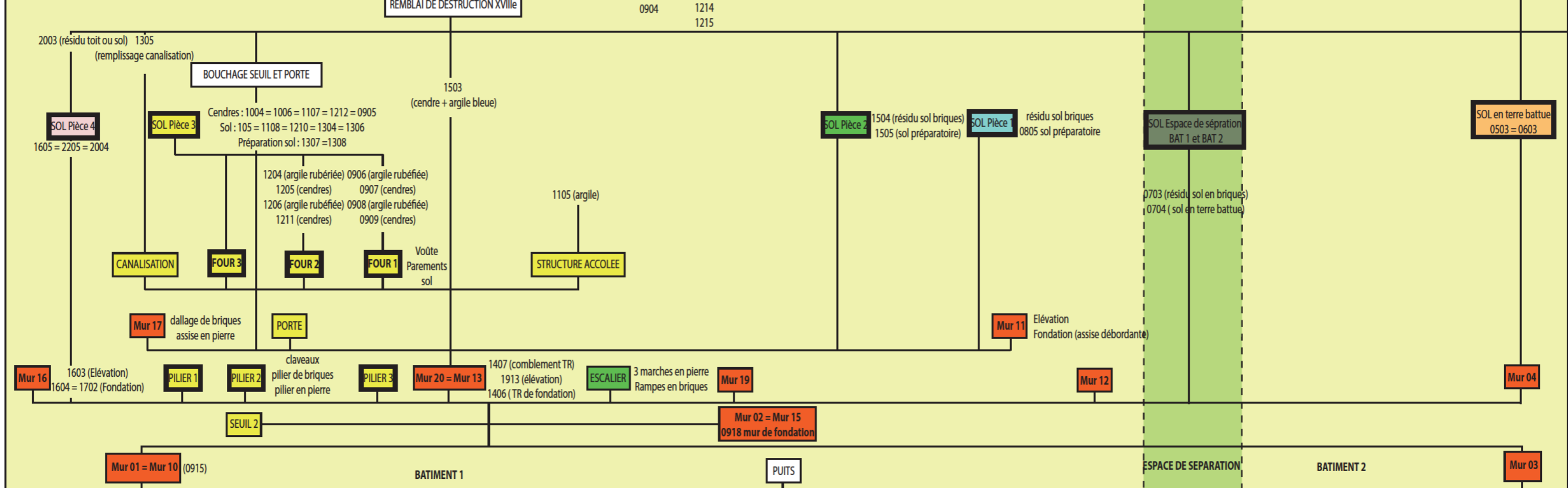


0101 = 0201 = 0301 = 0401 = 0501 = 0601 = 0701 = 0801 = 0901 = 1001 = 1101 = 1201 = 1301 = 1401 = 1501 = 1601 = 1701 = 1801 = 2001 = 2101 = 2201

OCCUPATION XIXe



OCCUPATION XVIIIe



GEOLOGIQUE

6 Analyse du mobilier :

Les données de fouille et le mobilier ont été enregistrés selon les normes de la base de données ArchéoDATA mises au point par Marie-Thérèse Marty et Marie-Laure Maraval de l'université Toulouse Le Mirail.

L'ensemble du mobilier céramique a été étudié par Yannick Le Roux, spécialiste de la céramique coloniale du XVII^e - XVIII^e siècle.²⁸ Une étude de nos collections de faïence avait été réalisée par Maggy Bernier de l'université Laval²⁹. La faïence fine présente dans les couches du XIX^e siècle provient pour la plupart des faïenceries Vieillard et Johnston de Bordeaux (1840-1895).³⁰ Les productions locales ont été étudiées par Yannick Le Roux, lors de la fouille de la poterie Bergrave située à 2 km de Loyola,³¹ et par Nathalie Croteau lors de la fouille de la poterie des jésuites.³² Leurs études tendent à montrer une activité contemporaine des deux poteries et l'utilisation de gisements communs.

Par ailleurs, la présence d'une poterie vernissée noire (15 fragments : 0904-10 ; 0902-17 ; 0802-20 ; 0906-07)), dont la pâte rappelle très fortement les poteries locales, nous a poussé à émettre l'hypothèse d'une fabrication de poterie vernissée dans les ateliers locaux. Des poteries semblables avaient déjà été identifiées par Yannick Le Roux en 1993 sur le site du parc Lindor (à 200 m du site du moulin à vent). Cette étude a été confiée à Yves Monette, archéologue chercheur au laboratoire d'Etat du Québec. Il a donc procédé à des analyses d'une série d'échantillons provenant du site principal de Loyola, de sa sucrerie, de la poterie des jésuites et de la poterie Bergrave. Il a réalisé une spectrophotométrie UV-VIS-IR proche qui a permis de déterminer que les différents ateliers semblaient utiliser des terres aux minéralogies très similaires. Comme on peut le voir sur la figure ci-dessous, les spectres sont très semblables quant à la situation des pics, et les différences de réflectivité pourraient refléter un apport plus important de dégraissants quartzeux dans les pâtes. Cette première analyse nous indique donc un savoir-faire assez important des esclaves potiers à Loyola. Pour le moment, aucune étude approfondie n'a été menée sur la poterie commune coloniale en Guyane.

²⁸ Yannick Le Roux, *L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, étude de la culture matérielle*, Thèse de doctorat, EHESS, 3 volumes, Paris, 1994.

²⁹ Maggy Bernier, *La faïence de l'habitation Loyola, mémoire de maîtrise*, université Laval, Québec, 2000

³⁰ Jacqueline du Pasquier, J. Viellard & Cie, *histoire de la faïence fine à Bordeaux de l'anglomanie au rêve orientaliste*, Mollat, Espagne, 2002.

³¹ Yannick Le Roux, *La poterie Bergrave, Etude d'un atelier colonial en Guyane française*, DEA de l'EHESS, Paris, 1988.

³² Fouille programmée en 2000.

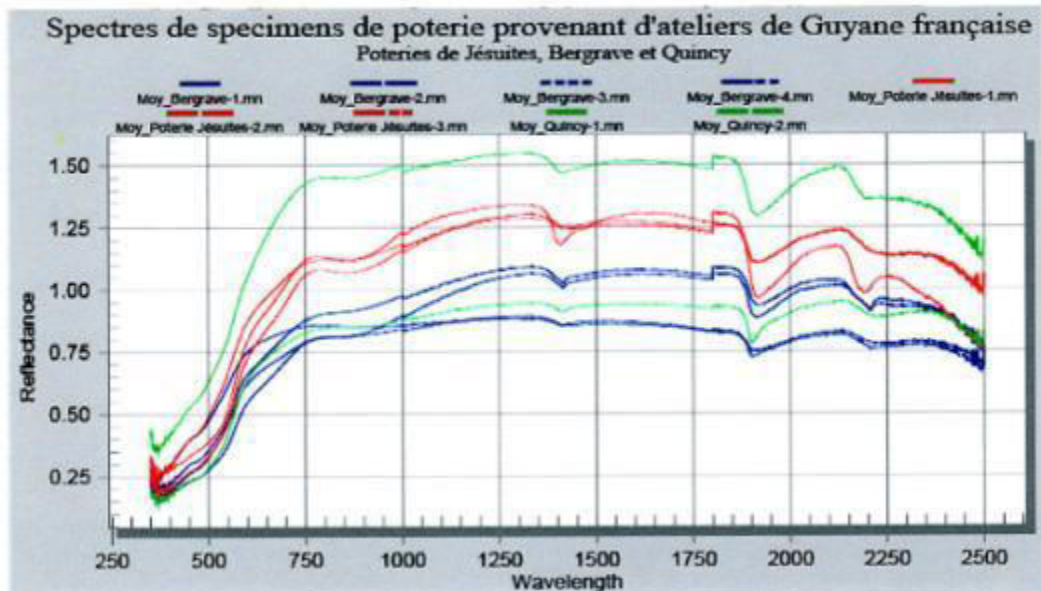


Figure 138 : analyse spectrographique des pâtes à vernis plombifère, Yves Monette, INRS Québec.

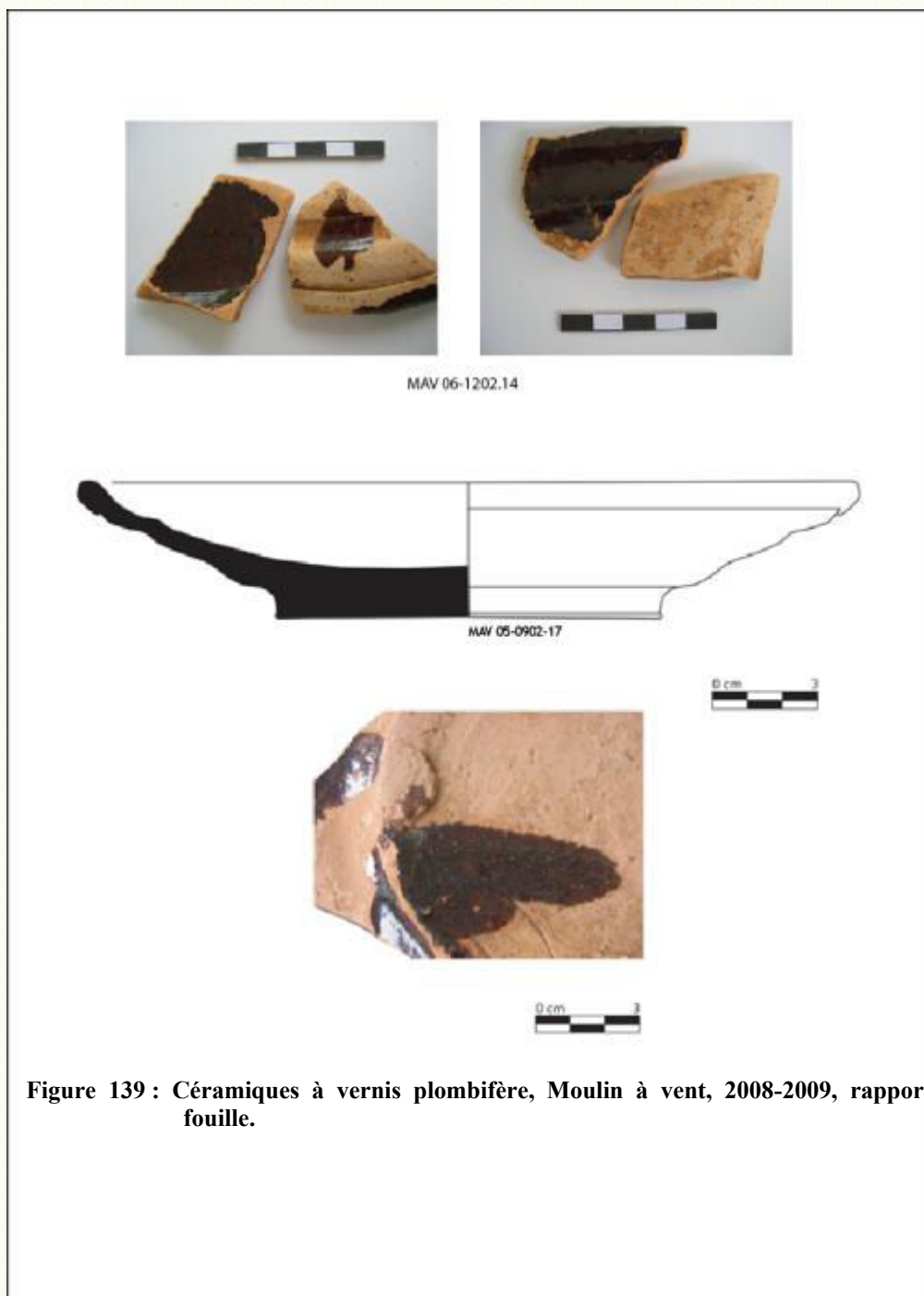


Figure 139 : Céramiques à vernis plombifère, Moulin à vent, 2008-2009, rapport de fouille.

On note une découverte remarquable en 2008 : un six denier dit « Dardennes » ayant été frappé entre 1710 et 1712 dans trois ateliers uniquement : La Rochelle, Montpellier et Aix. Son état de conservation est mauvais mais on a pu l'identifier grâce à l'iconographie de l'avers : trois groupes de deux L adossés, chacun sous une couronne, posés en triangle, H en cœur, cantonnés de trois lis divergeant du centre



Figure 140 : Monnaie trouvée en fouille

Avers : (Mm) LOVIS. XIII. ROY. DE. FRANCE. ET. DE. NAV.

Trois groupes de deux L adossés, chacun sous une couronne, posés en triangle, H en cœur, cantonnés de trois lis divergeant du centre.

Revers : SIX. DENIERS. DE. FRANCE (Mg) 1710 - Croix anillée fleurdelisée.



Figure 141 : exemplaire bien conservé.

Cette découverte nous permet de confirmer l'occupation du site au tout début du XVIIIe siècle. Les jésuites exploitaient probablement déjà le site avec un moulin à manège et ont procédé à la construction du moulin à vent dans un deuxième temps.

7 Interprétation et prospective :

Les fouilles ont révélé une organisation spatiale répondant aux conseils donnés dans les traités du XVII^e siècle : la maison de maître et ses dépendances (chapelle, cimetière, cuisine, hôpital, magasin, forge, purgerie) ont été installées au cœur de l'habitation à flanc de colline avec vue directe sur la sucrerie et la poterie. Le quartier des esclaves n'a pas encore été repéré archéologiquement. Un diagnostic a été commandé à l'Inrap en vue de la construction d'un parking pour accéder au site principal qui a été aménagé pour l'accueil des touristes. Selon les archives, il serait installé entre les deux collines accueillant, l'une, la maison de maître et ses dépendances, l'autre, la sucrerie. Une poterie a été localisée et a fait l'objet d'une seule campagne de fouille (un mois en 2000)³³. Cependant les fours n'ont pas été localisés³⁴. Ce site mériterait un nouveau programme de recherche.

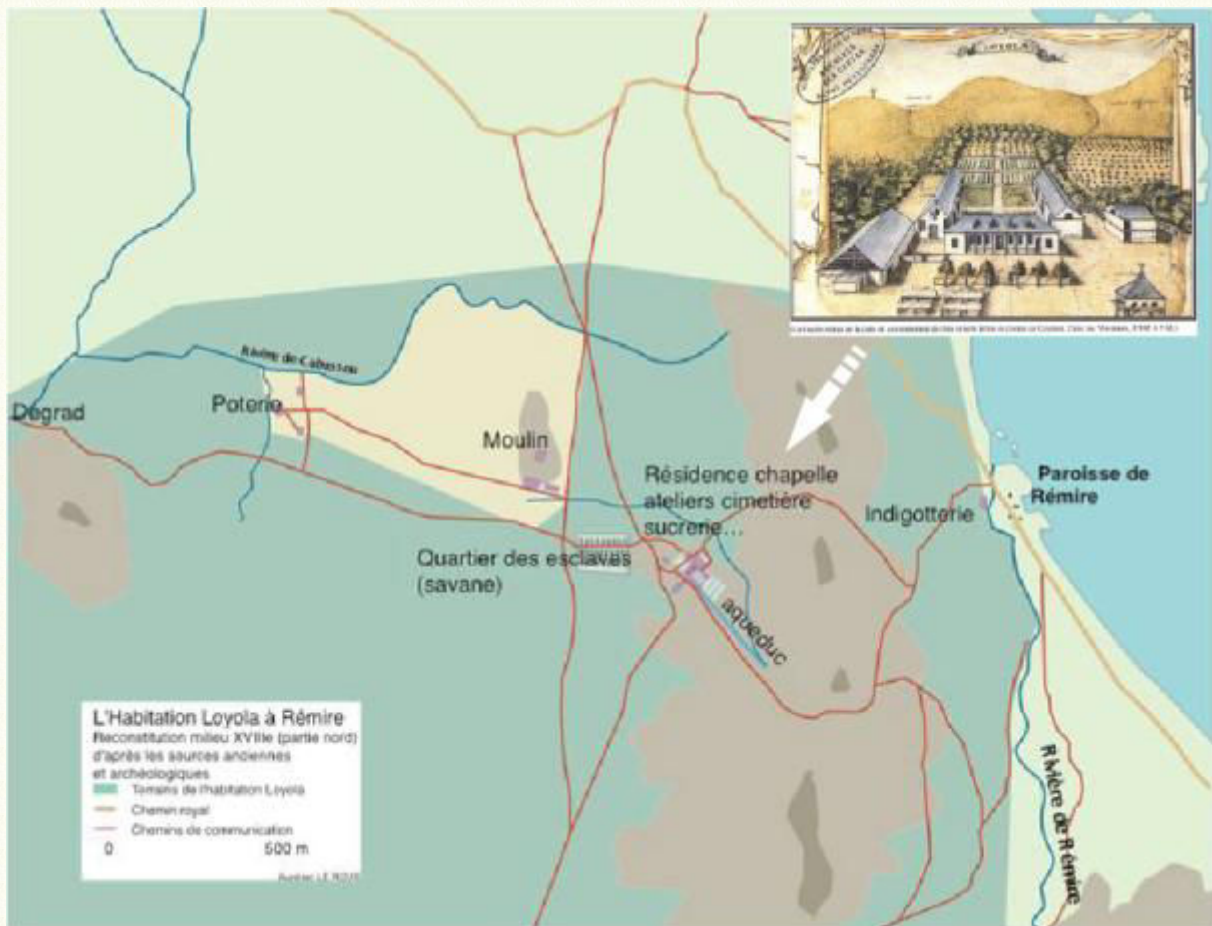


Figure 142 : schéma d'ensemble de l'habitation Loyola. Aurélien Le Roux. Vignette provenant de la carte d'Herbert, 1730, SHA Vincennes

³³ Croteau Nathalie, Rapport de fouille de la poterie des jésuites, SRA Guyane, 2000.

³⁴ Croteau Nathalie, Rapport de fouille de la poterie des jésuites, SRA Guyane, 2000.

Seule l'indigoterie n'est pas dans l'axe de la maison de maître, elle a été installée derrière la colline, le long de la mer. Il est probable que les nuisances olfactives aient poussé les jésuites à installer cette industrie le plus loin possible de leur habitat. Fouillée en 2007, l'indigoterie³⁵ a révélé une architecture remarquable car elle ne répond pas aux critères de construction établis par les sources testimoniales, ni même aux indigoteries fouillées aux Antilles par Tristan Yvon : toutes ont révélé trois bassins. A Loyola, elle se compose uniquement de deux bassins : la batterie, étant construite sur un plan incliné, servait également à récupérer la pâte. Elle a fonctionné peu de temps car on sait par les archives qu'en 1748 les jésuites ne font plus d'indigo. Il semblerait que l'acidité du sol ne permettait pas de faire un produit de qualité.

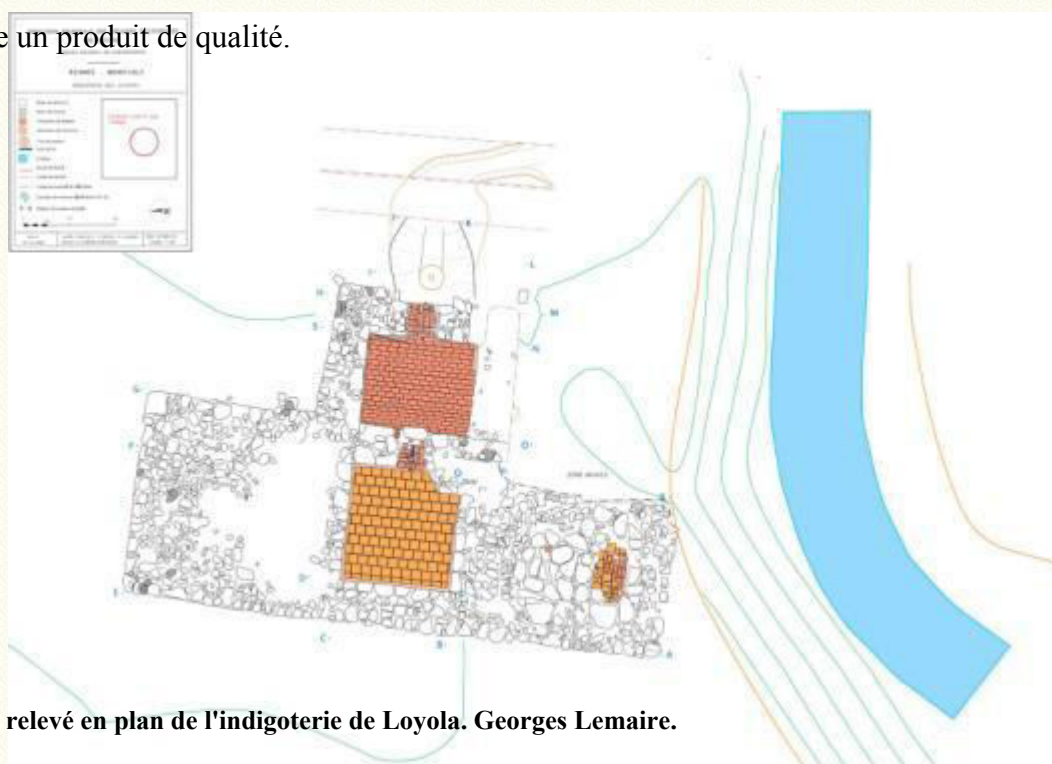


Figure 143 : relevé en plan de l'indigoterie de Loyola. Georges Lemaire.



Figure 144 : vue d'ensemble de l'indigoterie

³⁵ Cazelles N., Rapport de fouille de l'indigoterie de Loyola, SRA Guyane, 2007 ; Texier Pierre, Rapport de diagnostic, Inrap, 2006.

La sucrerie a été installée sur la colline faisant face à la maison de maître, elle était associée à un moulin à vent. Les sources testimoniales parlent souvent de deux moulins sur les grandes habitations, un moulin à bêtes et un moulin moderne pour afficher sa puissance : à vent, à eau, à marée. Toutefois, aucun moulin à bêtes n'a été archéologiquement repéré sur le site de la sucrerie, ni même repéré sur les sites de Sinnery et de Saint-Régis dont les sucreries étaient associées à un moulin à eau. Sur les sites de Chevreuil, la Mothe Aigron et la Désirée, aucun moulin n'a été repéré. Cependant, en 2009, année de la dernière campagne de fouille sur le site du moulin à vent, des morceaux de mur ont été repérés dans un espace situé entre la sucrerie et le moulin à vent. Il faudrait envisager une nouvelle campagne de fouille pour confirmer ou infirmer la présence d'un moulin à bêtes. A Sinnery, La Mothe Aigron, Chevreuil et la Désirée, les habitations n'ont été repérées qu'à travers une seule journée de prospection et aucun nettoyage de surface n'a été effectué. A noter qu'à ce jour, un seul moulin à bêtes a clairement été identifié, c'est celui de l'habitation Mondélice de Jean Vidal datant du XIXe siècle. Ce moulin a été entièrement restauré car il a une particularité architecturale remarquable : c'est une structure maçonnée en briques de plus de 2 m de haut et de large, de forme octogonale, dont l'accès au chemin de ronde se faisait par une rampe de plus de 10 m de long.



Figure 145 : moulin à bêtes octogonal de l'habitation Mondélice (Vidal) - Service Régional de l'Inventaire

Un grand soin était apporté à la construction des moulins modernes. Des blocs taillés de cuirasse ferrallitique étaient utilisés, provenant des carrières jouxtant les habitations. A Sinnery, les pans de mur délimitant le moulin à eau mesurent plus de 2 m de haut, le canal reliant les deux niveaux de la rivière a une profondeur de plus d'1,50 m. On peut encore lire

dans les pans de murs les emplacements pour le calage de la roue en bois. Le moulin à eau de Saint-Régis est très dégradé mais des sondages dans le fond de la rivière ont révélé une épaisseur importante de blocs de pierre.



Figure 146 : moulin à eau de Saint Régis - Barone-Visigali, *Les jésuites de la Comté*, 2010 p.158

Le moulin à vent de Loyola porte des éléments architecturaux décoratifs : les jambages de porte sont des blocs taillés de calcaire. Ce matériau n'existe pas naturellement en Guyane. Les sources testimoniales nous indiquent que les bateaux laissaient au port de Cayenne leur lestage de blocs de calcaire. Des fragments de madrépore (corail) sont visibles dans les mortiers. Aucune analyse n'a pu être faite, mais il est probable que ces fragments provenaient des Antilles. L'état de conservation du moulin – il ne manque que la toiture et l'hélice en bois – nous a longtemps fait penser que ce moulin datait du XIXe siècle. Or, en 2006, lors des journées du patrimoine, un visiteur nous a signalé une pierre différente au dessus de la porte principale. L'observation de cet élément n'avait pas été possible avant, car une végétation très épaisse avait envahi le moulin. Nous avons procédé, au cours de l'été, à un « défrichage » du moulin. Cette pierre carrée s'est révélée être une plaque de dédicace. Elle est en très mauvais état mais nous avons pu y lire : « ANNEE 173[?] IHS ». Nous avons donc une date d'inauguration et un destinataire : IHS signifie *Jesus Hominum Salvator*, la devise des

Jésuites. Par ailleurs, ce moulin porte un message politique fort car au-dessus de la plaque de dédicace, dans la partie sommitale du moulin, a été construite une lucarne en forme de cœur. A cette époque, les Jésuites sont au centre de la polémique sur le culte du Sacré Cœur de Jésus, qui aurait été révélé à Marguerite Marie Alacoque.



Figure 147 : vue de la plaque du moulin à vent

En 2001 et 2002, Réginald Auger a mis au jour, sur le flanc de la colline portant le moulin à vent, des structures en blocs de cuirasse ferrallitique qu'il a interprétées comme étant des séchoirs à café. En 2003, il a effectué des sondages au pied du moulin qui n'ont révélé aucun aménagement³⁶. En 2004, les sondages ont été déplacés au pied de la colline et ont mis au jour la sucrerie³⁷. Cinq campagnes de fouille ont été nécessaires pour sortir de terre deux bâtiments connectés formant un plan en L de 60 m x 40 m pour 6 m de large et encastrés dans une terrasse naturelle. L'analyse des données a permis de comprendre un système de production, une architecture adaptée à l'environnement et des remaniements dans le temps.

En 2004, j'ai réalisé trois tranchées à la mini-pelle mécanique dans la terrasse : le sol naturel se situe directement sous l'humus qui a une épaisseur inférieure à 20 cm. En 2002 et 2003, Allison Baines, professeur à l'université Laval au Québec, a réalisé la fouille du puits : il mesure plus de 6 m de profondeur pour un diamètre d'1,50 m. Il est entièrement construit en blocs de grison (granite) provenant probablement de la plage ou du site principal de Loyola dont la colline présente de nombreux affleurements rocheux de grison. Des éléments en bois de wapa ont été mis au jour au fond du puits, ils ont été interprétés comme étant des éléments du toit recouvrant le puits.

³⁶ Auger Réginald, Rapport de fouille du moulin à vent, SRA Guyane, 2003.

³⁷ Cazelles N., Rapport de fouille du site du moulin à vent, SRA Guyane, 2004-2006, 2008-2009

La fouille du premier bâtiment a été compliquée à cause de la présence d'un énorme bouquet de bambous (plus de 3 m de diamètre) au cœur de la construction. Nous avons donc effectué des sondages dans les deux angles, mais ils n'ont révélé aucun aménagement intérieur. Deux dames-jeannes en verre bleu-vert (autour de 1720) ont été mises au jour sur le niveau de sol en terre battue, contre le mur. Il pourrait s'agir d'un espace de stockage des formes à sucre avant leur transport dans la purgerie située à côté de la maison de maître. Une rampe dallée de pierres a été repérée au nord du bâtiment, permettant probablement le chargement des formes à sucre sur les cabrouets pour les transporter sur le site principal. Un espace en terre battue de 2 m de large permettait de séparer les deux bâtiments.

La fouille du bâtiment 2 s'est révélée beaucoup plus riche, car comportant des aménagements intérieurs. Dans la pièce n°2 (joutant le passage entre les deux bâtiments), un résidu de sol en briques a été mis au jour. Il repose sur une épaisse couche de terre battue reposant elle-même sur une couche d'argile rubéfiée posée sur le sol géologique. Un escalier, en blocs taillés de cuirasse ferraltique et comportant des rambardes en briques permettait d'accéder à la terrasse située à plus d'1,50 m au-dessus du niveau de sol de la pièce. Il se situe dans l'axe direct du puits. La pièce n°2 a livré une porte de communication avec la pièce n°3 formant le retour du L. Cette pièce a révélé trois fours individuels, construits en moellons de cuirasse ferraltique et en briques joints par un mortier. Ils sont distants les uns des autres d'environ 1 m - 1,50 m. Cette disposition pose le problème de leur identification : il n'est pas possible de déterminer si ces fours ont servi à produire du sucre ou du rhum car ils ne sont pas interconnectés comme dans les autres sucreries de la même période. Sur les sites des habitations Sinnery, Chevreuil, La Désirée et la Mothe Aigron,³⁸ les trois fours sont pris dans une seule maçonnerie de moellons de grison et de cuirasse ferraltique. Un muret d'une vingtaine de centimètres sépare chaque four et marmite. Au fur et à mesure de la cuisson, le jus était transféré d'une marmite à l'autre ; l'intensité du feu était contrôlée dans chaque foyer pour correspondre à une étape bien précise du processus de fabrication du sirop. La distance entre les fours de la sucrerie de Loyola ne permet pas ce passage d'une marmite à une autre. Le processus complet de cuisson était-il assuré par chaque marmite ?

³⁸ Ces sites, repérés par Christian Lamendin, ont juste été observés. Aucun nettoyage de surface n'a été réalisé.

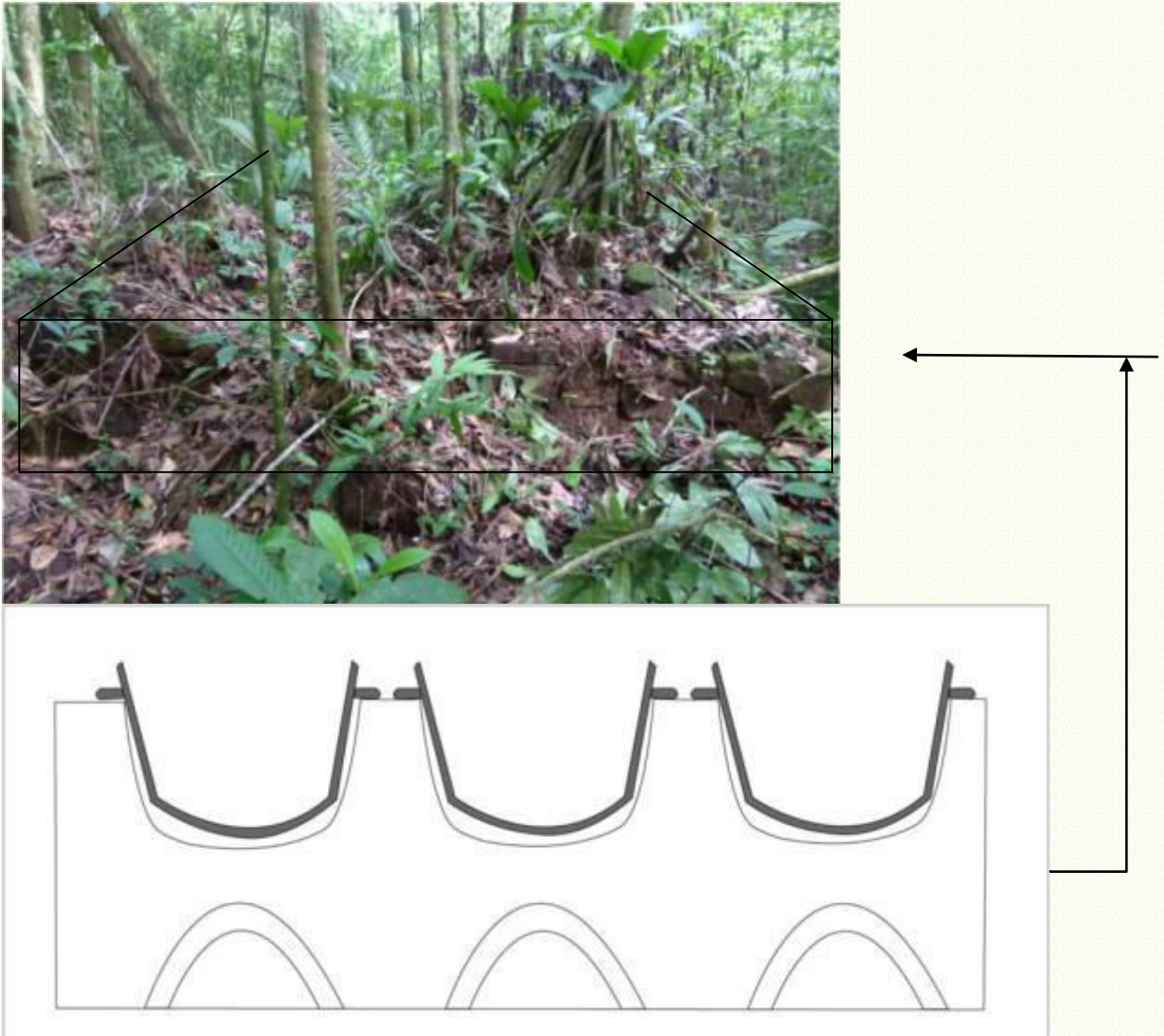


Figure 148 : structure de chauffe de l'habitation Chevreuil



Figure 149 : marmite encastrée dans la structure de chauffe sur l'habitation Chevreuil

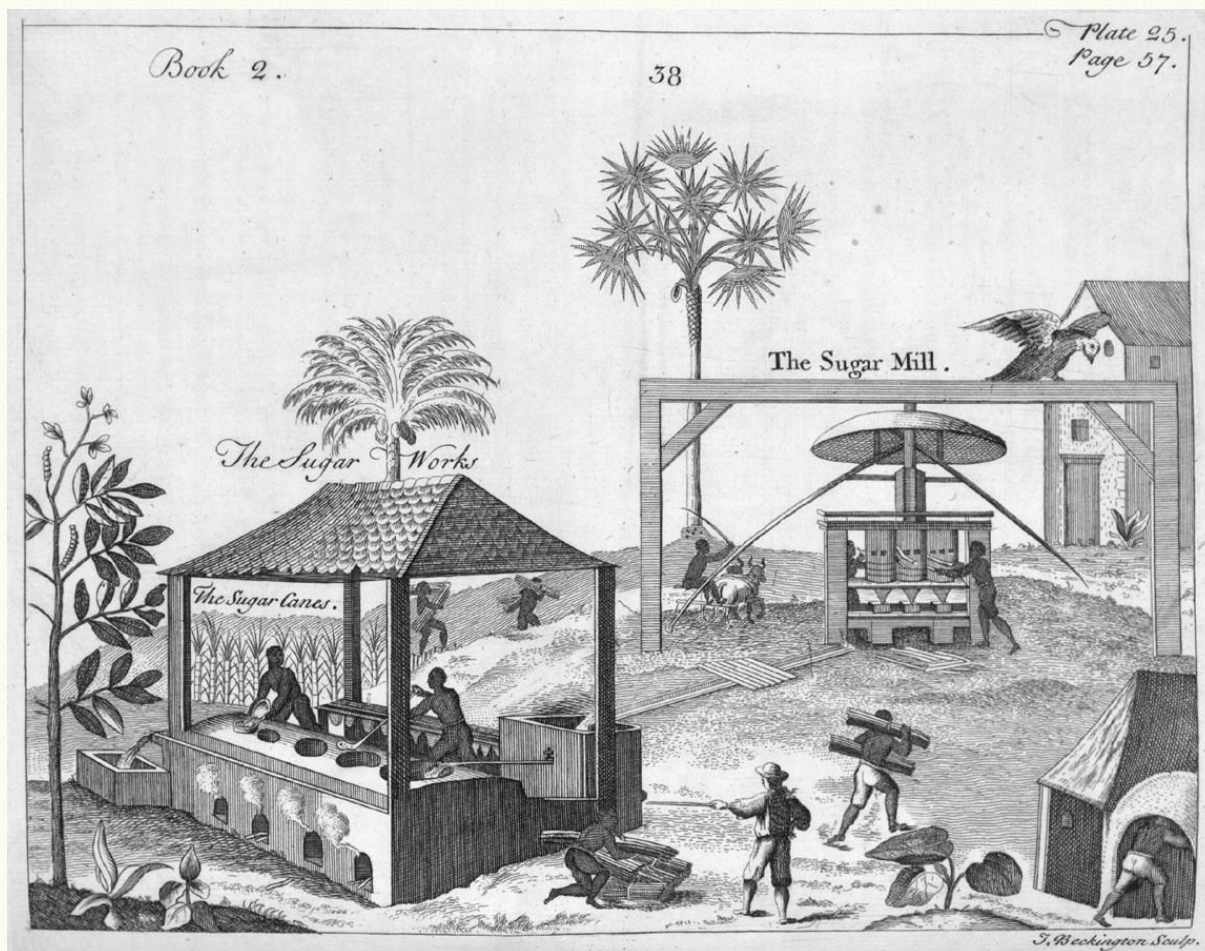


Figure 150 : Une sucrerie au XVIIe siècle, Du Tertre Jean-Baptiste, *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, 1667-1671

Par ailleurs, les sources testimoniales indiquent qu'en 1755 les jésuites démontent la sucrerie pour la transférer sur le site de Saint-Régis sur la Comté. On peut supposer que les terres s'appauvrissaient et que les jésuites comptaient sur les terres plus marécageuses de la Comté pour relancer la production. De 1997 à 1999, le site de Saint-Régis a fait l'objet d'un programme de recherche³⁹ sous la direction d'Eglé Barone-Visigalli. Les sources ont révélé que les jésuites y ont alterné la production de sucre et de rocou⁴⁰ : entre 1710-1720 et 1750, il semble que les jésuites ne consacrent leur production qu'au rocou. La production de sucre reprend autour des années 1750, probablement avec le transfert de la production de Loyola vers Saint-Régis. L'espace industriel a clairement été identifié : un moulin à eau permettait de broyer la canne à sucre et se situe dans le prolongement de la sucrerie et de la vinaigrerie. Ce sont deux bâtiments rectangulaires de 21,3 m x 9,6 m et de 14,2 m x 9,6 m respectivement. Ils

³⁹ Barone-Visigalli Eglé, *Rapport de fouille des sites de Saint-Régis et Maripa*, SRA Guyane, 1997 à 1999.

⁴⁰ Barone-Visigalli Eglé (dir), Sarge Kristen, Verwimp Régis, *les Jésuites de la Comté*, Ibis rouge Editions, 2010, p.42. Les jésuites s'installent sur la Comté dès 1668 en fondant l'habitation Maripa leur permettant d'être plus proches des Amérindiens. Ils agrandissent leur exploitation en fondant l'habitation Saint-Régis en 1688 sur la concession dite « Les Deux Caps ».

sont séparés par un passage d'1,2 m de large. La vinaigrerie présente une galerie de 2,5 m de large sur sa façade sud. A l'intérieur de la sucrerie cinq emplacements semi-circulaires en briques encastrés dans une maçonnerie en pierre ont été mis au jour. La 5^{ème} marmite semble avoir été utilisée comme dépotoir. A Saint-Régis, les fours étaient donc interconnectés et au nombre de cinq. On peut donc se demander si les trois fours de la sucrerie de Loyola ont bien servi un jour à la fabrication du sucre. Toutefois, l'analyse des sources testimoniales de Saint-Régis montre que le site a été utilisé jusqu'en 1801 et que la production de sucre s'est arrêtée avec le départ forcé des Jésuites. On ne peut donc écarter l'hypothèse de remaniements, de réutilisation pour d'autres fonctions des fours mis au jour à Saint-Régis. Les sondages n'ont pas pu déterminer les différentes phases d'occupation et d'abandon du site⁴¹.

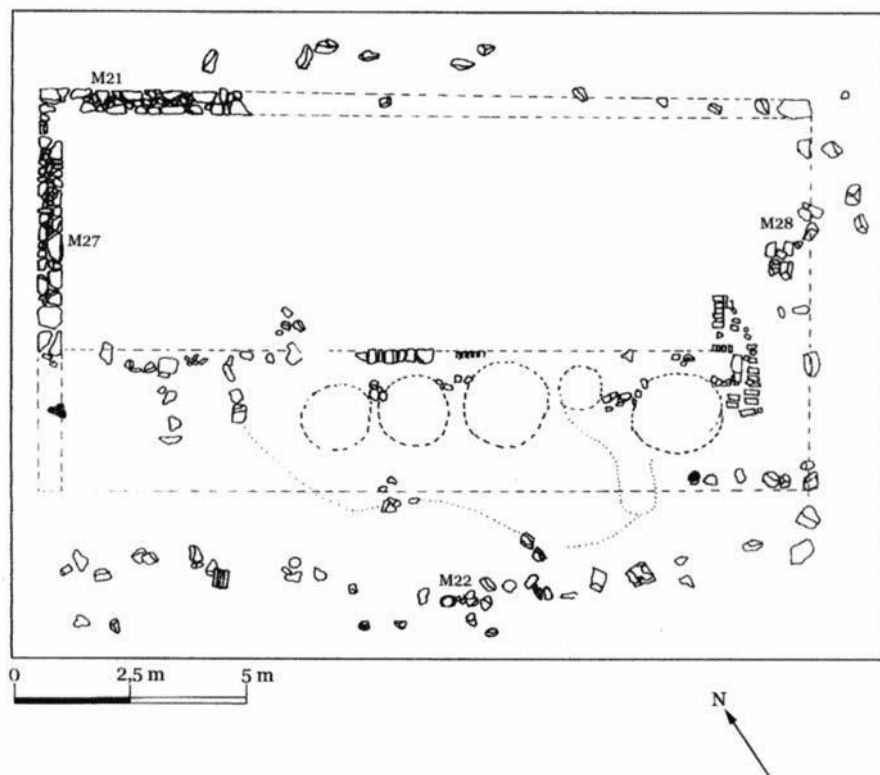


Figure 151 : relevé en plan de la sucrerie de Saint Régis - Barone-Visigalli, les jésuites de la Comté, 2010, p.158

Autre hypothèse, les fours de Loyola seraient uniquement consacrés à la distillation du tafia. Des gravures anciennes de vinaigrerie aux Antilles montrent des fours individuels supportant des alambics.

⁴¹ L'habitation est abandonnée en 1764, récupérée en 1766 par les frères Prépaud, puis de nouveau abandonnée en 1778, remise en culture en 1789 pour le marquis de Lafayette, de nouveau abandonnée en 1793, puis rachetée une dernière fois en 1794 avant d'être définitivement abandonnée en 1801. Barone-Visigalli, op. cit., p.38 à 105.

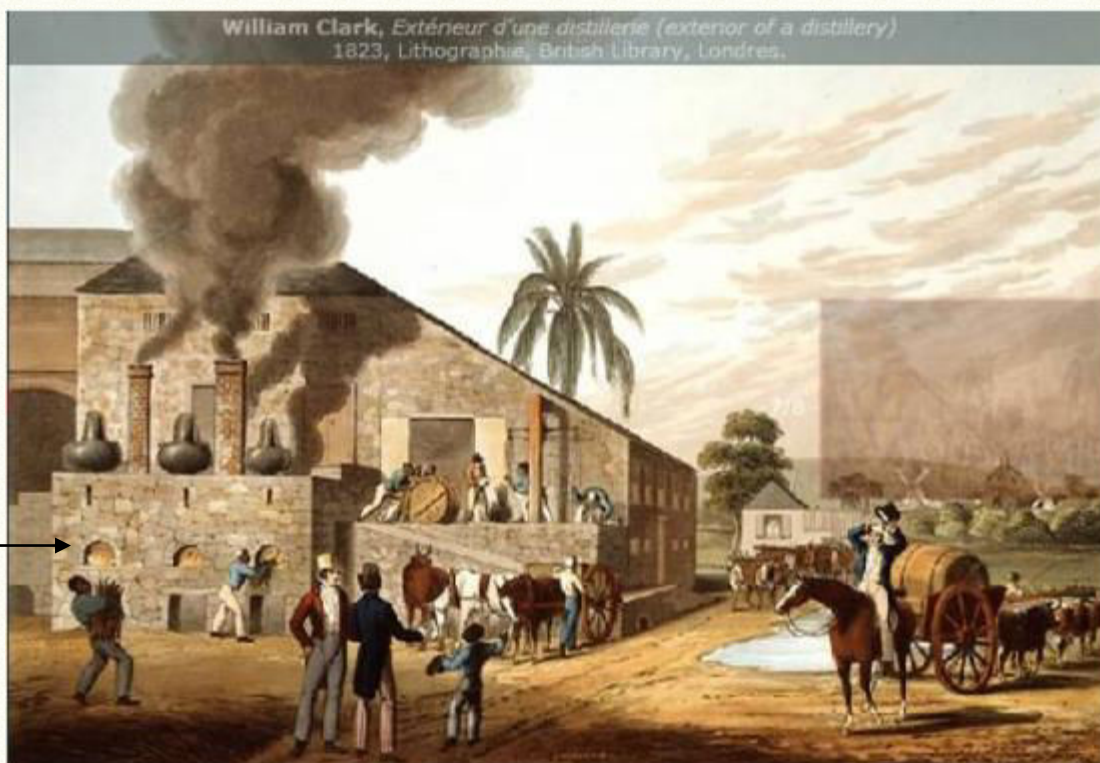


Figure 152 : gravure représentant une vinaigrerie en 1823.

On sait par les sources testimoniales que les jésuites ont conservé la fabrication du tafia après le démantèlement de la sucrerie en 1755. Cela supposerait donc que nous n'avons pas encore localisé la sucrerie. La fouille de l'espace prolongeant la pièce n°3, située dans l'axe du moulin à vent, a montré un espace complètement détruit. Les niveaux de sol ont été arrachés, aucune trace d'aménagements ou d'espace de cuisson n'ont été dégagés.

Enfin, on peut aussi émettre l'hypothèse que les fours de la sucrerie ont été remaniés pour la production de tafia après 1755.

Une fois le sirop obtenu, il était probablement coulé dans des tonneaux ou des formes à sucre avant d'être transporté dans la purgerie située à côté de la chapelle qui borde les jardins aménagés de la maison de maître de Loyola.



Figure 154 : formes à sucre sur pots de raffineur

Un sondage effectué dans l'angle nord du bâtiment a révélé un aménagement carré avec four qui a été identifié comme étant une étuve⁴². Les jésuites avaient donc à cœur de produire un sucre de qualité et de le tenir sous haute surveillance. A Saint Régis, la purgerie est à proximité de la sucrerie, c'est un bâtiment carré de 26,9 m x 13,20 m sur un soubassement en pierre d'1,2 m de hauteur. Dans un des angles, une structure rectangulaire, de 7,1 m x 6,7 m renferme deux cercles de pierre. Un fragment de four en fonte a été dégagé. Cet espace a été identifié comme étant une étuve⁴³.

La fouille a permis de comprendre l'architecture générale du bâtiment. En effet, à l'avant de chaque four, sur leur côté sud, ont été mis au jour trois piliers en pierre composés de blocs de cuirasse ferrallitique agencés en siège, contre lesquels s'appuyaient des piliers en briques (dont la hauteur finale n'a pas pu être déterminée). Entre chaque pilier, des claveaux en cuirasse ferrallitique ont été dégagés. Or ce type de matériau est en général utilisé pour la construction d'arcature. Un tableau de Franz Post représentant une sucrerie brésilienne au



Fig. 7 - Purgerie de Loyola, aspect de l'entrée de l'étuve ? après sondage. On remarque, sur la droite, un gros chaudron en fonte. On notera l'importance de l'éboullis

Figure 153 : étuve de la purgerie de Loyola ? - BSR 1997

⁴² Eric Broine, *La fouille de la purgerie de Loyola*, BSR Guyane, 1997.

⁴³ Eglé Barone-Visigali, *Rapport de fouille des sites de Saint-Régis et Maripa*, SRA Guyane, 1997 à 1999.

XVIIe siècle montre un bâtiment dont la façade ouverte est sous arcature⁴⁴. Certains témoins de l'époque qualifient la sucrerie de Loyola « *d'ostentatoire* ». On peut donc émettre l'hypothèse d'un bâtiment ouvert sous arcade.



Figure 155 : Franz Post, une sucrerie au Brésil, XVIIe siècle, Musée du Louvre

Par ailleurs, l'analyse du bâti a montré que l'ensemble du bâtiment a été encastré dans la colline. En effet, le parement de la façade ouest s'appuie intégralement contre le remblai naturel de la colline dans lequel a été creusé et construit le puits en pierre de grison. Dans le retour du L, qui est dans l'axe du moulin à vent, un emmarchement a été dégagé qui marque le passage de la pièce n°3 (vinaigrerie ?) à l'espace clôturant le bâtiment. Le dénivelé entre cet emmarchement et le mur ouest de clôture est important (plus d'1 m) : on peut supposer que d'autres rattrapages de niveau existaient dans cet espace qui a été complètement détruit. La fouille n'a révélé aucun aménagement. La colline a été en partie taillée : on peut supposer que les moellons de cuirasse ferrallitique proviennent de là. La colline de Loyola est composée d'affleurements de roches granitiques, le grison, qui ont certainement été utilisés comme matériau de construction. Sur les sites de Sinnery, Chevreuil et la Désirée les carrières

⁴⁴ Franz Post, *Vue d'Engenho Real au Brésil*, dit aussi *Vue d'une sucrerie au Brésil*, 2^{ème} quart - 3^{ème} quart du XVIIe, Musée du Louvre, département des peintures.

d'exploitation de la cuirasse ferrallitique sont clairement identifiées. On peut même observer des blocs en cours d'extraction.



Figure 156 : carrière d'extraction de blocs de cuirasse ferrallitique de l'habitation La Garonne

Enfin, la fouille a révélé des remaniements dans le temps. Le dégagement du mur de séparation des pièces n°2 et n°3 (mur nord du retour du L) a permis de mettre au jour une porte de communication entre les deux pièces. Or, cette porte a été condamnée. Aucun élément archéologique ne nous permet de dater ce remaniement mais il est contemporain de l'époque des jésuites. La canalisation qui court à l'arrière des fours conduit à un seuil dans le mur de clôture est, qui a été lui aussi bouché. On peut alors supposer que lorsque les jésuites démantèlent la sucrerie, ils condamnent certaines pièces et ouvertures dont ils n'ont plus l'utilité.

Le remblai de destruction s'est révélé, lui aussi, riche d'informations. En effet, la fouille a dégagé des amas de briques, de dalles de terre cuite, versés volontairement dans le remblai. Aux moellons de construction, se mêlaient d'énormes blocs de cuirasse ferrallitique ne provenant pas de la terrasse. On peut supposer que lorsque les jésuites sont chassés de la colonie en 1768 par décret royal, ils décident de détruire volontairement le bâtiment pour que le gouvernement ne puisse pas le réutiliser. Lorsqu'au début du XIXe siècle les frères Detelle reprennent la parcelle pour fonder l'habitation du Moulin à vent, les vestiges ne sont plus visibles. Dans l'inventaire établi au moment de la vente, il est fait mention du moulin à vent mais pas des bâtiments de la sucrerie. Ils aplanissent le terrain par un remblai de blocs et de briques et construisent, légèrement à cheval sur les murs du XVIIIe, leur bâtiment. Seul le puits était encore accessible. La structure du bâtiment semble indiquer la présence d'une

machine à vapeur. Une épaisse couche de cendre grasse recouvrait et contaminait les remblais de comblement de la terrasse. Les sources testimoniales n'indiquent aucune mention de machine à vapeur, juste la production de coton par les frères Detelle.

Le mobilier archéologique a permis de déterminer deux des phases d'occupation :

- L'installation des frères Detelle au XIXe siècle (pipes coloniales dont une décorée d'un visage hiéراتique ; céramiques fines Vieillard & Johnston ; outils agricoles en fer).
- L'occupation jésuite : le remblai de destruction et les sols ont permis de mettre au jour des fragments de bouteille bleu-vert (dont des dames-jeannes qui servaient au stockage du tafia), une monnaie remarquable (un six denier dit « Dardennes » ayant été frappé entre 1710 et 1712 dans trois ateliers uniquement). Plus de 5000 tessons de formes à sucre et de pot de raffineur ont été mis au jour, ce qui nous laisse penser que le sirop était coulé dans les céramiques avant leur transport vers la purgerie. Il faut souligner, également, la présence importante de pipes à fumer d'esclaves, seuls témoignages matériel de leur présence sur le site. A plusieurs reprises nous avons été interpellés par une céramique à vernis plombifère présentant des similitudes avec les pâtes locales. Si les sondages effectués à la poterie Bergrave par Yannick Le Roux avaient révélé la fabrication de pots de raffineur, de formes à sucre, de terrine et de pipes à fumer pour les esclaves, aucun fragment de poterie vernissé n'avait été mis au jour. Nous avons donc demandé à Yves Monette de pratiquer des analyses à partir de plusieurs échantillons provenant de Loyola, de la sucrerie, mais également de la poterie Bergrave, de la poterie des jésuites et de prospections faites dans la commune. Les résultats ont montré que toutes les pâtes provenaient de la même source d'argile, avec les mêmes dégraissants. Les esclaves potiers avaient donc acquis le savoir-faire du vernis plombifère. Faute de moyens financiers, nous n'avons pas pu pousser plus loin les analyses. Cependant, Catherine Losier et Claude Coutet travaillent actuellement sur les céramiques métissées. Leur étude permettra de mieux comprendre les interactions culturelles en Guyane au cours des XVIIe-XVIIIe siècle.

8 Projet de mise en valeur :

L'ensemble architectural, décrit dans ce rapport, est de première importance pour la Guyane, et plus généralement pour la connaissance de l'histoire de la colonisation sous l'Ancien Régime. Les structures exhumées font l'admiration des visiteurs, et notamment des personnes qui assistent aux *Journées du Patrimoine*. Désormais, leur pérennisation pose des problèmes de conservation et de mise en valeur. La fragilité des murs, surtout des foyers qui ont perdu la plus grande partie de leur mortier, nécessite de les consolider le plus rapidement possible. Grâce à un partenariat Mairie-Etat, nous avons pu faire réaliser par les jeunes en réinsertion de l'association ROZO un abri de protection sur les fours, ainsi que des cintres de protection. Des fissures et des déplacements de pierres et de briques ont été constatés dans la tour du moulin. Deux cintres en bois pour soutenir l'arc de la porte d'entrée ont été réalisés. Il ne faut, toutefois, cesser la procédure de protection de cette construction classée Monument Historique en 1996. Ce moulin, le plus vieux des colonies françaises (1730) mérite d'être restauré entièrement.

Depuis l'arrêt du programme de fouille en 2009, le site a été entièrement abandonné. Le moulin n'est quasiment plus accessible et les fours ont disparu sous une épaisse couche de végétation. On peut espérer que la construction prochaine de l'Institut des Mémoires de Guyane sur le terrain adjacent permettra d'intégrer et de protéger durablement et efficacement ce patrimoine historique et archéologique dans le paysage urbain de la commune de Rémire-Montjoly.

9 Bibliographie :

- AUGER (Reginald), LE ROUX (Yannick), *Rapport de fouille du site du Moulin à vent*, SRA, 2002, 45 p.
- AUGER (Reginald), LE ROUX (Yannick), *Rapport de fouille du site du Moulin à vent*, SRA, 2003, 45 p.
- AUGER (Reginald), CAZELLES (Nathalie), LE ROUX (Yannick), *Les jésuites et l'esclavage, Loyola une habitation à Rémire au XVIIIe siècle*, PUL, Québec, 2009.
- BARRET (J.B.), *Site d'archéologie industrielle de « Moulin à Vent », Rémire, Guyane*, Rapport de fouille du sauvetage urgent, CERA Martinique, avril 1991.
- BERNIER (Maggie), *La faïence de l'habitation Loyola*, mémoire de maîtrise, université Laval, Québec, 2000.
- BIGOT (Viviane), *L'habitation Loyola après le départ des jésuites*, mémoire de maîtrise, université Paris I, 2004, 165 p.
- CAZELLES (Nathalie), *Sucre et Rhum en Guyane (XVIIe siècle début XXe siècle)*, étude thématique régionale, service régional de l'inventaire de la DRAC de Guyane, association AIMARA, Cayenne, 2001.
- CHOUNARD (Alain), *Etude métallurgique de la forge de Loyola*, mémoire de doctorat, université Laval, Québec, 1999.
- CROTEAU (Nathalie), *L'aménagement d'un site colonial en Guyane*, mémoire de maîtrise, université Laval, Québec, 1998.
- LE ROUX (Yannick), *L'habitation Loyola à Rémire, Guyane française*, rapport de synthèse sur l'opération de fouille programmée triennale, SRA, 1998.
- LE ROUX (Yannick), *L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime*, doctorat de l'EHESS, Paris, 1994.
- LE ROUX (YANNICK), *La poterie Bergrave*, Etude d'un atelier colonial en Guyane française, DEA de l'EHESS, Paris, 1988.
- DU PASQUIER (Jacqueline), *J. Viellard & Cie, histoire de la faïence fine à Bordeaux de l'anglomanie au rêve orientaliste*, Mollat, Espagne, 2002.
- WACK (Yves), *Guyane française, le moulin à vent, Rémire, la colline, ses vestiges*, rapport de fouille, AGAE, 1985.

10 Liste des illustrations

Figure 1 : Plan d'ensemble du site du moulin à vent.	7
Figure 2 : relevé d'ensemble des vestiges de la colline en 2006.	13
Figure 3 : Alix dégageant la dame Jeanne	14
Figure 4 : Détail de la dame Jeanne	14
Figure 5 : Détail de la sortie de la canalisation	15
Figure 6 : Sortie de canalisation dans le mur 10.	15
Figure 7 : Vue de la pièce 3 avec l'entrée du four et la canalisation.	16
Figure 8 : Extrait de la carte de Dessingy de 1770 – On remarque la mention « Vieux Moulin » et deux bâtiments au pied de la colline dont l'un en L.	16
Figure 9 : Four découvert en 2005.	17
Figure 10 : Illustration d'un tunnel de chauffe à l'anglaise. Extrait de Canne, sucre et Rhum.	17
Figure 11 : Ensemble des fours mis au jour en 2006.	18
Figure 12 : Le toit de protection des fours construit par les jeunes de l'association ROZO	18
Figure 13 : vue d'ensemble de la terrasse	26
Figure 14 : vue de la terrasse au pied de la colline	29
Figure 15 : réalisation de tranchées à la mini-pelle mécanique	29
Figure 16 : des alignements de blocs	29
Figure 17 : nettoyage de la terrasse	29
Figure 18 : la terrasse après nettoyage	29
Figure 19 : platine à manioc au centre de la terrasse	30
Figure 20 : la platine à manioc	30
Figure 21 : sondage du puits	36
Figure 22 : le remblai de construction de la terrasse XIXe	38
Figure 23 : vue du remblai de construction derrière l'embranchement mur 17	38
Figure 24 : vue d'ensemble de la structure. On remarque sa position de biais par rapport au mur XVIII ^e (mur 13) et les deux zones de briques rubéfiées.	41
Figure 25 : vue du seuil accolé au mur 21. On remarque un aménagement d'une gouttière ? On remarque également que les zones de briques rubéfiées sont légèrement bombées.	41
Figure 26 : détail du sol préparatoire 1904	41
Figure 27 : détail de la couche 1802	42
Figure 28 : coupe nord sud zone 18	42
Figure 29 : couche de potasse	42
Figure 30 : niveau naturel. On aperçoit la tranchée de fondation du mur 13.	42
Figure 31 : mur 06	47
Figure 32 : parement extérieur du mur 02, on observe une différence dans la technique de construction	47
Figure 33 : mise au jour de la couche d'argile rubéfiée (2103) et de la structure en briques (2104)	49
Figure 34 : dégagement de la couche humifère	49
Figure 35 : mise au jour du remblai de destruction sur le niveau de circulation XVIII ^e .	51
Figure 36 : structure en briques en cuvette entre le niveau XIX ^e et le niveau XVIII ^e .	51
Figure 37 : lentille de chaux sur le niveau de destruction.	51
Figure 38 : Détail de la structure qui se poursuit sous la berme.	52
Figure 39 : vue du moulin à vent	56
Figure 40 : reconstitution en 3D réalisée par Aurélien Le Roux	56
Figure 41 : restitution proposée par le dessinateur Patrice Pellerin	56
Figure 42 : détail des jambages	57
Figure 43 : détail de la deuxième ouverture	57
Figure 44 : vue de l'intérieur du moulin	57
Figure 45 : Nettoyage de la plateforme.	58
Figure 46 : vue de détail	59
Figure 47 : apparition d'un alignement de blocs	59
Figure 48 : mise au jour d'un nouveau bâtiment sur la plateforme.	59
Figure 49 : mise au jour d'un alignement de bloc dans les bambous.	60
Figure 50 : vue de l'angle nord (murs 2-3-1)	65
Figure 51 : vue de l'angle sud (mur 2-4-1)	65
Figure 52 : vue d'ensemble de l'espace de séparation des deux bâtiments	69
Figure 53 : pot de raffineur posé sur le sol en terre battue	70
Figure 54 : détail du sol en terre battue	70
Figure 55 : l'angle nord du bâtiment 2 : mur 10 et mur 16	73
Figure 56 : vue du dessus du mur 10	73

Figure 57 : vue du mur 04	74
Figure 58 : mur 16	74
Figure 59 : le mur 19	74
Figure 60 : mur 15 et son escalier	75
Figure 61 : le mur 15 vue de dessus	75
Figure 62 : détail de l'escalier	76
Figure 63 : le mur 12	76
Figure 64 : vue de parement intérieur du mur 11.	77
Figure 65 : vue du mur 13 et de la porte bouchée qui a été en partie démontée.	77
Figure 66 : vue de l'embranchement (mur 17).	78
Figure 67 : vue de détail. On voit les deux marches en briques posées sur un soubassement en moellons de grison.	78
Figure 68 : vue de détail.	78
Figure 69 : mur 16 - Elévation et assise de fondation	79
Figure 70 : vue de dessus	79
Figure 71 : vue du lit de céramique - résidu d'un sol	79
Figure 72 : lame métallique dans la tranchée de fondation.	79
Figure 73 : semelle de fondation du mur 16.	80
Figure 74 : détail d'un claveau	80
Figure 75 : claveaux tombés sur la canalisation	80
Figure 76 : vue d'ensemble des piliers en pierre	86
Figure 77 : vue d'un pilier	86
Figure 78 : vue de deux piliers alignés	86
Figure 79 : Franz Post, une sucrerie au Brésil, XVIIe siècle, Musée du Louvre	87
Figure 80 : pilier en briques sur pilier en pierre	87
Figure 81 : traces de ciseaux et de scie	87
Figure 82 : vue de la pièce n°1	89
Figure 83 : vue du remblai de destruction	90
Figure 84 : le sol en terre battue le long du mur 11	90
Figure 85 : le résidu de dallage en briques?	91
Figure 86 : dégagement du remblai de destruction.	94
Figure 87 : vue d'ensemble du remblai de destruction.	94
Figure 88 : vue de la couche cendreuse 1503.	95
Figure 89 : vue d'ensemble du sol de briques.	95
Figure 90 : sol en terre battue sur le niveau géologique	96
Figure 91 : Détails	96
Figure 92 : vue de face de l'escalier.	98
Figure 93 : l'escalier encastré dans le mur 15	98
Figure 94 : le mur XIXe à cheval sur le mur XVIIIe	99
Figure 95 : l'escalier vue de dessus	99
Figure 96 : coupe sud-nord.	99
Figure 97 : dégagement de la couche humifère à l'aide d'une mini pelle mécanique.	100
Figure 98 : jarre de Biot estampillée IHS	101
Figure 99 : US 1102. Remblai de construction de la terrasse XIXe.	101
Figure 100 : US 1108. Niveau de circulation à l'arrière du four 1.	103
Figure 101 : mise au jour de deux fours. On observe la couche de cendres qui contamine les deux premières couches archéologiques.	104
Figure 102 : le remblai de comblement	104
Figure 103 : Adriano dégageant le four 2	104
Figure 104 : niveau de circulation devant les fours	105
Figure 105 : vue d'ensemble du niveau de circulation	105
Figure 106 : pipe blanche représentant un visage hiératique (1301.14).	106
Figure 107 : niveau de circulation en terre battue.	106
Figure 108 : le seuil bouché de la pièce 3	107
Figure 109 : la porte bouchée dans le mur 13	108
Figure 110 : vue d'ensemble de la canalisation	109
Figure 111 : vue de détail	109
Figure 112 : la canalisation à l'arrière du four 1. On observe une structure accolée à l'arrière du four.	110
Figure 113 : la canalisation passant derrière les	110
Figure 114 : la sortie de la canalisation	110
Figure 115 : vue d'ensemble de la structure de chauffe	111
Figure 116 : détail du four 1	111

<i>Figure 117 : détail du four 1</i>	111
<i>Figure 118 : les lames métalliques du four 1</i>	112
<i>Figure 119 : détail de la maçonnerie du four 1</i>	112
<i>Figure 120 : détail du four 2</i>	112
<i>Figure 121 : vue de face des fours 2 et 3</i>	112
<i>Figure 122 : détail du parement extérieur du four 2</i>	112
<i>Figure 123 : vue de face du four 3</i>	113
<i>Figure 124 : vue de détail du départ de voûte du four 3</i>	113
<i>Figure 125 : vue du mur de fond du four 1</i>	113
<i>Figure 126 : dégagement de la couche humifère 1401</i>	117
<i>Figure 127 : mise au jour du remblai de destruction</i>	118
<i>Figure 128 : détail de l'US 1403</i>	118
<i>Figure 129 : vue d'ensemble du remblai de construction de la terrasse XIXe, de la tranchée de fondation du mur 13 et du niveau géologique</i>	118
<i>Figure 130 : détail de l'emmarchement</i>	119
<i>Figure 131 : vue d'ensemble de l'emmarchement</i>	119
<i>Figure 132 : vue d'ensemble de l'emmarchement (mur 17)</i>	119
<i>Figure 133 : dégagement du mur 20</i>	121
<i>Figure 134 : mise au jour du remblai de destruction (2002)</i>	121
<i>Figure 135 : résidu de sol</i>	122
<i>Figure 136 : couche d'argile bleue.</i>	122
<i>Figure 137 : vue de la coupe ouest-est.</i>	123
<i>Figure 138 : analyse spectrographique des pâtes à vernis plombifère, Yves Monette, INRS Québec.</i>	127
<i>Figure 139 : Céramiques à vernis plombifère, Moulin à vent, 2008-2009, rapport de fouille.</i>	127
<i>Figure 140 : Monnaie trouvée en fouille</i>	128
<i>Figure 141 : exemplaire bien conservé.</i>	128
<i>Figure 142 : schéma d'ensemble de l'habitation Loyola. Aurélien Le Roux. Vignette provenant de la carte d'Herbert, 1730, SHA Vincennes</i>	129
<i>Figure 143 : relevé en plan de l'indigoterie de Loyola. Georges Lemaire.</i>	130
<i>Figure 144 : vue d'ensemble de l'indigoterie</i>	130
<i>Figure 145 : le moulin à bêtes octogonal de l'habitation Mondélice (Vidal) - Service Régional de l'Inventaire</i>	131
<i>Figure 146 : moulin à eau de Saint Régis - Barone-Visigali, Les jésuites de la Comté, 2010 p.158</i>	132
<i>Figure 147 : vue de la plaque du moulin à vent</i>	133
<i>Figure 148 : la structure de chauffe de l'habitation Chevreuil</i>	135
<i>Figure 149 : marmite encastrée dans la structure de chauffe sur l'habitation Chevreuil</i>	135
<i>Figure 150 : Une sucrerie au XVIIe siècle, Du Tertre Jean-Baptiste, Histoire générale des Antilles habitées par les Français, 1667-1671</i>	136
<i>Figure 151 : relevé en plan de la sucrerie de Saint Régis - Barone-Visigalli, les jésuites de la Comté, 2010, p.158</i>	137
<i>Figure 152 : gravure représentant une vinaigrerie en 1823.</i>	138
<i>Figure 153 : l'étuve de la purgerie de Loyola ? - BSR 1997</i>	139
<i>Figure 154 : formes à sucre sur pots de raffineur</i>	139
<i>Figure 155 : Franz Post, une sucrerie au Brésil, XVIIe siècle, Musée du Louvre</i>	140
<i>Figure 156 : la carrière d'extraction de blocs de cuirasse ferrallitique de l'habitation La Garonne</i>	141

11 Liste des planches

Planche 1 : Localisation du site	9
Planche 2 : Cadastre	10
Planche 3 : Relevé d'ensemble du site	21
Planche 4 : Croquis d'ensemble des vestiges	22
Planche 5 : Relevé en plan du four à manioc	31
Planche 6 : Coupes du puits	35
Planche 7 : Relevé en plan du socle de la machinerie à vapeur	43
Planche 8 : Coupe de la zone 18	44
Planche 9 : Coupes des murs du socle	45
Planche 10 : Coupes du socle de la machinerie à vapeur	46
Planche 11 : Coupes du mur 06	48
Planche 11 bis : Relevé en plan et coupe de la structure indéterminée	50
Planche 12 : Relevé d'ensemble de la sucrerie	54
Planche 12 bis : Relevé d'ensemble de la plateforme	61
Planche 13 : Relevé en plan du bâtiment 1	66
Planche 14 : L'angle nord du bâtiment 1	67
Planche 15 : L'angle sud du bâtiment 1	68
Planche 16 : Relevé en plan du bâtiment 2	81
Planche 17 : Coupes du mur 15	82
Planche 18 : Coupes du mur 10	83
Planche 19 : Coupes du mur 16	84
Planche 20 : Coupes du mur 19 et 20-13	85
Planche 21 : Pilier	88
Planche 22 : La pièce 1	92
Planche 23 : La pièce 2	97
Planche 24 : Relevé d'ensemble des fours	114
Planche 25 : Coupes des fours 2 et 3	115
Planche 26 : Coupes du four 1	116
Planche 27 : Coupes du mur 17	120
Planche 28 : La pièce 4	124
Planche 29 : Diagramme stratigraphique	125

12 Glossaire :

- **Abattis** : technique agricole mise au point par les amérindiens et qui consiste à faire de l'agriculture itinérante sur brûlis.
- **Alambic** : colonne à rectifier le jus de canne fermenté en alcool.
- **Atelier** : ensemble des esclaves d'une habitation.
- **Bagasse** : ensemble des déchets issus du broyage de la canne à sucre.
- **Boucauts** : petits tonneaux en bois ayant servi au transport du sucre.
- **Cabrouet** : petite charrette.
- **Cannaies** : champs de cannes à sucre.
- **Carbet** : construction amérindienne constituée d'un toit posé sur des poteaux en bois.
- **Carrés** : unité de mesure équivalant à environ 1 hectare.
- **Cases à nègres** : maisons des esclaves.
- **Chaufferie** : lieu de cuisson du vesou au sein de la sucrerie.
- **Equipage** : ensemble des marmites à sucre montées en série en vue de la cuisson du vesou.
- **Guildiverie** : lieu de fabrication du tafia, parfois appelée vinaigrerie.
- **Habitant** : au XVIIe siècle, colon installé depuis déjà plusieurs années dans la colonie (il s'est "habitué"). Au XVIIIe et XIXe siècle, le mot désigne un propriétaire terrien.
- **Habitation** : ensemble du domaine agricole : terres et bâtiments.
- **La batterie** : marmite à sucre dans laquelle on ajoute de la chaux et de l'alun pour éliminer les dernières impuretés. La cuisson est terminée lorsque des grosses bulles d'air éclatent à la surface.
- **Le flambeau** : marmite à sucre dans laquelle on réduit le volume du jus de cannes sur un feu vif pour le concentrer. La cuisson est bonne quand apparaissent des bouillons clairs et transparents.
- **La grande** : marmite à sucre dans laquelle le jus rejette ses impuretés sous forme d'écume.
- **La lessive** : marmite à sucre dans laquelle on ajoute une lessive pour faire remonter les impuretés sous forme d'écume. On retire cette écume à l'aide d'une écumoire.
- **La propre** : marmite à sucre dans laquelle on ajoute de la chaux et de la cendre pour la purification.
- **Le sirop** : marmite à sucre dans laquelle le vesou se transforme en sirop.
- **Maison de maître** : demeure du propriétaire de l'habitation.
- **Purgerie** : bâtiment dans lequel le sucre était raffiné en vue de sa vente et de son exportation.
- **Rolles** : cylindres, en bois au XVIIe siècle, en métal à partir du XVIIIe siècle, servant au broyage des cannes à sucre. Ils sont toujours associés par trois.
- **Sucrerie** : bâtiment dans lequel le vesou est transformé en sucre.
- **Tafia** : eau-de-vie de canne obtenue à partir de la distillation de la fermentation de mélasse, de vesou et d'eau.
- **Terres basses** : terres marécageuses des littoraux sur lesquels les polders ont été installés à la fin du XVIIIe siècle.
- **Terres hautes** : terres vallonnées qui ne sont pas soumises à l'influence des marées.
- **Vesou** : jus de la canne à sucre.
- **Vinaigrerie** : lieu de fabrication du tafia, appelé aussi guildiverie.

CATALOGUE MOBILIER

Rapport de synthèse
2004 à 2009

SUCRERIE DE LOYOLA
SITE DU MOULIN A VENT
(1668-1768)



N. Cazelles
APPAAG

Autre Code Inv	Zone No	US No	Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Décor surface	Description obs	Période culture	Provenance	Qtité	Nbre indiv	Dia	Ep	Hteur	L
ANIMAUX																	
MAV 05	9	6	10	ANI	Bovin	Industrie sucrière	Os		17 fragments d'os de bovin dont une rotule et un tibia, carbonisés.	XVIIIe	local	17	17				
MAV 05	9	2	26	ANI	Coquillage	Industrie sucrière	huître		10 fragments d'huître	Coloniale		10	1				
MAV 06	12	4	13	ANI	Corne bovin	Indéterminé	Os		12 esquilles d'os de bovin ? appartenant aux cendres du four.	Coloniale		12	12				
MAV 06	12	4	12	ANI	Madrépore	Construction	Madrépore		2 fgts de madrépore.	Coloniale	Antilles ?	2	2				3
MAV 06	12	13	5	ANI	Madrépore	Construction	Madrépore		1 madrépore.	Coloniale	Antilles ?	1	1		1,5		3
MAV 06	13	1	18	ANI	Madrépore	Construction	Madrépore	Vert olive	3 madrépores : 4x3 ; 7x4 ; 4x2	Coloniale	Antilles ?	3	3				
MAV 06	13	7	5	ANI	Madrépore	Construction	Madrépore		1 fgt de madrépore.	Coloniale	Antilles ?	1	1		1		3
MAV 06	13	8	5	ANI	Madrépore	Construction	Madrépore		1 fgt de madrépore	Coloniale	Antilles ?	1	1		0,4		3
MAV 09	21	3	8	ANI	Madrépore	Construction	Madrépore		6 fgts de madrépore.	Coloniale	Antilles ?	6	6				
MAV 08	19	1	1	ANI	Madrépore	Construction	Madrépore		1 fgt de madrépore.	Coloniale	Antilles ?	1	1		0,5		6
MAV 08	21	1	8	ANI	Madrépore	Construction	Madrépore		2 fgts de madrépore.	Coloniale	Antilles ?	2	2				5
MAV 06	12	4	1	ANI	Os bovin	Indéterminé	Os		1 fgt d'articulation appartenant aux cendres du foyer.	Coloniale		1	1		2,5		2,5
CERAMIQUE																	
MAV04	5	12	1	CER	Amérindien	Domestique	Panse		2 moyens fgts qui recollent de panse. Pâte grossière, noire à l'intérieur, rouge à l'extérieur. Dégraissant gros à fin, chamotte, mica, en grande quantité, petites vacuoles.	Amérindien		2	1		0,9		
MAV04	6	3	9	CER	Amérindien	Domestique	Panse	Engobe rouge sur la paroi externe.	2 fgts de panse. Pâte grise, dure, dégraissant gris, blanc, noir, en forte densité, petit à gros.	Amérindien		1	1		0,6		
MAV 05	7	1	13	CER	Amérindien	Domestique	Panse	engobe rouge	3 fragments de panse avec engobe rouge sur la face externe. Cruche "Galibi"?	Coloniale	Atelier local	3	3		0,8		
MAV04	6	2	13	CER	Amérindien	Vaisselle domestique	Indéterminé	engobe rouge sur la paroi externe.	3 fgts de panse. Pâte grise, dure, dégraissant : noir, blanc, gris, petit à moyen en forte densité.	Amérindien		3	1		0,5		
MAV 09	22	5	7	CER	Belarmine	Domestique	Col	Grès	2 fgt de col à bord droit et lèvre ronde. 2 baguettes de 0.3 cm sont soulignées par une gorge de 0.2 cm espacées de 0.5 cm.	Coloniale	Allemagne	2	1	4	0,6		
MAV04	5	15	7	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		Fgt de bord convergent à lèvre en bandeau.	XVIIIe		1	1	10	0,5		
MAV04	5	15	8	CER	Bergraves	Sucrierie	Forme à sucre		Fgt de bord droit à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur.	XVIIIe		1	1	31	1,3		
MAV04	5	15	9	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		Fgt de bord convergent à lèvre en bandeau.	XVIIIe		1	1	11	0,6		
MAV04	5	10	4	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		1 fgt de fond plat.	XVIIIe		121	121	17			
MAV04	5	2	8	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		1 grand fgt de fond plat.	XVIIIe		1	1	18	1,5		
MAV04	5	2	9	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		1 grand fgt de fond plat.	XVIIIe		1	1	16	1,5		
MAV04	5	2	10	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		Lot de 4 grands fgts de bord convergent à lèvre en bandeau dont 2 recollent.	XVIIIe		4	3	12	0,5		
MAV04	6	1	25	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		1 fgt de fond de pot de raffineur. Diamètre indéterminable.	XVIIIe		1	1		1		
MAV 04	6	9	3	CER	Bergraves	Sucrierie	Forme à sucre		3 fgts de panse de forme à sucre.	XVIIIe		3	1		0,9		
MAV 04	6	9	4	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		1 fgt de fond de pot de raffineur et 3 fgts de panse. Diamètre indéterminable.	XVIIIe		4	1		1,5		
MAV04	6	7	5	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		6 fgts de panse de pot de raffineur.	XVIIIe		6	6		1		
MAV04	6	7	6	CER	Bergraves	Sucrierie	Forme à sucre		6 fgts de bord convergent et droit à lèvre en bandeau épaissie vers l'extérieur. Ep. : 0,5 ; 0,6 ; 0,7. Diam. : 14. Formes à sucre et pot de raffineur utilisées comme matériaux de réemploi (fortes traces d'usage).	XVIIIe		6	5				
MAV04	6	2	18	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		2 fgts de fond de pot de raffineur.	XVIIIe		2	2	18	1		
MAV04	6	2	20	CER	Bergraves	Sucrierie	Panse		9 fgts de panse de pot de raffineur et de forme à sucre.	XVIIIe		9	9		1,5		
MAV04	6	3	24	CER	Bergraves	Sucrierie	Forme à sucre		69 fgts de formes à sucre et pot de raffineur.	XVIIIe		69	69				

MAV04	6	3	25	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		29 fgts de fond de pot de raffineur.	XVIIIe		29	29					
MAV04	6	3	26	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		1 fgt de fond de pot de raffineur.	XVIIIe		1	1	15	1,3			
MAV04	6	3	27	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		1 fgt de fond de pot de raffineur.	XVIIIe		1	1	17	1,3			
MAV04	6	3	28	CER	Bergraves	Sucrierie	Bord		79 fgts de bord.	XVIIIe		79	79					
MAV 04	1	1	3	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		1 moyen fgt de bord convergent à lèvre triangulaire à méplat inférieur. Diamètre indéterminable.	XVIIIe		1	1					
MAV 04	1	1	4	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		1 grand fgt de fond de pot de raffineur.	XVIIIe		1	1		1,7			
MAV 04	1	2	4	CER	Bergraves	Sucrierie	Forme à sucre	Baguette sur la face externe	1 fgt de bord convergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur.	XVIIIe		1	1		1			
MAV 04	1	2	5	CER	Bergraves	Sucrierie	Forme à sucre	Traces de tournage externe	1 fgt de bord droit à lèvre ronde.	XVIIIe		1	1		1,3			
MAV 04	1	2	6	CER	Bergraves	Sucrierie	Forme à sucre	Moulure sur la face externe.	1 fgt de bord droit à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur.	XVIIIe		1	1					
MAV 04	1	2	7	CER	Bergraves	Sucrierie	Pot de raffineur		1 fgt de bord convergent à lèvre triangulaire à méplat inférieur.	XVIIIe		1	1		0,6			
MAV 04	1	2	8	CER	Bergraves	Sucrierie	Forme à sucre		Lot de 2 fgts de bord droit à lèvre en amande épaissie vers l'extérieur et l'intérieur.	XVIIIe		2	1		0,8			
MAV04	5	13	2	CER	CO-FineInd	Alimentation	Panse		11 fgts de panse de taille et d'épaisseur variées.	Coloniale		11	11					
MAV04	6	2	25	CER	CO-FineInd	Alimentation	Marmite	Faïence jaune sur la paroi interne.	Petite marmite de Vallauris recollée. Fond plat. Bord légèrement divergent à lèvre plate en bandeau. Anse à section plate sur le haut du col. Traces de feu sur la paroi externe.	XIXe siècle		2	2	10	0,6	13		
MAV04	6	2	26	CER	CO-FineInd	Alimentation	Marmite	Vernissé jaune sur la paroi interne.	3 fgts de bord légèrement divergent à lèvre plate en bandeau ; 1 fgt de bec souligné par 2 gorges ; 1 anse à section plate ; 8 fgts de panse.	XIXe siècle		13	4					
MAV04	6	2	27	CER	CO-FineInd	Alimentation	Marmite	Vernissée sur la paroi interne.	4 fgts de fond plat en terre cuite rouge.	XIXe siècle		4	4	9				
MAV04	6	1	24	CER	CO-FineInd	Construction	Dalle	Vernissée jaune sur la paroi interne.	3 fgts de brique vernissés jaune.	Coloniale		3	1		1,5			
MAV04	6	3	22	CER	CO-FineInd	Construction	Dalle		171 fgts de dalles dont 1 entière : 18 x 16 x 1,5	Coloniale		171	171		1,5			
MAV04	6	3	23	CER	CO-FineInd	Construction	Brique		23 fgts de brique : entre 15/5 et 11/3	Coloniale		23	23					
MAV04	6	3	29	CER	CO-FineInd	Construction	Dalle	Vernissée sur une face	5 fgts de dalle vernissée jaune sur une face.	Coloniale		5	5		1,5			
MAV04	5	12	2	CER	CO-FineInd	Domestique	Panse		1 petit fgt de panse.	Amérindien		1	1		0,6			
MAV04	5	1	6	CER	CO-FineInd	Domestique	Panse		71fgts de panse de tailles diverses dont 9 fgts de forme à sucre.	Coloniale		71	71					
MAV04	5	1	8	CER	CO-FineInd	Domestique	Fond		3 grands fgts de fond plat : 13 et 16 de diamètre. Dont 1 fgt vitrifié sur une de ses faces.	Coloniale		3	3					
MAV04	5	1	9	CER	CO-FineInd	Domestique	Bord		9 grands fgts de bord de taille, forme et d'épaisseur diverses.	Coloniale		9	9					
MAV04	5	1	15	CER	CO-FineInd	Domestique	Pipe	Sur un des tuyaux : 2 motifs de forme triangulaires (A, coeur??)	3 moyens fgts de pipe : 2 tuyaux noires et 1 foyer blanc.	XIXe	France	3	3					
MAV04	5	15	5	CER	CO-FineInd	Domestique	Panse		161 fgts de panse de taille et épaisseur variées, dont 10 fgts de forme à sucre.	Coloniale		161	161					
MAV04	5	15	6	CER	CO-FineInd	Domestique	Pot de raffineur		6 fgts de fond de pot de raffineur.	Coloniale		6	4	16	1,5			
MAV04	5	15	10	CER	CO-FineInd	Domestique	Bord		Lot de 5 fgts de bord droit et convergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur.	Coloniale		5	5					
MAV04	5	2	6	CER	CO-FineInd	Domestique	Panse		123 fgts de panse de taille et épaisseur variées.	Coloniale		123	123					
MAV04	5	2	7	CER	CO-FineInd	Domestique	Pot de raffineur		Lot de 11 fgts de fond de pot de raffineur.	Coloniale		11	11					
MAV04	5	2	11	CER	CO-FineInd	Domestique	Bord		Lot de 3 grands fgts de bord droit à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur.	Coloniale		3	3	20	0,8			
MAV04	5	15	11	CER	CO-FineInd	Domestique	Jarre		1 fgt de fond de jarre	Coloniale		1	1	16	1,5			

MAV04	6	1	6	CER	CO-FineInd	Domestique	Pipe	Sur la fixation du tuyau : FV (fiolet?) surmonté d'une couronne et sur le côté 5. Le bord du foyer est surligné par une série de petits traits.	Pipe blanche avec traces de feu.	XIXe siècle		1	1	2	0,2		
MAV04	6	1	7	CER	CO-FineInd	Domestique	Pipe		1 fgt de foyer et 1 fgt de tuyau de 0,5 de diamètre.	XIXe siècle		2	2				
MAV04	6	1	26	CER	CO-FineInd	Domestique	Bord	Gorge soulignant la lèvre externe.	1 fgt de bord droit à lèvre ronde épaissie à l'extérieur et l'intérieur ; 1 fgt de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur et souligné par une gorge. Pâte surcuite.	Coloniale		2	2	34	1		
MAV04	6	1	27	CER	CO-FineInd	Domestique	Panse		23 Fgts de panse de taille et épaisseur variées.	Coloniale		23	23				
MAV04	6	2	5	CER	CO-FineInd	Domestique	Pipe	2 pipes avec le bord du foyer souligné par une ligne de point.	10 fgts de foyer de pipe dont 2 surcuites et 1 en terre cuite rouge. Foyers ovoïdes d'origine française.	XIXe siècle		10	10				
MAV04	6	3	8	CER	CO-FineInd	Domestique	Pipe	Décoré	1 fgt de pipe africaine.	XVIIIe		1	1	1,5	0,4		
MAV04	6	3	10	CER	CO-FineInd	Domestique	Marmite	Vernis sur la paroi interne.	3 fgts de bord droit à lèvre droite légèrement pincée vers l'intérieur, dont 2 recollent. 1 fgt de panse. Marmite de Vallauris	XIXe siècle		4	1	18	0,6		
MAV04	6	3	12	CER	CO-FineInd	Domestique	Marmite	Vernis sur la paroi interne.	1 fgt de fond plat de marmite de Vallauris et 1 fgt de bord de terrine de Marseille.	XIXe siècle	Marseille	2	2	11	0,5		
MAV 04	1	1	5	CER	CO-FineInd	Domestique	Panse		9 fgts de panse.	Coloniale		9	9				
MAV 04	1	5	2	CER	CO-FineInd	Domestique	Pipe	Sur le tuyau : CO ; 17 Petits points soulignant la lèvre.	1 fgt de foyer de pipe avec traces de feu.	XIXe siècle		1	1		0,1		
MAV 04	1	5	4	CER	CO-FineInd	Domestique	Bord		Lot de 2 grands fgts de bord : convergent à lèvre ronde et gorge externe soulignant la lèvre ; convergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur et gorge interne soulignant la lèvre.	Coloniale		2	2		1		
MAV 04	1	5	6	CER	CO-FineInd	Domestique	Panse		Lot de 2 fgts de panse.	Coloniale		2	2		0,9		
MAV 04	4	1	3	CER	CO-FineInd	Domestique	Pipe		1 moyen fgt de foyer ovoïde de pipe blanche	XIXe		1	1		0,1		
MAV 06	11	5	8	CER	CO-FineInd	Domestique	Anse		4 fgts d'anse dont 3 de section ronde (dia. 2,5 à 3) et une de section carré (3x2x3x2)	coloniale	Locale	4	4	3	2		
MAV 06	11	7	12	CER	CO-FineInd	Domestique	Anse		1 petit fgt d'anse de section ronde.	coloniale	Locale	1	1	2			
MAV 06	11	8	8	CER	CO-FineInd	Domestique	Anse		3 fgts d'anse de section ronde dont 2 du même individu.	Coloniale	Locale	3	2	2,4			
MAV 06	12	1	10	CER	CO-FineInd	Domestique	Col		2 fgts de col dont un avec départ d'anse.	Coloniale	Locale	2	1		0,4		
MAV 06	12	2	13	CER	CO-FineInd	Domestique	Anse		1 fgt d'anse de section ronde avec accroche.	Coloniale	Locale	1	1	2,2			9
MAV 06	13	2	8	CER	CO-FineInd	Domestique	Anse		2 fgts d'anse de section ronde.	Coloniale	Locale	2	2	2,5			
MAV 06	13	5	6	CER	CO-FineInd	Domestique	Anse		1 fgt d'anse de section ronde.	Coloniale	Locale	1	1	2,2			13
MAV 09	21	3	17	CER	CO-FineInd	Domestique	Anse		1 fgt d'anse de couvercle de section ronde.	Coloniale		1	1	3,5			
MAV 09	22	5	3	CER	CO-FineInd	Domestique	Anse		1 fgt d'anse de section ronde.	Coloniale	Locale	1	1	3,1			
MAV 08	14	1	20	CER	CO-FineInd	Domestique	Bol		1 fgt de pied divergent et départ de panse.	Coloniale		1	1		0,4		
MAV 08	14	2	23	CER	CO-FineInd	Domestique	Panse		1 fgt de panse avec départ d'anse.	Coloniale	Locale	1	1		0,4		
MAV 08	14	2	47	CER	CO-FineInd	Domestique	Anse		1 anse plate avec gorge sur les 2 côtés.	Coloniale	Locale	1	1		0,8		
MAV 08	14	2	48	CER	CO-FineInd	Domestique	Anse		1 anse de section ronde.	Coloniale	Locale	1	1	2,1			
MAV 08	15	2	7	CER	CO-FineInd	Domestique	Couvercle		1 fgt de couvercle avec téton.	Coloniale	Locale	1	1	3,5	0,8		
MAV 08	21	1	3	CER	CO-FineInd	Domestique	Col		1 fgt de bord droit à lèvre ronde.	Coloniale	Locale	1	1	10	0,4		
MAV 08	21	1	7	CER	CO-FineInd	Domestique	Pied		1 pied.	Coloniale	Locale	1	1	3,5			7
MAV 04	6	9	5	CER	CO-FineInd	Indéterminé	Panse		5 fgts de panse d'un même individu.	Coloniale		5	1		0,8		
MAV 04	6	9	6	CER	CO-FineInd	Indéterminé	Panse		18 fgts de panse de taille et épaisseur variées.	Coloniale		18	18				
MAV 04	6	9	7	CER	CO-FineInd	Indéterminé	Bord		1 fgt de bord convergent à lèvre en bandeau. Diamètre indéterminable.	Coloniale		1	1		0,5		
MAV04	6	7	4	CER	CO-FineInd	Indéterminé	Panse		71 fgts de panse de taille et épaisseur variées.	Coloniale		71	71				
MAV04	6	2	19	CER	CO-FineInd	Indéterminé	Fond		2 fgts d'un fond plat en terre cuite rouge.	Coloniale		2	1	7			

MAV04	6	2	21	CER	CO-FineInd	Indéterminé	Bord		17 fgts de bord convergent à lèvre plate, en bandeau, ronde épaissie vers l'extérieur. Diamètre divers.	Coloniale		17	17						
MAV04	6	2	22	CER	CO-FineInd	Indéterminé	Panse		122 fgts de panse de taille et épaisseur variées.	Coloniale		122	122						
MAV04	6	3	21	CER	CO-FineInd	Indéterminé	Panse		663 fgts de panse de taille et épaisseur variées.	Coloniale		663	663						
MAV04	1	1	4	CER	CO-FineInd	Vaisselle domestique	Panse		Lot de 14 fgts de panse de taille et d'épaisseur variées.			14	14						
MAV04	1	1	7	CER	CO-FineInd	Vaisselle domestique	Bord	Gorge intérieure qui souligne la lèvre	1 moyen fgt de bord convergent à lèvre en amande épaissie vers l'extérieur ; pâte fine, dure, beige.			1	1				0,7		
MAV04	6	2	10	CER	CO-FineInd	Vaisselle domestique	Bol		7 fgts recollés d'un bol en terre cuite blanche.	XIXe siècle		7	1	6			0,4		
MAV04	5	13	4	CER	CO-GrossInd	Alimentation	Bord		1 fgt de bord convergent à lèvre en amande épaissie vers l'extérieur.	Coloniale		1	1	17			0,8		
MAV04	1	1	3	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		Lot de 156 fgts de dalles de taille et de qualité diverses. Stocké en 2 lots.			156	156						
MAV04	1	1	5	CER	CO-GrossInd	Construction	Brique	Faïence vert -jaune sur une face.	1 gd fgt de brique faïencée, pâte dure beige avec des vacuoles petites en forte densité. Dégraissant : gros à petits éléments de quartz, chamotte en densité moyenne.			1	1				1,7		
MAV04	1	1	6	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		1 petit fgt de bord de dalle.			1	1				1		
MAV04	1	1	8	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle	Lissée sur une face	1 gd fgt de dalle, très cuite, pâte beige coeur gris.			1	1				2,1		9
MAV04	1	1	9	CER	CO-GrossInd	Construction	Brique	Trace de vitrification sur la face non lissée.	1 brique entière.			1	1				4		20
MAV04	5	1	7	CER	CO-GrossInd	Construction	Brique		4 fgts de brique : ep.5, 6 ; l:11, 12, 9.			4	4						
MAV04	5	13	3	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		5 fgts de dalle de construction.	Coloniale		5	5				1		
MAV04	5	1	4	CER	CO-GrossInd	Construction	Brique		50 fgts de brique : entre 10 et 11,5 de largeur ; 3,5 et 4 d'épaisseur.	Coloniale		50	50				3,5		
MAV04	5	1	5	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		49 fgts de dalle de tailles diverses.	Coloniale		49	49						
MAV04	5	15	3	CER	CO-GrossInd	Construction	Brique	traces de vitrification sur 5 fgts de brique.	55 fgts de brique : largeur : 11 ; ep. : 3,5 DONT 1 brique entière : 11,5 ; 24,5 ; 4.	Coloniale		55	55				3,5		
MAV04	5	15	4	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		34 fgts de dalle de taille et épaisseur variées.	Coloniale		34	34						
MAV04	5	10	1	CER	CO-GrossInd	Construction	Brique	Traces de vitrification sur la brique entière.	6 fgts de brique dont 1 entière. Largeur : 10,5; 11,5. Ep. : 3,5. Brique entière : 11, 24, 4. Trace de vitrification.										
MAV04	5	10	2	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		27 fgts de dalle de taille et épaisseur variées.										
MAV04	5	2	2	CER	CO-GrossInd	Construction	Brique		33 fgt de brique de 11 cm de large pour 4 cm d'épaisseur en moyenne.	Coloniale		33	33				4		
MAV04	5	2	3	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		67 fgts de dalles de taille et épaisseur variées.	Coloniale		67	67						
MAV04	6	1	28	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		14 fgts de dalle.	Coloniale		14	14				1,5		
MAV04	6	1	29	CER	CO-GrossInd	Construction	Brique		2 fgts de brique : 11/4 ; 7/4,5.	Coloniale		2	2						
MAV 04	6	9	8	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		3 fgts de dalle.	Coloniale		3	3				1,5		
MAV 04	6	9	9	CER	CO-GrossInd	Construction	Brique		1 fgt de brique.	Coloniale		1	1				3,5		
MAV04	6	7	2	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		7 fgts de dalle.	Coloniale		7	7				1		
MAV04	6	7	3	CER	CO-GrossInd	Construction	Brique		6 fgts de brique.	Coloniale		6	6				4		
MAV04	6	2	23	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		56 fgts de dalle.	Coloniale		56	56				1		
MAV04	6	2	24	CER	CO-GrossInd	Construction	Brique		2 fgts de brique.	Coloniale		2	2				3,5		
MAV04	6	3	30	CER	CO-GrossInd	Construction	Pilette		3 rangées de 4 briques formant une pilette : 17 x 15 x 5	Coloniale		1	1				5		17
MAV 04	1	1	6	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		2 fgts de dalle.	Coloniale		2	2				1,3		
MAV 04	1	5	3	CER	CO-GrossInd	Construction	Brique	Vernis vert jaune sur une des faces.	1 grand fgt de brique vernissée.	Coloniale		1	1				1		
MAV 04	1	5	5	CER	CO-GrossInd	Construction	Dalle		Lot de 24 fgts de dalles dont une avec rebord.	Coloniale		24	24						
MAV04	5	10	3	CER	CO-GrossInd	Domestique	Panse		121 fgts de panse de taille et épaisseur variées.			121	121						
MAV04	5	10	5	CER	CO-GrossInd	Domestique	Bord		5 fgts de bord dont 3 recollent. Bord droit à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur. 1 fgt de pot de raffineur.	Coloniale		5	3	23			0,7		

MAV 05	9	3	7	CER	CO-GrossInd	Domestique	Anse		1 fragment de prise de section ronde.	XVIIIe	Atelier local	1	1		3,7		7
MAV 05	9	1	18	CER	CO-GrossInd	Domestique	Anse		1 base d'anse de section ovale avec gorge d'1 cm de large	XVIIIe	Atelier local	1	1				6
MAV 05	9	1	17	CER	CO-GrossInd	Domestique	Anse		1 anse de section ronde.	XVIIIe	Atelier local	1	1	2			8
MAV 05	9	1	16	CER	CO-GrossInd	Domestique	Anse		3 fragments d'anse de section ronde avec attache.	XVIIIe	Atelier local	3	1		2,2	11	
MAV 05	9	1	15	CER	CO-GrossInd	Domestique	Anse		8 fragments d'anse de section ronde dont 2 fragments recollent. Diamètres entre 1.5 et 3.	XVIIIe	Atelier local	8	7				
MAV 05	10	1	5	CER	CO-GrossInd	Domestique	Anse		1 anse de section ronde.	XVIIIe	Atelier local	1	1	3			5,5
MAV 05	9	4	3	CER	CO-GrossInd	Indéterminé	Panse		Lot de 80 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur, terrine...	Coloniale	Atelier local	80	80				
MAV 05	9	3	3	CER	CO-GrossInd	Industrie sucrière	Panse		296 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur et terrine.	XVIIIe	Atelier local	296	296				
MAV 05	9	2	11	CER	CO-GrossInd	Industrie sucrière	Cruche		3 fragments de bord divergent à lèvres plate et panse globulaire.	XVIIIe	Atelier local	3	3	22	0,5		
MAV 05	9	2	9	CER	CO-GrossInd	Industrie sucrière	Terrine		1 fragment de bord divergent à lèvres ronde épaissie vers l'extérieur et gorge externe soulignant la lèvre.	XVIIIe	Atelier local	1	1	40	0,8		
MAV 05	9	2	5	CER	CO-GrossInd	Industrie sucrière	Panse		357 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur et terrine.	XVIIIe	Atelier local	357	357				
MAV 05	9	2	6	CER	CO-GrossInd	Industrie sucrière	Bord		53 fragments de bords dont 46 bords de forme à sucre et 7 bords de pot de raffineur.	XVIIIe	Atelier local	53	53				
MAV 05	9	2	14	CER	CO-GrossInd	Industrie sucrière	Cruche	surcuison	1 fragment de fond plat.	XVIIIe	Atelier local	1	1	8	0,7		
MAV 05	9	2	16	CER	CO-GrossInd	Industrie sucrière	Anse		6 fragments d'anse dont deux recollent. Les sections sont rondes entre 1,8 et 3 cm de diamètre.	XVIIIe	Atelier local	6	5				
MAV 05	9	1	11	CER	CO-GrossInd	Industrie sucrière	Cruche		2 fragments de bord divergent à panse globulaire et lèvres triangulaire avec méplat supérieur.	XVIIIe	Atelier local	2	2	12	0,4		
MAV 05	8	1	11	CER	CO-GrossInd	Industrie sucrière	Terrine		1 fragment de bord droit à lèvres ronde épaissie et pincée vers l'extérieur.	XIXe	Vallauris	1	1	36	0,8		
MAV 05	8	2	18	CER	CO-GrossInd	Industrie sucrière	Bouton de couvercle		1 bouton de couvercle	XVIIIe	Atelier local	1	1	4	0,8	2,3	
MAV 05	8	2	19	CER	CO-GrossInd	Industrie sucrière	Anse		1 anse de section ronde.	XVIIIe	Atelier local	1	1		2,3		8
MAV04	6	2	16	CER	CO-GrossInd	Stockage	Jarre de Biot	Vernissé jaune.	2 fgts de jarre de biot	XIXe siècle		2	2		1,5		
MAV 08	14	2	9	CER	Cruche	Domestique	Col		2 fgts de cruche dont 1 fgt de bord droit à lèvres en amande et 1 fgt de panse.	Coloniale	Locale	2	1	9	0,4		
MAV 08	14	2	11	CER	Cruche	Domestique	Fond		7 fgts d'une cruche ? dont 4 fgts de panse, 2 départs de panse et 1 fond plat.	Coloniale	Locale	7	1	9	0,6		
MAV04	5	1	17	CER	Faïence	Domestique	Pot	Faïence blanche. Gorge soulignant le départ de la panse hémisphérique.	1 grand fgt d'un pot à panse globulaire en faïence blanche : bord concave à lèvres épaissie et pincée vers l'extérieur. Type cream ware.	XIXe	France	1	1	10	0,4		
MAV04	5	1	18	CER	Faïence	Domestique	Couvercle	Faïence brune.	1 moyen fgt de couvercle de théière.	XIXe		1	1	9			
MAV04	5	1	19	CER	Faïence	Domestique	Panse	Faïence blanche ; décor mécanique végétal bleu ; marron ; vert	Lot de 8 petit à grand fgts de panse : 3 fgts de porcelaine ; faïence type pearl ware ; Vieillard jonhston ; 2 fgts de marmite de Vallauris.	XIXe siècle		8	8				
MAV04	5	1	20	CER	Faïence	Domestique	Marmite	Faïence blanche.	Lot de 3 moyens fgts de bord droit dont 1 divergent à lèvres ronde dont 1 à lèvres en bandeau. Diam: 12 et 20 ; ep : 0,6 et 0,5. Très craquelés. Type Vallauris	XIXe siècle	France	3	3				
MAV04	6	3	11	CER	Faïence	Domestique	Bord	Vernis rouge sur la paroi interne.	1 fgt de bord divergent à lèvres déjetée et ronde, soulignée par 2 gorges ; 1 fgt de panse. Diamètre indéterminable.	XIXe siècle		2	2		0,5		
MAV 04	4	1	4	CER	Faïence	Domestique	Fond	Faïence blanc bleuté interne ; faïence brune externe. type rouen	1 fgt de pied annulaire.	XIXe		1	1				
MAV 04	1	5	7	CER	Faïence	Domestique	Pot à onguent		1 pot à onguent.	XIXe siècle		1	1		0,15		

MAV 05	9	1	31	CER	Faïence	Domestique	Pot à onguent		Un pot à onguent à fond plat légèrement bombé en son centre, bord droit à lèvre plate.	XIXe	France	2	1	6,5	0,8	4		
MAV 05	9	1	30	CER	Faïence	Domestique	Pot à onguent		1 fragment de pot à onguent à bord droit à lèvre plate.	XIXe	France	1	1	6	0,5			
MAV 05	9	1	29	CER	Faïence	Domestique	Bol	Jaune	2 fragments de pied annulaire d'un bol jaune.	XIXe	Apt ?	2	1	11	0,5			
MAV 05	9	1	28	CER	Faïence	Domestique	Bol	dessins géométriques et acanthes verts sur fond blanc	2 fragments de bord divergent à lèvre ronde.	XIXe		2	1		0,3			
MAV 05	9	1	27	CER	Faïence	Domestique	Assiette	Bande bleu sur la paroi interne	2 fragments de bord à lèvre ronde. La carène se situe à cm de la lèvre.	XIXe		2	1		0,4			
MAV 05	9	1	26	CER	Faïence	Domestique	Fond		8 fragments de fond plat dont 6 fragments du même individu, 1 fragment de faïence de limoge et 1 fragment indéterminé.	XVIIIe	Moustier	8	3		0,5			
MAV 05	7	1	23	CER	Faïence	Domestique	Bol	Guirlande de fleurs jaunes	14 fragments de bol dont 12 recollés. Diam. au pied : 7 cm	XIXe	France	14	1	14	0,3	7,2		
MAV 05	7	1	24	CER	Faïence	Domestique	Bol	Alternance de baguettes marrons sur fond blanc avec une panse bleu	9 fragments de bol dont 7 recollés. Bol anglais ou imitation wedgewood	XIXe	France (?)	9	1	12	0,3			
MAV 05	7	1	25	CER	Faïence	Domestique	plat	Volutes et décors géométriques blanc sur un fond bleu roi.	3 fragments de plat dont 2 fragments de bord droit à lèvre ronde et 1 panse.	XIXe	Bordeaux (?)	3	1		0,3			
MAV 05	7	1	26	CER	Faïence	Domestique	bol	Faïence jaune ; 12 baguettes blanches	3 fragments de bord divergent à lèvre plate et pincée vers l'extérieur.	XIXe	Angleterre (?)	3	1	15	0,4			
MAV 05	7	1	27	CER	Faïence	Domestique	bol	Décor floral : feuilles vertes claires / vertes foncées ; fleurs jaunes ; bande marron soulignant la lèvre	2 fragments de bord divergent à lèvre ronde.	XIXe	France	2	1	11	0,3			
MAV 05	7	1	28	CER	Faïence	Domestique	Assiette	Musiciens au violon et jeune femme au panier Sur la face externe : 15	2 fragments de fond plat d'assiette.	XIXe	France	2	1		0,4			
MAV 05	7	1	29	CER	Faïence	Domestique	Bord	Liseré bleu sur la lèvre	7 fragments de bord droit à lèvre ronde	XIXe	France	7	1	10	0,4			
MAV 05	7	1	30	CER	Faïence	Domestique	Fond	3 croissants de lune entrecroisés : Bordeaux ; J. Vieillard & C. Porcelaine ; [...]STON Gres	1 fragment de fond plat.	XIXe	Bordeaux	1	1		0,3			
MAV 05	7	1	31	CER	Faïence	Domestique	Plat	3 croissants de lune entrecroisés ; Vieillard	14 fragments de faïence blanche dont 2 fragments de fond plat avec talon ; 2 fragments de bord divergent à lèvre ronde ; 10 fragments de panse	XIXe	Bordeaux	14	14					
MAV 05	8	1	28	CER	Faïence	Domestique	Fond		1 fragment de fond plat en faïence blanche.	Coloniale	France	1	1	8	0,7			
MAV 05	8	1	27	CER	Faïence	Domestique	Bol		1 fragment de pied annulaire et départ de panse globulaire de type creamware.	XIXe	Angleterre	1	1		0,3			
MAV 05	8	1	26	CER	Faïence	Domestique	Assiette		22 fragments de faïence sans décor, dont 3 fragments de fond plat et 8 fragments de bord, appartenant peut-être à 2 individus.	XIXe		2 (?)	22	27	0,4			
MAV 05	8	1	26	CER	Faïence	Domestique	Bol		8 fragments de faïence dont 3 bords droits, 3 fonds plats, 2 panses.	XIXe		8	8					
MAV 05	8	1	25	CER	Faïence	Domestique	Assiette creuse	Liseré bleu soulignant la lèvre et la carène interne.	1 fragment de bord d'assiette Vieillard et Johnstion à lèvre ronde avec une carène à 4.8 cm du bord.	XIXe	Bordeaux	1	1	22	0,4			
MAV 05	8	1	24	CER	Faïence	Domestique	Bord	Couverte blanche interne et externe avec décor concentrique de bande large et de filet bleu, et bande jaune soulignant la lèvre	1 fragment de bord d'assiette lisse à l'extérieur et moulage d'écaille à l'intérieur.	XIXe	France	1	1					

MAV 05	8	1	23	CER	Faïence	Domestique	Bord	Couverte mauve avec lignes concentriques horizontales brune et une orangée à l'extérieur ; décor bleuté à l'intérieur.	1 fragment de bord avec lèvre en bandeau et gorge interne et externe.	XIXe	France	1	1	13	0,4		
MAV 05	8	1	22	CER	Faïence	Domestique	Marmite	Intérieur blanc / extérieur brun sombre	2 fragments de marmite dont un fragment de bord divergent à lèvre ronde et panse globulaire, et un fragment de couvercle avec rebord d'épaulement convergent et lèvre en amande.	XVIIIe / XIXe	Rouen	2	1	14	0,6		
MAV 05	8	1	21	CER	Faïence	Domestique	Assiette	Interne : décor géométrique sur le bord et personnage masculin observant un bassin au fond ; Externe : Johnston - Porcelaine sur le pourtour du cercle et dans le cercle Vieillard & Cie - Bordeaux	1 fragment de bord d'assiette Vieillard et Johnston, divergent à lèvre ronde et départ de fond plat.	XIXe	Bordeaux	1	1	12	0,4		3
MAV 05	8	1	20	CER	Faïence	Domestique	Bol	Points de différentes taille et couleur : bleu, rouge, bleu	3 fragments de bord droit à lèvre ronde de type agaware.	XIXe	France	3	1	12	0,4		3
MAV 05	8	1	19	CER	Faïence	Domestique	Bol	Feuilles d'acanthos et décor géométrique bleus encadrant des scènes de vie.	2 fragments de bol Vieillard et Johnston dont 1 fragment de bord divergent à lèvre ronde et carène à 4.7 cm du bord, et 1 fragment de bord droit à lèvre ronde.	XIXe	Bordeaux	2	2	11	0,2		
MAV 05	8	1	18	CER	Faïence	Domestique	Bol	Décor bleu à l'éponge	17 fragments de bol dont un pied annulaire de 5 cm de diam., 8 fragments de bord droit à lèvre pincée, 8 fragments de panse.	XIXe	France	17	1		0,5		
MAV 05	8	1	17	CER	Faïence	Domestique	Bol	Sur un fond blanc, 2 bandes marrons encadrant une bande bleu large.	7 fragments de bol qui recollent avec le lot 0701-24. Bol anglais ou imitation wedgewood	XIXe	France	7	1	12	0,3		
MAV 05	8	2	23	CER	Faïence	Domestique	Assiette	Bande bleu sur un décor peigné blanc de type Shellware	1 fragment de bord d'assiette de type Shellware.	XIXe	Angleterre	1	1		0,5		
MAV 05	8	2	24	CER	Faïence	Domestique	Marmite		2 fragments de marmite dont un fragment de bord divergent à lèvre ronde et panse globulaire, et un fragment de couvercle avec rebord d'épaulement convergent et lèvre en amande.	XVIIIe / XIXe	Rouen	1	1				
MAV 05	8	2	25	CER	Faïence	Domestique	Bord		9 fragments de faïence dont 1 bord décoré à l'éponge bleu ; 2 bords décorés de bandes marrons encadrant une bande bleu ; 2 fonds plats blancs ; 1 panse décorée de point blanc, bleu et marron ; 1 panse violette	XIXe	France	9	9				
MAV 05	8	2	26	CER	Faïence	Domestique	Bord		1 fragment de pied annulaire départ de panse globulaire de type creamware.	XIXe	Angleterre	1	1				
MAV 06	11	1	14	CER	Faïence	Domestique	Bord	Blanc	1 fgt de lèvre arrondie et 1 fgt de panse.	XIXe		2	2	?	0,3		
MAV 06	11	5	11	CER	Faïence	Domestique	Assiette	Bande bleu avec décor végétal (?) sur 1 cm, à 0.5 cm de la lèvre interne. De style moustier.	1 fgt de bord d'assiette à lèvre ronde.	1ère moitié du XVIIIe	Toulouse	3	1	32	0,5		
MAV 06	11	5	12	CER	Faïence	Domestique	Panse	Faïence blanche.	1 fgt de panse.	XVIIIe	Marseille	1	1		0,5		
MAV 06	11	8	9	CER	Faïence	Domestique	Assiette	Bande bleue à 0.5 cm de la lèvre. Décor végétal ? de style moustier ou Toulouse.	1 fgt de bord d'assiette à lèvre ronde.	1ère moitié du XVIIIe	Toulouse	1	1	?	0,4		
MAV 06	12	1	15	CER	Faïence	Domestique	Assiette	Marbré brun rouge.	1 fgt de bord d'assiette à lèvre ronde.	XVIIIe	Albissola	1	1	20	0,5		
MAV 06	12	3	3	CER	Faïence	Domestique	Ecuelle	Tournoyant marron marbré jaune.	1 fgt de panse à décor tournoyant.	Coloniale	Vallauris	1	1		0,8		

MAV 06	12	4	9	CER	Faïence	Domestique	Plat	Décor tournoyant olivâtre sur face interne. Trace de tournage.	2 fgts de panse de plat.	XVIIIe	Marseille	2	1	0,5					
MAV 06	12	4	10	CER	Faïence	Domestique	Col	Faïence blanche	1 fgt de col.	XVIIIe	France	1	1	0,4					
MAV 06	13	1	10	CER	Faïence	Domestique	Assiette	faïence blanche	2 fgts de bord à lèvre en amande ; 1 fgt de panse ; 1 fgt de fond plat.	XIXe	France	4	3	21	0,4				
MAV 06	13	1	11	CER	Faïence	Domestique	Bol	Bande marron encadrant du bleu. Arbre (?) sur un fond jaune foncé. Imitation anglaise.	1 fgt de bord à lèvre ronde.	XIXe	France	1	1	19	0,4				
MAV 06	13	1	12	CER	Faïence	Domestique	Bol	Points bleu, blanc, marron sur un fond jaune. Imitation anglaise pearlwear	2 fgts de bord à lèvre ronde ; 1 fgt de panse ; 2 fgts de carène ; 1 fgt de fond plat avec pied annulaire (dia. 8)	1ère moitié du XIXe	France	6	1	15	0,4				
MAV 06	13	2	13	CER	Faïence	Domestique	Assiette	Porcelaine blanche	3 fgts d'un même individu dont 1 fgt de bord à lèvre ronde et 2 fgts de fond plat avec pied annulaire.	XIXe		3	1	15	0,3				
MAV 06	13	3	1	CER	Faïence	Domestique	Bord	Bande bleue et blanche sous la lèvre soulignant une panse orange avec points blanc et bleu.	3 fgts d'un bol ? dont 2 fgts de bord divergent à lèvre ronde et 1 fgt de panse.	1ère moitié du XIXe	France	3	1	14	0,4				
MAV 09	21	3	16	CER	Faïence	Domestique	Panse	décor floral bleu	4 fgts de panse de faïence blanche dont 1 avec un décor floral bleu.	Coloniale		4	4						
MAV 09	22	1	22	CER	Faïence	Domestique	Fond	faïence blanche	4 fgts de fond plat.	XVIIIe - XIXe		4	4	0,5					
MAV 09	22	1	23	CER	Faïence	Domestique	Bord	faïence blanche	3 fgts de bord d'assiette à lèvre en amande dont 2 fgts du même individu.	XVIIIe - XIXe		3	2	0,4					
MAV 09	22	1	24	CER	Faïence	Domestique	Bord	Bande bleue d'un cm de large composée d'une double vague entrecroisée dont les écarts sont marqués d'un point.	1 fgt de bord d'assiette décoré d'une bande bleue d'un cm de large composée d'une double vague entrecroisée dont les écarts sont marqués d'un point.	XVIIIe - XIXe		3	2	0,4					
MAV 09	22	1	25	CER	Faïence	Domestique	Bord	Décor floral	1 fgt de bord d'assiette à lèvre dentelée et à méplat supérieur souligné d'une gorge d'1.5 cm avec décor floral.	XVIIIe - XIXe		3	2						
MAV 08	14	1	10	CER	Faïence	Domestique	Bol	Bandeau marron en relief encadré par une bande jaune et verte.	1 fgt de fond de bol à pied divergent à lèvre en amande.	Coloniale		1	1						
MAV 08	14	1	12	CER	Faïence	Domestique	Panse	Glaçure marron externe et interne	1 fgt de panse glaçuré.	Coloniale		1	1	0,7					
MAV 08	14	1	13	CER	Faïence	Domestique	Panse	Bande marron sur un fond orange	1 fgt de panse glaçuré.	Coloniale		1	1	0,4					
MAV 08	14	1	18	CER	Faïence	Domestique	Assiette	Bande marron sur face interne.	6 fgts d'assiette creuse dont 4 fgts de bord à lèvre en amande épaissie vers l'extérieur soulignée d'une gorge marquant la carène et 2 fgts de panse.	Coloniale		6	1						
MAV 08	14	1	29	CER	Faïence	Domestique	Bol	dessin bleu sur la face interne	8 fgts de bol dont 3 fgts de fond plat avec pied circulaire, 1 fgt de bord divergent à lèvre ronde, 4 fgts de panse.	Coloniale		1	1						
MAV 08	14	2	15	CER	Faïence	Domestique	Assiette	faïence marron à pâte rouge	2 fgts de bord d'assiette en faïence marron à pâte rouge.	Coloniale		2	1	0,4					
MAV 08	14	2	16	CER	Faïence	Domestique	Carène	Faïence orange interne	1 fgt de carène. Très abîmé.	Coloniale		1	1						
MAV 08	14	2	18	CER	Faïence	Domestique	Plat	Faïence interne marron avec dessin floral blanc.	10 fgts d'un plat dont 5 fgts de fond plat et 5 fgts de panse.	Coloniale	Albissola ?	5	1	7	0,4				
MAV 08	14	2	17	CER	Faïence	Domestique	Panse	Face externe blanche et verte / face interne blanc crème.	2 fgts de panse en faïence blanche et verte à l'extérieur et blanc crème à l'intérieur, à pâte rouge.	Coloniale		2	1						
MAV 08	14	2	29	CER	Faïence	Domestique	Bol	Point bleu sur fond blanc.	1 fgt de panse.	Coloniale		1	1	0,4					
MAV04	5	1	3	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	chinoiserie bleu : scène de navigation. Carène à 5,1 cm de la lèvre.	6 fgts d'un même bol dont 4 fgts recollent. Bord droit, lèvre ronde.	XIXe siècle	Bordeaux	6	1	12	0,2				

MAV04	5	1	4	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	noir, bleu, marron ; floral, géométrique	8 fgt de panse de qualité diverse dont 1 fgt de porcelaine.	XIXe siècle		8	8						
MAV04	5	1	5	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Soucoupe	Vieillard and jonhston	2 fgts de fond: pied annulaire et pied annulaire embryonnaire.	1840 - 1854	Bordeaux	2	2	4					
MAV04	5	1	6	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	noir, bleu, marron ; floral, géométrique	7 fgts de bord dont 6 lèvres rondes et 1 lèvre en amande épaissie vers l'intérieur. Faïence au revers brun fabriqué en Bourgogne ; divers fgts de bord et assiette de faïence fine de Bordeaux.	XIXe siècle	Bourgogne	7	7						
MAV04	6	1	8	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Assiette	Décor bleu sur la paroi interne. Sur le rebord : décor floral, grappes de raisin, faisans ; sur le replat : une ville orientale.	6 fgts d'assiette dont 5 qui recollent.	XIXe siècle	Bordeaux	6	1	11	0,3				
MAV04	6	1	9	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	paroi interne :décor de 2 pensées et Bordeaux poterie, D. Johnston gres, J. Vieillards. Sur la paroi externe: des volubilis.	1 fgt de pied annulaire et départ de panse, 1 fgt de panse, 1 fgt de bord droit à lèvre ronde.	1840-1895	Bordeaux	3	1	6	0,4				
MAV04	6	1	10	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	Décor externe bleu à l'éponge.	3 fgts de bol dont 2 recollés. 1 fgt de panse, 2 fgts de bord divergent à lèvre ronde.	XIXe siècle		3	1	14	0,6				
MAV04	6	1	11	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	Décor externe bleu floral ; décor externe et interne bleu géométrique ; bande bleu soulignant la lèvre.	3 fgts de bord de bol divergent à lèvre ronde. Faïence anglaise à décor mécanique floral.	XIXe siècle	Bordeaux	3	3	15	0,4				
MAV04	6	1	12	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Assiette	Décor externe et interne bleu : paysage et décor floral.	2 fgts de panse.	XIXe siècle	Bordeaux	2	2		0,4				
MAV04	6	1	13	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bord	Décor externe vert : une ville ; dessin géométrique.	2 fgts de panse et 1 fgt de bord droit à lèvre ronde. Diam. indéterminé.	XIXe siècle		3	1		0,2				
MAV04	6	1	14	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Assiette	Décor interne noir : dessins géométriques.	1 fgt d'assiette : pied annulaire et bord divergent à lèvre ronde.	XIXe siècle		3	1	14	0,4				
MAV04	6	1	15	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	Décor externe : 2 lignes rondes marrons soulignant la carène ; panse bleu ciel.	1 pied annulaire et 1 fgt de panse. Imitation faïence anglaise.	XIXe siècle		2	1	6,5	0,4				
MAV04	6	1	16	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Assiette	Décor interne :filet bleu de 0,2 cm soulignant la lèvre ; filet bleu de 0,1 cm soulignant la carène.	1 fgt de bord d'assiette avec carène ; 1 fgt de carène et pied annulaire. Type faïence anglais décoré de 2 filets bleus sur l'aile.	XIXe siècle		2	1	22	0,4				
MAV04	6	1	17	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Assiette		2 fgts de bord d'assiette.	XIXe siècle		2	2	19	0,4				
MAV04	6	1	18	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Panse		3 fgts de panse.	XIXe siècle		3	3		0,3				
MAV04	6	1	19	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Assiette	sur un des fonds externes : 75.C.	5 fgts de fond : 1 pied annulaire ; 1 fond plat ; 3 pied annulaires embryonnaires. Diam. : 12 ; 8. Ep. : 0,1 ; 0,4 ; 0, 5. Faïences fines vernissées blanches : fond de bol et d'assiettes	XIXe siècle		5	4						
MAV04	6	1	20	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	Faïence jaune. Face externe : lignes blanches.	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'intérieur ; 1 fgt de panse.	XIXe siècle		2	1	11	0,4				
MAV04	6	1	21	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bord	Filet bleu, blanc, jaune, vert, marron.	2 fgts de bord divergent à lèvre ronde.	XIXe siècle	France	2	2	18	0,3				
MAV04	6	1	23	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Marmite		2 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau qui recollent ; 1 fgt de panse. Pâte brune. Traces de feu sur le fgt de panse. Marmite de Vallauris.	XIXe siècle		3	1	19	0,6				
MAV04	6	2	6	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	Décor mécanique de motifs décoratifs formant le cadre de scènes champêtres et de chinoiseries.	2 fgts de bord divergent à lèvre ronde et 2 fgts de panse. Faïence anglaise produite à Bordeaux : Vieillard jonhston.	Coloniale	Bordeaux	4	1	13	0,3				

MAV04	6	2	7	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	Faïence vernissée jaune décorée de lignes horizontales blanches sur la paroi externe.	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde pincée vers l'extérieur et 1 fgt de panse.	XIXe siècle		2	1	20	0,4		
MAV04	6	2	8	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Choppe	Bandes marron, blanche, chevrons bleu.	4 fgts de bord divergent à lèvre ronde et 5 fgts de panse.	XIXe siècle		9	1	12	0,3		
MAV04	6	2	9	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	Décor mécanique camaëu bleu.	2 fgts de bord divergent à lèvre ronde dont une pincée vers l'extérieur. 2 fgts de panse. Diam. : 16 ; 11. Faïence anglaise.	XIXe siècle	Bordeaux	4	4	16	0,3		
MAV04	6	2	11	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Plat	Décoré au centre d'un bouquet de 3 fleurs bleus.	4 fgts de bord dont 3 recollés, divergent à lèvre ronde légèrement pincée vers l'extérieur. 4 fgts de fond plat recollés. Faïence blanche à revers brun.	XIXe siècle		8	1	21	0,7		
MAV04	6	2	12	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	Faïence brune Albisola	1 fgt de pied annulaire en terre cuite rouge.	XIXe siècle	Italie	1	1	6	0,7		
MAV04	6	2	14	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Assiette	Sur un des fonds : R (?).	12 fgts de bord divergent à lèvre ronde ; 12 fgts de fond dont 10 pieds annulaires et 2 fonds plat ; 21 fgts de panse.	XIXe siècle		45	3	12	0,4		
MAV04	6	3	4	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	Décor mécanique floral bleu entourant une biche couchée.	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde et 1 fgt de panse qui recollent avec l'ensemble 0602-06	XIXe siècle	Bordeaux	4	1	13	0,3		
MAV04	6	3	5	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Indéterminé	Bandes marron, blanche, chevrons bleu.	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde.	XIXe siècle		1	1	12	0,3		
MAV04	6	3	6	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Plat	Paroi externe noire avec effet de vagues violette sur fond blanc au niveau de la lèvre. Faïence blanche interne avec 3 fleurs bleus au centre du plat.	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde légèrement pincée vers l'extérieur. 1 fgt de panse. L'ensemble recolle avec 0602-11	XIXe siècle		2	2	21	0,7		
MAV04	6	3	7	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Plat	Décor floral bleu et scène de chasse.	2 fgts de bord divergent à lèvre ronde et 2 fgts de panse de faïence blanche. 1 fgt de porcelaine blanche et 3 fgts de faïence anglaise décor mécanique bleu.	XIXe siècle		4	4	11	0,3		
MAV 04	1	1	2	CER	Faïence	Vaisselle domestique	Bol	Décor floral bleu : une pensée	1 moyen fgt de pied annulaire de coupelle. Faïence anglaise probablement Bordeaux Vieillard and Jonhston.	après 1850	Bordeaux	1	1	5,5	0,3		
MAV 06	11	1	10	CER	Faïence fine	Domestique	Bol	5 bandes bleues à 0,5 cm de la lèvre - imitation anglaise	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde, petite baguette soulignant la lèvre interne et externe. 2 fgts de fond plat avec pied annulaire, gorge soulignant le pied face externe. 2 fgts de panse carénée.	1ère moitié XIXe	France	5	1	10	0,4		
MAV 06	11	1	11	CER	Faïence fine	Domestique	Bol	Point blanc, bleu, marron sur un fond orange. Bande bleue soulignant la lèvre.	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde.	1ère moitié XIXe	France	4	1	15	0,4		
MAV 08	14	1	11	CER	Faïence Vieillard	Domestique	Bol	Sur le fond externe : JOHNSTON PORCELAI sur le pourtour du cercle. A l'int du cercle : BORDEAUX / sur le fond int. entrelacs de dessins géométriques et floral.	1 fgt de fond à pied divergent à lèvre ronde de bol Vieillard et Johnston. Sur le fond externe : JOHNSTON PORCELAI sur le pourtour du cercle. A l'int du cercle : BORDEAUX / sur le fond int. entrelacs de dessins géométriques et floral.	XIXe	Bordeaux	1	1	5,5	0,4		
MAV 08	15	1	11	CER	Faïence Vieillard	Domestique	Fond	VIE.D)...[J C UX: Paysage pont sur une rivière avec 1 personnage qui traverse. Tour de château au sommet d'une colline forestière.	2 fgts de fond plat Vieillard et Johnston décoré : VIE.D)...[JC UX: Paysage pont sur une rivière avec 1 personnage qui traverse. Tour de château au sommet d'une colline forestière.	XIXe	Bordeaux	2	1				
MAV 05	9	2	19	CER	Faïence	Domestique	Assiette		11 fragments d'assiette à fond plat.	XVIIIe	Moustier	11	2		0,5		
MAV 08	14	2	45	CER	Forme à sucre	Construction	Bord		20 fgts de bord divergent à lèvre épaissie, déjetée, déjetée et pincée vers l'exérieur.	Coloniale	Locale	20	20				
MAV 05	9	4	4	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		Lot de 16 fragments de panse dont : 13 bords de forme à sucre, 1 bord de pot de raffineur, 2 bords de terrine	Coloniale	Atelier local	16	16				

MAV 05	9	3	4	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		35 fragments de bord dont : 31 bords de de forme à sucre, 2 bords de pot de raffineur et 2 bords de terrine.	XVIIIe	Atelier local	35	35						
MAV 05	9	2	10	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord divergent à lèvre ronde épaissie et pincée vers l'extérieur.	XVIIIe	Atelier local	1	1	32	1,2				
MAV 05	9	2	8	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord	surcuisson, traces de tournage extérieur et intérieur	1 fragment de bord divergent à lèvre plate épaissie vers l'intérieur et pincée vers l'extérieur.	XVIIIe	Atelier local	1	1	29	0,7				
MAV 05	9	2	15	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Forme à sucre		7 fragments de forme à sucre avec la tête de forme.	XVIIIe	Atelier local	7	1	2	0,7	24			
MAV 05	9	1	10	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Tête de forme à sucre		1 fragment de tête de forme à sucre avec lèvre ronde épaissie vers l'extérieur et départ de panse.	XVIIIe	Atelier local	1	1	6	0,4				
MAV 05	9	1	9	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord divergent à lèvre plate et épaissie et pincée vers l'extérieur.	XVIIIe	Atelier local	1	1	34	0,8				
MAV 05	9	1	7	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord	Traces de tournage	1 fragment de bord divergent à lèvre ronde épaissie et pincée vers l'extérieur.	XVIIIe	Atelier local	1	1	31	0,7				
MAV 05	9	1	6	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		70 fragments de bord divergent à lèvre ronde épaissie et pincée vers l'extérieur.	XVIIIe	Atelier local	70	70						
MAV 05	9	1	4	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		237 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur et terrine.	XVIIIe	Atelier local	327	327						
MAV 05	7	1	6	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Panse		75 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur et terrine.	XVIIIe	Atelier local	75	75						
MAV 05	7	1	8	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord divergent à lèvre ronde, méplat supérieur et gorge soulignant la lèvre externe.	XVIIIe	Atelier local	1	1	23	1	4			
MAV 05	7	1	9	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord	Trace de surcuisson	1 fragment de bord divergent à lèvre plate déjetée vers l'extérieur et baguette sur la paroi externe.	XVIIIe	Atelier local	1	1	30	0,8				
MAV 05	7	1	11	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord divergent à lèvre ronde, pincée vers l'extérieur, gorge soulignant la lèvre et baguette à 1 cm de la gorge.	XVIIIe	Atelier local	1	1		0,4				
MAV 05	7	1	12	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Tête de forme		1 fragment de tête de forme.	XVIIIe	Atelier local	1	1	2	0,7				
MAV 05	7	2	2	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Panse		25 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur et terrine. Epaisseur entre 0.8 et 1.5 cm.	XVIIIe	Atelier local	25	25		1,5				
MAV 05	7	2	5	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		4 fragments de bord divergent à lèvre ronde dont 3 fragments sont à lèvre pincée vers l'extérieur et un fragment à la lèvre épaissie vers l'extérieur et une gorge soulignant la lèvre externe.	XVIIIe	Atelier local	4	4	30	1				
MAV 05	7	2	6	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord	Traces de tournage externe et interne.	1 fragment de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur et pincée, et traces de tournage externe et interne.	XVIIIe	Atelier local	1	1		1				
MAV 05	7	2	7	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord divergent à lèvre plate et épaissie vers l'extérieur et gorge soulignant la lèvre externe.	XVIIIe	Atelier local	1	1	30	0,7				
MAV 05	7	3	2	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Panse		84 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur et terrine.	XVIIIe	Atelier local	84	84						
MAV 05	7	3	3	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		7 fragments de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur ou à lèvre plate et retroussée vers l'extérieur. 1 fragment de fond plat (pot de raffineur)	XVIIIe	Atelier local	8	8						
MAV 05	7	4	2	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Panse		10 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur et terrine.	XVIIIe	Atelier local	10	10		0,8				
MAV 05	8	1	8	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord	Traces de tournage externe.	1 fragment de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur et pincée. Traces de tournage externe.	XVIIIe	Atelier local	1	1	25	0,8				
MAV 05	8	1	7	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord	Traces de tournage externe.	1 fragment de bord divergent à lèvre plate déjetée et méplat supérieur et inférieur. Gorge sur le dessus de la lèvre.	XVIIIe	Atelier local	1	1		0,8				
MAV 05	8	1	6	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord	Traces de tournage externe.	1 fragment de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur.	XVIIIe	Atelier local	1	1	25	1				
MAV 05	8	1	5	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		16 fragments de bord divergent à lèvre ronde épaissie, pincée ou retroussée vers l'extérieur.	XVIIIe	Atelier local	16	11		1				

MAV 05	8	1	3	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Panse		112 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur et terrine.	XVIIIe	Atelier local	112	112						
MAV 05	8	2	3	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Panse		592 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur et terrine.	XVIIIe	Atelier local	592	592						
MAV 05	8	2	4	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		52 fragments de bord de forme à sucre et pot de raffineur.	XVIIIe	Atelier local	52	52						
MAV 05	8	2	5	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord divergent à lèvre en bandeau avec gorge soulignant la lèvre externe.	XVIIIe	Atelier local	1	1	28	0,8				
MAV 05	8	2	7	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord divergent à lèvre ronde épaissie et pincée vers l'extérieur avec gorge interne.	XVIIIe	Atelier local	1	1	36	0,7				
MAV 05	8	2	8	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur.	XVIIIe	Atelier local	1	1	28	1,2				
MAV 05	8	2	9	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord divergent à lèvre en amande épaissie vers l'extérieur et gorge externe sur la lèvre.	XVIIIe	Atelier local	1	1	36	1				
MAV 05	8	2	17	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Tête de forme		1 fragment de tête de forme.	XVIIIe	Atelier local	1	1	4	0,6				
MAV 05	9	5	3	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Panse		114 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur, terrine.	XVIIIe	Atelier local	114	114						
MAV 05	9	5	4	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		13 fragments de bord de forme à sucre ; 9 fragments de bord de pot de raffineur.	XVIIIe	Atelier local	22	22						
MAV 05	9	6	2	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Panse		53 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur et terrine.	XVIIIe	Atelier local	53	53						
MAV 05	9	6	3	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		2 fragments de bord de forme à sucre, 5 fragments de bord de pot de raffineur dont 2 appartenant au même individu.	XVIIIe	Atelier local	7	6						
MAV 05	9	6	9	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Panse	Vert fumé	4 fragments de panse de forme à sucre.	XVIIIe	Atelier local	4	4		0,4				
MAV 05	9	6	16	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Panse		14 fragments de panse de forme à sucre et pot de raffineur.	XVIIIe	Atelier local	14	14						
MAV 05	10	1	2	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Panse		80 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur et terrine.	XVIIIe	Atelier local	80	80						
MAV 05	10	1	3	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		4 fragments de bord de forme à sucre ; 5 fragments de bord de pot de raffineur ; 2 fragments de bord de terrine	XVIIIe	Atelier local	11	11						
MAV 05	10	2	2	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Panse		21 fragments de panse de forme à sucre, pot de raffineur et terrine.	XVIIIe	Atelier local	21	21						
MAV 05	10	2	3	CER	Forme à sucre	Industrie sucrière	Bord		3 fragments de bord de forme à sucre.	XVIIIe	Atelier local	3	3		0,4				
MAV 06	11	1	4	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		4 fgts de bord convexe à lèvre arrondie et rejetée vers l'extérieur, pâte fine beige, bien cuite. 2 fgts de bord convexe à lèvre arrondie et rejetée vers l'extérieur et l'intérieur. 1 fgt de lèvre arrondie.	coloniale	locale	7	7	37	1,2				
MAV 06	11	1	5	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord convexe à lèvre arrondie, déjetée et pincée vers l'extérieur.	coloniale	locale	1	1	30	0,9				
MAV 06	11	1	6	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord convexe à lèvre arrondie, déjetée vers l'extérieur avec légère gorge interne.	coloniale	locale	1	1	32	0,7				
MAV 06	11	2	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		13 fgts de bord divergents à lèvre arrondie déjetées à l'extérieur dont 12 pincées. Pâte grossière.	Coloniale	Locale	13	13						
MAV 06	11	2	5	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent lèvre arrondie déjetée vers l'extérieur et pincée.	Coloniale	Locale	1	1	26					
MAV 06	11	4	2	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		Lot de 3 fgts de bord divergent à lèvre ronde et déjetée, pincée vers l'extérieur.	coloniale	locale	3	3	36					
MAV 06	11	4	4	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord	Trait vertical au bâton (?) sur la face externe	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde légèrement pincée vers l'extérieur.	coloniale	locale	1	1	32					
MAV 06	11	5	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		Lot de 22 fgts de bord divergent à lèvre ronde déjetée et pincée vers l'extérieur.	coloniale	Locale	22	22						
MAV 06	11	5	4	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre plate, épaissie et pincée vers l'extérieur.	coloniale	Locale	1	1	26	1				

MAV 06	11	5	5	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		2 fgts de bord divergent à lèvre plate déjetée vers l'extérieur et méplat inférieur. 2 fgts de bord divergent à lèvre ronde déjetée vers l'extérieur et méplat inférieur.	coloniale	Locale	4	4	32						
MAV 06	11	6	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		4 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur, dont une pincée et une épaissie vers l'intérieur, dont 1 fgt avec engobe rouge externe.	coloniale	Locale	4	4							
MAV 06	11	6	5	CER	Forme à sucre	Industrielle	Orifice		1 fgt d'orifice de forme à sucre.	coloniale	Locale	1	1	2,5	0,8					
MAV 06	11	7	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Orifice		1 grand fgt de panse avec son orifice complet (2.2x2.5)	coloniale	Locale	1	1	12,5	0,9	10,5				
MAV 06	11	7	4	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		16 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie, déjetée vers l'extérieur ou déjetée et pincée vers l'extérieur.	coloniale	Locale	16	16							
MAV 06	11	7	5	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre ronde déjetée et aplatie vers l'extérieur.	coloniale	Locale	1	1	32	1,1					
MAV 06	11	7	6	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre ronde déjetée vers l'extérieur.	coloniale	Locale	1	1	28	0,8					
MAV 06	11	7	7	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre plate épaissie vers l'extérieur.	coloniale	Locale	1	1	36	1					
MAV 06	11	8	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		7 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie, déjetée ou déjetée et pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	7	7							
MAV 06	11	8	4	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre plate et petite gorge soulignant la lèvre externe. Traces de brindilles.	Coloniale	Locale	1	1	32	1,3					
MAV 06	11	8	5	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre ronde déjetée vers l'extérieur. Traces de chaux sur la face externe.	Coloniale	Locale	1	1	35	1,1					
MAV 06	12	1	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		19 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie, déjetée ou déjetée et pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	19	19							
MAV 06	12	1	4	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre ronde déjetée vers l'extérieur et l'intérieur.	Coloniale	Locale	1	1	35	0,7					
MAV 06	12	1	9	CER	Forme à sucre	Industrielle	Orifice		1 fgt d'orifice.	Coloniale	Locale	1	1	1,5	0,8					
MAV 06	12	2	8	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		46 fgts de bord divergent à lèvre ronde, épaissie, déjetée, déjetée et pincée.	Coloniale	Locale	46	46							
MAV 06	12	2	9	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		3 fgt de bord divergent : à lèvre plate épaissie vers l'intérieur et épaissie et pincée vers l'extérieur ; 1 fgt de bord à lèvre ronde déjetée vers l'extérieur (dia.36) ; 1 fgt de lèvre ronde déjetée vers l'intérieur et pincée vers l'extérieur (dia.38)	Coloniale	Locale	3	3							
MAV 06	12	2	12	CER	Forme à sucre	Industrielle	Orifice		1 fgt d'orifice de forme à sucre.	Coloniale	Locale	1	1	1,7	0,7					
MAV 06	12	4	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		2 fgts de bord divergent à lèvre ronde déjetée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	2	2		1					
MAV 06	12	6	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		Lot de 10 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie, déjetée, déjetée et pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	10	10							
MAV 06	12	4	6	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		3 fgts de bord divergent à lèvre ronde.	Coloniale	Locale	3	3							
MAV 06	12	4	7	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord	Vagues sur la paroi externe et interne.	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur et l'intérieur. Fgt surcuit.	Coloniale	Locale	1	1	24	0,8					
MAV 06	12	10	4	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		13 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie, déjetée, déjetée et pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	13	13		1					
MAV 06	12	10	5	CER	Forme à sucre	Industrielle	Orifice		2 fgts d'orifice de forme à sucre.	Coloniale	Locale	2	2	1,7	0,8					
MAV 06	12	12	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre ronde déjetée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	1	1	?	1,4					
MAV 06	12	13	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		10 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie, déjetée, déjetée et pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	10	10							
MAV 06	13	1	5	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		11 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie, déjetée, déjetée et pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	11	11							
MAV 06	13	2	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		Lot de 93 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie, déjetée, déjetée et pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	93	93							
MAV 06	13	2	4	CER	Forme à sucre	Industrielle	Orifice		1 fgt d'orifice.	Coloniale	Locale	1	1	?	0,7					
MAV 06	13	4	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		2 fgts de bord divergent à lèvre aplatie et épaissie vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	2	2	?	1,3					

MAV 06	13	5	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Panse		Lot de 22 fgts de panse dont 4 d'un même individu.	Coloniale	Locale	22	19						
MAV 06	13	8	4	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre ronde pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	1	1		0,7				
MAV 09	21	1	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Orifice		7 fgts d'orifice de forme à sucre.	Coloniale	Locale	7	7	2	0,4				
MAV 09	21	3	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		113 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie, déjetée, déjetée et pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	113	113						
MAV 09	22	1	3	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		53 fgts de bord divergent à lèvre épaissie, déjetée, déjetée et pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	53	53						
MAV 09	22	1	4	CER	Forme à sucre	Industrielle	Orifice		1 fgt d'orifice de forme à sucre.	Coloniale	Locale	1	1	2	0,4				
MAV 09	22	3	2	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		3 fgts de bord divergent à lèvre épaissie intérieur, extérieur et pincée ; épaissie vers l'extérieur ; épaissie vers l'extérieur et pincée.	Coloniale	Locale	3	3						
MAV 09	22	4	2	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		3 fgts de bord divergent à lèvre déjetée vers l'extérieur ou épaissie et pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	3	3	36	0,8				
MAV 08	14	1	7	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	1	1						
MAV 08	14	1	16	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		7 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur (4), épaissie et pincée vers l'extérieur(1), épaissie vers l'intérieur et pincée vers l'extérieur (2).	Coloniale	Locale	7	7						
MAV 08	14	2	25	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		10 fgts de bord divergent à lèvre épaissie, déjetée, déjetée et pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	10	10						
MAV 08	15	1	4	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		8 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur et gorge soulignant la lèvre externe (dia.33) ; à lèvre ronde pincée vers l'extérieur et gorge soulignant la lèvre externe (dia.35) ; à méplat supérieur pincée vers l'extérieur (dia. 25).	Coloniale	Locale	8	8						
MAV 08	15	1	6	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre ronde pincée vers l'extérieur et gorge soulignant la lèvre externe (dia.35)	Coloniale	Locale	1	1	35					
MAV 08	15	1	7	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à méplat supérieur pincée vers l'extérieur (dia. 25).	Coloniale	Locale	1	1	25					
MAV 08	15	1	18	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		Lot de 2 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur, aplatie sur le dessus et épaissie vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	2	2	30	2				
MAV 08	15	2	8	CER	Forme à sucre	Industrielle	Orifice		1 fgt d'orifice de forme à sucre dia. externe 4, di. interne 2.	Coloniale	Locale	1	1	4	1				
MAV 08	15	2	16	CER	Forme à sucre	Industrielle	Orifice		2 fgts d'orifice de forme à sucre.	Coloniale	Locale	2	2						
MAV 08	15	2	17	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		5 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	5	5						
MAV 08	15	3	5	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		42 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur (14) ; épaissie et pincée (25) ; épaissie et rabattue avec méplat supérieur (2) ; épaissie à l'extérieur et intérieur (1).	Coloniale	Locale	42	42	29	1				
MAV 08	20	2	7	CER	Forme à sucre	Industrielle	Bord		2 fgts de bord divergent à lèvre arrondie et épaissie vers l'extérieur, et 4 fgts de bord divergent à lèvre arrondie et pincée vers l'extérieur dont 2 appartiennent au même individu.	Coloniale	Locale	6	5	28					
MAV 08	20	2	9	CER	Glaçuré	Domestique	Pied ?	glacure noire-marron interne.	1 fgt de pied divergent. ? glacure noire-marron interne.	Coloniale		1	1	13					
MAV 05	9	1	19	CER	Grès	Domestique	Anse	émail au laitier sur panse noire	1 anse de section ovale.	XVIIIe	Normandie	2	1		1,5	11			
MAV 05	8	1	14	CER	Grès	Domestique	Pot		1 fragment de bord divergent, à lèvre triangulaire à méplat supérieur et gorge soulignant la lèvre, et départ de panse globulaire.	XIXe	Vallauris	2	1		0,4				
MAV 05	8	1	13	CER	Grès	Domestique	Marmite		12 fragments de grès dont 7 bords droits à lèvre plate en bandeau ; à lèvre en amande ; à lèvre ronde ; à lèvre plate épaissie vers l'extérieur et gorge interne ; dont 6 fragments de panse	XVIIIe / XIXe	Vallauris	10	10	13	0,5				

MAV 05	8	2	21	CER	Grès	Domestique	Bord	Vernis interne et sur la lèvre ; traces de feu	3 fragments de grès dont 1 bord droit à lèvre plate et 2 fragments de panse.	XVIIIe	Atelier local	3	3	14	0,5		
MAV 06	12	1	17	CER	Grès	Domestique	Marmite	Vernis jaune interne et sur la lèvre externe.	1 fgt de fond plat (dia.6 ; ep.0.6) ; 5 fgts de bord droit à lèvre plate avec gorge supérieure et lèvre rabattue vers l'extérieur dont 1 avec départ d'anse ; 22 fgts de panses.	XVIIIe - XIXe	Vallauris	28	1	6	0,6		
MAV 06	12	2	16	CER	Grès	Domestique	Marmite	Vernis jaune interne	2 fgts de panse d'un même individu.	XVIIIe - XIXe	Vallauris	2	1		0,4		
MAV 06	13	2	10	CER	Grès	Domestique	Bord	Traces de tournage externe accentué et traces de vernis blanc externe. Face interne, vernis jaune avec marbrure marron.	6 fgts d'un même pot : 3 fgts de fond plat (dia.7) ; 2 fgts de bord divergent à lèvre ronde à méplat supérieur et inférieur (dia.16) ; 1 fgt de panse.	XVIIIe - XIXe		6	1	16	0,4		
MAV 08	14	1	19	CER	Grès	Domestique	Panse	Vernis interne.	1 fgt de panse avec départ d'anse.	Coloniale		1	1		0,4		
MAV 08	20	1	4	CER	Grès	Domestique	Bord	glaçure ?	1 fgt de bord divergent à lèvre en amande avec baguette pointue interne à 0.5 cm de la lèvre et de 1 cm de large.	Coloniale		1	1	20	0,6		
MAV 05	9	1	14	CER	Jarre	Domestique	Anse	Vernis jaune	11 fragments de panse de jarre de Provence.	XVIIIe	Provence	11	11		1,5		
MAV 06	11	2	10	CER	Jarre	Domestique	col		Lot de 2 cols.	coloniale		2	2				
MAV 05	8	1	10	CER	Jarre	Industrie sucrière	Jarre	Vernis jaune interne et externe ; 2 trous de section carré sur le dessus de la lèvre.	1 fragment de bord de jarre de Biot, convergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur.	XVIIIe	Biot	1	1	35	1,9		
MAV 06	12	1	18	CER	Jarre	Transport/Stockage	Panse	Vernis jaune interne. 2 traces de 2 bandes parallèles avec vernis sur la paroi externe (0.6 cm de large espacé de 5.5 cm).	10 fgts de panse dont un fgt avec 2 traces de 2 bandes parallèles avec vernis sur la paroi externe (0.6 cm de large espacé de 5.5 cm).	XVIIIe - XIXe	Biot	10	1		1,8		
MAV 09	22	1	16	CER	Jarre	Transport/Stockage	Panse	Vernis jaune interne	4 fgts de panse de jarre de Biot dont 1 avec 1 bande de vernis vert sur la face externe d'un cm de large.	Coloniale	Biot	4	4		2		
MAV 09	22	4	3	CER	Jarre	Transport/Stockage	Panse	Vernis jaune interne	1 fgt de panse de jarre de Biot.	Coloniale	Biot	1	1		1,5		
MAV 08	14	1	28	CER	Jarre	Transport/Stockage	Panse	verniss interne	1 fgt de panse de jarre de Biot.	XVIIIe - XIXe	Biot	1	1		1,2		
MAV 08	14	2	13	CER	Jarre	Transport/Stockage	Panse		4 fgts de panse de jarre de Biot.	Coloniale	Biot	4	4		1,5		
MAV 08	14	2	27	CER	Jarre	Transport/Stockage	Panse	verniss interne	1 fgt de panse de jarre de Biot.	Coloniale	Biot	1	1		2		
MAV 08	15	1	9	CER	Jarre	Transport/Stockage	Bord	Vernis vert jaune interne et sur la lèvre externe.	8 fgts de jarre de Biot dont 1 bord convergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur et présentant 3 trous.	Coloniale	Biot	8	8	40	2		
MAV 08	15	2	21	CER	Jarre	Transport/Stockage	Bord	verniss jaune interne et sur la lèvre externe	Lot de 3 fgts de jarre de Biot dont 3 bords convergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur, dont 2 du même individu.	Coloniale	Biot	3	2		6		
MAV 08	15	2	22	CER	Jarre	Transport/Stockage	Panse	verniss jaune interne et sur la lèvre externe	39 fgts de jarre de Biot.	Coloniale	Biot	39	39		1,5		
MAV 08	20	1	3	CER	Jarre	Transport/Stockage	Panse	vert clair	4 fgts de panse de jarre de Biot.	Coloniale	Biot	4	4		2,2		
MAV 05	9	4	9	CER	Jarre de Biot	Commerce stockage	Panse	Vernis jaune	1 fragment de panse	XVIIIe	Biot	1	1		1,1		
MAV 05	9	2	12	CER	Jarre de Biot	Industrie sucrière	Jarre de Biot	Vernis jaune sur la paroi interne	10 fragments de panse de jarre de Biot dont deux individus composés de 56 fragments chacun.	XVIIIe	Biot	10	2		1,7		
MAV 05	8	2	16	CER	Jarre de Biot	Industrie sucrière	Panse	verniss jaune interne	2 fragments de panse de jarre de Biot.	XVIIIe	Biot	2	1		1,5		
MAV 06	11	1	8	CER	Jarre de Biot	Transport/Stockage	Jarre de Biot	Vernis jaune vert. Estampé : 5 cercles entrelacées avec une inscription IHS ?	1 fgt de bord concave à lèvre arrondie légèrement pincée vers l'extérieur. Pâte rose-blanc.	XVIIIe	Biot	1	1	36	3	20	16
MAV 06	12	2	15	CER	Jarre de Biot	Transport/Stockage	Dolium	Vernis jaune interne	1 fgt de bord convergent à lèvre en amande et rabattue vers l'extérieur - pâte rose orangé, dégraissant grossier en grande quantité, vacuoles de taille moyenne. 1 Fgt de panse.	XVIIIe	Biot	1	1		1,4		
MAV 09	21	3	6	CER	Jarre de Biot	Transport/Stockage	Panse	Vernis interne jaune	12 fgts de panse de jarre de Biot.	XVIIIe - XIXe	Biot	9	7	13,5			
MAV 05	7	3	6	CER	Pipe africaine	Domestique	Pipe	2 baguettes encadrant des lignes verticales de pointillés et soulignées par des lignes de pointillé.	1 fragment de tuyau de pipe africaine décoré de 2 baguettes encadrant des lignes verticales de pointillés et soulignées par des lignes de pointillé.	XVIIIe	Atelier local	1	1	0,6	0,4		

MAV 06	11	7	13	CER	Pipe africaine	Domestique	Tuyau	4 traits parallèles à 0.5 cm de la lèvre.	1 fgt de tuyau de pipe africaine.	coloniale	Locale	1	1	1,5	0,4		
MAV 09	21	1	5	CER	Pipe africaine	Domestique	Fourneau		2 fgts d'un fourneau de pipe africaine dont la face externe est noircie.	Coloniale	Locale	2	1		0,5		
MAV 09	21	2	7	CER	Pipe africaine	Domestique	Pipe africaine		2 fgts de pipe africaine dont 1 fgt de fourneau, face externe lissée noire (ep. 0.5) et 1 fgt de tuyau (dia. 1.6 ; L : 4).	Coloniale	Locale	2	2	1,6	0,5		4
MAV 09	22	5	5	CER	Pipe africaine	Domestique	TUYAU	3 lignes de pointillés en diagonale sur une bande de 0.3 cm encadré de 2 lignes parallèles sur une bande totale de 0.5 cm placé à 0.8 cm de la lèvre.	3 fgts de tuyau de pipe africaine dont 2 du même individu. 3 lignes de pointillés en diagonale sur une bande de 0.3 cm encadré de 2 lignes parallèles sur une bande totale de 0.5 cm placé à 0.8 cm de la lèvre.	Coloniale	Locale	3	2	1,7	0,3		
MAV 08	14	1	22	CER	Pipe africaine	Domestique	Tuyau	Décor en pointillé	1 fgt de tuyau de pipe africaine.	Coloniale	Locale	1	1	1,6	0,4		
MAV 08	14	1	31	CER	Pipe africaine	Domestique	Fourneau		3 fgts de fourneau de pipe africaine.	Coloniale	Locale	3	1	1,8	0,2		
MAV 08	14	1	32	CER	Pipe africaine	Domestique	Tuyau	Bande soulignant la lèvre et une autre au milieu du tuyau.	3 fgts de fourneau de pipe africaine.	Coloniale	Locale	1	1	1,7	0,5		3
MAV 08	14	2	20	CER	Pipe africaine	Domestique	Pipe africaine	Lignes de pointillés sur 3 bandes parallèles sur le tuyau et 1 bande sur le fourneau.	1 pipe africaine complète. dia. tuyau : 0,7 dia. fourneau 2,5	Coloniale	Locale	1	1	2,5	0,2		4
MAV 05	9	4	7	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau	Lignes de pastille encadrant des chevrons	1 fragment de tuyau de pipe	XVIIIe		1	1		0,6	4,5	
MAV 05	9	3	9	CER	Pipe blanche	Domestique	Pipe	alternance de fruse de cercle et de frise de points	1 fragment de pipe décoré d'une alternance de fruse de cercle et de frise de points.	XVIIIe		1	1		0,6		3,7
MAV 05	9	1	32	CER	Pipe blanche	Domestique	Pipe	Fiolet St Omer ;61 ; couronne ; rectangle ; pointillés	22 fragments de pipe : 6 tuyaux dont 1 marqué Fiolet St Omer de 0,6 à 0,7 cm de diam. ; 8 fragments de foyer dont 1 portant le nombre 61 encadré d'une couronne et d'un rectangle ; 8 foyers portant un cercle de pointillés au niveau de la lèvre, de 2.2 à 2.4 cm de diam. et 5.5 cm de long.	Coloniale	France	22	22				
MAV 05	7	1	14	CER	Pipe blanche	Domestique	Foyer	liseré de point sur la pourtour de la lèvre externe	1 fragment de foyer de pipe blanche avec traces de feu sur les parois.	XIXe		1	1	2,2	0,1		5
MAV 05	7	1	15	CER	Pipe blanche	Domestique	Foyer	liseré de point sur la pourtour de la lèvre externe ; 11 ; m (?) ; fer à cheval ; 2L côte à côte dont un renversé (?)	1 fragment de foyer de pipe blanche surcuite.	XIXe		1	1	2,2	0,1		5
MAV 05	7	1	16	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau	chevrons sur 2 cm à partir du raccord au foyer. Surcuisson	1 fragment de tuyau de pipe blanche.	XIXe		1	1	0,5	0,1		5
MAV 05	7	1	17	CER	Pipe blanche	Domestique	Pipe	couronne surmontant un D ; trèfle à 3 feuilles ; fer à cheval et feuille de chêne (?) et sur le poinçon une couronne surmontant GN	26 fragments de pipe dont 5 fragments de foyer avec raccord ; 1 fragment de tuyau ; 20 fragments de foyer dont 2 surcuits.	XIXe		26	26				
MAV 05	8	1	39	CER	Pipe blanche	Domestique	Foyer	trèfle - 5G ; 1[.] ; 1a (?)	4 fragments de foyer ovoïde.	XIXe	France	4	4	2,4	0,2		6
MAV 05	8	1	38	CER	Pipe blanche	Domestique	Foyer	Il surmontant un "m" - rectangle surmonté d'un cercle ; pointillés soulignant la lèvre	1 foyer ovoïde avec départ de tuyau.	XIXe	France	1	1	2	0,2		6
MAV 05	8	1	37	CER	Pipe blanche	Domestique	Foyer		17 2 fragments de foyer ovoïde.	XIXe	France	2	2	2,4	0,2		5,5
MAV 05	8	1	36	CER	Pipe blanche	Domestique	Foyer		8 fragments de foyer ovoïde : feuille de chêne -68 ; B ; KB - M en relief ; IN	XIXe	France	8	8	2	0,2		5

MAV 05	8	1	35	CER	Pipe blanche	Domestique	Foyer	Surcuison ; pointillés soulignant la lèvre ; feuille de chêne - 17 - deux cercles	4 foyers dont une décorée.	XIXe	France	4	4	1,6	0,2	4,5
MAV 05	8	1	34	CER	Pipe blanche	Domestique	Foyer	Godrons	1 fragment de foyer décoré de godrons.	XIXe	France	1	1		0,4	
MAV 05	8	1	33	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau	Fiole St Ome[r] ; [...] St Omer	2 fragments de tuyau décoré dont un surcuit.	XIXe	France	2	2	0,8		
MAV 05	8	1	32	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau	chevrons et pointillés	12 fragments de tuyau décoré.	XIXe	France	12	12	0,6		
MAV 05	8	1	31	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau		1 fragment de tuyau de 8.7 cm de long.	XIXe	France	1	1	0,5		8,7
MAV 05	8	1	30	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau		18 fragments de tuyau dont 6 surcuits et 1 avec accroche	XIXe	France	18	18	0,5		
MAV 05	8	1	29	CER	Pipe blanche	Domestique	Foyer		15 fragments de foyer dont 2 recollent.	XIXe	France	15	14		0,2	
MAV 05	8	2	22	CER	Pipe blanche	Domestique	Foyer	Il surmontant un "m"	6 fragments de foyer de pipe dont 1 décoré	XIXe	France	6	3	2,2	0,2	5,5
MAV 05	9	5	7	CER	Pipe blanche	Domestique	Foyer		2 fragments de foyer appartenant au même individu.	XVIIIe	Atelier local	2	1	2	0,2	
MAV 05	9	6	6	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau		2 fragments de tuyau de pipe appartenant au même individu.	XVIIIe	Atelier local	2	1		0,6	4
MAV 06	11	1	12	CER	Pipe blanche	Domestique	pipe	ligne de point soulignant la lèvre. 90 - deux cercles l'un dans l'autre - une baguette encadrée de 6 petites boules.	1 fourneau de pipe. 1 fgt de fourneau et 1 fgt de tuyau.	XVIIIe - XIXe	France ?	3	3	1,8	0,1	4,5
MAV 06	12	1	19	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau		2 fgts de tuyau de pipe blanche.	XVIIIe - XIXe		2	2	0,6	0,2	5,5
MAV 06	13	1	13	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau		1 fgt de tuyau de pipe blanche.	Coloniale		1	1	0,6		
MAV 06	13	1	14	CER	Pipe blanche	Domestique	Pipe	Visage oriental avec traces de polychromie - sous le fourneau : E dans un cercle.	Le fourneau de la pipe est un visage orientalisé, de type hieratique, avec cheveux ceint d'une cordelette et barbe longue.	XIXe		1	1	2,4	1,3	5,3
MAV 09	21	1	4	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau		1 fgt de tuyau de pipe blanche.	Coloniale		1	1	0,7		6,3
MAV 09	22	1	20	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau	vaguelette sur le pourtour	1 fgt de tuyau décoré d'une vaguelette sur tout le pourtour.	Coloniale		1	1		0,8	
MAV 08	14	1	8	CER	Pipe blanche	Domestique	Fourneau	marque illisible	1 fgt de fourneau.	Coloniale		1	1	2,4		5,4
MAV 08	14	1	9	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau	marque illisible	1 fgt de tuyau avec départ de fourneau.	Coloniale		1	1	0,6		3,8
MAV 08	14	2	19	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau		4 fgts de tuyau de pipe blanche dia. 0.5 à 0.7 ; L: 3.5 à 6.	Coloniale		4	4			
MAV 08	14	2	30	CER	Pipe blanche	Domestique	Fourneau	2 lignes de billes parallèle dans un cadre arrondi. chiffre 16	3 fgts de fourneau.	Coloniale		3	3		0,4	
MAV 08	15	1	10	CER	Pipe blanche	Domestique	fourneau	Les chiffres 3 et 6 inscrits dans un cercle.	2 fourneaux de pipe blanche dont une L 5.7, diz. 2.3, ep. 0.1 ; l'autre L:4.1 ; dia. 2.3 ep.0.2	Coloniale		2	2	2,3	0,2	
MAV 08	14	1	21	CER	Porcelaine	Domestique	Panse	Bande marron-noir, bande marron clair sur la face externe.	1 fgt de panse.	Coloniale		1	1		0,4	
MAV04	6	1	22	CER	Porcelaine	Vaisselle domestique	Soupière		4 fgts de bord divergent à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur ; 4 fgts de fond dont 2 fgts de pied annulaire.	XIXe siècle		8	1	15	0,3	
MAV04	6	2	15	CER	Porcelaine	Vaisselle domestique	Bol		4 fgts de bord divergent à lèvre ronde ; 1 fgt de pied annulaire ; 7 fgts de panse.	XIXe siècle		12	1	13	0,2	
MAV 08	14	2	46	CER	Pot de raffineur	Construction	Bord		7 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	7	7			
MAV 06	11	7	11	CER	Pot de raffineur	Domestique	Fond		5 fgts de fond plat dont 2 du même individu et un pied épaissie vers l'extérieur.	coloniale	Locale	5	4			
MAV 08	21	1	4	CER	Pot de raffineur	Domestique	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre ronde déjetée et pincée vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	1	1	28	0,8	
MAV 08	21	1	5	CER	Pot de raffineur	Domestique	Fond		2 fgts de fond plat.	Coloniale	Locale	2	1	15	1,3	
MAV 05	9	4	5	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		1 fragment de fond plat	Coloniale	Atelier local	1	1	18	1	
MAV 05	9	3	5	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		7 fragments de fond de pot de raffineur	XVIIIe	Atelier local	7	7			
MAV 05	9	2	7	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord convergent à lèvre en bandeau et méplat inférieur.	XVIIIe	Atelier local	1	1	14	0,5	

MAV 05	9	2	13	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		15 fragments de fond plat.	XVIIIe	Atelier local	15	15						
MAV 05	9	1	13	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond	Raté de cuisson	1 fragment de fond plat.	XVIIIe	Atelier local	1	1	12	0,8				
MAV 05	9	1	12	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		50 fragments de fond plat.	XVIIIe	Atelier local	50	50						
MAV 05	9	1	8	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord convergent à lèvre en bandeau.	XVIIIe	Atelier local	1	1	10	0,6				
MAV 05	9	1	5	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Bord		29 fragments de bord convergent à lèvre en bandeau.	XVIIIe	Atelier local	29	29						
MAV 05	7	1	7	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Bord		14 fragments de bords convergent à lèvre ronde et pincée vers l'extérieur.	XVIIIe	Atelier local	14	14						
MAV 05	7	1	10	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord convergent à lèvre en amande rabattue.	XVIIIe	Atelier local	1	1	8	0,6				
MAV 05	7	2	3	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		3 fragments de fond plat de 2.5 cm d'épaisseur.	XVIIIe	Atelier local	3	3	15	1,5				
MAV 05	7	2	4	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond	Traces de tournage interne et externe.	1 fragment de fond plat avec traces de tournage interne et externe.	XVIIIe	Atelier local	1	1	15	1,5				
MAV 05	7	3	4	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Bord		2 fragments de bord convergent à lèvre en bandeau appartenant au même individu.	XVIIIe	Atelier local	2	1	14	0,6				
MAV 05	7	4	3	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Bord	Traces de tournage externe.	1 fragment de bord convergent à lèvre en bandeau et gorge interne soulignant la lèvre. Traces de tournage externe.	XVIIIe	Atelier local	1	1	9	0,8				
MAV 05	7	4	5	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		1 fragment de fond plat entier à face externe divergent recollant avec un fragment de panse.	XVIIIe	Atelier local	2	1	16,5	1,8				
MAV 05	7	4	6	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		4 fragments de pot de raffineur dont 2 fonds plat recollant avec deux fragments de panse	XVIIIe	Atelier local	4	1	16,5	1,5				
MAV 05	8	1	9	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Bord		2 fragments de bord convergent à lèvre en bandeau.	XVIIIe	Atelier local	2	1	12	0,7				
MAV 05	8	1	4	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		4 fragments de fond plat dont 3 fragments avec départ de panse.	XVIIIe	Atelier local	4	4	13	1,8				
MAV 05	8	2	6	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Bord		1 fragment de bord convergent à lèvre en bandeau, légère gorge sur le dessus de la lèvre et gorge interne, avec départ de panse globulaire.	XVIIIe	Atelier local	1	1	13	0,9				
MAV 05	8	2	10	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		17 fragment de fond plat.	XVIIIe	Atelier local	17	17						
MAV 05	8	2	11	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		1 fragment de fond plat avec talon.	XVIIIe	Atelier local	1	1	15	1,5				
MAV 05	8	2	12	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		1 fragment de fond plat avec talon.	XVIIIe	Atelier local	1	1	14	1,5				
MAV 05	8	2	13	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		1 fragment de fond plat.	XVIIIe	Atelier local	1	1	15	1,2				
MAV 05	8	2	14	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		1 fragment de fond plat à talon en bandeau.	XVIIIe	Atelier local	1	1	20	1,7				
MAV 05	8	2	15	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		1 fragment de fond plat recollé.	XVIIIe	Atelier local	2	1	17	1,4				
MAV 05	9	5	5	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		2 fragments de fond plat ; 1 fragment de tête de forme à sucre.	XVIIIe	Atelier local	3	3						
MAV 05	9	6	15	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		2 fonds de pot de raffineur.	XVIIIe	Atelier local	2	2		2				
MAV 05	10	1	4	CER	Pot de raffineur	Industrie sucrière	Fond		8 fragments de fond de pot de raffineur.	XVIIIe	Atelier local	8	8						
MAV 06	11	1	7	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		1 fgt de fond plat.	coloniale	locale	1	1	?	1,6				
MAV 06	11	2	4	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		3 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau et rabattue vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	3	3						
MAV 06	11	2	6	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		1 fgt de bord convergent à lèvre en bandeau et rabattue vers l'extérieur.	Coloniale	Locale	1	1	11					
MAV 06	11	2	7	CER	Pot de raffineur	Industrielle	fond		Lot de 2 fgts de fond plat.	Coloniale	Locale	2	1	13	1,4				

MAV 06	11	2	8	CER	Pot de raffineur	Industrielle	fond		Lot de 2 fgts de fond plat dont un départ de panse.	Coloniale	Locale	2	2	?					
MAV 06	11	4	3	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		1 fgt de bord convergent à lèvre en bandeau rabattue vers l'extérieur. Gorge soulignant la lèvre interne.	coloniale	locale	1	1	14	0,8				
MAV 06	11	5	6	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		Lot de 14 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	coloniale	Locale	14	14	11	0,8				
MAV 06	11	5	7	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		Lot de 13 fgts de fond plat.	coloniale	Locale	13	13	14	1,5				
MAV 06	11	6	4	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		1 fgt de bord convergent à lèvre en bandeau.	coloniale	Locale	1	1	11	0,8				
MAV 06	11	7	8	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		17 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	coloniale	Locale	17	17						
MAV 06	11	7	9	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		2 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	coloniale	Locale	2	1	11	0,8				
MAV 06	11	8	6	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		10 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau dont 4 du même individu.	Coloniale	Locale	10	7						
MAV 06	11	8	7	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		1 fgt de fond plat.	Coloniale	Locale	1	1	20	?				
MAV 06	12	1	5	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		17 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	17	17		0,7				
MAV 06	12	1	6	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		1 fgt de bord convergent à lèvre en bandeau et départ de panse globulaire.	Coloniale	Locale	1	1	11	0,9				
MAV 06	12	1	11	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		9 fgts de fond plat.	Coloniale	Locale	9	9						
MAV 06	12	1	12	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		1 fgt de fond plat.	Coloniale	Locale	1	1	15	1,5				
MAV 06	12	2	10	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		8 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	8	8						
MAV 06	12	2	11	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		8 fgts de fond plat dont deux du même individu.	Coloniale	Locale	8	7						
MAV 06	12	6	4	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		Lot de 8 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	8	8						
MAV 06	12	6	5	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		4 fgts de fond plat dont 3 du même individu.	Coloniale	Locale	4	2						
MAV 06	12	4	8	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		1 fgt de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	1	1	11	0,7				
MAV 06	12	10	6	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		9 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau, dont 5 du même individu.	Coloniale	Locale	9	5						
MAV 06	12	10	7	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		7 fgts de fond plat.	Coloniale	Locale	7	7						
MAV 06	12	13	4	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		1 fgt de fond plat.	Coloniale	Locale	1	1	17	1,5				
MAV 06	13	1	6	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		5 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau dont 2 du même individu.	Coloniale	Locale	5	4	12	0,5				
MAV 06	13	1	7	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		5 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau avec engobe rouge sur la lèvre et concrétion externe et interne.	Coloniale	Locale	1	1	12	0,6				
MAV 06	13	1	8	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		4 fgts de fond plat dont un avec départ de fond.	Coloniale	Locale	4	4	12	1,5				
MAV 06	13	2	5	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		5 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	5	5	10	0,5				
MAV 06	13	2	6	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		8 fgts de fond plat.	Coloniale	Locale	8	8	14	1,5				
MAV 06	13	2	7	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		6 fgts d'une même individu dont 2 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	6	1	12	0,7				
MAV 06	13	4	4	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		2 fgts de bord convergent à lèvre rabattue.	Coloniale	Locale	2	2	?	0,6				
MAV 06	13	5	4	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		9 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	9	9						
MAV 06	13	5	5	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		9 fgts de fond plat dont 1 entier.	Coloniale	Locale	9	9	13					
MAV 06	13	9	3	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		6 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	6	6						
MAV 09	21	3	4	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		8 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	8	8						
MAV 09	21	3	5	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		9 fgts de fond plat dont 1 entier (dia.13,5) et 3 fgts du même individu (di.13,5)	Coloniale	Locale	9	7	13,5					
MAV 09	22	1	5	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		10 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	10	10						
MAV 09	22	1	6	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		7 fgts de fond plat dont 3 du même individu.	Coloniale		7	7	13,5	0,3				
MAV 08	14	1	6	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		2 fgts de bord à lèvre en bandeau avec bague soulignant le rabat de la lèvre extérieur.	Coloniale	Locale	2	2	10					
MAV 08	14	1	17	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		1 fgt de bord convergent à lèvre rabattue.	Coloniale	Locale	1	1	12	0,6				
MAV 08	14	2	24	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		2 fgts de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	1	1	11	0,6				
MAV 08	14	2	26	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		3 fgts de fond plat dont 1 départ de fond.	Coloniale	Locale	3	3						
MAV 08	15	1	3	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		1 fgt de bord convergent à lèvre en bandeau.	Coloniale	Locale	1	1		0,8				

MAV 08	15	1	8	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		6 fgts de fond plat dont 1 avec traces de feu sur la face externe, dont dia. 16, ep. 2 ; dia. 14, ep.1.5	Coloniale	Locale	6	6	16	2				
MAV 08	15	1	19	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		Lot de 2 fgts de fond plat.	Coloniale	Locale	2	2	14	1,6				
MAV 08	15	2	18	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		3 fgts de bord convergent à lèvres en bandeau dont 2 légères gorges.	Coloniale	Locale	3	3						
MAV 08	15	2	19	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		6 fgts de fond plat dont 3 départs de fond et un fond entier.	Coloniale	Locale	6	6	13	1,5				
MAV 08	15	2	20	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		2 fgts d'un fond plat.	Coloniale	Locale	2	1	16	1,5				
MAV 08	15	3	3	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		16 fgts de fond plat dont 4 départs de fond, dont 3 du même individu.	Coloniale	Locale	16	13	13	1				
MAV 08	15	3	4	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		3 fgts d'un fond plat surcuit.	Coloniale	Locale	3	1	15	2,4				
MAV 08	15	3	6	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		36 fgts de bord convergent à lèvres rabattue dont 6 fgts appartiennent à 3 pot différents.	Coloniale	Locale	36	33	11	0,6				
MAV 08	19	1	2	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvres pincées et déjetées vers l'extérieur avec méplat supérieur.	Coloniale	Locale	1	1	25	0,8				
MAV 08	20	2	6	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Bord		2 fgts d'un même individu : bord convergent à lèvres en bandeau avec méplat supérieur et légère gorge sur la face externe, bague soulignant la cassure de la lèvre externe.	Coloniale	Locale	2	1	11					
MAV 08	20	2	8	CER	Pot de raffineur	Industrielle	Fond		6 fgts de fond dont 1 fond complet, 2 départs de fond, 1 fgt de fond.	Coloniale	Locale	6	5	13					
MAV 06	11	1	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 34 panses de poterie sucrière de taille variée. Ep. 0.4 à 1 - beige à rose orangé - dégraissant grossier avec chamote - pâte fine, bien cuite.	coloniale	locale	34	34						
MAV 06	11	1	3	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse	Engobe rouge sur la face externe	1 grand fgt de panse très bien cuit, dégraissant grossier avec chamote et vacuoles moyennes à petites.	coloniale	locale	1	1		0,7				
MAV 06	11	2	1	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 133 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	133	133						
MAV 06	11	4	1	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 55 fgts de panse, pâte beige à rose orangé, bien cuite à surcuite.	coloniale	locale	55	55						
MAV 06	11	5	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 226 fgts de panse de poterie sucrière.	coloniale	Locale	226	226						
MAV 06	11	6	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 82 fgts de panse.	coloniale	Locale	82	82						
MAV 06	11	7	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 983 fgts de panse de poterie sucrière.	coloniale	Locale	983	983						
MAV 06	11	8	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		38 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	38	38						
MAV 06	12	1	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		162 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	162	162						
MAV 06	12	2	6	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse	engobe rouge sur certaines tuiles	Lot de 426 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	426	426						
MAV 06	12	2	7	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse	empreinte de graminé sur la paroi interne	1 fgt de panse avec trace de graminé.	Coloniale	Locale	1	1		1				
MAV 06	12	3	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 50 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	50	50						
MAV 06	12	4	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		6 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	6	6						
MAV 06	12	6	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 34 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	34	34						
MAV 06	12	4	5	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		23 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	23	23						
MAV 06	12	10	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 127 fgts de panse.	Coloniale	Locale	127	127						
MAV 06	12	10	3	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse	Trace de tournage externe.	5 fgts de panse d'un même individu avec traces de tournage externe.	Coloniale	Locale	5	1						
MAV 06	12	12	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		2 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	2	2		1				
MAV 06	12	13	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		39 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	39	39						
MAV 06	13	1	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 113 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	113	113						
MAV 06	13	1	3	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		3 fgts de panse d'un même individu et portant des traces de mortier de chaux.	Coloniale	Locale	3	1		0,8				
MAV 06	13	1	4	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		1 fgt de panse avec engobe rouge externe.	Coloniale	Locale	1	1		1,2				
MAV 06	13	2	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 473 fgts de panse	Coloniale	Locale	473	473						
MAV 06	13	4	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 29 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	29	29						
MAV 06	13	5	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 144 fgts de panse	Coloniale	Locale	144	144						

MAV 06	13	7	6	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		1 fgt de panse de poterie sucrière	Coloniale	Locale	1	1				0,8		
MAV 06	13	8	3	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		20 fgts de panse de poterie sucrière dont 8 avec dépôt de mortier.	Coloniale	Locale	20	20						
MAV 06	13	9	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		51 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	51	51						
MAV 09	21	2	6	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		6 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	6	6						
MAV 09	21	3	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 76 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	76	76						
MAV 09	22	1	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		182 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	182	182						
MAV 09	22	5	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		11 fgts de panse de poterie sucrière dont un départ grossier de fond.	Coloniale	Locale	11	11						
MAV 09	22	3	1	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		9 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	9	9						
MAV 09	22	4	1	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		13 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	13	13						
MAV 08	14	1	5	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		8 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	8	8						
MAV 08	14	1	15	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		36 fgts de panse de poterie sucrière	Coloniale	Locale	36	36						
MAV 08	14	2	8	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		7 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	7	7						
MAV 08	14	2	10	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		6 fgts de panse de poterie sucrière surcuite, peut-être le même individu.	Coloniale	Locale	6	1						
MAV 08	14	2	22	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		44 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	44	44						
MAV 08	15	1	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		55 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	55	55						
MAV 08	15	1	17	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		Lot de 21 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	21	21						
MAV 08	15	2	12	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		33 fgts de panse dont 3 départs de fond.	Coloniale	Locale	33	33						
MAV 08	15	2	14	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		287 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	287	287						
MAV 08	15	2	15	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		1 fgt de panse avec trace d'une patte d'oiseau.	Coloniale	Locale	1	1				1		
MAV 08	15	2	24	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		1 fgt de panse de poterie sucrière calcinée.	Coloniale	Locale	1	1				1		
MAV 08	15	2	25	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		6 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	6	6				1		
MAV 08	15	2	26	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		94 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	94	94				1		
MAV 08	15	2	27	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Bord		1 fgt de bord.	Coloniale	Locale	1	1				1,5		
MAV 08	15	2	28	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		62 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	62	62				1,5		
MAV 08	15	3	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		22 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	22	222						
MAV 08	18	2	2	CER	poterie sucrière	Industrielle	Panse		3 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	3	3				0,8		
MAV 08	20	1	7	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		14 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	14	14						
MAV 08	20	2	5	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		14 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	14	14						
MAV 08	20	2	15	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		10 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	10	10						
MAV 08	20	3	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		11 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	11	11						
MAV 08	21	1	2	CER	Poterie sucrière	Industrielle	Panse		43 fgts de panse de poterie sucrière.	Coloniale	Locale	43	43						
MAV 05	9	4	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		2 briques dont : 11x24x4 ; 6x15 (bizauté)	Coloniale	Atelier local	2	2						
MAV 05	9	4	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		12 fragment de tuile plate	Coloniale	Atelier local	12	12						
MAV 05	9	3	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	matériaux de construction		40 fragments de matériaux de construction (tuiles, dalles, briques)	XVIIIe	Atelier local	40	40						
MAV 05	9	3	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		11 fragments de briques dont 7 de dimension 16x16x3 (dont une avec présence de chaux) et 4 de dimension 23x11x5.	XVIIIe	Atelier local	11	11						
MAV 05	9	2	4	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		54 fragments de tuiles plates dont 3 tuiles et une tuile avec ergo.	XVIIIe	Atelier local	54	54						
MAV 05	9	2	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		20 fragments de brique dont : 1 : 16x7 ; 8 : 11x4 ; 3 : 9x4 dont une bizautée ; 4 : 11x4x23 dont 3 vitrifiées et une avec chaux ; 3 fragments	XVIIIe	Atelier local	20	20						
MAV 05	9	2	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Dalles		10 fragments de brique dont : 3 : 16x3 ; 1 : 15x3 ; 1 : 11x3 ; 1 : 16x2.5 ; 2 : 16x16x3 dont une avec trace de vitrification ; 2 fragments	XVIIIe	Atelier local	10	10						

MAV 05	9	1	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	tuile		51 fragments de tuile plate.	XVIIIe	Atelier local	51	51							
MAV 05	9	1	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		16 fragments de brique dont : 3 : 28x1.7 ; 2 : 11x4 ; 1 : 6.5x13 (bizautée) ; 1 : 6x15 ; 1 : 10x4 ; 4 : 14x5 ; 1 : 16x2.5 (mortier) ; 1 : 9x5 ; 2 fragments.	XVIIIe	Atelier local	51	51							
MAV 05	7	1	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique	Surcuite	12 fragments de brique entre 4 et 5 cm d'épaisseur.	XVIIIe	Atelier local	12	12							
MAV 05	7	1	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		113 fragments de brique plate dont 2 avec tétons. Entre 1 et 2 cm d'épaisseur.	XVIIIe	Atelier local	113	113							
MAV 05	7	1	4	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		6 fragments de tuile de 1.5 cm d'épaisseur.	XVIIIe	Atelier local	6	6							
MAV 05	7	1	39	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		11 fragments de brique dont : 8 : 12x4 ; 2 : 12x5 ; 1 : 11x3 (traces de doigt) ; 2 dalles 20x3	XVIIIe	Atelier local	11	11							
MAV 05	7	2	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		37 fragments de tuile plate.	XVIIIe	Atelier local	37	37					1,5		
MAV 05	7	3	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		3 fragments de tuile plate.	XVIIIe	Atelier local	3	3					1		
MAV 05	7	4	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		18 fragments de tuile plate dont une à bord arrondi.	XVIIIe	Atelier local	18	18					1,5		
MAV 05	8	1	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		4 fragments de tuile.	XVIIIe	Atelier local	4	4					1,5		
MAV 05	8	1	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile plate		86 fragments de tuile plate.	XVIIIe	Atelier local	86	86					1,5		
MAV 05	8	2	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Matériaux de construction		450 fragments de matériaux de construction (tuiles, briques)	XVIIIe	Atelier local	450	450							
MAV 05	8	2	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Matériaux de construction		120 fragments de briques.	XVIIIe	Atelier local	120	120							
MAV 05	9	5	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		14 fragments de briques dont 5 vitifiées : 15x5 ; 15x4 ; 10x4 ; 12x4 ; 11x4 ; 9x4 ; 19x6.5x5.5	XVIIIe	Atelier local	14	14							
MAV 05	9	5	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		12 fragments de tuiles dont 8 tuiles plates.	XVIIIe	Atelier local	14	14							
MAV 05	9	6	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Matériaux de construction		4 fragments de matériaux de construction dont 2 briques (11x4) et 2 fragments de tuile plate.	XVIIIe	Atelier local	4	4							
MAV 05	9	6	12	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		19 fragments de tuile, 6 fragments de brique.	XVIIIe	Atelier local	25	25							
MAV 05	10	1	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		119 fragments de tuile plate ; 3 fragments de briques	XVIIIe	Atelier local	122	122							
MAV 05	10	2	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Matériaux de construction		31 fragments de matériaux de construction.	XVIIIe	Atelier local	31	31							
MAV 06	11	1	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	TUILE		5 fgts de tuiles arrondies : ep. 1.5 à 2 ; 2 fgts de tuiles mécaniques dt une avec téton : ep. 1.5 ; 10 fgts de tuiles plates	coloniale	locale	17	17							
MAV 06	11	2	2	CER	terre cuite architecturale	Construction	Tuile		Lot de 32 fgts de tuiiles plates dont 2 tuiles mécaniques. Ep. 0,8 à 1,5	Coloniale	Locale	32	32					1,5		
MAV 06	11	2	11	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		une brique trapézoïdale.	coloniale	locale	1	1					5,5	11,5	25
MAV 06	11	5	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		Lot de 65 fgts de tuile plate, mécanique et ronde.	coloniale	Locale	65	65							
MAV 06	11	6	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		5 fgts de tuile plate dont une mécanique avec téton et trou de suspension.	coloniale	Locale	5	5					1,5		
MAV 06	11	7	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		Lot de 44 fgts de tuile plate, mécanique et ronde.	coloniale	Locale	44	44							
MAV 06	11	8	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		3 fgts de tuile plate dont 2 mécaniques	Coloniale		3	2					1,6		
MAV 06	12	1	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		47 fgts de tuile plate, mécanique ou arrondie.	Coloniale	Locale	47	47							
MAV 06	12	2	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		23x10.5x5 : chaux sur une face et traces de vitrification ; 23x10.5x5 : chaux sur une face ; Traces d'outil?	Coloniale	Locale	2	2					5		23

MAV 06	12	2	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique	cercle barrée d'un triangle ouvert dépassant du cercle. trait vertical partant du cercle entre les deux côtés du triangle.	24x11x5 : traces de vitrification et dessin sur une face.	Coloniale	Locale	1	1	5	24
MAV 06	12	2	3	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Dalle	Engobe rouge sur la face lisse ; empreinte sur la face non lisse.	Dalle carrée avec empreinte sur la face non lisse.	Coloniale	Locale	1	1	3	17
MAV 06	12	2	4	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile	engobe rouge sur certaines tuiles	Lot de 104 fgts de tuile plate, mécanique ou arrondie dont certaines avec traces d'engobe rouge.	Coloniale	Locale	104	104		
MAV 06	12	2	5	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile	engobe rouge sur certaines tuiles	1 tuile mécanique : 28x2x10	Coloniale	Locale	1	1	2	28
MAV 06	12	3	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile plate		1 fgt de tuile plate	Coloniale	Locale	1	1	1	
MAV 06	12	6	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		18 fgts de tuile plate.	Coloniale	Locale	18	18		
MAV 06	12	4	4	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile plate		10 fgts de tuile plate dont une mécanique.	Coloniale	Locale	10	10	1	
MAV 06	12	10	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		35 fgts de tuile plate dont une arrondie.	Coloniale	Locale	35	35		
MAV 06	12	12	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile mécanique		1 tuile mécanique : 16x18x2 avec téton sur la côté long et face lisse.	Coloniale	Locale	1	1	2	18
MAV 06	12	13	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		25 fgts de tuile plate.	Coloniale	Locale	25	25		
MAV 06	13	1	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		15 fgts de tuile plate dont 3 avec tétions.	Coloniale	Locale	15	15	1	
MAV 06	13	2	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		37 fgts de tuile plate dont une arrondie.	Coloniale	Locale	37	37		
MAV 06	13	4	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		15 fgts de tuiles dont 3 arrondies	Coloniale	Locale	15	15		
MAV 06	13	5	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		14 fgts de tuile dont 1 arrondie.	Coloniale	Locale	14	14		
MAV 06	13	7	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		18 fgts de tuile dont 3 arrondies	Coloniale	Locale	18	18		
MAV 06	13	7	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		2 fgts de briques	Coloniale	Locale	2	2	5	
MAV 06	13	8	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		1 brique avec traces de dépôt de mortier.	Coloniale	Locale	1	1	5	
MAV 06	13	8	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		9 fgts de tuile.	Coloniale	Locale	9	9		
MAV 06	13	9	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		23 fgts de tuile dont 2 arrondies.	Coloniale	Locale	23	23		
MAV 09	21	2	5	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		2 fgts de brique de 15x4.	Coloniale	Locale	2	2	4	
MAV 09	21	3	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		5 fgts de brique dont 1 entière (18.5x10.5x4) avec traces de doigts, 1 tesson pris dans la pâte (brique ratée) ; 3 fgts 11.5x4 ; 1 fgt 14x4.	Coloniale	Locale	5	5	4	18,5
MAV 09	22	1	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		4 briques dont 1 surcuite.	Coloniale	Locale	4	4	4	17,5
MAV 09	22	1	18	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile	Face externe grésé	1 fgt de dalle dont une face est grésé.	Coloniale		1	1	1,1	
MAV 09	22	5	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		1 brique 22x10.5x4.5 dont un côté est surcuit.	XVIIIe - XIXe	Locale	1	1	4,5	22
MAV 08	14	1	14	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		17 fgts de tuiles plates.	Coloniale	Locale	14	14		
MAV 08	14	2	21	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		36 fgts de tuile plate dont 1 trouée (dia. 1cm)	Coloniale	Locale	36	36		

MAV 08	14	2	43	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		36 fgts de tuile dont 8 avec téton.	Coloniale		36	36		1,5		
MAV 08	14	2	44	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		9 briques : 15x4 11x3.5 9.5x4 21x11x5 20.5x9.5x4.5 20x9x4 19x8.5x4 19.5x9.5x4 18x9x4.5 dont 2 surcuite.	Coloniale	Locale	9	9				
MAV 08	15	1	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		12 fgts de tuile plate.	Coloniale	Locale	12	12				
MAV 08	15	1	16	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		2 fgts de brique avec trace de brindille et de vitrification.	Coloniale	Locale	2	2		4		
MAV 08	15	2	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		9 fgts de brique 18x9x4 dont 2 surcuites, 1 avec concrétion et 1 vitrifiée.	Coloniale	Locale	9	9		4		18
MAV 08	15	2	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		17 fgts de brique dont 14 23x11x4 ; 1 19.5x9.5x4.5 ; dont 1 21x9x4 dont 7 vitrifiées.	Coloniale	Locale	17	17				
MAV 08	15	2	3	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		6 fgts de brique dont 2 24x12x4 ; dont 1 22x11x4 ; dont 3 19.5x11x4 dont 2 vitrifiées.	Coloniale	Locale	6	6				
MAV 08	15	2	9	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		3 fgts de tuiles plates.	Coloniale	Locale	3	3		1,3		
MAV 08	15	2	10	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		1 brique entière 32x15x5	Coloniale	Locale	1	1		5		32
MAV 08	15	2	11	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		1 fgt de brique avec trace de patte de chat ? et vitrification.	Coloniale	Locale	1	1		5		
MAV 08	15	3	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		11 fgts de tuile ronde, ep. entre 0.9 et 1.4	Coloniale	Locale	11	11		1,4		
MAV 08	18	2	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		4 fgts de brique (11x4) dont 3 entières : 17.5x4x9 ; 18x3x9 ; 18x4x10 ; 1 carreau ep. 4 vitrifié.	Coloniale	Locale	5	5		0,4		
MAV 08	20	1	5	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		27 fgts de tuile plate dont 2 avec téton sur la face lisse.	Coloniale	Locale	27	27				
MAV 08	20	1	6	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		1 fgt de brique : 11x3	Coloniale	Locale	1	1		3		
MAV 08	20	1	10	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		2 briques dont 1 trapézoïdale et vitrifiée : 13.5x5x11.5x5.5	Coloniale	Locale	2	2		6,5		15
MAV 08	20	1	11	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		40 fgts de tuile plate dont 3 avec tétions sur la face lisse.	Coloniale	Locale	40	40				
MAV 08	20	2	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		8 fgts de tuile plate dont 1 avec téton.	Coloniale	Locale	8	8				
MAV 08	20	2	2	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		1 tuile plate avec téton sur la face lisse : 15x1.5x19	Coloniale	Locale	1	1		1,5		19
MAV 08	20	2	3	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		10 fgts de brique dont 3 surcuites et 2 vitrifiées. 2 briques entières : 9x4.5x18 ; 8.5x3.5x17.3 ; 11.5x4 (2) ; 11x3 (2) ; 7.5x5 (1) ; 15x4 ; 10x4	Coloniale	Locale	10	10				
MAV 08	20	2	4	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		1 tuile ronde entière : L : 32.5 ; l1 : 18 ; l2 : 15 ; ep.1 ; dont la face externe est lisse.	Coloniale	Locale	1	1		1	18	32,5
MAV 08	20	2	11	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		152 fgts de tuile plate dont 9 tétions.	Coloniale	Locale	152	152				
MAV 08	20	2	12	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		2 fgts de tuile plate : 16x1 ; 19x15x1.5	Coloniale	Locale	2	2		1,5		19
MAV 08	20	2	13	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		12 fgts de brique : 11x3.5 (2) ; 13x3.5 (1) ; 9x4 (6) ; 10x4.5 (1) ; 10x3 (1) ; 7.5x5.5 (1)	Coloniale	Locale	12	12				
MAV 08	20	2	14	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		4 briques entières dont 1 vitrifiée (18x4.5x9), 1 bizautée (11x6) ; 1 trapézoïdale (28x10.5x13.5x5.5), 1 entière (21x9x4)	Coloniale	Locale	4	4				
MAV 08	20	2	16	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		8 fgts de brique : 10x5	Coloniale	Locale	8	8		5		
MAV 08	20	2	17	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Brique		4 fgts de brique : 9.5x4.5x18 (2) ; 10x4.5x19 (1) ; 13.5x6 (1) bizautée.	Coloniale	Locale	4	4				
MAV 08	20	3	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		1 fgt de tuile.	Coloniale	Locale	1	1		0,8		
MAV 08	21	1	1	CER	Terre cuite architecturale	Construction	Tuile		20 fgts de tuile plate dont 2 tétions sur la face lisse.	Coloniale	Locale	20	20				

MAV 06	11	7	10	CER	Terrine	Domestique	Bord	Engobe rouge sur la face interne et externe. Trace de glaçure sur la lèvre ?	1 fgt de bord convergent à lèvre ronde déjetée et pincée vers l'extérieur avec départ de panse globulaire	coloniale	Locale	1	1	20	0,7		
MAV 08	15	2	23	CER	Terrine	Domestique	Bord		1 fgt de bord de terrine.	Coloniale		1	1		1,5		
MAV 06	12	1	7	CER	Terrine	Industrielle	Bord		6 fgts de bord divergent à lèvre plate pincée vers l'extérieur. Large gorge soulignant la lèvre interne.	Coloniale	Locale	6	6				
MAV 06	12	1	8	CER	Terrine	Industrielle	Bord		1 fgt de bord divergent à lèvre plate pincée vers l'extérieur et large gorge soulignant la lèvre interne.	Coloniale	Locale	1	1	33	0,7		
MAV 06	11	1	9	CER	Terrine	Vaisselle	fond	verniss marron	1 fgt de fond plat, terre cuite fine.	XVIIIe - XIXe	Marseille	1	1	?	0,7		
MAV04	5	1	16	CER	Vernissé	Domestique	Terrine	Vernissé orange sur la paroi intérieure.	1 grand fgt de plat vernissé à l'intérieur. Fond plat. Pâte fine, dure, orange rouge, pas de dégraissant visible.	XIXe siècle	Marseille	1	1	19	0,5		
MAV 05	9	2	20	CER	Vernissé	Domestique	Ecuelle, Marmite	Vernis orangé	6 fragments dont 2 bords d'écuelle et 1 bord de marmite à lèvre plate et gorge supérieure.	XVIIIe	Sud de la France ou Vallauris	6	3		0,5		
MAV 05	9	2	17	CER	Vernissé	Domestique	Terrine	verniss noire externe	11 fragments de terrine vernissé noire dont 7 fragments de bords divergent à lèvre en a mande rabattue et un fond plat de 1,6 cm d'épaisseur.	XVIIIe	Atelier local (?)	11	1	10,5	0,5		
MAV 05	9	2	18	CER	Vernissé	Domestique	Assiette	verniss marbré marron rouge	5 fragments d'assiette vernissée dont un fond plat et 3 fragments de bords à lèvre ronde. Présence d'une carène à 2,5 cm de la lèvre.	XVIIIe	Abissola	5	1	8	0,3		
MAV 05	9	1	25	CER	Vernissé	Domestique	Panse		3 fragments de panse.	XVIIIe	Vallauris	3	3		0,2		
MAV 05	9	1	24	CER	Vernissé	Domestique	Terrine	Jaune	2 fragments de terrine vernissé dont un bord divergent à lèvre en amande épaissie vers l'extérieure et gorge externe soulignant la lèvre, baguette interne à 1 cm de la lèvre ; Un bord divergent à lèvre en amande épaissie et pincée vers l'extérieure et méplat supérieur.	XVIIIe	Sud de la France	2	2	35	0,5		
MAV 05	9	1	23	CER	Vernissé	Domestique	Jatte		1 fragment de bord divergent à lèvre ronde et déjetée vers l'extérieure avec méplat supérieure et inférieure.	XVIIIe	Vallauris	1	1	36	0,5		
MAV 05	9	1	22	CER	Vernissé	Domestique	Terrine		3 fragments de bord divergent à lèvre plate et baguette externe à 1 cm de la lèvre. 2 fragments sont du même individu.	XVIIIe	Sud de la France	3	2	28	0,6		
MAV 05	9	1	21	CER	Vernissé	Domestique	Plat		5 fragments de plat vernissé dont : 4 bords à lèvre ronde et gorge externe soulignant la lèvre à 2.5 cm du bord ; 1 fragment de fond plat.	XVIIIe	Abissola	5	1	24	0,4		
MAV 05	9	1	20	CER	Vernissé	Domestique	Marmite	Vernis jaune	24 fragments de marmite dont : 3 fragments de bords divergent à lèvre plate épaissie vers l'extérieure et gorge externe sur le méplat ; 1 anse à section ovale recollée au niveau du bord. Anse : 0.8 cm ep. ; 6.5 cm ht ; 3 cm large	XVIIIe	Vallauris	24	1	16	0,6		
MAV 05	7	1	32	CER	Vernissé	Domestique	Pichet	Vernis interne et externe	8 fragments de pichet : bord droit à lèvre en bandeau avec gorge supérieure et gorge soulignant la lèvre ; bord avec anse plate et gorge supérieur.	XVIIIe	Vallauris	8	1	10	0,4		
MAV 05	7	1	33	CER	Vernissé	Domestique	Poellon	Vernis rouge interne et trace de feu externe.	6 fragments de poellon : bord droit à lèvre en amande déjetée vers l'extérieur soulignée par 2 baguettes dont un fragment avec départ d'anse et un fragment avec départ de panse.	XIXe	Vallauris	6	1	14	0,4		
MAV 05	7	1	34	CER	Vernissé	Domestique	Bord		5 fragments de bord divergent à lèvre épaissie vers l'extérieur ; à lèvre ronde soulignée par 2 gorge sur la paroi externe ; à lèvre en amande déjetée vers l'extérieur et soulignée d'une baguette et départ de panse globulaire (3 fragments)	XIXe	Vallauris	5	3				
MAV 05	7	1	35	CER	Vernissé	Domestique	Bord	oreille de préhension	1 fragment de bord droit à lèvre ronde et oreille de préhension.	XIXe	Vallauris	1	1	15	0,4		
MAV 05	7	1	36	CER	Vernissé	Domestique	Marmite	Trace de feu	7 fragments de panse de marmite	Coloniale	Vallauris	7	1 (?)	15	0,4		
MAV 05	7	1	37	CER	Vernissé	Domestique	Terrine	engobe rouge interne	2 fragments de fond plat.	Coloniale	Provence	2	1 (?)	14	1		

MAV 05	7	2	8	CER	Vernissé	Domestique	Fond	Vernis rouge ; Vernis jaune	1 fragment de fond plat avec vernis rouge et traces de feu sur le fond externe : théière anglaise du XIXe ? 1 fragment de panse globulaire avec vernis jaune : marmite de Vallauris du XIXe ?	XIXe	Vallauris	2	2	0,5				
MAV 05	7	3	5	CER	Vernissé	Domestique	Marmite	vernissé rouge et jaune sur la face interne	2 fragments de panse de marmite vernissée.	XVIIIe / XIXe	Vallauris	2	2	0,5				
MAV 05	8	1	16	CER	Vernissé	Domestique	Terrine		3 fragments de fond plat dont un fragment avec départ de panse.	XIXe	Provence	3	3	1,2				
MAV 05	8	1	15	CER	Vernissé	Domestique	Terrine		1 fragment de bord divergent à lèvre en amande épaissie vers l'extérieur et gorge soulignant la lèvre externe, méplat interne.	XIXe	Provence	1	1	33	0,5			
MAV 05	8	1	12	CER	Vernissé	Domestique	Marmite	Lèvre et départ d'anse vernissés ; vernis jaune interne	6 fragments de marmite dont 4 recollent : bord convergent à lèvre plate et panse globulaire avec départ d'anse à section ovale. Traces de feu.	XIXe	Vallauris	6	1	17	0,6			
MAV 05	8	2	20	CER	Vernissé	Domestique	Fond		2 fragments de fond plat dont un avec départ de panse.	XVIIIe	Atelier local	2	1	14	0,7			
MAV 05	9	6	7	CER	Vernissé	Domestique	Bord	Vernis noir	1 fragment de bord divergent à lèvre ronde rabattue et gorge à 1 cm de la lèvre.	XVIIIe	Atelier local (?)	1	1		0,2			
MAV 06	11	1	13	CER	Vernissé	Domestique	Fond	vernissé jaune vert	1 fgt de fond plat.	XVIIIe - XIXe	Marseille	1	1	?	0,5			
MAV 06	11	4	5	CER	Vernissé	Domestique	Fond	Vernis jaune vert	1 fgt de fond plat.	coloniale	Marseille	1	1	?	0,8			
MAV 06	11	5	9	CER	Vernissé	Domestique	Terrine	Vernis jaune-vert sur la face interne - qq traces sur la paroi externe.	5 fgts de panse vernissé jaune-vert d'un même individu.	XVIIIe	Marseille	5	1	11	1,5			
MAV 06	11	5	10	CER	Vernissé	Domestique	Terrine	Vernis marron externe, interne.	1 fgt de bord divergent à lèvre en amande avec un méplat supérieur et inférieur.	XVIIIe	Vallauris	1	1	19	0,4			
MAV 06	12	1	13	CER	Vernissé	Domestique	Ecuelle	Décor tournoyant marron marbré jaune à l'extérieur et intérieur. Traces de tournage externe.	4 fgts de panse (ep. 0.4) ; 5 fgts de bord divergent à lèvre ronde déjetée vers l'extérieur avec méplat supérieur et inférieur (dia.20) et un fgt de fond plat avec départ de panse (dia.7 ; ep. 1.5)	1ère moitié XVIIIe	Vallauris ?	10	1	20	0,4			
MAV 06	12	1	14	CER	Vernissé	Domestique	Ecuelle	Décor tournoyant à dominante olivâtre : marron vert marbré jaune.	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde à méplat supérieur et inférieur (ep. 0.4) et 2 fgts de panse (ep.0.6).	1ère moitié XVIIIe	Vallauris ?	3	1	20	0,4			
MAV 06	12	1	16	CER	Vernissé	Domestique	Marmite	Vernis brun.	3 fgts de panse dont 2 du même individu (marron clair).	XVIIIe - XIXe	Vallauris	3	2		0,5			
MAV 06	12	2	17	CER	Vernissé	Domestique	Plat	Vernis brun noir	2 fgts de fond de plat.	XVIIIe - XIXe	Albissola	2	1	6	0,4			
MAV 06	12	2	18	CER	Vernissé	Domestique	Ecuelle	4 baguettes sur la panse externe sous la lèvre. Vernis jaune marbré marron interne et externe avec traces de feu externe. Décor tournoyant olivâtre.	5 fgts de bord divergent à lèvre ronde à méplat supérieur et 8 fgts de panse à décor tournoyant olivâtre.	XVIIIe - XIXe	Vallauris	13	1	18	0,5			
MAV 06	13	1	9	CER	Vernissé	Domestique	Bord	Vernis	1 fgt de bord à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur et petite gorge sur le dessus de 0.3 cm d'épaisseur. 1 fgt de fond plat de 0.4 cm d'épaisseur.	XVIIIe - XIXe	Albissola	2	2		0,4			
MAV 06	13	2	9	CER	Vernissé	Domestique	Terrine	Vernis rouge pour le fond et jaune pour la panse.	1 fgt de fond plat et 2 fgts de panse.	XVIIIe - XIXe	Marseille	3	3	13	0,7			
MAV 06	13	5	7	CER	Vernissé	Domestique	Panse	Vernis interne	1 fgt de panse vernissé.	XVIIIe - XIXe	Vallauris	1	1		0,4			
MAV 09	21	1	11	CER	Vernissé	Domestique	Panse	Orangé	1 petit fgt de panse de vernissé.	Coloniale		1	1		0,3			
MAV 09	22	1	17	CER	Vernissé	Domestique	Fond	Vernis vert externe, interne	1 fgt de fond plat.	Coloniale		1	1		0,4			
MAV 09	22	1	21	CER	Vernissé	Domestique	Panse	vernissé jaune face interne	2 fgts de panse dont 1 fgt face externe brûlé.	XVIIIe - XIXe	Vallauris	2	2		0,5			
MAV 08	14	1	30	CER	Vernissé	Domestique	Panse		1 fgt de panse vernissé.	Coloniale		1	1		0,4			
MAV 08	14	2	14	CER	Vernissé	Domestique	Cruche	Vernis interne et sur la lèvre.	8 fgts de cruche dont 1 bord droit à lèvre plate avec légère gorge supérieure et lèvre rabattue et plat vers l'extérieur.	Coloniale		8	1					
MAV04	6	3	13	CER	Vernissé	Stockage	Jarre de biot	Vernissée sur une face.	1 fgt de jarre de biot.	XIXe siècle		1	1		1,5			
MAV04	5	2	4	CER	Vernissé	Vaisselle domestique	Écuelle	Décor intérieur à l'engobe rouge et blanc vernissé.	1 moyen fgt de fond plat et 1 petit fgt de panse de plat faïencé sur la paroi interne.	1ère moitié XVIIIe	Vallauris	2	1	11	0,6			

MAV 06	12	2	14	CER	Vernissé Local	Domestique	Bord	Gorge externe à 2 cm de la lèvre d'un cm d'écart. Vernis externe et interne.	1 fgt de bord convergent à lèvre en amande et rabattu vers l'extérieur - pâte rose orangé, dégraissant grossier en grande quantité, vacuoles de taille moyenne. 1 Fgt de panse.	Coloniale	Locale	2	1	18	0,5		
MAV 09	22	1	19	CER	Vernissé locale	Domestique	Bord	Vernis plombifère interne	2 fgt de bord d'assiette à lèvre ronde et petite gorge à 0.9 cm de la lèvre et de 0.1 cm d'écart.	Coloniale	Locale	2	2		0,5		
MAV 09	22	5	6	CER	Vernissé locale	Domestique	Bord	Vernis plombifère noire sur la face interne.	1 fgt de bord d'assiette à lèvre ronde épaissie vers l'extérieur et gorge soulignant la lèvre.	Coloniale	Locale	1	1		0,7		
MAV 08	14	2	12	CER	Vernissé locale	Domestique	Fond	Vernis plombifère marron noire	5 fgts d'un plat dont 2 fgts de panse, 2 fgts de fond à pied droit et 1 fgt de bord divergent à lèvre en amande.	Coloniale	Locale	5	1	9,5	0,5		
MAV 08	14	2	28	CER	Vernissé locale	Domestique	Panse	verniss plombifère marron noir	1 fgt de panse.	Coloniale	Locale	1	1		0,9		
MAV 05	9	4	10	CER	Vernissé noir	Domestique	Bord	Vernis noir	1 fragment de bord divergent à lèvre rabattue, vernis noir sur la paroi externe. La pâte est identique à celle des ateliers locaux.	XVIIIe	Atelier local ?	1	1	19	0,5		
METAL																	
MAV 09	21	3	11	MET	Bronze	Construction	Plaque		1 petit fgt de plaque de bronze.	Coloniale		1	1		0,1		
MAV 08	14	2	42	MET	Bronze	Décoration	Lame		Lame en bronze avec encoche sur une extrémité et l'autre extrémité se resserre et se termine aussi par une encoche.	Coloniale		1	1		0,1		10,9
MAV04	6	3	34	MET	Bronze	Indéterminé	Indéterminé		1 fine tige plate en bronze.	Coloniale		1			0,1		24
MAV 09	21	1	1	MET	Bronze	Indéterminé	Bâton de cloche ?		Objet en bronze faisant penser à un bâton de cloche. Deux trous percées dans la partie bombée (attache de la cloche ?). Protubérance encadrée par deux baguette dans la partie supérieure du bâton (accroche du bâton à la cloche?).	Coloniale		1	1	3,2			11,7
MAV 04	1	2	3	MET	CO-FineInd	Domestique	Fond		2 petits fgts de fond plat.	Coloniale		2	2				
MAV 04	1	2	9	MET	CO-FineInd	Domestique	Panse		Lot de 41 fgts de panse.	Coloniale		41	41				
MAV 04	1	2	10	MET	CO-GrossInd	Construction	Dalle		Lot de 6 fgts de dalle avec rebord.	Coloniale		6	6				
MAV 04	1	2	11	MET	CO-GrossInd	Construction	Dalle		Lot de 89 fgts de dalle avec rebord.	Coloniale		89	89				
MAV 06	13	5	9	MET	Cuivre	Décoration	Indéterminé	Vert olive	3 fgts de plaque en cuivre dont 1 fgt martelé.	XVIIIe		3	1		0,1		3
MAV 09	21	5	1	MET	Cuivre	Domestique	Plaque		1 plaque en bronze.	Coloniale		1	1		0,1		18
MAV 06	12	2	24	MET	Fer	Barre	Houe		1 houe.	Coloniale		1	1	6	0,5		22
MAV04	5	15	1	MET	Fer	Construction	Clou		Clou trouvé dans le sondage 2.	Coloniale		1	1	1,3			10
MAV04	5	1	1	MET	Fer	Construction	Gong de fenêtre		1 gong de fenêtre trouvé dans le sondage 2.	Coloniale		1	1		0,6		16
MAV04	5	13	1	MET	Fer	Construction	Gong de fenêtre		gong de fenêtre trouvé contre le mur int. 03.	Coloniale		1	1		0,9		18
MAV04	6	1	30	MET	Fer	Construction	Indéterminé		9 fgts de fixation en fer (porte ou fenêtre).	Coloniale		9	9				
MAV04	6	2	28	MET	Fer	Construction	Indéterminé		1 objet rectangulaire creux ; 1 crochet ; 2 lames en fer.	Coloniale		4	4				
MAV04	5	1	22	MET	Fer	Construction	Indéterminé		15 fgts de lame en fer.	Coloniale		15					
MAV04	6	3	32	MET	Fer	Construction	Clou		1 clou de construction à tête ronde de 10 cm de long et 1,2 d'épaisseur ; 1 petit clou de 4 cm de long ; 2 petits clous de 5 cm ; 1 petit clou de 7 cm.	Coloniale		5					
MAV04	6	1	32	MET	Fer	Construction	Clou		1 grand clou à tête rectangulaire de 10 cm de long ; 1 petit clou de 4 cm de long.	Coloniale		2	2				
MAV04	6	2	30	MET	Fer	Construction	Indéterminé		37 fgts de lames en fer.	Coloniale		37					
MAV04	6	1	34	MET	Fer	Construction	Indéterminé		1 angle de porte (?)	Coloniale							
MAV 05	9	6	14	MET	Fer	Construction	Clou		1 clou à tête ronde.	XVIIIe		1	1		0,6		5
MAV 06	11	5	14	MET	Fer	Construction	Clou		2 clous dont 1 à tête ronde (4.5x1) et 1 à tête rectangulaire (10,5x1.5x1)	coloniale		2	2				
MAV 06	11	7	16	MET	Fer	Construction	Clou		4 clous à tête ronde de 6.5 à 3 cm de diamètre, dont 2 de 4.5 cm de diamètre.	Coloniale		4	4				
MAV 06	11	7	17	MET	Fer	Construction	Lame		2 fgts de lame	Coloniale		2	2		0,4		4
MAV 06	11	7	18	MET	Fer	Construction	Lame		2 fgts de lame de tonneau.	Coloniale		2	1	44	0,5		
MAV 06	11	7	19	MET	Fer	Construction	Clou		2 clou à tête ronde : 7x1 et 5x1	Coloniale		2	2				

MAV 06	12	2	22	MET	Fer	Construction	Clou		3 clou à tête ronde (8.5x2x1 ; 10x4x1 ; 10x5x1)	Coloniale		3	3						
MAV 06	12	2	23	MET	Fer	Construction	Barre		2 barres en métal à l'interface 02-04 : 100x2.5x2.5 ; 100x3x3	Coloniale		2	2		3				100
MAV 06	12	2	26	MET	Fer	Construction	Clou		7 clous dont 3 à tête carré	Coloniale		7	7						
MAV 06	12	6	6	MET	Fer	Construction	Clou		Lot de 14 clous de taille variée, à tête ronde, sauf deux à tête carrée (4.5)	Coloniale		14	14						
MAV 06	12	4	14	MET	Fer	Construction	Clou		1 clou à tête ronde.	Coloniale		1	1	1,5	0,5				3,5
MAV 06	12	10	9	MET	Fer	Construction	Clou		4 clous dont un à tête ronde.	Coloniale		4	4	1	0,5				6
MAV 06	12	12	4	MET	Fer	Construction	Clou		3 clous à tête ronde.	Coloniale		3	3	2	0,5				5
MAV 06	13	1	20	MET	Fer	Construction	Clou		1 clou à tête ronde.	Coloniale		1	1	0,4	0,3				3,5
MAV 06	13	1	22	MET	Fer	Construction	Clou		3 clous dont 2 à tête ronde (dia.1,5 ; 5x0.5) et 1 à tête carré (5x5 ; 12.5x0.5x1)	Coloniale		3	3						
MAV 06	13	1	23	MET	Fer	Construction	Gong		1 gong de porte.	Coloniale		1	1		1	19,5			32
MAV 06	13	2	14	MET	Fer	Construction	Clou		8 clous à tête ronde.	Coloniale		8	8		0,8				
MAV 06	13	2	15	MET	Fer	Construction	Clou		2 clous	Coloniale		2	2		0,8				
MAV 06	13	2	16	MET	Fer	Construction	Lames		4 fgts de lames	Coloniale		4	4		0,2				
MAV 06	13	2	18	MET	Fer	Construction	Lame de four		1 lame de four (four2)	Coloniale		1	1		2				100
MAV 06	13	2	19	MET	Fer	Construction	Indéterminé		Manivelle de section carrée ???	Coloniale		1	1		2,5				67,5
MAV 06	13	2	21	MET	Fer	Construction	Clou		2 clous à tête ronde de 3.5 à 1.5 cm de diamètre.	Coloniale		2	2						
MAV 06	13	4	5	MET	Fer	Construction	Clou		3 clous à tête ronde de 1 à 2.5 cm de diamètre.	Coloniale		3	3						
MAV 06	13	5	10	MET	Fer	Construction	Clou	Vert olive	7 clous à tête ronde.	Coloniale		7	7		1,5				4
MAV 06	13	9	5	MET	Fer	Construction	Clou		1 clou à tête ronde.	Coloniale		1	1	3	1				12
MAV 06	13	9	6	MET	Fer	Construction	Lames		10 fgts de lame.	Coloniale		10	10						
MAV 09	21	1	9	MET	Fer	Construction	Clou		Lot de 6 clous d'environ 7 cm de longueur.	Coloniale		6	6						7
MAV 09	21	1	10	MET	Fer	Construction	Lames		Lot de 7 fgts de lame.	Coloniale		7	7						
MAV 09	21	2	2	MET	Fer	Construction	Clou		6 clous à tête ronde dont 3 de 5.5 cm de long et 1 de 8.5 cm de long.	Coloniale		6	6		0,8				
MAV 09	21	2	3	MET	Fer	Construction	Lame		3 fgts de lame en fer.	Coloniale		3	3		0,4				
MAV 09	21	3	12	MET	Fer	Construction	Lame		1 fgt de lame.	Coloniale		1	1						
MAV 09	21	3	13	MET	Fer	Construction	Clou		4 clous dont 3 à tête ronde.	Coloniale		4	4	4					
MAV 09	22	1	15	MET	Fer	Construction	Clou		12 clous à tête ronde.	Coloniale		12	12		0,6				4
MAV 09	22	5	8	MET	Fer	Construction	Clou		7 clous dt 2 à tête ronde.	Coloniale		7	7		1				
MAV 09	22	4	5	MET	Fer	Construction	Clou		6 clous.	Coloniale		6	6						
MAV 08	14	1	2	MET	Fer	Construction	Lame		1 petit fgt de lame.	Coloniale		1	1		0,4				11
MAV 08	14	1	3	MET	Fer	Construction	Clou		7 clous dont 1 gros clou L: 5 tête ronde dia.3 ep.1 ; dont 6 clous L:4, ep.0.4 dont 2 à tête ronde dia.0.8 et 4 à tête carré.	Coloniale		7	7		0,8				4
MAV 08	14	1	26	MET	Fer	Construction	Clou		3 clous à tête ronde dia. 3.5 ; 5.5 ; 8 ep. 0.5 à 0.8	Coloniale		3	3						
MAV 08	14	2	1	MET	Fer	Construction	Lame de four ?		Lame en fer de type lame de four avec 1 bout arrondi. 1 fgt de lame oxydée dessus.	Coloniale		1	1		1				86
MAV 08	14	2	3	MET	Fer	Construction	Clou		4 clous.	Coloniale		4	4	1,8	1				7,8
MAV 08	14	2	35	MET	Fer	Construction	Clou		4 clous à tête ronde	Coloniale		4	4	2					4
MAV 08	14	2	36	MET	Fer	Construction	Clou		5 clous à section carrée	Coloniale		5	5	0,7					8,5
MAV 08	14	2	37	MET	Fer	Construction	Clou		5 clous à tête ronde section carrée	Coloniale		5	5	2,5	1,2				15
MAV 08	14	2	38	MET	Fer	Construction	Clou		2 clous à tête ronde	Coloniale		2	2	4,5	1,2				10
MAV 08	14	2	39	MET	Fer	Construction	Barre		1 barre courbe avec encoche de fixation.	Coloniale		1	1		2				55
MAV 08	14	2	40	MET	Fer	Construction	Barre		1 barre avec un bout recourbé sur 3.5 cm.	Coloniale		1	1	1,9					23,5
MAV 08	15	1	12	MET	Fer	Construction	Gong		1 gong de porte : 29x7x1 ; 1 lame : 21x5.5x1	Coloniale		2	2						

MAV 08	15	1	13	MET	Fer	Construction	Ecrou ?		Tige dont une extrémité est terminée par une section carrée plus grande (3x3), l'autre extrémité laisse dépasser la tige et est de section carrée (3.5x3.5), tige dépassant présentant un pas de vis.	Coloniale		1	1	1			15,5
MAV 08	15	1	15	MET	Fer	Construction	Clou		6 clous à tête ronde dont une tête en boule (0.6)	Coloniale		6	6	1,6			
MAV 08	15	1	14	MET	Fer	Construction	Barre		1 barre de section carrée	Coloniale		1	1				40
MAV 08	15	2	13	MET	Fer	Construction	Clou		1 clou à tête ronde.	Coloniale		1	1	2			5,6
MAV 08	18	2	4	MET	Fer	Construction	Pièce de machinerie		2 Pièces plates dont le centre est circulaire (10 cm) et troué (5 cm), les côtés rectangulaires sont percés de 2 trous de 1 cm.	Coloniale		2	2	5			33
MAV 08	19	1	4	MET	Fer	Construction	Lame		1 lame en fer d'1m44.	Coloniale		1	1		0,1		144
MAV 08	19	2	1	MET	Fer	Construction	Clou		7 petits clous à tête ronde.	Coloniale		7	7		1		4
MAV 08	20	1	8	MET	Fer	Construction	Clou		1 petit clou	Coloniale		1	1	0,8			3,7
MAV 08	20	1	9	MET	Fer	Construction	Lame		5 fgts de lame.	Coloniale		5	5		0,2		
MAV 08	20	2	10	MET	Fer	Construction	Clou		9 petits clous.	Coloniale		9	9				4
MAV04	5	15	2	MET	Fer	Décoration	Indéterminé	Petite volute	petit objet métallique présentant une volute à une de ses extrémités.	Coloniale		1	1		0,6		8,4
MAV 05	9	1	34	MET	Fer	Décoration	Bouton		1 bouton à 4 trous.	Coloniale		1	1		0,8		2,5
MAV04	6	3	1	MET	Fer	Indéterminé	Indéterminé		Tige métallique	Coloniale		1	1	1,6			20
MAV04	6	3	3	MET	Fer	Indéterminé	Tige	Sorte de crochet au bout de la tige	tige en fer avec petit crochet au bout.	Coloniale		1	1		1		84
MAV04	5	1	2	MET	Fer	Indéterminé	Cerclage		petit cercle métallique, peut-être un essieu de charette. Lié à un cercle plus grand (0501-03). Ils ont été trouvés à l'interface 0501-0502.	Coloniale		1	1	15	0,7	6	
MAV04	5	1	3	MET	Fer	Indéterminé	Cerclage		grand cercle métallique, peut-être un essieu de charette. Lié à un cercle plus petit (0501-02). Ils ont été trouvés à l'interface 0501-0502.	Coloniale		1	1	29	1,4	4	
MAV04	5	1	13	MET	Fer	Indéterminé	Indéterminé		1 fgt de tige métallique courbée : clou?	Coloniale		59	59		1		17
MAV04	5	1	14	MET	Fer	Indéterminé	Indéterminé		15 fgts de lame métallique : cerclage pour la plupart.	Coloniale		15	15				
MAV04	5	2	5	MET	Fer	Indéterminé	Indéterminé		2 fgts de lame en fer dont une recourbée et présentant un trou de fixation : 8/2,5 ; 25/3.	XIXe		2	2				25
MAV04	6	2	17	MET	Fer	Indéterminé	Indéterminé		2 fgts de lame en fer.	XIXe siècle		2	2		0,2		
MAV04	6	3	14	MET	Fer	Indéterminé	Indéterminé		2 fgts de lame en fer.	XIXe siècle		2	2		0,2		
MAV04	6	3	31	MET	Fer	Indéterminé	Indéterminé		10fgts de lame en fer.	Coloniale		10	10		0,2		
MAV04	1	1	12	MET	Fer	Indéterminé	Indéterminé		1 tige en fer ;1 tige filtée avec boulon carré terminé par un anneau de fixation.	XIXe		2					
MAV 06	11	5	15	MET	Fer	Indéterminé	Pince ?		Objet métallique de 38 cm de long à tête circulaire et corps lame recourbée venant pincer l'autre extrémité (voir photo).	coloniale		1	1	8	0,8		38
MAV 06	12	1	22	MET	Fer	Indéterminé	Lames de four		3 lames dont 1 percée à 6cm du bord (dia.1 cm) ; Trouvées à l'interface 01-02.	Coloniale		3	3		0,5		103
MAV 06	12	1	23	MET	Fer	Indéterminé	Tige		1 tige de section carré (1x1) avec un petit crochet courbé de 2 cm de large.	Coloniale		1	1		1		45
MAV 06	12	2	25	MET	Fer	Indéterminé	Lame		1 lame.	Coloniale		1	1		1		34
MAV 06	12	3	5	MET	Fer	Indéterminé	Lame		2 lames dont 1 en deux fgts.	Coloniale		3	2				
MAV 09	22	1	13	MET	Fer	Indéterminé	Plaque		1 fgt de plaque bombée.	Coloniale		1	1		0,2		
MAV 09	22	1	14	MET	Fer	Indéterminé	Plaque		1 fgt de plaque dentelée : L : 9.2 l: 3.6 ; Dent l:1.2 ; H:0.8 ; espace entre les dents 0.1	Coloniale		1	1		0,4		9,2
MAV 08	14	1	27	MET	Fer	Indéterminé	Crochet ?		Tige en fer recourbé en vague et replié en boucle à une extrémité.	Coloniale		1	1		0,7		
MAV 06	13	1	25	MET	Fer	Industrielle	Cerclage		Lot de lames de cerclage de tonneau.	Coloniale		10	10				
MAV 08	14	2	34	MET	Fer	Industrielle	cerclage		11 fgts de cerclage de tonneau.	Coloniale		11	11				
MAV 08	18	2	3	MET	Fer	Industrielle	Cerclage		16 fgts de cerclage de tonneau.	Coloniale		16	16				

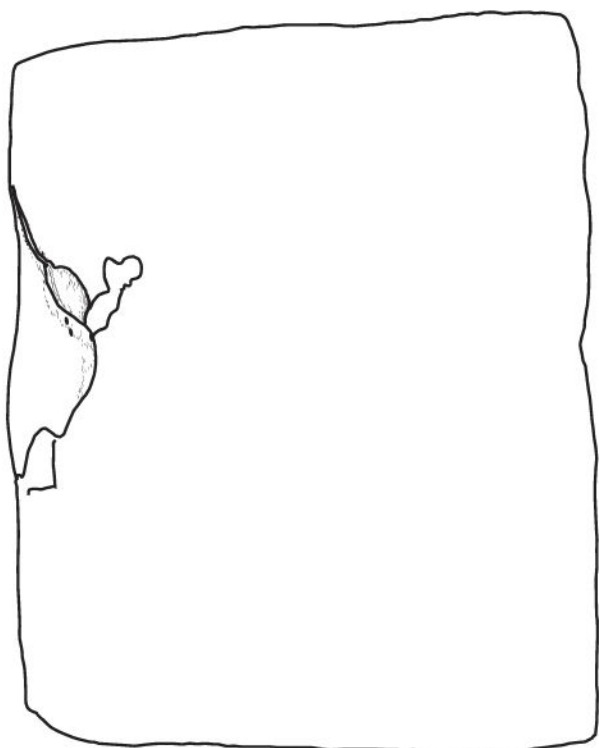
MAV04	6	3	2	MET	Fer	Outil	Serpe		Fgt de lame de serpe	Coloniale		1	1		1,2	10,5	
MAV04	6	1	1	MET	Fer	Outil	Hache		2 têtes de hache identiques : dont la largeur varie de 6 à 8 cm et l'épaisseur de 0,4 à 6 cm. Le cercle d'emmanchement fait 4,4 cm de diam. int. pour une épaisseur de 0,6. La fixation fait 7 cm de lg.	Coloniale		2	2		2		15
MAV04	5	2	1	MET	Fer	Outil	Louchette		Louchette? retrouvée contre le mur 01 int. TIGE / 58,5 cm ; Louche: 23 cm de large pour 1,4 cm d'épaisseur.	Coloniale		1	1	2,9	1,4		58,5
MAV 06	12	6	7	MET	Fer	Outil	Houe		1 houé.	Coloniale		1	1	6	0,5		21
MAV 06	12	10	8	MET	Fer	Outil	Herminette ?		1 herminette ?	Coloniale		1	1	5	0,5		26
MAV 06	13	1	24	MET	Fer	Outil	Hache		1 hache	Coloniale		1	1		1,5	4	212
MAV 06	13	2	20	MET	Fer	Outil	Herminette ?		Herminette ?	Coloniale		1	1		0,3	7,5	19,5
MAV 09	21	1	6	MET	Fer	Outil	Houe		1 houé.	Coloniale		1	1	5,5	0,2		22
MAV04	1	1	11	MET	Fer	Production	machette		1 fgt de lame de machette			1					19
MAV 09	21	1	8	MET	Plomb	Construction	lot		Lot de 7 chutes de plaque de plomb.	Coloniale		7	7				
MAV 09	21	2	1	MET	Plomb	Construction	Plaque		6 chutes de plomb dont 3 plaques repliées les unes sur les autres.	Coloniale		6	3		0,1		
MAV 09	21	3	14	MET	Plomb	Construction	Plaque		3 fgts de chute de plomb.	Coloniale		3	3				
MAV 08	14	1	1	MET	Plomb	Construction	Plaque		1 feuille de plomb tordu	Coloniale		1	1		0,1		
MAV 08	19	1	3	MET	Plomb	Construction	Feuille		3 chutes de plomb.	Coloniale		3	3		0,1		
MAV 08	21	1	6	MET	Plomb	Construction	Feuille		1 chute de plomb.	Coloniale		1	1	2,8			6,5
MAV 08	14	2	41	MET	Plomb	Décoration	jeton		Jeton en plomb.	Coloniale		1	1	1,5	0,4		
MAV04	5	1	12	MET	Plomb	Indéterminé	Indéterminé		1 fgt de bande de plomb de 2 cm de large, 0,1 d'épaisseur.	Coloniale		1	1		0,1		
MAV04	1	1	10	MET	Plomb	Indéterminé	Indéterminé		fgts de chute de plomb.								
MAV04	5	1	21	MET	Plomb	Indéterminé	Indéterminé		Fgts de chute de plomb.	Coloniale							
MAV04	6	2	29	MET	Plomb	Indéterminé	Indéterminé		10 fgts de plomb et 1 coulée.	Coloniale		11					
MAV04	6	3	33	MET	Plomb	Indéterminé	Indéterminé		1 fgt de plomb.	Coloniale		1					
MAV04	6	1	33	MET	Plomb	Indéterminé	Indéterminé		chutes de plomb.	Coloniale							
MAV 04	1	2	2	MET	Plomb	Indéterminé	Indéterminé		1 moyen fgt de chute de plomb.	Coloniale		1	1		0,1		
MAV 04	4	1	2	MET	Plomb	Indéterminé	Indéterminé		1 moyen fgt de chute de plomb.	Coloniale		1	1		0,2		
MAV 08	14	2	2	MET	Plomb	Outil	Peson		1 peson en plomb en forme de pagode.	Coloniale		1	1				3,4
MINERAL																	
MAV 06	13	2	17	MIN	Argile	Construction	Argile bleue		Lot d'argile bleue utilisée pour l'étanchéité.	Coloniale							
MAV 06	13	7	3	MIN	Argile	Construction	Argile bleue		3 fgts d'argile bleue.	Coloniale		3	3				
MAV 06	13	8	5	MIN	Argile	Construction	Argile jaune		1 fgt d'argile jaune.	Coloniale		1	1				
MAV 08	15	2	4	MIN	Argile	Construction	Argile bleue ?		1 morceau d'argile bleu calcifié ?	Coloniale		1	1				4,6
MAV 05	9	6	4	MIN	Argile	Industrie sucrière	Indéterminé		7 fragments d'argile bleu (étanchéité)	XVIIIe		7	7				
MAV 05	7	1	5	MIN	Calcaire	Industrie sucrière	Indéterminé		3 fragments de calcaire madréporique de 2.5 cm d'épaisseur.	XVIIIe	Antilles	3	3		2,5		
MAV 05	9	5	6	MIN	Calcaire	Industrie sucrière	Indéterminé		2 fragments de chaux dont un fragment madréporique	XVIIIe	Antilles	2	2				
MAV 05	9	6	5	MIN	Calcaire	Industrie sucrière	Indéterminé		1 fragment de chaux madréporique	XVIIIe	Antilles	1	1				
MAV 05	9	6	13	MIN	Calcaire	Industrie sucrière	Indéterminé		3 fragments de chaux.	XVIIIe		3	3				
MAV 08	14	2	33	MIN	Charbon	Industrielle	charbon		1 fgt de charbon : 2.5x2.5x1.5	Coloniale		1	1		1,5		2,5
MAV 06	11	2	12	MIN	Chaux	Construction	Lot		1 lot de fgt de chaux	coloniale	locale	4					
MAV 06	11	7	15	MIN	Chaux	Construction	Lot		Lot de fgt de chaux	Coloniale		5	5				
MAV 06	12	2	21	MIN	Chaux	Construction	Lot		Lot de mortier de chaux.	Coloniale		4	4				
MAV 06	13	7	4	MIN	Chaux	Construction	Lot		2 fgts de chaux	Coloniale		2	2				
MAV 09	21	2	4	MIN	Chaux	Construction	Mortier		1 fgt de mortier de chaux madréporique.	Coloniale		1	1		6		11
MAV 09	21	3	7	MIN	Chaux	Construction	Mortier		1 fgt de mortier de chaux (crayeux) et 1 fgt de mortier gris (pulvérulant).	Coloniale		2	2				

MAV04	5	2	12	MIN	Chaux	Indéterminé	Indéterminé		2 moyens fgts de chaux.	Coloniale		2					
MAV04	5	10	6	MIN	Chaux	Indéterminé	Indéterminé		2 fgts de chaux.	Coloniale		2					
MAV04	5	15	12	MIN	Chaux	Indéterminé	Indéterminé		1 grand fgt de chaux.	Coloniale		1					
MAV04	6	2	31	MIN	Chaux	Indéterminé	Indéterminé		1 grand fgt de chaux.	Coloniale		1					
MAV04	6	3	35	MIN	Chaux	Indéterminé	Indéterminé		2 grands fgts de chaux et 1 petit.	Coloniale		3					
MAV 05	9	4	6	MIN	Chaux	Industrie sucrière	Indéterminé		30 fragments de chaux	Coloniale		30	30				
MAV 05	9	3	6	MIN	Chaux	Industrie sucrière	Indéterminé		20 fragments de chaux	XVIIIe		20	20				
MAV 05	9	2	25	MIN	Chaux	Industrie sucrière	Indéterminé		20 fragments de chaux.	XVIIIe		20	20				
MAV 05	9	1	35	MIN	Chaux	Industrie sucrière	Indéterminé		1 fragment de chaux	XIXe / XXe		1	1	1,5	0,1		
MAV 05	9	2	3	MIN	Cuirasse ferrallitique	Construction	Moellon		1 fragment de moellon 15 x 8.	XVIIIe	Atelier local	1	1		8		15
MAV04	5	1	7	MIN	Lauze	Construction	Indéterminé		1 grand fgt de lauze.	Coloniale		1	1		0,7		
MAV04	6	1	31	MIN	Lauze	Construction	Indéterminé		1 fgt de lauze.	Coloniale		1	1		0,3		
MAV 05	9	1	3	MIN	Lauze	Construction	tuile		2 fragments de lauze.	Coloniale		2	2				
MAV 05	7	1	3	MIN	Lauze	Construction	Tuile		9 fragments de lauze.	Coloniale		9	9				
MAV 06	13	1	19	MIN	Lauze	Construction	Indéterminé		1 fgt de lauze : 6.5x5x3	Coloniale		1	1		3		6,5
MAV 09	21	1	12	MIN	Lauze	Construction	Plaque		Lot de 21 fgts de lauze (probablement la même plaque).	Coloniale		21	1				
MAV 09	21	3	10	MIN	Lauze	Construction	Lauze		1 fgt de lauze percée et 1 fgt de graphite.	Coloniale		2	2	0,6	0,8		
MAV 09	21	3	9	MIN	Silex	Domestique	Pierre à fusil		1 pierre à fusil.	Coloniale		1	1		0,8		2,7
VEGETAL																	
MAV 05	9	3	8	VEG	Charbon	Indéterminé	Indéterminé		Prélèvement d'une petite poche de charbon.	Coloniale							
MAV 05	7	1	38	VEG	Charbon	Indéterminé	Indéterminé		1 fragment de charbon	Coloniale	Provence	1	1 (?)		3		2,5
MAV 05	7	3	7	VEG	Charbon	Industrie sucrière	Indéterminé		2 fragments de charbon.	Coloniale		2	2		1		1,5
MAV 05	9	5	8	VEG	Charbon	Industrie sucrière	Indéterminé		20 fragments de charbon dont quelques graines carbonisées.	XVIIIe	Atelier local	2	1	2	0,2		
MAV 05	9	6	11	VEG	Charbon	Industrie sucrière	Indéterminé		1 sachet de fragment de charbon.	XVIIIe	local						
VERRE																	
MAV 08	14	1	23	VER	Bouchon	Domestique	Bouchon	violet transparent	1 bouchon de flacon.	Coloniale		1	1	1,6	0,2		2,5
MAV 05	9	1	36	VER	Bouteille	Domestique	Bouteille	vert fumé	6 fragments de bouteille dont 4 fragments de fond dont 3 du même individu et un fragment brûlé ; 2 fragments de panse	Coloniale	France	6	2	9,5	0,4		
MAV 05	7	1	18	VER	Bouteille	Domestique	Panse	bleu vert à vert fumé	53 fragments de panse de bouteille bleu vert à vert fumé.	XIXe		59	59				
MAV 05	7	1	19	VER	Bouteille	Domestique	Fond	vert olive	2 fragments de fond de bouteille vert olive avec trace de boutine.	XIXe	Bordeaux	2	2	10	0,4		
MAV 05	7	1	20	VER	Bouteille	Domestique	Goulot	vert clair ; traces de peignage	3 fragments de goulot vert clair avec trace de peignage. La lèvre est soulignée d'un bandeau d'un cm.	XIXe	Bordeaux	3	3	2,2	0,5		
MAV 05	7	1	21	VER	Bouteille	Domestique	Goulot	vert fumé ; traces de peignage	1 fragment de goulot vert fumé avec trace de peignage. La lèvre est soulignée d'un bandeau d'un cm.	XIXe	Bordeaux	1	1	2,2	0,5		
MAV 05	7	1	22	VER	Bouteille	Domestique	Goulot	vert fumé ; traces de peignage	1 fragment de goulot vert fumé avec départ de panse et trace de peignage. La lèvre est soulignée d'un bandeau d'un cm.	XIXe	Bordeaux	1	1	0,8	0,3		
MAV 05	7	2	9	VER	Bouteille	Domestique	Panse	Vert olive fumé	1 fragment de panse.	XIXe		1	1		0,6		
MAV 05	7	2	10	VER	Bouteille	Domestique	Bouteille échantillon	Vert clair	1 fragment de goulot de bouteille échantillon avec la présence d'un clou pris dans le goulot à 1 cm de la lèvre.	XVIIIe	France	1	1	1,8	0,2		9
MAV 05	7	4	4	VER	Bouteille	Domestique	Goulot	Vert clair peigné	1 fragment de goulot avec présence d'une racine à l'intérieur.	Milieu XIXe	Bordeaux	1	1	1,7	0,5		
MAV 05	8	1	44	VER	Bouteille	Domestique	Goulot		2 fragments de goulot de bouteille soufflée à lèvre plate et bandeaux rapportés.	XVIIIe	France	2	2	2,9	0,4		
MAV 05	8	1	43	VER	Bouteille	Domestique	Panse	Vert fumé	15 fragments de panse de bouteille.	Coloniale		15	15				
MAV 05	8	1	41	VER	Bouteille	Domestique	Fond		3 fragments de fond de bouteille transparent.	XIXe	Bordeaux	3	3	8	0,8		

MAV 05	8	2	27	VER	Bouteille	Domestique	Panse		37 fragments de panse dont 4 vert fumé, 1 fragment de flacon opaque, 6 fragments de verre à vitre.	XIXe	Bordeaux	37	37								
MAV 05	8	2	28	VER	Bouteille	Domestique	Flacon		1 fragment de goulot vert blanc translucide.	XIXe	France	1	1	2	0,2						
MAV 05	8	2	29	VER	Bouteille	Domestique	Fond		5 fragments de fond vert fumé dont 2 avec pontile.	XIXe	Bordeaux	5	5								
MAV 05	9	6	8	VER	Bouteille	Domestique	Goulot	Vert fumé	1 goulot de bouteille vert fumé et 3 fragments de panse.	XVIIIe		4	1	2	0,2						
MAV 06	11	1	15	VER	Bouteille	Domestique	Fond	vert fumé pour le fond - vert olive pour la panse	1 fgt de lèvre arrondie et 1 fgt de panse.	XVIIIe - XIXe	France ?	2	2								
MAV 06	11	2	9	VER	Bouteille	Domestique	fond	vert bleu vert	Lot de 6 fgts de verre bleu vert.	XVIIIe	Montauban ?	6	1	6	0,5						
MAV 06	11	5	13	VER	Bouteille	Domestique	Panse	Bleu vert	Lot de 10 fgts de panse et 1 fgt de fond.	XVIIIe	France	11	1	8	0,3						
MAV 06	11	7	14	VER	Bouteille	Domestique	Panse	Bleu vert	4 fgts de panse de verre bleu vert.	XVIIIe	France	4	4								
MAV 06	12	1	20	VER	Bouteille	Domestique	Panse	Vert olive	6 fgts de panse vert olive.	XIXe		6	1		0,1						
MAV 06	12	4	11	VER	Bouteille	Domestique	Panse	Bleu vert	3 fgts de panse vert bleu	XVIIIe	Montauban	3	3		0,1						
MAV 06	13	1	15	VER	Bouteille	Domestique	Goulot	Vert clair	1 goulot et 2 fgts de panse.	XXe	France	3	1	1,8	0,4						
MAV 06	13	1	21	VER	Bouteille	Domestique	Fond	vert olive	1 fgt de fond.	XIXe	Bordeaux	1	1	6	0,5						
MAV 06	13	2	11	VER	Bouteille	Domestique	Fond	DO - 35 - 1	1 fond plat.	XXe		1	1	7,5	0,4						
MAV 06	13	2	12	VER	Bouteille	Domestique	Goulot	Vert olive	1 fgt de goulot et 1 fgt de panse.	XIXe	Bordeaux	2	2		0,3						
MAV 06	13	5	8	VER	Bouteille	Domestique	Panse	Vert olive	2 fgts de panse.	XVIIIe	France	2	2		0,3						
MAV 06	13	9	4	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert clair	1 fgt de verre vert clair.	XVIIIe	France	1	1		0,4						
MAV 09	21	1	2	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert clair et vert fumé	3 fgts de panse dont 1 fgt vert clair et 2 fumé.	Coloniale		3	3								
MAV 09	21	3	15	VER	Bouteille	Domestique	Panse	transparente, vert clair et vert fumé.	5 fgts de panse transparente, vert clair et vert fumé.	Coloniale		5	5								
MAV 09	22	1	8	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert clair	6 fgts de panse de bouteille vert clair dont la face externe est rugueuse.	Coloniale		6	6		0,2						
MAV 09	22	1	9	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert clair	37 fgts de panse de bouteille vert clair dont la face externe est rugueuse.	Coloniale		37	37		0,1						
MAV 09	22	1	10	VER	Bouteille	Domestique	Panse	bleu vert	6 fgts de panse de bouteille bleu vert.	Coloniale		6	6		0,1						
MAV 09	22	1	11	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert fumé	5 fgts de panse de bouteille vert fumé ayant brûlé.	Coloniale		5	5		0,7						
MAV 09	22	1	12	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert olive	Lot de 5 fgts de verre vert olive.	Coloniale		5	5								
MAV 09	22	5	4	VER	Bouteille	Domestique	Panse		2 fgts de panse verre d'eau (ep.0.1) et verre clair (ep.0.2).	Coloniale		2	2								
MAV 09	22	4	4	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert bleu	2 fgts de panse ep. 0.1 et 0.05	XVIIIe		2	2		0,1						
MAV 08	14	1	4	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert olive transparent	22 fgts de panse de verre vert olive transparent. Peut-être le même individu.	Coloniale		22	1								
MAV 08	14	1	24	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert olive	10 fgts de panse vert olive.	Coloniale		10	10								
MAV 08	14	1	25	VER	Bouteille	Domestique	Fond	vert fumé	1 fond de bouteille brûlée.	Coloniale		1	1		0,7						
MAV 08	14	1	33	VER	Bouteille	Domestique	Panse	Bleu vert	1 fgt de panse bleu vert.	XVIIIe	Locale	1	1								
MAV 08	14	2	4	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert olive transparent	2 fgts de panse vert olive transparent.	Coloniale		2	2		0,2						
MAV 08	14	2	5	VER	Bouteille	Domestique	Panse	Bleu vert	4 fgts de panse bleu vert avec un départ de col.	Coloniale		4	4		0,2						
MAV 08	14	2	31	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert olive	10 fgts de panse.	Coloniale		10	10								
MAV 08	14	2	32	VER	Bouteille	Domestique	Fond	vert fumé	1 fgt de fond de bouteille vert fumé.	Coloniale		1	1	7							
MAV 08	15	1	21	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert clair transparent	2 fgts de panse de verre vert clair transparent.	Coloniale		2	2		0,3						
MAV 08	15	1	22	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert fumé	2 fgts de panse de bouteille vert fumé dont 1 brûlé.	Coloniale		2	2		0,5						
MAV 08	15	2	5	VER	Bouteille	Domestique	Bouteille	vert fumé	3 fgts de bouteille dont 1 départ de col, 1 départ de fond, 1 fond plat.	Coloniale		3	1		0,5						
MAV 08	15	2	6	VER	Bouteille	Domestique	Panse	Bleu vert	4 fgts de panse de bouteille bleu vert.	Coloniale		4	4		0,3						
MAV 08	20	1	1	VER	Bouteille	Domestique	Fond	vert fumé	4 fgts de bouteille dont 1 fgt de fond, 1 fgt de cul, 2 fgts de panse.	Coloniale		4	1	8,5	0,3						
MAV 08	20	1	2	VER	Bouteille	Domestique	Panse	vert clair	1 fgt de panse.	Coloniale		1	1		0,1						
MAV 05	9	2	24	VER	Bouteille	Industrie sucrière	Panse		2 fragments de panse de bouteille	XVIIIe		2	2		0,2						
MAV 06	12	1	21	VER	Bouteille carré	Domestique	Goulot	Bleu vert	1 fgt de goulot (dia.3.5 ; ep. 0.3) et un fgt de panse (ep.0.1)	XVIIIe	Toulouse Montauban	2	2	3,5	0,1						

MAV 05	9	4	8	VER	Bouteille carrée	Domestique	Panse		1 fragment de verre vert clair	XVIIIe		1	1		0,2		
MAV 05	9	3	10	VER	Bouteille carrée	Domestique	Bouteille	bleu turquoise	35 fragments de bouteille carrée bleu turquoise dont 1 fond plat (7x7) avec trace de pontile.	XVIIIe		35	2	7	0,2		
MAV 05	8	1	42	VER	Bouteille carrée	Domestique	Panse	Vert blanc	7 fragments de panse de bouteille carrée.	Coloniale		7	7		0,3		
MAV 06	13	1	16	VER	Bouteille carrée	Domestique	Fond	Vert olive	1 fgt de fond plat	XVIIIe		1	1		0,3		
MAV 08	18	1	1	VER	Bouteille carrée	Domestique	bouteille	vert olive fumé	15 fgts de bouteille carrée dont 1 goulot complet, 7 fgts de carène, 7 fgts de panse.	Coloniale	Angleterre ?	15	1	4	0,3		
MAV 08	18	1	2	VER	Bouteille carrée	Domestique	Panse	vert clair et vert fumé	20 fgts de panse de bouteille dont 3 fgts vert fumé. Ep. 0.1 à 0.4	Coloniale	Angleterre ?	20	20		0,4		
MAV 06	12	2	20	VER	Bouteille échantillon	Domestique	Goulot	transparent	3 fgts de goulot et un fgt de panse.	XVIIIe	Montauban	4	1	1,3	0,1		
MAV 05	9	3	11	VER	Bouteille pot de fleur	Domestique	Bouteille	vert fumé	17 fragments de bouteille pot de fleur vert fumé dont 1 goulot (diam.3), 2 fonds (diam.6,3)	XVIIIe		17	3	6,3	0,2		
MAV 05	9	2	21	VER	Bouteille pot de fleur	Domestique	Panse	vert fumé	8 fragments de bouteille pot de fleur.	XVIIIe	France	8	1	2,5	0,2		
MAV 05	8	2	30	VER	Bouteille pot de fleur	Domestique	Goulot		1 goulot avec baguette.	XVIIIe	France	2	1	2,3	0,4		
MAV 06	12	2	19	VER	Bouteille pot de fleur	Domestique	Panse	Vert olivâtre	4 fgts de panse vert fumé dont 1 fgt brûlé , dont deux fgts d'une bouteille pot de fleur.	XVIIIe	France	4	3		0,2		
MAV 06	13	1	17	VER	Bouteille pot de fleur	Domestique	Goulot	Vert olive	1 fgt de goulot - verre sucré.	XVIIIe		1	1	2,5	0,2		
MAV 09	22	1	7	VER	Bouteille pot de fleur	Domestique	fond	vert fumé.	15 fgts de bouteille pot de fleur dont 1 départ de fond et 1 culot.	Coloniale	Locale	15	15	9	0,3		
MAV 05	9	2	23	VER	Bouteille un point	Industrie sucrière	Panse	Vert fumé	5 fragments de panse de bouteille "un point"	XIXe	France	5	1 (?)		0,6		
MAV 05	8	2	31	VER	Dame Jeanne	Domestique	Dame Jeanne		2 goulots et 18 fragments de panse dont 10 recollent.	XVIIIe	Sud Ouest de la France	20	2	3,5	0,4	17,7	
MAV 05	9	2	22	VER	Dame Jeanne	Industrie sucrière	Panse	Bleu vert	5 fragments de panse de dame Jeanne	XVIIIe	Sud Ouest	5	1 (?)		0,2		
MAV 08	14	2	6	VER	Flacon	Domestique	Fond	transparent	1 fgt de fond de flacon.	Coloniale		1	1	3	0,1		
MAV 08	14	2	7	VER	Flacon	Domestique	Col	Vert transparent	2 fgts de flacon dont 1 fgt de col et 1 fgt de panse.	Coloniale		2	1	1,5	0,1		2
MAV 04	6	9	2	VER	Indéterminé	Domestique	Bouteille		30 fgts de verre bleu-vert, turquoise et incolore. Bouteilles françaises.	XVIIIe		30	30				
MAV 04	6	9	1	VER	Indéterminé	Industrie	Dame Jeanne		1 fgt de col et 4 fgts de panse en verre vert sombre.	XVIIIe - XIXe		5	1		1		
MAV 06	12	3	4	VER	Lame	Domestique	Lame	Bleu vert	2 fgts de lame posés l'un sur l'autre : verre à vitre ou de cadran ?	XVIIIe	Montauban	2	1		0,1		
MAV04	5	1	1	VER	Moulée 3 pièces	Alimentation	Bouteille		Bouteille entière, vert fumé retrouvée dans le secteur B2. 1boudine fine dans le fond.	après 1850	France			8		29	
MAV 05	9	1	33	VER	Pâte de verre	Domestique	Bille	Bleu opaque marbré	1 bille	XIXe / XXe		1	1	1,5			
MAV04	5	1	2	VER		Alimentation	Bouteille		5 fonds ; 1 goulot ; 24 fgts de panse de verre de couleur Vert fumé à incolore, épaisseurs diverses. 1 fond Bordelaise : bouteille d'huile . 1 goulot de bouteille de vin bordelaise ; 1 fond de bordelaise avec grosse boudine.	après 1850	Bordeaux	30	6				
MAV 04	1	1	1	VER		Alimentation	Bouteille		1 grand fgt de fond de bouteille vert sombre avec grosse boudine.	après 1850	France	1	1	4,5	0,5		
MAV 04	1	2	1	VER		Alimentation	Bouteille		2 petits fgts de panse vert olive.	XIXe siècle		2	2		0,3		
MAV04	5	1	10	VER		Domestique	Bouteille	Bandeau soulignant la lèvre plate. Bandes parallèles sur la panse.	1 fgt de goulot vert olive.	XIXe siècle	Bordeaux	9	9	2	0,2		
MAV04	5	1	11	VER		Domestique	Bouteille		4 fgts de fond vert sombre, vert olive et vert noire.	XIXe siècle		4	4				
MAV04	5	1	11	VER		Domestique	Bouteille		59 fgts de panse de vert noire à incolore. Bouteilles bordelaises, anglaises. Qq fgts de bouteille française XVIIIe.	XIXe siècle		59	59				
MAV04	6	2	1	VER		Domestique	Verre gobelet	teinte lie de vin	2 fgts de fond épais d'un verre gobelet teinté lie de vin.	XIXe siècle		2	1	6,5	0,2		

MAV04	6	2	2	VER		Domestique	Bouteille		12 fgts de cul de bouteille vert olive à vert fumé. Diam. : 6 ; 8 ; 8,5.	XIXe siècle		12	12				
MAV04	6	2	3	VER		Domestique	Bouteille	Les 3 goulots vert olive sont marbrés.	5 fgts de goulot dont 2 recollent. Vert olive et vert sombre. Diam. : 2 et 3. Fgt vert sombre : bouteille française type pot de fleur (XVIIIe).	XVIIIe - XIXe		5	4				
MAV04	6	2	4	VER		Domestique	Panse		190 fgts de panse en verre transparent, irisé, vert outremer, turquoise, vert olive, vert fumé.	XVIIIe - XIXe siècle		190	190				
MAV04	6	3	15	VER		Domestique	Fond	Baguettes rectangulaires.	2 fgts de fond plat avec départ de panse décorée de baguettes rectangulaires. Verre opaque.	XIXe siècle		2	1	5	0,2		
MAV04	6	3	16	VER		Domestique	Bouteille	Carnette ronde soulignant la lèvre.	2 fgts de goulot vert olive à lèvre plate. Bouteille pot de fleur française,	1740-1760		2	1	2,5	0,2		
MAV04	6	3	17	VER		Domestique	Bouteille		5 fgts de col et 1 fgt de goulot bleu-vert à lèvre épaissie vers l'extérieur.	XVIIIe		6	1		0,2		
MAV04	6	3	18	VER		Domestique	Bouteille		1 fgt de pied de carafe (?) transparent, à lèvre ourlée vers l'intérieur.	XIXe siècle		1	1	6	0,2		
MAV04	6	3	19	VER		Domestique	Bouteille		10 fgts de fond bleu-vert à vert fumé. Diam. : 8,5 ; 9. Bouteille pot de fleur française XVIIIe ; 1 bouteille de vin XIXe	XVIIIe-XIXe		1	1	9	0,2		
MAV04	6	3	20	VER		Domestique	Bouteille		443 fgts de panse bleu-vert, opaque, vert olive, vert sombre. Fgts de bouteilles françaises carrées, cylindriques, pot de fleurs ; bouteilles anglaises type bouteille coffre. Qq fgts de bouteille vert sombre à olivâtre type XIXe.	XVIIIe - XIXe		443	443				
MAV 04	1	5	1	VER		Domestique	Bouteille		1 moyen fgt de panse vert.	Coloniale		1	1		0,15		
MAV 04	4	1	1	VER		Domestique	Indéterminé		4 petits fgts de verre blanc.	Coloniale		4	4				
MAV04	1	1	1	VER		Vaisselle domestique	Bouteille		Un grand fgt de goulot entier ; Un moyen fgt de cul ; 2 moyens fgts de panse. Verre jaune, contenant des filandres, des petites bulles petites à grosses en densité moyenne.	XIXe siècle		4	1		0,2		
MAV04	1	1	2	VER		Vaisselle domestique	Bouteille		Un petit fgt de cul de bouteille avec panse. Vert sombre.	XIXe siècle		1	1		0,3		
MAV04	6	1	2	VER		Vaisselle domestique	Bouteille	Verre marbré au niveau du goulot.	1 bouteille entière vert olive. Bouteille soufflée avec le corps calibré dans un moule cylindrique allongé ; capacité 50 cl.	XIXe siècle	Bordeaux	1	1	6	0,3	29	
MAV04	6	1	3	VER		Vaisselle domestique	Bouteille		81 fgts de panse de taille, épaisseur variées. Vert noir à vert jaunâtre, 1 fgt bleu outremer.	Coloniale		81	81				
MAV04	6	1	4	VER		Vaisselle domestique	Bouteille	4 fgts sont marbrés.	8 fgts de goulot : vert jaunâtre à vert fumé.	XIXe siècle		4	4	2	0,3		
MAV04	6	1	5	VER		Vaisselle domestique	Bouteille		8 fgts de fond de bouteille. 4 fgts vert sombre ; 3 fgts vert olive. Diam. : 8 ; 9 ; 10.	XIXe siècle		8	5				

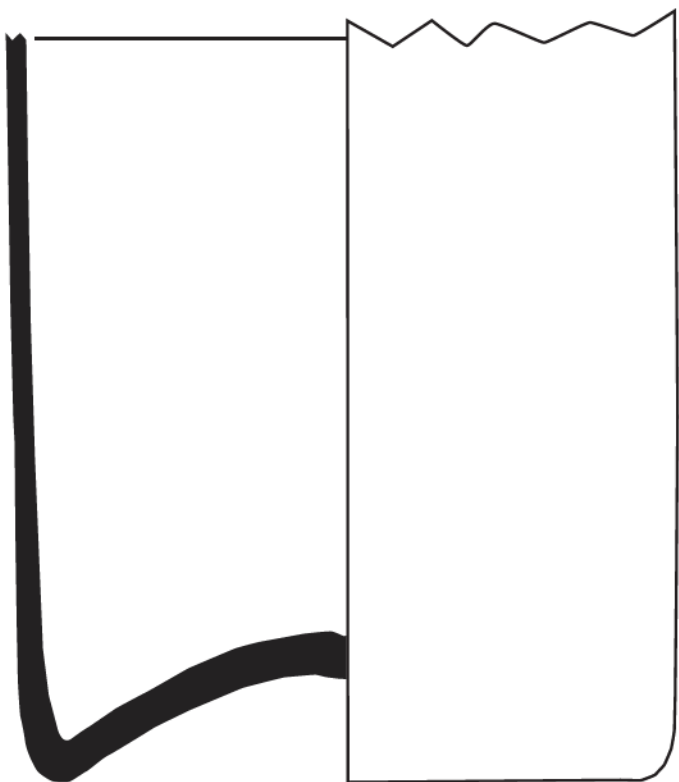


MAV 06-1212.01

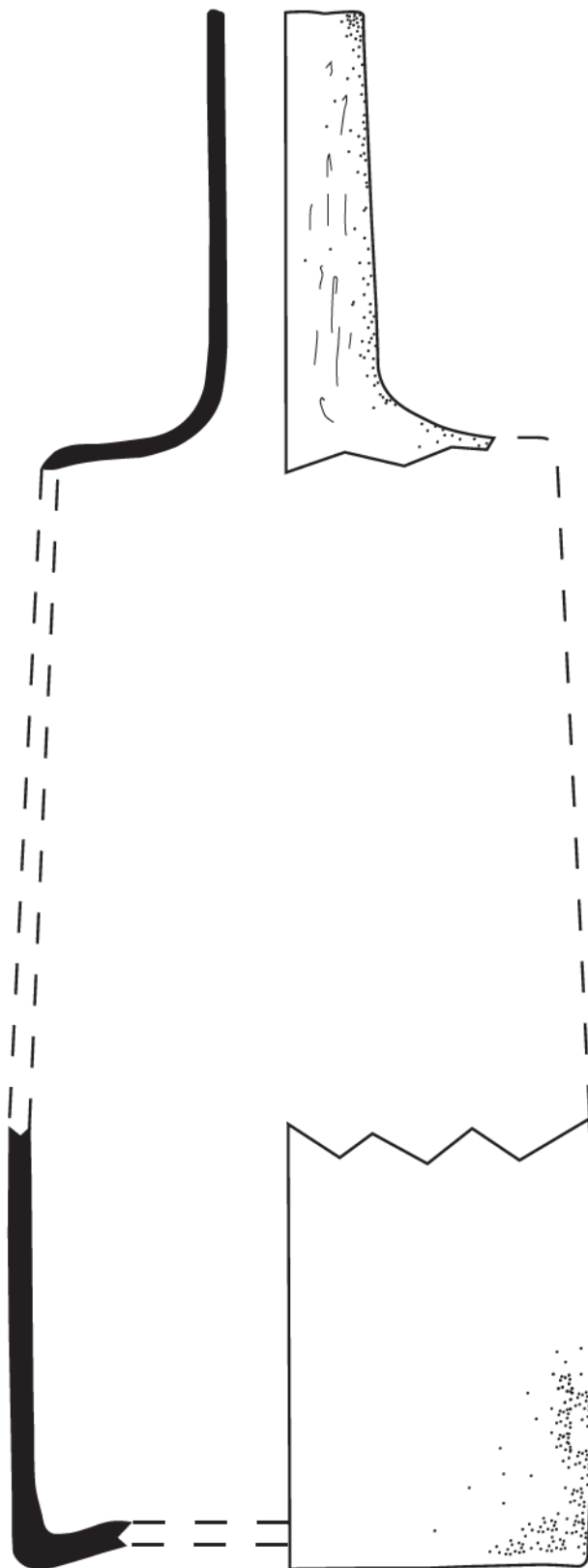


MAV 06-1202.02





MAV 06-1105-13



MAV 06-1102.09



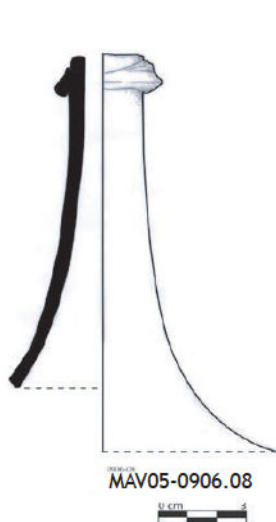


Dame Jeanne en bouteille bleu-vert mise au jour lors de la fouille 2004 sur le sol du bâtiment 2.

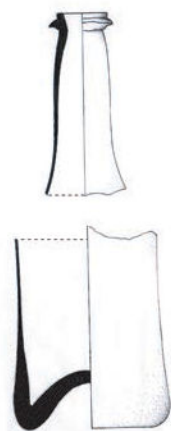


Lot de bouteilles bleu-vert mis au jour dans la forteresse de Louisbourg au Québec.

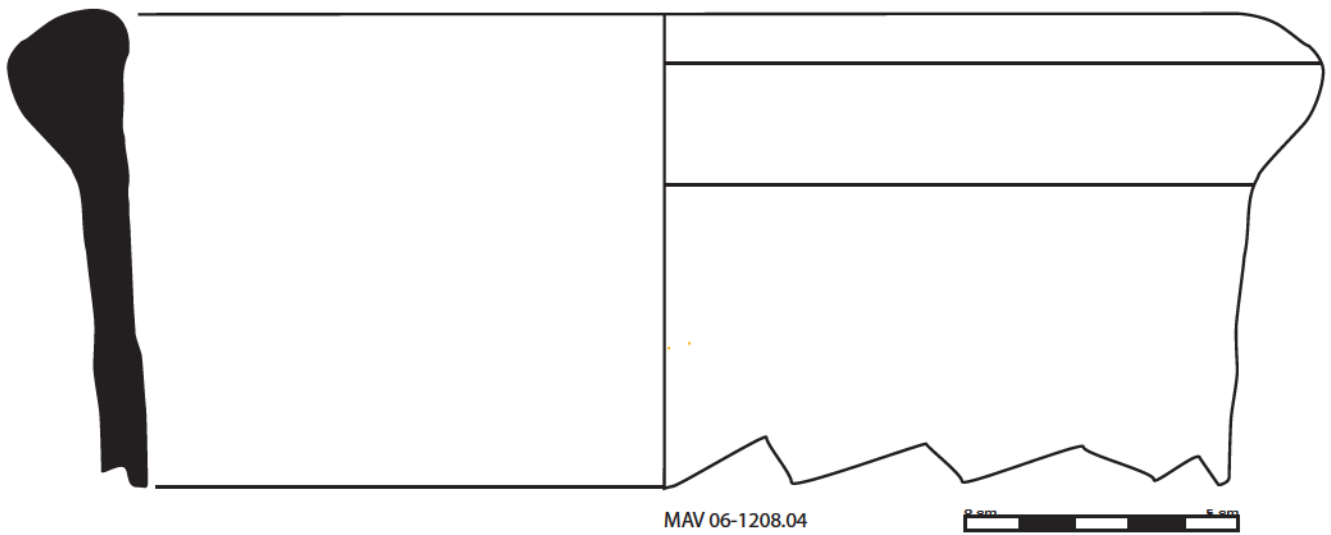
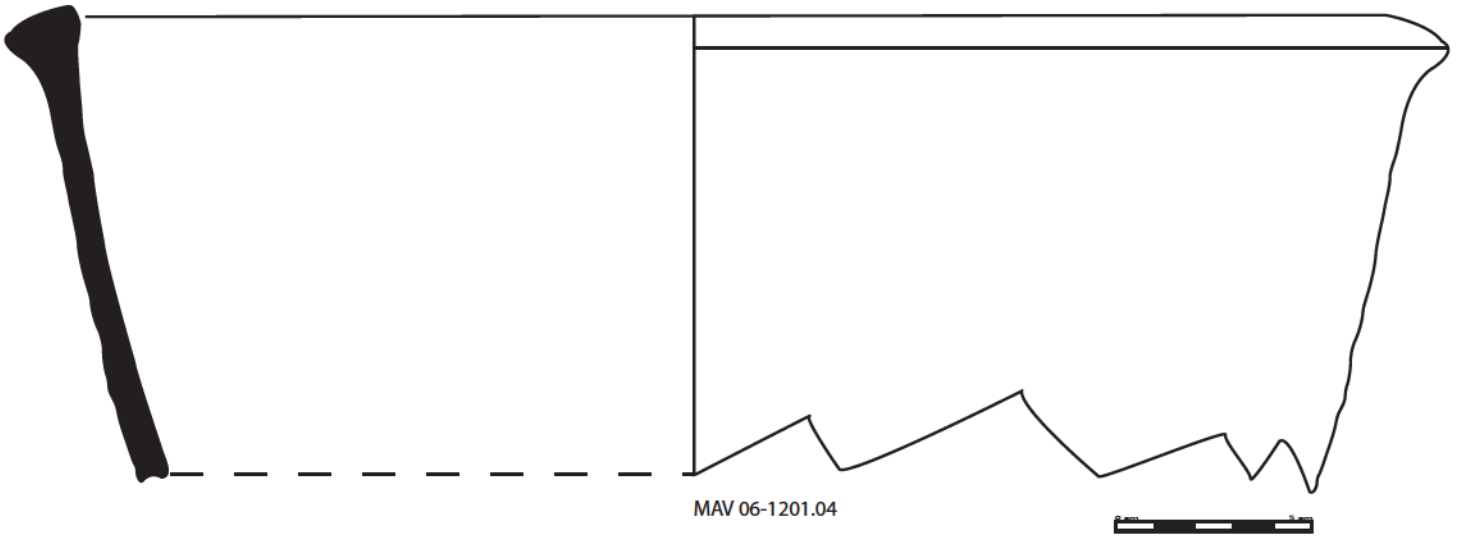
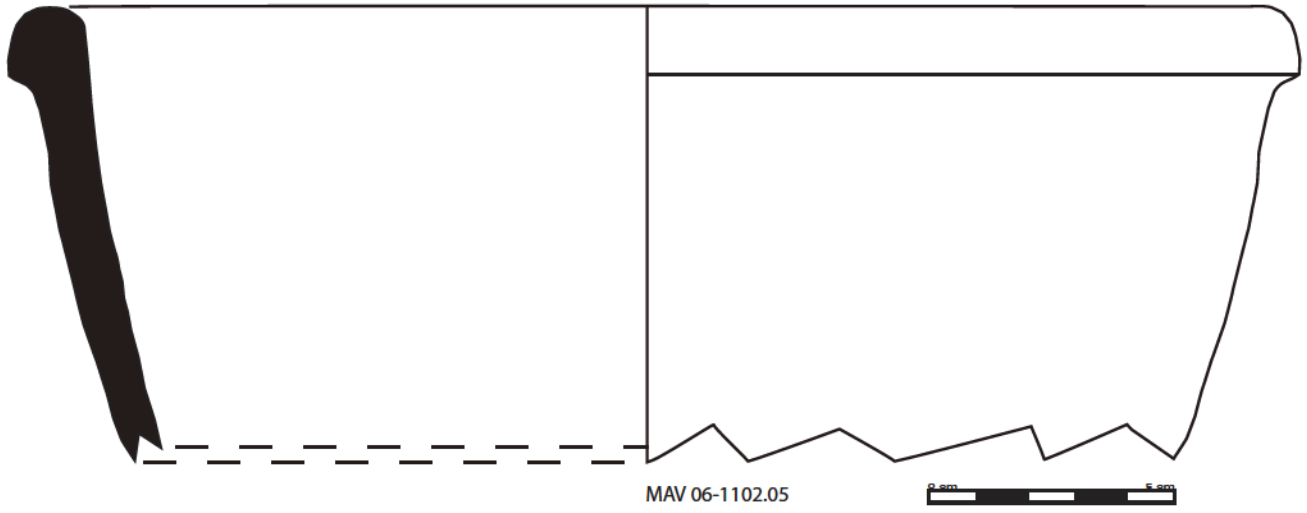
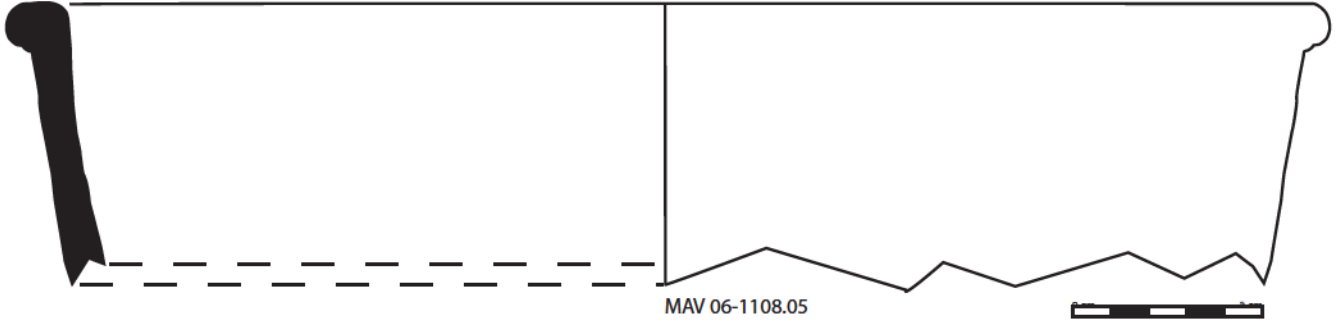
Autres formes de bouteilles datant du XVIII^e siècle et trouvées lors de la fouille 2005

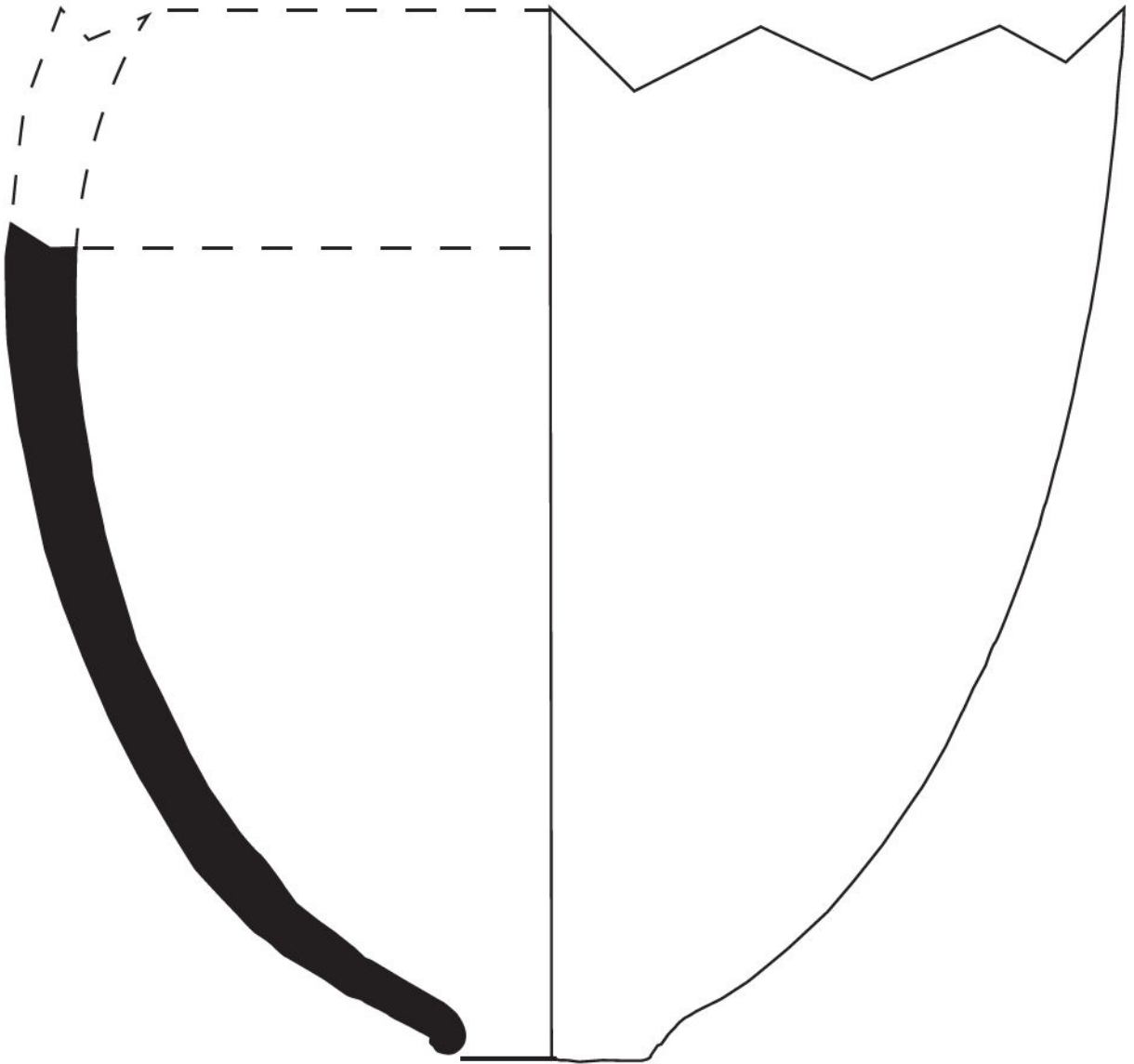


MAV05-0906.08

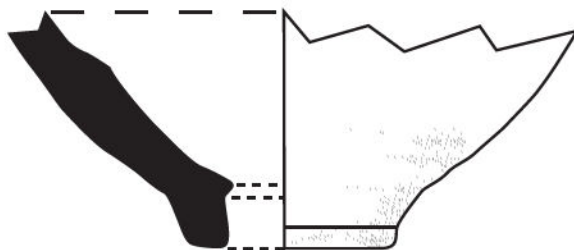


MAV05-0903.11



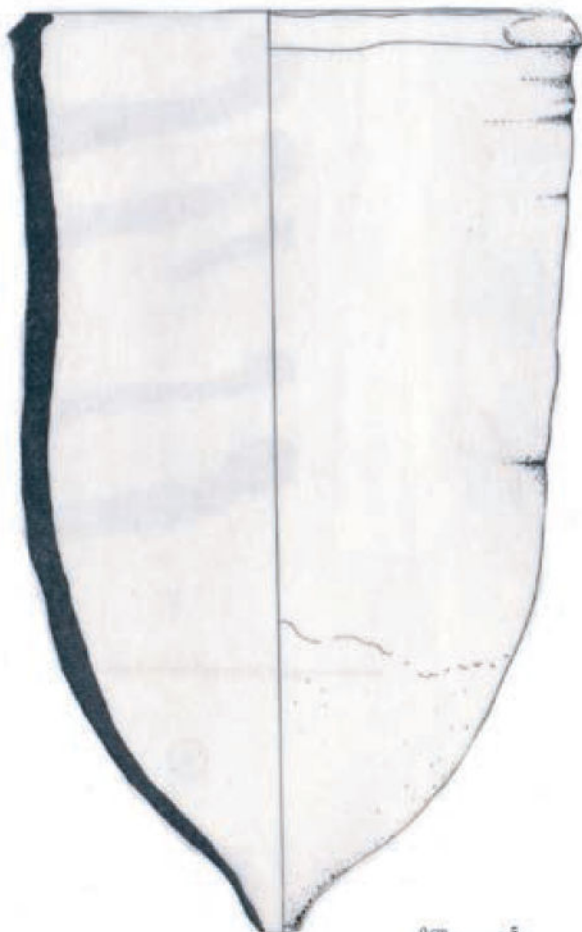
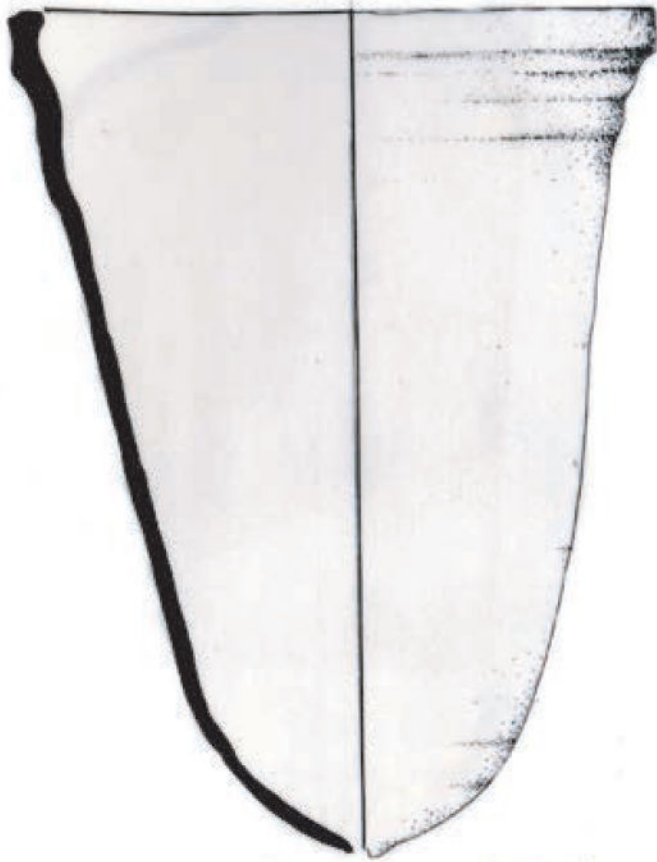


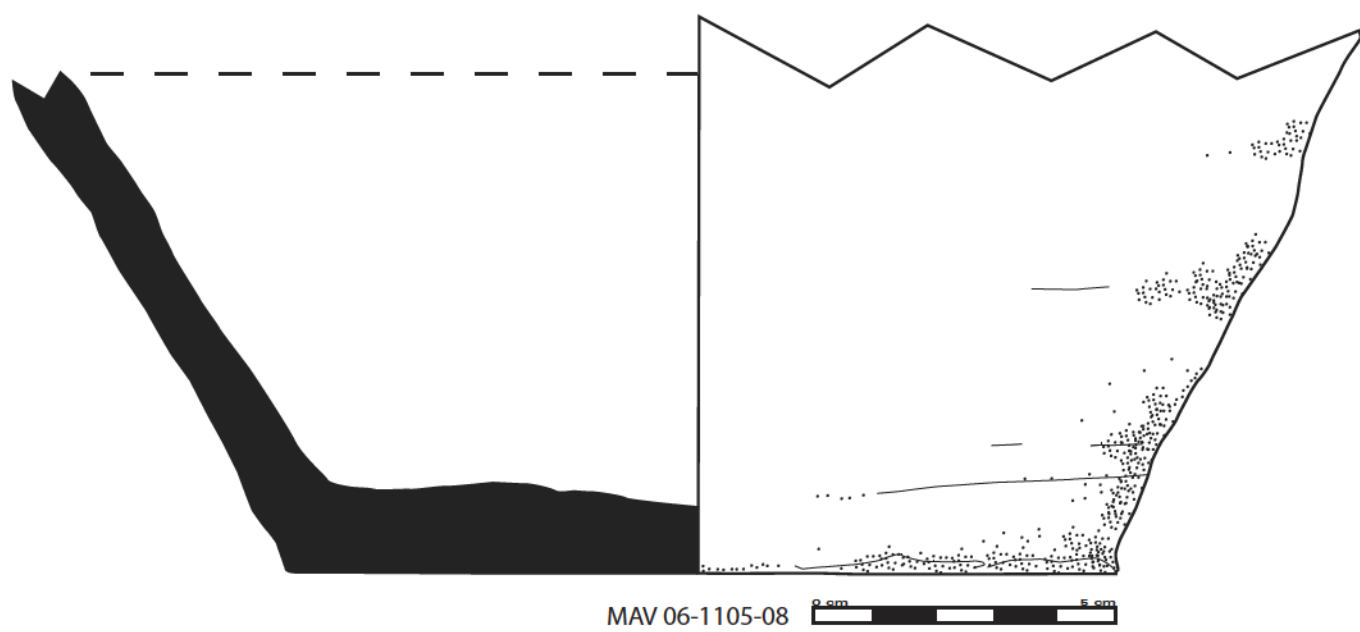
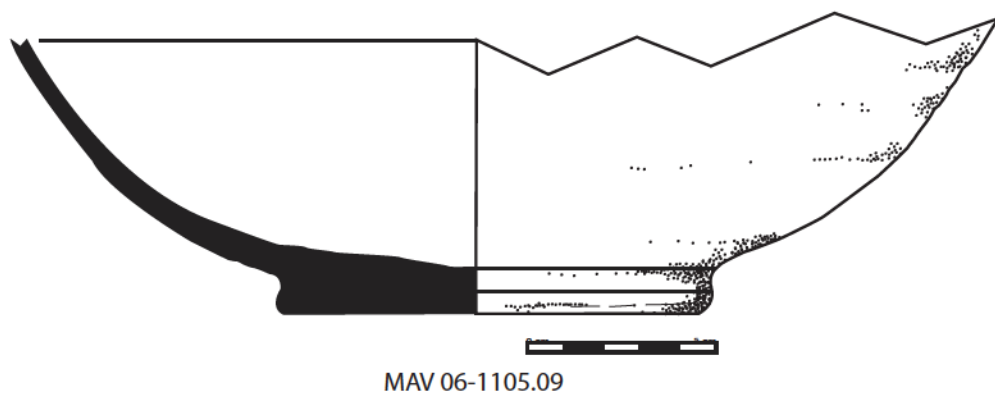
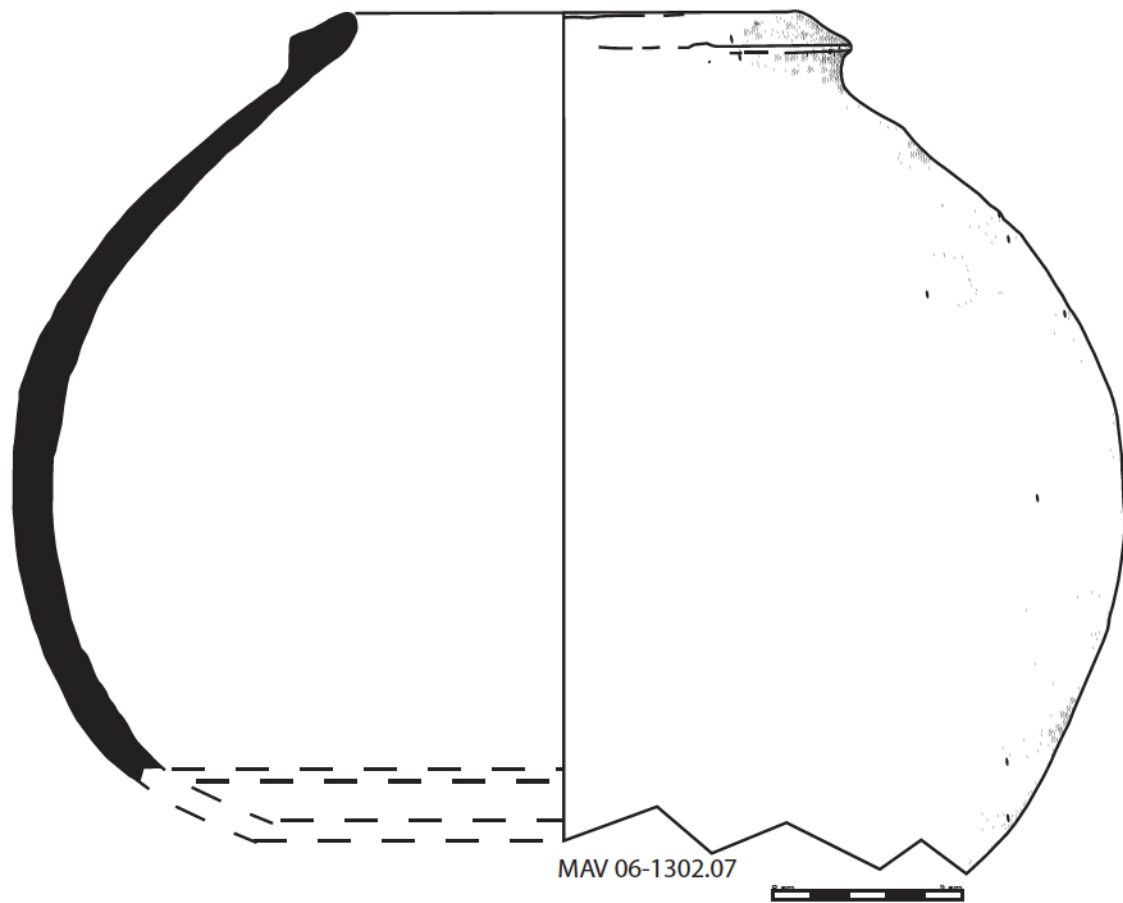
MAV 06-1107.03

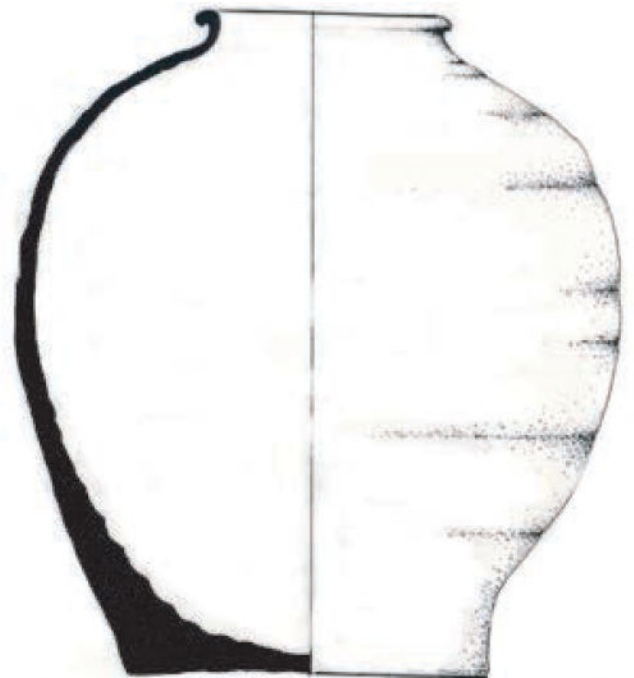
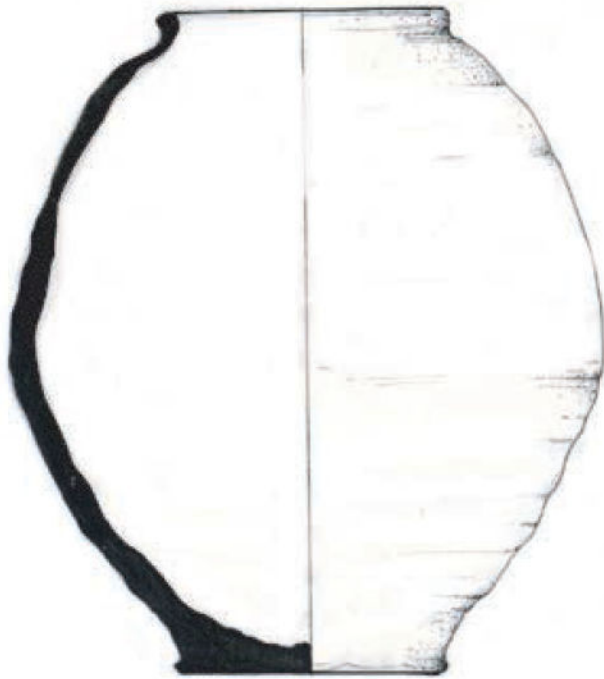


MAV 06-1202.12







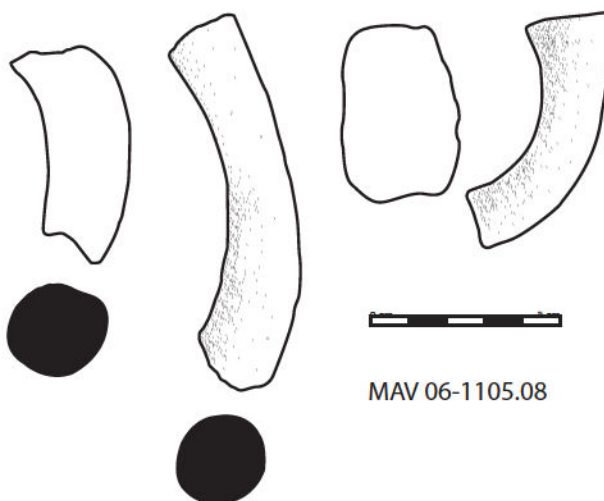




MAV 06-1309.10

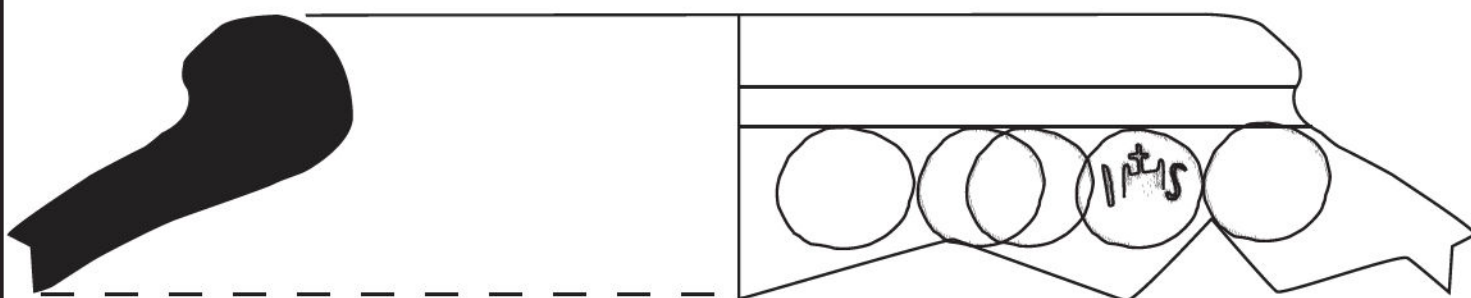


Les anses

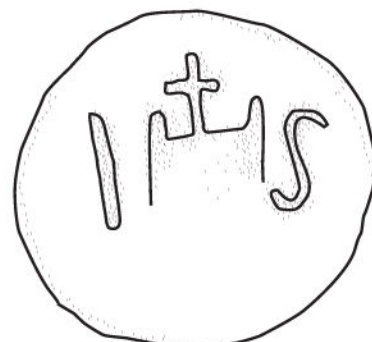


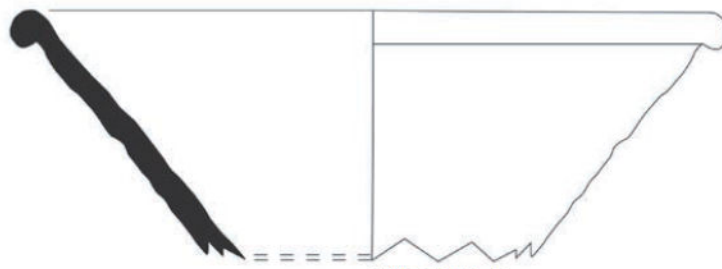
MAV 06-1105.08

Une jarre de Biot estampillée IHS

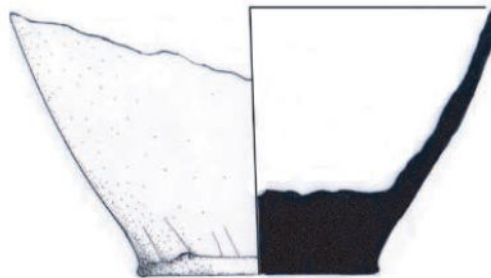


MAV 06-1101.08





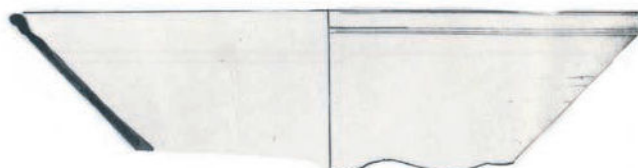
MAV 05-0902.11

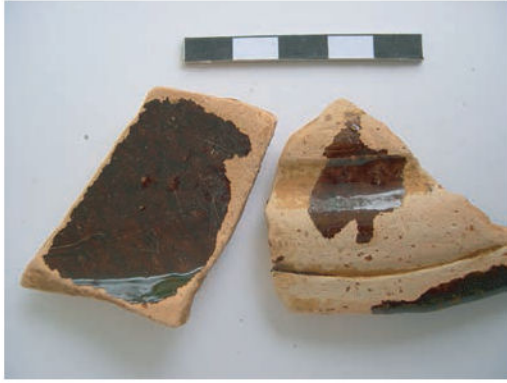


MAV 05-0902-14

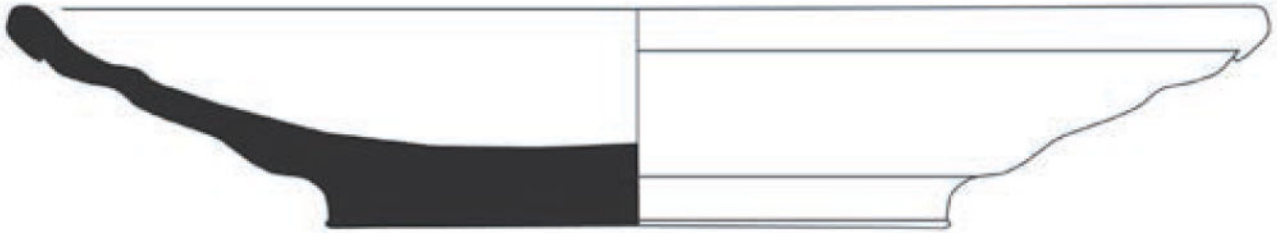


Les terrines de la poterie Bergraves (XVIIe-XVIIIe)



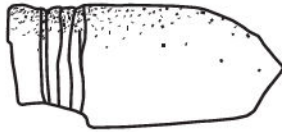


MAV 06-1202.14



MAV 05-0902-17



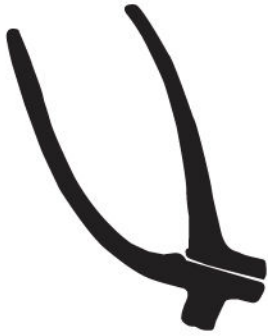


MAV 06-1107.13



MAV 05-0904-12

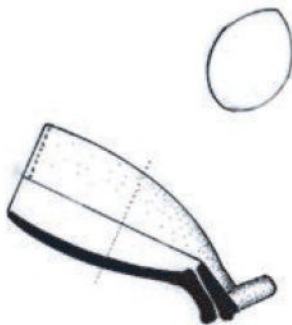




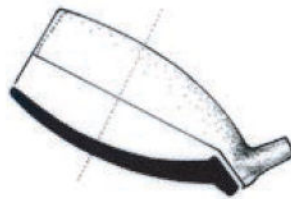
MAV 06-1101.12
0 cm 2 cm



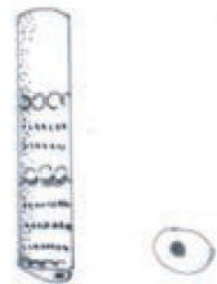
MAV 06-1301.14
0 cm 2 cm



MAV 05-0901.32

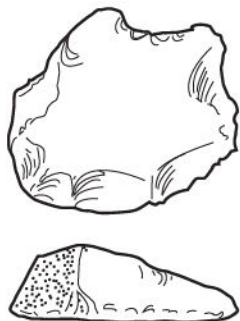


MAV 05-0901.35



MAV 05-0904.07





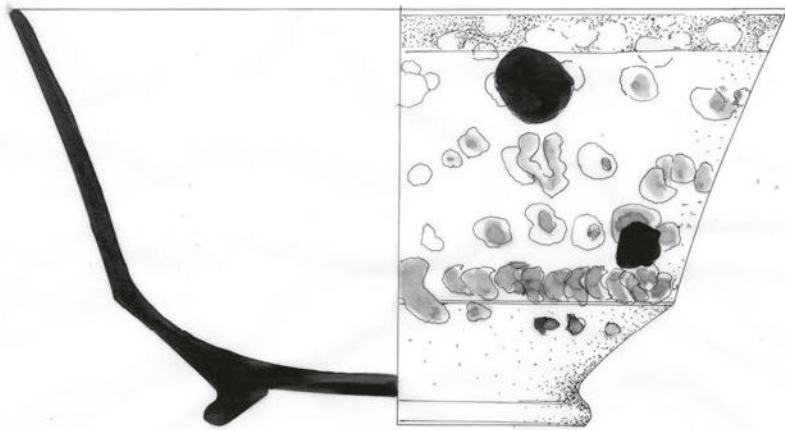
MAV 06-1108.13



Madrépore



MAV 06-1301.18

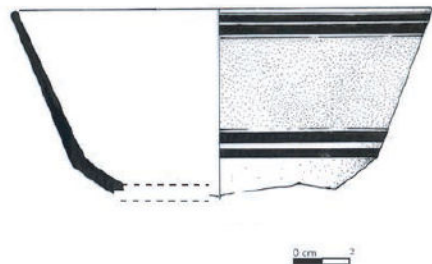
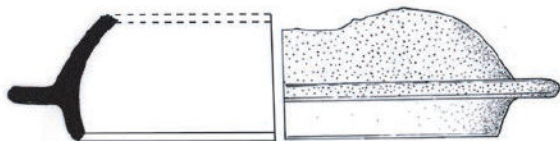


MAV 06-1301.12

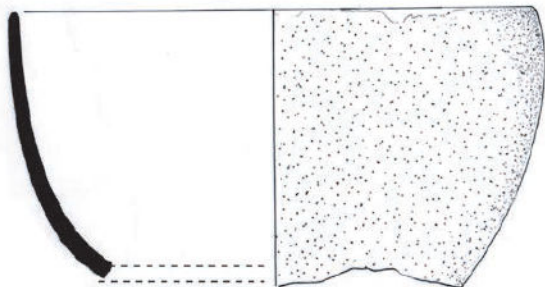


MAV 06-1301.11

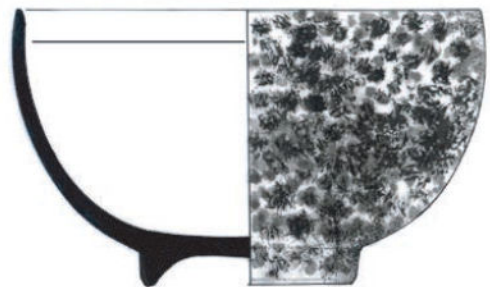
Marmite vernissée produite à Vallauris



0 cm



MAV 05-0701.35



0 cm



0 cm



0 cm



MAV 05-0801.19

0 cm

Les objets métalliques



0701-47



0901-42



0902-30



0902-31



0904-11



Rapport de synthèse

Courouaï (Kaw-Régina)

2010-2011-2012

EMAK

N. Cazelles

HABITATION LA GARONNE

DE M. BESSE

1783 -après 1864

Site : Habitation sucrière **Nom** : La Garonne
Propriétaire : Famille Pagenault puis Besse **Datation** : 1783 - après 1864
Localisation : Rive gauche de la Courouai **N° INSEE** : 97301103
Service de rattachement : SRA **Conservation du mobilier** : EMAK

Equipe 2010 :

Nathalie Cazelles (AIMARA), Georges Lemaire (DRASSM), Sophie François (Archéologue territoriale Douai) Gabrielle Hartmann (Lycéenne).

Equipe 2011 :

N. Cazelles (AIMARA), G. Lemaire (DRASSM), G. Hartmann (Université de Montréal), Carole Cosquer, Ludovic Jupiter, Pascale Girié (EMAK), Cyndi Erempec (bénévole), les agents du musée Franconie.

Equipe 2012:

N. Cazelles (AIMARA), G. Lemaire (DRASSM), Marie-Eve Slater (Université Laval, Québec), Ludovic Jupiter et Pascale Girié (EMAK); Catheline Di Turi (Université de Lille), Hélène Monnod (Museum d'Histoire Naturelle) ; Clara Samuelian (Inrap), Jérôme Briand (Inrap) ; Franck Di Turi (collégien), Attila Satge (collégien).

Piroguiers, en charge de l'aménagement du site pour les touristes :

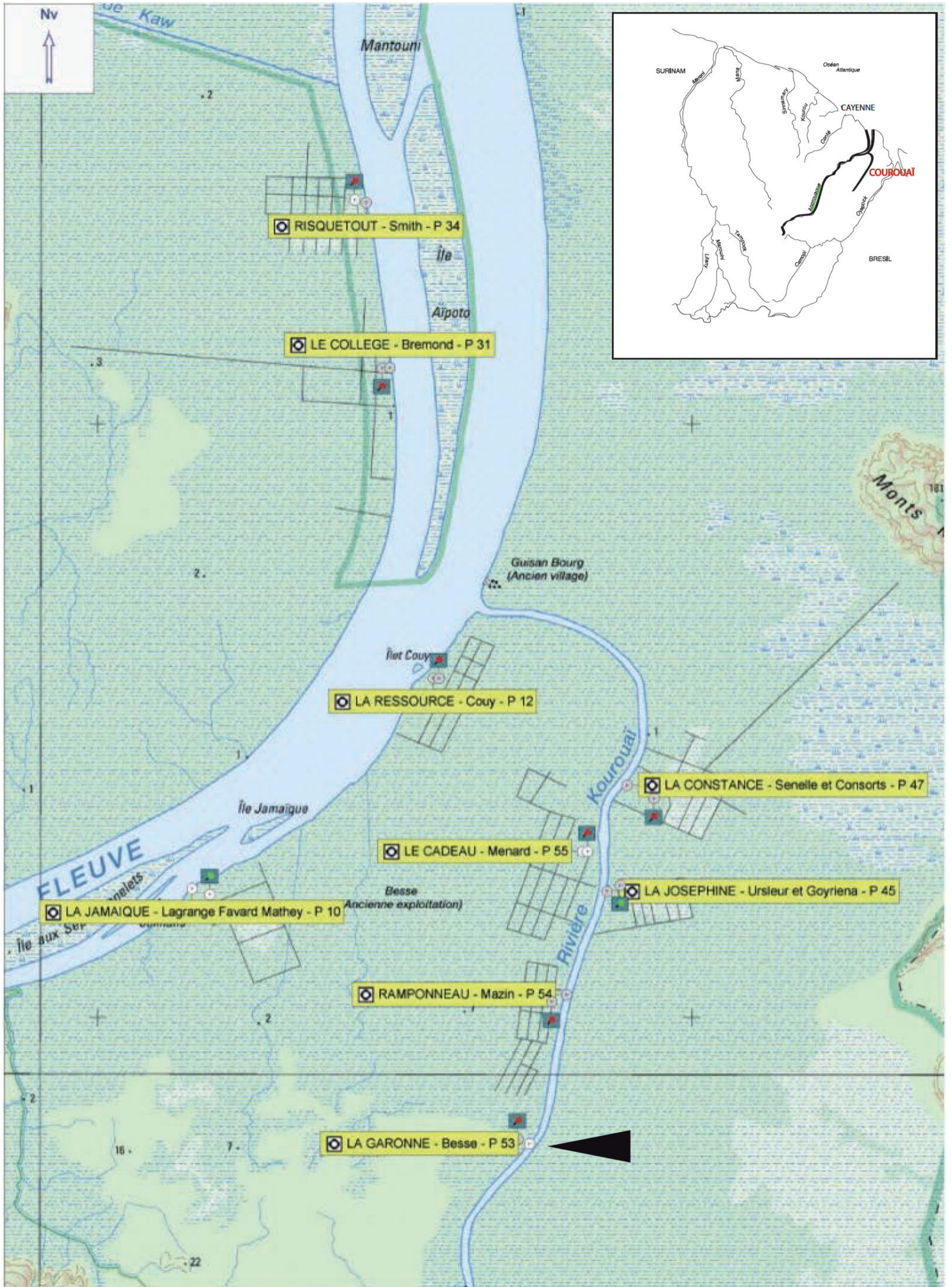
Emmanuel Bernus, Georges Edouard, Vincent et Amanian (agents municipaux).

Remerciements :

Je tiens à remercier M. Anatole, maire de Régina, pour son accueil et la mise à disposition d'une équipe municipale très efficace. Un grand merci au chef des services techniques de la mairie.

Merci à Bernus, Georges, Vincent et Amanian pour leur efficacité, ainsi qu'à Régiane pour ses bons petits plats. Merci à toute l'équipe et à tous ceux, qui de loin ou de près, nous ont aidés et soutenus. Un grand merci à Christian Lamendin pour les archives dénichées.

Un grand merci également à Gérald Migeon, Conservateur de l'Archéologie et à toute son équipe, Eric Gassies, Guy Dauphin et Michelle Hamblin pour leur disponibilité et leur aide.



1 Historique du projet de recherche

La prise en compte du patrimoine colonial dans les études archéologiques est très récente et peu fréquente en Guyane. Le premier chantier d'archéologie coloniale remonte au milieu des années 80, sur l'habitation sucrière Montdélice à Rémire-Montjoly.¹ Cette dernière a été inscrite sur la liste supplémentaire des Monuments historiques en 1992 (ar. préf. n° 2475 du 8 septembre 1992) puis a été classée en 1995 (ar; minist. n° MH.99imm 021 du 12 avril 1999). Depuis, on ne compte que quatre autres chantiers d'archéologie coloniale, dont trois d'entre eux n'ont commencé qu'après les années 2004. Quant au patrimoine métallique, il suscite encore peu d'intérêt et il est souvent livré à la main des pilleurs. Toutefois, depuis 2000, de nombreuses archives ont été dépouillées et des sites repérés et géoréférencés. Ces travaux ont porté principalement sur les thématiques agricole, principalement sucrière et rhumière (E. Barone-Visigali, N. Cazelles², Ph. Goergen, D. Hanriot, Y. Le Roux) ; minière (P. Rostan) ; forestière et plus précisément sur l'exploitation du bois de rose et du cacao, à la demande de l'Ecomusée de Régina en préfiguration (K. Sarge).

En mai 2008 a été inauguré l'Ecomusée municipal d'Approuague-Kaw (EMAK). Il est installé dans un ancien comptoir marchand et une ancienne usine, implantés vers 1900 au bord du fleuve Approuague, sur la commune de Régina dans l'est guyanais. Il présente l'économie et l'histoire rurale du territoire communal, deuxième commune française par sa superficie (12.000 km²), après Maripasoula sur le fleuve Maroni. Il présente des collections relatives aux premiers habitants amérindiens, à l'économie coloniale (poldérisation des terres pour l'agriculture et introduction de la machine à vapeur), et à la mise en place d'une exploitation industrielle de la ressource forestière et aurifère à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Le musée organise également des visites hors les murs, en particulier sur des anciennes habitations sucrières situées à une heure et demie de pirogue en aval, vers les terres basses inondables (La Constance, La Garonne ou Saint Perrey).

Depuis 2001, et surtout 2007, des prospections ont abouti à la découverte de sept ensembles de machinerie à vapeur sur le bas Approuague ou la Courouaï, ce qui fait du territoire d'Approuague un véritable "conservatoire" de machines à vapeur de la première

¹ LE ROUX, Yannick. « L'habitation Vidal, premier chantier archéologique industriel de Guyane ». *Nouvelles de l'archéologie*, octobre 1989, n°3, p. 36-39.

² L'étude documentaire réalisée par N. Cazelles en 2002 sous la direction de M.P. Malle dans le cadre d'une enquête thématique nationale a par ailleurs ouvert la voie à une approche spécifique de l'industrie sucrière et rhumière aux XIX^e et XX^e siècles. Cf Cazelles, 2002.

époque industrielle. Ces sept machines s'ajoutent à celles des habitations Vidal à Rémire, La Marie et Quartier Général sur le canal Torcy. En 2010, Damien Hanriot, Conservateur de l'EMAK, associé à Philippe Goergen (C2RMF) et moi-même, Nathalie Cazelles (AIMARA), avons lancé un programme de recherche sur le Patrimoine industriel de l'Approuague. Ce programme de recherche vise une meilleure connaissance du patrimoine de l'agriculture coloniale est-guyanaise, qui se caractérise pour la période qui nous intéresse (1780-1850) par deux mutations majeures : le passage d'une agriculture sur terres « hautes » à une agriculture sur polders en terres « basses », et l'introduction (1822) de l'énergie vapeur dans le processus de traitement et de transformation de la production (canne à sucre). De plus, la conservation-restauration et la mise en valeur ont été un prolongement logique aux recherches historiques et archéologiques.

C'est dans ce cadre que la fouille de l'habitation La Garonne a été organisée et dirigée par moi-même. A la demande de Damien Hanriot, les travaux de prospection menés par lui-même et Philippe Goergen ont été séparés de mes travaux archéologiques et feront l'objet d'un rapport de synthèse à part.

2 Historique des fouilles

Le site est situé à 1h30 de pirogue du premier village, Régina (lui-même à 2h de voiture de Cayenne). Seul un téléphone satellite peut assurer notre sécurité. Compte tenu de la dangerosité de la zone, site isolé, nombreux passages de *garimperos* (orpailleurs brésiliens illégaux), nous avons établi notre camp de base à Régina et effectué les trajets en pirogue chaque jour.

Situé en plein cœur de la forêt, il n'a pas été possible d'utiliser de mini-pelle mécanique et la couverture photographique du site a été très compliquée. Il est impossible de présenter de photos d'ensemble du site, ni même des bâtiments.

En 2010, quatre semaines de nettoyage ont été nécessaires pour faire le relevé d'ensemble de l'habitation La Garonne au théodolite laser. Ce travail a permis de dresser un plan d'ensemble de l'habitation et de comprendre son organisation spatiale, pour fixer par la suite les problématiques de fouille.

La problématique de la fouille de l'été 2011 était de mieux comprendre le fonctionnement de la sucrerie et l'adaptation architecturale de cette industrie à un milieu hostile, la forêt noyée.

En 2012, nous avons poursuivi le dégagement du tunnel de chauffe pour comprendre son fonctionnement. Nous avons également poursuivi le relevé du canal principal.

3 Situation géographique et pédologique

L'habitation La Garonne se situe sur la rive gauche de la rivière Courouaï, affluent du fleuve Approuague aménagée à la fin du XVIII^e siècle lorsque Jean Samuel Guisan poldérisa les terres basses.

Les cartes pédologiques nous informent que le site se situe sur des sols hydromorphes, dans de la forêt noyée, plus spécifiquement dans de la pinotière.

Une pinotière³ est une formation végétale dont la proportion de palmier pinot atteint le seuil de 50% : c'est un endroit où le sol hydromorphe est inondé pendant la saison des pluies, mais assez ressuyé pour qu'on puisse y marcher sans trop s'enfoncer en période sèche. En outre, il y existe des dépôts de pégasse généralement peu épais. Ce terme, employé par les pédologues des Guyanes voisines, désigne une sorte de tourbe à réseau très lâche, plus ou moins fibreuse ou spongieuse, surmontant directement l'argile sans aucune autre transition que l'évolution un peu plus poussée de la matière organique au contact du sol minéral. Ces sols sont composés de débris végétaux encore organisés et une teneur en eau dépassant les 600%. Les pinotières pures de la zone côtière sont assises sur des dépôts de pégasse d'épaisseur variant entre 30 et 60 cm. En saison sèche, le terrain est constitué d'une multitude de petits bassins encerclés par les touffes de palmiers exondés ; la profondeur d'eau y est de 20 à 60 cm. En saison des pluies, l'ensemble est inondé et le maximum observé est de 90 à 150 cm (dans les dépressions entre touffes).

Or, la partie sub-côtière des Guyanes est une zone hyper-humide, une des plus arrosées d'Amazonie dont la biodiversité est à son maximum, avec des espèces très sensibles aux variations d'hygrométrie.⁴ Actuellement, dans l'ensemble des forêts tropicales humides, le taux d'humidité reste toujours élevé, si bien que les incendies ne peuvent se développer. L'agriculture traditionnelle y est basée sur la technique de l'essartage, c'est-à-dire l'abattage préalable d'une parcelle, suivi du brûlage d'une partie du bois mort en fin de saison sèche. Parfois, quand la saison sèche n'est pas suffisamment marquée, l'agriculteur ne parvient pas à

³ JP. RICCI, *Les pinotières*, Ingénieur des travaux des Eaux et Forêts, ONF, Cayenne, Revue Bois et Forêt des Tropiques, n°220, spécial Guyane, 1985, p.55 à 63.

⁴ Pierre Charles-Dominique, www.cnrs.fr/forêthumide

3000 à 2000 BP : la forêt est plus humide avec une grande richesse en taxons.

1700 à 1200 BP : un assèchement marqué, associé à de grandes ouvertures forestières favorables au développement de plantes pionnières.

Après 1200 BP : la forêt redevient comparable à aujourd'hui.

900 à 600 BP : il y a de nouvelles perturbations et un renouveau des plantes pionnières.

600 à 300 BP : la forêt acquière ses caractéristiques actuelles, inchangées depuis.

brûler son abattis. De plus, l'importante couverture végétale, stratifiée sur 30 à 45 m d'épaisseur, avec certains arbres émergeant à plus de 60 m, amortit considérablement les fortes pluies. En outre, les sols forestiers sont envahis par un chevelu racinaire qui se développe dans les couches superficielles jusqu'au contact de la litière, formant un immense « filtre » arrêtant les particules. Une partie seulement du drainage se fait en surface, le reste circulant au travers des sols dont l'érosion est essentiellement chimique. Lors des fortes pluies qui augmentent notablement le débit des « criques », petits cours d'eau sous forêt, très peu de matériaux solides arrivent des sous-bois, et ce sont essentiellement des sédiments anciens qui sont remaniés par les rivières.

Cette structure pédologique fait qu'il n'y a pas d'accumulation stratigraphique dans ces zones : les niveaux d'occupation anciens sont au même niveau que les sols actuels. La couche d'occupation est prise dans l'humus qui repose sur la cuirasse ferrallitique qui se situe à 10 – 20 cm de profondeur, quand elle n'est pas apparente. Par ailleurs, la nature ferrallitique de la cuirasse rend les sols très acides, et les éléments organiques se dégradent donc très rapidement et définitivement. Les aménagements en bois ont donc tous disparu.

Quelles sont donc les stratégies de construction à l'époque coloniale pour s'extraire de ces contraintes pédologiques et climatiques ?

4 Historique de l'habitation La Garonne :

4.1 Le contexte général

Les premiers colons s'installent sur les terres hautes de la Guyane aux alentours des années 1660, afin de reproduire un schéma agricole européen maîtrisé. Cependant, le climat, l'appauvrissement rapide des sols, les fourmis manioc, ont été de redoutables adversaires, rendant quasi-utopique l'idée d'une agriculture commerciale. A la fin du XVIIIe siècle, le gouvernement impulse une « *révolution agricole* » en faisant la promotion de la mise en culture sur polders. Les premières expériences ont été menées dans les années 1763, mais elles sont restées limitées et ont donné peu de résultats. En 1775, l'Etat incite les colons à partir sur l'Approuague en versant deux cents livres par carré de terres desséchées, et en exemptant les sucriers de la capitation des esclaves engagés aux travaux de ce type d'ouvrage, pendant quatre ou cinq ans. Par ailleurs, le gouverneur Malouët obtient de Versailles des prêts sans intérêts et des titres d'anoblissement pour les dix premiers habitants s'installant sur des terres basses. En 1777, ce gouverneur se rend au Surinam et ramène avec lui un ingénieur en hydraulique et en agriculture, Jean Samuel Guisan. Malouët lui demande de construire un polder modèle au sud de Cayenne, en bordure du canal Sartines, pour servir d'exemple aux habitants. Guisan est ensuite chargé d'analyser les terrains situés entre l'Oyac et l'Oyapock ; il publie un rapport sur les capacités agricoles de chaque zone définie. Il est enfin chargé de créer un nouveau quartier, qu'il doit totalement poldériser : l'Approuague. Pour cela, il plante une habitation devant servir d'exemple et de point de départ à un nouveau bourg⁵ : l'habitation le Collège. Des personnalités importantes de la société s'y installent: Tugny (naturaliste), Noyer (chirurgien du Roi), Bessner (gouverneur), Préville (ordonnateur). Le Roi est d'ailleurs le propriétaire de l'habitation Le Collège. Si, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, un riche habitant est avant tout un sucrier, au XIXe siècle, c'est un habitant en terre basse.

Cependant, la gratuité de la main-d'œuvre et l'abondance des terres disponibles n'incitent pas les petits colons à la modernisation et à l'innovation. L'investissement auquel il faut consentir pour s'installer sur les terres basses est trop important et implique un endettement sur plusieurs années. Ainsi, en 1783, il n'y a que huit concessions sur la rive

⁵ Ce bourg vit le jour en 1789, il prit le nom de bourg de Villebois. Cité par Y. Le Roux in : op.cit., note 143, p.299.

gauche ; onze⁶ en 1784; dix-sept en 1788. En 1789, il n'y a que soixante habitants sur les terres basses, un peu moins du quart de l'ensemble des propriétaires. Les trois quart des colons ont donc préféré cultiver les terres hautes. En outre, si Guisan crée la sucrerie du Collège en 1783,⁷ elle ne commence réellement à produire qu'en 1788, et son sucre a alors très mauvaise réputation.⁸ Cette sucrerie, qui devait être un modèle, n'incite donc guère les colons à venir s'installer sur les terres basses. Par ailleurs, le développement des cultures sur polder arrive au moment même où la société d'Ancien Régime vole en éclat. La Révolution française de 1789 a des répercussions économiques et sociales dans les colonies. Lorsqu'en 1794, l'abolition de l'esclavage est proclamée, les habitants sont privés pour un temps de la main-d'œuvre servile, ce qui augmente les coûts de production et ruine un certain nombre d'habitations. La première décennie du XIXe siècle est donc une période extrêmement difficile pour les sucriers : de 1800 à 1801 et de 1803 à 1808, la colonie cesse ses exportations de sucre, la production étant insuffisante et de trop mauvaise qualité. Mais l'administration persiste à vouloir implanter une industrie sucrière durable et solide en Guyane.

En 1804, Napoléon rétablit l'esclavage afin que les colons puissent de nouveau utiliser une main-d'œuvre gratuite⁹. Par ailleurs, l'occupation portugaise de 1809 apporte aux colons de Guyane un savoir-faire, des techniques et des moyens financiers qui impulsent un développement économique important. En 1822, le gouverneur Laussat, en place peu après la rétrocession de la colonie à la France en 1817, introduit les machines à vapeur. En décidant d'aider les colons sucriers les plus importants à investir dans l'achat de machines à vapeur, le gouverneur Laussat désire moderniser les cultures, mais également pallier au manque chronique de main-d'œuvre : « *La machine à vapeur, d'abord employée dans l'industrie sucrière, la modifia au point que, d'année en année, les surfaces plantées en canne s'agrandirent et doublèrent* ». ¹⁰ Avec l'aide du Trésor Public, certains habitants, les plus riches, peuvent acheter et installer des machines à vapeur sur leur domaine. Le premier est Jean Vidal en 1823 sur son habitation Mondélice à Rémire-Montjoly.

⁶ Dont M. Bessner qui cultivait 28 carrés de terres et M. Noyer qui était nouvellement établi. Ce dernier cultivait du café, du cacao et de l'indigo en 1786. Cité par Y. Le Roux in : op.cit., documents annexes, les établissements particuliers à l'Approuague en 1784, p.314.

⁷ Cette sucrerie fut nommée ainsi car elle devait servir à financer la construction du collège de Cayenne.

⁸ Maranville, DFC Guyane, C66, 1792, Y. Le Roux, op.cit., p.410. Le sucre produit au Collège était fondu pour servir à la fabrication du tafia.

⁹ Ce fut Victor Hugues qui fut chargé de réintroduire l'esclavage en Guyane. Il débarqua dans la colonie en janvier 1800, au titre d'agent des Conseils. En 1804, il fut promu par l'Empereur commandant en chef de la colonie, avec la mission de réorganiser la colonie, de rétablir l'esclavage, et de mettre un frein à la représentation coloniale. A. Henry, op.cit., p.139

¹⁰ A. Henry, op.cit., p.147.

Or, ce renouveau de l'industrie sucrière s'inscrit dans une conjoncture économique internationale extrêmement mauvaise. En effet, de 1789 à 1808, l'Europe pratiquant un blocus économique contre la France, les ports ne peuvent plus accueillir les sucres coloniaux. Napoléon Bonaparte encourage alors la recherche de ressources locales de production en France métropolitaine. En 1812, Benjamin Delessert met au point le premier pain de sucre de betterave : en 1875, la France est la première productrice au monde de sucre de betterave, suivi de l'Allemagne. En Guyane, pour faire face à la concurrence de ce sucre, on tente alors d'améliorer les procédés de fabrication. Les habitants sucriers recherchent également une nouvelle main-d'œuvre dans les ateliers de cotonneries et de rocoueries qui ont succombé aux crises de leur marché. Ainsi, la quasi-totalité de la main-d'œuvre servile de Macouria est prêtée aux sucreries du quartier de l'Approuague. Malgré cela, de 1836 à 1848, près de la moitié des habitations sucrières disparaissent du paysage guyanais. A quelques exceptions près, les vingt-quatre sucreries restantes se concentrent sur le quartier d'Approuague et de Kaw. La loi du 2 juillet 1843, taxant au même titre les sucres indigènes (betterave) et les sucres coloniaux, permet à la production de continuer à se maintenir. De 1840 à 1847, la Guyane produit 1.854736 kg de sucre.

Lorsqu'en 1848 survient l'abolition de l'esclavage, les habitations sucrières qui n'ont pas d'assises économiques solides disparaissent. La quantité de terres qui est alors disponible en Guyane incite les esclaves libérés à cultiver leurs propres terres. Ainsi, si aux Antilles les esclaves doivent rester sur les habitations pour travailler, la terre étant entièrement aux mains des colons, en Guyane il y a un départ massif des habitations. Le mouvement de dispersion touche donc tous les quartiers, mais il varie d'une habitation à l'autre. Il est surtout lourd de conséquence pour les grandes habitations entretenant des ateliers d'esclaves importants. En 1847 les habitations sucrières font travailler 3.651 esclaves alors qu'en 1855 elles n'emploient plus que 1.028 ouvriers agricoles. En huit années, près des $\frac{3}{4}$ des anciens esclaves quittent les habitations. La chute des effectifs est brutale : en 1849, les sucreries perdent plus du quart de leurs travailleurs, en 1850, la moitié. Les quartiers d'Approuague et de l'île de Cayenne, qui sont les régions sucrières de la colonie, sont les plus touchés. En 1852, l'Etat établit un état des lieux des habitations en comparant la situation en 1852 à la situation en 1848.¹¹ Les

¹¹ ANOM

habitations de l'Approuague et de l'Île de Cayenne ne possèdent plus que la moitié des effectifs de 1848¹²:

Habitations	Nb d'esclaves	Nb d'ouvriers
	1848	1852
La Garonne	80	60
Plaisance	60	3
L'Adélaïde	48	44
La Damaris	28	18
Les Sables	208	68
La Magdeleine	25	30
La Joséphine	73	15
Michely	52	24
Dupeyrou	59	0
La Constance	40	45
Léger Sainte-Lise	18	20
L'Espérance	44	1
Total :	595	268

Comme dans toutes les colonies, il faut alors penser à trouver une nouvelle main-d'œuvre pour continuer le travail : on fait appel à l'immigration. Les décrets du 13 février et du 27 mars 1852, les arrêtés locaux du 10 décembre 1855 et du 28 décembre 1860, organisent l'immigration des travailleurs dans les colonies françaises.¹³ Le candidat à l'immigration, ayant la pleine connaissance des termes du contrat et y ayant consenti, est conduit dans les colonies aux frais du Trésor Public ou de la Caisse Locale de l'Immigration. Une fois le contrôle sanitaire effectué, il est immatriculé sur un registre par le commissaire de l'immigration, puis confié à un engageur, préalablement inscrit sur une liste de collocation. L'engageur et l'engagé signent alors un contrat renouvelable, qui les engage mutuellement. A l'issue du contrat, dont la durée peut varier entre cinq et sept ans, l'immigrant peut opter ? soit pour le rapatriement aux frais de la colonie, soit pour un réengagement qui lui donne droit à une prime. Le contrat prévoit des journées de travail de neuf heures et demie, et de vingt six

¹² ANSOM, Guyane, carton 77, H6 (20 à 22), cité dans S. Mam Lam Fouck, les années cruciales 1848-1946, p.57-62.

¹³ BOG, 1882, n°92, p.88 ; BOG, 1886, n°8 bis, p.456.

jours par mois. En contrepartie, il est logé, nourri, vêtu, soigné et reçoit un salaire. On lui assigne un livret permettant de contrôler sa situation régulière et ses déplacements. Un *syndicat protecteur des immigrants* est chargé de vérifier le respect des règlements et des contrats d'engagement.¹⁴

Si aux Antilles et à La Réunion cette nouvelle population arrive à s'enraciner dans le substrat local, en Guyane c'est de nouveau un échec. Tout d'abord, la Guyane doit se mettre en concurrence avec les autres colonies d'Amérique, elle récolte peu de candidats. Alors qu'en 1849, 18.000 Madériens partent pour le Brésil, seuls 248 d'entre eux bifurquent vers la Guyane.¹⁵ Les conditions sanitaires et de travail sont tellement déplorables que c'est l'hécatombe. Les habitants n'offrent ni le gîte ni le couvert, et ils mettent au travail de la terre des hommes qui n'en n'ont pas l'habitude. En 1861, sur les trente engagés de l'habitation Quartier Général située sur le canal Torcy (commune de Régina-kaw), dix meurent et les autres sont mal en point.¹⁶ La mise en place d'une réglementation en 1852 ne parvient pas à assainir la situation des immigrés en Guyane. De 1854 à 1861, les habitants puisent leur main-d'œuvre en Afrique : s'ils obtiennent d'eux le travail exigé, moralement ils contreviennent au principe de 1848. En 1850, l'Etat décide d'implanter le bagne avec l'idée de peupler la Guyane. En 1862, Napoléon III interdit le recrutement sur les côtes africaines mais signe un contrat avec la reine d'Angleterre pour puiser en Inde, dans les comptoirs de Pondichéry et de Karikal, des travailleurs. Mais les conditions de travail restent inchangées. De 1864 à 1877, 6.638 Indiens débarquent sur le sol guyanais. Au total, de 1849 à 1877, la Guyane reçoit 11.244 travailleurs immigrés : 248 Madériens, 1.828 Africains, 8.472 Indiens, 156 Chinois et 540 Annamites.¹⁷ En 1873, la population immigrée représente un quart de la population totale. Toutefois, cette main-d'œuvre, immigrée et pénale, n'est pas suffisante pour peupler la Guyane.

C'est dans ce contexte que l'habitation La Garonne est fondée et fonctionne jusqu'à la fin du XIXe siècle.

¹⁴ S. Mam-Lam-Fouck, Les années cruciales, p.72.

¹⁵ S. Mam-Lam-Fouck, Les années cruciales, p.70-71.

¹⁶ S. Mam Lam Fouck, Les années cruciales, p.80.

¹⁷ S. Mam Lam Fouck, Les années cruciales, p.80

4.2 Les sources testimoniales

- **Le 5 juin 1783**, sur l'habitation Le Collège, un titre est accordé par M. Gautier directeur général de la Compagnie de la Guyane française à M. Guillaume PAGUENAUT pour un terrain situé à Approuague rive gauche de la rivière Courouaye qu'occupait précédemment un dénommé [*Jano*], indien, de 12 pas face de la dite rivière et 3000 pas profondeur.
- Un procès verbal est dressé le **9 septembre 1786** sur la Courouaye, par M. Prévost, arpenteur du roi, constatant les mesurages et bornages du dis terrain sur lequel sieur Pagnenaut a formé son **habitation dite La GARONNE**.
- Un contrat du **4 mars 1814** est signé par M. Gaétan Louis Pagnenaut vendant à M. Henri BESSE et à son épouse née Pagnenaut (sa sœur) la moitié de l'habitation Ste Louise, sise rive gauche de la rivière Mahury, circonstances et dépendances, sur laquelle il y avait 11 esclaves, ayant pour valeur la somme de 27500 frs.
- Un contrat du **15 mars 1818** est signé entre Gaétan Louis Pagnenaut et Henri Besse et son épouse portant sur la dissolution de leur société formée par l'acte du 4 mars 1814 : l'habitation Ste Louise reste à M. Pagnenaut, l'habitation la Garonne aux époux Besse, circonstances, dépendances et esclaves.
- **Jeudi 28 août 1823**, Mme Marie Claudine Adélaïde PAGUENAUT, veuve de M. Jean Henri BESSE, mort le 20 mai 1823, demeurant à Cayenne, ancienne ville, grande rue n°30, devient la tutrice des enfants mineurs : Eugène, Gaétan, Henriette, Elizabeth et Eugénie. En présence de M. Pierre Philippe Senelle, tuteur des enfants mineurs après délibération du conseil de famille du 30 mai 1823 en présence du juge Devaise.
- Le **7 mars 1825**, M. Brun notaire est chargé de l'inventaire de l'habitation **Petite Garonne** en présence du **régisseur Eugène Besse**.

- Inventaire :

- Une maison de maître en charpente couverte en bardeaux montée sur les fondements d'une précédente maison ayant 32 pas de long sur 20 de large, des galeries comprises divisées en 3 pièces aménagées en rez-de-chaussée dont 2 sont carrelées. La dite maison [...] divisée en 3 pièces estimée à 4000 frs.

- *Dans la première pièce :*

- Une petite table carrée en grignon : 12 frs
- Une vieille table en très mauvais état : 6 frs
- 6 chaises [...] en assez mauvais état : 18 frs

- *Dans la 2e pièce, pignon ouest et servant d'office :*

- Une petite chaudière à roucou : 200 frs
- Une petite jarre servant à mettre de l'huile de carapa : 8 frs
- Une vieille armoire vide : 12 frs
- Une petite table en grignon : 12 frs
- 3 dames jeannes : 12 frs
- 3 pots à eau en terre de brique : 7,50 frs
- Un entonnoir de fer blanc : 6 frs
- 12 assiettes et 6 plats en faïence : 12 frs
- Un vieux fauteuil : 3 frs
- Une bassine en cuivre : 20 frs
- 15 bouteilles vide, une paire de salière, une soupière terre [degriped], 5 tasses à café en faïence, une cafetière, 6 verres à [pratte], une terrine de Provence, une petite balance en mauvais état en cuivre avec tréteau en fer : 21,75 frs

- *Dans la dernière pièce, pignon est :*

- 2 moulins pour la manipulation du café, l'un à grages, l'autre à vannes : 1000 frs
- Un vieux bois de lit : 6 frs
- Pour l'usage de l'habitation : quelques médicaments dans divers flacons
- Un trébuchet neuf : 20 frs

- *Dans le haut de ladite maison :*

- Dans la chambre du milieu : vide
- Dans la chambre du pignon ouest :

- Un bois de lit neuf : 50 frs
- Une petite table en bois pays : 6 frs
- Un vieux garde manger : 10 frs
- Une petite terrine de Provence : 1,50 frs
- Dans la chambre du pignon est :
 - Une vieille armoire en acajou pays [...] et ferrure en cuivre : 70 frs
 - 3 nappes et 12 serviettes presque usées
 - Le vieux linge de table trouvé dans ladite armoire
 - Un vieux bois de lit : 6 frs
- *Dans la cuisine :*
 - 6 chaudières de dimensions diverses étant en service : 12 frs
 - Un gril et une broche hors service
 - Outils divers :
 - Une scie de long, une [équerre], 2 haches à équarrir, 1 hacherot, 2 herminettes, 1 galère, 2 vieux sabots, 1 [varlope], 2 vieux ciseaux, 1 paire de bouvète, 1 guillaume, 2 tarières, 1 compas, 1 gouge : 159 fr
 - Un établi de menuisier et son valet : 20 frs
- *Un carbet servant de cuisine et de sécherie*
 - Il est couvert en paille ayant 40 planches de grignon, placées les unes à côté des autres pour former un espace de plancher, le dit carbet ayant besoin de réparation : 300 frs
 - 2 [carrots] servant de cuves à cacao : 60 frs
- *Au grenier :*
 - 20 nattes à sécher le café et le cacao
- *Un autre carbet* couvert en paille servant de *gragerie* dans lequel il y a 3 platines montées dont 2 petites et 1 moyenne. Le dit carbet ayant besoin de réparation : 300 frs
- 15 cases à nègres en mauvais état : 750 frs

- Les plantations :
 - Plantages qui existaient quand Mme Besse a hérité de ladite maison
 - 8 carrés de cacaoyer de l'âge d'environ 15 ans à 1000 frs le carré : 8000 frs
 - 300 girofliers de l'âge d'environ 18 ans à 30 frs : 9000 frs
 - 4000 caféiers de divers âges à 1,5 frs : 6000 frs
 - Plantages de la communauté :
 - 2 carrés de cacaoyer à 1000 frs : 2000 frs
 - 14000 caféiers de 2 à 6 ans à 1,5 frs : 21000 frs
 - Plantages après la dissolution de la communauté
 - 1 carré et demi de roucouyer d'1 an à 12 frs : 18000 frs
 - 1 carré nouvellement planté : 200 frs
 - Des bananiers qui vont bientôt être sacrifiés pour le roucouyer
 - Dessèchement :
 - 13 carrés desséchés par 3 coffres
 - Du fait de Mme Besse : 10 carrés à 500 frs : 5000 frs
 - Du fait de la communauté : 1 carré et demi : 750 frs
 - Après la dissolution : 1 carré et demi : 750 frs
- Un atelier de 36 esclaves :
 - Ceux appartenant à Mme Besse
 - Antoine : 75 ans
 - Islaise : 27 ans, sujet aux [bresipetes], 2500 frs
 - Pierre : 53 ans, 1000 frs
 - Chelamon : 55 ans
 - Atticus : 57 ans, maniaque, 1500 frs
 - Alcide : 49 ans, attaqué d'une hernie, 1600 frs
 - Eugène : 23 ans, 2400 frs
 - Lambert : 75 ans
 - Pierre Baroveau : 53 ans, malade
 - Alexandre : 48 ans, de faible complexion, 1500 frs
 - Jean-Baptiste : 70 ans

- Nerestan : 21 ans, 2400 frs

Négresses

- Didon : 57 ans, 1000 frs
- Fortunée : 42 ans, 1800 frs
- Victoire : 17 ans, 1800 frs
- Justine : 16 ans, 1800 frs
- Hersilie : 51 ans, 1000 frs
- Céleste : 29 ans, 1800 frs
- Adeline : 51 ans, attequée de folie, 600 frs
- Magdeleine : 67 ans
- Hélène : 44 ans, 1800 frs
- Zulma : 40 ans, et son enfant Azirine un an, 1900 frs
- Féréole, fils de Zulma, 9 ans, 600 frs

▪ Esclaves de la communauté

- Numa dit Coly : 51 ans, 3000 frs
- Risquetout : 59 ans, de mauvaise santé
- André : 22 ans, 2400 frs
- Charles : 22 ans, ayant le bras droit amaigri et 2 phalanges du pouce du même bras coupées, 1800 frs
- Domingue : 31 ans, 1500 frs
- Victor : 19 ans, avec un malingre incurable à la jambe droite, 1200 frs
- Azor : 29 ans, 1900 frs

Négresses :

- Geneviève : 20 ans, avec Léon son enfant âgé de 2 ans, 1800 frs
- Desany : 39 ans, 2000 frs
- Rose : 26 ans, 2000 frs
- Athalie : 17 ans, 1800 frs
- *Négrillon* : Alexis : 13 ans, 1400 frs

○ Au dégras :

- 1 petit canot : 80 frs
- 1 portillon : 200 frs
- 2 concessions faisant 1200 pas de place, confrontant le devant de la rivière de la Courouaye, les 2 côtés à des terrains du roi et la profondeur aux pinotières : 2000 frs
- Divers outils aratoires en service entre les mains des esclaves, lesquels ont besoin en partie d'être remplacés.

D'autres archives complètent ces données, notamment des extraits de la *Feuille de la Guyane* :

- En 1831, le gouverneur Jubelin se rendit sur l'habitation de MM. Besse et Ménard (*FG15, 1831*).
- Le **28 mars 1830** est publié un dénombrement des personnes habitant La Garonne (AD 11 M 38) :
 - Mme Adélaïde Paguenault, veuve Besse, 35 ans
 - Deux régisseurs âgés de 25 ans
 - Un économiste âgé de 22 ans
 - Ses 5 enfants : Eugène, Gaétan, Henriette, Elizabeth et Eugénie
 - 41 nègres âgés de 14 à 59 ans
 - 35 négresses âgées de 14 à 59 ans
 - 8 nègres sexagénaires
 - 1 négresse sexagénaire
 - 29 négrillons dont 12 garçons et 17 filles.

Soit une population totale de 122 personnes.

On y cultive 26 carrés de cannes à sucre, 10 carrés de manioc et 8 carrés de bananes.

70 noirs sont attachés à la culture et 15 à la domesticité.

- Le 29 octobre 1836 la *Feuille de la Guyane* annonce que la négresse Zulma, domestique âgée d'environ 50 ans, libre de fait depuis 15 ans, dépendant de la communauté qui a existé entre M. et Mme Besse, et résidant sur l'habitation La Garonne, prend le nom patronymique de Bouraiche. (*FG 29 oct 1836*)

- Le 7 octobre 1837, le nègre marron Thomas appartenant à Mme Veuve Besse est arrêté. (*FG 7 oct 1837*)
- En 1842, une plainte est déposée au Tribunal de grande instance de Cayenne car les sucres de l'habitation Besse ont été saisis sur la goélette pour non paiement des avances faites par l'Etat (AD).
- La famille Besse tenait des fonctions politiques importantes dans la colonie :
 - o Le 10 mars 1838, Guillaume Henri Eugène Besse est nommé membre de la commission préparatoire des listes électorales de 1838. (*FG 10 mars 1838*)
 - o Le 29 décembre 1838, Gaëtan Besse est nommé 2^{ème} lieutenant commissaire du quartier Approuague.
 - o Le 3 juillet 1848, Gaëtan Besse est révoqué de ses fonctions (*FG 8 juillet 1848*).
 - o Le 18 janvier 1851, Guillaume Henri Eugène Besse est nommé comme conseiller municipal à la vérification et l'examen des rôles de contributions de toute nature et des dégrèvements. (*FG 18 janvier 1851*)
 - o Le 16 août 1851, Philippe MATHIAS, chef d'atelier de l'habitation La Garonne reçoit une mention honorable pour son travail efficace et la confiance accordée par les propriétaires lors de la fête du travail. (*FG 16 août 1851*)
- En 1852, un état des lieux de l'habitation est fait dans le cadre d'une commission chargée de faire le bilan de la situation du domaine de la colonie. ¹⁸Une comparaison est établie entre 1848 et 1852 :
 - o en 1848 : l'habitation possédait 80 esclaves et cultivait 50 hectares de cannes à sucre ;
 - o en 1852 : elle faisait travailler 60 salariés pour une même surface cultivable. Elle faisait 24.500 frs de revenus par an. On comptait 9 bâtiments en bardeaux et 8 cases en paille.
- Lors de l'exposition agricole et industrielle de Nantes de 1861, le sucre brut de l'Approuague appartenant à l'Administration et à M. Besse est présenté. On note que

¹⁸ Commission chargée de constater la situation du domaine, 1852-1859, A.D., Cayenne, 1Mi 422

lors de cette exposition la société Voruz est également primé. (*Exposition de Nantes, E. Dentu, Libraire Editeur, Palais Royal, Galerie d'Orléans, 1863*).

- Un plan terrier a été retrouvé aux Archives Départementales dans la succession Mazin (n°79 en date du 16 février 1847 au nom de Mme Veuve Besse, Eugène et Gaëtan Besse par Louvrier Saint Mary) :
 - Il y est mentionné que **le 14 mai 1788** : Guillaume Paguenaut, qui est greffier royal au conseil supérieur, s'est installé depuis le 10 juin 1783, avec un permis provisoire délivré par Gautier, Directeur de la Compagnie de la Guyane, sur un terrain de largeur douze cent pas en face de la Courouaye à partir d'une petite crique dont la direction va de l'Est sud Est à l'Ouest Nord Ouest, et d'une profondeur de 2000 pas.
 - Ce plan porte la validation d'une demande de terrain en date d'avril 1845 allant d'une ligne le long de la digue nord $048^{\circ}15'N$ de 1060m à partir de la rivière menant à la digue neuve $E36^{\circ}30'N$ de 300m qui rejoint la digue Mazin à $E41^{\circ}30'S$.

Une borne a été installée sur le morne de roche à ravets en pierre de Barsac n°1 avec témoin en verre de bouteille et charbon. Elle est située à 646 m d'une 2nde borne en pierre avec témoins. De ce point à la rivière il y a 50 m.

L'ensemble de la parcelle fait 62 hectares 50 ares.

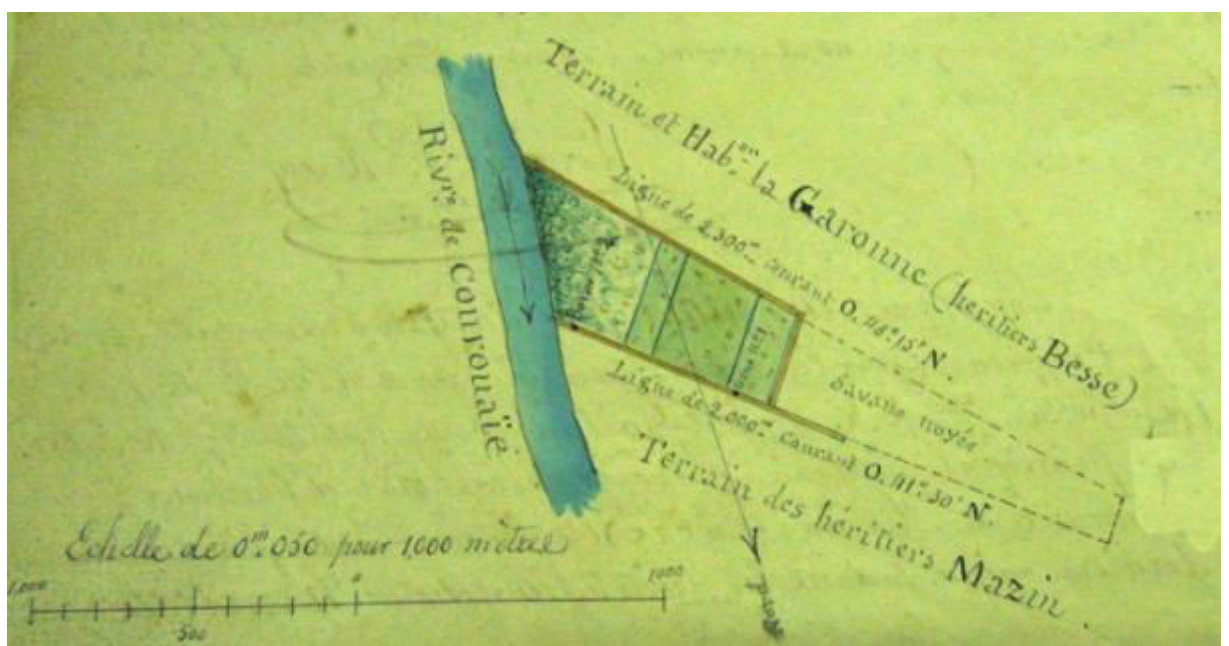


Figure 1 : plan terrier n°79 du 16 février 1847. AD

HABITATION LA GARONNE DE M. BESSE
Courouaï (Kaw-Régina)

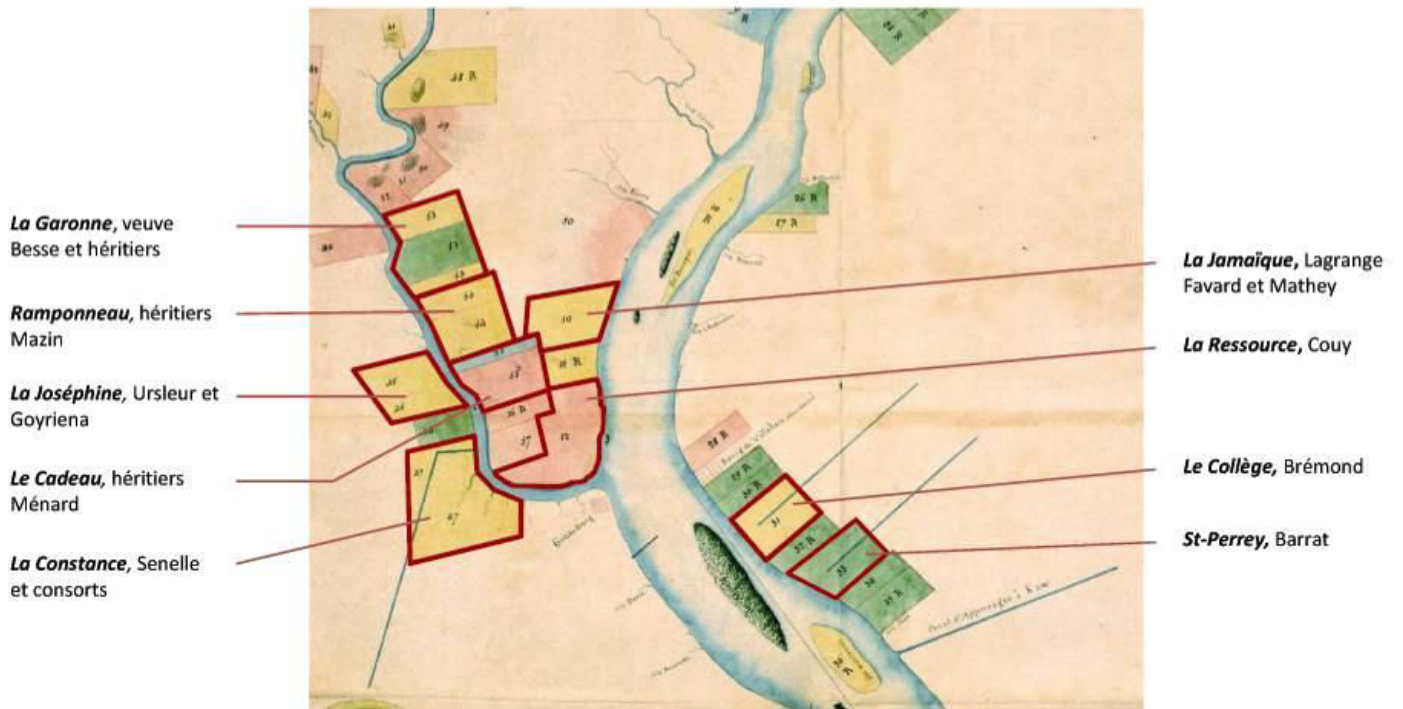
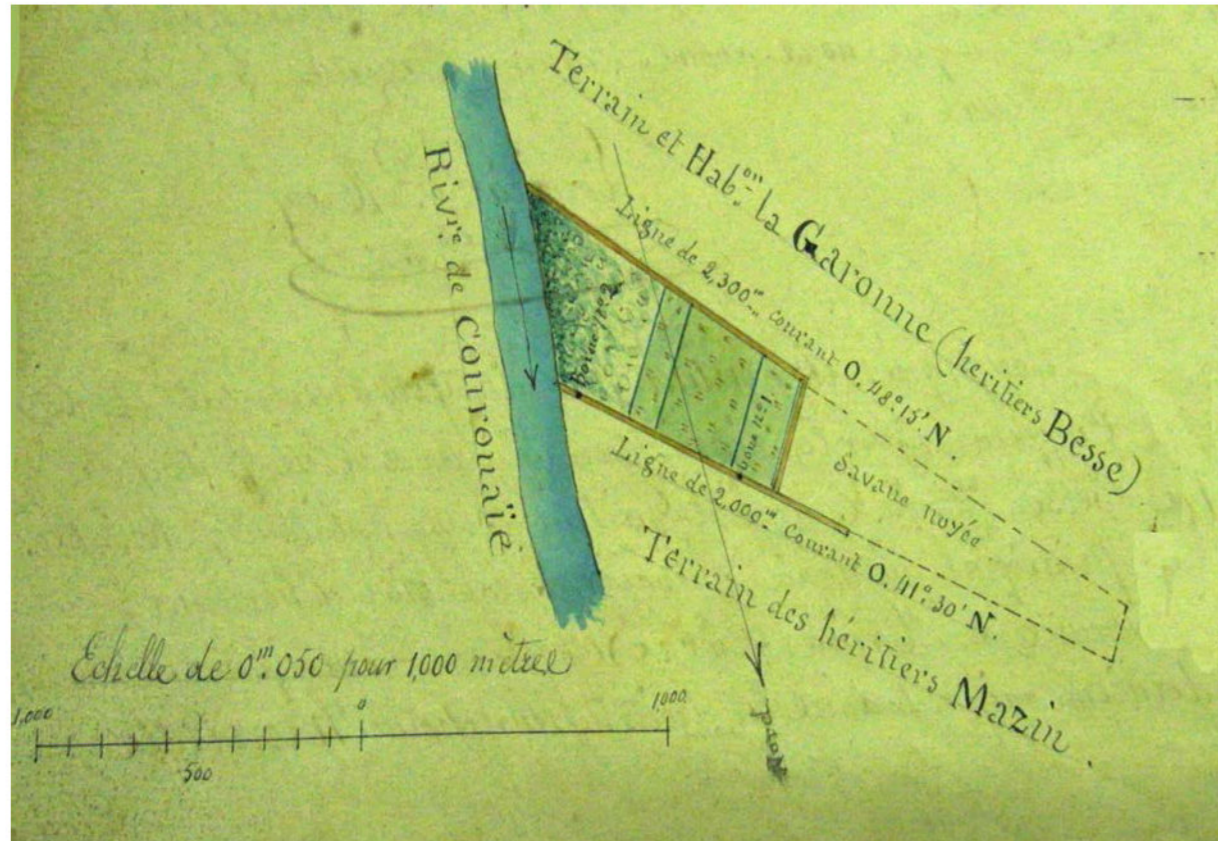
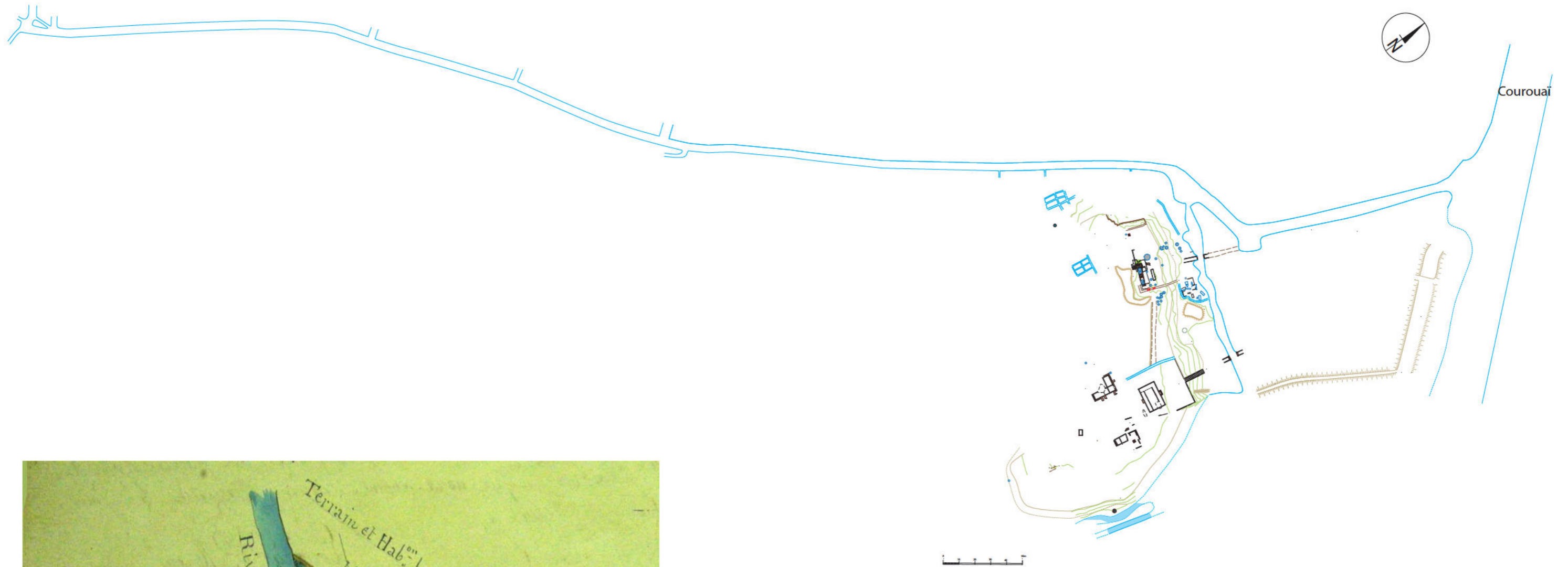


Figure 2 : habitations sucrières du Quartier d'Approuague en 1852.
Réal. D. Hanriot, d'après l'*Etat statistique des cultures*

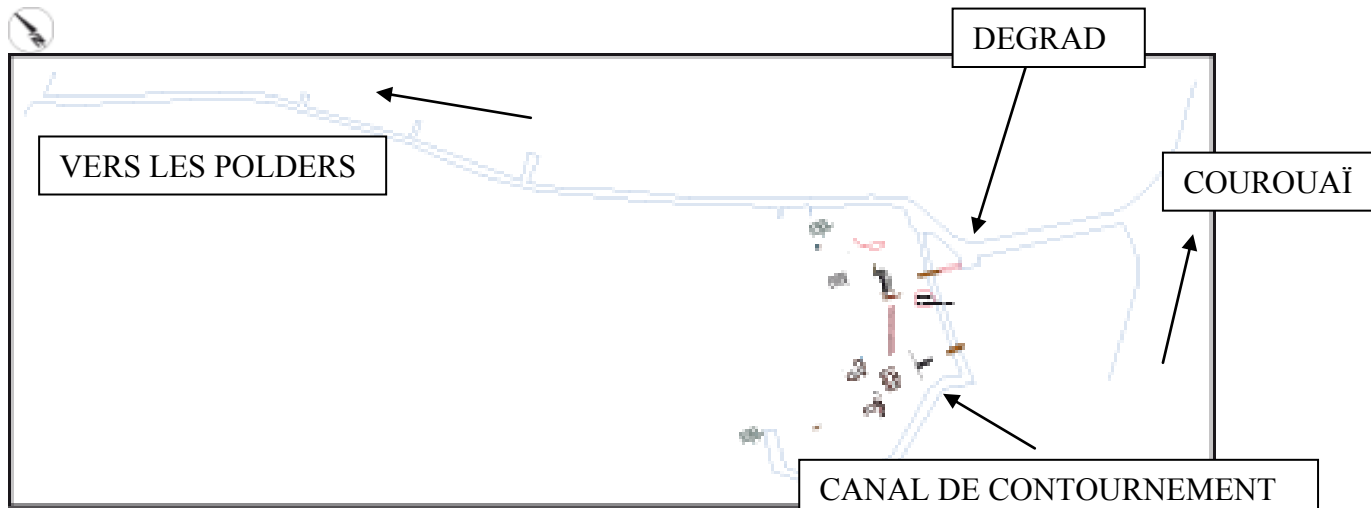


REGINA Habitation BESSE 08 / 2012 -1/3000			
	platine à manioc		Crique et Canal
	Machine		Chaussée aménagée
	Chaudière		Courbes de niveau Equidistance 1 m
	Roche ferrallitique		Haut et bas de talus
	Surface rubéfiée		Limite de fouille
	Puits		
	Briques de murs		
	Briques de dallages		

5 Données de fouille

Sauf mention spéciale, tous les clichés sont de N. Cazelles.

5.1 Zone 01 : Canal de contournement de l'habitation



On accède à l'habitation par un petit criquot perpendiculaire à la rive gauche de la Courouaï. A environ 200 m de l'entrée du criquot, à partir de la rive droite, un canal a été creusé qui contourne le promontoire sur lequel a été installée l'habitation. Ce canal a une largeur de 6m et deux ponts ont été aménagés sur ses berges. La marée se faisant encore ressentir à ce niveau de la Courouaï : à marée haute l'eau arrive au niveau supérieur des piles, à marée basse le canal est presque à sec, soit un marnage de plus d'un mètre. Les apports importants de limon de la marée et le constant renouvellement de la forêt (chablis, feuilles, branches) impliquaient un curage permanent du canal et du criquot. Un surcreusement de la rive droite de ce criquot a été observé à une trentaine de mètres de l'entrée du canal. Des briques éparses et posées à plat sont visibles sur la berge et des pièces de machinerie sont prises dans la berme. On observe également une levée de terre, de plus de 2 m de large, qui relie cet espace au premier pont. On émet l'hypothèse d'un dégrad. L'inventaire de 1823 en signale un.

Le 1^{er} pont sur le canal relie le dégrad à la zone industrielle de l'habitation. Il est construit en moellon de cuirasse ferrallitique avec parfois des rattrapages en brique (notamment pour la pile est). Chaque pile a une largeur de 2,80 m et une hauteur visible d'un mètre débordant de 20 cm vers le haut au niveau des berges. Les accès suivent le dénivelé de la pente (environ 1 m) sur une longueur de 6 m. Ils sont constitués d'une maçonnerie à un parement de moellons de cuirasse ferrallitique, de 80 cm de large, formant un plan en U. Le

remplissage est constitué de la terrasse naturelle avec un apport de terre et de cailloux pour le nivellement. On observe, le long de la berge du canal, du côté droit du pont, une forte concentration de briques posées à plat mais non connectées entre elles. On émet l'hypothèse que la berge était aménagée pour faciliter le déchargement des cannes et autres marchandises.

Le 2^{ème} pont se situe à moins de 100m du premier. Il relie l'espace entre la Courouaï et la pinotière à un escalier monumental menant à la maison de maître. Il est également construit en moellons de cuirasse ferrallitique selon les mêmes dimensions, mais le mur porteur déborde de 50 cm de chaque côté. Les accès suivent le dénivelé de la pente mais présentent un plan en II. De plus, on peut observer un décrochement de 20 cm dans la partie supérieure des deux murs porteurs qui nous fait penser à un aménagement pour recevoir un plancher en bois. Dans l'espace donnant sur la pinotière nous n'avons observé aucun résidu d'aménagement, sauf peut-être des petits drains, mais la densité du réseau racinaire, et la nature hydromorphe du sol ne nous permettent pas de comprendre le paysage de l'époque d'occupation du site. A marée haute et pendant la pleine saison des pluies cet espace est totalement ennoyé.

Un puits a été observé, à environ 1 m de la berge du canal de contournement, dans un espace situé entre la cuisine et les cases, en contrebas du promontoire. Il est construit en moellons de cuirasse ferrallitique. Deux assises de margelle sont visibles. Il a un diamètre interne d'1,45 m et une largeur de margelle de 56 cm. Sa profondeur n'a pas pu être testée. Aucun accès aménagé n'a été repéré. Or, il se situe au pied du promontoire dans une partie très ennoyée. Ce puits pourrait être un puits de drainage.



Figure 3 : vue de la rive surcreusée, probablement le dégrad. 2011



Figure 4 : vue de la levée de terre qui relie le dégrad au 1er pont. 2011



Figure 5 : le canal de contournement à marée basse ; 2010



Figure 6 : pile ouest du pont 1. 2010



Figure 7 : pile est du pont 1. 2010



Figure 8 : vue d'ensemble des 2 piles. 2010



Figure 9 : inclusion de briques dans le mur. 2010



Figure 10 : vue de l'aménagement de la rive du canal. 2010



Figure 11 : vue de détail du l'aménagement sur la rive du canal. 2010



Figure 12 : vue d'ensemble du pont 2. 2010



Figure 13 : vue d'ensemble du pont 2 depuis la pinotière. 2010



Figure 14 : aménagement pour un plancher. 2010



Figure 15 : vue de face de l'aménagement pour le plancher. 2010

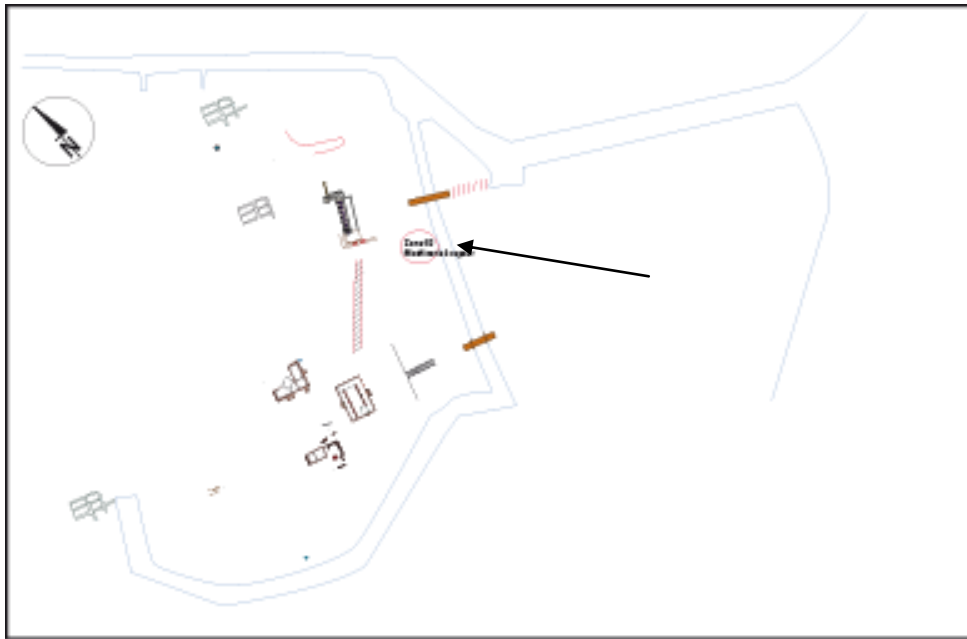


Figure 16 : vue de profil du pont 2. 2010



Figure 17 : vue de l'escalier depuis le pont 2 en arrière plan. 2010

5.2 Zone 02 : Zone de la machine à vapeur



Elle se situe le long du canal de contournement, au pied du promontoire, entre les deux ponts. Aucun mur délimitant un bâtiment n'a été observé ni même la trace de trou de poteau pouvant indiquer la présence d'un espace clos. Compte tenu des conditions climatiques de la région, il est fort probable qu'une structure, type carbet, devait abriter les machines. Seuls les aménagements au sol sont en partie visibles.

La machine est une machine anglaise verticale, Fawcett & Preston de Liverpool. Elle est installée sur un socle en briques sur un soubassement en moellons de cuirasse ferrallitique¹⁹ avec aménagement de petits canaux de déchargement des cendres et des eaux usées. La machine a été en grande partie démontée et les pièces ont été alignées sur le sol, probablement en vue de leur pillage. Selon le maire de Régina, le pillage aurait eu lieu dans les années 80, mais n'ayant pas suffisamment estimé le poids des pièces, les pilleurs auraient perdu leur premier chargement au pied de l'îlet Pinot sur la Courouaï. On observe, à marée basse, des pièces de machinerie au pied de l'îlet.

Les deux chaudières à vapeur ont été déplacées : elles sont à tombereau (*waggon-boiler*), type de chaudière mis au point par Watt en 1755 et produites jusqu'en 1850. Perpendiculairement à la machine à vapeur, nous avons dégagé, au cours du nettoyage, un socle rectangulaire en briques de la taille des bases des chaudières. De plus, la zone dégagée

¹⁹ Appelée localement roche à ravets car cette roche poreuse sert de niche aux ravets, c'est-à-dire les cafards de forêt.

devant le socle est contaminée par une terre cendreuse, grasse : peut-être le nettoyage des cendriers des chaudières. Les canaux de déchargement se jettent dans le canal de contournement de l'habitation. Un système de pompe devait permettre d'aspirer le vesou (jus de la canne) vers la sucrerie qui se situe au sommet du promontoire. Ces pièces ont disparu.

Seule une fouille de cet espace permettrait d'en comprendre l'organisation spatiale et le fonctionnement.

Le dépouillement des archives par Damien Hanriot et Philippe Goergen nous permet d'en savoir plus sur la provenance des machines à vapeur et leur installation sur les sites.

Après un premier naufrage en décembre 1821 au large du Havre et de nombreux blocages administratifs, les deux premières machineries à vapeur arrivent en Guyane en septembre 1822. A la demande du gouverneur Laussat, on procède à un tirage au sort pour les répartir entre les deux commanditaires, Jean Vidal de l'habitation Mondélice, à Rémire, et M. Ronmy pour l'habitation royale Tilsit sur le canal Torcy (ce dernier était aussi le gestionnaire de l'habitation Quartier Général voisine de l'habitation Tilsit). Cette commande a été fournie par Ed. Quesnel de Rouen qui, dès 1820, était déjà en contact avec des constructeurs anglais de Londres, de Birmingham (probablement Boulton & Watt), de Dartford (J. hall & sons) et de Liverpool (probablement Fawcett & Preston). Ces machineries à vapeur comprennent principalement une machine à vapeur (de 8, 10 ou 12 chevaux), un moulin à broyer les cannes, des chaudières à vapeur, des chaudières à sucre, des rafraîchissoirs, des ateliers de forge portables et des outils, des cerclages pour les cheminées, des écumeurs, des cuillères à sucre, des barreaux de grillage en fonte, des bouches de fourneaux et leur plaque, des alambics (150 ou 300 galons) accompagnés de leur chapiteau et serpentins. Les inventaires de transport mentionnent également des milliers de briques. On estime ces ensembles, qui arrivaient en pièces détachées à plus de 26 tonnes. Il fallait compter un investissement de près de 90.000 frs, car en plus de l'achat des machines et des coûts de transport, il fallait également prendre en charge le transport et le salaire d'un ou deux ouvriers anglais chargés du remontage sur place. Sans compter les imprévus... Deux moitiés de roue ont été cassées en quatre endroits lors du transport des premières machines (elles ne seront remplacées qu'en décembre 1823). Le Ministère de la Marine et des Colonies se portait garant du remboursement des machineries en cas de défaillance de l'Administration Coloniale, et donc

des colons. Ces derniers s'engageaient à rembourser dans les six mois les avances faites par l'Administration Coloniale. Les archives montrent que peu de machines ont été remboursées et que l'Administration a dû recourir à des saisies de sucre et des rachats d'habitation.

En 1822, les deux mécaniciens anglais en charge des machineries à vapeur sont Thomas Smith et Samuel Godefroy missionnés par la société Hall & Sons de Dartford. Le contrat de Smith, d'une durée d'un an, l'engageait au montage, à la mise en activité des machines et à la direction des travaux de maçonnerie des fondations et de la cheminée. Il recevait un salaire de 3 livres sterling par semaine s'il était logé et nourri ; quatre livres dix shillings s'il pourvoyait seul à sa nourriture et à son logement. Samuel Godefroy était son second. Il était chargé, en plus, d'assurer l'entretien des machineries, de la surveillance des travaux, et d'aider à la construction des ouvrages en fer et en bois sur l'habitation. L'Administration pouvait exiger de lui un prolongement de contrat d'une année supplémentaire. En 1826, Thomas Smith, qui semble être resté en Guyane, supervise le montage d'une machine provenant des ateliers Manby, Wilson & Cie de Charenton (Seine) pour Jean Lesage de l'habitation Petit Cayenne à Montsinnery. Les inventaires des habitations montrent que, dans les années 1830, les colons ont été nombreux à installer des machines à vapeur dans leur sucrerie. On trouve la mention de ces machines sur l'habitation Saint-Perrey en 1832, sur l'habitation La Levée en 1838, sur l'habitation Petit Cayenne en 1842, sur l'habitation Le Collège en 1844, sur l'habitation Sautro en 1847, sur l'habitation Le Ouanary en 1861, sur l'habitation Le Pactole en 1869. La *Feuille de la Guyane française* du 17 octobre 1829 nous apprend que Senez, sur son habitation Quartier Général situé sur le Canal Torcy, proposait aux habitants sucriers de se charger de l'entretien à l'année et des réparations de leurs machines : « *Il coulera toute espèce de pièces en cuivre dont ils pourraient avoir besoin. Il prendra des engagements par écrit et se chargera d'établir, aussi sous garantie, toutes espèces de machines à vapeur, ainsi que les alambics à la Desrone* ».



Figure 18 : la machine verticale Fawcett and Preston. 2010



Figure 19 : la plaque de dédicace. 2010

Figure 20 : la machine à vapeur vue de profil. 2010



Figure 21 : la machine couplée aux rolles



Figure 22 : les rolles (moulin à broyer les cannes). 2010



Figure 23 : vue du sol en briques. 2010



Figure 24 : vue de détail. 2010



Figure 25 : détail d'un des canaux de décharge. 2010



Figure 26 : canaux de décharge et murs de soubassement. 2010



Figure 27 : les chaudières à tombereau. 2010



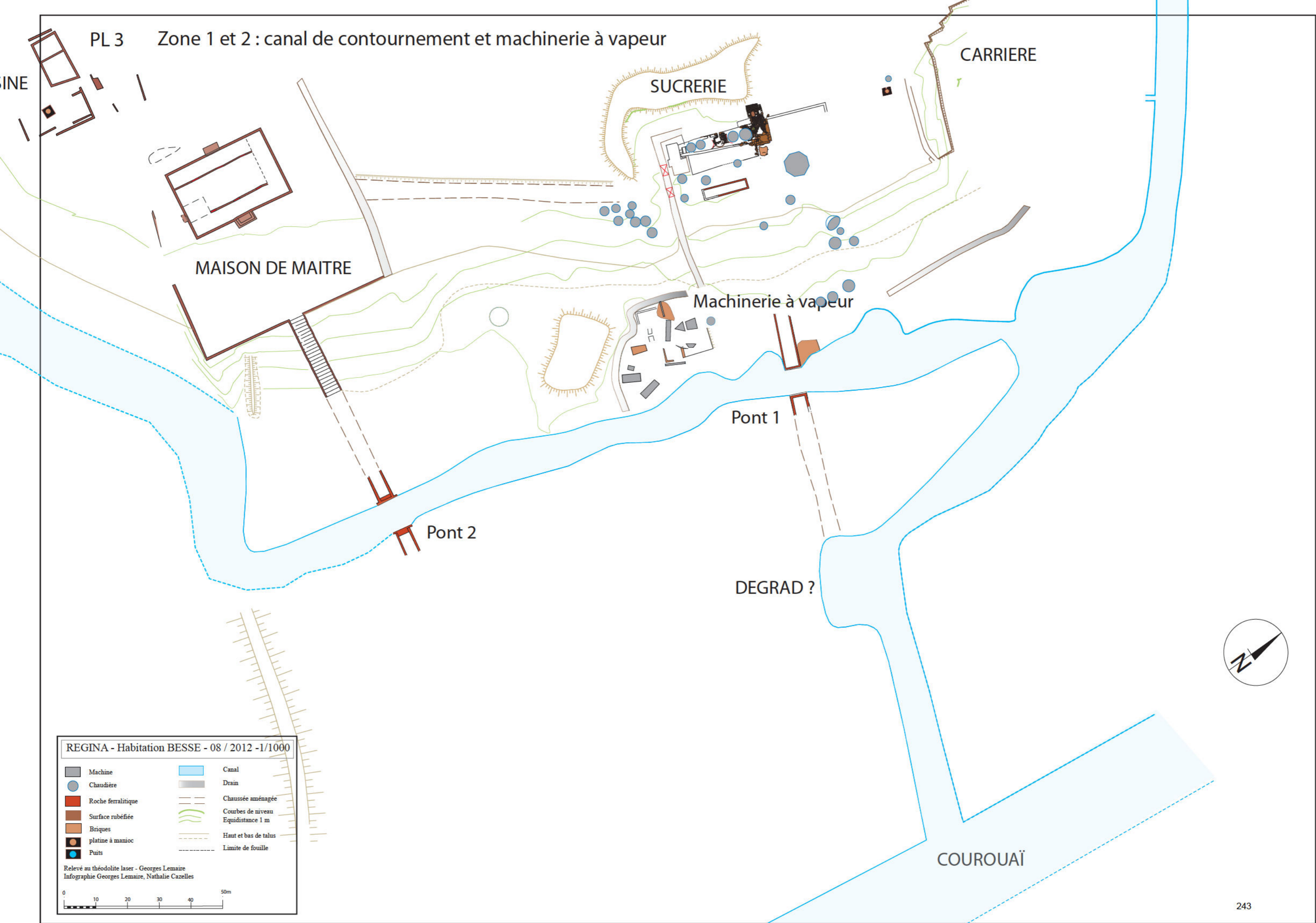
Figure 28 : structure de support de chaudière ?2010



Figure 29 : pièces détachées de la machine. 2010



Figure 30 : rouage. 2010



PL 3 Zone 1 et 2 : canal de contournement et machinerie à vapeur

CARRIERE

SUCRERIE

MAISON DE MAITRE

Machinerie à vapeur

Pont 1

Pont 2

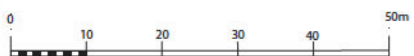
DEGRAD ?

COUROUAÏ

REGINA - Habitation BESSE - 08 / 2012 - 1/1000

- | | |
|---------------------|----------------------|
| Machine | Canal |
| Chaudière | Drain |
| Roche ferrallitique | Chaussée aménagée |
| Surface rubéfiée | Courbes de niveau |
| Briques | Equidistance 1 m |
| platine à manioc | Haut et bas de talus |
| Puits | Limite de fouille |

Relevé au théodolite laser - Georges Lemaire
 Infographie Georges Lemaire, Nathalie Cazelles



5.3 Zone 03 : Escalier monumental et terrasse aménagée



Dans l'axe du 2^{ème} pont un escalier monumental a été construit pour accéder à la maison de maître située au sommet du promontoire. Une levée de terre permettait de passer du pont à l'escalier (distant d'une dizaine de mètres) mais elle a aujourd'hui quasiment disparu car cet espace est ennoyé. L'escalier mesure 2,80 m de large et se situe au centre du mur de terrasse. Il est composé de 23 marches (dalle de roche à ravets) de 17 cm de hauteur en moyenne et de 64 cm de profondeur en moyenne. Deux rambardes encadrent l'escalier : c'est un muret à un parement de 20 cm de large en moyenne et de 60 cm de hauteur en moyenne.

A ce niveau de l'habitation, le promontoire a été consolidé par un mur de soutènement pour consolider une terrasse. Il suit le dénivelé de la pente, soit une assise de 50 cm de haut à l'est et 5 assises à l'ouest, soit 2,50 m de hauteur. Dans cette partie, le mur a un retour vers le nord qui suit le dénivelé de la pente, soit 50 cm de hauteur au niveau du sol de la terrasse. Il est construit d'un seul parement appuyé contre la terrasse naturelle et mesure 36,10 m de long pour 50 cm de large. Il est en moellons de cuirasse ferrallitique.

Au niveau du sol de la terrasse on observe des affleurements naturels de la cuirasse ferrallitique. Le mobilier au sol est très abondant.



Figure 31: vue de l'escalier depuis la pile est. 2010



Figure 32 : vue du pont 2 depuis le haut de l'escalier. 2010



Figure 33 : mur de terrasse, face ouest. 2010

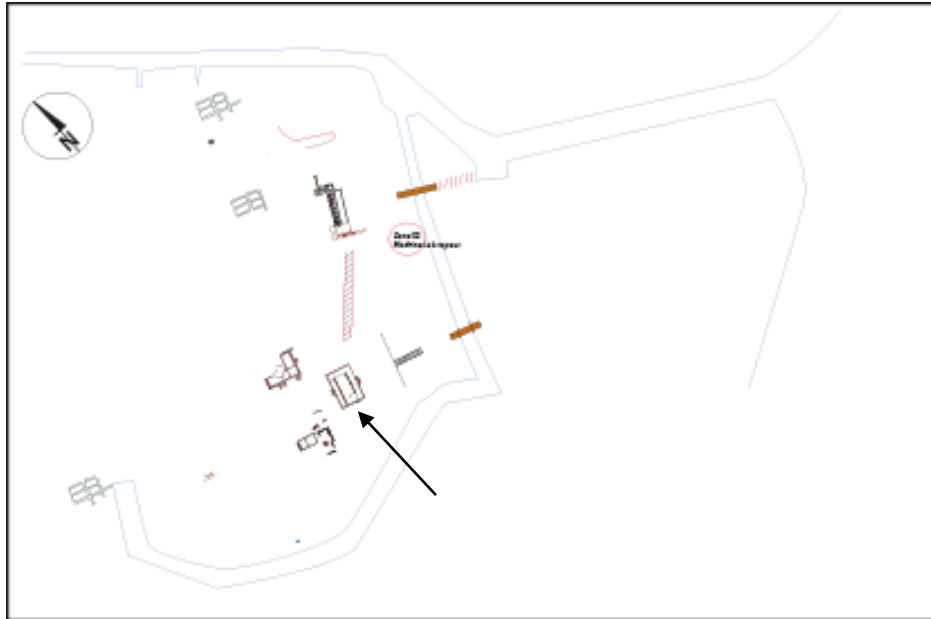


Figure 34 : vue du mur de terrasse suivant le dénivelé de la pente. 2010



Figure 35 : la terrasse vue de dessus. 2010

5.4 Zone 04 : La maison de maître



Située à une vingtaine de mètres de l'escalier monumental, elle est construite sur un soubassement en cuirasse ferrallitique (3 assises d'élévation visible de 30 cm en moyenne), de 20 m de long sur 13,40 m de large. L'inventaire de 1823 mentionnant les dimensions de la maison en pas (32 x 20), on peut ainsi estimer la mesure d'un pas à 0,66 m. Il serait donc inférieur au pas antillais (0,94 m). Ce qui semble logique compte tenu des difficultés à circuler dans la forêt. On observe une véranda aménagée sur 3 côtés, de 2,80 m de large avec un sol en dallage de cuirasse ferrallitique. La maison est orientée Est-Ouest. Un escalier, type perron, est installé dans l'axe de l'escalier monumental de la terrasse, tandis qu'une rampe permet d'accéder à la cour centrale de l'habitation. Le perron est composé de 3 rangs de 40 cm de large en moyenne ; il mesure 3,60 m de large sur 1,70 m de profondeur. La rampe mesure 2,80 m de large pour 1,30 m de profondeur. On retrouve ce même type d'entrée sur l'habitation La Caroline à Roura.

Les deux murs orientés sud-nord délimitant l'espace intérieur de la maison sont construits en un seul parement composé de dalles de cuirasse ferrallitique fichées à la verticale. Certaines sont encore en place, d'autres sont tombées à plat sur le sol en briques. Ces élévations devaient probablement permettre de soutenir des pans de bois. La maison est également traversée par 3 couloirs, orientés est-ouest, marqués de seuils composés de briques sur champ, de 55 cm de large en moyenne. On a observé des dallages en briques ou en carreaux sur les dalles de cuirasse ferrallitique dans la pièce située contre le mur sud. On

observe également un petit aménagement d'1 m de large dans le mur sud : peut-être un escalier d'accès pour les domestiques venant de la cuisine.

L'inventaire de 1830 permet de compléter nos observations. Ainsi, ces vestiges sont-ils probablement les traces de la deuxième maison en charpente et bardeaux. Au rez-de-chaussée, il y avait trois pièces dont deux carrelées. A l'étage, il y avait trois pièces également.

A l'ouest de la maison on a observé un amas de dallages de cuirasse ferrallitique, probablement le démontage des sols de la maison, notamment de la véranda. Il est courant que les habitations aient servi de carrière après leur abandon. L'isolement incitait au recyclage.

La cour centrale semble avoir été aménagée puisque l'on note des traces de soubassement et de dallage de briques. Mais ces traces sont isolées et non connectées entre elles ; on n'en comprend pas la fonction. Un décapage de surface permettrait de repérer d'éventuels trous de poteau et de déterminer d'autres aménagements. A noter, dans l'inventaire de 1852, qu'il est signalé 9 bâtiments en bardeaux. Or, nous n'avons repéré que 6 bâtiments.



Figure 36 : vue du perron. 2010



Figure 37 : vue de profil



Figure 38 : vue de la rampe. 2010



Figure 39 : vue d'ensemble de la maison depuis la rampe



Figure 40 : vue d'un seuil. 2010



Figure 41 : parement effondré sur le sol de briques. 2010

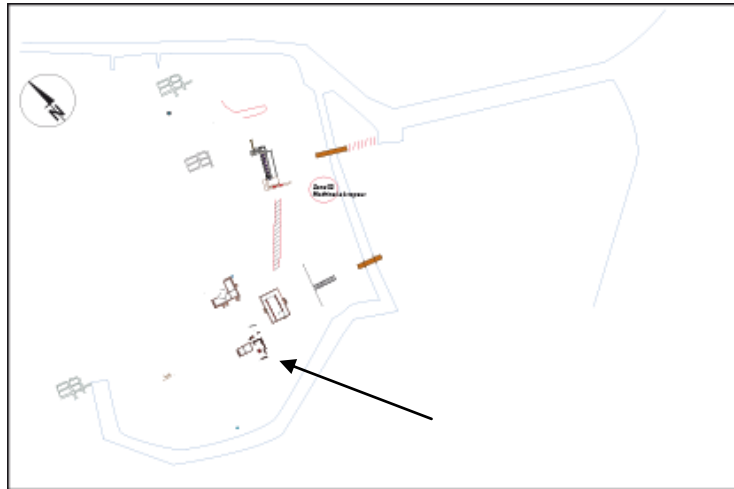


Figure 42 : un escalier ?2010



Figure 43 : vue d'un résidu de sol au milieu de la cours. 2010

5.5 Zone 05 : La cuisine



La zone située au sud de la maison de maître et donnant sur la cour centrale a été identifiée comme étant probablement la cuisine. Elle se compose de deux ensembles architecturaux.

Le premier ensemble est constitué de murets en moellons de cuirasse ferrallitique qui ont été observés délimitant un espace orienté nord-sud. Au centre de cet espace a été repéré un four à manioc. Ce dernier a une architecture bien connue car elle a très peu évolué dans le temps : c'est une structure carrée, souvent en moellons de cuirasse ferrallitique, protégeant une structure circulaire en briques, servant de foyer et sur laquelle repose une plaque métallique pour la cuisson du manioc (sous forme de farine, de couac - en grain - ou de cassave -galette-). L'inventaire de 1823 signale un carbet servant de *gragerie* abritant trois platines à manioc, deux petites et une moyenne. Un amas de moellons de cuirasse ferrallitique observé à moins de 2m du four à manioc pourrait être une des petites platines.

Le deuxième ensemble correspondant à un petit bâtiment, de 9,90 m par 5,20 m, orienté est-ouest, dont les murs d'élévation sont en moellons de cuirasse ferrallitique, a été repéré à proximité de l'ensemble ci-dessus décrit. Il se compose de deux pièces dont la deuxième semble s'être effondrée vers l'intérieur. Or, sur toutes les habitations les pièces de cuisson étaient construites en dur pour éviter les risques d'incendie. A Loyola la cuisine est accolée à l'hôpital car on croyait que la chaleur favorisait les guérisons. Une fouille permettrait de dégager un éventuel potager, confirmant ainsi cette hypothèse. L'inventaire de 1823 nous signale qu'il y avait 6 chaudières dans la cuisine.

L'observation et le ramassage de surface a révélé un mobilier important dont de nombreuses bouteilles et des récipients en terre cuite, type jarre de Biot et terrine. On note la présence d'un goulot de Watrakan, jarre amérindienne produite par les Kaliñas, au XIXe siècle, uniquement pour la consommation des colons.²⁰



Figure 44 : le bâtiment effondré. 2010



Figure 45 : vue d'ensemble du bâtiment. 2010

²⁰ Selon Claude Coutet la forme serait kaliña. Cette pièce serait donc un témoignage des échanges culturels entre les communautés au début du XIXe siècle. Cependant, cette région est le territoire des Palikur depuis le XVIIIe siècle. Une étude des interactions culturelles dans la production céramique est en cours, elle est réalisée par C. Coutet et C. Losier.

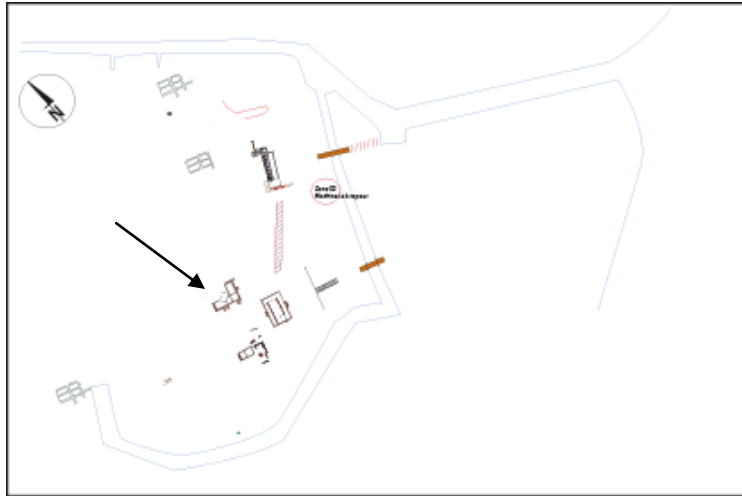


Figure 46 : four à manioc. 2010



Figure 47 : fragment de watrakan. 2010

5.6 Zone 06 : Le magasin (?)



Le bâtiment situé au nord de la maison de maître est un bâtiment de plan en L avec une rampe d'accès (?) côté cour. Le sol est un dallage de cuirasse ferralitique. Il mesure 17,90 m par 13,40 m, pour 4,70 m de large. L'angle du L est un espace carré de 4,70 m de côté. Bien qu'aucun magasin ne soit signalé dans l'inventaire de 1823, on observe ce même type de bâtiment en L à La Caroline et sur l'habitation Arthur (Rémire-Montjoly). Sur l'habitation La Levée, l'inventaire de vente décrit le magasin qui a été parfaitement identifié sur le terrain : la structure au sol correspond en tout point à la description dans l'inventaire. Ce bâtiment peut avoir été construit après 1823. On observe un amas très important de briques dans l'angle extérieur du L. Aucune ouverture visible. Peu de mobilier a été relevé. Une fouille permettrait probablement d'identifier la fonction de ce bâtiment.



Figure 48 : vue d'ensemble du bâtiment. 2010

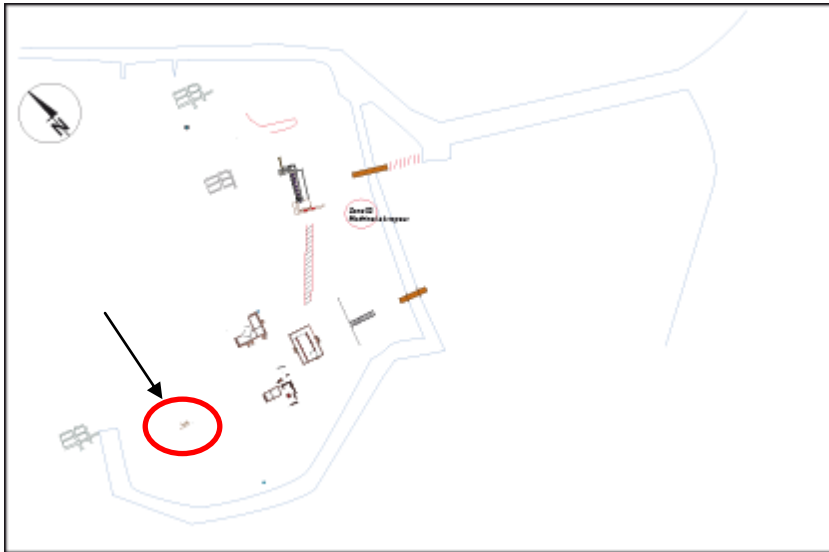


Figure 49 : l'angle interne du bâtiment. 2010



Figure 50 : détail de la rampe ? 2010

5.7 Zone 07 : Les cases (?) d'esclaves ou ouvriers



Dans l'axe de la maison de maître, à l'ouest de la cour centrale, ont été mis au jour 6 trous de poteau dont 5 alignés, creusés dans la cuirasse ferrallitique. Une rigole court le long des trous de poteau. On observe une très grande abondance de matériel et notamment de la vaisselle. Posé sur le sol, un bloc en grès, probablement une pierre à affûter. On note trois autres blocs en grès dans la zone. Une autre zone avec trous de poteau a été nettoyée plus au nord, mais son identification est incertaine. L'observation de carbetts actuels nous pousse à émettre l'hypothèse de la présence de cases. Par ailleurs, leur positionnement spatial dans l'habitation semble correspondre à l'emplacement des cases d'esclaves ou d'ouvriers que l'on retrouve sur d'autres habitations (Loyola, La Caroline, Mondélice). Les cases étaient installées afin d'être sous la surveillance constante du maître. De plus, sur le promontoire, c'est le seul espace suffisamment ouvert pour accueillir les 15 cases signalées en 1823 pour loger 36 esclaves. En 1830, il y avait 114 esclaves ; en 1852, 80 esclaves. En 1852, 8 cases en paille sont signalées et 60 ouvriers travaillaient sur la plantation. Seuls des décapages de grandes surfaces pourraient nous indiquer la présence de trous de poteau. Les conditions d'accès au site rendent cette technique de fouille impossible.



Figure 51 : vue des trous de poteau. 2010



Figure 53 : vue de la rigole.



Figure 52 : pierre à aiguiser

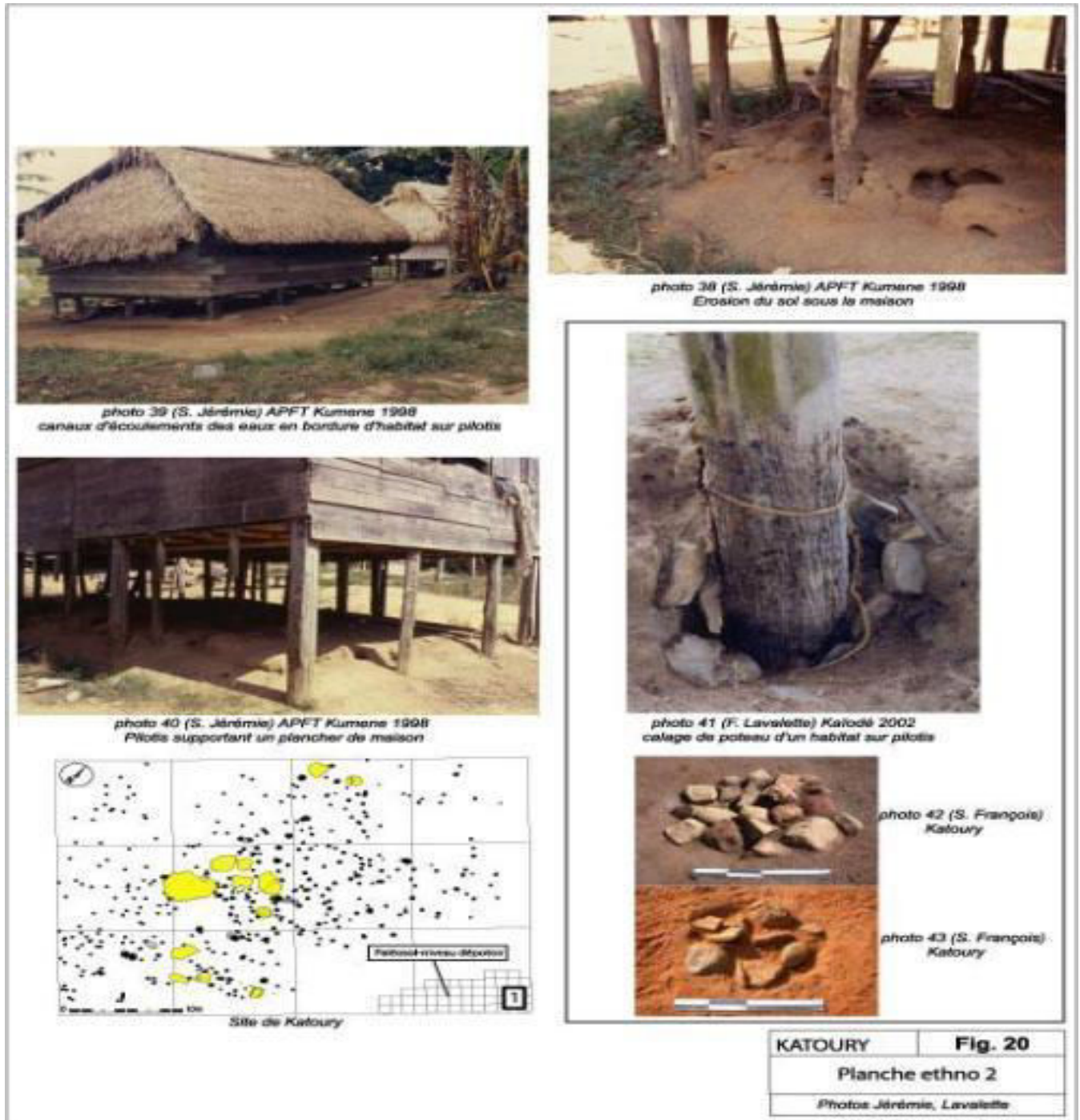
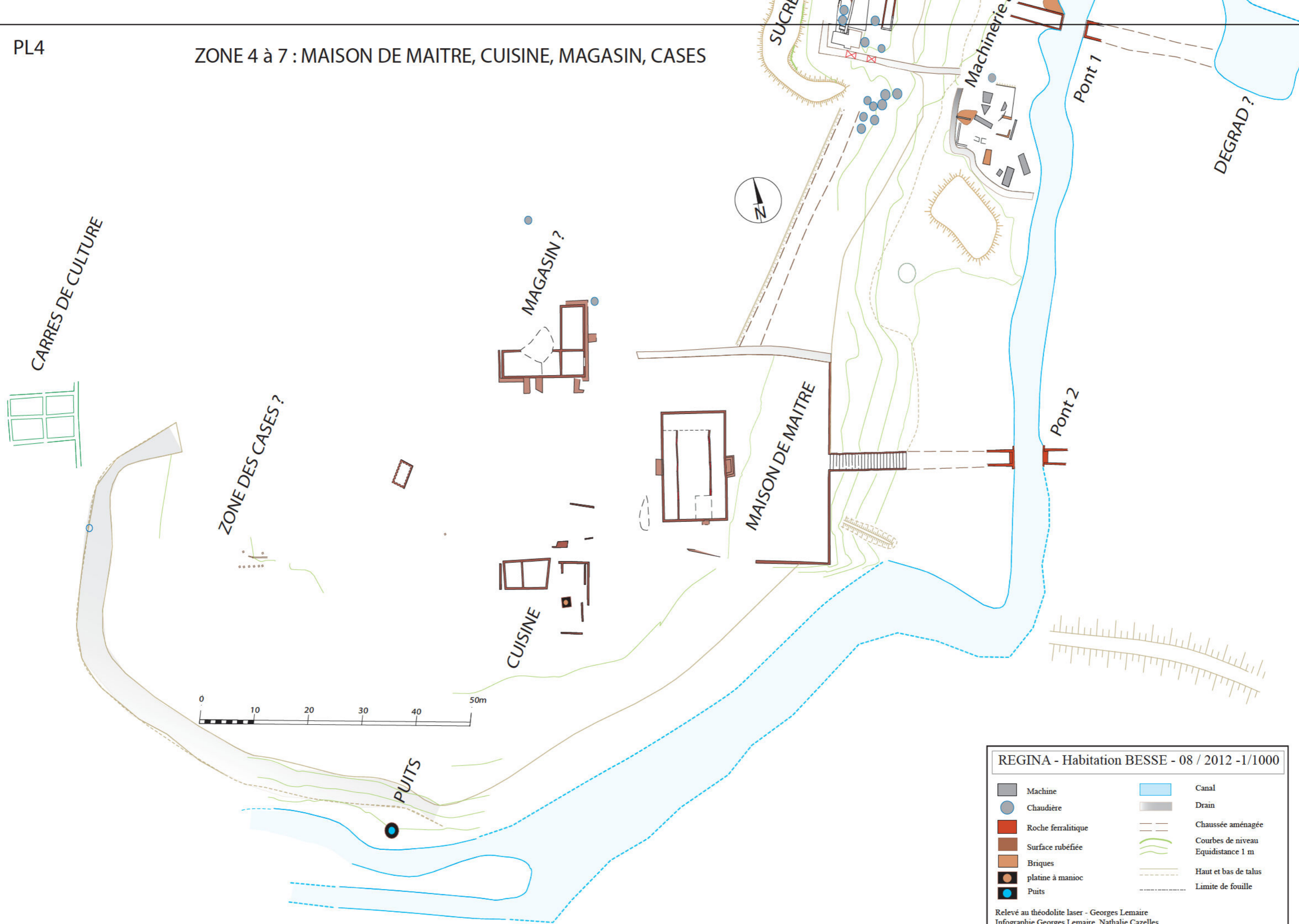


Figure 54 : planche réalisée pour la mallette pédagogique - INRAP



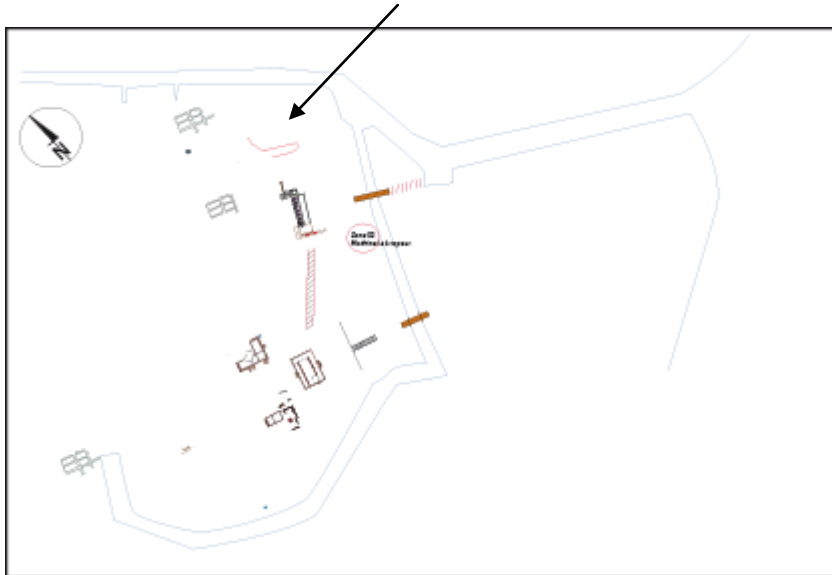
REGINA - Habitation BESSE - 08 / 2012 - 1/1000

	Machine		Canal
	Chaudière		Drain
	Roche ferrallitique		Chaussée aménagée
	Surface rubéfiée		Courbes de niveau Equidistance 1 m
	Briques		Haut et bas de talus
	platine à manioc		Limite de fouille
	Puits		

Relevé au théodolite laser - Georges Lemaire
 Infographie Georges Lemaire, Nathalie Cazelles

5.8 Zone 09 : La carrière et la zone réaménagée postérieurement

Nous passons de la zone 07 à la zone 09 car la zone 08 est celle de la sucrerie et compte tenu qu'elle a fait l'objet de deux campagnes de fouille, elle sera traitée en dernier.



Le promontoire, le long du canal d'accès aux polders, a servi de carrière d'extraction des blocs de cuirasse ferrallitique. On observe les traces d'extraction et de sciage dans la roche. On observe sur de nombreux sites, de toute l'époque coloniale, la présence de ces carrières d'extraction (La Caroline, Chevreuil, La Désirée).

Entre cette carrière et la sucrerie a été observée une zone réaménagée postérieurement. En effet, une marmite à sucre a été placée sur des blocs ainsi qu'un tuyau de machinerie afin de servir de marmite de cuisson. Un four à manioc a été aménagé à côté. Cette structure carrée fait 1,50 m de côté, le four circulaire, en son centre, 93 cm de diamètre. Une ancienne habitante de Guisambourg nous a signalé que dans les années 60 un vieux Barbadien vivait sur le site.



Figure 55 : vue de la carrière. 2010



Figure 56 : détail de la carrière. 2010

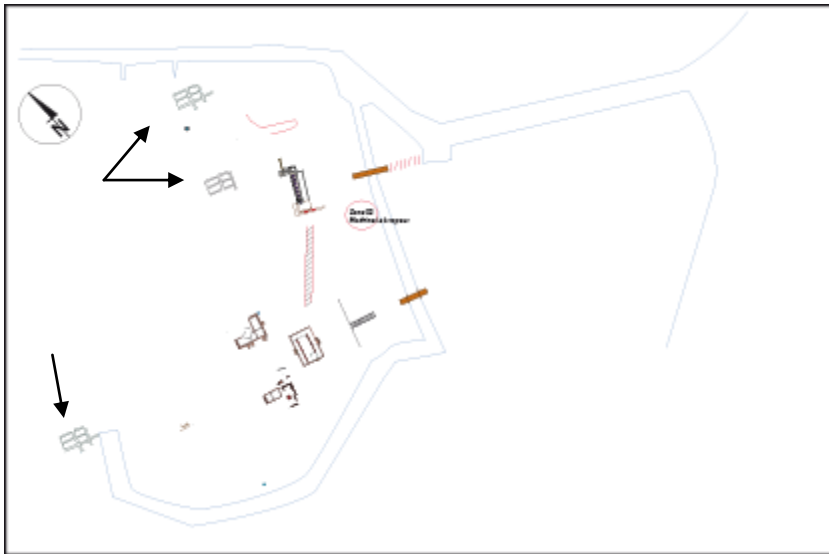


Figure 57 : chaudière réemployée en marmite au XXe siècle. 2010



Figure 58 : platine à manioc XXe siècle. 2010

5.9 Zone 10 : les zones de culture



On a observé deux zones de culture :

- Derrière la zone des cases et du canal de contournement, on a observé des canaux de drainage et des carrés de culture. Probablement pour les cultures vivrières et fruitières, et notamment les cacaoyers. On a relevé la présence de manguiers,²¹ de caïmites,²² de citronniers. Les cacaoyers ont aujourd'hui envahi la zone de la sucrerie.
- Entre la carrière et le canal d'accès aux polders on a observé également des canaux de drainage et des carrés de culture. Un autre puits a été trouvé, sans margelle apparente. On émet de nouveau l'hypothèse de puits de drainage.

En 2012, Georges Lemaire et Ludovic Jupiter ont poursuivi le relevé du canal menant aux polders. L'utilisation du théodolite laser se révélant compliquée dans une forêt très dense (chablis nombreux), on a opté pour l'utilisation d'un GPS statique, Epoch 10 de SPECTRA PRECISIONS version 1.50. Des points ont donc été régulièrement pris le long des

²¹ Le manguier a été introduit dans les Amériques au XVI^e siècle.

²² Famille : Sapotacées ; Originaire des Grandes Antilles, le caïmitier a conquis les Petites Antilles puis l'Amérique tropicale. Son nom provient de celui donné par les Indiens Taïmos. Ce bel arbre, au port érigé de 6 à 30 m de haut, contient un latex blanc qui lui confère des propriétés médicinales. Il a la particularité d'avoir des feuilles vert brillant dessus et brun doré duveteuses dessous. Il se cultive à la fois pour sa valeur ornementale et pour son fruit qui se cueille car il ne tombe pas. Le fruit globuleux a la peau épaisse verte ou pourpre selon les variétés. Une fois coupé en deux, on découvre une pulpe gélatineuse soit blanchâtre soit pourpre. En son centre, 4 à 10 graines brunes aplaties apparaissent dans une loge étoilée. La chair sucrée, douce sans acidité, s'apprécie à complète maturité sinon elle laisse un latex astringent autour des lèvres. Le fruit se prépare aussi en confiture. CIRAD

berges du canal : le couvert végétal étant important, il fallait compter au moins 30 minutes pour chaque point, parfois 1h. Pour relever 200 m de canal il a fallu 2 jours.

On a observé sur certains tronçons du canal qu'il avait été taillé par la main de l'homme : on observe des emmarchements. A marée basse on peut marcher dans le canal, à marée haute le canot est nécessaire. On observe le départ de canaux secondaires en parallèle de la Courouaï. Une prospection spécifique serait nécessaire pour les suivre jusqu'aux polders et pratiquer les relevés. La couverture végétale rend difficile l'observation aérienne et la prospection au sol. La découverte d'un plan terrier datant de 1847 nous permet d'avoir les limites de bornes à cette période. Par ailleurs, deux bornes en calcaire sont signalées.



Figure 59 : vue des canaux de drainage des carrés de culture. 2010



Figure 61 : vue du canal menant aux polders. 2010



Figure 60 : le courant est fort au moment des mouvements de marées



Figure 63 : la limite nord de l'habitation. Cliché G. Lemaire, 2012

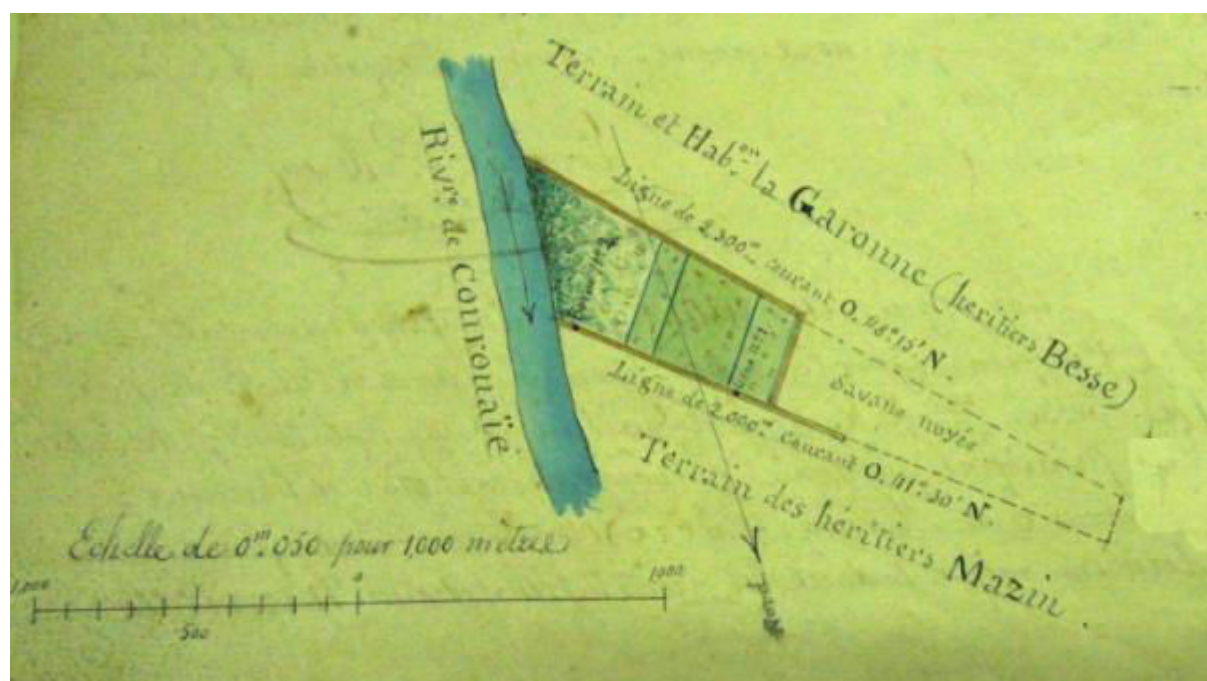
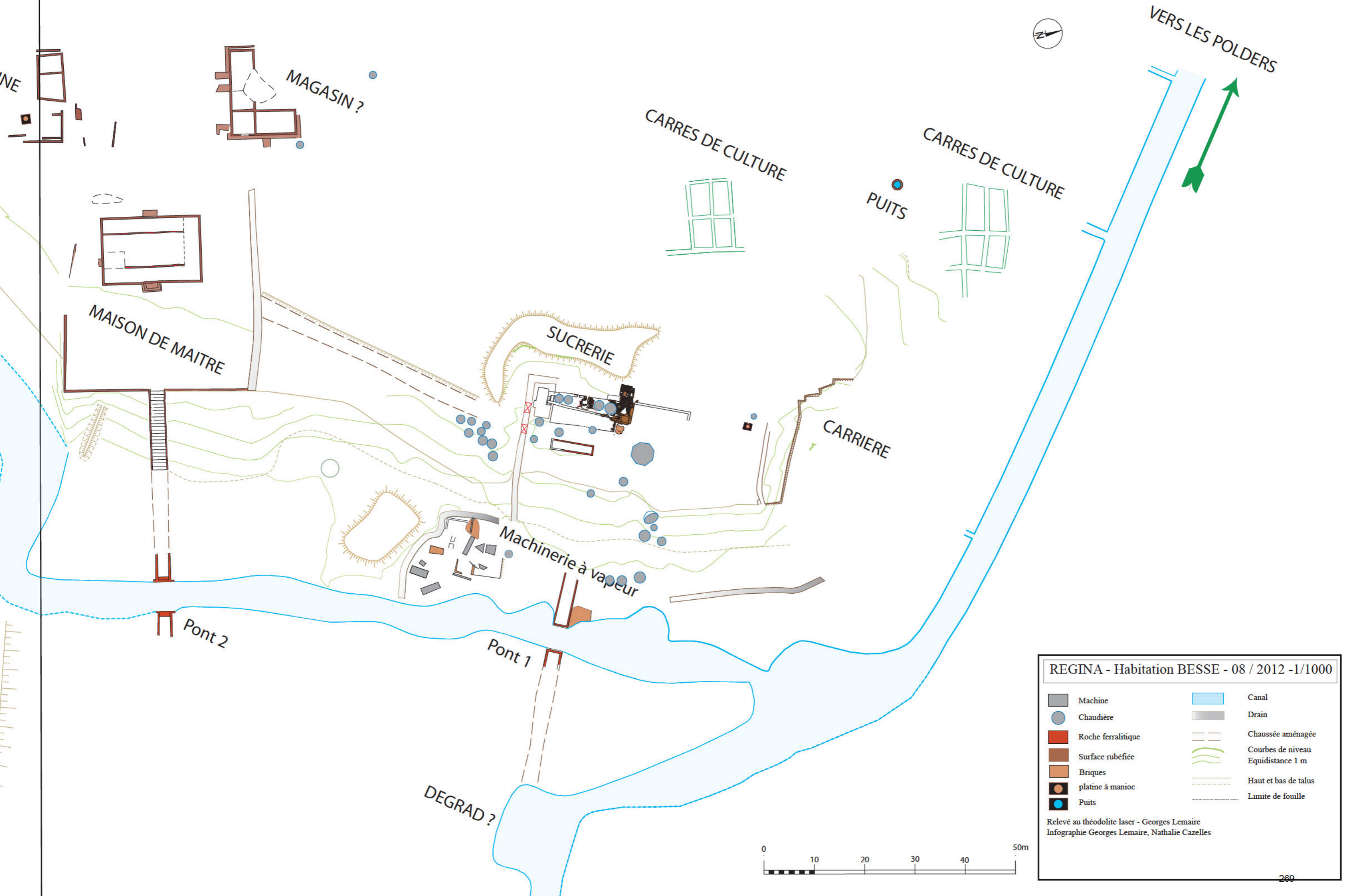


Figure 62 : plan terrier de 1847. Cliché C. Lamendin, 2012



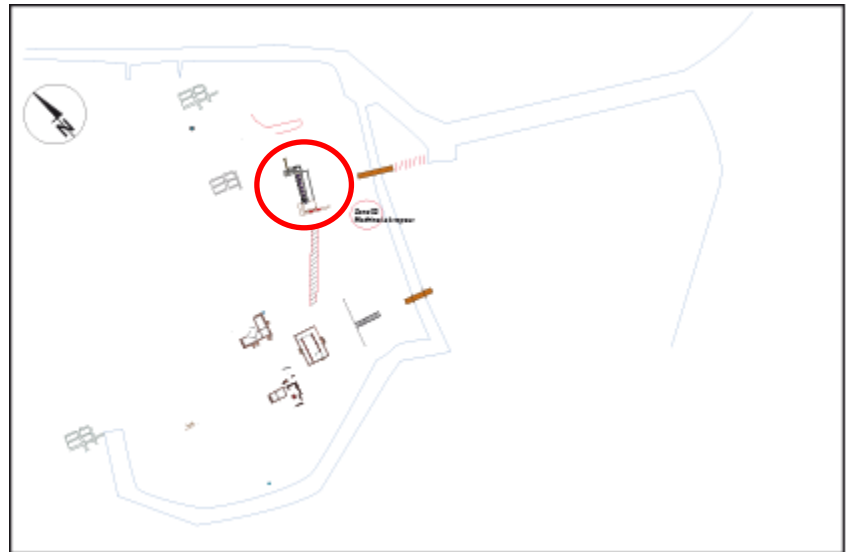
REGINA - Habitation BESSE - 08 / 2012 - 1/1000

Machine	Canal
Chaudière	Drain
Roche ferraltique	Chaussée aménagée
Surface rubéfiée	Courbes de niveau Equidistance 1 m
Briques	Haut et bas de talus
platine à manioc	Limite de fouille
Puits	

Relevé au théodolite laser - Georges Lemaire
 Infographie Georges Lemaire, Nathalie Cazelles



5.10 Zone 08 : la sucrerie



En 2010, nous avons fait les observations suivantes : la sucrerie se compose d'un bâtiment en L constitué d'un tunnel de chauffe à l'anglaise, de 6 marmites de taille dégressive, de 18,40 m de long sur 3 m de large. L'entrée du foyer donne dans une fosse de 4,20 m par 2,90 m. La cheminée carrée, de 2 m de côté, est désaxée, et se situe dans le retour du L. Un canal a été creusé dans la terrasse et contourne le tunnel de chauffe pour se diriger vers la zone de la machinerie à vapeur, en contrebas de la terrasse. Il permettait d'accéder aux cendriers pour pouvoir les vider et évacuer les déchets vers le canal de contournement. Deux petits ponts, dont l'arcature en briques s'encastre dans la cuirasse ferritique taillée, sont aménagés sur ce canal, l'un face à l'escalier d'accès à la fosse, l'autre à 2,50 m plus bas.

Parallèle et à l'est du tunnel de chauffe, on a observé une petite structure rectangulaire de la longueur du tunnel et de 2,90 m de large. Les murs sont composés d'un seul parement en moellons de cuirasse ferritique : peut-être une limande, structure permettant de faire refroidir le sirop de batterie avant de le couler dans les tonneaux.

Au nord de cette structure, une citerne octogonale a été installée ; elle mesure 4,26 m de large, et se compose de plaques de fonte de 1,90 m de large en moyenne. On a relevé une profondeur visible de 1,60 m, mais le fond n'a pas été observé. Cette citerne servait à contenir du vesou ou de l'eau.

On observe une quantité très importante de marmites à sucre dans cette zone, de taille variable, en fonte ; en une pièce ou rivetée ; certaines présentent des traces de réparation ; une porte l'inscription *Voruz*, un industriel nantais de la deuxième moitié du XIXe siècle. Cette sucrerie de taille importante devait posséder une forge afin de procéder aux réparations sur place des marmites et des machines. Cependant, rien de tel n'a été observé. La quantité de

marmites pourrait aussi s'expliquer par le fait que lorsque les habitations ont été abandonnées les colons récupéraient sur les sites tout ce qu'ils pouvaient. La Garonne est une des dernières habitations en fonctionnement.

On note l'absence de mobilier sucrier en surface : aucun fragment de forme à sucre ou de pot de raffineur n'a été repéré. Il semblerait qu'au XIXe siècle les sucriers cessent de faire du sucre terré et ne produisent plus que du sirop brut.

En 2011 et 2012, les fouilles se sont concentrées sur le tunnel de chauffe pour en comprendre son architecture et son fonctionnement.

A la fin du XVIIIe siècle les Anglais mettent au point un nouveau système de production du sucre : le tunnel de chauffe à l'anglaise. En Guyane, il semblerait que ce système soit adopté lors du mouvement de poldérisation des terres basses. Les marmites sont désormais connectées entre elles, car enchâssées dans une maçonnerie fermée alimentée par un seul foyer. Ce système permet de mieux contrôler les températures sous les marmites et de faciliter le transvasement du vesou d'une marmite à l'autre au fur et à mesure de la cuisson.

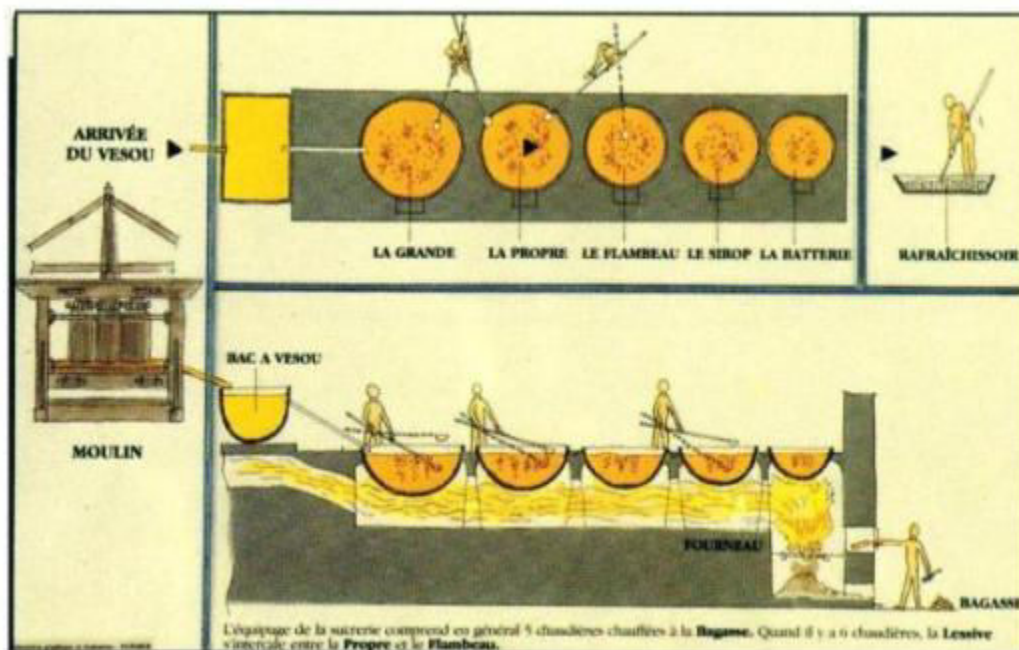
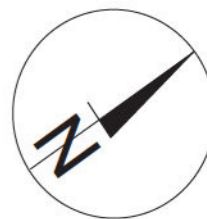


Figure 64 : schéma de fonctionnement d'un tunnel de chauffe à l'anglaise. *Cannes, Sucre et Rhum aux Antilles et en Guyane du XVIIe au XXe siècle*, sous la direction de Grillon-Schneider, 1987.

PL6

RELEVÉ EN PLAN DE LA ZONE INDUSTRIELLE



CARRIERE

SUCRERIE

MAISON DE MAITRE

Machinerie à vapeur

Pont 1

Pont 2

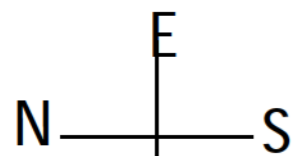
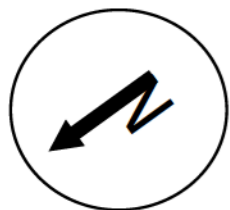
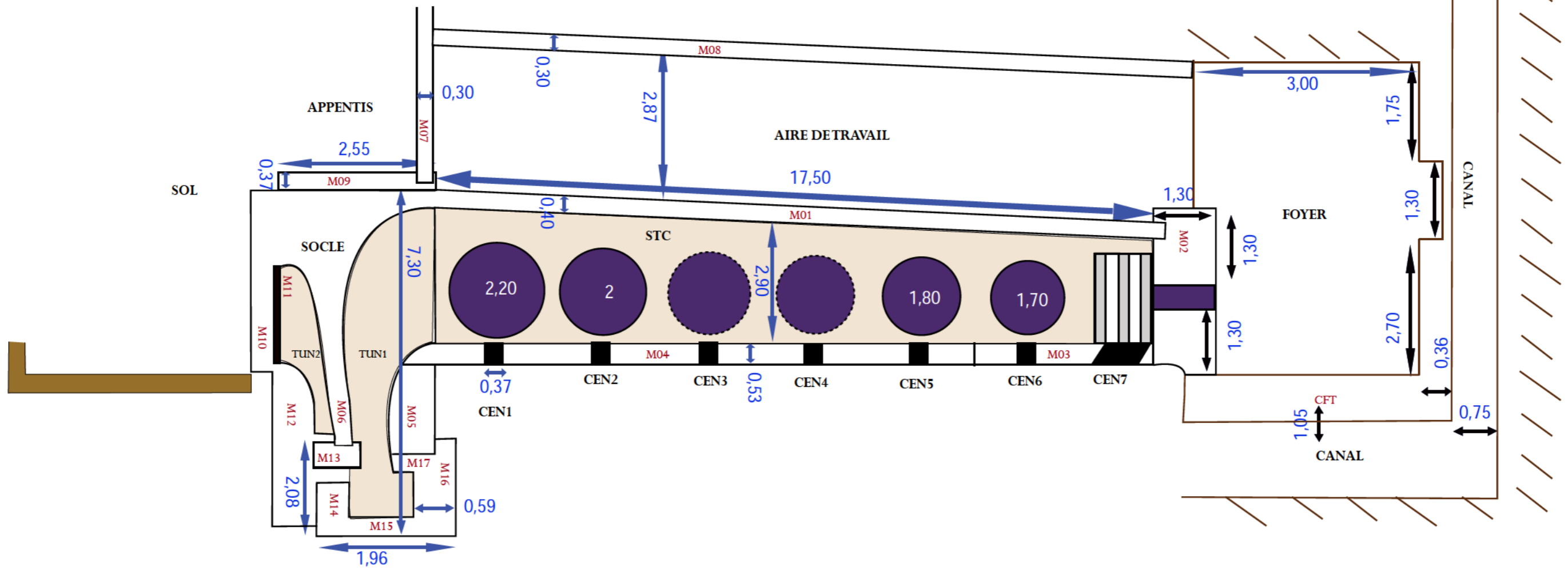
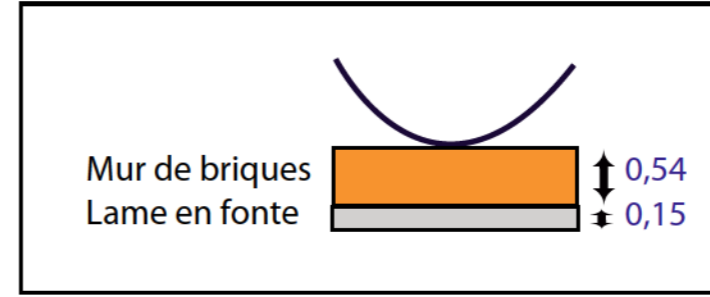
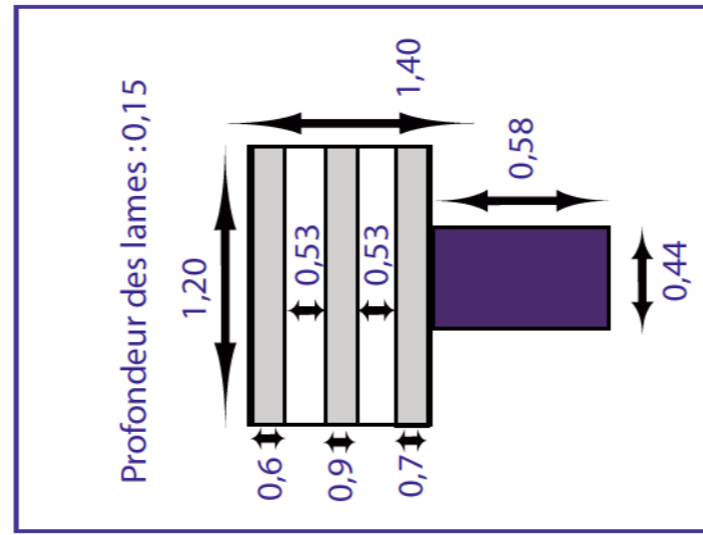
DEGRAD ?

REGINA - Habitation BESSE - 08 / 2012 - 1/1000

- | | | | |
|--|---------------------|--|----------------------|
| | Machine | | Canal |
| | Chaudière | | Drain |
| | Roche ferrallitique | | Chaussée aménagée |
| | Surface rubéfiée | | Courbes de niveau |
| | Briques | | Equidistance 1 m |
| | platine à manioc | | Haut et bas de talus |
| | Puits | | Limite de fouille |

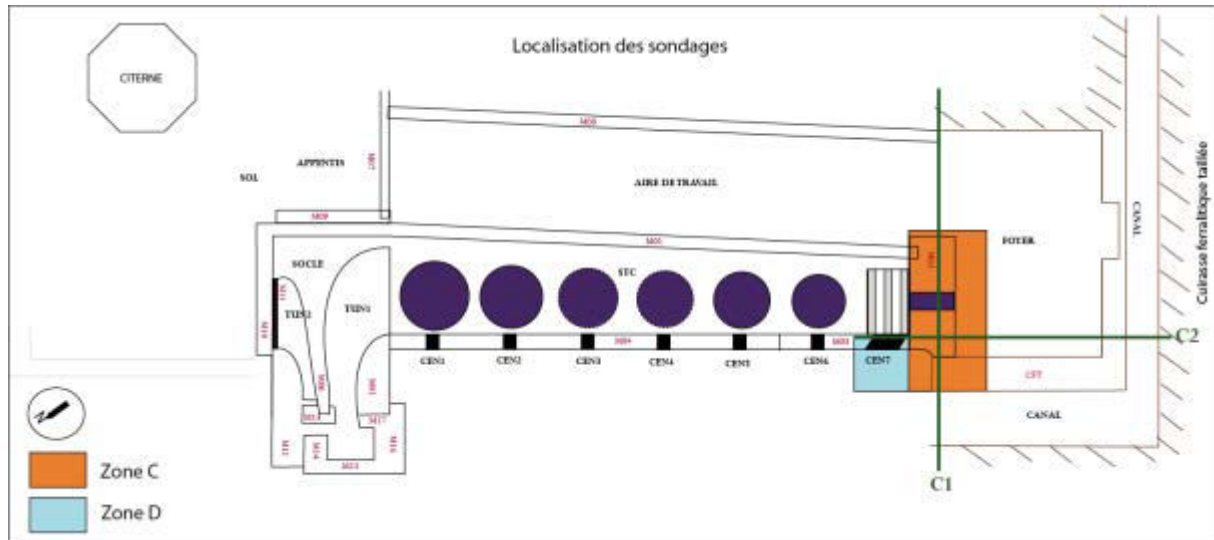
Relevé au théodolite laser - Georges Lemaire
Infographie Georges Lemaire, Nathalie Cazelles





O POSITIONNEMENT ARBITRAIRE

5.10.1 Sondage 08C et D : fosse du foyer et cendrier (fouille 2011)



- **Description des US**

US 08C01 et 08D01 : humus

Épais tapis de feuilles, racines et arbustes recouvrant et se mélangeant à une couche argilo-sableuse noire. Présence abondante de petits galets ferrallitiques. Cette couche correspond à l'humus. Elle est équivalente aux US 2001, 2101, 2201, 2301.

US 08C02 : remblai de destruction

Cette couche a été observée dans un sondage longeant le tunnel de chauffe sur une largeur d'1m. Elle se compose de briques en très grande abondance dans une matrice argilo-sableuse brune et aérée. Elle correspond à l'effondrement de l'entrée du foyer du tunnel de chauffe.

Couche 08C03 : remblai de destruction

Le remblai de destruction a une densité de briques plus forte et la matrice argilo-sableuse tend vers le rouge et contient un mobilier métallique en très grande abondance : foyer en fonte, porte de foyer, outils...

Couche 08C04 : Sol ?

Couche argilo-sableuse rouge rubéfiée avec briques posées à plat : peut-être le sol de circulation. Il faudrait étendre le sondage à l'ensemble de la fosse pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

US 08C05 : couche d'étanchéité

Cette couche a été observée dans un sondage d'1 m sur 1 m face à l'entrée du foyer.

Couche argilo-sableuse noire et aérée en surface recouvrant une couche argilo-sableuse rouge très dense, lourde, avec des plaques d'argile rubéfiée et des briques entières. Une fois cette couche retirée, on a observé une résurgence d'eau en très grande quantité. Il semblerait que nous soyons en présence d'une couche d'étanchéification de la fosse du foyer.

Le sondage a été interrompu à cause de la résurgence d'eau, ce qui n'a pas permis de trouver la base du mur du tunnel de chauffe.

US 08D02 : remblai de destruction du cendrier

Ecroulement du tunnel de chauffe masquant l'entrée du cendrier. Couche très épaisse de briques et de mortier. Le fond du cendrier n'a pas pu être dégagé à cause d'une résurgence d'eau importante. Le canal d'évacuation prend donc tout son sens car il permettait de maintenir la façade ouest du tunnel de chauffe au sec. Son entretien devait être constant et minutieux. Lorsqu'il pleut abondamment (récurrent dans cette région) le tunnel se gorge d'eau (jusqu'à 20cm en quelques minutes) et le débit d'écoulement est très important.



Figure 65 : couche d'humus recouvrant la fosse du foyer. 2011



Figure 66 : vue du remblai de destruction du foyer. 2011



Figure 67 : couche 03 contenant du mobilier métallique en abondance. 2011



Figure 68 : vue du sol de circulation ?2011



Figure 69 : vue de la couche d'étanchéité, 2011



Figure 70 : résurgence d'eau, 2011



Figure 71 : stratigraphie de la fosse du foyer. 2011

- **Descriptions des USC :**

FOSSE

La fosse de 5,75 m x 3 m, a été taillée dans la cuirasse ferralitique sur environ 2 m de profondeur. L'espace est assez grand pour probablement servir à stocker la bagasse pour alimenter le foyer. Le fond de la fosse a été étanchéifié afin de travailler dans un espace sec. La façade ouest de la fosse mesure 1,05 m de large et la façade sud 0,36 m. Cette dernière est percée d'un escalier d'1,30 m de large à 2,70 m de l'angle sud-ouest. Le tunnel de chauffe est encastré dans l'angle nord-ouest de la fosse, sur une largeur de 3 m.

Mur 02

Mur à double parement accolé, de 1,30 m x 3 m.

Parement externe : 5 assises visibles de 20 cm en moyenne avec rattrapage de niveau en briques, 3 assises de briques de 5 cm d'épaisseur sur lesquelles repose le foyer en fonte, 2 assises encore en place de moellons de cuirasse ferralitique et de briques. Le reste de l'élévation s'est effondrée. Assemblage au mortier de chaux, joints gras et beurrés.

Parement interne : parement en briques dont le nombre d'assises ne peut être déterminé car le foyer n'a pas été vidé. La hauteur mesurée est de 1,70 m (à partir de l'extérieur).

Le mur 01 s'encastre dans le mur 02 ; le mur 03 s'appuie contre le mur 02. L'entrée du foyer est en fonte, il est posé sur le mur 02 du tunnel de chauffe. Dans la couche 08C03 ont été retrouvés deux autres foyers en fonte et une porte portant la mention FAWCETT & PRESTON – LIVERPOOL, la même société qui a livré la machine à vapeur.

Le cendrier principal n'a pas été installé sous le foyer. Nous avons donc réalisé un sondage contre la façade ouest du tunnel de chauffe à la perpendiculaire du foyer.

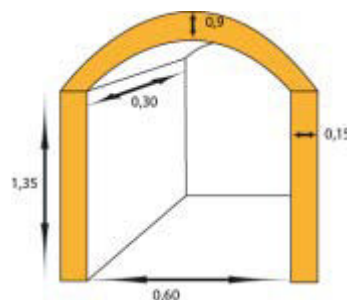


Figure 72 : schéma de cotation du foyer en fonte. 2011

Mur 03

Le mur 03 constitue la façade ouest du tunnel de chauffe. Il est à double parement. Le parement interne est en briques et non observable. Le parement externe se compose de 24 assises de briques visibles (5 cm d'épaisseur) avec rattrapage en moellons de cuirasse ferrallitique et deux assises en moellons de cuirasse ferrallitique. Il mesure 3 m x 0,53 m et est percé du cendrier du foyer. Ce dernier fait 0,70 m de large et est construit de biais selon un axe nord-sud. Bien qu'il n'ait pas été dégagé entièrement, il semble que le mur 03 suive le dénivelé de la pente. En effet, à partir de la marmite n°5, le sol géologique est situé sous les deux assises en moellons de cuirasse ferrallitique. Nous avons numéroté ce tronçon de mur 04.



Figure 73 : la fosse accueillant le foyer du tunnel de chauffe. 2011.



Figure 75 : vue de détail du foyer. On observe le lit de briques sur lequel repose le foyer en fonte. 2011



Figure 74 : vue de détail du foyer. 2011



Figure 76 : vue du mur 01 encastré dans le mur 02 et contre la cuirasse ferrallitique. 2011



Figure 77 : vue du foyer et du cendrier. 2011

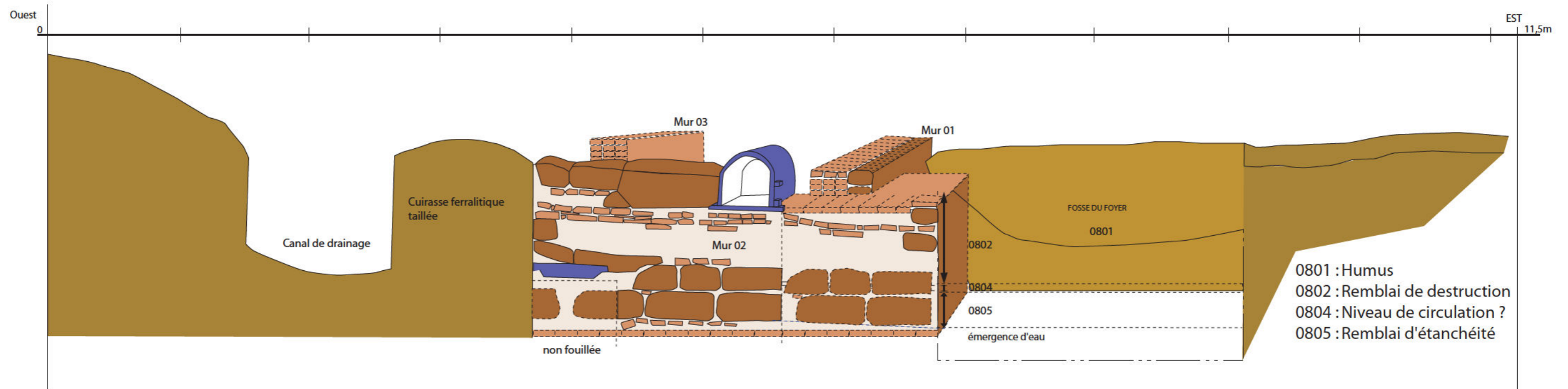


Figure 78 : vue du cendrier et du tunnel de chauffe enchâssé dans la cuirasse ferralitique. 2011

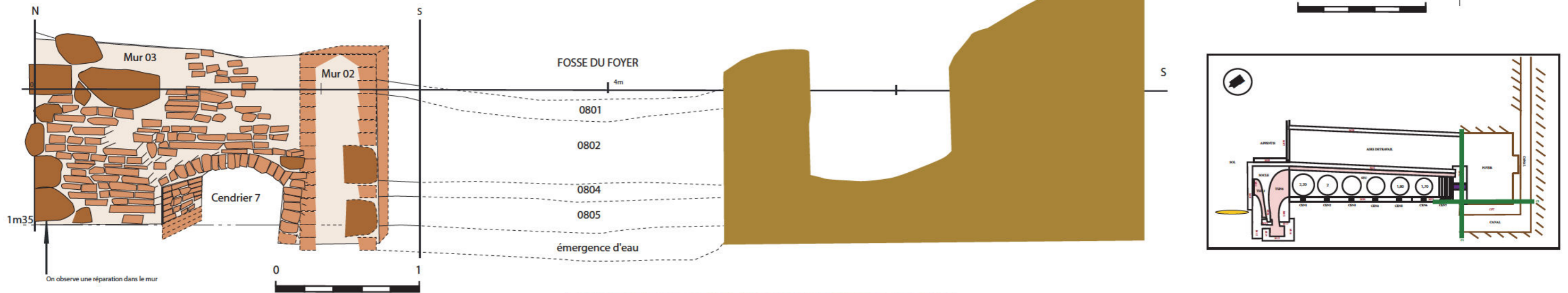


Figure 79 : vue de détail du cendrier. 2011

COUPE 1 : coupe Ouest - Est du foyer



COUPE 2 : coupe Nord - Sud du cendrier



LA GARONNE - BESSE 2011
 (Régina- Courouai)

	Briques	0801 : Humus
	Moellon de cuirasse ferraltique	0802 : Remblai de destruction
	Mortier	0804 : Niveau de circulation ?
	Cuirasse ferraltique taillée	0805 : Remblai d'étanchéité
	Fonte	
	----- Limite de fouille et reconstitution	

Relevé au cordeau au 1/20e
 2011: N. Cazelles
 Infographie : N. Cazelles ; G. Lemaire

5.10.2 Sondage 08B : le socle du tunnel de chauffe

- **Description des US :**

Couche 08B01 : humus

Couche argilo-sableuse brun-noire mélangée à des briques, feuilles et racines. Humus recouvrant le socle du tunnel de chauffe. Cette couche est équivalente aux US 08A01, 08C01, 08D01, 2001, 2101, 2201, 2301.

- **Description des USC :**

Couche 08B02 :

Socle en briques supportant les marmites. Structure circulaire et concave permettant le passage de la chaleur sous les marmites. Ce socle est posé sur la cuirasse ferrallitique.

Ce sondage a montré que le tunnel de chauffe n'est pas une structure maçonnée d'une seule pièce :

- Le foyer a été encastré dans la cuirasse ferrallitique qui a été creusée. Les murs sont en briques et moellons de cuirasse ferrallitique. La batterie (dernière marmite du processus de cuisson, celle qui nécessite le feu le plus intense) est posée sur un muret en briques.
- Les marmites suivantes sont, quant à elles, posées sur une structure circulaire et concave en briques reposant directement sur la cuirasse ferrallitique. Le soubassement en cuirasse ferrallitique n'a qu'une ou deux assises d'élévation et pas d'assises de fondation.



Figure 80 : vue d'ensemble du tunnel de chauffe. 2011



Figure 81 : dégagement du tunnel de chauffe. 2011



Figure 82 : détail du passage de la structure maçonnée à la structure posée sur la cuirasse ferralitique. 2011

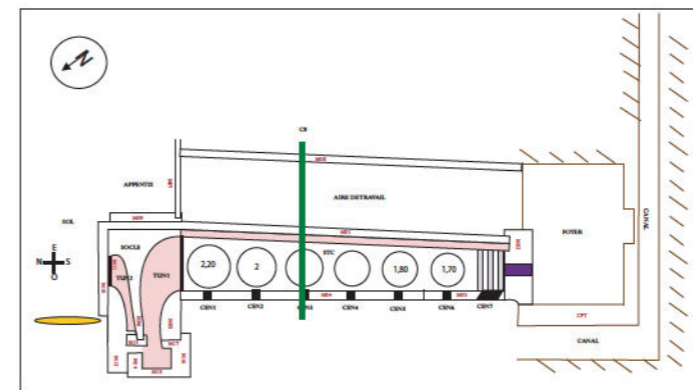
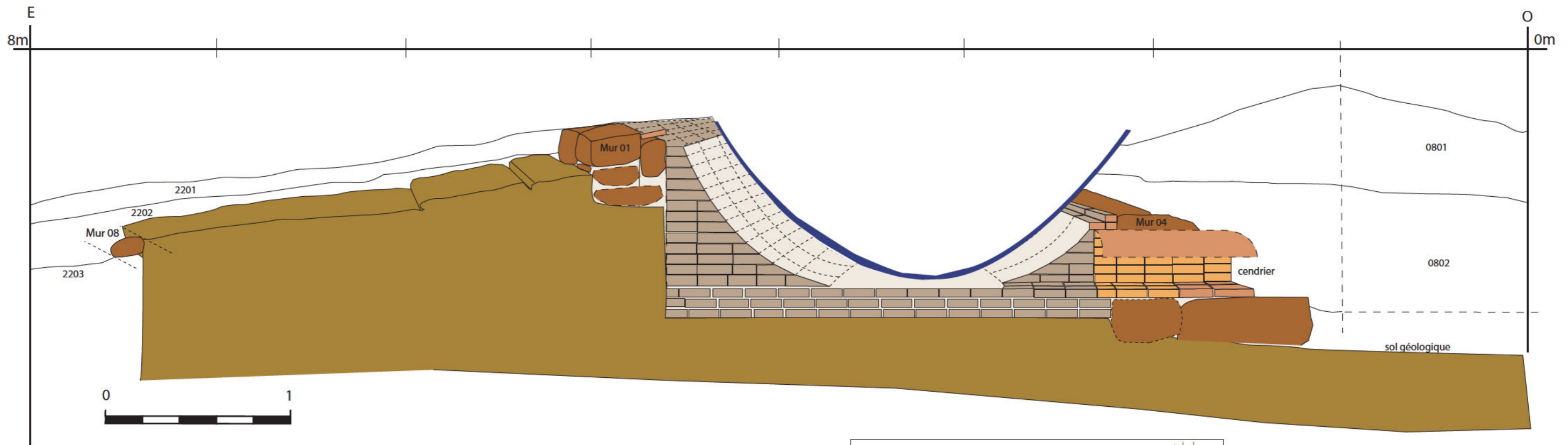


Figure 83 : vue de la structure maçonnée en briques supportant les marmites et posée sur la cuirasse ferralitique. 2011



Figure 84 : vue de détail de la structure circulaire. 2011

COUPE OUEST-EST : Marmite 3 posée sur la structure de chauffe



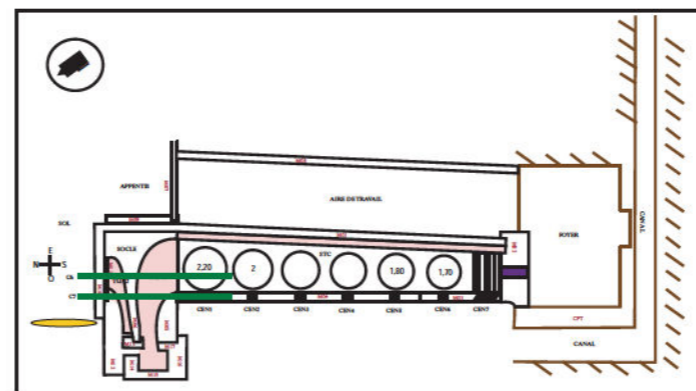
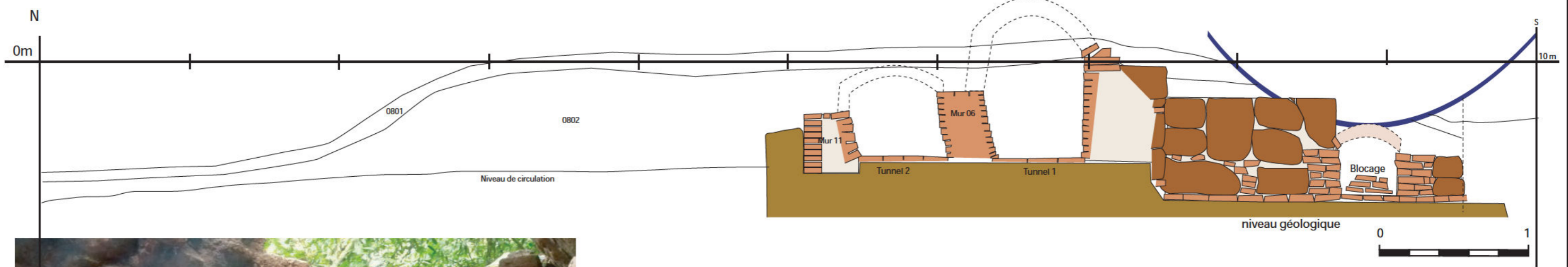
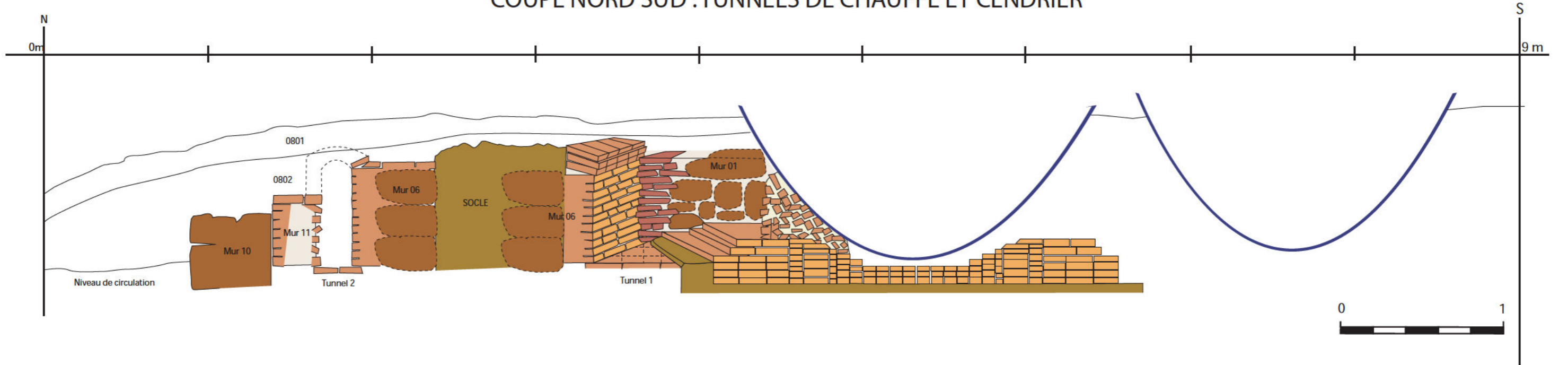
LA GARONNE - BESSE 2012
(Régina- Courouai)

- | | | |
|---|--|--|
|  | Briques | 0801; 2201 : Humus |
|  | Moellon de cuirasse ferritique | 0802 ; 2202 : Remblai de destruction principalement composé de briques et de mortier |
|  | Mortier | |
|  | Cuirasse ferritique taillée | 2203 : Remblai de terre battue, argile, cuirasse ferritique délitée |
|  | Briques vues en coupe | |
|  | Reconstitution à partir de photo du canal de chauffe | |
|  | Reconstitution du cendrier | |

Relevé au cordeau au 1/20e
2012 : N. Cazelles
Infographie : N. Cazelles

COUPE NORD-SUD : TUNNELS DE CHAUFFE ET EQUIPAGE

COUPE NORD SUD : TUNNELS DE CHAUFFE ET CENDRIER



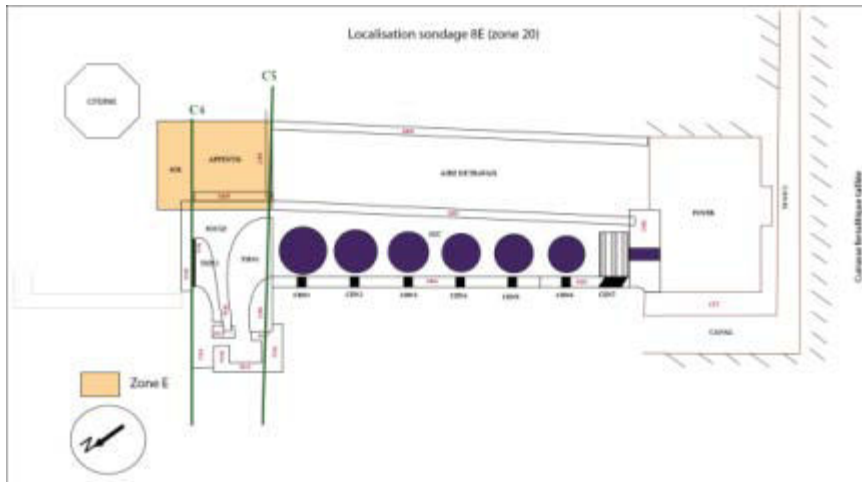
LA GARONNE - BESSE 2012
(Régina- Courouai)

- Briques
- Moellon de cuirasse ferralitique
- Mortier
- Cuirasse ferralitique taillée

0801 : Humus
0802 : Remblai de destruction
principalement composé de briques
et de mortier

Relevé au cordeau au 1/20e
2012 : N. Cazelles
Infographie : N. Cazelles

5.10.3 Sondage 08E (zone 20 archeoDATA)



- **Description des US :**

US 2001 : Humus

Matrice argilo-sableuse noire, aérée ; structure interne hétérogène avec forte présence de feuilles, de racines et de briques. Cet humus recouvre tout le site.

Cette US est équivalente aux US 0801, 2101, 2201, 2301. Elle recouvre tous les murs de la sucrerie et l'US 2002.

US 2002 : Remblai de destruction

Matrice argilo-sableuse brun-noire, compacte ; structure interne homogène et uniforme. Cette US est composée essentiellement de briques et de mortier. On note la présence de céramique, dont 1 fragment de watrakan, de fragments de calcaire et du métal.



Figure 86 : zone 08E avant intervention



Figure 85 : dégagement de l'US 2002

Cette US est équivalente aux US 0802, 2102, 2202, 2302. Elle recouvre et s'appuie contre tous les murs de la sucrerie. Elle couvre l'US 2003.

US 2003 : sol

Couche de terre battue, damée, de couleur brun-verte avec briques et mobilier posés à plat sur son niveau supérieur.

2 écumoières à sucre de 40 cm de diamètre environ et une cuillère à sucre de 30 cm de long environ ont été mises au jour sur le sol. Cette US repose sur le niveau géologique.



Figure 87 : le sol de circulation. On observe une écumoire et une cuillère. 2012



Figure 89 : détail du sol en terre battue. 2012



Figure 88 : détail du sol avec briques posées à plat. 2012



Figure 90 : lingot en fer sur le sol 2012

US 2004 : couche de cendre

Fine couche de cendre mise au jour contre le mur 10 et qui repose sur le sol 2003. Son identification reste indéterminée.

- **Description des USC :**

Mur 09

Matériaux	Cuirasse ferrallitique
Éléments et mise en forme	Moellon d'appareil
Appareil	Réglé, 1 parement
Assises	3 de 40 cm au total
Pose	A plat
Assemblage	Mortier de chaux, joints gras et beurrés
Blocage	briques
Mesures	2,55 m de long par 0,37 m de large
Déformation	non

Le mur 09 s'appuie contre le socle de la cuirasse ferrallitique et repose sur le sol géologique. Le mur 07 s'encastre dans le mur 09 dans son angle sud-ouest. Le sol 2003 s'appuie contre. On note 3 rangs de briques solidaires dans le remblai de destruction contre le mur 9 : traces d'un pan de briques ?



Figure 91 : vue du mur 09. 2012



Figure 92 : détail du mur 09. 2012



Figure 93 : alignement de briques contre le mur 09. 2012

Mur 07

Matériaux	Cuirasse ferrallitique
Éléments et mise en forme	Moellon d'appareil
Appareil	Réglé, 1 parement
Assises	2 de 20 cm au total
Pose	A plat
Assemblage	A sec
Blocage	briques
Mesures	2,70 m de long (visible) par 0,30 m de large
Déformation	non

Ce muret s'encastre dans le mur 09 et repose sur le sol géologique. Le sol 2003 s'appuie contre.



Figure 94 : vue du mur 07. 2012



Figure 95 : vue du mur 07 encastré dans le mur 09. 2012

USC 2005 : Pan de briques effondré sur le sol 2003.

Matériaux	Briques
Éléments et mise en forme	-
Appareil	Régulier alterné
Assises	28 assises visibles de 5 cm d'épaisseur chacune
Pose	A plat
Assemblage	Mortier de chaux, joints gras et dégueulant
Blocage	-
Mesures	1,50 m x 2 m x 0,30 m
Déformation	Effondré sur le sol

Cet ensemble pourrait être un appentis : les murs 09 et 07 marquant les murs de fondation, les élévations seraient en pan de briques, les poutres en bois ayant disparu. On a observé ce même phénomène sur le site de l'habitation la Caroline à Roura.

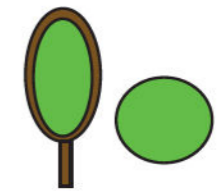
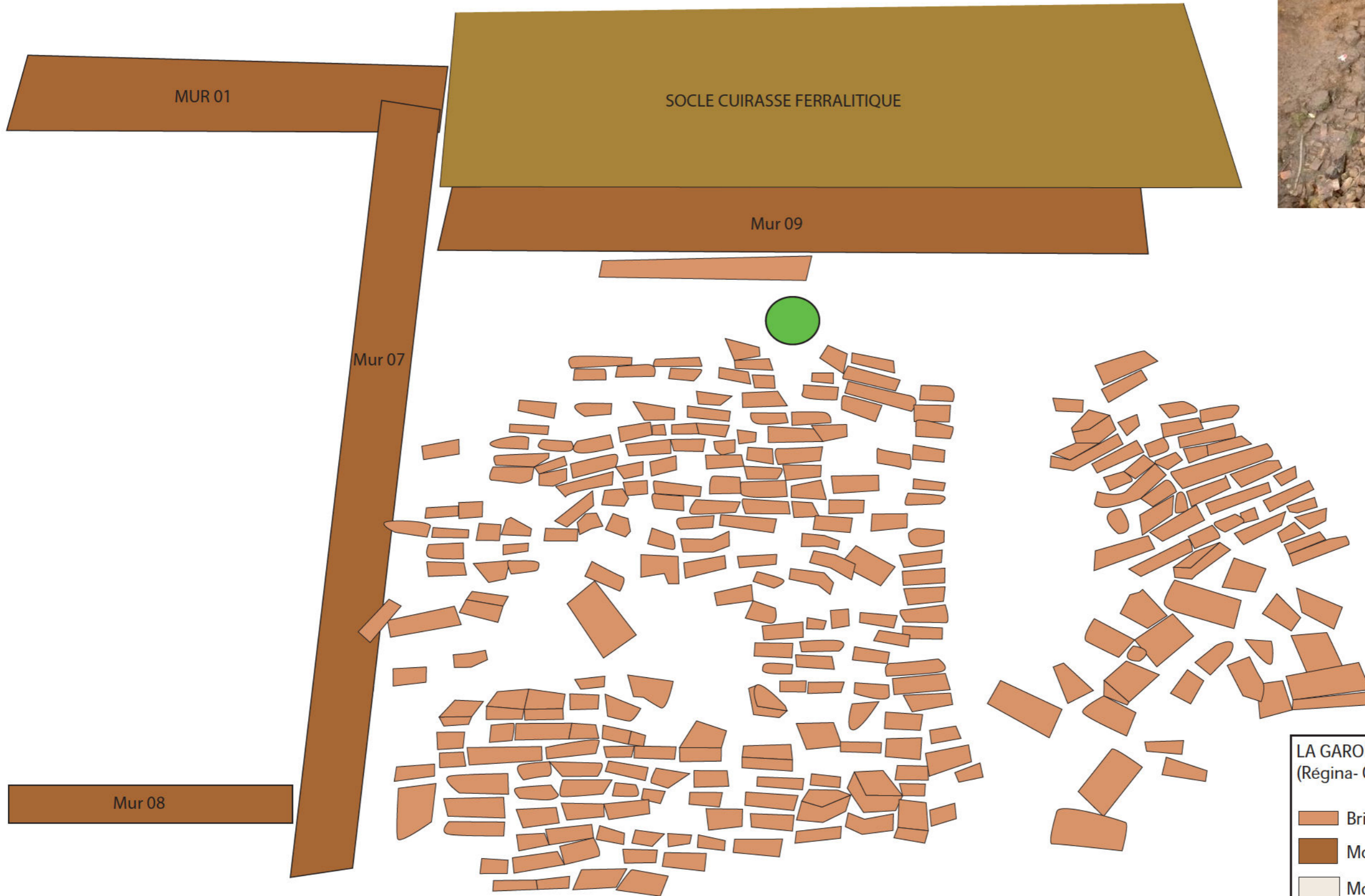


Figure 96 : vue d'ensemble du pan de briques effondré sur le sol. 2012



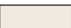






Figure 97 : vue du pan de briques dans le prolongement de la cheminée. 2012

RELEVÉ DU PAN DE BRIQUES



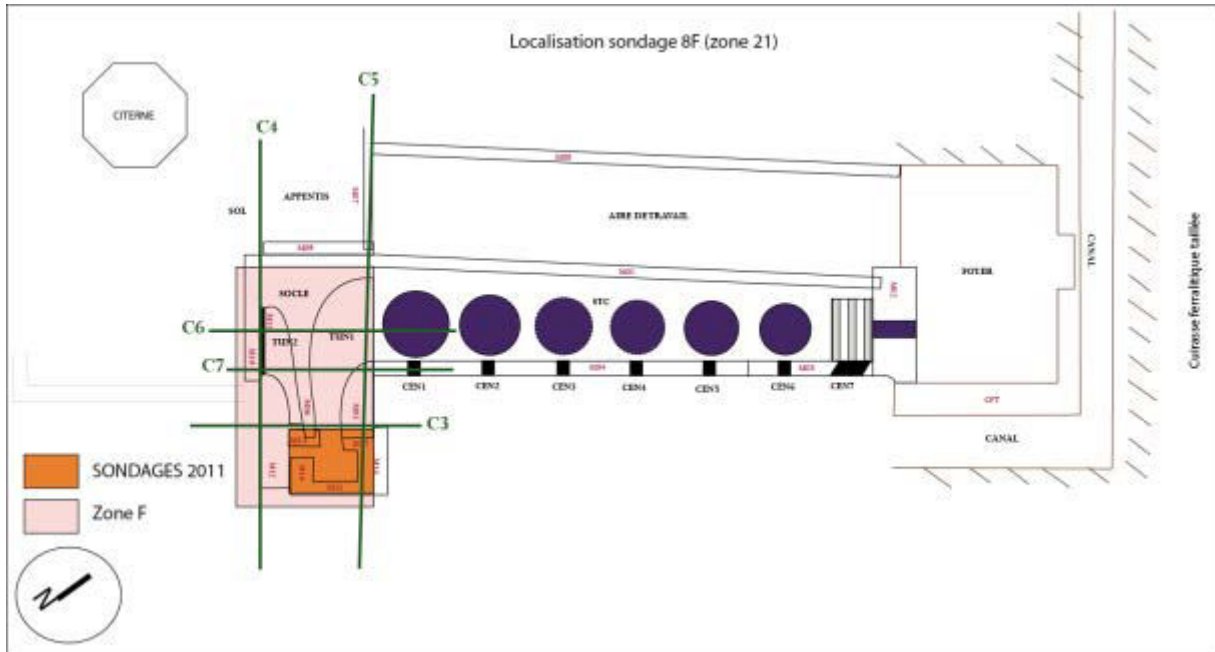
LA GARONNE - BESSE 2012
(Régina- Courouai)

-  Briques
-  Moellon de cuirasse ferralitique
-  Mortier
-  Cuirasse ferralitique taillée
-  Ecumoire
-  Cuillère à sucre


 Relevé photographique
 2012 : N. Cazelles
 Infographie : N. Cazelles



5.10.4 Sondage 08F (zone 21 archeoDATA)



- **Description des US :**

US 2101 : Humus

Matrice argilo-sableuse noire, aérée ; structure interne hétérogène avec forte présence de feuilles, de racines et de briques. Cet humus recouvre tout le site.

Cette US est équivalente aux US 0801, 2001, 2201, 2301. Elle recouvre tous les murs de la sucrerie et l'US 2102.



Figure 98 : couche 2101 en cours de dégagement. 2012

US 2102 : remblai de destruction

Matrice argilo-sableuse brun-noire, compacte ; structure interne homogène et uniforme. Cette US est composée essentiellement de briques et de mortier. On note la présence d'un fragment de pipe blanche. Cette couche est plus noire et plus humide à l'ouest ; elle est marquée par un fort pendage vers le nord.

Cette US est équivalente aux US 0802, 2002, 2202, 2302, 2104. Elle recouvre et s'appuie contre tous les murs de la sucrerie.



Figure 99 : couche 2102. 2012



Figure 100 : couche 2102 après une averse. 2012



Figure 101 : vue d'ensemble du remblai de destruction. 2012

US 2103 : remblai de destruction

Matrice argilo-sableuse noire, compacte ; structure interne homogène et uniforme, marquée par un fort pendage vers le nord. Elle est posée sur le niveau géologique.



Figure 102 : couche 2103. 2012

US 2104 : remblai de destruction

Matrice argilo-sableuse brune, compacte, avec de fortes inclusions de briques et de mortier. Cette couche remplit le canal du tunnel de chauffe n°2. On note des fragments de charbon et de mâchefer.

Cette couche est équivalente à l'US 2102.



Figure 103 : vue de détail de 2104. 2012

US 2105 : dépôt

Dépôt sédimentaire gris, compact, d'une dizaine de cm d'épaisseur, posé sur le dallage du canal du tunnel de chauffe n°2.

US 2106 : remblai de destruction

Matrice argilo-sableuse rouge-noir, compacte, avec de fortes inclusions de briques et de mortier. Cette US a été mise au jour au nord-ouest du sondage. Fond du remblai de destruction reposant sur le niveau géologique.

US2107 : remblai de construction ?

Matrice argilo-sableuse brun-orangée, compacte, à structure interne homogène. Cette US a été mise au jour au nord du sondage, s'appuie contre un bourrelet de cuirasse ferrallitique et remplit un espace creux. Remblai de construction du sol ?

Le sol 2003 est clairement identifié contre la façade nord de la structure de chauffe et s'appuie contre le bourrelet de cuirasse ferrallitique. Il n'a pas été identifié dans le sondage, à l'ouest du bourrelet.



Figure 104 : vue de la couche 2107. 2012



Figure 105 : vue en coupe des remblais de destruction. 2012



Figure 106 : coupe du remblai 2102. 2012



Figure 108 : vue du bourrelet de cuirasse ferrallitique. 2012



Figure 107 : vue du bourrelet de cuirasse ferrallitique. 2012



Figure 109 : vue des coupes des remblais et du bourrelet de cuirasse ferrallitique. 2012

- **Description des USC:**

L'ensemble des USC ont été posées ou encastrées dans le socle de la cuirasse ferrallitique qui a été taillée à cet effet.

La cheminée :

Murs 13-14-15-16-17 : Les murs ont été montés sur un double socle en briques. Le 1^{er} socle, posé sur le niveau géologique, a 2 assises visibles. L'appareil est régulier, allongé, lié au mortier de chaux ; les joints sont gras et beurrés. Le 2^{ème} socle est décalé en arrière sur 10 cm. Il est composé de 2 assises visibles, appareil régulier allongé, liées au mortier de chaux, joints gras et beurrés. Il constitue le sol de la cheminée.

La cheminée mesure 2,08 par 1,96 m, pour une hauteur conservée de 2 m. Les murs ont une épaisseur de 0,59 m. L'appareil est régulier et alterné. Les jonctions entre les murs ne sont pas lisibles.

Le cendrier, encastré entre les murs 13 et 14, mesure 30 cm de large pour une hauteur de 45 cm sous voûte. Il a été bouché volontairement par un amalgame de briques et de mortier (5 rangs).



Figure 110 : vue d'ensemble de la cheminée. 2012



Figure 111 : vue de détail de la façade extérieure ouest. 2012



Figure 112 : vue du socle de la cheminée arraché. 2012



Figure 113 : vue des murs 05 et 06 qui s'encastrent dans les piliers de la cheminée



Figure 114 : vue du tunnel de chauffe n°1 s'encastrent dans la cheminée. On peut voir le départ de voûte du tunnel



Figure 115 : jonction entre la cheminée et le tunnel de chauffe n°1 arrachée



Figure 116 : bouchage du cendrier de la cheminée



Figure 117 : cendrier de la cheminée bouché

Les tunnels de chauffe :

Mur 12 :

Mur à double parement en moellons d'appareil de cuirasse ferrallitique et en briques. Réglé sur 4 assises visibles : niveau supérieur du mur recouvert d'un dallage de briques sur 2 assises (4 cm) sur un lit de mortier, puis 2 assises de moellons de cuirasse ferrallitique de 20 cm. L'assemblage est en mortier de chaux, joints gras et dégueulant.

Ce mur semble avoir été arraché à l'ouest, sur 45 cm jusqu'à l'angle nord-ouest de la cheminée.

On observe un changement de structure de l'angle nord-est de la cheminée au mur 11 : il est constitué d'un double parement. Le parement extérieur est en moellons d'appareil de cuirasse ferrallitique, réglé en 2 assises incertaines avec blocage de briques, assemblé au mortier de chaux ; le parement intérieur est en briques et fait 20 cm d'épaisseur ; il est réglé sur 7 assises visibles (30 cm au total) assemblées au mortier de chaux, joints gras et beurrés.

Ce parement constitue le mur nord du canal du tunnel de chauffe n°2. Il est posé sur le dallage en briques du canal. La face ouest du mur est entièrement en briques, sur 60 cm de large : le parement intérieur rejoint le parement extérieur par un arc de cercle. Le pilier ouest présente 5 briques agencées en crénelage pour accueillir une nouvelle structure de chauffe.



Figure 118 : vue du mur 12



Figure 119 : vue du mur 12 et du tunnel de chauffe n°2



Figure 120 : vue de détail



Figure 121 : vue du mur 10 contre le mur 12

Mur 06 :

Mur séparant les deux tunnels de chauffe et se divisant en patte d'oie. Il est constitué d'un double parement de briques de 40 cm de large, s'appuyant sur le dallage des tunnels de chauffe et contre le socle de la cuirasse ferrallitique. Réglé entre 12 et 17 assises visibles alternées, liées au mortier de chaux, joints gras et beurrés.

Le mur 06 s'appuie contre le socle de la cuirasse ferrallitique au nord-est pour constituer le parement sud du canal du tunnel de chauffe n°2. Sa face est composée de 6 briques agencées en crénelage pour accueillir une nouvelle structure de chauffe.

Le mur 06 est connecté au mur 01 par un renforcement en briques.

Les tunnels de chauffe 1 et 2 étaient voûtés : les assises supérieures des murs 06 et 12 constituent des départs de voûte.

Il y a un décalage de 50 cm de hauteur entre le sol de la cheminée et le dallage des tunnels de chauffe. La cuirasse ferrallitique a été taillée pour recevoir un dallage bombé. Dans le tunnel n°1, ce passage bombé a été arraché. L'année dernière, la mise au jour de la cuirasse ferrallitique recouverte d'argile rubéfiée nous avait fait émettre l'hypothèse d'un foyer et de l'utilisation de la cheminée comme four à briques. Cette hypothèse n'a aujourd'hui plus de valeur²³.



Figure 122 : vue du mur 06. On voit l'emplacement de la martelière du tunnel n°2

²³ Le dépouillement des archives a révélé la présence d'une briqueterie sur l'habitation de M. Couy, à l'entrée de la Courouai. Elle devait, certainement, fournir les habitants de cette rivière.



Figure 123 : le tunnel de chauffe n°1



Figure 124 : vue du tunnel de chauffe n°1 se connectant à l'équipage



Figure 125 : vue du départ de voûte



Figure 126 : vue de la connexion entre le tunnel de chauffe et l'équipage



Figure 127 : vue de la connexion entre le mur 06 et le mur 01



Figure 128 : blocage d'argile et de briques sous la marmite

Mur 11 :

Mur à double parement en briques : parement extérieur lisse ; parement intérieur en vrac. Il s'appuie contre les murs 06 et 12 dont les piliers de sortie du canal de chauffe présentent un agencement de briques échancrées. Ce mur bouche la sortie du tunnel de chauffe 2.

La déformation visible dans le mur 12 et ce mur de bouchage de sortie du canal nous font émettre l'hypothèse suivante : il semblerait que 2 tunnels de chauffe à l'anglaise aient été envisagés dans la sucrerie, mais que pour une raison que l'on ignore, le 2^{ème} équipage n'ait jamais été réalisé. La déformation dans le mur 12 indiquerait un remaniement de la cheminée qui a été rétrécie pour ne fonctionner qu'avec le tunnel de chauffe n°1. Le mur 11 aurait été construit en attendant la construction du 2^{ème} équipage qui ne s'est pas faite. On sait par les archives que la famille Besse connaît des difficultés financières (saisies des sucres en 1842). Il est possible que le projet d'un deuxième équipage ait été abandonné faute de moyens financiers.



Figure 129 : vue d'ensemble des deux tunnels



Figure 130 : vue du tunnel de chauffe n°2



Figure 131 : vue du mur 11, façade externe



Figure 132 : vue du mur 11, façade interne



Figure 133 : le mur 11 s'appuie contre le mur 06



Figure 134 : détail du mur 12



Figure 135 : détail du départ de voûte



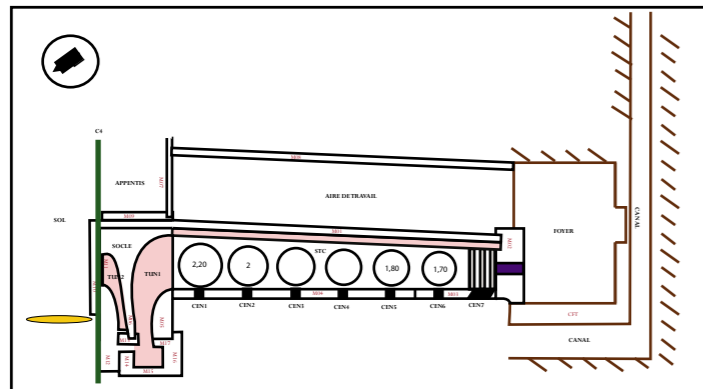
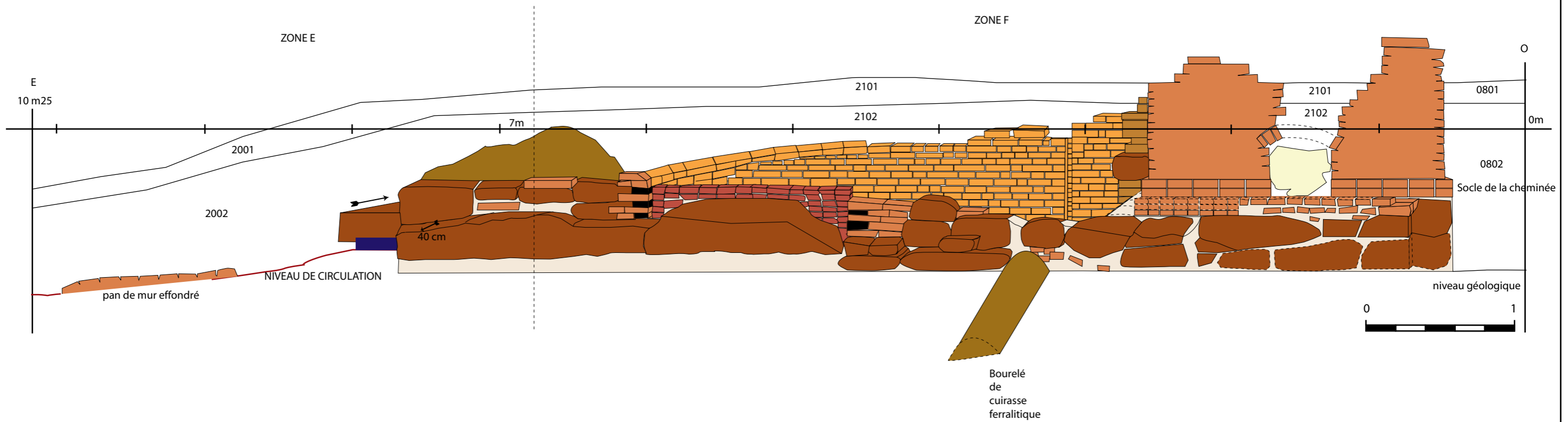
Figure 136 : le tunnel n°2 encastré dans le socle de la cuirasse ferralitique



Figure 137 : vue du mur 11 contre la cuirasse ferralitique et le mur 12



Figure 138 : crénelage de briques pour recevoir l'équipage



LA GARONNE - BESSE 2012
(Régina- Courouaï)

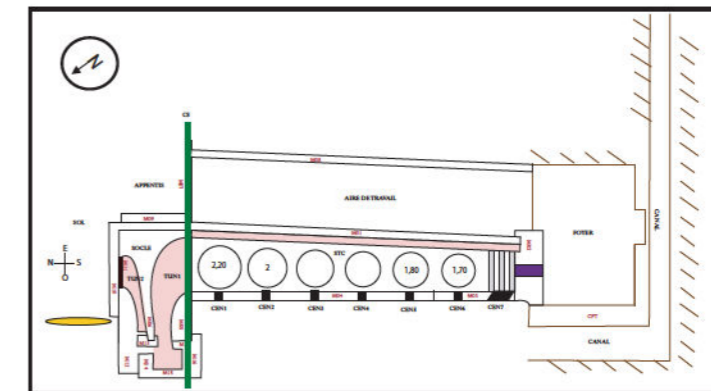
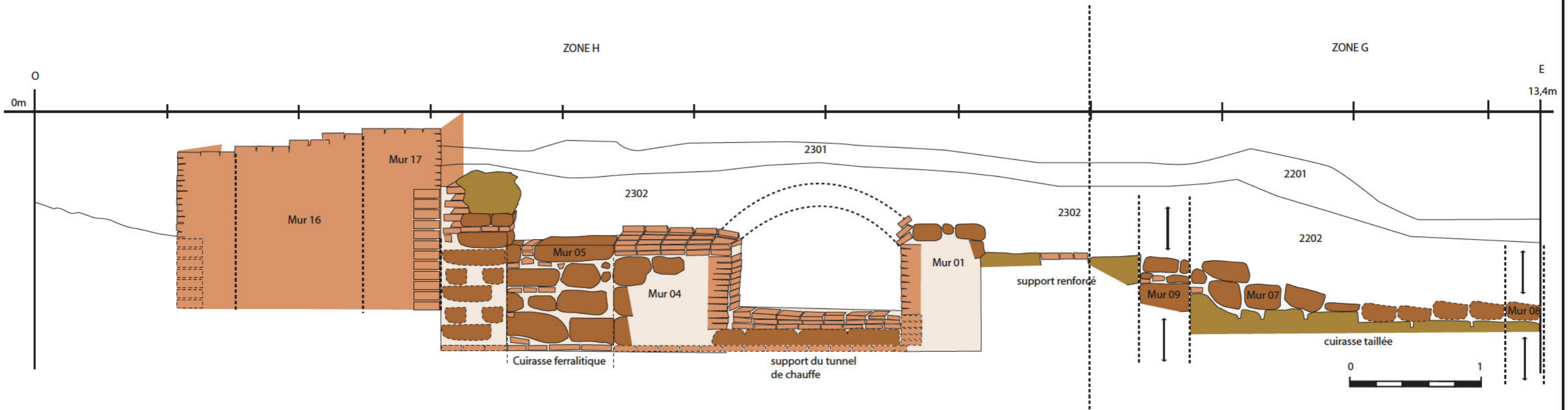
Relevé au cordeau au 1/20e
2012 : M-E. Slater ; N. Cazelles
Infographie : N. Cazelles

- Briques
- Moellon de cuirasse ferritique
- Mortier
- Cuirasse ferritique taillée

Etapes de construction

- Mur 11 : mur d'obstruction du tunnel de chauffe 2
- Mur 6 : parement extérieur du mur nord du tunnel de chauffe 1
- Vestige de la 1ère cheminée ?
- Briques incluses dans la façade nord de la structure de chauffe
- Reconstitution

0801, 2001, 2101: Humus
0802, 2001, 2102 : Remblai de destruction principalement composé de briques et de mortier



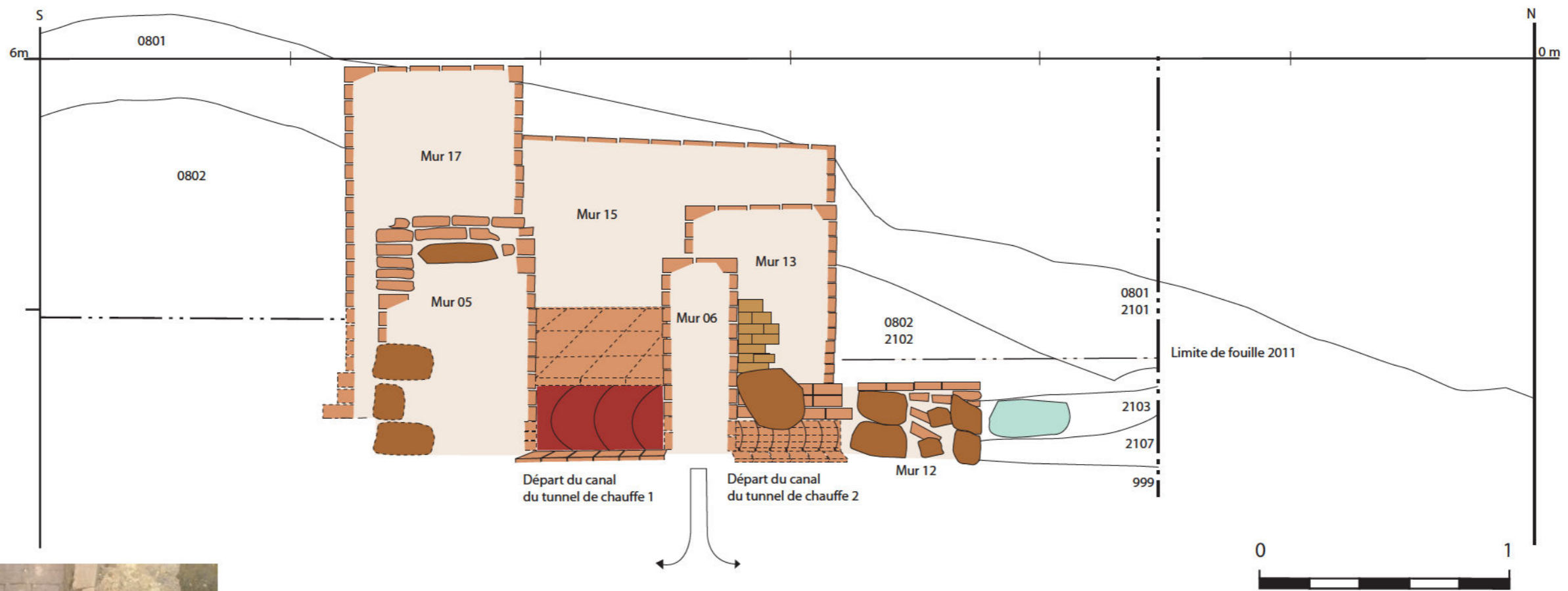
LA GARONNE - BESSE 2012
(Régina- Courouaï)

- Briques
- Moellon de cuirasse ferralitique
- Mortier
- Cuirasse ferralitique taillée

0801, 2201, 2301 : Humus
0802, 2202, 2302 : Remblai de destruction principalement composé de briqueset de mortier

Relevé au cordeau au 1/20e
2012 : N. Cazelles
Infographie : N. Cazelles

COUPE SUD-NORD DE LA CHEMINEE



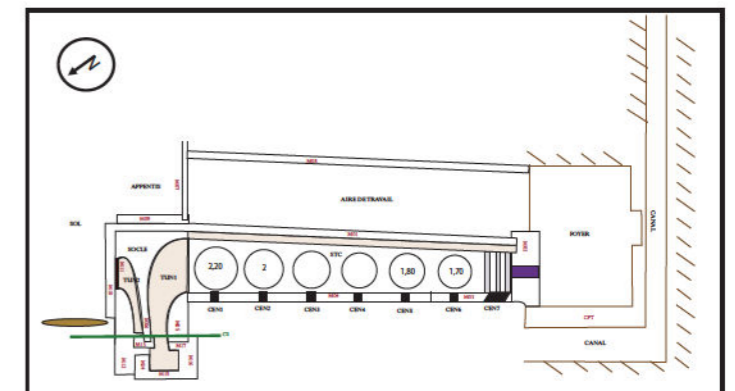
Détail du passage cheminée - tunnel de chauffe 1
Le dallage bombé a disparu.



LA GARONNE - BESSE 2012
(Régina- Courouai)

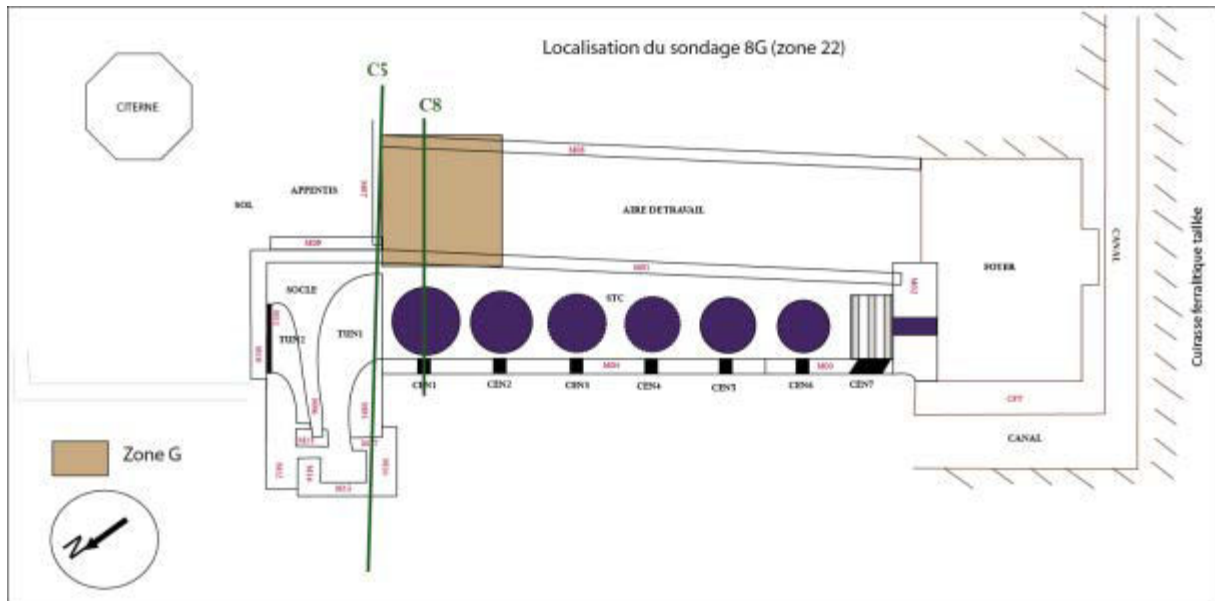
- Briques
- Moellon de cuirasse ferraltique
- Mortier
- Poche d'argile
- Argile rubéfiée
- Vestige de la 1ère cheminée ?
- Limite de fouille

0801, 2101 : Humus
 0802, 2102 : Remblai de destruction principalement composé de briques et de mortier
 2103 : Remblai de destruction à la limite de la zone de circulation.
 2107 : Couche brun-orangé, compacte. Remblai de construction du sol de circulation ?
 999 : niveau géologique



Relevé au cordeau au 1/20e
 2011 : Lydie Joanny
 2012 : N. Cazelles
 Infographie : N. Cazelles
 326

5.10.5 Sondage 08G (zone 22 archeoDATA): l'aire de travail



- **Description des US**

US 2201 : humus

Matrice argilo-sableuse noire, aérée ; structure interne hétérogène avec forte présence de feuilles, de racines et de briques. Cet humus recouvre tout le site. A noter, la présence d'une bille en terre cuite. Cette US est équivalente aux US 0801, 2001, 2101, 2301. Elle recouvre tous les murs de la sucrerie et l'US 2102.

US 2202 : remblai de destruction

Matrice argilo-sableuse brun-noire, compacte ; structure interne homogène et uniforme. Cette US est composée essentiellement de briques et de mortier mais en moins grande abondance que dans les autres secteurs. Cette US est équivalente aux US 0802, 2002, 2102, 2302, 2104. Elle recouvre et s'appuie contre tous les murs de la sucrerie. Elle est posée sur l'US 2203.

US 2203 : remblai de construction

Cuirasse ferralitique taillée et comblée par de la cuirasse délitée et de l'argile. Elle présente un fort pendage vers l'est. Contre le mur 01 et sur une largeur de 60 cm des moellons de cuirasse ferralitique ont été posés à plat afin de combler la tranchée de fondation du mur 01.

Ce remblai est délimité par les murs 01 et 08 et pourrait être le sol préparatoire à l'aire de circulation à l'arrière des marmites à sucre. On peut émettre l'hypothèse, soit d'un sol en terre battue, soit d'un plancher en bois dont nous n'aurions retrouvé aucune trace archéologique.



Figure 139 : couche 2202



Figure 140 : couche 2203



Figure 141 : vue d'ensemble du secteur

- **Description des USC :**

Mur 01

Matériaux	Cuirasse ferrallitique
Éléments et mise en forme	Moellon d'appareil
Appareil	Réglé, 2 parements
Assises	2 de 40 cm au total
Pose	A plat
Assemblage	Mortier de chaux, joints gras et beurré
Blocage	briques
Mesures	17,5 m de long par 0,40 m de large
Déformation	non

Ce mur perce la paroi nord de la fosse du foyer creusée dans la cuirasse ferrallitique, et s'encastre dans le mur 02 qui accueille le foyer en fonte. Il s'appuie contre la cuirasse

ferrallitique taillée, et des moellons ont été posés à plat pour combler la tranchée de fondation et servir de support à l'aire de circulation, à l'arrière des marmites. Au niveau de la fosse du foyer, le mur 01 est bâti sur 10 assises visibles (2,80 m au total) afin de rattraper la différence de niveau entre le fond du foyer et le haut du tunnel de chauffe.

Le mur 01 et le mur 06 sont connectés par un assemblage de briques pour rattraper la courbe du mur 06 et s'aligner sur le mur 01.

Il sert également d'appui à la structure de chauffe en briques.



Figure 142 : vue de la façade est du mur 01



Figure 143 : vue du mur 01 qui s'encastre dans le mur 02 du foyer



Figure 144 : connexion entre le mur 01, le foyer et le socle de la cuirasse ferralitique

Mur 08

Matériaux	Cuirasse ferrallitique
Éléments et mise en forme	Moellon d'appareil
Appareil	Réglé, 1 parement
Assises	1 assise de 15 cm
Pose	A plat
Assemblage	A sec ?
Blocage	briques
Mesures	17,50 m de long par 0,20 m de large
Déformation	non

Ce mur a juste été nettoyé en surface, il est visible au niveau actuel du sol de circulation. Il s'arrête à l'angle nord-est de la fosse du foyer. Sa connexion avec le mur 07 n'a pas été repérée.

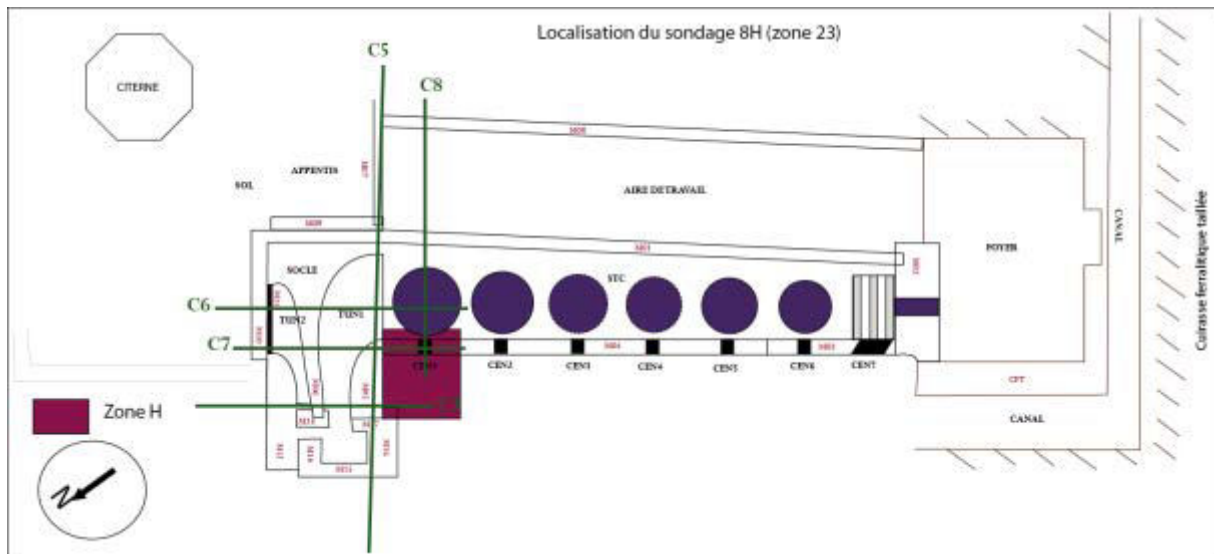


Figure 145 : le mur 08 en connexion avec le mur 07



Figure 146 : vue du mur 08 en connexion avec la fosse du foyer

5.10.6 Sondage 08H (zone 23 archeoDATA)



- **Description des US**

US 2301 : humus

Matrice argilo-sableuse noire, aérée ; structure interne hétérogène avec forte présence de feuilles, de racines et de briques. Cet humus recouvre tout le site. Cette US est équivalente aux US 0801, 2001, 2101, 2201. Elle recouvre tous les murs de la sucrerie et l'US 2102.

US 2302 : remblai de destruction

Matrice argilo-sableuse brun-noir, compacte ; structure interne homogène et uniforme. Cette US est composée essentiellement de briques et de mortier.

Cette US est équivalente aux US 0802, 2002, 2102, 2202, 2104. Elle recouvre et s'appuie contre tous les murs de la sucrerie. A noter, la mise au jour d'un flacon en verre entier.

Ce remblai est posé sur le niveau géologique. Aucune aire de circulation n'a été repérée.



Figure 147 : vue en coupe du remblai de destruction

- **Description des USC**

Mur 05 :

Mur à double parement :

- Parement extérieur en moellons de cuirasse ferrallitique : lit de briques posé sur la cuirasse ferrallitique – Réglé en 4 assises de moellons, liant au mortier et briques intercalés (1 m de hauteur totale).

Ce parement s'appuie contre le mur 04 et s'encastre dans le mur 17.

- Parement intérieur en briques (12 assises de 5 cm d'épaisseur). Les 3 dernières assises forment le départ de la voûte.

Ce parement s'appuie contre le mur 04 et contre le parement intérieur du mur 17 de la cheminée.

L'angle de connexion entre le mur 05 et le mur 04 est entièrement en briques.



Figure 148 : vue d'ensemble du sondage



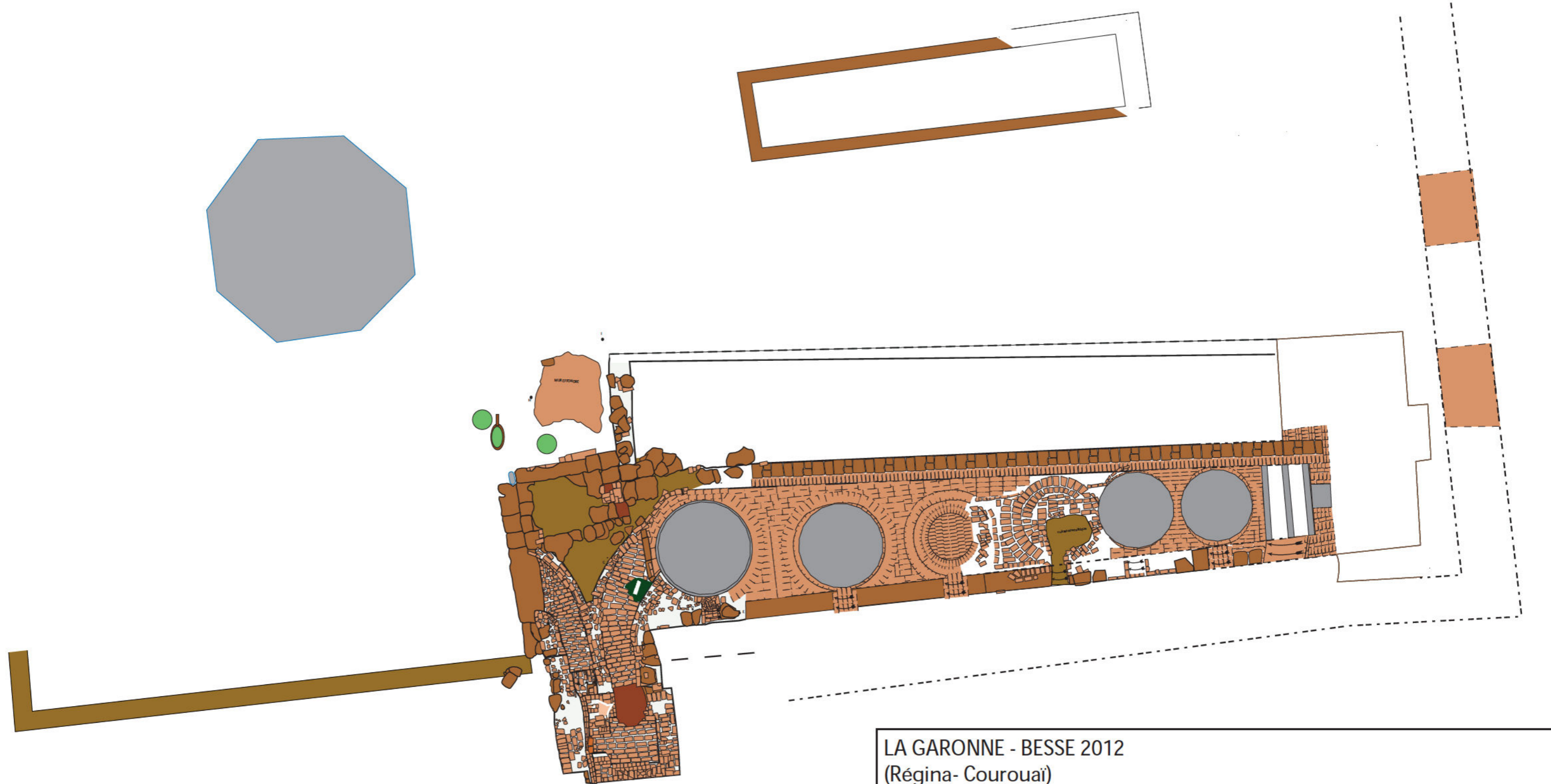
Figure 149 : vue du cendrier n°1 et de la Grande








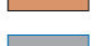

Figure 150 : vue du cendrier n°1



Figure 151 : vue de détail



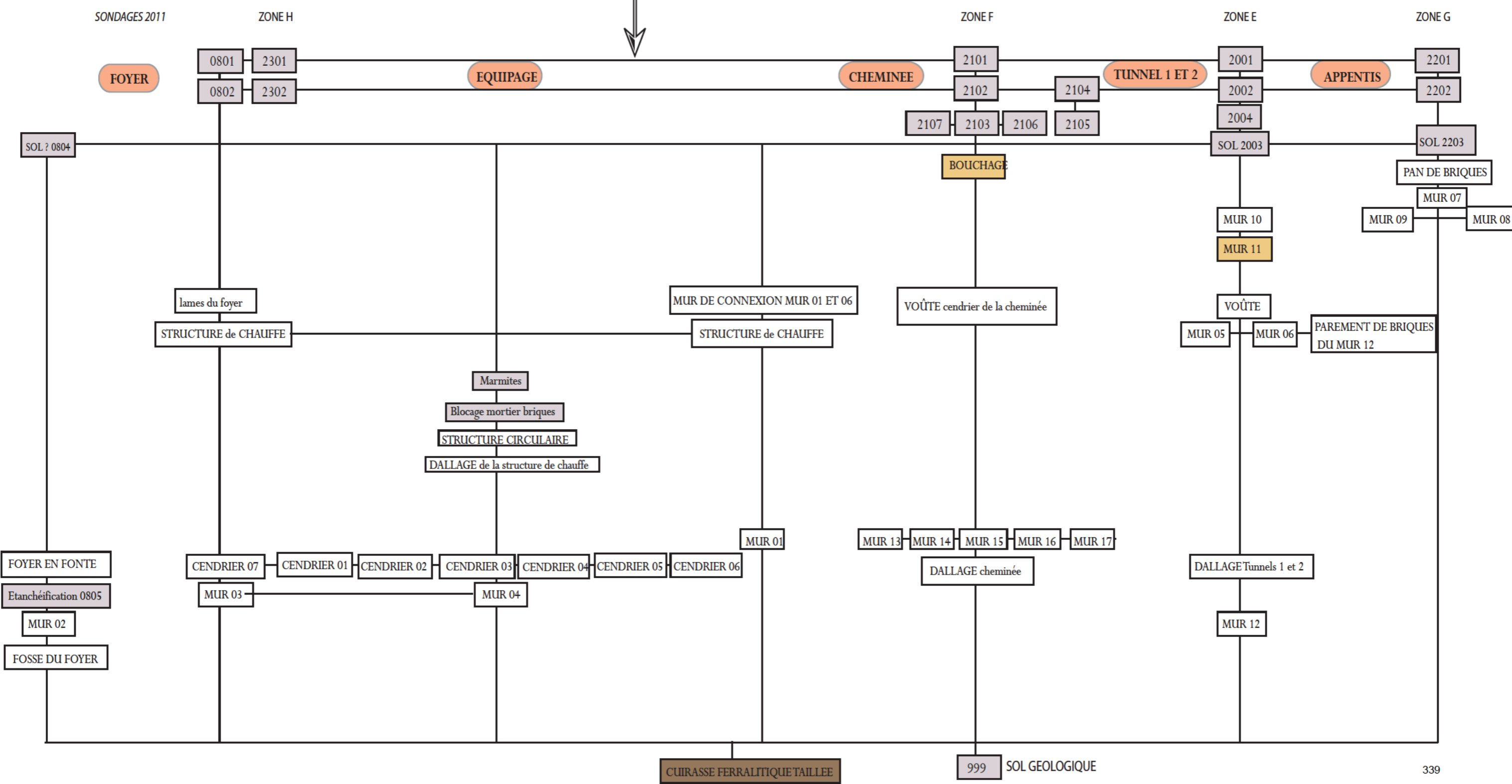
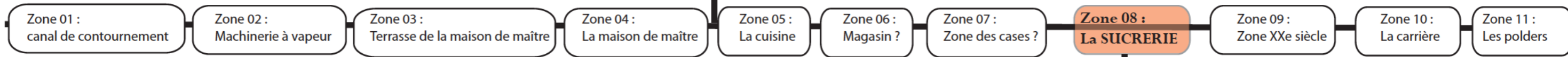
LA GARONNE - BESSE 2012
(Régina- Courouai)

-  Moellon de cuirasse ferraltique
-  Mortier
-  Cuirasse ferraltique taillée
-  Argile rubéfiée
-  Objets en cuivre
-  Briques
-  Objets en fonte

Relevé au pentographe (1/20e)
2011: N. Cazelles 2012 : Marie-Eve Slater
Infographie : N. Cazelles, G. Lemaire



HABITATION LA GARONNE 1783- ap. 1861



6 Analyse du mobilier (Voir le catalogue)

Le mobilier céramique et le verre ont été analysés par Catherine Losier qui a soutenu sa thèse sur les échanges commerciaux au XVIIIe siècle entre l'Europe et les colonies d'Amérique. Le mobilier prélevé présente une forte concentration de faïence fine Vieillard et Johnston, décor bleu flou imprimé, que l'on peut dater d'après 1840 et jusqu'à la fin du XIXe siècle. On note également des faïences fines datées d'après 1820.

Quelques fragments sont plus anciens, de la fin du XVIIIe siècle : notamment un fragment de pied annulaire présentant un décor végétal vert, rouge, bleu (97301103-2010-0301-25) ; un couvercle à bouton à décor floral peint provenant d'Angleterre (97301103-2010-0301-26) ; un fragment de bord de faïence Pearl Wear avec décor à l'engobe de type « mocha », présentant des bandes vertes et des entrelacs de couleur marron foncé, clairs, bleus datant d'après 1775 (97301103-2010-0301-17).

Dans la zone de la cuisine ont été trouvés deux goulots de cruche amérindienne. Selon Claude Coutet, ce seraient des fragments de *Watrakan*, cruches amérindiennes de type *kalina*, fabriquées au XIXe siècle uniquement pour la consommation des colons. Cependant, cette population amérindienne n'est pas présente dans la région, occupée principalement par des Palikurs. On aurait donc ici, peut-être, le témoignage d'échanges commerciaux à l'échelle de la Guyane. A noter que trois autres fragments de poterie amérindienne ont été trouvés, dont un a été retaillé en bouchon ou jeton.

Les bouteilles prélevées sont quasi toutes intactes et datent, pour la plupart, du XIXe siècle. A noter, une bouteille de parfum Demarson Chetelat (1848-1891), ainsi qu'un flacon à condiment octogonal qui pourrait être de provenance anglaise.

Le mobilier le plus remarquable a été mis au jour sur le sol de circulation (US2003), au niveau de l'appentis supposé : deux écumoières à sucre en cuivre et une cuillère à sucre. Un support de louchet en cuivre a également été trouvé dans le remblai de destruction du foyer.

L'ensemble du mobilier est caractéristique du XIXe siècle. On peut donc conclure que l'ensemble de l'habitation n'a pas été réutilisée après son abandon à la fin du XIXe siècle. Le mobilier contemporain n'a été retrouvé qu'autour de la structure réaménagée au XXe siècle (four à manioc et marmite – zone 9).

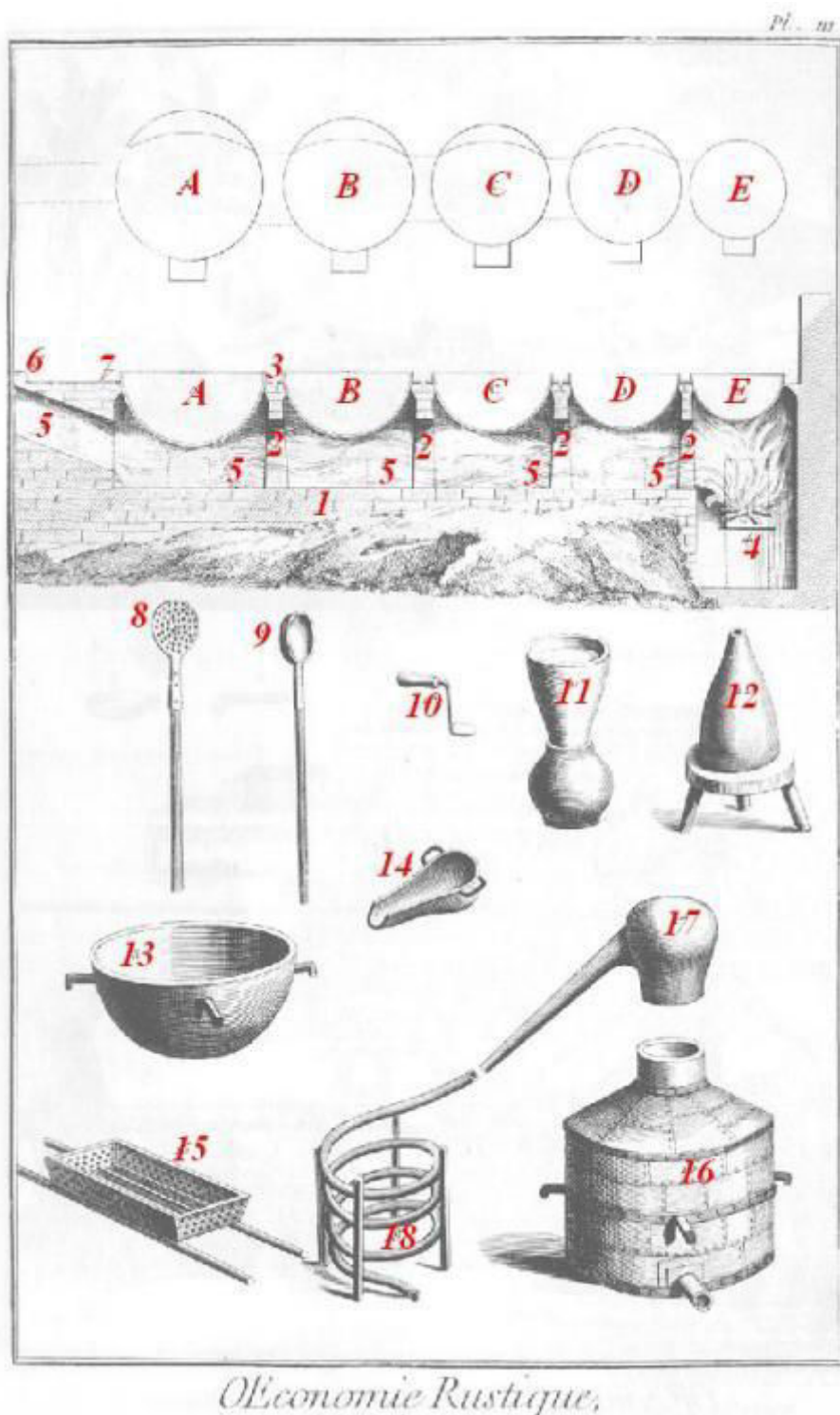


Figure 152 : planche Diderot et d'Alembert. N°8 grande écumoire ; n°9 cuillère à sucre

7 L'aménagement du site :

Les employés municipaux mis à la disposition de l'association ont réalisé un aménagement du site pour accueillir le public de l'EMAK. Sous la direction de Georges Edouard, Emmanuel Bernus et Vincent Alidor ont réalisé trois ponts dont un plancher posé sur les piliers du premier pont de l'habitation. Ils ont aussi construit un ponton pour permettre l'accostage des pirogues.

Dans le cadre de la médiation de l'éco-musée, l'équipe a été constituée des agents du musée. L'objectif était de les mettre en situation de fouille pour mieux comprendre le travail des scientifiques et pour mieux appréhender ultérieurement le site et les collections du musée. Par ailleurs, nous avons reçu toute une journée les agents du musée départemental Franconie de Cayenne dans le même but. Ce partenariat sera renouvelé car il a été riche d'enseignements et d'échanges.

L'EMAK peut ainsi accueillir une fois par mois une trentaine de personnes. Des fiches plastifiées ont été réalisées afin d'illustrer les explications : le relevé en plan, le schéma de fonctionnement d'un tunnel de chauffe, des photos avant et après la fouille. Des groupes scolaires (collège et lycée) ont également visité le site au cours de l'année dans le cadre de projets pédagogiques visant à approfondir leur programme scolaire (niveau 4^{ème} et Seconde).

8 Conclusion et prospective:

C'est par un criquot perpendiculaire à la Courouaï, qui traverse une pinotière sur une centaine de mètres, que l'on accède à l'habitation. Un canal, de 6 m de large, perpendiculaire au criquot, permet d'accéder à l'habitation. Deux ponts permettent de passer de la pinotière à l'habitation qui est située sur un promontoire entouré d'un canal creusé pour évacuer les excédents d'eau de cette région très arrosée (il pleut toute l'année sur l'Approuague). Ce canal servait à communiquer avec les polders, situés à l'arrière de l'habitation, et le criquot amenant à la Courouaï. Les piliers des ponts sont en moellons de cuirasse ferrallitique et s'appuient contre le remblai du canal. Des murs en moellons de cuirasse ferrallitique encadrent les rampes d'accès aux ponts (6 m de long), lesquelles sont constituées d'un remplissage de terre et gravillons. Le pont n°1 relie la zone de la machinerie à vapeur au dégrad. On observe, sur la rive nord du criquot, un résidu de sol aménagé en briques. Des éléments en métal, probablement de la machinerie à vapeur, sont visibles dans la rive. Le pont n°2 pose problème car s'il permet d'accéder à un escalier monumental menant à la maison de maître d'un côté, il donne sur la pinotière de l'autre côté. S'il semble que des drains soient aménagés dans cette pinotière, la nature du sol, hydromorphe, avec un réseau racinaire dense et aérien, ne permet pas de déterminer le paysage à l'époque de l'exploitation de l'habitation.



Figure 153 : un paysage de pinotière

Un escalier monumental en blocs de cuirasse ferrallitique permettait d'accéder à la maison du maître, située au sommet du promontoire, à partir du pont n°2. Il mesure 2,80 m de large et est constitué de 23 marches de 17 cm de hauteur pour une profondeur de 64 cm. Les deux rambardes sont également en blocs taillés de cuirasse ferrallitique, montés à sec, et ont une hauteur d'une soixantaine de centimètres environ, pour une vingtaine de centimètres de large. La maison de maître domine une terrasse de 36,10 m de long, dont l'angle sud-ouest a été renforcé par un parement en moellons de cuirasse ferrallitique de 2,50 m de hauteur environ. L'angle nord-est ne mesure que 50 cm de hauteur. Un perron permettait d'entrer dans la maison de maître qui présente un plan au sol traditionnel, puisqu'on le retrouve sur tous les sites allant du XVIIe au XIXe siècle : une maison rectangulaire encadrée par une véranda sur trois côtés. Trois couloirs rythment la maison dans le sens est-ouest (de l'escalier vers la cour intérieure). Le couloir latéral sud donne accès à deux pièces dont la première présente un dallage de carreaux de terre cuite. Le couloir latéral nord donne accès à une seule pièce dont le dallage est en cuirasse ferrallitique (un plancher de bois le recouvrait peut-être). L'inventaire des biens de l'habitation effectué après la mort d'Henri Besse en 1823 permet d'avoir une description précise de la maison. Elle était en bois et à étage ; trois pièces en rez-de-chaussée dont deux carrelées ; trois chambres à l'étage. Cet inventaire indique également que cette maison a été construite sur une plus ancienne. Une fouille permettrait peut-être de mettre en lumière ces deux états d'occupation et des remaniements éventuels au cours de son siècle d'occupation.

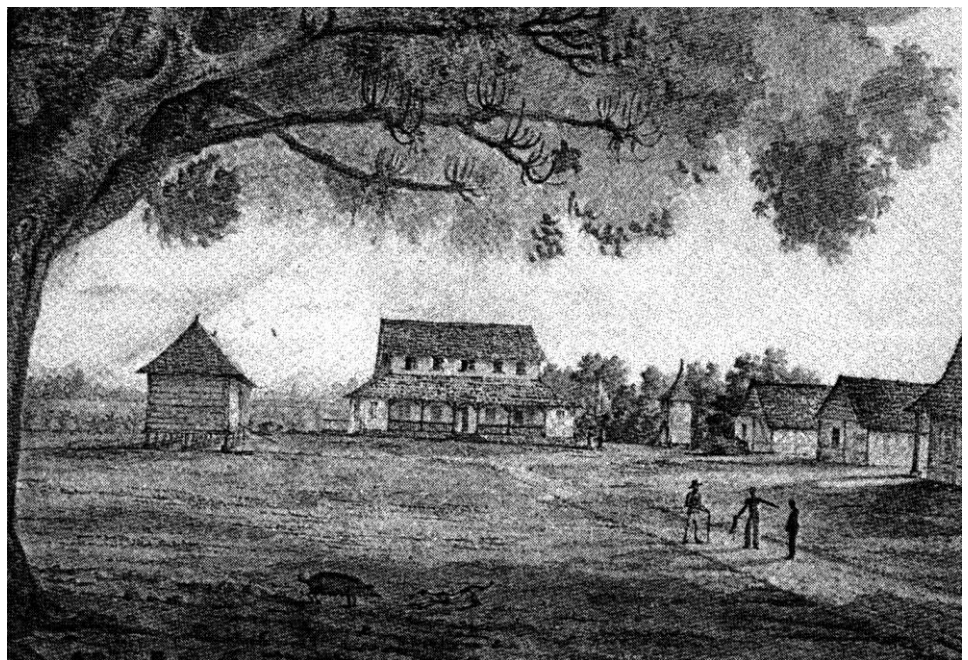


Figure 154 : aquarelle représentant la maison de maître de l'habitation Mondélice (1800-1868)

Une rampe en moellons de cuirasse ferrallitique permettait de sortir de la maison et d'accéder à une cour intérieure sur laquelle ont été installés, sur son côté nord probablement un magasin (sa fonction reste indéterminée), sur son côté sud la cuisine, en face, probablement, les cases d'esclaves puis d'ouvriers. Nous proposons l'hypothèse d'un magasin pour le bâtiment de plan en L situé au nord, car on retrouve ce même plan sur le site de La Levée dont une source testimoniale donne la fonction de magasin. La cuisine a pu être identifiée par la présence d'un four à manioc. L'architecture de ce four permet son identification car il n'a pas évolué dans le temps : c'est une structure carrée renfermant une structure circulaire en briques. Une plaque en métal était posée par-dessus (elle a ici disparu). Un bâtiment juxta le four et semble effondré de l'intérieur. Il serait intéressant de le dégager pour savoir si l'on peut identifier un potager. Un ensemble de 6 trous de poteau a été identifié, creusé dans le socle naturel de la cuirasse ferrallitique. On observe également un drain. L'observation des cases créoles actuelles, notamment dans le village de Ouanary qui a très peu évolué dans le temps, permet de proposer l'hypothèse de l'emplacement de cases. La position de ces trous dans le site par rapport à la maison de maître et aux carrés de culture confirmerait cette hypothèse.

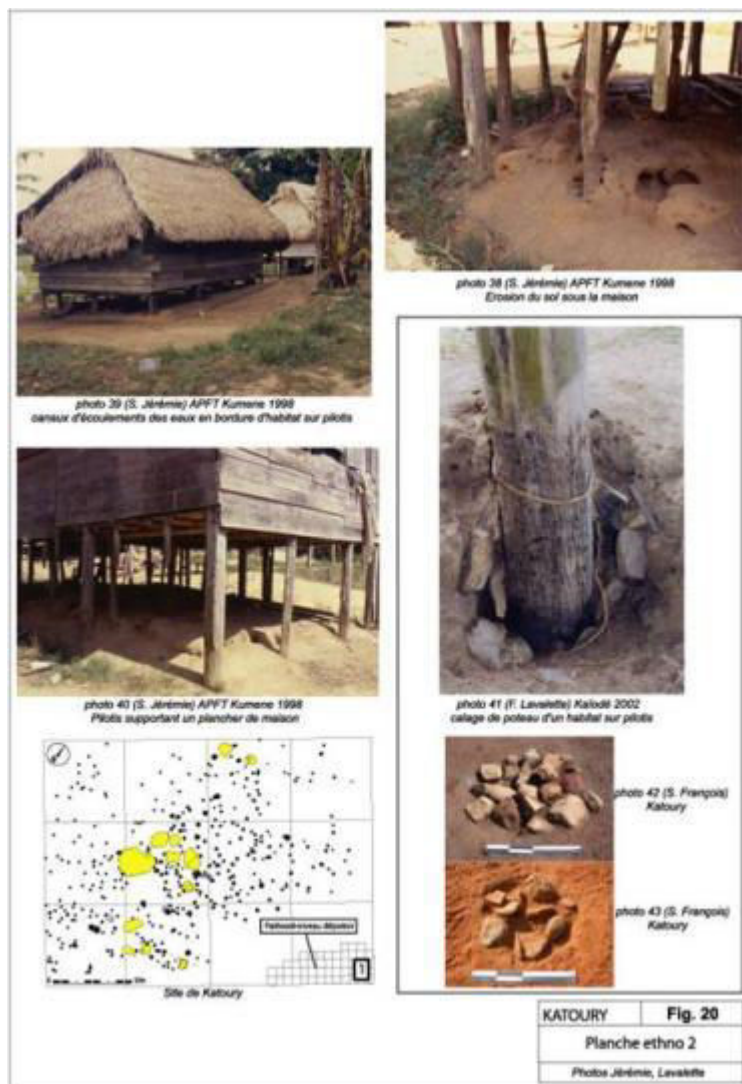
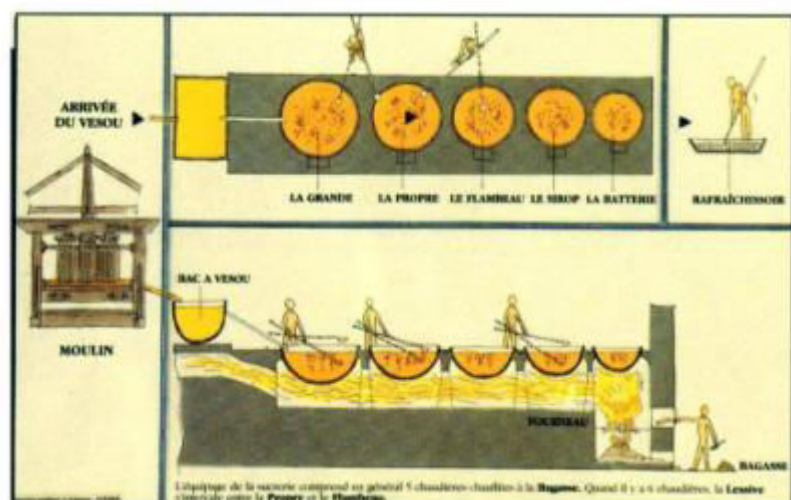


Figure 155 : l'habitat fourches en terre

Le mobilier ramassé en surface est très abondant et correspond à de la vaisselle. Il est toutefois impossible, sans un décapage de surface de savoir si ces cases ont évolué parallèlement au passage du statut d'esclave à celui d'ouvrier. Le canal de contournement du promontoire s'efface à une quarantaine de mètres à l'arrière des cases. On observe alors le départ des carrés de culture dont les drains sont parfaitement lisibles dans le paysage.

Un chemin, situé face à la façade nord de la maison, permettait d'accéder à la sucrerie, située à une centaine de mètres. Cette dernière est constituée de deux ensembles. En contrebas du promontoire, dans l'axe de la sucrerie, le long du canal, a été installée la machinerie à vapeur. Introduite probablement sur le site en 1830, c'est une machine de type WATT, provenant des ateliers Fawcett & Preston de Liverpool. On observe des murets en briques pour soutenir les différentes machines, mais seule une fouille permettrait de comprendre l'organisation de cet espace. La roue de la machine à vapeur a été démontée et on observe sur le sol les pièces détachées parfaitement alignées. Le maire de Régina nous a raconté que, dans les années 80, des Brésiliens pillaient les sites pour récupérer les pièces mais qu'ayant mal évalué le poids des pièces, la pirogue a coulé dans la Courouaï au niveau de l'îlet Pinot. La pièce visible dans la rive du criquot pourrait provenir de ce pillage. Le deuxième ensemble est constitué par la sucrerie elle-même. De plan en L, elle mesure 17,90 m x 13,40 m x 4,70 m. La poldérisation des sols et l'introduction de la machine à vapeur s'est accompagnée de l'adoption du fameux tunnel de chauffe à l'anglaise mis au point à la fin du XVIII^e siècle. Ce système permet de multiplier par 2 les rendements de production. En effet, les marmites enchâssées dans une maçonnerie fermée en briques sont toutes reliées à un seul foyer à une extrémité et à une cheminée à l'autre. La chaleur se répand sous et autour des marmites ; elle est intense au niveau de la plus petite des marmites, la Batterie, située au niveau du foyer, et plus modérée au niveau de la Grande, la première des marmites dans le processus de fabrication. La maçonnerie est également installée sur un plan incliné, ce qui permet de transférer plus facilement le contenu d'une marmite dans l'autre.

Figure 156 : schéma d'un tunnel de chauffe à l'anglaise



En 2011 et 2012, les campagnes de fouille se sont attachées à comprendre le fonctionnement et les stratégies d'installation de la sucrerie. Le tunnel de chauffe présente un plan en L, la cheminée n'est pas dans l'axe du foyer. L'ensemble de la structure est encastré dans le socle de la cuirasse ferrallitique qui a été creusé et taillé pour recevoir la construction en briques. Le foyer débouche sur une fosse de 4,20 m x 2,90 m dont le fond a été étanchéifié par une couche d'une vingtaine de centimètres d'argile brute et de briques. A 1,30 m de profondeur à partir du foyer, on a observé une résurgence de la nappe phréatique. Le cendrier n'a donc pas été installé dans l'axe du foyer mais contre le mur ouest du tunnel de chauffe. Il est probable que la maçonnerie de briques ait été installée contre le socle de la cuirasse ferrallitique taillé afin de s'extraire de l'humidité ambiante et de tirer avantage de la conductivité du métal naturellement présent dans la cuirasse. Une épaisse couche de mortier, d'argile et de briques, permettait de maintenir la Grande marmite dans le tunnel de chauffe. L'ensemble de la maçonnerie était fermé, la fouille a révélé des cendriers voûtés face à chaque marmite (n°1, 4, 5, 6) et un tunnel de chauffe voûté. L'emplacement d'une martelière a été repéré à moins d'un mètre de l'entrée de la cheminée. Cette dernière, de 2m de côté, n'a pas été installée dans l'axe du foyer car un deuxième tunnel de chauffe était en prévision. En effet, la fouille a révélé le départ d'un second tunnel mais qui a été interrompu à la jonction avec l'équipage²⁴ qui n'a jamais été construit. Le tunnel a été bouché à ce niveau avec un parement lisse vers l'extérieur. Les murs piliers en briques présentent un crénelage nécessaire pour encastrer une nouvelle construction. Il semblerait également que la cheminée ait été réduite pour correspondre au tirage d'un seul tunnel. En effet, le socle sur lequel repose la cheminée est plus large que la cheminée elle-même et on observe des remaniements dans le pilier sud. Le sol de circulation autour de la chaufferie a clairement été identifié devant la façade nord et dans l'espace identifié comme un appentis. Deux écumeurs et une cuillère à sucre en cuivre ont été mises au jour sur le sol. Un bourrelet de cuirasse ferrallitique marque la limite ouest du sol et semble se prolonger vers le nord avec un repli vers l'est à une dizaine de mètres. Peut-être la délimitation de l'espace prévu pour le second équipage ? Aucune archive ne nous permet à ce jour de donner une explication à l'interruption de sa construction. Il semblerait, toutefois, que la famille Besse connaissait des difficultés économiques car en 1842 ses sucres sont saisis à bord de la goélette en partance pour Cayenne.

²⁴ L'équipage est l'ensemble des marmites connectées entre elles.

La sucrerie de La Garonne présente à son tour une architecture remarquable comparée aux autres sucreries de la même période. En effet, toutes les sucreries du XIX^e siècle, qui ont été observés, présentent des maçonneries en briques intégralement érigées hors sol, reposant sur un soubassement en pierre : Saint-Perrey, la Jamaïque, Couy (sur l'Approuague), La Marie, Quartier Général (sur le Canal Torcy). Ces maçonneries sont d'ailleurs renforcées par des barres métalliques qui permettaient de maintenir la cohérence de la construction soumise à de très fortes chaleurs. Sur le site de La Marie, la cheminée n'est pas dans l'axe du foyer. L'observation de terrain n'a pas permis d'identifier un second tunnel de chauffe. Sur l'habitation La Levée (Matoury), la maçonnerie est érigée hors sol mais le mur de refonte s'appuie contre le remblai naturel du sol qui marque à ce niveau-là un dénivelé.



Figure 158 : sucrerie La Marie



Figure 157 : détail du tunnel de chauffe



Figure 159 : sucrerie Quartier Général

Le relevé des polders n'a pas pu se faire en raison de l'épaisseur du couvert forestier. Nous avons tenté en 2012 de le faire grâce à un GPS Statique mais il fallait entre 30 minutes et 1 heure pour chaque point. Georges Lemaire a toutefois réussi à suivre le canal jusqu'à une bifurcation. La découverte, récente, d'un plan terrier indiquant l'emplacement de borne pourrait nous faciliter le travail lors d'une future campagne de fouille. Le site de La Garonne a été occupé en continu après l'abolition de l'esclavage. Le site, contrairement à la sucrerie de Loyola qui a été volontairement détruite, a été abandonné et soumis à la dégradation naturelle. La stratigraphie ne nous permet donc pas de définir ces deux périodes d'occupation, esclavagiste et post-esclavagiste. Le matériel mis au jour s'étale sur une fourchette chronologique allant du début du XIXe siècle au début du XXe siècle (principalement des céramiques Vieillard & Johnston). Deux fragments de pearl wear, ramassés en surface, donnent une date basse de la fin du XVIIIe siècle. A noter, toutefois, la présence de trois fragments de Watrakan, des cruches à eau fabriquées par les Amérindiens uniquement pour la consommation des colons au cours du XIXe siècle²⁵. Aucune pipe d'esclave n'a été trouvée. Selon Yannick Le Roux qui étudie actuellement la question, il semblerait qu'au XIXe siècle les esclaves cessent de fabriquer des pipes et se contentent d'acheter les pipes blanches européennes fabriquées en masse avec la Révolution Industrielle. La publication de ses recherches permettra d'approcher un peu plus la vie des esclaves en Guyane. Il faut souligner le fait qu'aucune forme à sucre ni pot de raffineur n'a été mis au jour dans les remblais de destruction ou sur les sols. Il semblerait qu'au XIXe siècle les sucriers guyanais aient cessé de fabriquer du sucre terré pour produire uniquement du sucre brut exporté dans des tonneaux. Les deux écumoières, la cuillère à sucre et un support de louchet²⁶ en cuivre sont les premiers outils clairement identifiés comme appartenant à l'industrie sucrière trouvés en Guyane. Les marmites à sucre, quant à elles, sont toutes à rebord débordant, alors que sur les sites du XVIIe-XVIIIe siècle, les marmites à sucre sont à oreilles ou tourillons. Une note du Ministère de la Marine et des colonies datant du 7 février 1821 nous permet de dater ces éléments. En effet, elle préconise la fabrication des chaudières à sucre avec rebord débordant de cinq pouces sur toute la circonférence afin d'augmenter l'efficacité du tunnel de chauffe. En effet, les anciennes chaudières étaient fabriquées avec des oreilles situées à 5 ou 6 pouces du

²⁵ Claude Coutet et Catherine Losier étudient actuellement les céramiques métissées, issues des influences européennes, amérindiennes et africaines. Des articles sont en cours de publication.

²⁶ Mis au jour dans le secteur du foyer en 2011.

rebord, ce qui obligeait à les envelopper entièrement jusqu'au rebord dans la maçonnerie²⁷. Sur une des marmites situées à proximité du foyer, on a relevé l'inscription « Voruz ». C'est un important industriel nantais dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

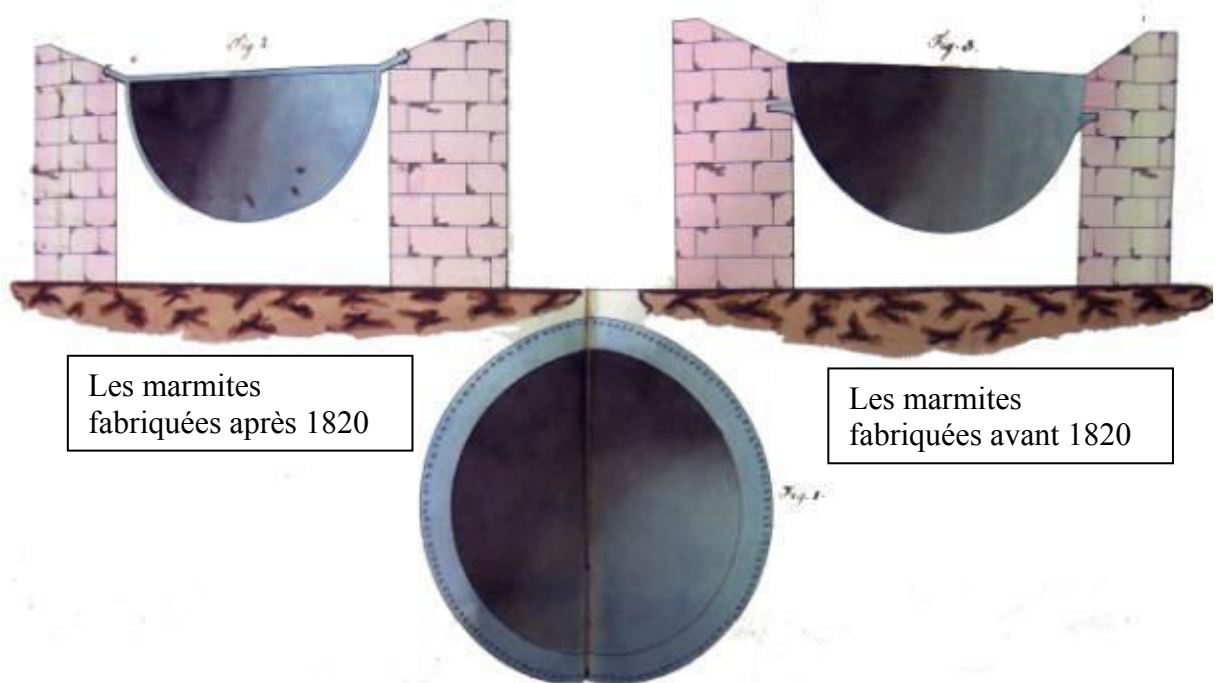


Figure 160 : l'évolution de la fabrication des marmites - AD 7 février 1821, n°19



Figure 161 : marmite estampillée Voruz

²⁷ AD Guyane – 1M5 - 1821

Les habitations de la première moitié du XIXe siècle sont donc caractéristiques de l'introduction de la Révolution industrielle en Guyane : elles adoptent le tunnel de chauffe à l'anglaise et la machine à vapeur pour accompagner la poldérisation des terres basses. Seules les fouilles archéologiques ont permis de comprendre les stratégies d'installation et les adaptations à l'environnement qui sont absentes dans les sources testimoniales. Les recherches archéologiques effectuées dans l'estuaire amazonien montrent aussi des similitudes mais aussi des différences avec les habitations sucrières guyanaises. Les colons brésiliens ne poldérisaient pas les terres et utilisaient des moulins à marée pour broyer la canne. Dès le milieu du XVIIIe siècle ils préfèrent la fabrication d'eau-de-vie de cannes plutôt que celle du sucre. Par ailleurs, dès le XIXe siècle, des naturalistes expliquent que les terres sont impropres à donner une canne riche en saccharose et que les sols s'appauvrissent trop vite.

Les données aujourd'hui recueillies sur la structure de chauffe nous semblent suffisantes pour en comprendre l'architecture, l'organisation et le fonctionnement. La poursuite de la fouille ne se justifierait que dans la perspective d'une restauration complète pour le public.

Il serait toutefois intéressant :

- de faire un sondage à l'ouest de la structure de chauffe pour mieux comprendre cette structure que l'on suppose être un appentis ;
- de faire un autre sondage à l'ouest de la citerne pour comprendre la voie d'accès entre la sucrerie et le bas de la colline : un espace en creux est lisible dans le sol, est-il aménagé ?

Il serait aussi intéressant de travailler sur un autre type de sucrerie :

- une sucrerie du XVIIe-XVIIIe siècle où la structure de chauffe est encore en connexion : la Mothe Aigron à Matoury, Chevreuil ou la Désirée à Roura, Bayou à Montsinnéry. Ce qui permettrait de mieux souligner la particularité de la sucrerie de Loyola (site du Moulin à vent) où les fours ne sont pas connectés.
- une sucrerie du XIXe siècle dont la maçonnerie est totalement en élévation : Saint-Perrey sur l'Approuague ou La Marie sur le canal Torcy.

Un simple nettoyage avec des relevés précis des murs seraient suffisants. Des reconstitutions en 3D seraient très intéressantes.

Ces relevés permettraient d'établir une typologie des sucreries en Guyane.

9 LISTE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 : plan terrier n°79 du 16 février 1847. AD.....</i>	221
<i>Figure 2 : habitations sucrières du Quartier d'Approuague en 1852. Réal. D. Hanriot, d'après l'Etat statistique des cultures.....</i>	222
<i>Figure 3 : vue de la rive surcreusée, probablement le dégrad. 2011.....</i>	226
<i>Figure 4 : vue de la levée de terre qui relie le dégrad au 1er pont. 2011.....</i>	226
<i>Figure 5 : le canal de contournement à marée basse ; 2010.....</i>	227
<i>Figure 6 : pile ouest du pont 1. 2010.....</i>	227
<i>Figure 7 : pile est du pont 1. 2010.....</i>	228
<i>Figure 8 : vue d'ensemble des 2 piles. 2010.....</i>	228
<i>Figure 9 : inclusion de briques dans le mur. 2010.....</i>	229
<i>Figure 10 : vue de l'aménagement de la rive du canal. 2010.....</i>	229
<i>Figure 11 : vue de détail du l'aménagement sur la rive du canal. 2010.....</i>	230
<i>Figure 12 : vue d'ensemble du pont 2. 2010.....</i>	230
<i>Figure 13 : vue d'ensemble du pont 2 depuis la pinotière. 2010.....</i>	231
<i>Figure 14 : aménagement pour un plancher. 2010.....</i>	231
<i>Figure 15 : vue de face de l'aménagement pour le plancher. 2010.....</i>	232
<i>Figure 16 : vue de profil du pont 2. 2010.....</i>	232
<i>Figure 17 : vue de l'escalier depuis le pont 2 en arrière plan. 2010.....</i>	233
<i>Figure 18 : la machine verticale Fawcett and Preston. 2010.....</i>	237
<i>Figure 19 : la plaque de dédicace. 2010.....</i>	237
<i>Figure 20 : la machine à vapeur vue de profil. 2010.....</i>	237
<i>Figure 21 : la machine couplée aux rolles.....</i>	238
<i>Figure 22 : les rolles (moulin à broyer les cannes). 2010.....</i>	238
<i>Figure 23 : vue du sol en briques. 2010.....</i>	239
<i>Figure 24 : vue de détail. 2010.....</i>	239
<i>Figure 25 : détail d'un des canaux de décharge. 2010.....</i>	240
<i>Figure 26 : canaux de décharge et murs de soubassement. 2010.....</i>	240
<i>Figure 27 : les chaudières à tombereau. 2010.....</i>	241
<i>Figure 28 : structure de support de chaudière ?2010.....</i>	241
<i>Figure 29 : pièces détachées de la machine. 2010.....</i>	242
<i>Figure 30 : rouage. 2010.....</i>	242
<i>Figure 31: vue de l'escalier depuis la pile est. 2010.....</i>	245
<i>Figure 32 : vue du pont 2 depuis le haut de l'escalier. 2010.....</i>	245
<i>Figure 33 : mur de terrasse, face ouest. 2010.....</i>	245
<i>Figure 34 : vue du mur de terrasse suivant le dénivelé de la pente. 2010.....</i>	246
<i>Figure 35 : la terrasse vue de dessus. 2010.....</i>	246
<i>Figure 36 : vue du perron. 2010.....</i>	248
<i>Figure 37 : vue de profil.....</i>	249
<i>Figure 38 : vue de la rampe. 2010.....</i>	249
<i>Figure 39 : vue d'ensemble de la maison depuis la rampe.....</i>	250
<i>Figure 40 : vue d'un seuil. 2010.....</i>	250
<i>Figure 41 : parement effondré sur le sol de briques. 2010.....</i>	251
<i>Figure 42 : un escalier ?2010.....</i>	251
<i>Figure 43 : vue d'un résidu de sol au milieu de la cours. 2010.....</i>	252
<i>Figure 44 : le bâtiment effondré. 2010.....</i>	254
<i>Figure 45 : vue d'ensemble du bâtiment. 2010.....</i>	254
<i>Figure 46 : four à manioc. 2010.....</i>	255

<i>Figure 47 : fragment de watrakan. 2010</i>	255
<i>Figure 48 : vue d'ensemble du bâtiment. 2010</i>	256
<i>Figure 49 : l'angle interne du bâtiment. 2010</i>	257
<i>Figure 50 : détail de la rampe ? 2010</i>	257
<i>Figure 51 : vue des trous de poteau. 2010</i>	259
<i>Figure 52 : pierre à aiguiser</i>	259
<i>Figure 53 : vue de la rigole</i>	259
<i>Figure 54 : planche réalisée pour la mallette pédagogique - INRAP</i>	260
<i>Figure 55 : vue de la carrière. 2010</i>	263
<i>Figure 56 : détail de la carrière. 2010</i>	263
<i>Figure 57 : chaudière réemployée en marmite au XXe siècle. 2010</i>	264
<i>Figure 58 : platine à manioc XXe siècle. 2010</i>	264
<i>Figure 59 : vue des canaux de drainage des carrés de culture. 2010</i>	266
<i>Figure 60 : le courant est fort au moment des mouvements de marées</i>	267
<i>Figure 61 : vue du canal menant aux polders. 2010</i>	267
<i>Figure 62 : plan terrier de 1847. Cliché C. Lamendin, 2012</i>	268
<i>Figure 63 : la limite nord de l'habitation. Cliché G. Lemaire, 2012</i>	268
<i>Figure 64 : schéma de fonctionnement d'un tunnel de chauffe à l'anglaise. Cannes, Sucre et Rhum aux Antilles et en Guyane du XVIIe au XXe siècle, sous la direction de Grillon-Schneider, 1987</i>	271
<i>Figure 65 : couche d'humus recouvrant la fosse du foyer. 2011</i>	275
<i>Figure 66 : vue du remblai de destruction du foyer. 2011</i>	276
<i>Figure 67 : couche 03 contenant du mobilier métallique en abondance. 2011</i>	276
<i>Figure 68 : vue du sol de circulation ? 2011</i>	277
<i>Figure 69 : vue de la couche d'étanchéité, 2011</i>	277
<i>Figure 70 : résurgence d'eau, 2011</i>	278
<i>Figure 71 : stratigraphie de la fosse du foyer. 2011</i>	278
<i>Figure 72 : schéma de cotation du foyer en fonte. 2011</i>	279
<i>Figure 73 : la fosse accueillant le foyer du tunnel de chauffe. 2011</i>	280
<i>Figure 74 : vue de détail du foyer. 2011</i>	281
<i>Figure 75 : vue de détail du foyer. On observe le lit de briques sur lequel repose le foyer en fonte. 2011</i>	281
<i>Figure 76 : vue du mur 01 encastré dans le mur 02 et contre la cuirasse ferrallitique. 2011</i> .	282
<i>Figure 77 : vue du foyer et du cendrier. 2011</i>	282
<i>Figure 78 : vue du cendrier et du tunnel de chauffe enchâssé dans la cuirasse ferrallitique. 2011</i>	283
<i>Figure 79 : vue de détail du cendrier. 2011</i>	283
<i>Figure 80 : vue d'ensemble du tunnel de chauffe. 2011</i>	286
<i>Figure 81 : dégagement du tunnel de chauffe. 2011</i>	286
<i>Figure 82 : détail du passage de la structure maçonnée à la structure posée sur la cuirasse ferrallitique. 2011</i>	287
<i>Figure 83 : vue de la structure maçonnée en briques supportant les marmites et posée sur la cuirasse ferrallitique. 2011</i>	287
<i>Figure 84 : vue de détail de la structure circulaire. 2011</i>	288
<i>Figure 85 : dégagement de l'US 2002</i>	291
<i>Figure 86 : zone 08E avant intervention</i>	291
<i>Figure 87 : le sol de circulation. On observe une écumoire et une cuillère. 2012</i>	292
<i>Figure 88 : détail du sol avec briques posées à plat. 2012</i>	293

<i>Figure 89 : détail du sol en terre battue. 2012</i>	293
<i>Figure 90 : lingot en fer sur le sol 2012</i>	293
<i>Figure 91 : vue du mur 09. 2012</i>	294
<i>Figure 92 : détail du mur 09. 2012</i>	295
<i>Figure 93 : alignement de briques contre le mur 09. 2012</i>	295
<i>Figure 94 : vue du mur 07. 2012</i>	296
<i>Figure 95 : vue du mur 07 encastré dans le mur 09. 2012</i>	297
<i>Figure 96 : vue d'ensemble du pan de briques effondré sur le sol. 2012</i>	298
<i>Figure 97 : vue du pan de briques dans le prolongement de la cheminée. 2012</i>	298
<i>Figure 98 : couche 2101 en cours de dégagement. 2012</i>	300
<i>Figure 99 : couche 2102. 2012</i>	301
<i>Figure 100 : couche 2102 après une averse. 2012</i>	301
<i>Figure 101 : vue d'ensemble du remblai de destruction. 2012</i>	302
<i>Figure 102 : couche 2103. 2012</i>	302
<i>Figure 103 : vue de détail de 2104. 2012</i>	303
<i>Figure 104 : vue de la couche 2107. 2012</i>	304
<i>Figure 105 : vue en coupe des remblais de destruction. 2012</i>	304
<i>Figure 106 : coupe du remblai 2102. 2012</i>	305
<i>Figure 107 : vue du bourrelet de cuirasse ferrallitique. 2012</i>	305
<i>Figure 108 : vue du bourrelet de cuirasse ferrallitique. 2012</i>	305
<i>Figure 109 : vue des coupes des remblais et du bourrelet de cuirasse ferrallitique. 2012</i>	306
<i>Figure 110 : vue d'ensemble de la cheminée. 2012</i>	307
<i>Figure 111 : vue de détail de la façade extérieure ouest. 2012</i>	308
<i>Figure 112 : vue du socle de la cheminée arraché. 2012</i>	308
<i>Figure 113 : vue des murs 05 et 06 qui s'encastrent dans les piliers de la cheminée</i>	309
<i>Figure 114 : vue du tunnel de chauffe n°1 s'encastrent dans la cheminée. On peut voir le départ de voûte du tunnel</i>	309
<i>Figure 115 : jonction entre la cheminée et le tunnel de chauffe n°1 arrachée</i>	310
<i>Figure 116 : bouchage du cendrier de la cheminée</i>	310
<i>Figure 117 : cendrier de la cheminée bouché</i>	311
<i>Figure 118 : vue du mur 12</i>	312
<i>Figure 119 : vue du mur 12 et du tunnel de chauffe n°2</i>	313
<i>Figure 120 : vue de détail</i>	313
<i>Figure 121 : vue du mur 10 contre le mur 12</i>	313
<i>Figure 122 : vue du mur 06. On voit l'emplacement de la martelière du tunnel n°2</i>	314
<i>Figure 123 : le tunnel de chauffe n°1</i>	315
<i>Figure 124 : vue du tunnel de chauffe n°1 se connectant à l'équipage</i>	315
<i>Figure 125 : vue du départ de voûte</i>	316
<i>Figure 126 : vue de la connexion entre le tunnel de chauffe et l'équipage</i>	316
<i>Figure 127 : vue de la connexion entre le mur 06 et le mur 01</i>	317
<i>Figure 128 : blocage d'argile et de briques sous la marmite</i>	317
<i>Figure 129 : vue d'ensemble des deux tunnels</i>	318
<i>Figure 130 : vue du tunnel de chauffe n°2</i>	319
<i>Figure 131 : vue du mur 11, façade externe</i>	319
<i>Figure 132 : vue du mur 11, façade interne</i>	320
<i>Figure 133 : le mur 11 s'appuie contre le mur 06</i>	320
<i>Figure 134 : détail du mur 12</i>	321
<i>Figure 135 : détail du départ de voûte</i>	321

<i>Figure 136 : le tunnel n°2 encastré dans le socle de la cuirasse ferrallitique.....</i>	<i>322</i>
<i>Figure 137 : vue du mur 11 contre la cuirasse ferrallitique et le mur 12.....</i>	<i>322</i>
<i>Figure 138 : crénelage de briques pour recevoir l'équipage.....</i>	<i>323</i>
<i>Figure 139 : couche 2202</i>	<i>328</i>
<i>Figure 140 : couche 2203</i>	<i>328</i>
<i>Figure 141 : vue d'ensemble du secteur.....</i>	<i>329</i>
<i>Figure 142 : vue de la façade est du mur 01.....</i>	<i>330</i>
<i>Figure 143 : vue du mur 01 qui s'encastre dans le mur 02 du foyer</i>	<i>331</i>
<i>Figure 144 : connexion entre le mur 01, le foyer et le socle de la cuirasse ferrallitique</i>	<i>331</i>
<i>Figure 145 : le mur 08 en connexion avec le mur 07</i>	<i>332</i>
<i>Figure 146 : vue du mur 08 en connexion avec la fosse du foyer.....</i>	<i>333</i>
<i>Figure 147 : vue en coupe du remblai de destruction.....</i>	<i>335</i>
<i>Figure 148 : vue d'ensemble du sondage</i>	<i>336</i>
<i>Figure 149 : vue du cendrier n°1 et de la Grande.....</i>	<i>336</i>
<i>Figure 150 : vue du cendrier n°1.....</i>	<i>337</i>
<i>Figure 151 : vue de détail</i>	<i>337</i>
<i>Figure 152 : planche Diderot et d'Alembert. N°8 grande écumoire ; n°9 cuillère à sucre... </i>	<i>341</i>
<i>Figure 153 : un paysage de pinotière</i>	<i>343</i>
<i>Figure 154 : aquarelle représentant la maison de maître de l'habitation Mondélice (1800-1868).....</i>	<i>344</i>
<i>Figure 155 : l'habitat fourches en terre.....</i>	<i>345</i>
<i>Figure 156 : schéma d'un tunnel de chauffe à l'anglaise.....</i>	<i>346</i>
<i>Figure 157 : détail du tunnel de chauffe.....</i>	<i>348</i>
<i>Figure 158 : sucrerie La Marie.....</i>	<i>348</i>
<i>Figure 159 : sucrerie Quartier Général</i>	<i>348</i>
<i>Figure 160 : l'évolution de la fabrication des marmites - AD 7 février 1821, n°19</i>	<i>350</i>
<i>Figure 161 : marmite estampillée Voruz.....</i>	<i>350</i>

10 LISTE DES PLANCHES

• P11 : Carte IGN de la région Approuague et de la Courouaï	203
• P12 : Relevé d'ensemble de l'habitation	223
• P13 : Zonage du canal de contournement et de la machinerie à vapeur	243
• P14 : Zonage de la zone résidentielle	261
• P15 : Zonage de la carrière et des cultures	269
• P16 : Relevé d'ensemble de la sucrerie	272
• P17 : Schéma coté de la sucrerie	273
• P18 : Coupe du foyer	284
• P19 : Coupe de la marmite 3 sur la structure de chauffe	289
• P110 : Coupe de l'équipage	290
• P111 : Relevé en plan du pan de briques	299
• P112 : La façade nord	324
• P113 : Coupe Est-ouest	325
• P114 : Coupe de la cheminée	326
• P115 : Relevé en plan de la chaufferie	338
• PL16 : Diagramme stratigraphique	339

11 Sources et Bibliographie :

ANSOM, Guyane, carton 77, H6 (20 à 22),

BOG, 1882, n°92, p.88 ; BOG, 1886, n°8 bis, p.456.

Commission chargée de constater la situation du domaine, 1852-1859, A.D., Cayenne, 1Mi 422

AD Guyane – 1M5 - 1821

CAZELLES, Nathalie, Sucre et Rhum, étude thématique régionale, SRI, 2001.

HANRIOT Damien, GOERGEN Philippe, CAZELLES Nathalie, Rapport de prospection et de fouille des sites industriels de l'Approuague et de la Courouaï, EMAK, SRA, 2010 à 2012.

LE ROUX, Yannick, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, thèse de doctorat, EHESS, 1994.
aranville, DFC Guyane, C66, 1792

LE ROUX, Yannick. « L'habitation Vidal, premier chantier archéologique industriel de Guyane ». *Nouvelles de l'archéologie*, octobre 1989, n°3, p. 36-39.

MAM LAM FOUCK, Serge, Les années cruciales 1848-1946,

PIERRE Charles-Dominique, www.cnrs.fr/forêthumide

RICCI, JP, *Les pinotières*, Ingénieur des travaux des Eaux et Forêts, ONF, Cayenne, Revue Bois et Forêt des Tropiques, n°220, spécial Guyane, 1985, p.55 à 63.

CATALOGUE MOBILIER

Rapport de synthèse
2010 à 2012

HABITATION LA GARONNE
(Famille Besse - 1783- après 1861)



N. Cazelles
AIMARA
EMAK

CATALOGUE MOBILIER

Rapport de synthèse
2010 à 2012

HABITATION LA GARONNE
(Famille Besse - 1783- après 1861)

2010

N. Cazelles
AIMARA
EMAK

359



No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-01	MET	Bronze	Construction	Ferrure
Description :	Ferrure de fenêtre ?				
Quantité	Diamètre	Epaisseur	Hauteur	Longueur	Largeur
1	1,2	0,3	12,5	4	4
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Colonial		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-02	VER	Forme ouverte	Domestique	Pied
Description	Verre à pied transparent.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
1	1	0,4		12,5	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Colonial		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0301-01



97301103-2010-0301-02

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-03	CER	Glaçurée	Domestique	Terrine
Description	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde avec méplat supérieur et baguette soulignant la lèvre extérieure. Engobe blanc interne avec glaçure transparente au plomb (aspect jaunâtre) qui déborde sur la lèvre. 1 fgt de fond plat.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
2	1	18	0,9		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe	Vallée d'Huveaune	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-04	CER	Glaçurée	Domestique	Terrine
Description	1 fgt de bord divergent à lèvre en bandeau (1.8 cm) avec méplat supérieur et 1 fgt de fond plat. Engobe blanc interne avec glaçure transparente au plomb (aspect jaunâtre) qui déborde sur la lèvre.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
2	1	15,5	0,5		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe	Vallée d'Huveaune	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-05	CER	Glaçurée	Domestique	Terrine
Description	1 fgt de bord divergent à lèvre en bandeau avec méplat supérieur et inférieur , gorge soulignant la lèvre externe (dia. 28). Engobe blanc interne avec glaçure transparente au plomb (aspect jaunâtre) qui déborde sur la lèvre. 1 fgt de fond plat.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
2	1	17	0,8		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe	Vallée d'Huveaune	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-06	CER	Vernissée	Domestique	Cruche ?
Description	1 fgt de fond plat. Vernis interne marron noir.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	14,5	0,5		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe	Indéterminé	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0301-05



97301103-2010-0301-06

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-07	CER	Grès	Domestique	Bouteille de Gin
Description	1 fgt de goulot avec départ d'anse d'une bouteille de Gin. Vernis transparent externe.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	22	0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe	Indéterminé	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-08	CER	Faïence	Domestique	Bol à carène
Description	Piedouche et panse carénée. Décor Vert : Fond ext. : Porcelaine anglaise J. Vieillard / Fond int. : une ferme / Ext : 2 navsages de campagne séparé par des entrelacs / Int. : Entrelacs sur 5 cm au niveau de la lèvre.				
Quantité	Nombre indiv				
1	1				
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1820	Bordeaux	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0301-07



97301103-2010-0301-08

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-09	CER	Bleu Flou	Domestique	Bol
Description	Piedouche légère. Chinois sous un parasol. Décor imprimé				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	8,5	0,3		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-10	CER	Faïence	Domestique	Bol
Description	Pied annulaire déjeté vers extérieur à lèvre ronde. .Décor bleu : Fond ext. : 3 croissants entrelacés - J. Vieillard & C. Porcelaine - D. Johnston. Gres - Bordeaux Poterie - une croix. Fond int. : Fanfare " les jeunes soldats".				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	10,5	0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1820		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



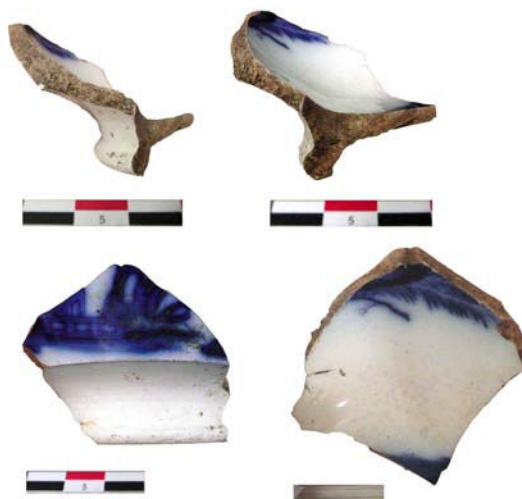
97301103-2010-0301-09



97301103-0301-10

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-11	CER	Bleu Flou	Domestique	Bol à carène
Description	Pied annulaire à lèvres rondes déjetées vers l'extérieur. Décor Bleu Flou. Ext. : paysage ? - Int. : animal ou végétal				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,7		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-12	CER	Porcelaine	Domestique	Bol
Description	Piedouche divergent avec une large gorge externe. Porcelaine blanche - Demi lune sur le fond.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	6,6	0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-0301-11

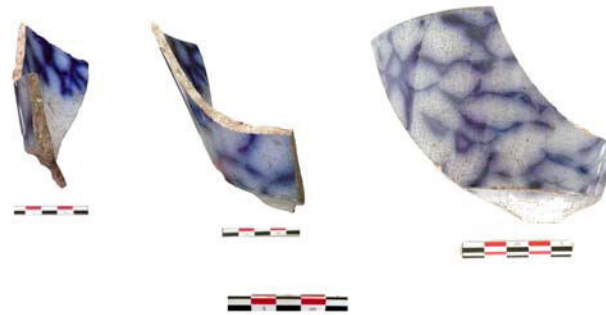


97301103-2010-0301-112



No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-13	CER	Bleu Flou	Domestique	Bol à carène
Description	Bol à carène à lèvre ronde. 7 cm entre la lèvre et la carène. Décor Bleu Flou : entrelacs de ligne plus ou moins épaisses				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	15	0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-14	CER	Bleu Flou	Domestique	Bol à carène
Description	2 fgts de bord à lèvre ronde à 5.5 cm de la carène. Décor Bleu Flou : Bandes bleues vertical encadrées de 2 bandes horizontales				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
2	1		0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0301-13



97301103-2010-0301-14

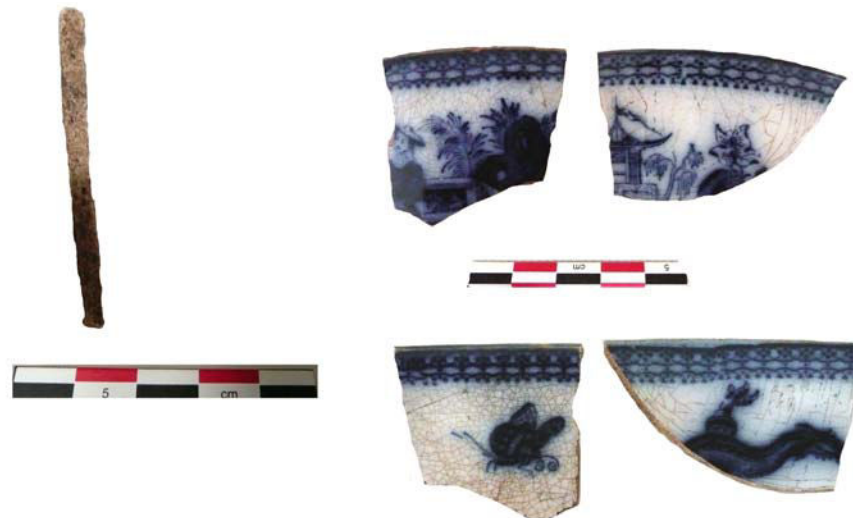


No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-15	CER	Terre cuite fine	Domestique	Bol globulaire
Description	1 fgt de bord divergent à lèvre en amande. Décor externe bleu : bandes florales - Paysages dans des cartouches, séparés par des motifs géométriques.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
2	1		0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1820		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-16	CER	Bleu Flou	Domestique	Bol
Description	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde. Décor bleu Flou imprimé. Ext : chinois - Int. : Dragon et coccinelle.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
2	2		0,3		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0301-15



97301103-2010-0301-16

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-17	CER	Pearl Wear	Domestique	Pichet
Description	1 fgt de bord divergent à lèvre ronde. Décor à la molette près du bord souligné par de l'oxyde verte (cuivre). Décor à l'engobe de type "mocha". 10 petites bandes vertes et entrelacs de couleur marron foncé/clair/bleu				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,3		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1775	Angleterre	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-18	CER	Terre cuite fine	Domestique	Assiette
Description	2 fgts de bord à lèvre ronde à 3.4 cm de la carène. Bandes bleues soulignant la lèvre et la carène				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
2	1		0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1820		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0301-17



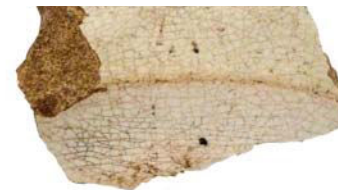
97301103-2010-0301-18

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-19	CER	Terre cuite fine	Domestique	Assiette
Description	1 fgt de bord d'assiette à lèvre ronde ondulée à 3.5 cm de la carène. Lèvre ondulée ; décor int. : grappes de raisin				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1820		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-20	CER	Terre cuite fine	Domestique	Assiette creuse
Description	1 fgt de bord d'assiette à lèvre en amande ondulée à 2.5 cm de la carène. Lèvre interne rayée de bleu en relief. Lèvre ondulée rayée de bleu en relief. Décor de fait de Edge				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,5		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Autour de 1815		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0301-19



97301103-2010-0301-20



No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-21	CER	Bleu Flou	Domestique	Assiette
Description	1 fgt de bord d'assiette à lèvre ronde. Décor interne végétal imprimé.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-22	CER	Bleu Flou	Domestique	Bol
Description	1 fgt de bord à lèvre ronde. Décor bleu externe et interne: végétal et floral.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0301-22

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-23	CER	Terre cuite fine	Domestique	Assiette
Description	1 fgt de fond plat avec pied en retrait souligné d'une baguette. Décor bleu interne: scène avec décor végétal.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,3		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1820		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-24	CER	Terre cuite fine	Domestique	Carène
Description	1 fgt de carène marron à l'extérieur, blanche à l'intérieure.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,5		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0301-23



97301103-2010-0301-24

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-25	CER	Terre cuite fine	Domestique	Saladier
Description	1 fgt de pied annulaire divergent avec 2 trous sur le pied externe. Décor interne : décor végétal vert, rouge, bleu.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,5		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Fin XVIIIe	France	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-26	CER	Pearl Wear	Domestique	Couvercle
Description	1 couvercle à bouton. Décor floral peint				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	6,5	0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Fin XVIIIe - Début XIXe	Angleterre	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-27	CER	Porcelaine	Domestique	Pot à onguent
Description	1 pot à onguent : pied annulaire divergent épaissie vers l'extérieur. Diamètre à la lèvre : 6.6 ; diamètre au pied 5.4.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	5,4	1,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0301-28	VER	Bouteille	Domestique	Cul
Description	1 fgt de cul avec pontille - soufflé en moule en creux. Vert fumé				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	8,5	0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
1ère moitié XIXe - jusqu'à 1850	France ?	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0301-28

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-01	CER	Faïence	Domestique	Bassin de toilette
Description	3 fgts de fond plat avec pied annulaire droit à lèvre en amande. Bord divergent à méplat sup. et inf. à lèvre ronde légèrement aplatie en corolle. Motifs floraux bleus int. et ext. : petits fleurs entrelacées rythmées par de plus grandes fleurs - Fond : Ancre - DAVENPORT				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
4	1	16,8	0,5		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe	Davenport	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-02	CER	Terre cuite fine	Domestique	Assiette creuse
Description	2 fgts de fond plat avec baguette pour pied (base annulaire). Bord divergent à méplat sup. et inf. à lèvre ronde. Carène à 3.2 cm de la lèvre.]...[ARD 2C. porcelaine - Blason avec personnage.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
3	1	10	0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1820		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-03	CER	Terre cuite fine	Domestique	Broc
Description	Fond plat à pied annulaire divergent, gorge et baguette soulignant le départ de panse. Vernis ext. et int. / sur fond : Blason avec 2 personnages surmonté de Bordeaux.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	13,5	0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1815	Bordeaux	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-04	CER	Porcelaine	Domestique	Bougeoir ou rechaud
Description	2 fgts dont un fond plat avec pied annulaire divergent et bord à lèvre plate et 2 trous soulignés d'une baguette. L'ensemble fait 4 cm de haut. B gravé sur le fond ext. (vérifier sur altéré = gravé après la cuisson)				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
2	1	9	0,5	4	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0401-03



97301103-2010-0401-04

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-05	CER	Glaçurée	Domestique	Terrine
Description	Bord divergent à lèvre ronde et méplat sup. et inf. souligné d'une petite gorge. Engobe blanc interne avec glaçure transparente au plomb (aspect jaunâtre) qui déborde sur la lèvre.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	40	0,8		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe	Vallée d'Huveaune	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-06	VER	Forme ouverte	Domestique	Bouteille de parfum
Description	Bouteille de parfum entière - moulée en 3 parties avec pontile poncé et lèvre rajoutée. DEMARSON CHETELAT & CIE - PARFrS - PARIS				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
1	1	3,5	0,5	9,5	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
1848-1891	Paris	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0401-06

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-07	VER	Forme ouverte	Domestique	Flacon à condiment
Description	Flacon à condiment complet - moulée en 3 parties avec pontile poncé et lèvre rajoutée. Fond 4.2 x 3.6. .2. - A.L.C.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
1	1	3	0,5	16,5	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
1850-1920	Paris	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-08	VER	Forme ouverte	Domestique	Flacon
Description	Flacon soufflé au moule en creux. Dia. lèvre 2.5 / Dia. cul : 5.3. Vert clair				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
1	1	2,5	0,4	24	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
dernier 1/3 XVIIIe - 1920		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0401-07



97301103-2010-0401-08

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-09	VER	Forme ouverte	Domestique	Bouteille octogonale
Description	Bouteille carrée à coin chanfréné et à large ouverture (pour des condiments comme les olives). Goulot cassé. Dia. : 4.5 x 5 x 1.5. Une bouteille identique a été trouvée à Basse Terre avec l'inscription Bordeaux. Vert clair - Moulé en 3 parties minimum.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
1	1		0,4	18	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
2ème moitié XIXe	Bordeaux ?	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-10	VER	Forme fermée	Domestique	Lampe
Description	2 boules en verre avec tube dans la plus petite boule. B1 : pied divergent de 2 cm d'épaisseur et 20 cm dia. ; sortie 2.2 cm ; ep. 1 cm ; Ht : 18 cm / B2 : 13 cm de ht ; ep. 0.7 cm ; Dia. emmanchement tube : 2.6 cm : sortie cassée / TUBE : 9.6 cm ht ; 0.1 ep. ; 1.6 cm à l'emmanchement. Verre transparent avec des traces de motifs (zébrage vertical ondulé).				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
3	1				
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



07301103-2010-0401-00



97301103-2010-0401-10

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-11	MET	Fer	Domestique	Fusil
Description	Fût de fusil.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Longueur	
1	1		2	23	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-12	MET	Fer	Domestique	Marmite
Description	1 fgt de fond de marmite en fer.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	18	0,5		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-13	MET	Fer	Domestique	Grille de cuisson ?
Description	1 grille de cuisson ? avec 6 dents.				
Quantité	Nombre indiv	Epaisseur	Hauteur_Axe	Longueur	
1	1	0,5	7	26	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-14	MET	Fer	Domestique	Anneau
Description	Anneau de fixation en triangle à angle arrondie.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Longueur	Largeur
1	1		1,5	12,5	10,5
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



II



97301103-2010-0401-15

Feuille1

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0401-15	MET	Fer	Domestique	Crochet de volet ?
Description	Un crochet.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Longueur	Largeur
1	1	2,7	1	13,5	4
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0601-01	CER	Bleu Flou	Domestique	Bol
Description	7 fgts dont 2 x 2 qui recollent. 1 fond plat à piedouche divergent ; 2 bords divergents à lèvre ronde (grand bol à carène). Décor bleu floral int. et ext., entre la lèvre et la carène. J. Vieillard & Cie - Bordeaux				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
7	5	6,8	0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840	Bordeaux	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

Feuille1



97301103-2010-0401-14



97301103-2010-0601-01



Feuille1

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0601-02	VER	Forme ouverte	Domestique	Coupe à dessert
Description	Coupe à dessert moulé hexagonale avec ovales en relief. Pontile au cul. Transparent - ovale en relief dans un hexagone.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
1	1	8,4	0,4	12	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0601-03	MET	Fer	Domestique	Fusil
Description	Fût de fusil.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Longueur	
1	1		2	62	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0601-02

Feuille1

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0501-01	CER	Amérindien	Domestique	Cruche
Description	Col de cruche amérindien de forme Kalina ? . Col droit, lèvre ronde avec méplat supérieure. Départ de panse : 2 baguettes de 0.5 cm espacées de 0.8 cm. Engobe rouge externe				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
1	1	8	0,5	14	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe	LOCAL	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. COUTET	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0501-02	CER	Bleu Flou	Domestique	Bol
Description	Carène. Décor bleu m Proue de bateau avec perche.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0501-01



97301103-2010-0501-02

Feuille1

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0501-03	CER	Glaçurée	Domestique	Marmite
Description	Grosse marmite de Vallauris à bord droit avec méplat sup. et légère gorge. Anse plate de 0.7 ep. et 4.5 cm de large. Trace de doigt sur le haut de l'anse. Glaçure interne marron foncé				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1				
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe	Vallauris	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0501-04	CER	Grès	Domestique	Bouteille de Gin
Description	Cul de bouteille de gin.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	8,4	0,6		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

Feuille1



97301103-2010-0501-03



97301103-2010-0501-04

Feuille1

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0501-05	VER	Forme ouverte	Domestique	Verre
Description	Un verre violet				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
1	1	7,8		9	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0501-06	VER	Forme ouverte	Domestique	Pied
Description	Un pied en verre blanc.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	7,4	0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

Feuille1



97301103-2010-0501-06

Feuille1

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0501-07	VER	Forme ouverte	Domestique	Flacon
Description	Flacon Transparent à usage médical ou pour les condiments. Moulé en 3 parties : corps, col, épaule. Dia. goulot : 2,1 ; dia. cul : 3,7 ; profondeur cul : 4,5				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
1	1	2,1	0,4	19,5	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0501-08	VER	Forme ouverte	Domestique	Flacon
Description	Bouteille carrée 4 x 4 cassée au goulot et au cul. Moulée en 2 parties au moins. Transparent : 4 (A.L.C. ??)				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
1	1	4	0,6	13	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

Feuille1



97301103-2010-0501-07



97301103-2010-0501-08

Feuille1

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0501-09	VER	Bouteille carrée	Domestique	Bouteille d'alcool fort
Description	Bouteille de gin ou autre alcool fort. Moulée. vert olive foncé				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	5			
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
2ème moitié XIXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0501-10	VER	Forme fermée	Domestique	Bouteille
Description	Bouteille fabriquée à la pince pour la lèvre et la bague. Dia. goulot : 2,5 / Dia. cul : 8. vert olive foncé				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
1	1	2,5	0,4	26,5	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
1728 - Fin XIXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

Feuille1



97301103-2010-0501-09 A



97301103-2010-0501-10

Feuille1

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0501-11	VER	Forme fermée	Domestique	Bouteille
Description	Bouteille moulée avec bulles. Dia. goulot : 2.7 / Dia. cul : 8.5. vert clair				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	
1	1	2,7	0,4	31,5	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
2ème moitié XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0501-12	MET	Fer	Domestique	Indéterminé
Description	Manivelle ?				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur_Axe	Largeur
1	1	3	1,5	14	5,5
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe - XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

Feuille1



97301103-2010-0501-11



97301103-0501-12

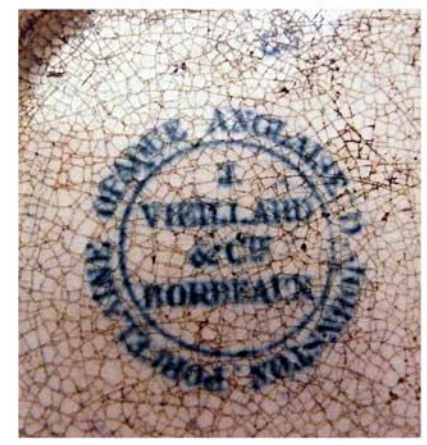


Feuille1

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-01	CER	Bleu Flou	Domestique	Couvercle
Description	Pied annulaire dont la lèvre est bizautée vers l'intérieur. Couvercle à lèvre ronde pincée avec méplat inf. à angle plus ou moins droit et méplat sup. qui remonte. Dragon - lèvre soulignée par une bordure de petites fleurs et entrelacs				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
2	2	8	0,3		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-02	CER	Terre cuite fine	Domestique	Pied
Description	Porcelaine opaque anglaise D. Johnston autour du cercle / dans le cercle : J. Vieillard & Cie - Bordeaux / Int. : 2 faons dans un jardin dans un cercle de fleurs. Pied annulaire divergent en baguette vers l'ext.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	8,9	0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840	Bordeaux	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

Feuille1



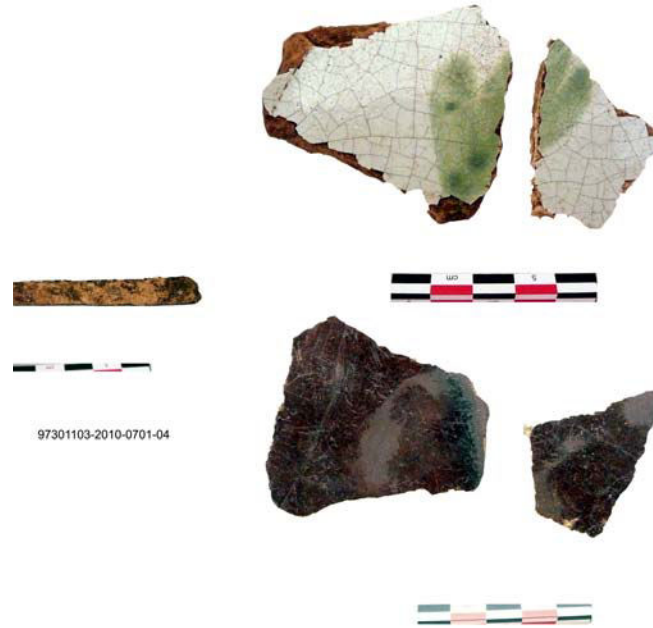
97301103-2010-0701-02

Feuille1

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-03	CER	Bleu Flou	Domestique	Assiette
Description	Bord d'assiette à lèvre ondulée et bord incurvé. Décor de grosses fleurs bleues				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840	Bordeaux	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

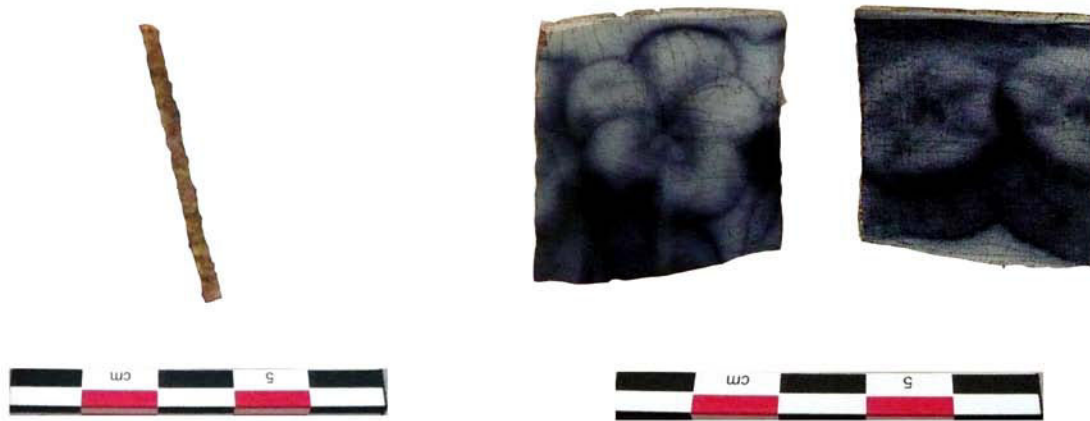
No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-04	CER	Faïence brune	Domestique	Assiette
Description	Fond plat d'assiette en faïence brune à décor vert. Décor floral vert interne, marron externe				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
2	1		0,6		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Fin XVIIIe-début XIXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

Feuille1

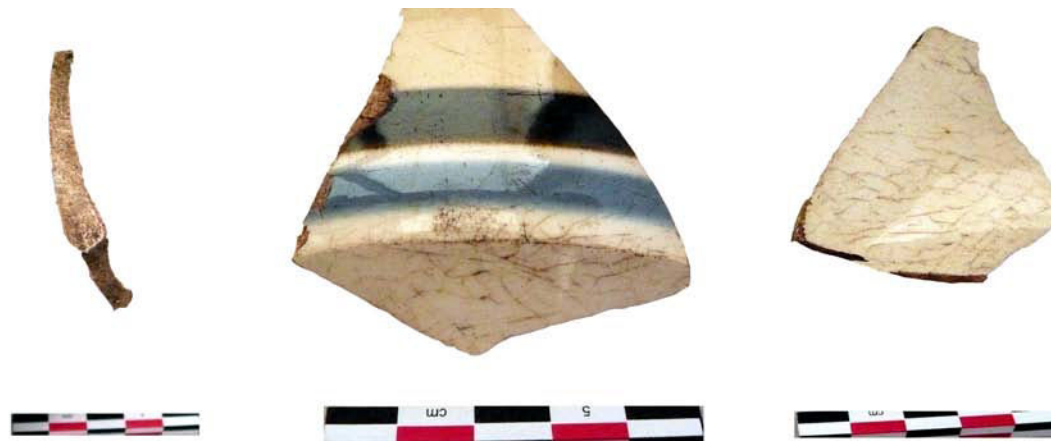


No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-05	CER	Bleu flou	Domestique	Bol
Description	Bord divergent à lèvre ronde avec décor bleu : grosses fleurs externe / décor floral interne.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,2		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1840		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-06	CER	Cream Wear	Domestique	Bol à carène
Description	Carène avec décor à l'engobe type cream wear : fond jaune / bandes marron et bleu clair de 0.6 cm de large soulignant la carène / fond blanc				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
1763-1820		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0701-05



97301103-2010-0701-06

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-07	CER	Faïence	Domestique	Bord
Description	Bord divergent à lèvre ronde avec décor à l'engobe et cannelures : externe - bande marron fine et 2 bandes bleu clair / interne : blanc				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
2	1		0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1820		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-08	CER	Glaçure plombifère	Domestique	Marmite
Description	Anse ovale sur un bord plat de marmite. Glaçure interne Anse : 2 x 0.6				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	largeur	
1	1		1	2	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XIXe	Vallauris	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-09	CER	Vernissée	Domestique	Bord
Description	1 Fgt de bord divergent à lèvres rondes déjetées vers l'extérieur avec méplat inférieur et supérieur (3 cm). Vernis marron externe, jaune interne				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	17,5	0,6		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Période coloniale		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-10	VER	Dame Jeanne	Domestique	Goulot
Description	Col soufflé à l'air libre - lèvres fracturées non polies avec bague en boudin légèrement travaillé en V. Vert foncé Col : 13.5 cm de Ht				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	4,5	0,3		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Période coloniale		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0701-09



97301103-2010-0701-10

No site Ann�e	Zone US Inv	Mati�re	Famille	Cat�gorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-11	VER	Flacon	Domestique	Flacon
Description	FlaconTransparent � fond plat et dont le bord est cass�. Pontile ponc�. Moul� en 3 parties avec base � c�t�.				
Quantit�	Nombre indiv	Diam�tre	Epaisseur		
1	1	3,5	0,2		
P�riode culture	Provenance	Notes �tudes	Gestion Illustrations	Responsable	
Apr�s 1850-1920		Conserv� par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Ann�e	Zone US Inv	Mati�re	Famille	Cat�gorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-12	VER	Bouteille	Domestique	Bouteille
Description	2 Petites bouteilles avec un culot de 7 cm de hauteur. Dia. : 2.9 au goulot / 6 au cul. Vert clair L�vre fractur�e non polie avec bague en boudin aplati. Souffl� moule en creux - col et goulot souffl� � l'air libre - corps conique - M�thode 1723				
Quantit�	Nombre indiv	Diam�tre	Epaisseur	Longueur	
2	2	2,9	0,4	22,5	
P�riode culture	Provenance	Notes �tudes	Gestion Illustrations	Responsable	
Autour de 1850	Bordeaux	Conserv� par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0701-11



97301103-2010-0701-12

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-13	VER	Bouteille	Domestique	Bouteille
Description	2 Petites bouteilles avec un culot de 7 cm de hauteur. Dia. : 3 au goulot / 6,5 au cul. Vert clair Lèvre fracturée non polie avec bague en boudin aplati. Soufflé moule en creux - col et goulot soufflé à l'air libre - corps conique - Méthode 1723				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Longueur	
2	2	2,9	0,5	29,5	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Autour de 1850	Bordeaux	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-14	VER	Bouteille	Domestique	Bouteille
Description	2 bouteilles soufflé moule en 4 parties avec lèvre façonnée après - col renflé - 5 points au cul. Vert foncé Dia. : 3 au goulot / 8 au cul.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Longueur	
2	2	3	0,6	28,5	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1850	Angleterre ?	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	




97301103-2010-0701-13




97301103-2010-0701-14

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-15	VER	Bouteille	Domestique	Bouteille
Description	2 bouteilles à event - moule en creux avec lèvre fracturée et bague en V. Dia. : 2.7 au goulot / 9 au cul. Vert foncé 1 Bouteille cassée.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Longueur	
2	2	2,7	0,4	30	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1850	France ?	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-16	MET	Bronze	Domestique	Râpe
Description	1 fgt de râpe en bronze à trou carré. 5.5 x 5				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1		0,2		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1850	France ?	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0701-15



97301103-2010-0701-16

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0701-17	MET	Fer	Domestique	Ferrure de porte
Description	Ferrure de porte de 52 cm de long et 4.6 de large. Enflure de 6 cm de large pour 9 de long. 2 trous pour encadrer l'enflure / 3 trous le long de la ferrure.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Longueur	Largeur
1	1		0,6	52	4,6
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Après 1850	France ?	Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0901-01	MET	Fer	Domestique	Fusil
Description	Fût de fusil à double canons.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Longueur	
1	1		2	38	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Période coloniale		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0701-17



97301103-2010-0901-01

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0901-02	MET	Fer	Domestique	Marmite
Description	Marmite en fer avec 2 anses rondes (oreilles)				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
1	1	19	0,4		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
Période coloniale		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0901-03	MET	Fer	Domestique	Pot de chambre
Description	2 pots de chambre émaillé : l'un de 20 cm de dia. et 13 cm de ht / 24 cm de dia. et 14 cm de ht.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur		
2	2	20	0,1		
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0901-02



97301103-2010-0901-03

No site Année	Zone US Inv	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification
97301103-2010	0901-14	MET	Fer	Domestique	cerclage
Description	1 cerclage en fer.				
Quantité	Nombre indiv	Diamètre	Epaisseur	Hauteur	
1	1	23	0,8	4,5	
Période culture	Provenance	Notes études	Gestion Illustrations	Responsable	
XXe		Conservé par l'EMAK	Photo faite	N. CAZELLES ; C. LOSIER	



97301103-2010-0901-04

CATALOGUE MOBILIER

Rapport de synthèse
2010 à 2012

HABITATION LA GARONNE
(Famille Besse - 1783- après 1861)

2011

N. Cazelles
AIMARA
EMAK

440



HABITATION LA GARONNE de M. BESSE

Zone	US No	INV	MAT	Famille	Catégorie d'usage	Identification	1786 - Après 1864		Période culture	Provenance	DatI	datF	Qt	Nbr	Dia	Ep	L	I
							Décor surface	Description obs										
3	1	29	VER	Bouteille carrée	Domestique	Goulot	Vert olive	1 fgt de goulot de bouteille carrée	XIXe		1800		1	1	4	0,2		
3	1	30	CER	Faïence	Domestique	bol	Angelo dans les nuagues - décor gris imprimé	3 fgts de bol dans 2 bord divergent en amande et 1 fgt de panse.	Après 1840		1840		3	1		0,3		
3	1	31	CER	Porcelaine	Domestique	panse	Décor floral vert et marron	1 fgt panse portant un décor floral vert et marron.	XIXe		1800		1	1		0,3		
5	1	14	CER	Vallauris	Domestique	Marmite	Vernis sur la lèvre	1 fgt de tenon de marmite de vallauris.	XIXe	Valluris	1800		1	1		0,8	8	4
5	1	15	CER	Pipe blanche	Domestique	Pipe blanche		1 pipe blache complète.	XIXe		1800		1	1	2,5	0,2	5,6	
5	1	13	CER	Terre cuite fine	Domestique	Bol	Décor en relief végétal et ligne de perle. Sur le fond externe : OPAQUE DE SARREGUEMINES encadrant le blason de Lorraine surmonté d'une couronne.	2 fgts de bol décoré Décor en relief végétal et ligne de perle. Sur le fond externe : OPAQUE DE SARREGUEMINES encadrant le blason de Lorraine surmonté d'une couronne.	1857-1914	Sarreguemines	1857	1914	2	1	6	0,3		
6	1	4	CER	Amérindien	Domestique	Goulot		1 fgt de goulot.	XIXe	Locale	1800		1	1	3	1		
6	1	5	CER	Amérindien	Domestique	Jeton		1 jeton.	XIXe	Locale	1800		1	1	2,4	0,7		
7	1	35	VER	Forme ouverte	Domestique	Flacon de parfum	248 ; P (?) R	Fragment de flacon de parfum en verre transparent. Forme ovale. Deux boudins encadre le coeur du flacon, l'un au niveau du pied, l'autre du goulot.	Après 1850	France ?	1850		1	1	4	0,3		3
7	1	36	VER	Forme ouverte	Domestique	Verre	opaque légèrement violet	Fond de verre.	XIXe-XXe		1800		1	1	7,4	0,5		
7	1	33	VER	Forme ouverte	Domestique	Flacon de parfum	transparent- GE[...]RES en arc de cercle, au centre une petite fleur à 4 pétales. Dessous, PARIS, dessous une étoile. 2528 DY	Fond de flacon de parfum	XIXe-XXe	Paris	1800		1	1	2,7	0,2		
7	1	37	VER	Bouteille carrée	Domestique	Goulot	Vert olive	2 fgts de goulot de bouteille carrée	XIXe		1800		1	1				
7	1	34	VER	Forme ouverte	Domestique	Verre à liqueur	transparent	1 fond de verre à liqueur.	XIXe-XXe		1800		1	1	3,5	0,3		
7	1	21	CER	Faïence	Domestique	bol	Décor végétal bleu flou.	4 fgts de bol dans 3 bord divergent arrondi et 1 fgt de panse.	Après 1840		1840		3	1	8	0,3		
7	1	28	CER	Terre cuite fine	Domestique	bol	Décor végétal bleu sur fond blanc interne et externe.	1 fgt de carène décoré d'un décor végétal bleu interne et externe sur un fond blanc.	Après 1840		1840		1	1		0,3		
7	1	24	CER	Terre cuite fine	Domestique	Bol	Décor végétal bleu flou, une barrière.	6 Fgts d'un bol dont 2 fgts de fond plat à pied annulaire divergent à lèvre ronde. Décor végétal bleu avec barrière.	Après 1840		1840		6	1	8	0,5		
7	1	38	VER	Forme ouverte	Domestique	Pied	Transparent	1 fgt de pied de verre convexe, lèvre épaissie vers l'extérieur.	XIXe-XXe		1800		1	1	10	0,5		
7	1	30	CER	Porcelaine	Domestique	Bord	Tâche noire bleuté	1 fgt de bord d'un bol en porcelaine ?	XIXe-XXe		1800		1	1		0,3		
7	1	18	CER	Terre cuite fine	Domestique	Bol	Décor bleu flou d'un damier de carré bleu/blanc. Sur le fond externe : [...]RI MG (?), dessous 3 petits points, dessous BORDEAUX (?)	4 fgts de bol dont le fond complet, pied annulaire divergent section carré 0,7 cm	Après 1840		1840		4	1	8,5	0,4		
7	1	31	CER	Terre cuite fine	Domestique	Bol	Deux bandes noires de 0.2 cm encadre une bande marron de 2 cm troué de carré de 0.5 cm de côté alterné tous les 0.3 cm sur deux lignes.	2 fgts de bol décoré de Deux bandes noires de 0.2 cm encadre une bande marron de 2 cm troué de carré de 0.5 cm de côté alterné tous les 0.3 cm sur deux lignes.	Après 1840		1840		2	1	6	0,2		
7	1	20	CER	Terre cuite fine	Domestique	Assiette	Bande bleu 0.3 cm soulignant la lèvre interne. Filet bleu sur la carène.	9 fgts d'assiette dont 6 fgts de bord droit à lèvre arrondie décoré d'une bande bleu 0.3 cm soulignant la lèvre interne. Filet bleu sur la carène.	Après 1840		1840		9	1		0,3		
7	1	32	CER	Vallauris	Domestique	Cruche	Vernis interne débordant sur la lèvre externe.	1 fgt de bord de cruche avec le bec versoir.	Après 1840		1840		1	1		0,4		

CATALOGUE DU MOBILIER RAMASSE LORS DE LA CAMPAGNE DE FOUILLE 2011

HABITATION LA GARONNE de M. BESSE

1786 - Après 1864

7	1	27	CER	Terre cuite fine	Domestique	bol	Paysage de forêt bleu flou	4 fgts de bol portant un décor de forêt bleu flou.	Après 1840		1840		4	1		0,4		
7	1	39	CER	Terre cuite fine	Domestique	bol	Décor bleu végétal. Sur le fond J. VIEILLARD & CIE BORDEAUX	2 fgts de bol dont un fond complet portant un décor bleu végétal. Sur le fond J. VIEILLARD & CIE BORDEAUX	Après 1840	Bordeaux	1840		2	1	6,5	0,4		
7	1	23	CER	Terre cuite fine	Domestique	couvercle		1 fgt de bouton de couvercle.	Après 1840		1840		1	1	2,5	0,4		
7	1	22	CER	terre cuite fine	Domestique	Bol	Paysage bleu flou à l'extérieur au 1er plan un muret de jardin, 2e plan une véranda couverte, au fond une montagne. A l'intérieur, décor floral bleu.	1 fgt de bord à lèvre divergente ronde portant un paysage bleu flou à l'extérieur : au 1er plan un muret de jardin, 2e plan une véranda couverte, au fond une montagne. A l'intérieur, décor floral bleu.	Après 1840		1840		1	1		0,2		
7	1	29	CER	Faïence	Domestique	Bol	Décor végétal bleu.	3 fgts de panse de bol portant un décor végétal bleu. Peut-être une faïence de Rouen ?	Fin XVIIIe - 1825	Rouen ?	1800		3	1		0,3		
7	1	19	CER	Terre cuite fine	Domestique	Assiette	Bande bleu de 0.2 cm soulignant la lèvre interne, filet bleu sur la carène. Lèvre ondulante.	2 fgts de bord d'assiette à lèvre ondulante portant une bande bleu de 0.2 cm soulignant la lèvre interne, filet bleu sur la carène.	Après 1840		1840		2	1	16	0,3		
7	1	26	CER	Terre cuite fine	Domestique	Bol	Paysage chinois avec dragon bleu flou.	3 fgts de bol dont 2 fgts de bord divergent à lèvre ronde portant un paysage chinois avec dragon bleu flou sur les deux faces.	Après 1840		1840		3	1		0,3		
7	1	25	CER	Terre cuite fine	Domestique	Indeterminé	Décor végétal bleu flou	2 Fgts de bord dont l'un porte sur sa tranche les traces d'une grille ? (arrosoir?)	XIXe-XXe		1840		1	1	2	0,8	3	
8	1	2	MET	Fer	Construction	Ecrou		1 fgt d'écrou de section carré 3cm.	Après 1840		1840		2	1		0,4		
8	1	1	MET	Fer	Construction	Clou		2 clou à tête ronde et de section carré.	XIXe - XXe		1840		2	2	1,5	0,5		
8	3	1	MET	Fer	Construction	Clou		4 clous à tête ronde et de section carré.	XIXe - XXe		1840		4	2	1,5	0,5	6	
8	3	2	MET	Fer	Outil	Coin		1 coin	XIXe - XXe		1840		1	1		5	24	10
8	3	3	MET	Fer	Construction	Lame de four		1 lame de four	XIXe - XXe		1840		1	1		5	100	10
8	3	4	MET	Fer	Outil	Pelle		1 lame de pelle	XIXe - XXe		1840		1	1		0,5	15	10
8	2	1	MET	Fer	Outil	Pioche		1 pioche33	XIXe - XXe		1840		1	1		3	45	5
8	3	5	MET	Fer	Construction	Porte de four	Dans un cartouche : Fawcett & Preston Liverpool	1 porte de four de la société Fawcett.	XIXe - XXe		1840		1	1		1,5	60	40
8	3	6	MET	Fer	Outil	Support de louchet ?		1 support de louchet ? lame en cuivre souple fixé à un manche en fer creux.	XIXe - XXe		1840		1	1	4	0,5	18	

ZONE 08 COUCHE 01 ET 02



973011032011-0801-01 : Clou



973011032011-0801-02 : écrou



973011032011-0802A - 01 : pioche

ZONE 08 COUCHE 03



973011032011-0803-01 : clou



973011032011-0803-02 : Coin



973011032011-080303 : lame de four



973011032011-0803-04 : pelle



973011032011-0803-06 : Support de louchet ?

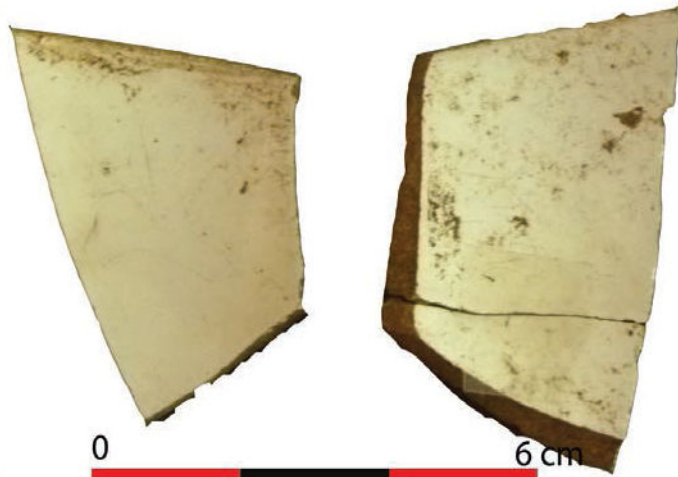


ZONE 08 COUCHE 03

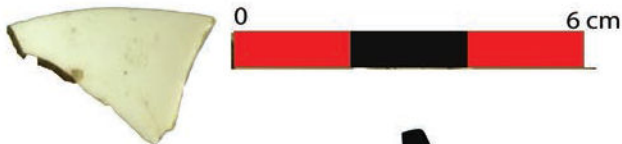


973011032011080305 : Porte de four

ZONE 03 COUCHE 01



973011032011-0301-30 : Bol décor imprimé - après 1840



973011032011-0301-29 : Bouteille - XIXe siècle

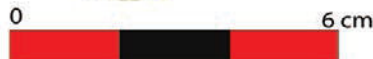


973011032011-0301-31 : Porcelaine - XIXe

ZONE 4 COUCHE 01



973011032011-0501-13 : Opaque de Sarreguemines - 1857-1914



973011032011-0501-15 : pipe blanche - XIXe



447
973011032011-0501-14 : Marmite de Vallauris - XIXe

ZONE 06 COUCHE 01



973011032011-0601-05 : jeton taillé dans une céramique amérindienne - XIXe



973011032011-0601-04 : wtrakane - XIXe

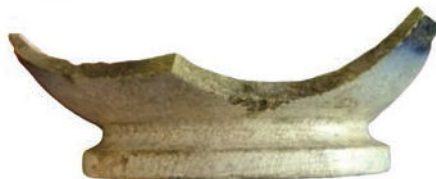
ZONE 07 COUCHE 01



[...] RI MG
BORDEAUX

0 6 cm

0 6 cm



0 6 cm

973011032011-0701-18 : Bol - terre cuite fine - après 1840



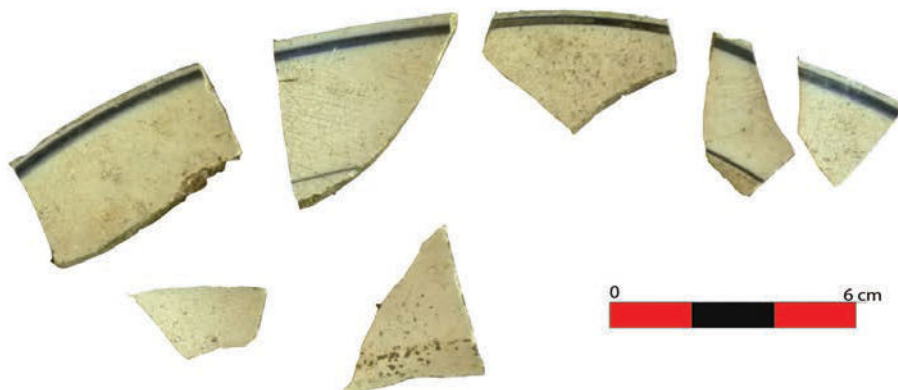
0 6 cm



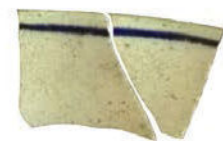
0 6 cm



0 6 cm



0 6 cm



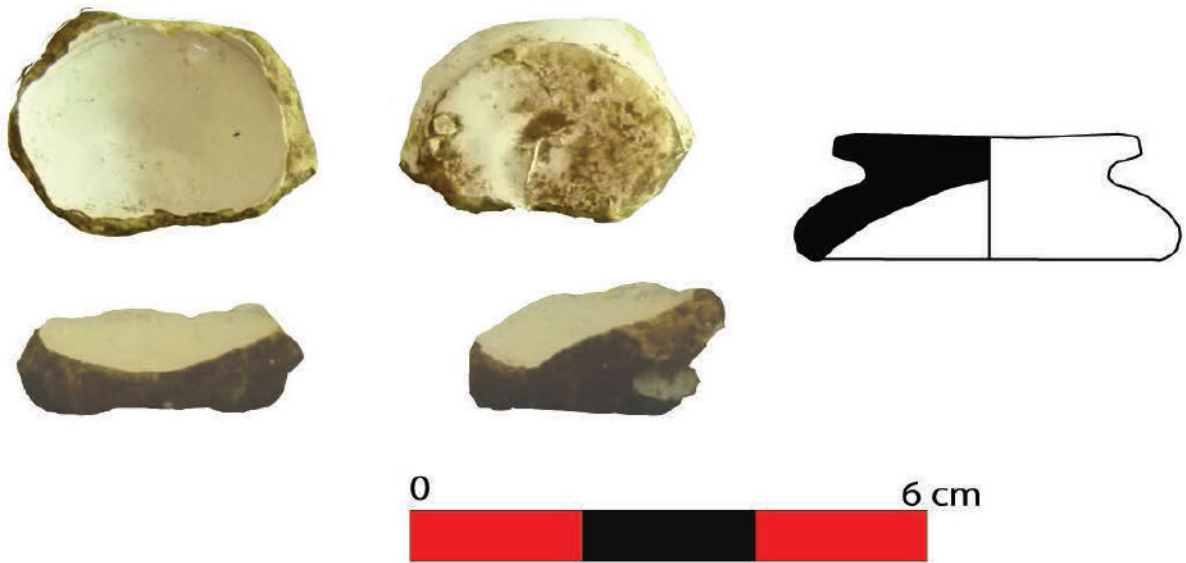
973011032011-0701-20 : Assiette - terre cuite fine - après 1840

ZONE 7 COUCHE 1

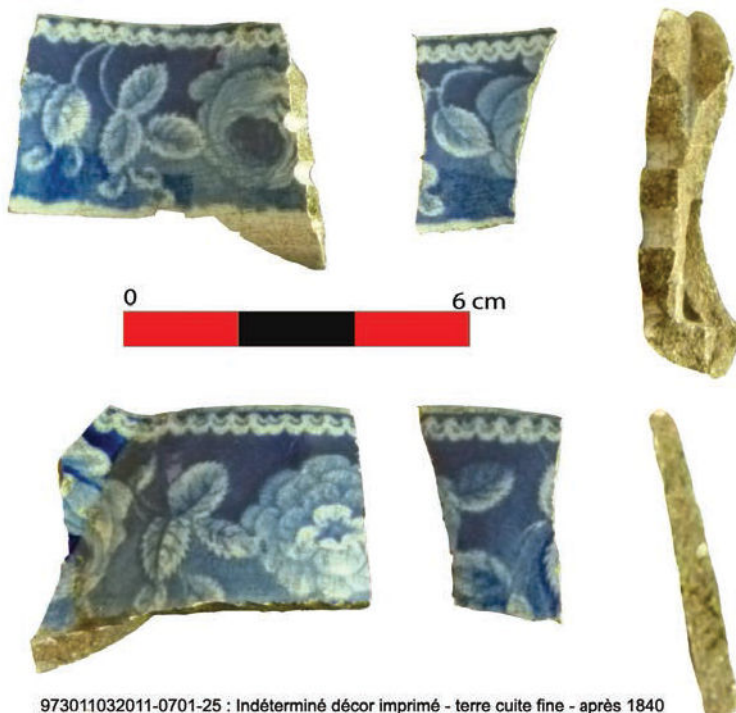


973011032011-0701-21 : Bol - terre cuite fine - Après 1840

973011032011-0701-22 : Bol décor imprimé - terre cuite fine - Après 1840

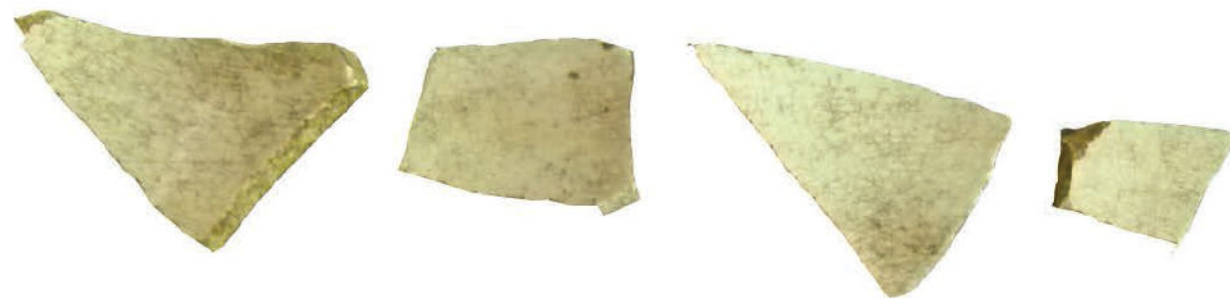


973011032011-0701-23 : Bouton de couvercle - terre cuite fine - Après 1840



973011032011-0701-25 : Indéterminé décor imprimé - terre cuite fine - après 1840

ZONE 7 COUCHE 01



973011032011-0701-24 : Bol décor imprimé - terre cuite fine -Après 1840



ZONE 7 COUCHE 01



973011032011-0701-29 : Bol fabrication Rouen ? - fin XVIIIe / 1825



973011032011-0701-27 : Bol décor bleu fleuri - terre cuite fine -après 1840

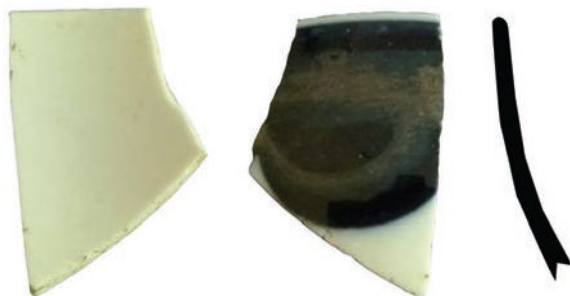


973011032011-0701-28 : Bol décor imprimé - terre cuite fine - après 1840



973011032011-0701-26 : Bol décor imprimé chinoisant - terre cuite fine - après 1840

ZONE 07 COUCHE 01



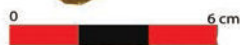
973011032011-0701-30 : Bol en porcelaine - XIXe / XXe



973011032011-0701-35 : Flacon - XIXe



973011032011-0701-31 : Bol - terre cuite fine - après 1840



973011032011-0701-32 : Cruche de Vallauris - XIXe

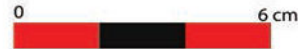


973011032011-0701-33 : Flacon de parfum - XIXe
Sur la panse : GE[...]RES - fleur à 4 pétales - PARIS - étoile
Sur le fond : 2528DY

ZONE 07 COUCHE 01



973011032011-0701-36 : verre à liqueur - XIXe / XXe

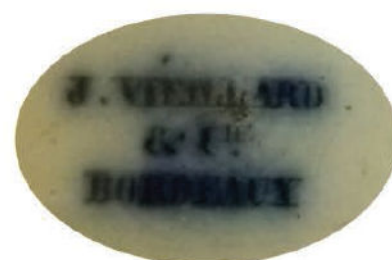


973011032011-0701-37 : Bouteille carrée - XIXe



973011032011-0701-38 : Pied de verre - XIXe / XXe

ZONE 07 COUCHE 01



973011032011-0701-39 : Bol décor bleu flou - Vieillard & Johnston, Bordeaux - après 1840

CATALOGUE MOBILIER

Rapport de synthèse
2010 à 2012

HABITATION LA GARONNE
(Famille Besse - 1783- après 1861)

2012

N. Cazelles
AIMARA
EMAK

456



PLANCHE MOBILIER 1 : zone 20 US 01 INV 01



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200010001	CER	Vernissé	Domestique	Terrine	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Vernis interne et sur la lèvre.			4 fragments de terrine avec vernis interne et traces de tournage externe, dont 1 fragment de bord à méplat supérieur épaissi vers l'extérieur ; 2 fragments de fond plat (diam. 18) ; 1 fragment de panse.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct E : Appentis	1786	1880	4	1	Forme	30	0,4

PLANCHE MOBILIER 2 : Zone 20 US 02 INV 01



97301103-2012- 2002 -01



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200020001	MIN	Calcaire	Construction	Fragment	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Calcaire blanc			5 fragments de calcaire blanc				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Longueur	Largeur
Sct E : Appentis	1786	1880	5	5	Forme	8	3 458

PLANCHE MOBILIER 3 : Zone 20 US 02 INV 02 - 03



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200020002	CER	Locale	Domestique	Bouchon	XIXe	
Décor surface			Description obs				
			1 bouchon taillé dans de la céramique grossière, pâte rouge, dégraissant grossier ou de la brique.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct E : Appentis	1786	1880	1	1	Forme	4	1,5



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200020003	CER	Grès	Domestique	Pichet	XIXe	
Décor surface			Description obs				
verniss marron interne ; paroi externe cannelée			2 fragments de pichet en grès, paroi interne vernissée, paroi externe cannelée.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct E : Appentis	1786	1880	2	1	Forme		0,6 ⁵⁹

PLANCHE MOBILIER 4 : Zone 20 US 02 INV 04 - 05



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200020004	CER	Faïence	Domestique	Assiette creuse	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Faïence blanche			2 fragments d'assiette creuse en faïence blanche : bord droit à lèvre ronde ; carène à 3,5 cm de la lèvre.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct E : Appentis	1786	1880	2	1	Forme		0,4



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200020005	MET	Fer	Construction	Clou	XIXe	
Décor surface			Description obs				
			2 clous à tête ronde et section carrée.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Longueur
Sct E : Appentis	1786	1880	2	2	Forme	1	5 460



97301103-2012-2002-06

cm A

N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200020006	MET	Fer	Construction	Clé de fixation ?	XIXe	
Décor surface			Description obs				
			1 clé de fixation ? lame en métal pris dans la clé : 0.5x5.5x0.7 Tête de la clé : 2 cm de dia. Tige avec pas de vis au niveau de la section carrée : 1.5 cm de dia.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Longeur
Sct E : Appentis	1786	1880	1	1	Forme	1	19461



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance	
97301103	200020007	CER	Grès	Domestique	Couvercle	XIXe		
Décor surface			Description obs					
blanc			3 fragments de couvercle dont 1 avec téton circulaire.					
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Epaisseur	Hauteur
Sct E : Appentis	1786	1880	3	1	Forme	3,5	1	1



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200020008	CER	Vernissé	Domestique	Terrine	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Vernis rouge interne			1 fragment de terrine vernissée sur la paroi interne.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Epaisseur
Sct E : Appentis	1786	1880	1	1	Forme		0,8



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200020009	CER	Amérindien	Domestique	Watrakan	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Engobe rouge sur la paroi externe			1 fragment de panse de watrakan, engobe rouge sur la paroi externe.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Epaisseur
Sct E : Appentis	1786	1880	1	1	Forme		0,6



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200020010	ANI	Os animal	Indéterminé	indéterminé	XIXe	
Décor surface			Description obs				
			1 petit os d'une articulation.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Longueur
Sct E : Appentis	1786	1880	1	1	Forme		3,5



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200020012	CER	Grès	Domestique	Pot	XIXe	
Décor surface			Description obs				
cannelure sur la paroi interne de la lèvre			4 fragments d'un pot en grès de 14 cm de diamètre : 4 fragments de bord divergents à lèvre en amande épaissie vers l'extérieure (1.6 cm d'épaisseur) ; cannelure sur la paroi interne de la lèvre ; panse globulaire.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct E : Appentis	1786	1880	4	1	Forme	14	0,8



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200030001	MET	Cuivre	Production	Ecumoire	XIXe	
Décor surface			Description obs				
			1 écumoire de 41 cm de dia., avec 7 cercles concentriques de tour espacé de 2.5 cm à partir du centre des trou de 0.3 cm de dia. 4 trous sur le pourtour. Emmanchement de 21 cm sur une largeur de ligne (disparu). Bord rabattu vers l'intérieur sur 2.5 cm.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct E : SOL Appentis. Ecumoire 2	1786	1880	1	1	Forme	41	0,1



97301103-2012 2203 -02



97301103-2012 2203 -02



97301103-2012 2203 -02

N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200030002	MET	Cuivre	Production	Ecumoire	XIXe	

Description obs

1 écumoire de 42 cm de dia., avec 7 cercles concentriques de tour espacé de 2.7 cm à partir du centre des trou de 0.3 cm de dia. 7 trous sur le pourtour. Emmanchement en fer en T de 23 cm de large sur 15 cm de longueur. Bord rabattu vers l'intérieur sur 2.5 cm. 3 clous de fixation.

Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur	Largeur	Longueur
Sct E : SOL Appentis. Ecumoire 1	1786	1880	1	1	Forme	42	0,1	15	21

N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200030003	MET	Cuivre	Production	Cuillère à sucre	XIXe	
Décor surface							
Description obs							
Cuillère ovale de 33 cm de large pour 7 cm de profondeur. Manche en fer de 8 cm de long sur 3 d'épaisseur, très abîmé. 4 trous au fond de la cuillère. Le bord externe est renforcé d'un bourrelet en fer de 2 cm.							
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Profondeur	Longueur
Sct E : SOL Appentis.	1786	1880	1	1	Forme	7	33



PLANCHE MOBILIER 12 : ZONE 20 US 03 INV 04 à 06



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200030004	MIN	Calcaire	Construction	Fragment	XIXe	
Décor surface			Description obs				
			2 fragments de calcaire dont le plus petit madréporique.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Longueur	Largeur
Sct E : SOL Appentis.	1786	1880	2	2	Forme	6	3



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200030005	CER	Grès	Domestique	Pichet	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Vernis interne. Paroi externe cannelée			2 fragments de pichet en grès ou de bouteille type genevrier.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct E : SOL Appentis.	1786	1880	2	1	Forme		0,5



97301103-2012- 2203 -06

N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	200030006	VER	Indéterminé	Domestique	Panse	XIXe	
Décor surface			Description obs				
transparent irisé			1 fragment de verre transparent irisé.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct E : SOL Appentis.	1786	1880	1	1	Forme		0,1



97301103-2012- 2003-08



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance	
97301103	200030008	MET	Fer	Construction	Emmancement	XIXe		
Décor surface			Description obs					
			1 emmancement en fer en 2 parties. bord de 1.5 cm de large.					
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur	Longueur
Sct E : SOL Appentis.	1786	1880	1	1	Forme	5	0,6	469 17



97301103-2012-08F02-01



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	210020001	CER	Grès	Domestique	Pichet	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Vernis marron interne ; paroi externe cannelée			4 Fragments de pichet en grès paroi interne vernis, paroi externe cannelée.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct F : contre le bourelé de CF	1786	1880	4	1	Forme		0,4

PLANCHE MOBILIER 15 : ZONE 21 US 02 INV 02 - 03



97301103-2012-2102-02

N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	210020002	VER	Bouteille	Domestique	Panse	XIXe	
Décor surface			Description obs				
vert olive			1 fragment de panse de bouteille vert olive				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct F : contre le bourelé de CF	1786	1880	1	1	Forme		0,2



97301103-2012-2102-03



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	210020003	VER	Bouteille	Domestique	Panse	XIXe	
Décor surface			Description obs				
vert olive			9 fragments de panse de bouteille vert olive				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct F : contre le bourelé de CF	1786	1880	1	1	Forme		0,2 471

PLANCHE MOBILIER 16 : ZONE 21 US 02 INV 04 à 06



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	210020004	CER	Grès	Domestique	Panse	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Pas de vernis.			1 fragment de panse d'un pichet en grès, Type bouteille de genevrier.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct F : contre le bourelé de CF	1786	1880	1	1	Forme		0,9



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance	
97301103	210020005	CER	Pipe blanche	Domestique	Tuyau	XIXe		
Décor surface			Description obs					
Traces de décor à la roulette			1 fragment de tuyau de pipe blanche avec traces de décor à la roulette.					
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur	Longueur
Sct F : contre le bourelé de CF	1786	1880	1	1	Forme	0,6	0,1	3,2



97301103-2012- 2102 -06



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance	
97301103	210020006	VEG	Bambou ?	Domestique	Tuyau	XIXe		
Décor surface			Description obs					
			1 fragment de tuyau de pipe en bambou ??? Le fragment a malheureusement été écrasé.					
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur	Longueur
Sct F : contre le bourelé de CF	1786	1880	1	1	Forme	0,7	0,1	3



97301103-2012-2102-07



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance	
97301103	210020007	MET	Fer	Construction	Pelle	XIXe		
Décor surface			Description obs					
			4 fragments de pelle					
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Longueur	Épaisseur	Largeur
Sct F : contre le bourelé de CF	1786	1880	4	1	Forme	26	0,6	474

PLANCHE MOBILIER 18 : ZONE 21 US 04 INV 01 et 02



97301103-2012-2104-01



97301103-2012-2104-01

N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	210040001	CER	Faïence	Domestique	Assiette	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Faïence blanche			7 fragments d'assiette en faïence blanche : 1 fond plat à pied annulaire ; 2 bords droits à lèvre ronde ; 4 carènes				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct F : contre le bourelé de CF	1786	1880	7	1	Forme		0,4



97301103-2012-2104-02



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	210040002	MET	Fer	Construction	Clou	XIXe	
Décor surface			Description obs				
			2 fragments de clou à tête ronde et de section carrée.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Longueur
Sct F : contre le bourelé de CF	1786	1880	2	2	Forme	1,5	3,5

PLANCHE MOBILIER 19 : ZONE 22 US 01 INV 01 à 03



97301103-2012- 2201 -01



97301103-2012-2201 -02



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance	N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	220010001	MIN	Calcaire	Construction	Fragment	XIXe		97301103	220010002	MIN	Calcaire	Jeu	Bille	XIXe	
Décor surface			Description obs												
			1 Fragment de calcaire bleu veiné blanc.												
Notes études			Description obs												
Sct G : limite ouest de la fouille			1 Bille, peut-être en calcaire ? dépôt marron.												
Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Longueur	Largeur	Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur	
1786	1880	1	1	Forme	4	1,5	Sct G	1786	1880	1	1	Forme	2,4		



97301103-2012-2201 -03



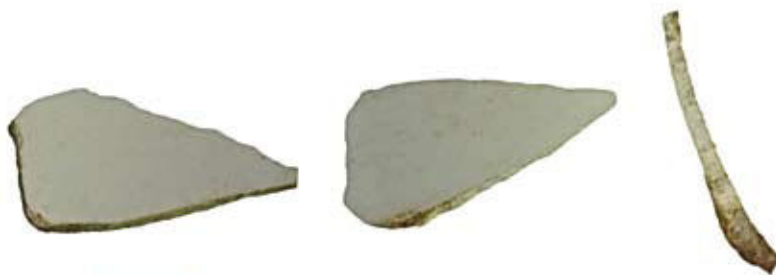
N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance	
97301103	220010003	CER	Pipe blanche	Domestique	fourneau	XIXe		
Décor surface			Description obs					
			1 fourneau de pipe blanche					
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur	Longueur
Sct G	1786	1880	1	1	Forme	2,1	0,4	4,5

PLANCHE MOBILIER 20 : ZONE 22 US 01 INV 04 à 06



97301103-2012-2201-06

N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	220010004	CER	Grès	Domestique	Panse	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Vernis marron interne ; paroi externe cannelée			2 fragments de panse d'un pichet en grès.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct G	1786	1880	2	1	Forme		0,6



97301103-2012-2201-06

N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	220010006	CER	Faïence	Domestique	Bol	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Faïence blanche			1 fragment de panse de bol en faïence.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct G	1786	1880	1	1	Forme		0,2



97301103-2012-2201-06

N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	220010005	VER	Bouteille	Domestique	Fond	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Vert olive			1 fond de bouteille moulé à cul plat				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct G	1786	1880	1	1	Forme	7,5	

PLANCHE MOBILIER 21 : ZONE 22 US 02 INV 01 à 03



97301103-2012- 2202 -01



97301103-2013- 2202 -02



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	220020001	CER	Faïence	Domestique	Assiette creuse	XIXe	
Décor surface			Description obs				
Faïence blanche			1 fragment de bord d'assiette creuse en faïence blanche, lèvre ronde. Carène à 1,3 cm de la lèvre.				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Diamètre	Épaisseur
Sct G	1786	1880	1	1	Forme		0,3

N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance
97301103	220020002	MIN	Calcaire	Construction	fragment	XIXe	
Décor surface			Description obs				
			1 fragment de calcaire bleu				
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Longueur	Largeur
Sct G	1786	1880	1	1	Forme	7	5



97301103-2012 2202 03



N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance	
97301103	220020003	MET	Fer	fragment	Poignée	XIXe		
Décor surface			Description obs					
			1 lot de fragment de poignée.					
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Longueur	Épaisseur	Largeur
Sct G	1786	1880	1	1	Forme	22	1,5	10

PLANCHE MOBILIER 22 : ZONE 23 US 01 INV 01



97301103-2001-2301-01

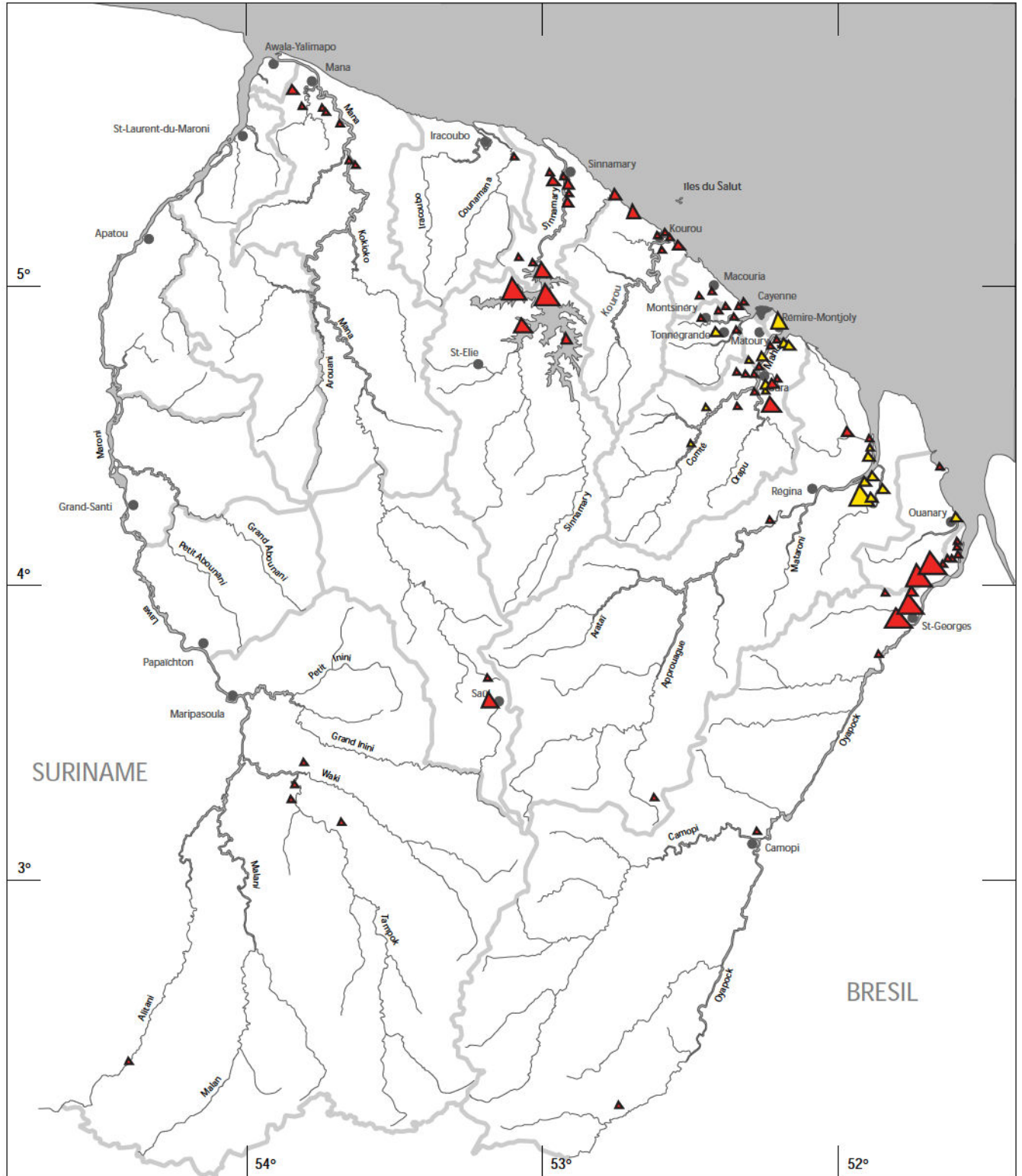


N° site	Zone US Inv No	Matière	Famille	Catégorie d'usage	Identification	Période culture	Provenance	
97301103	230020001	VER	FLACON	Domestique	Flacon	XIXe		
Décor surface			Description obs					
A.L.C. sur la partie basse d'une des grandes faces.			Flacon transparent avec un dépôt interne irisé/nacré. Flacon rectangulaire aux angles arrondis. A.L.C. à la base d'une des grandes faces avec le chiffre 8 au-dessus. Goulot de 3.6 cm de haut, lèvre épaisse de 4 cm.					
Notes études	Inv I Datation	Inv F Datation	Quantité	Nombre indiv	Élément quantifiant	Longueur	Largeur	Hauteur
Sct H : angle externe cheminée st de chauffe	1786	1880	1	1	Forme	15,5	8	4,8

Volume II

CORPUS DES TRAVAUX

LES SITES PROSPECTES



Sites d'occupation coloniale



Habitations sucrières étudiées pour la thèse

Volume II

CORPUS DES TRAVAUX

LES SITES PROSPECTES

Les habitations de la première période agricole
XVIIe-XVIIIe

La Désirée (Roura)
La Mothe Aigron (Matoury)
Sinnery (Montsinnery)
Saint-Régis (la Comté)
Beauregard (Rémire)

Nom du site : **Habitation LA DESIREE 2**

N° identifiant Patriarche : -

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XVIIIe siècle - XIXe siècle

Datation : avant 1771 – après 1847

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Roura (Tour de l'île jusqu'en 1891)	Quartier Oyac, sur la rivière Orapu. Piste Favard	X : 353 724 Y : 514 674

Circonstances de la découverte	Prospection
Date	2008
Nom de l'inventeur	C. Lamendin
Propriétaire	1771 : Decoux ; 1847 : Minerve puis Urbain Flotte ; 2008 : Etat – village amérindien Favard.
Protection juridique	Etat

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres

Etat du site et occupation actuelle :

Une partie du terrain est totalement reboisée ; une autre partie est travaillée en abattis.

Historique :

L'habitation La Désirée est figurée sur la carte de Dessingy de 1771, elle appartient à M. Decoux. En 1825, l'habitation, appartenant à la succession Decoux, est mise en vente (FG 110, 1825). En 1847, elle figure sur la carte de Charrière comme appartenant à M. Minerve. (Remarque : En 1821, est mise en vente une habitation La Désirée sise canal Torcy, appartenant à M. Berthaud (FG 119, 1821)).

Cultures (c = carrés ; p = pied ; e = esclaves) :

Culture : 5.000 p de girofliers dont plus de 3.000 en rapport.

Atelier : 84 esclaves dont 53 au travail.

Description des vestiges

Sur le côté droit de la piste Favard, en venant de Fourgassié, on peut observer des bâtiments appartenant probablement à la partie résidentielle de l'habitation. Les fours sont situés sur le côté gauche de la piste, dans un ancien abattis près de la crique Désirée.

On peut observer 3 grandes terrasses avec, entre la 1^{ère} et la 2^{nde}, un escalier double. Pour la sucrerie, on observe l'emplacement de 3 fours avec 2 chaudières en place. Des blocs de latérite taillés posés régulièrement sur le sol et espacés de plusieurs mètres peuvent être observés, peut-être des dais de poteau en bois. Un autre bâtiment a été repéré en allant vers la crique Désirée, ainsi qu'un canal qui se jette dans la crique.

Sources

Habitation 19 Dessingy

Carte de Charrière, 1847

FG 110, 1825

Lamendin Christian, Rapport de prospection, SRA.



Figure 1 : poutre d'un pont ?



Figure 2 : vestiges du pont ?



Figure 3 : soubassement d'un bâtiment



Figure 4 : plant de quinine



Figure 6 : marmite type XVIIIe



Figure 5 : marmite enchâssée dans la maçonnerie



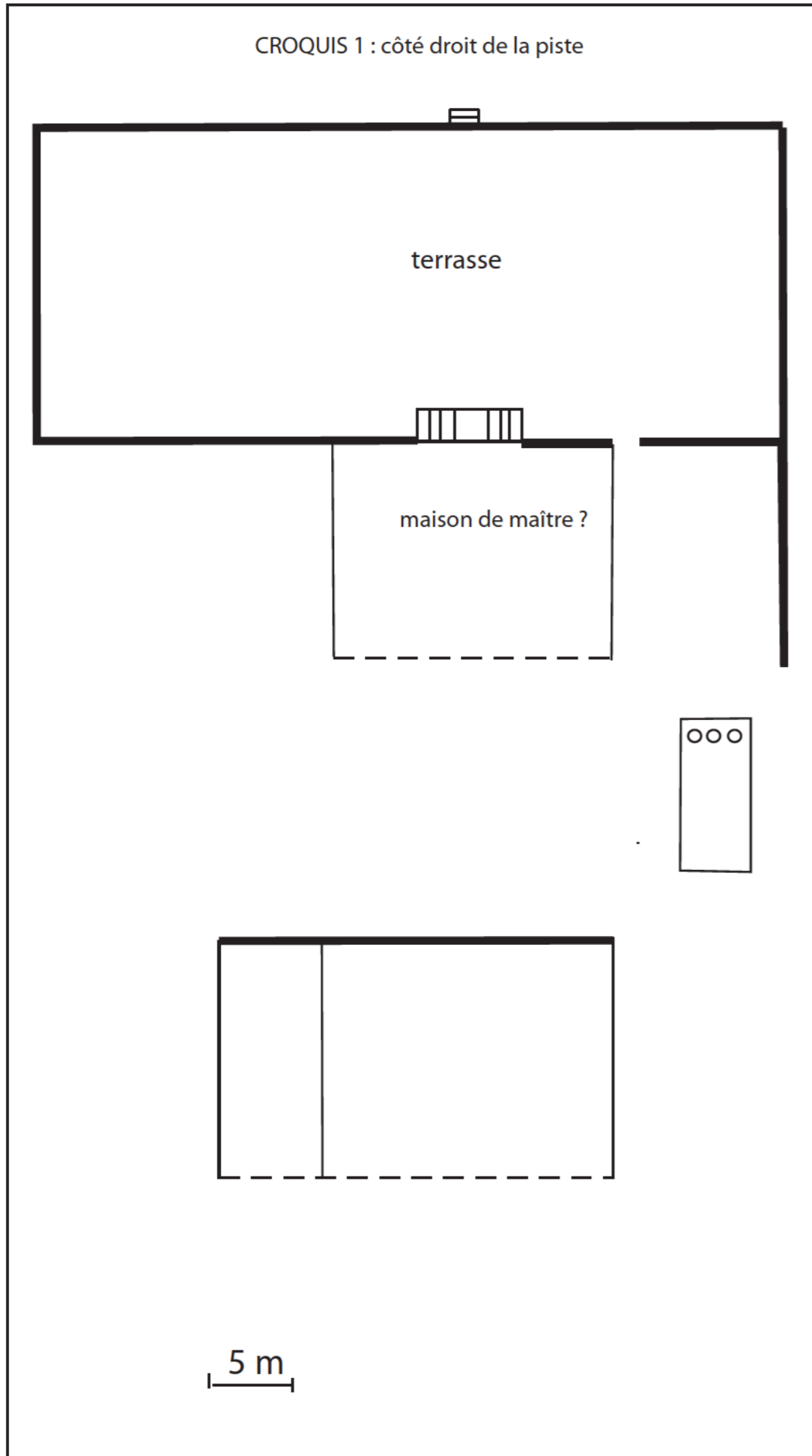
Figure 7 : marmite sur son foyer



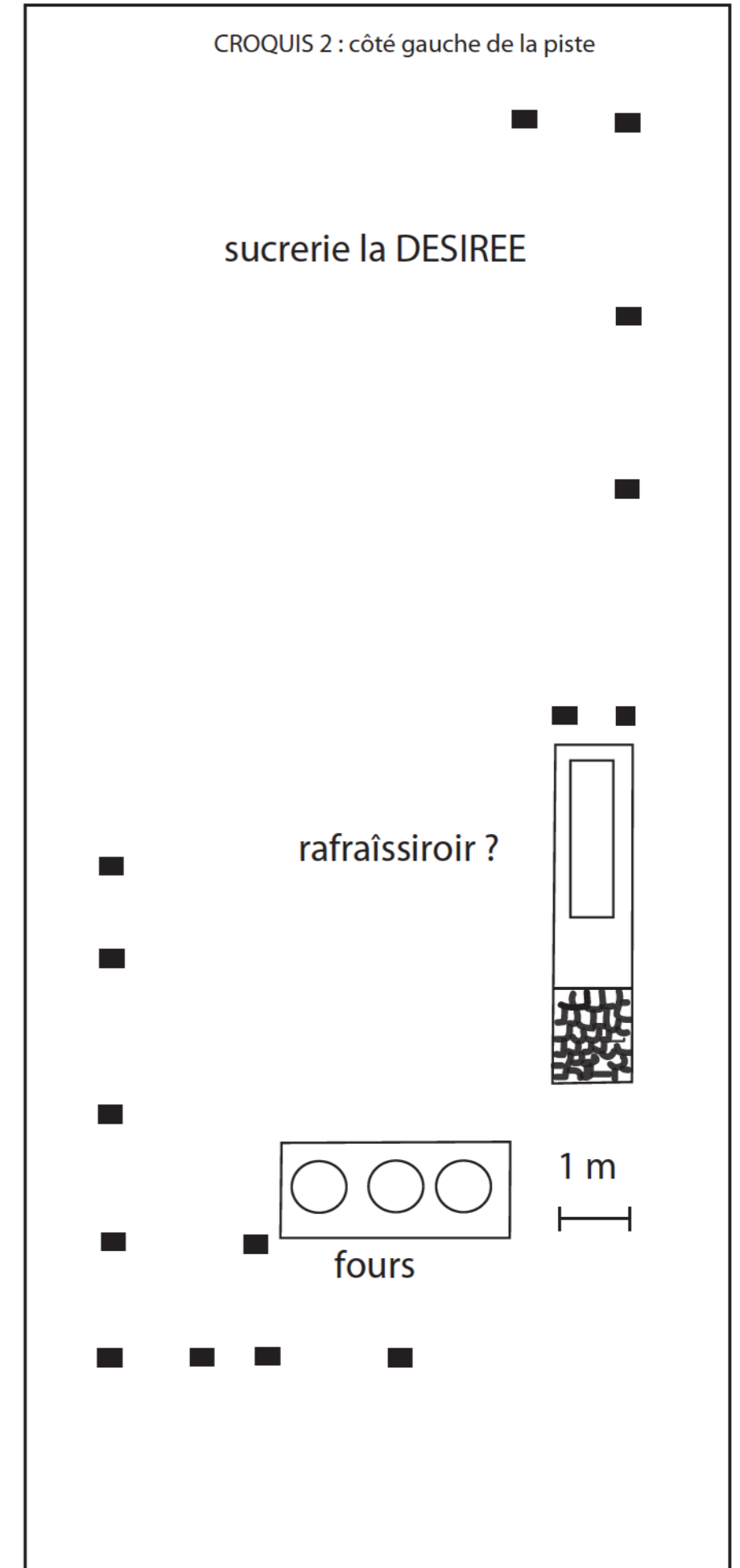
Figure 8 : dais en cuirasse ferrallitique ?

habitation la DESIREE

CROQUIS 1 : côté droit de la piste

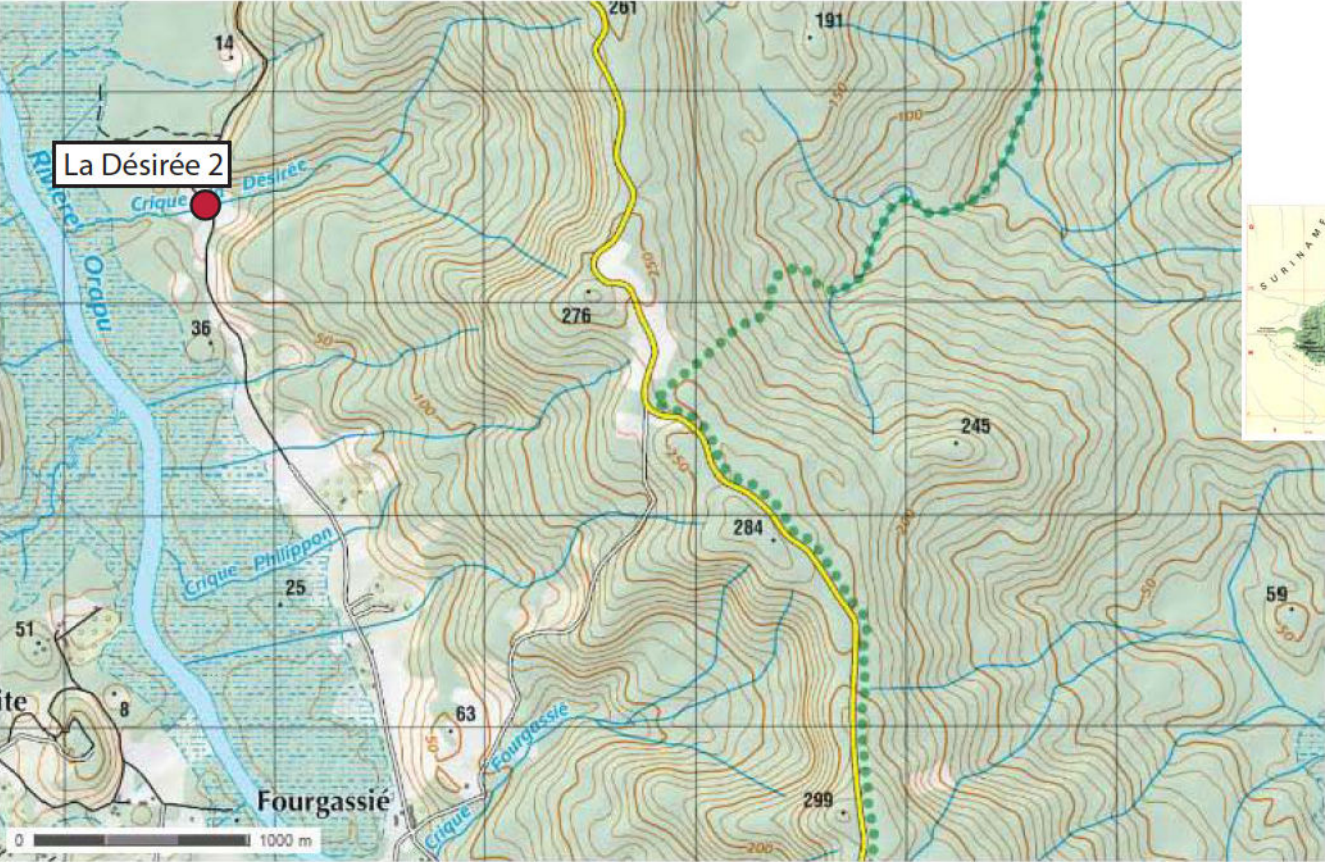
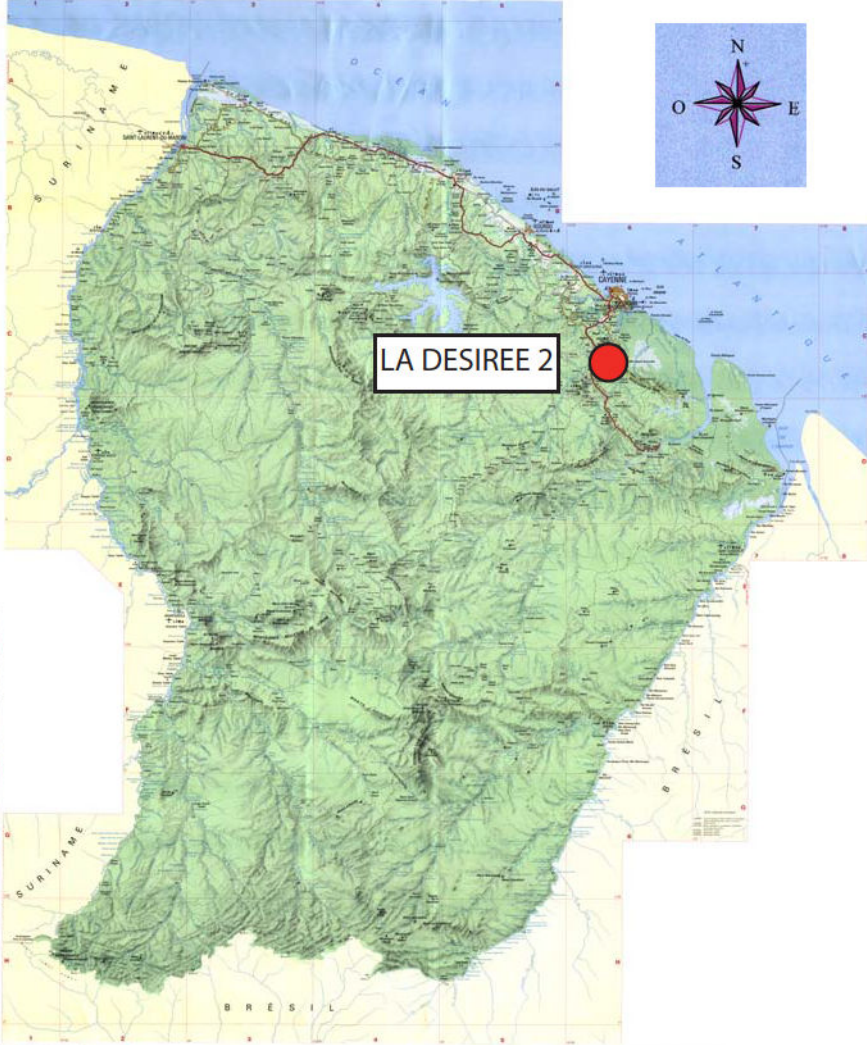


CROQUIS 2 : côté gauche de la piste



Chrisitan LAMENDIN

HABITATION LA DESIREE 2



Nom du site : **Habitation La Mothe Aigron**

N° identifiant Patriarche : 97 307 004 AH

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XVIIIe – XIXe siècle

Datation : avant 1718 – après 1850

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Matoury	Sur la rive gauche du Mahury dans la zone marécageuse à environ 500 m du dégrad maripa ; entre le chemin Mogès et le Mahury	X : 353 124 Y : 528 882

Circonstances de la découverte	prospection par Y. Leroux ; puis par Christian Lamendin
Date	1992, 2010
Nom de l'inventeur	Le Roux ; Lamendin
Propriétaire	1720' : La Mothe Aigron (n°61 Dessingy) ; 1811 : Garrus
Protection juridique	Etat ou privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres

Etat du site et occupation actuelle :

Terrain totalement reboisé.

Historique :

C'est une habitation importante du début du XVIIIe siècle et jusqu'à la moitié du XIXe siècle. Fondée par François La Mothe-Aignon, lieutenant du Roi, arrivé à Cayenne en 1687. Il repart en 1727. En 1811, les terrains sont vendus à M. Garrus. Elle produisait du sucre, du café et du cacao, et ce jusqu'en 1850 (Y. Leroux, T.II). En 1841, lors de la vente sur saisie immobilière, aucune sucrerie n'est mentionnée, ni même des carrés de cannes (FG 8, 1841).

Cultures (c = carrés) :

Canes, café, cacao. 1840 : rocou, girofle et manioc.

Description des vestiges

3 grands bâtiments avec soubassements en pierre respectivement de 40 x 12,22 x 10,22 x 7 mètres ; 2 puits en blocs de latérite avec margelle en pierres au sol ; 2 fours ; 1 cylindre en fonte de diamètre 0,64 et d'une hauteur d'au moins 0,40 m près (fond enfoui dans sol) ; 4 autres bâtiments recensés.

Sources

Lamendin Christian, rapport de prospection, SRA.

Le Roux Y., *L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, étude de la culture matérielle*, Thèse de doctorat, EHESS, 1994, 3 volumes, T.II.

Carte d'Anville, 1729

RP. Lombard, 1717

Dessingy, 1770

Plan terrier 26 avril 1806 ; Plan terrier 6 juin 1811

FG 8, 1841



Figure 2 : marmite à sucre



Figure 1 : détail du tourillon



Figure 3 : rolle



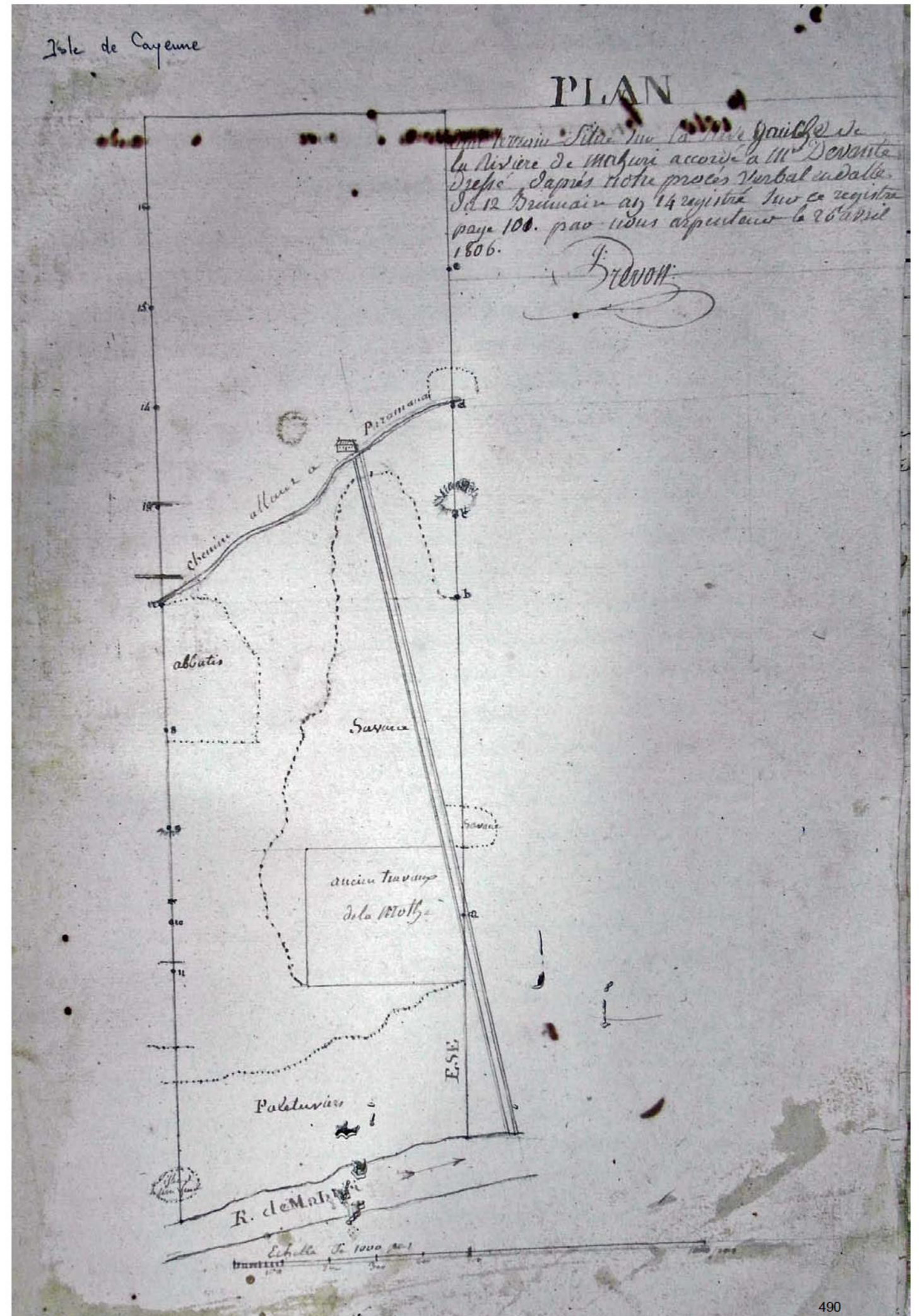
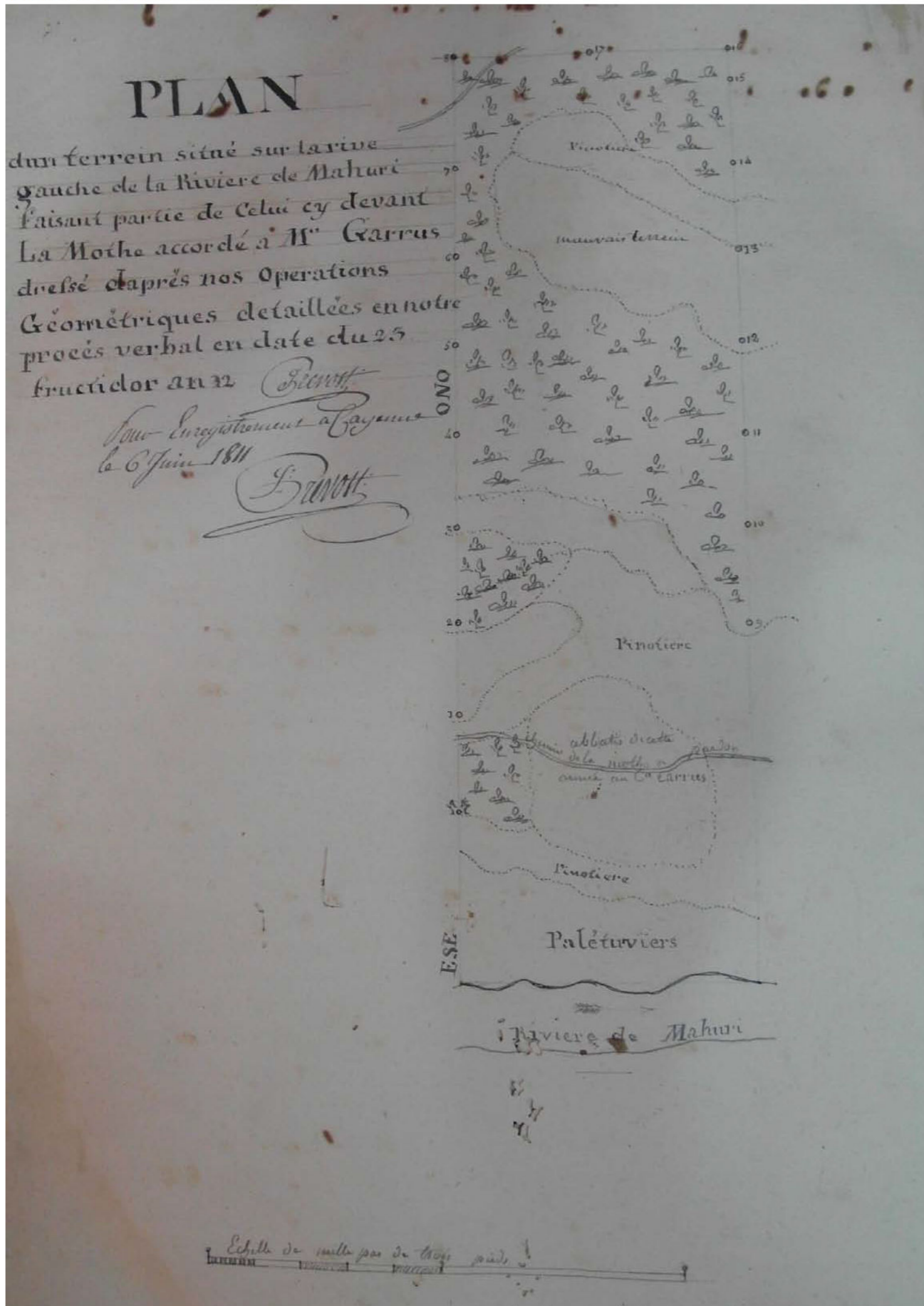
Figure 4 : soubassement en grison



Figure 5 : puits

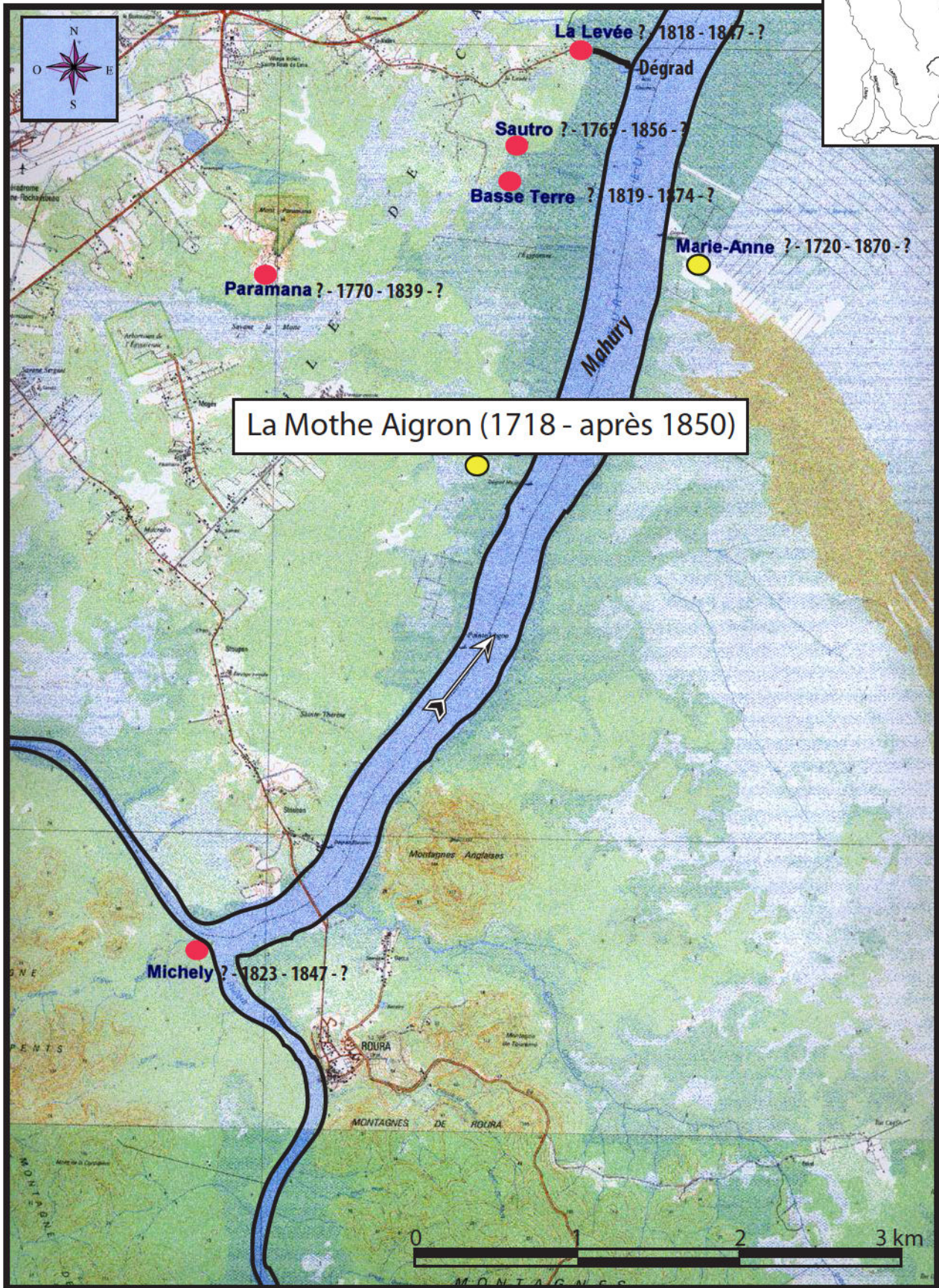


Figure 6 : bâtiment





MATOURY - Sucrierie LA MOTHE AIGRON



- Sucrierie de la 1ère période agricole
- Sucrierie de la 2ème période agricole

Nom du site : **Habitation Sinnery ? Bayou ? Risquetout ?**

N° identifiant Patriarche : non donné

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : Fin XVIIe – XVIIIe siècle

Datation : avant 1690 – après 1799

Critères de datation : archives ; prospection

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Monsinnery-Tonnegrande	En amont de la rivière de Montsinnéry.	GPS : 22N0327757 ; UTM0540666 ; GPS : 22N0327660 ; UTM0540727

Circonstances de la découverte	Lieu de chasse ; étude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	Théodore Dauphin
Propriétaire	Etat
Protection juridique	Etat

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres

Etat du site et occupation actuelle :

Terrain totalement reboisé, notamment par des cacaoyers. Projet d'en faire un lieu touristique.

Historique :

Il semblerait que cette habitation soit l'habitation Sinnéry, signalée dans les archives depuis le XVIIIe siècle. Elle était établie en sucrerie. Elle borde la rivière de Montsinnéry dans sa partie non navigable.

Cultures (c = carrés) :**Description des vestiges**

Les vestiges repérés sont : un chemin orienté est-ouest (80°), coupant la piste de Risquetout. Il est appelé "chemin pavé" car pour traverser les marécages, un pavage de rondin de Wapa était utilisé. L'ensemble des bâtiments est situé sur un promontoire. On repère 2 petits fours à manioc (l'un en roches à ravets, l'autre en briques) devant un bâtiment tout en longueur. Les soubassements sont en roches à ravets, mais on observe de nombreuses briques dont certaines sont de grande taille. On repère 3 murs de cloison en briques. Sur la droite des fours à manioc, un autre bâtiment en roches à ravets qui semble de plan carré.

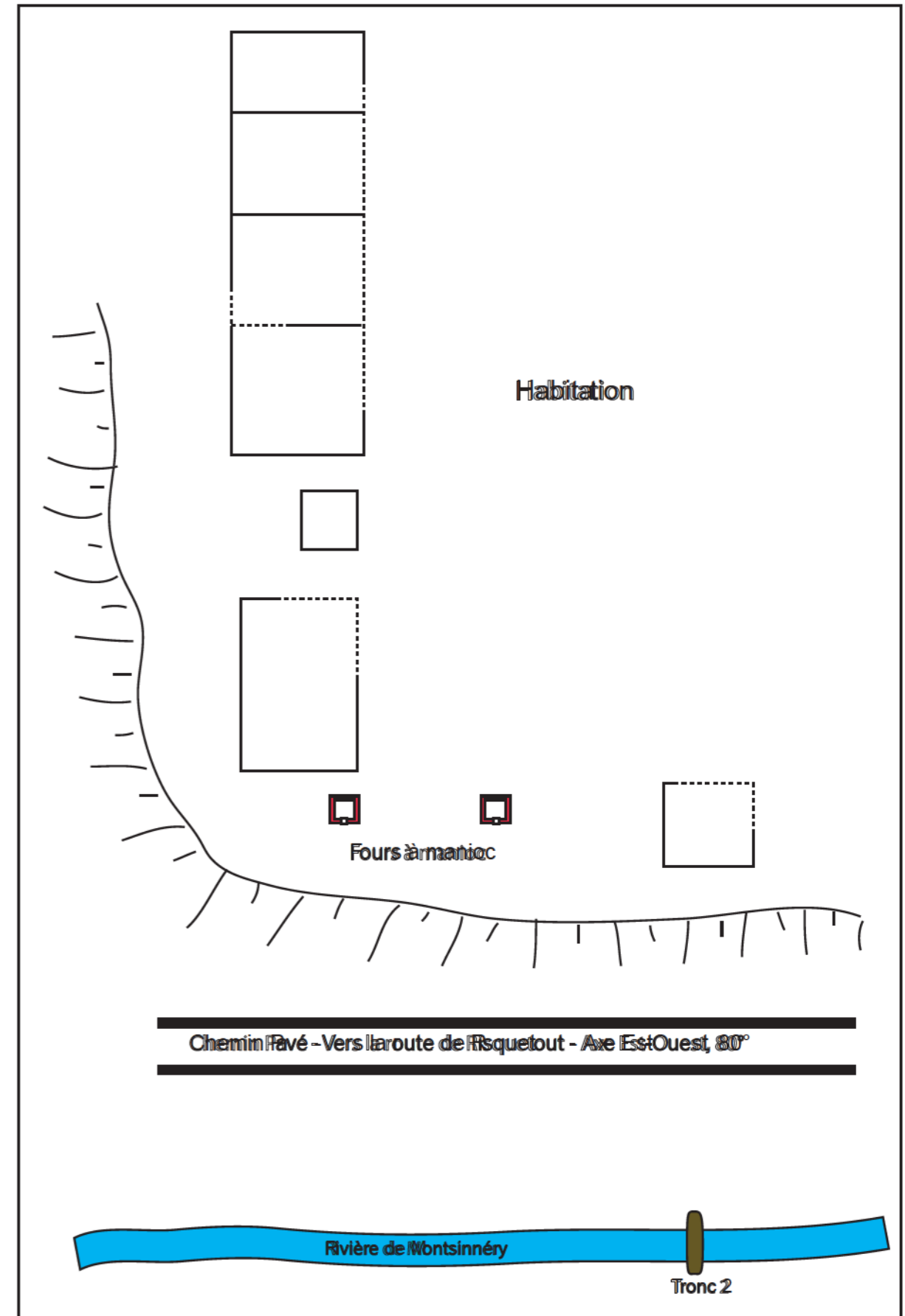
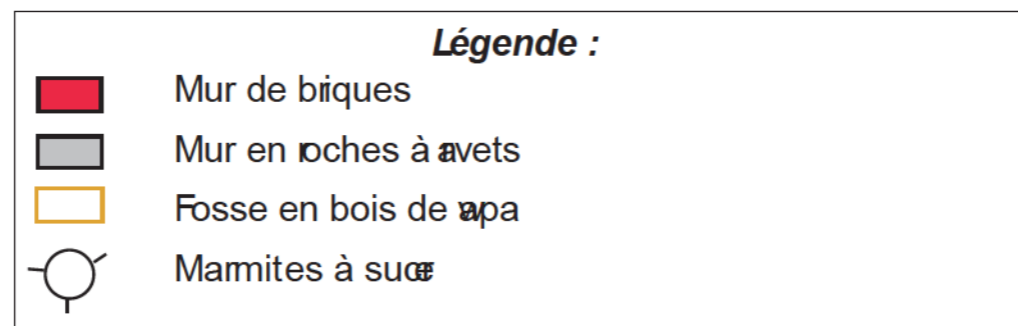
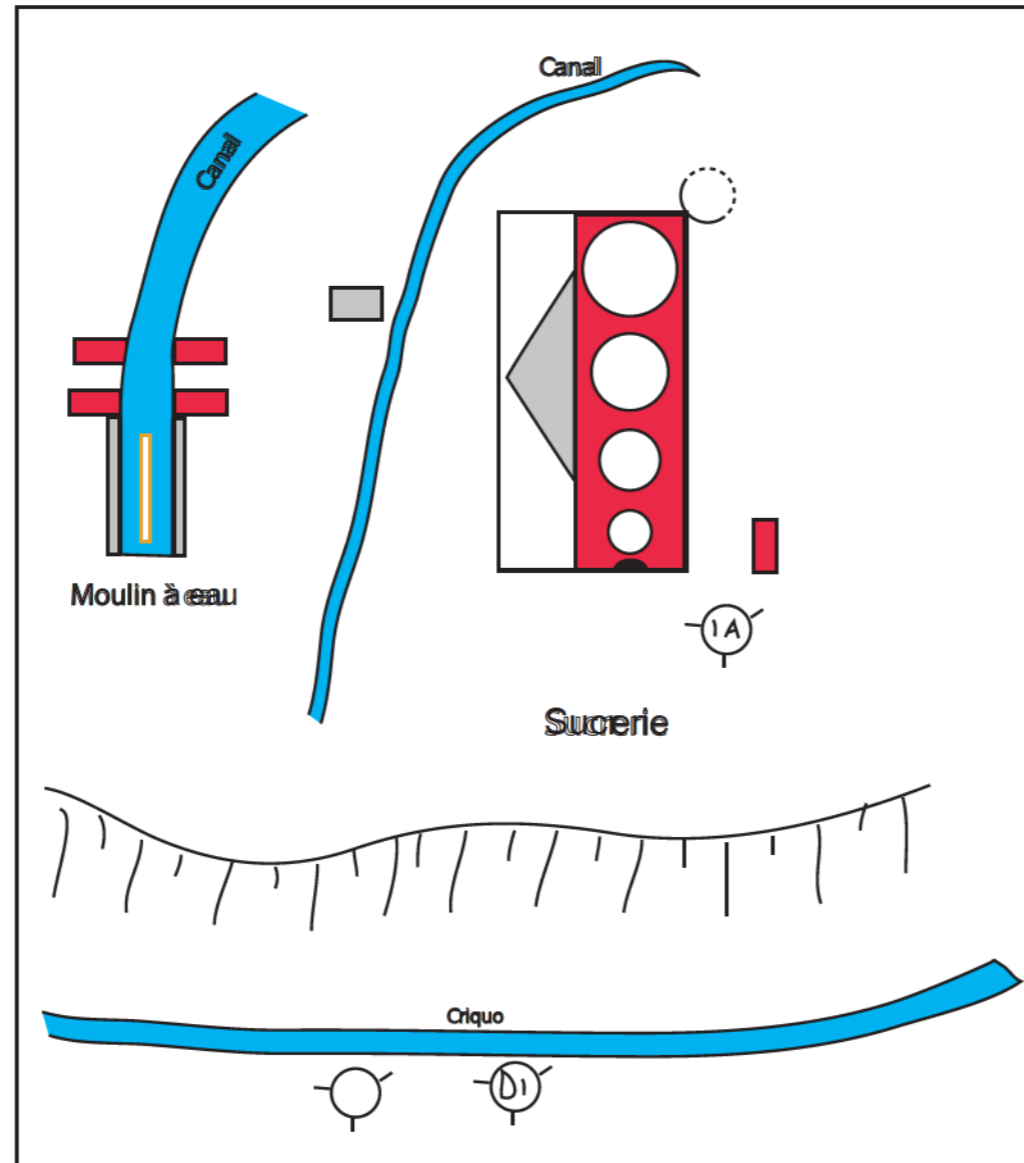
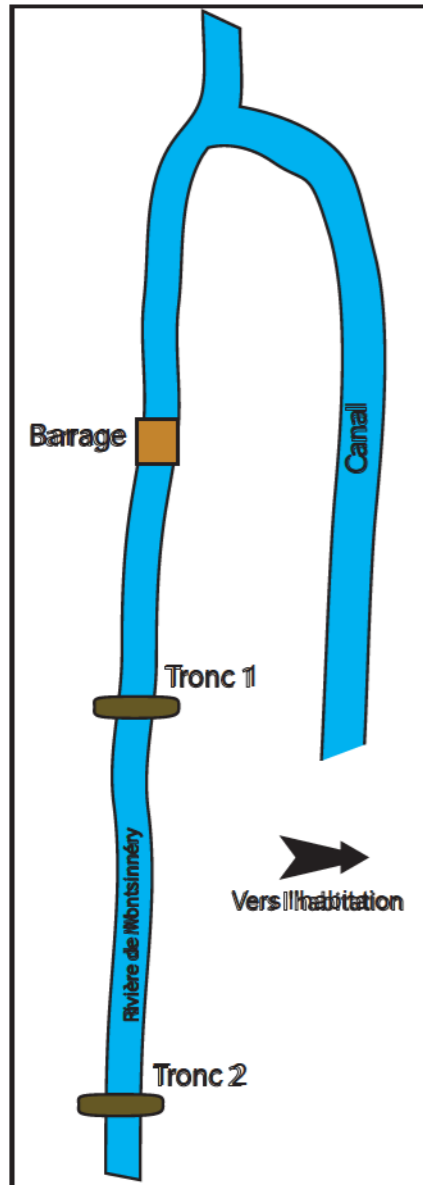
La sucrerie : l'équipage était composé de 4 chaudières à sucre qui semblent de facture XVIIIe siècle. Le tunnel de chauffe est en maçonnerie de briques. Un mur de contrefort a été installé contre un des murs du tunnel de chauffe : il est en parement mixte, roches à ravets-briques. Près de la Grande, il semblerait qu'il y ait un départ de mur sphérique, la cheminée? Un canal cours autour de l'installation. De l'autre côté de ce canal a été installé un moulin à eau dont il reste des traces. Deux murs en moellon de pierre encadrent un canal d'une vingtaine de centimètre de large délimité par deux planches de wapa. 4 murets de briques devaient servir d'écluse. La sucrerie semble avoir bénéficiée de réparations importantes. Elle correspond en taille, à une sucrerie moyenne.

Tout au long du layon menant à l'habitation nous avons repéré des installations pour l'exploitation de l'or au XIXe siècle. Il est possible que le moulin à eau ait été réutilisé pour l'orpaillage, de même qu'un barrage en bois installée sur la rivière.

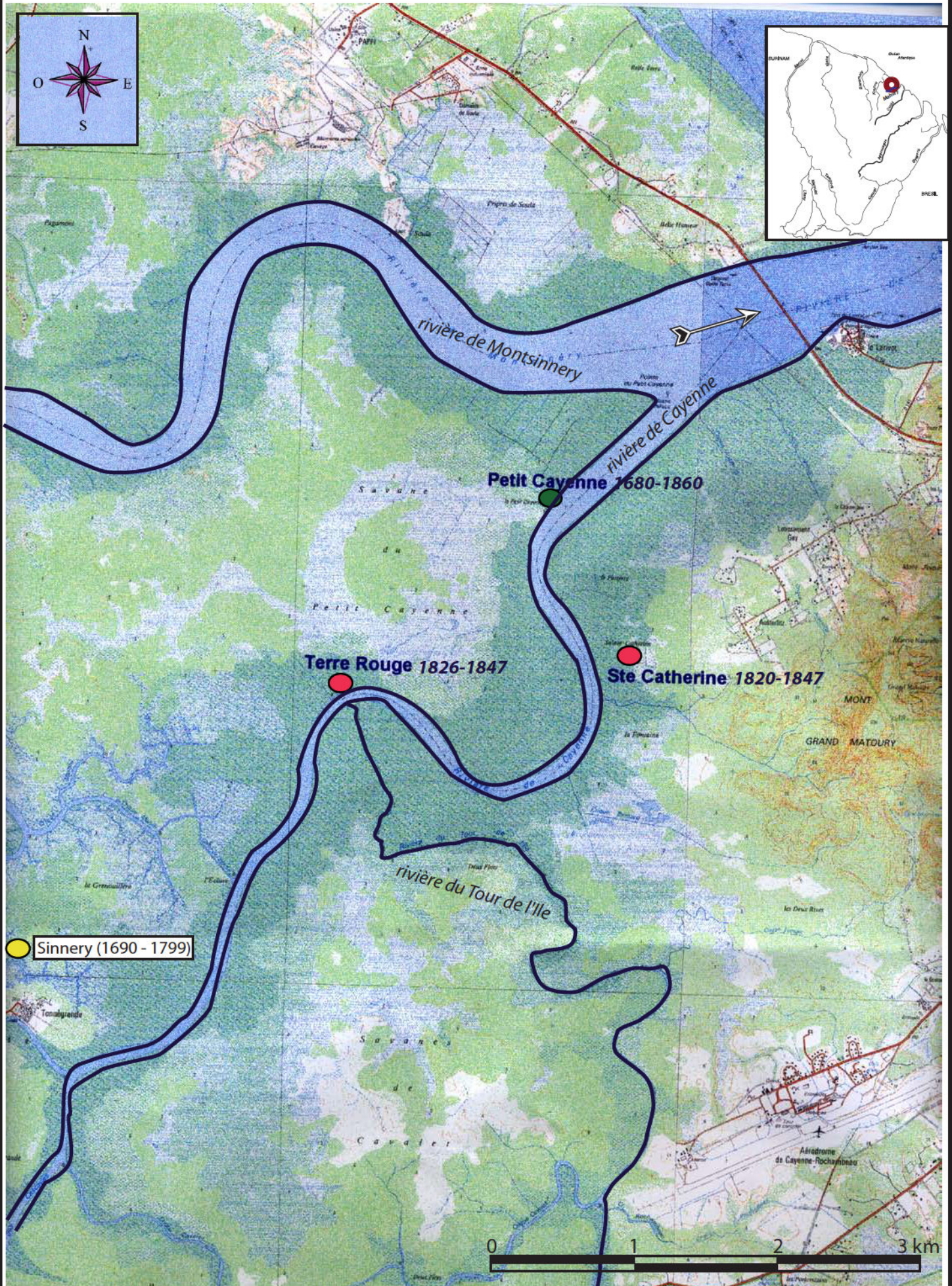
Sources

Le Roux Y., *L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime : culture matérielle*, thèse de doctorat, EHESS, 1994.

CROQUIS DE HABITATION SUCRIERE SINNIER



TOUR DE'ILE - Sueries



- Sucrierie de la 1ère période agricole
- Sucrierie de la 2ème période agricole

- Sucrierie des deux périodes agricoles

Nom du site : **Habitation ST REGIS**

N° identifiant Patriarche : 97 310 002 AH

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XVIIe - XIXe siècle

Datation : 1688 - 1801

Critères de datation : archives / fouilles programmées

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Roura	Le long d'un criquot menant à la Comté	X : 346 610 ; Y : 627 050

Circonstances de la découverte	Fouilles programmées
Date	1997 - 1999
Nom de l'inventeur	Eglé Barone-Visigalli
Propriétaire	1688-1764 : les Jésuites ; 1766-1778 : les frères Prépaud ; 1789-1793 : le marquis de La Fayette ; 1794-1801 : André Marie Lanne ; 1997 : Etat
Protection juridique	Domaine de l'Etat

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres

Etat du site et occupation actuelle :

Terrain entièrement reboisé.

Historique :

Les jésuites s'installent sur la Comté dès 1668 en fondant l'habitation Maripa leur permettant d'être plus proches des Amérindiens à évangéliser. Ils agrandissent leur exploitation en fondant l'habitation Saint-Régis en 1688 sur la concession dite « Les Deux Caps ».

Les sources révèlent que les jésuites y ont alterné la production de sucre et de rocou entre 1688 et 1763. Par ailleurs, entre 1710-1720 et 1750, il semble qu'ils ne consacrent leur production qu'au rocou. La production de sucre reprend autour des années 1750, probablement avec le transfert de la production de Loyola vers Saint-Régis pour bénéficier de terres plus fertiles.

L'habitation est abandonnée en 1764, récupérée en 1766 par les frères Prépaud, puis de nouveau abandonnée en 1778, remise en culture en 1789 pour le marquis de Lafayette, de nouveau abandonnée en 1793, puis rachetée une dernière fois en 1794 par André Marie Lanne avant d'être définitivement abandonnée en 1801.

Description des vestiges

De 1997 à 1999, le site de Saint-Régis a fait l'objet d'un programme de recherche dirigé par Eglé Barone-Visigalli.

L'espace industriel a clairement été identifié : un moulin à eau permettant de broyer la canne à sucre se situe dans le prolongement de la sucrerie et de la vinaigrerie. Des sondages dans le fond de la rivière ont révélé une épaisseur importante de blocs de pierre, probablement pour faciliter le débit de l'eau.

La sucrerie et la vinaigrerie sont deux bâtiments rectangulaires respectivement de 21,3 m x 9,6 m et de 14,2 m x 9,6 m, séparés par un passage d'1,2 m de large. La vinaigrerie présente une galerie de 2,5 m de large sur sa façade sud. A l'intérieur de la sucrerie, cinq emplacements semi-circulaires en briques, pour encastrer les marmites à sucre, sont enchâssés dans une maçonnerie en pierre. Le 5^{ème} emplacement semble avoir été utilisé comme dépotoir. A Saint-Régis, les fours étaient donc interconnectés et au nombre de cinq. Toutefois, l'analyse des sources testimoniales de Saint-Régis montre que le site a été utilisé jusqu'en 1801 et que la production de sucre s'est arrêtée avec le départ forcé des Jésuites. On ne peut donc écarter l'hypothèse de remaniements, de réutilisation pour d'autres fonctions des fours mis au jour à

Saint-Régis. Les sondages n'ont pas permis de déterminer les différentes phases d'occupation et d'abandon du site.

A Saint Régis, la purgerie est à proximité de la sucrerie, c'est un bâtiment carré de 26,9 m x 13,20 m sur un soubassement en pierre d'1,2 m de hauteur. Dans un des angles, une structure rectangulaire de 7,1 m x 6,7 m renferme deux cercles de pierre. Un fragment de four en fonte a été dégagé. Comme à Loyola, cet espace a été identifié comme étant une étuve.

Sources

Barone-Visigalli Eglé (dir), Sarge Kristen, Verwimp Régis, *Histoire et archéologie de la Guyane française, les Jésuites de la Comté, les habitations Saint-Régis et Maripa*, Ibis rouge Editions, Matoury, 2010.

N°103 sur la carte de Dessingy.

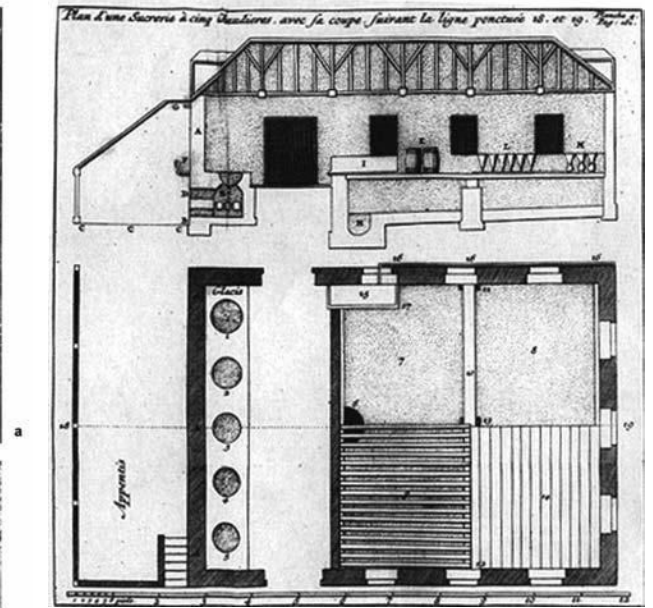


Figure 1 : planche représentant une sucrerie

Figure 2 : vue des vestiges

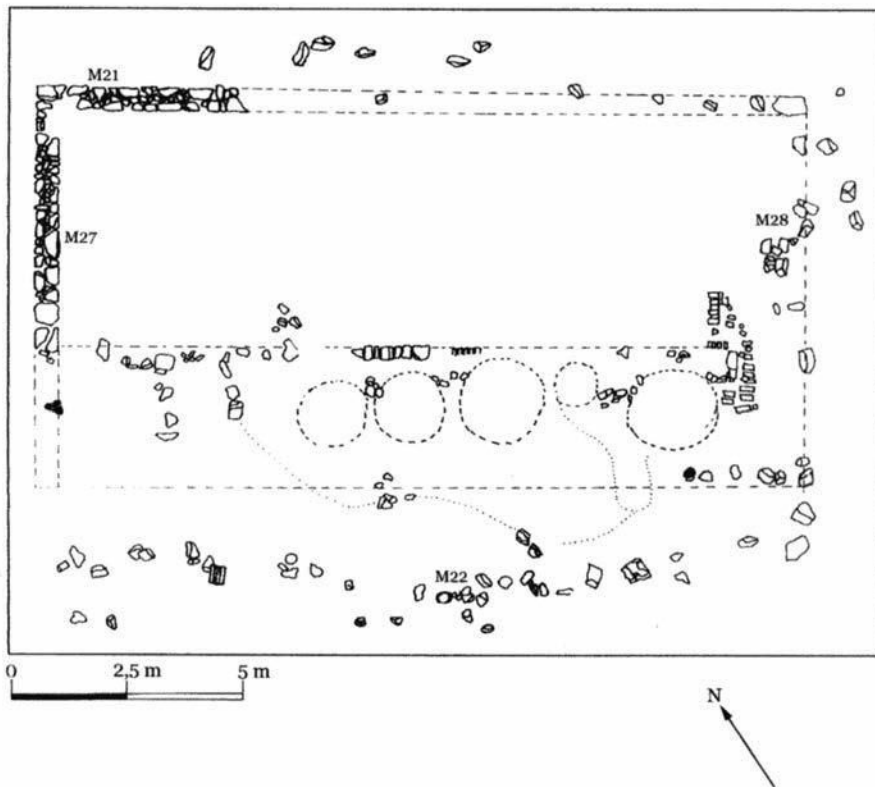


Figure 3 : relevé en plan de la sucrerie

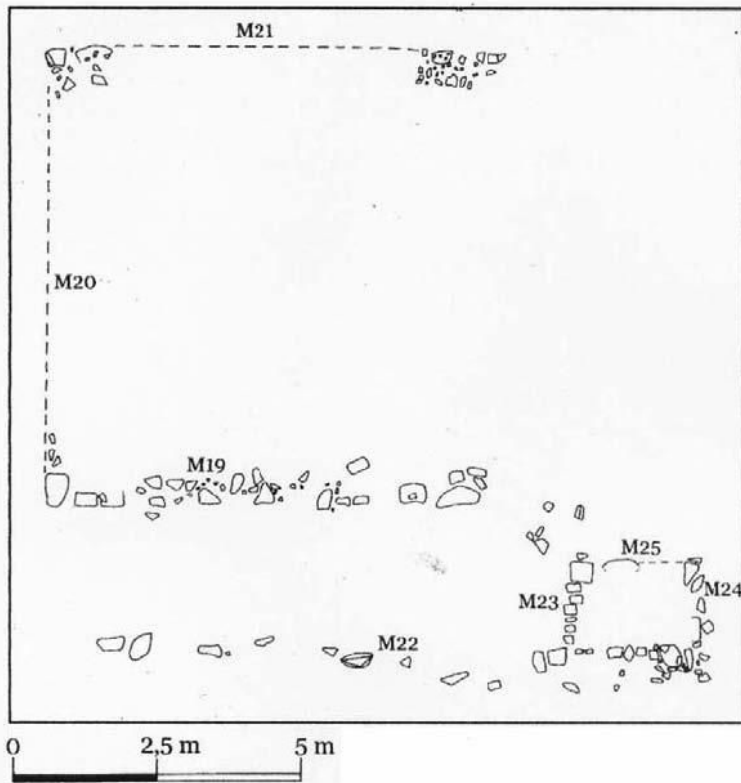


Figure 5 : relevé en plan de la vinaigrerie

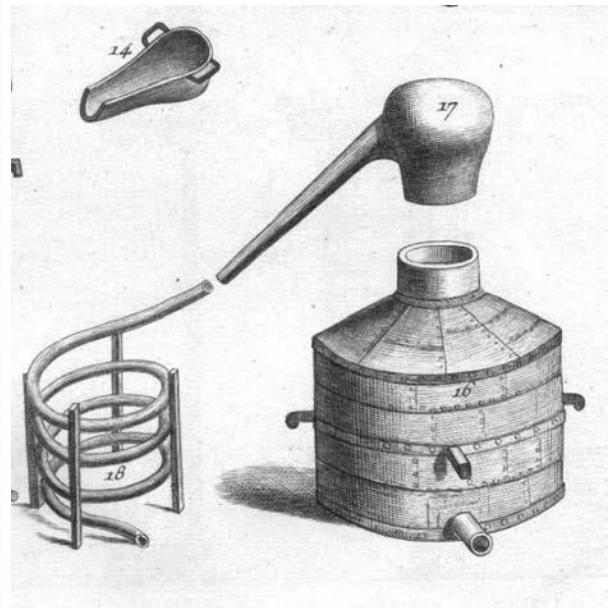


Figure 4 : alambic

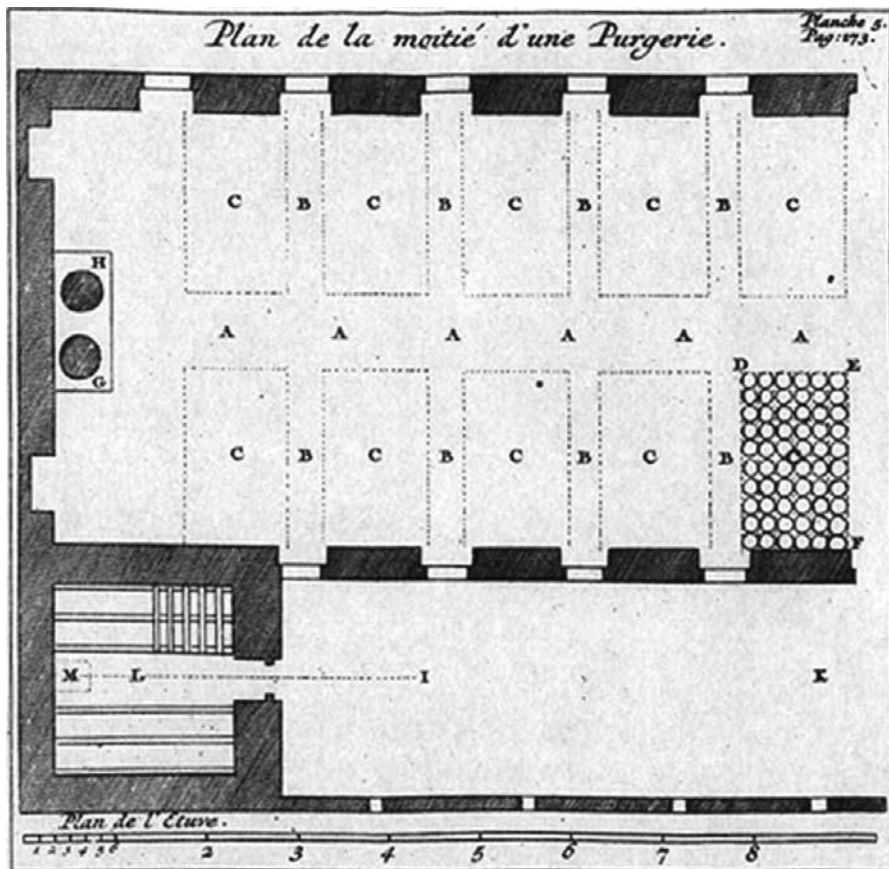


Figure 7 : purgerie et étuve

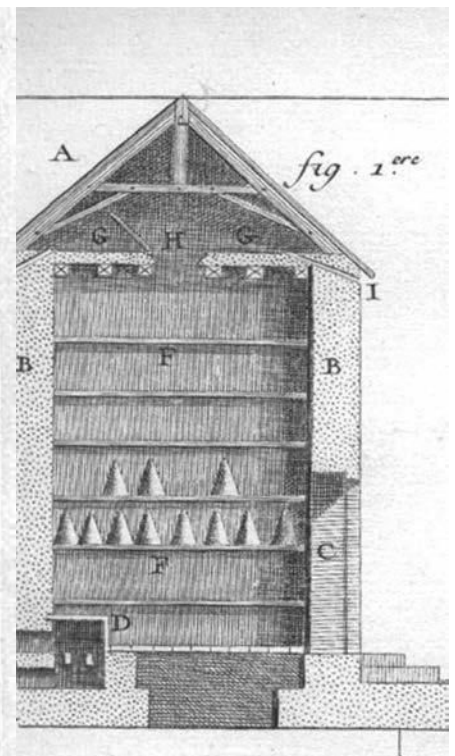
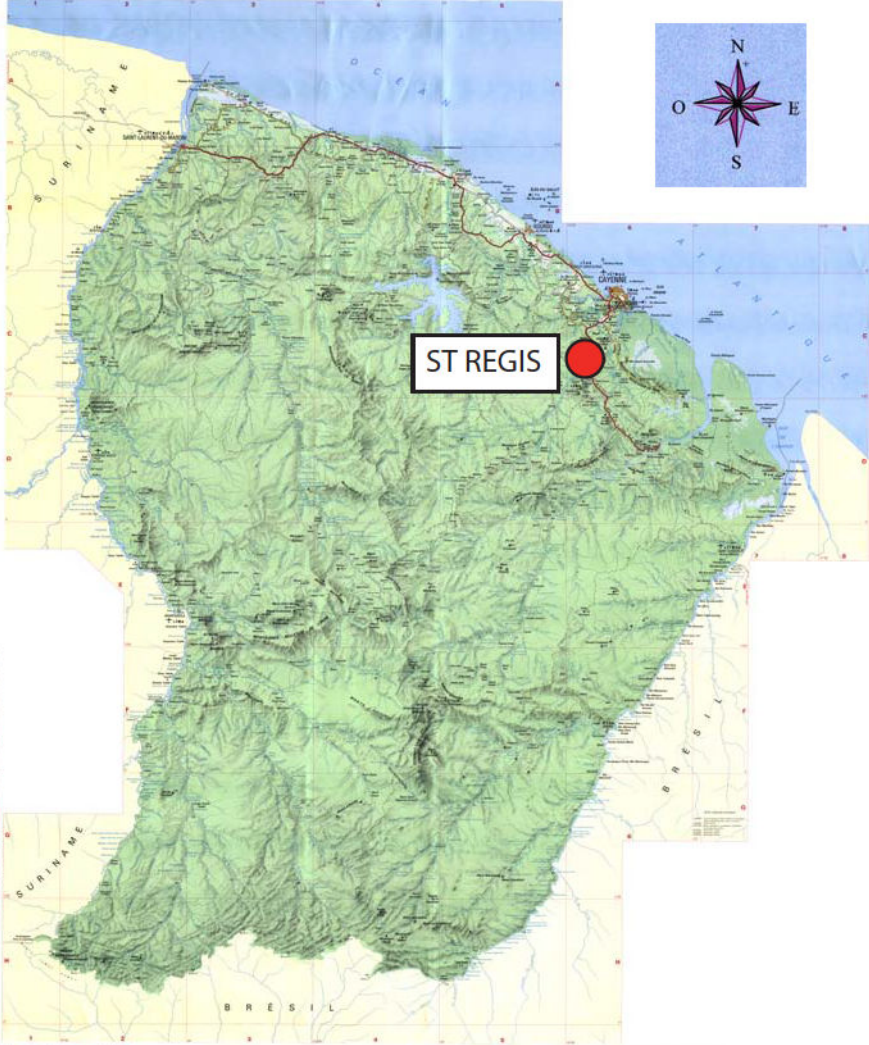


Figure 6 : étuve

HABITATION ST REGIS
(habitation jésuite liée à Loyola)



Nom du site : **Habitation BEAUREGARD**

N° identifiant Patriarche : 97 309 021 AH

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XVIIIe - XIXe siècle

Datation : 1720 - 1870

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Rémire	Du versant nord-ouest du massif du Mahury à l'emplacement de l'ancienne mairie	AM et AC 1987 X : 358 630 ; Y : 540 100
Circonstances de la découverte		Prospection-inventaire (autorisation n°98/10).
Date		1998
Nom de l'inventeur		J. Briand et E. Gassies
Propriétaire		1720-1766 : les jésuites de Loyola (habitation Mont Louis) ; 1764 : les frères Prépaud (n°25 Dessingy) ; 1784 : MM. Bajon, Leroy de la Brière et Rouhette de Villeclos ; 1791 : les mêmes plus M. Etienne Franconie ; 1815 : le neveu de Bajon, Jean Picqueté, le fils de Leroy de la Brière, le frère et la soeur de Rouhette de Montferand ; 1870 : l'habitation est abandonnée. 2001 : Commune de Rémire-Montjoly.
Protection juridique		Terrains agricoles non constructibles

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : à la lisière de la ville

Etat du site et occupation actuelle :

Entièrement reboisé ou cultivé.

Historique :

Cette habitation coloniale fut établie par les jésuites de Loyola en 1720 et abandonnée en 1870 : " *Au XVIIIe, ce terrain sera la propriété des jésuites sous le nom de Mont Louis. Ils y planteront une immense cacaoyère. En 1766, après la suppression de leur ordre, cette propriété redeviendra une sucrerie sous le nom de Beauregard. Elle restera en activité jusqu'au milieu du XIXe. Sur ces terrains abandonnés on construira le nouveau bourg de Rémire*" (Y. Leroux, 1987). La sucrerie fut une des plus prospères de Guyane. Dès 1787, Fitz-Maurice parlait d'une sucrerie à Beauregard qui avait " *grands revenus*". En 1788, L'Escalier disait de la sucrerie *intéressante* des jésuites qu'elle était " *la seule que la Guyane puisse citer et qui donne de beaux revenus*". En 1802, Mongrolle fit la même constatation sur la bonne fortune de cette habitation : " *Je ne parle point du terrain de l'Île de Cayenne. Dans quelques parties son terrain est usé, mais l'habitation que les Pères Jésuites y avaient formé à Loyola, aujourd'hui Beauregard, près la côte de Rémire, prouve qu'on peut y faire des établissements avantageux*". En 1763 débuta la difficile liquidation des biens des Jésuites. En 1764, Gaétan Prépaud fut chargé de faire un inventaire général : il estima la valeur des biens à 1 million 500.000 livres. En 1766, la totalité des biens invendus fut cédée à Prépaud lui-même et à son frère pour moins de 400.000 livres. Ils obtinrent ainsi, diverses plantations, des réserves de bois, une ménagerie et 799 esclaves. Toutefois, en 1779, à leur mort, ils laissèrent des dettes importantes et il ne restait plus que 500 nègres. Le domaine fut alors confié par l'union des créanciers des Jésuites à un gérant. En 1781 une partie des terres furent vendue à MM. de Chambly. En 1787, l'habitation Beauregard passa aux mains de Bertrand Bajon pour la somme de 280.000 livres. Elle comprenait 990 carrés de terre (un millier d'hectares). Elle était plantée en cannes, coton, cacao et manioc ; possédait toutes les installations nécessaires à une grande sucrerie ; un nombreux cheptel et 372 esclaves. A cela s'ajoutait 600 carrés de "bois debout" situés sur l'ancienne habitation jésuite de Saint-Régis et une maison dans Cayenne, rue de Choiseul. Il créa une société avec pour un quart Georges Leroy de la Brière et pour l'autre quart Rouhette de Villeclos. La maison de Cayenne devint un entrepôt et un comptoir. Cependant, le remboursement de l'emprunt se faisait difficilement. En 1791, l'ancienne habitation Loyola (151 carrés) fut vendue au négociant de Cayenne Etienne Franconie, mais c'était loin de couvrir les sommes dues. Les premiers bénéficiaires du domaine n'apparurent qu'en 1796 : ils ne permirent pas d'arrêter la mise sous séquestre de la moitié des biens. En 1805, il ne restait plus aucun propriétaire sur le domaine. Le commissaire du gouvernement, Victor Hugues installa alors son beau-frère Gauthier comme fermier à Beauregard. Mais les

copropriétaires nommèrent un gérant, Martin, habitant de Cayenne, qui versait les traites en France. De 1808 à 1817, pendant l'occupation portugaise, l'habitation souffrit de l'invasion, les dégâts se chiffèrent à 168.000 francs, et pendant 6 ans elle fut affermée (mais elle ne dégagait aucun profit). En 1816, Il ne restait que 250 esclaves sur l'habitation, dont 100 seulement pouvaient être mis sur les cultures. En effet, depuis 1815 la traite négrière était interdite. Les propriétaires étaient alors le neveu de Bajon, Jean Picqueté, qui vendit sa part en 1822, le fils de Leroy de la Brière, le frère de Rouhette de Montforand, Nicolas, et sa sœur Julie épouse de François Dumont. Ce fut le fils de Montforand, Maximilien qui s'embarqua pour la Guyane. Il y fit 2 séjours, de 1817 à 1822 et de 1826 à 1829, séjours au cours desquels il réussit à redonner un visage de prospérité à l'habitation : de mars 1817 à mars 1818 il est produit 73.438 livres de sucre (dont 68.420 de brut), 6.642 galons de mélasse, 3.051 pots de sirop et 1.836 pots de tafia ; de mars 1818 à mars 1819, 124.424 livres de sucre (dont 120.387 de brut), 10.548 galons de mélasse, 336 pots de sirop et 3.903 pots de tafia. En 1822, Montforand laissait 62 carrés de cannes en plein rapport et une plantation neuve de 32.600 caféiers. Cependant, si l'habitation dégagait des bénéfices en 1825, de 1826 à 1829 les bénéfices ne permettaient plus que de couvrir les dettes, et de 1829 à 1837, le mauvais choix des régisseurs (Dorniac et Lalanne de 1829 à 1831, Fourcade de 1831 à 1834) replongea les propriétaires dans les dettes. Ils décidèrent d'adopter le système du fermage. En 1847, l'habitation fut confiée à Emler, avoué à Cayenne, mais il abandonna en 1849. On nomma alors un administrateur-séquestre. De 1856 à 1865, le bail fut consenti à Lecomte pour 1.600frs par an. En 1854-1855, le lieutenant de vaisseau Carpentier décrit le vaste domaine des Jésuites qui s'étalait au pied du versant sud et ouest du plateau du Mahury, domaine qui *"divisé a formé les habitations Beauregard, Moulin-à-Vent et Mont-Joli. La première cultive encore de chétives cannes à sucre, la seconde un peu de roucou et la troisième présente un maigre pâturage (...)"*. En 1830, la maison de Cayenne fut vendue pour 10.000frs. En 1866 l'habitation fut cédée pour la même somme.

Description des vestiges

On peut observer une retenue d'eau, des soubassements en moellons de grison et de cuirasse ferrallitique, une rue (?) pavée.

Sources

Le Roux Yannick, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, culture matérielle, thèse de doctorat, EHESS, 1994.

Cazelles Nathalie, Rapport Sucre et Rhum, étude thématique régionale, SRI, 2001.

REMIRE - Sucrerie BEAUREGARD



- Sucrierie de la 1ère période agricole
- Sucrierie de la 2ème période agricole

- Sucrierie des deux périodes agricoles

Volume II

CORPUS DES TRAVAUX

LES SITES PROSPECTES

Les habitations de la deuxième période agricole
XIXe siècle

La Levée (Matoury)
Mondélice (Montjoly)
La Marie (Torcy)
Quartier Général (Torcy)
Eléonore (Cacao)
Le Ouanary (Ouanary)
Ramponneau (Courouaï)
La Constance (Courouaï)
La Ressource (Approuague)
La Jamaïque (Approuague)
Le Collège (Approuague)
Saint Perrey (Approuague)

Les habitations non localisées

Nom du site : **Habitation La Levée-Courbary**

N° identifiant Patriarche : 97 307 001 AH

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XIXe siècle

Datation : avant 1818 – après 1847

Critères de datation : archives ; prospection

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Matoury	Chemin de la Levée	AN 108 et AI 14 - 2001

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	N. Cazelles/ G. Lemaire
Propriétaire	1824-1838 : MM. François Berger et Jean-Baptiste Couy ; 1838-1847 : JB Couy ; 2001 : Voluménie (AN 108) ; R. Yarde (AI 14)
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : Forêt noyée

Etat du site et occupation actuelle :

Le site se situe de part et d'autre de la route sous une forêt de cacao ; il est régulièrement visité pour la récolte des fruits. Un dépotoir d'ordures marque l'entrée des vestiges. La partie maison de maître se situe dans un abattis entretenu, de l'autre côté de la route.

Historique :

En 1717, le R.P. Lombard figure une habitation "Courbary" sur sa carte, *Cayenne représentée exactement dans toutes ses rivières criq & Habitations avec ses dehors*. En 1736, un chemin est aménagé pour accéder au pont de la crique fouillée. En 1818, un tableau statistique sur les revenus et productions de la Levée est publié : elle était déjà installée en sucrerie et possédait un moulin à manège. En 1824, une épidémie de petite vérole touche l'habitation. On circulait en canot (FG 73 et 88, 1824). En 1824, les propriétaires de l'habitation sont MM. François Berger, habitant-propriétaire, et Jean-Baptiste Couy père, négociant à Nantes (FG 27, 1824). En 1838, l'habitation fut mise en vente par licitation à la requête de M. Couy après le décès de M. Berger, pour la somme de 140 000 frs. L'habitation comptait à ce moment-là 119 esclaves et une machine à vapeur Fawcett (FG 27, 1838). En 1842, l'habitation, appartenant à M. Jean-Baptiste Couy, habitant-propriétaire (il l'a acheté pour 140.000frs), fut mise en vente sur folle enchère faute de paiement lors de l'adjudication de 1838, pour une mise à prix de 60.000frs. Elle mesurait 38,981 m au sud et 25,987 m de façade à l'est (FG 25, 1842). En 1843, l'habitation appartenait toujours à M. Couy (FG 35, 1843). En 1847, elle fut remise en vente sur folle enchère faute de paiement de M. Couy (FG 17, 1847).

Dans les inventaires de 1838, 1842 et 1847, est mentionnée une maison de maître servant également de maison du régisseur, d'hôpital, de cuisine, de salle de bains, d'écurie et de magasin, faisant environ 26 m de long sur 19 m de large. Elle était bâtie sur un soubassement en roches à ravets (cuirasse ferrallitique), tout comme les autres bâtiments. En 1842, l'habitation possédait une usine faisant office de sucrerie, purgerie, tonnellerie, guildive et forge. Elle renfermait une machine à vapeur, de la marque Fawcett, un moulin, un équipage de 6 chaudières, 2 bacs maçonnés, 4 rafraîchissoirs, 2 limandes maçonnées de 18,84 m de long, une citerne à mélasse de 9,75 m de long x 2,6 m de large pour une profondeur d'environ 1 m, un alambic et ses 12 pièces à grappes et 15 jarres de Provence pour le stockage. Le bâtiment se présentait selon un plan en L dont l'aile est-ouest faisait 56, 85 m de long et l'aile nord-sud 30, 22 m. Les murs étaient construits en briques et le sol était dallé de briques posées à plat. Le tunnel de chauffe était surmonté de ses 6 marmites à sucre, reliées chacune à un foyer construit dans la façade sud du bâtiment.

Cultures (c = carrés) :

1838-1847, 33 c cannes, 1 bananeraie, 40 c de terres desséchées, un jardin ;

1842, 33h15a84c de canne, bananeraie, 40h19a20c de terres desséchées.

Canaux : 1838-1847, 1793, 114 m.

Atelier : 1838-1847, 119 esclaves

Description des vestiges

Les relevés au théodolite laser, réalisés en 2001 dans le cadre de l'étude thématique régionale, comparés aux inventaires de la *Feuille de la Guyane* ont permis d'identifier la sucrerie, la purgerie, la tonnellerie et la guildiverie. De même, ils se pourraient que l'on ait identifié la citerne à mélasse. La case du moulin à vapeur a également été repérée. Ces bâtiments étaient en mur de briques posées sur un soubassement de cuirasse ferrallitique. Par endroits, on a identifié un sol dallé de briques. Le tunnel de chauffe est parfaitement identifiable grâce au trace des marmites à sucre (6 en tout) et aux différents cendriers leurs correspondants. Une cheminée en briques, de forme carrée, assurée la sortie des fumées. On a repéré certains éléments du moulin à vapeur : le corps de chauffe (en tôle rivetée) et les supports des rolles portant l'inscription *Fawcett*. Le puits sur lequel était montée la cloche devait être le puits à double structure que l'on a repéré : en effet, il semblerait qu'il y ait 2 puits superposés, le premier en roches à ravets, le second en briques. Ces 2 puits ne sont pas alignés, il y a un décalage d'une dizaine de centimètres entre eux. Un four à manioc a été identifié. Sur le site de la sucrerie d'autres bâtiments ont été repérés, mais sans une fouille archéologique il est difficile de proposer une interprétation. De l'autre côté de la route, un bâtiment a été relevé : il semblerait que ce soit la maison de maître couplée avec ses dépendances. Par ailleurs, on a pu identifier et relever une partie des carrés de culture matérialisés par des sillons et canaux. Ce sont des bandes de culture parfaitement parallèles. Le relevé au théodolite laser montre que ces bandes s'éloignent les unes des autres de manière proportionnelle. Trois épaves ont été repérées au niveau du dégras : 2 au moins semblent anciennes, peut-être contemporaines de l'habitation (S. François). Seule une fouille pourrait éclaircir leur datation.

Sources

R.P. Lombard, *Cayenne représentée exactement dans toutes ses rivières criq & Habitations avec ses dehors*, carte, 1717.

FG 1818 ; FG 27, 73 et 88, 1824 ; FG 25, 1842 ; FG 35, 1843 ; FG 17, 1847

Base Mérimée, Ministère de la Culture.



Figure 2 : la structure de chauffe de la sucrerie La Levée



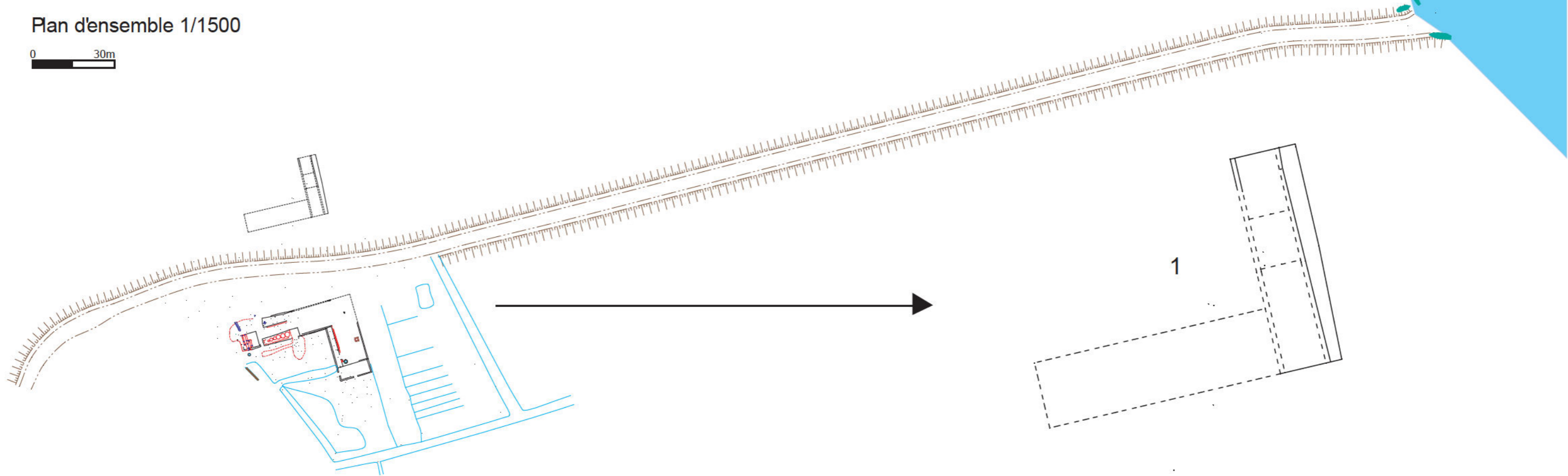
Figure 1 : le double puits de l'habitation La Levée



HABITATION LA LEVEE

Plan d'ensemble 1/1500

0 30m



DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
DE GUYANE
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
SERVICE REGIONAL DE L'INVENTAIRE
MATOURY

Habitation sucrière La Levée

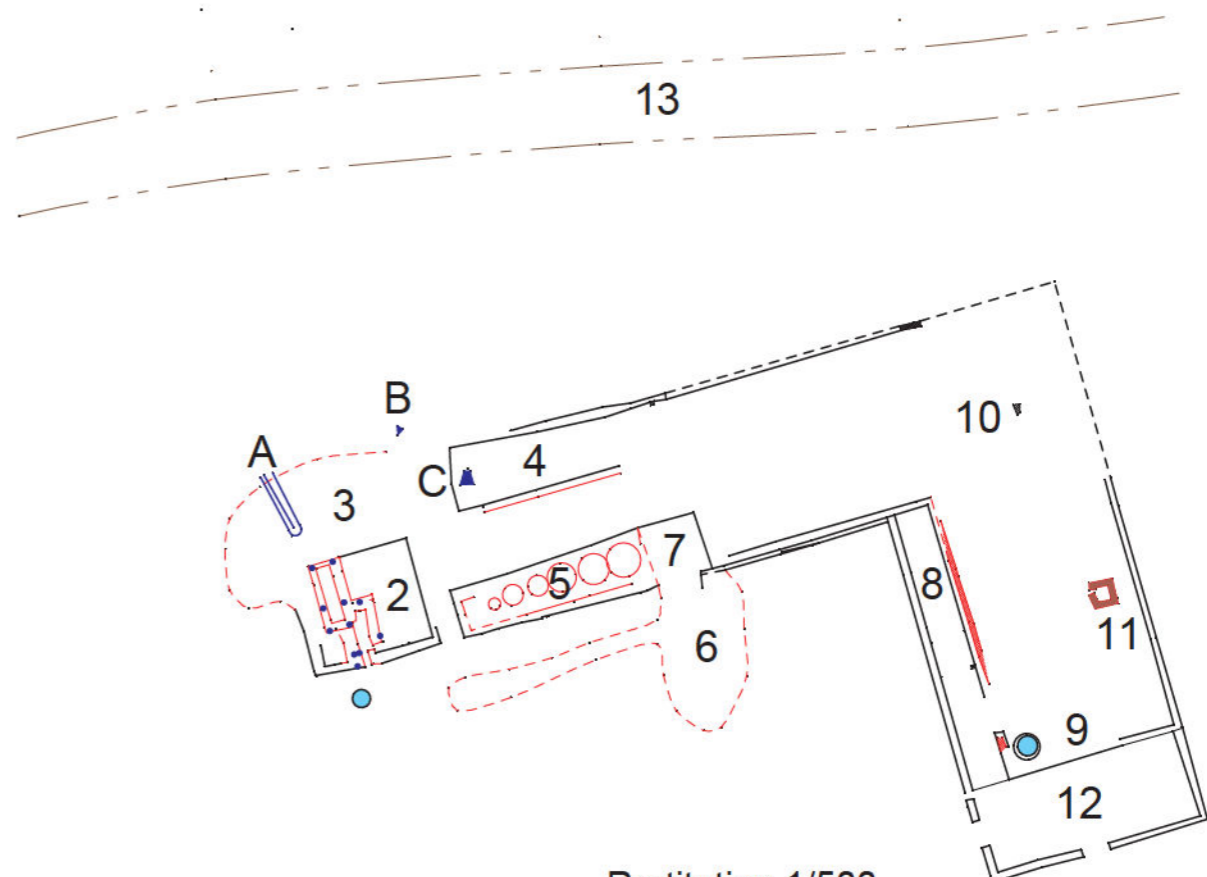
	Demeure	Bâtiments
	Marécage	1 Maison de maître, comprenant la "case à maître, la case à régisseur, l'hôpital, la cuisine, la salle de bains, l'écurie et des magasins".
	Eau claire	2 Case à moulin
	Crique	3 Cheminée effondrée
	Machines	4 Limandes
	Brique	5 Equipage de 6 chaudières
	Tôle de fer	6 Cheminée effondrée
	Route	7 Etuve?
	Maçonnerie	8 Citerne à mélasse
	Structure fer	9 Forge?
	Structure fonte	10 Tonnellerie, Guildive, Purgerie
	Bateaux	11 Four à manioc
	Puits	12 Ajout de bâtiment à fonction indéterminée
		13 Chemin dit "de La Levée"
		Machines
		A Corps de chauffe
		B Roue d'engrenages
		C Pièce de support de machine portant la marque "FAWCETT"

La restitution proposée a été réalisée par la comparaison entre le relevé de terrain et l'inventaire des biens de l'habitation effectué le 30 avril 1842 (Feuille de Guyane n° 18)

15 / 03 / 2001
Echelle: 1 / 200

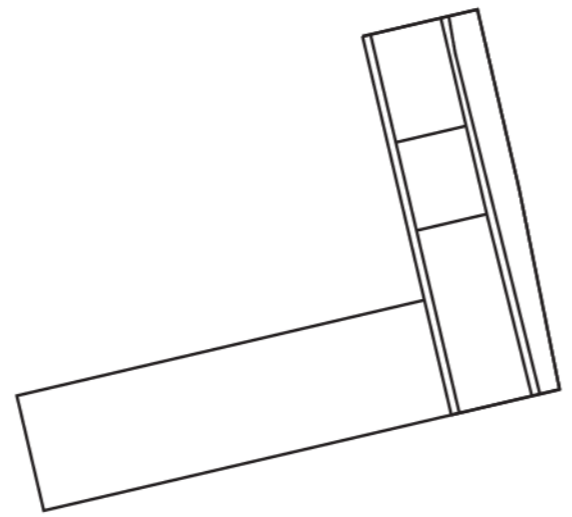
Levés de terrain: N. Cazelles - G. Lemaire
Dessin: N. Cazelles - G. Lemaire

SDA 97 307 001 AH
SDI IA 97300225



Restitution 1/500

HABITATION LA LEVEE



DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
DE GUYANE
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE
SERVICE REGIONAL DE L'INVENTAIRE
MATOURY

Habitation sucrière La Levée
SDA 97 307 001 AH SDI IA 97300225

Demeure	Tôle de fer
Marécage	Route
Eau claire	Maçonnerie
Crique	Structure fer
Machines	Structure fonte
Brique	Bateaux
	Puits

La restitution proposée a été réalisée par la comparaison entre le relevé de terrain et l'inventaire des biens de l'habitation effectué le 30 avril 1842 (Feuille de Guyane n° 18)

15 / 03 / 2001 Levés de terrain: N. Cazelles - G. Lemaire
Echelle: 1 / 200 Dessin: N. Cazelles - G. Lemaire

REMIRE - Suite LA LÉVÉE



- Sucrierie de la 1ère période agricole
- Sucrierie de la 2ème période agricole

- Sucrierie des deux périodes agricoles

Nom du site : **Habitation MONDELICE**

N° identifiant Patriarche : 97 309 020 AH

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XIXe siècle Datation : 1800 – 1880 Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Rémire-Montjoly	Habitation Vidal	AR 226 puis 227-228 (1987- 1999) X : 356340 ; Y : 537940

En bordure de la N3, entre le port de Dégrad des Cannes et la Crique fouillée en bordure des polders.- Bornée au nord-ouest par le canal Lacroix ou Beauregard et une partie de la crique fouillée, au sud-est par la rivière du Mahury, au nord-est par l'habitation Beauregard et Chambly, au sud-ouest par la crique fouillée appelée autrefois rivière Cabassou.

Circonstances de la découverte	Prospection, sondages
Date	1984 - 1985
Nom de l'inventeur	Gérard Prost ; Yannick Le Roux
Propriétaire	1735-1800 : C. Macaye ; 1800- 1851 : Vidal de Lingendes ; 1851-1880 : Ecole professionnelle catholique ; 1880 : abandon ; 2001 : Etat / DDE
Protection juridique	Inscrite sur l'inventaire des sites pittoresque depuis le 21 oct. 1982 Protection ISMH, 31/08/95

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : à proximité d'un lycée et d'un stade

Etat du site et occupation actuelle :

Entièrement reboisé. Un chemin pédestre a été aménagé pour accéder au site, mais depuis 2000 (catastrophe de Cabassou) le chemin est interdit au public, le site n'est plus entretenu. Il est en parti nettoyé (moulin à mules) une fois par an par une association pour la commémoration de l'esclavage.

Historique :

Cette habitation esclavagiste travaillait à la transformation de la canne en sucre brut : *"Tournage des cannes en juin et sucre purgé livré au commerce..."* J.Vidal, 1822. Les terres de l'habitation Mondélice ont été achetées à Claude Macaye en 1800 par le négociant Jean Vidal. En 1825, son fils, Félix Vidal de Lingendes, procureur puis gouverneur par intérim de la Guyane, devient le maître du domaine jusqu'en 1851. En 1819, l'habitation Mondélice est *"nouvellement établie en sucrerie, ayant bâtiments et usines neufs, solides et bien construits, 2 équipages de 4 chaudières en cuivre bien montés et enfin tout ce qui a rapport à une grande sucrerie en activité"* : 270 à 280 esclaves, des mulets, des bœufs de trait et des troupeaux de gros et menu bétail, 72 carrés de cannes (FG 10, 1819). En introduisant la première machine à vapeur de la colonie sur son habitation en 1822, Vidal de Lingendes en fit une des plantations les plus prospères : plus de 600 hectares de terre, dont 70 en terre basse, poldérisés et plantés en cannes. Vidal de Lingendes faisait travailler un atelier de 300 esclaves, du moins jusqu'en 1848. En 1831, lors de la visite du gouverneur Jubelin sur l'habitation, l'atelier était décrit comme *" un atelier d'esclaves joyeux et soumis"* rendant *"une des exploitations les plus importantes de la colonie"* (FG 15, 1831). On y cultivait, à ce moment là, des cannes à sucre et des vivres. Vers 1855, Félix Vidal de Lingendes vend Mondélice au père Guyodo du St Esprit, qui a pour projet d'ouvrir une école d'agriculture pour garçon, une pour les filles, un orphelinat, un asile pour les détenus, une maison de refuge pour les femmes et un hospice pour les vieillards. L'école professionnelle ouvre le 25 juin 1864. La ferme possède alors 568h75 a de terre, 2 machines à vapeur, un équipage de 6 chaudières et une guildive. Mais elle doit fermer en 1880 à la suite des luttes anticléricales.

Cultures (c = carrés) :

Terrain : 568h75a en terres hautes et basses poldérisées. Culture : cannes à sucre ; café, coton, vivres. Atelier : jusqu'à 300 esclaves.

Description des vestiges

La maison de maître, disparue aujourd'hui, était montée sur une ossature en bois remplie de bardeaux de wapa, tout comme le toit de la demeure. 26 dépendances étaient construites en bardeaux et 57 en paille.

Le moulin à mules a fait l'objet d'une restauration. C'est un octogone régulier de 7 m de côté, ayant une épaisseur d'environ 3, 30 m et une hauteur de 2, 50 m. Il entoure une cour circulaire

de 12 m de diamètre. Une rampe de 30 m de long permettait aux animaux d'accéder au niveau supérieur des murs. Il est bâti en pierre de taille, mais les ouvertures sont entourées d'une rangée de briques. La couverture et la charpente du moulin étaient en bardeaux. Ce moulin à manège avait pour rôle de se substituer aux moulins à vapeur en cas de défaillance.

La première machine à vapeur, de la marque Hall & Son de Datford, fut installée sur l'habitation en 1823 par l'ingénieur anglais Thomas Smith. Elle était abritée dans une case à moulin de 6 m x 8 m de côté, construite en moellons en roches à ravets supportant une élévation en briques. La machine actionnait des rolles horizontaux. Vers les années 1830-1832, une deuxième machine à vapeur, de marque américaine, plus petite, fut introduite sur l'habitation. Les mécanismes sont plus anciens que la machine anglaise. Elle a été installée sur une plate-forme prolongeant la chaufferie, dans un bâtiment à ossature bois et couvert de bardeaux de wapa. Il ne reste aujourd'hui que les soubassements en tablons de roches à ravet, tout comme pour les autres bâtiments de l'habitation. Le corps de chauffe de la machine était entouré d'une maçonnerie calorifugeante.

La sucrerie était composée d'un équipage de 6 chaudières montées sur un tunnel de chauffe en briques. Le sol a été bâti en dallage mixte de calcaire, marbre, schiste et brique. Les murs étaient en colombage, tout comme les murs de la purgerie, dont le sol était en terre battue, sauf un passage dallé en calcaire. Une vingtaine de chaudières ont été recensées sur le site. On a retrouvé sur le site 26 chaudières à sucre : 6 dans la sucrerie, 7 dans la purgerie, 13 autres chaudières étaient dispersées sur le site.

Des soubassements de bâtiments ont également été repérés mais ils n'ont pas été relevés ni décrits.

Sources

PROST G., LE ROUX Y., *Rapport de fouille de l'habitation Vidal*, SRA, 1984-1985

FG 10, 1819 ; FG 15, 1831



Figure 2 : vue aérienne des polders.
S. Réol

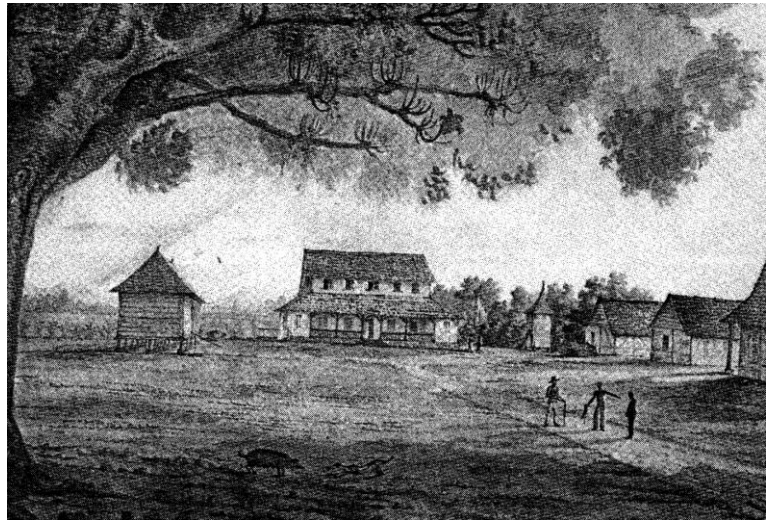


Figure 1 : aquarelle de l'habitation Mondélice vers 1819

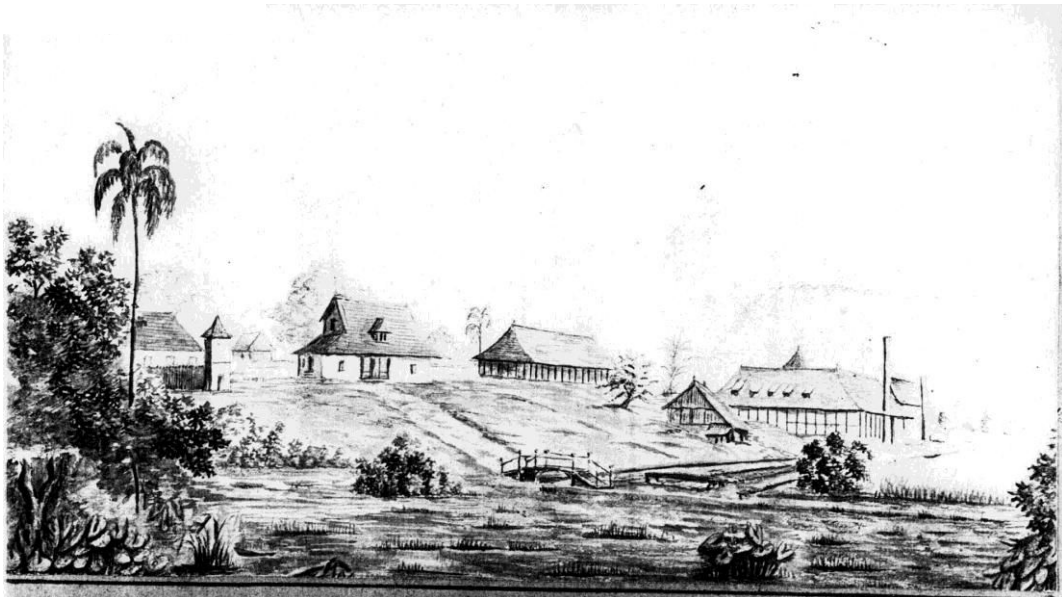


Figure 3 : aquarelle de l'habitation Mondélice vers 1819



Figure 4 : vue aérienne du moulin à mules. S. Réol.



Figure 6 : canal. S. Réol



Figure 5 : marmites portant la marque Ph. Mesniles Nantes



Figure 7 : vue de la sucrerie et des machines. M. Heller.



Figure 8 : la case à moulin. M. Heller



Figure 9 : le moulin à mules. M. Heller



Figure 10 : le moulin à mules.
M. Heller



Figure 11 : la case à moulin en 1984. S.
Réol



Figure 12 : la machine de Watt. M. Heller



Figure 13 : le moulin à broyer. M. Heller



Figure 14 : la machinerie à vapeur. M. Heller

REMIRE - Sucrerie MONDELICE



- Sucrierie de la 1ère période agricole
- Sucrierie de la 2ème période agricole

- Sucrierie des deux périodes agricoles

Nom du site : **Habitation LA MARIE**

N° identifiant Patriarche : 168 (DFC) cf 30

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XIXe siècle

Datation : avant 1846 ; après 1884

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Régina-Kaw	Canal TOrcy	

Circonstances de la découverte	Prospection
Date	2010
Nom de l'inventeur	C. Lamendin
Propriétaire	1846 : Goyriena ; 1873 : Théophile
Protection juridique	Etat

Nature et type de site

Nature du site

X Surface x Enfoui

Type

X Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

x Cordon littoral Savane Pripri x Forêt Crique Abattis

x Autres : forêt noyée

Etat du site et occupation actuelle :

Le terrain est totalement reboisé. Il n'est accessible qu'à marée haute compte tenu du cordon vaseux important qui enserre le littoral.

Historique :

En 1846 il ne reste que trois habitations le long du canal Torcy, La Marie, Quartier Général et le Pactole. A cette date, 300 hectares de terres sont desséchées et canalisées dont 120 hectares sont déjà plantées en cannes à sucre ; le reste renferme des usines et bâtiments construits à grands frais. 260 esclaves des deux sexes, dont 60 appartiennent à diverses familles plus ou moins fortunées, ont été confiés à M. Goyriena pour leur formation.

"En passant de la baie dans la rivière proprement dite, on trouve sur la rive droite le canal de Torcy qui avait été entrepris pour dessécher les savanes comprises entre le Mahury et la rivière de Kaw (...). Le canal de Torcy a vu se former sur la rive sud plusieurs habitations-sucreries, dont une seule subsiste réellement : la Marie, celle du quartier général qui la limite à l'est étant dans un tel état d'abandon qu'elle ne peut plus être comptée. Le canal Torcy abandonné peu à peu s'est à peu près comblé" (Carpentier, 1854-1855).

En 1867, 5 immigrants indiens sont baptisés ; En 1869, 6 baptêmes sont enregistrés à la chapelle du canal Torcy pour La Marie.

En 1873, lors de sa mise en vente, l'habitation La Marie, habitation sucrière, située rive gauche du canal Torcy, est composée d'une maison de maître, d'une maison de logement pour le régisseur, d'un économe, de cases pour les travailleurs, d'un bâtiment de servitude, de 2 machines à vapeur, de turbines, moulins et accessoires, de 2 alambics, de chalands pour le transport des cannes, de barques. La plantation a 70 ha de cannes plantées. Sa mise à prix en 1873 est de 55.000 f. Théophile, en compétition avec Mr Wacongne, ancien régisseur de l'habitation, l'obtient pour 206.000 f et près de 18.000 f de frais. Par acte notarié, Théophile enregistre La Marie au nom de ses frères Elie et Auguste qui considèrent cette habitation comme un acompte à déduire de leurs droits sur les placers St Elie et Dieu-Merci.

Dans la pratique, Théophile administre entièrement La Marie mais quand le syndicat des immigrants porte plainte en 1876 pour manque de soins aux immigrants indiens qui travaillent à l'habitation, ce sont Elie et Auguste qui sont accusés en tant que propriétaires et condamnés à payer 70.000 f de dommages et intérêts : 7 « coolies » décédés et 6 autres amputés d'une jambe ou d'un pied pour avoir été envoyés trop tard à l'hôpital de Cayenne. Pendant le procès, Elie et Auguste craignent une sentence qui les obligera à payer une somme importante dont ils ne disposent pas, aussi Théophile leur consent un prêt de 100.000 f sous forme

d'hypothèque sur La Marie. Elie et Auguste font appel en 1877 et les dommages et intérêts sont réduits à 12.000 F.

A nouveau, Théophile expose ses frères à des poursuites judiciaires à cause de sa gestion particulière de l'habitation. En effet, il ne déclare pas tous les « tafias » (rhum) produits sur La Marie et vendus à Cayenne (il fallait payer un droit de douane d'environ 47 centimes sur chaque litre de rhum produit). Il est pris deux fois par la douane : il est condamné la 1^{ère} fois à une amende modique de 50 f et l'autre fois il est acquitté.

Année du décès	Nbre de décès	Origines
1878	5	Dont 1 née en Afrique
1879	7	Dont 2 nés en Afrique et un en Inde
1880	4	Dont 2 nés en Afrique
1881	3	
1882	5	
1883	3	
1884	2	Nourrices d'origine indienne

Cultures (c = carrés) :

1846 : 260 esclaves

1848 : 110 ha de cannes ; 20 ha de vivres

1853 : 60 ha de cannes ; 40 ha de vivres ; 25 ha de rocou

1848 : 292 esclaves

1853 : 170 travailleurs – 297 personnes résident sur l'habitation.

Description des vestiges

La sucrerie et sa machinerie à vapeur sont encore bien visibles. La structure de chauffe est un tunnel de chauffe à l'anglaise présentant un plan en L (la cheminée étant désaxée), mesurant à peu près 16 m x 10 m x 4 m. Cinq marmites à sucre, de taille dégressive (2,30 m de diamètre pour la plus grande, 1,73 m pour la plus petite) y sont enchâssées dans une maçonnerie en briques totalement érigée hors sol de 1,32 m de hauteur conservé. Trois étaux en fer maintiennent la cohérence de la structure. Les cendriers sont dans l'alignement des marmites ;

le cendrier du foyer a été installé à sa verticale. La cheminée est complète, de section carrée (2,26 m de côté) et mesure plus de 10 m de hauteur. Elle est connectée à la structure de chauffe par un tunnel de près de 4 m de long. Remarque : sur le site de La Garonne se positionnement marque la préparation d'un deuxième équipage. Sur le site La Marie, les observations de terrain ne permettent pas d'affirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Deux machines ont été installées à l'arrière de la structure de chauffe et nous font penser à des centrifugeuses à sucre. La machinerie à vapeur est encore en place et provient des usines Fawcett & Preston.

Sources

Lamendin Chrisitan, Rapport de prospection.

Archives Départementales



Figure 2 : la cheminée carrée de La Marie



Figure 1 : la cheminée connectée au tunnel de chauffe



Figure 4 : la structure de chauffe



Figure 3 : un étau enserrant la maçonnerie



Figure 6 : marmite enchâssée dans la structure de chauffe



Figure 5 : détail de la marmite dans la structure de chauffe



Figure 7 : centrifugeuses à sucre ?



Figure 8 : machine à vapeur de type Watt



Figure 10 : Fawcett de Liverpool



Figure 9 : détail de la machine à vapeur

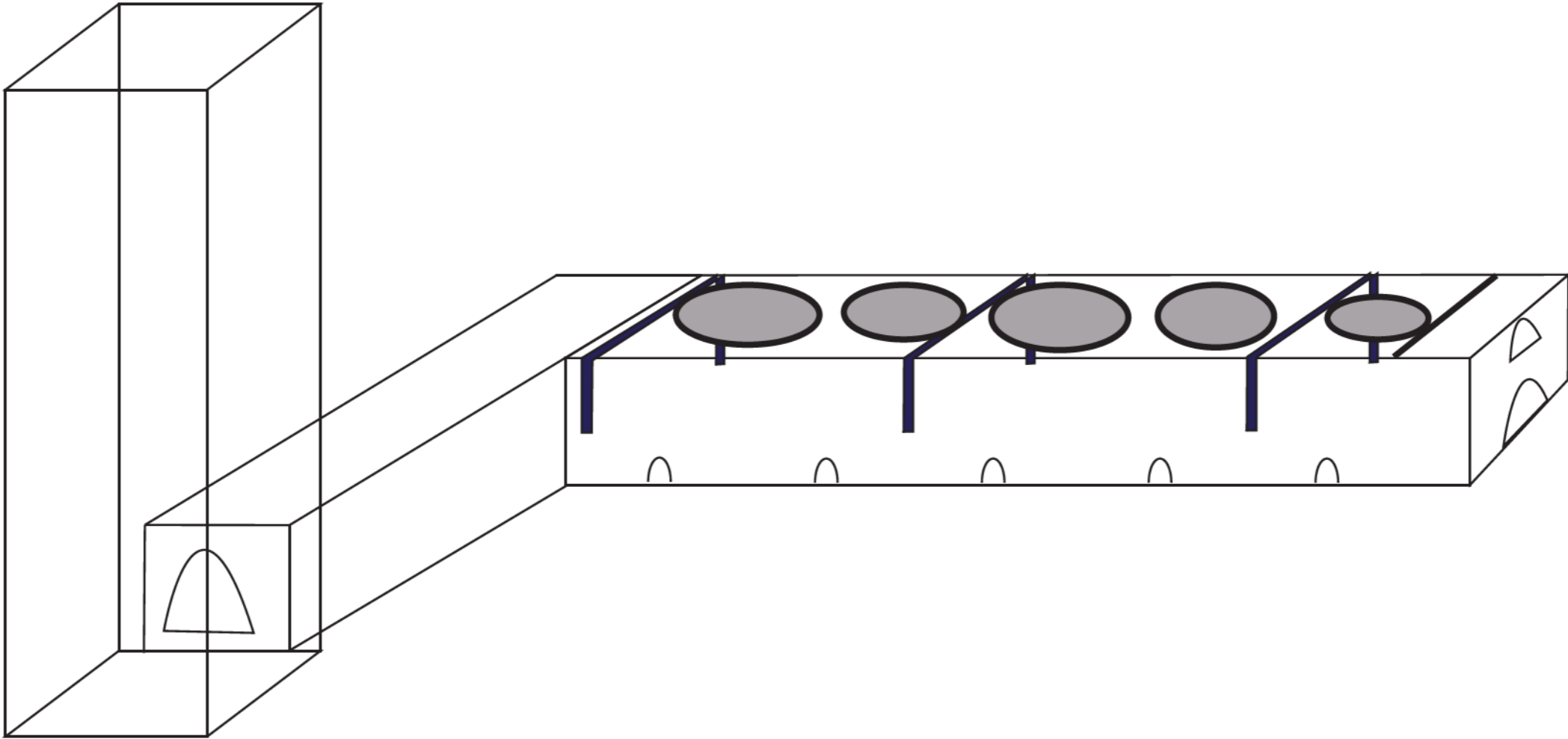
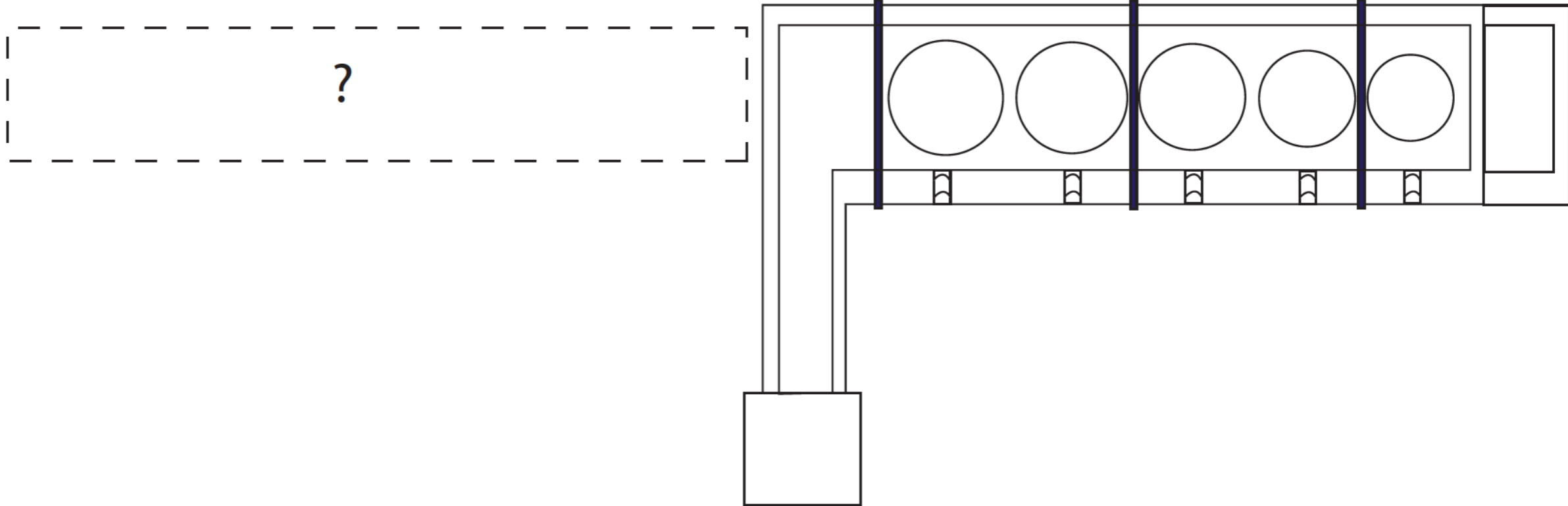


Figure 11 : les rolles



Figure 12 : le canal Torcy

CROQUIS DE LA SUCRERIE LA MARIE



LOCALISATION DU CANAL TORCY

Sucrerie LA MARIE



Nom du site : **Habitation QUARTIER GENERAL**

N° identifiant Patriarche : non attribué

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XIXe siècle

Datation : avant 1804 – 1879

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Régina-Kaw	Canal Torcy	X : 360 054 ; Y : 534 112

Circonstances de la découverte	Prospection
Date	2011
Nom de l'inventeur	C. Lamendin, E. Onno, S. Plassart
Propriétaire	1804 : Victor Hugues ; 1858 : M. Goyriéna
Protection juridique	Etat

Nature et type de site

Nature du site

X Surface x Enfoui

Type

X Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

x Cordon littoral Savane Pripri x Forêt Crique Abattis

x Autres : forêt noyée

Etat du site et occupation actuelle :

Entièrement reboisé. Accessible qu'à marée haute compte tenu du cordon vaseux qui s'étend sur le littoral.

Historique :

En 1804 Victor Hugues entreprend le creusement du canal Torcy (projet de Malouet en 1778) jusqu'à son habitation Quartier Général (ANOM COL/C14/84/F 11).

En 1817, les biens de Victor Hugues sont sous séquestre car il a dû s'endetter pour reconstruire son habitation brûlée lors de la prise de la colonie par les Portugais (lettre au général Cara).

En 1821, Victor Hugues tente de vendre son habitation au gouvernement en menaçant, en cas de refus, de la morceler. Refus du gouvernement.

En 1825, un inventaire est établi de l'habitation avant l'occupation portugaise :

- Fondation d'une maison incendiée bâtie sur grillage, formant une cave avec des piliers en briques supportant des sablières et des bizauts sur lesquels est établi un comble et un plancher.
- Un bâtiment servant d'économat de 27 pieds sur 15, bâtis sur grillage briqueté et carrelé en briques. La chambre servant de magasin est garni d'étagères.
- Un bâtiment servant de cuisine de 27 pieds sur 15, bâtis sur grillage et briqueté ayant un four, un foyer et un potager.
- Un bâtiment servant d'hôpital, bâtis sur grillage et fondation briquetée, de 37 pieds sur 15, plancheyé et garni de lits de camps pour les malades.
- Un bâtiment servant de cuisine pour l'hôpital, fourches en terre, gauleté et couvert en paille, entouré de piquets sur 40 pieds autour.
- Un petit bâtiment servant de lieu d'aisance (qui n'existe plus en 1825)
- Une cage octogonale à moulin de 33 pieds de diamètre bâtis sur grillage avec un mur de 3 pieds d'élévation briqueté sur sol, ayant 4 rampes avec pavés extérieurs.
- Un moulin dont les cylindres font 18 pouces de diamètre.
- Un bâtiment servant de sucrerie de 84 pieds de long sur 30 de large, avec galerie basse de 7 pieds, bâtis sur grillage, fondation briquetée dans lequel se trouve un équipage de 4 chaudières, une cheminée en briques, un massif d'attente pour un 2nd équipage avec les grilles et les cylindres en fer pour servir de fourneaux. En 1825, le 2nd équipage existe avec 4 chaudières fournis par l'administration portugaise, ainsi que 4 cuillères à sucre, 6 écumeurs. Ce bâtiment est bâti sur patins avec une cours entourée de piquets de wapa. La galerie arrière a perdu son aplomb et la cheminée est lézardée.

- Deux canots servant de rafraîchissoirs, un bac à vesou et un 2nd, plus petit de 5 pouces carrés, servant à recevoir le vesou du moulin. [?]
- Un bâtiment attribué à la sucrerie servant de guildiverie de 68 pieds sur 30 avec galerie de 8 pieds. Le bâtiment fait 38 pieds de haut, soutenu par des poutrelles, bâtis sur grillage, fondation briquetée et crêpées à l'exception d'un refend avec l'emplacement des alambics et pavé à l'extérieur. [?]. En 1825, des pignons ont été rajoutés ainsi qu'une galerie briquetée, carrelée et fermant avec des barreaux, plancheyé. Un pignon est plancheyé, l'autre briqueté. Trois alambics montés en briques avec leurs serpentins et leurs bassins en plomb ; 4 rafraîchissoirs ; 1 caisse montée à la trone (?) en grignon ; 13 caisses non montées.
- Une caisse à bagasse servant d'atelier pour les ouvriers de 2 pieds sur 30, supportée par 20 piliers en briques, briquetées en sous sol à 4 pieds de hauteur, l'intervalle entre chaque pilier garni de carreaux de wapa et pavé extérieur.
- Une case à bagasse de même dimension, briquetée à l'origine. Ce bâtiment possède (?) 2 portes, des piliers avec poteau, non pavé à l'extérieur. A besoin de réparation.
- Une guildive de 32 pieds sur 18 (?), bâtis sur sol et assemblage de la charpente à oreille. N'existe plus.
- Une petite case en charpente de 6 pieds carrés servant au logement des nègres de la garde situé sur la digue. N'existe plus.
- Un hangar couvert en feuilles servant à l'équarrissage des bois. N'existe plus.
- Un pont en madrier (?)
- Un parc à bœufs dont la clôture est en bois de wapa de 8 pied avec un carbet fourches en terre ; couverture à refaire.
- 1200 poteaux (?) de wapa pour entourée la savane.
- ?.
- 20 cases à nègres. ?
- Un puits dans la cours de 4 pieds de diamètre et 12 pieds de profondeur, briqueté en entier.
- Une cloche montée en charpente.
- Une nouvelle cage octogonale à moulin de 84 pieds de diamètre avec galerie et deux rampes, bâtis sur grillage et fondation briquetée, sous sol avec pavé intérieur et extérieur.
- Un nouveau moulin dont les cylindres sont de 22 pouces de diamètre.

- Une petite maison en charpente sur sol en partie briquetée l'autre planchéyée (?), couverte en bardeaux.
- ?
- Un petit bâtiment monté sur sol avec madrier contenant une pompe en plomb avec chemise en cuivre servant à la guildive, 2 échelles doubles, 8 portes doubles non achevées, 53 pieds de dalle dans la sucrerie.
- Suit l'inventaire des carrés de cannes, de café, de vivres et de coton ; le bétail ; le mobilier.

Du mobilier on retient :

- 150 pots à sucre, 960 pots à tafia, 2400 pots à sucre dans la citerne ; 400 pots à tafia dans la citerne.
- Une citerne de 12 pieds carrés, 4 de profondeur
- 2 citernes neuves posées sur grillage pouvant contenir 1200 pots. Elles font 19 pieds par 10 et 4,5 pieds de profondeur.
- 10 chevalets supportant les pièces à grappes
- 9 pièces à grappes
- 12 pièces à grappes
- 12 pièces contenant 450 pots
- 12 pièces contenant 600 pots
- 2 chaudières ; 4 cuillères à écume ; 11 ? à sucre ; 6 lampes en fer blanc ; ?; un jeu de moulin avec un cylindre de rechange de 29 pouces de diamètre (prêté à M. Berger) ; ?; ?; ?; un petit alambic, un serpent in en étain pour un alambic de 400 galons, 3 autres ; 2 alambics.
- 186 esclaves et 55 esclaves prêtés pour être formés.

Victor Hugues décède en 1826. L'habitation est donnée en succession à ses héritiers qui en 1856 en jouissent encore. En 1846 il ne reste que trois habitations le long du canal Torcy, La Marie, Quartier Général et le Pactole.

L'habitation est figurée sur la carte de Charrière de 1847 et dans l'inventaire statistique de 1852.

En 1849, 2 immigrants africains sont baptisés ; En 1867, 5 immigrants africains sont baptisés ; En 1868, une immigrante africaine est baptisée ; En 1869, 2 baptêmes sont enregistrés à la chapelle du canal Torcy pour Quartier Général

Année du décès	Nbre	Origines
1878	4	Dont 2d'origine indienne (mère et nourrisson), 1 née en Afrique
1879	1	né en Afrique

Aucun décès enregistré après 1879, l'habitation est très probablement abandonnée.

Cultures (c = carrés) :

1848 : 100 ha de cannes ; 15 ha de vivres

1853 : 40 ha de cannes ; 11 ha de vivres

1817 : 236 esclaves travaillent sur l'habitation : 96 nègres dont 11 ont le statut d'ouvriers ; 67 négresses ; 42 négrellons ; 31 négrittes.

1822 : 3 blancs dirigent 195 esclaves dont 86 nègres, 65 négresses, 4 négrellons, 3 sexagénaires ; 1848 : 249 esclaves

1825 : 241 esclaves dont 55 prêtés par les autres habitants pour leur formation.

1853 : 81 travailleurs – 126 personnes résident sur l'habitation

Description des vestiges

Maison de maître de 15 x 10 m avec restes de murs en briques et pierres dans une pinotière.

Sucrerie à 100 mètres avec : 1 machines à vapeur ; 1 chaudière à vapeur en place (récente) ; 1 moulin à 3 rolles horizontaux (le tout assemblé). La structure de chauffe est un tunnel de chauffe à l'anglaise reliée à une cheminée circulaire d'environ 20 mètres de hauteur, en briques. On compte 5 marmites. Le 2nd tunnel de chauffe décrit par les archives n'est pas observable. 1 cuve à mélasse parallélépipédique métallique marquée Fawcett Preston Liverpool ; 1 meule en pierre de diamètre 1,2 m couchée dans une cuve circulaire en pierre. On observe une petite cheminée près de fours avec des supports circulaires en briques (pour les alambics ?), peut-être la vinaigrerie. Un peu plus loin en direction du canal, une autre machine à vapeur partiellement démontée d'un style différent couplée avec un moulin avec des rolles striés. Il serait nécessaire de faire un relevé exhaustif des vestiges pour mieux comprendre l'organisation de l'habitation.

Sources

Lamendin Christian, Rapport de prospection, SRA.

ANOM COL/C14/84/F 11

AD X92 et 93

Almanach de la Guyane française, 1822

FG 12, 1828

Carte de Charrière de 1847

Carte de l'état statistique de 1852

FG 11, 1858

Etat civil de l'évêché de Cayenne (C. Lamendin)



Figure 1 : machine à vapeur



Figure 2 : chaudière à vapeur



Figure 4 : citerne carrée



Figure 3 : Fawcett & Preston



Figure 5 : Tunnel de chauffe à l'anglaise



Figure 6 : entrée du foyer



Figure 8 : meule



Figure 7 : cheminée vinaigrerie ?



Figure 10 : vinaigrerie ?



Figure 9 : vinaigrerie?



Figure 11 : rolles



Figure 12 : machine à vapeur



Figure 14 : vestiges maison maître?



Figure 13 : vestiges maison maître ?



Figure 16 : vestiges maison maître ?



Figure 15 : vestiges maison maître ?

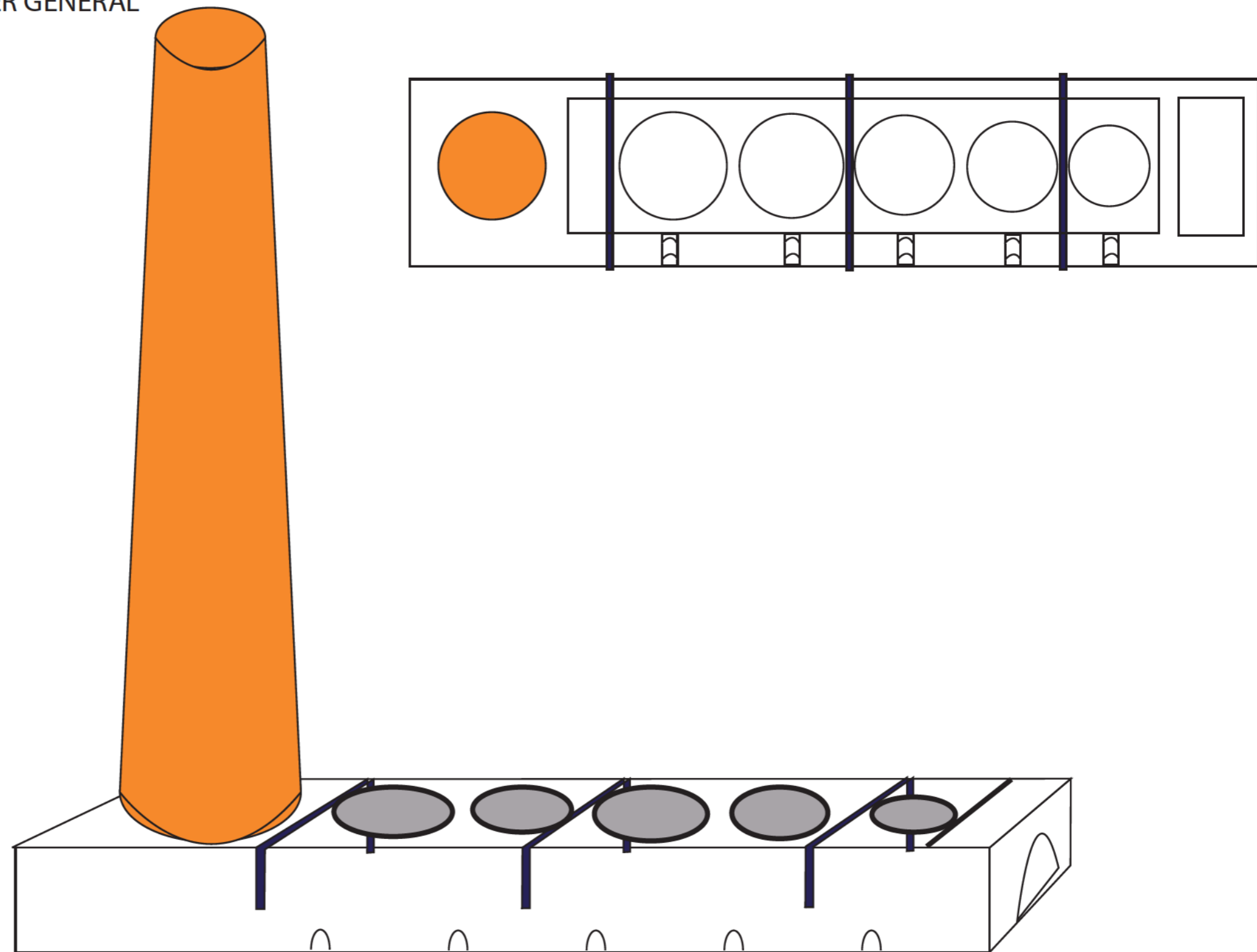


Figure 18 : vestiges maison maître ?



Figure 17 : digue du canal Torcy

CROQUIS DE LA SUCRERIE QUARTIER GENERAL



GUYANE FRANÇAISE

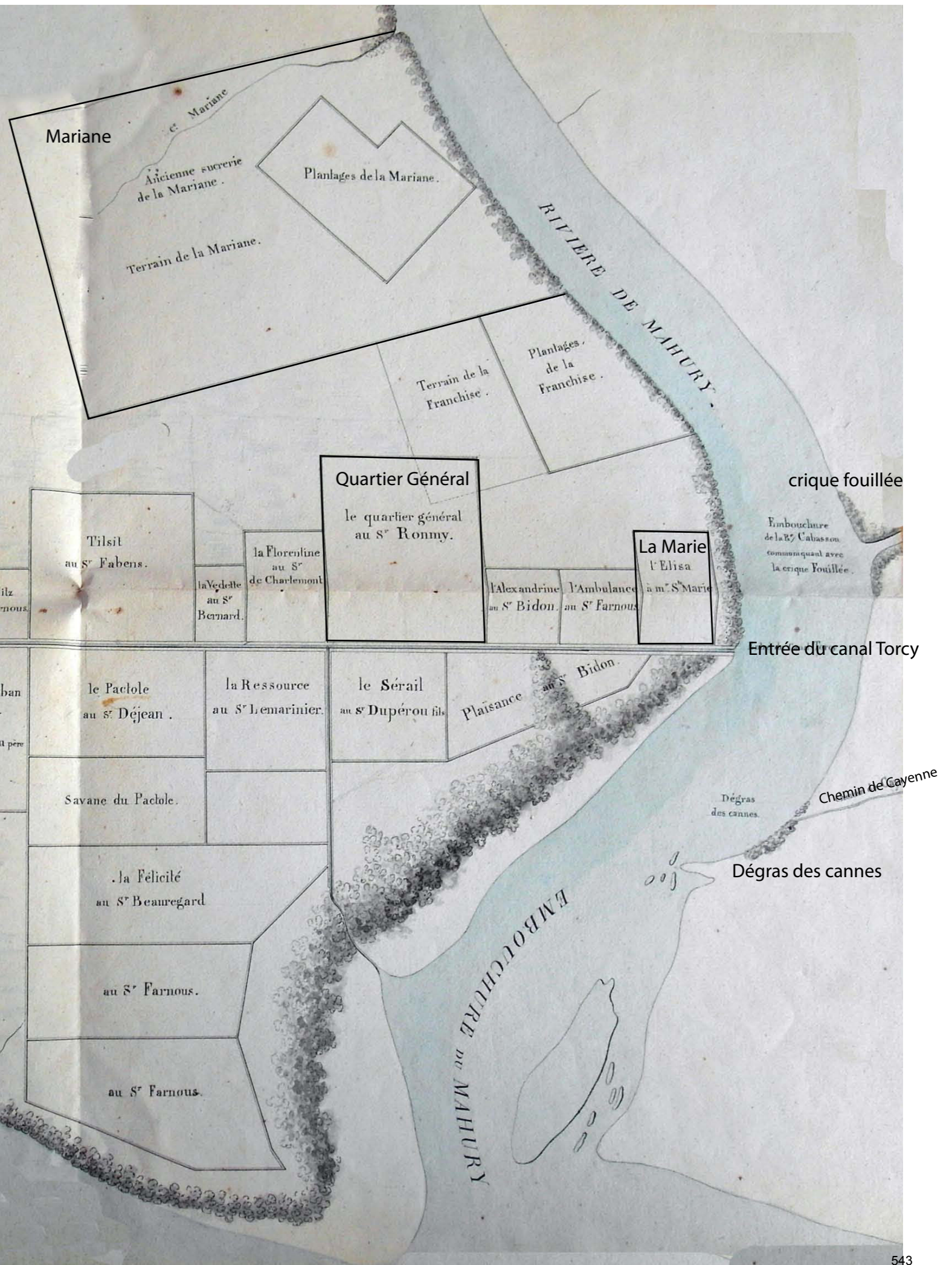
Plan d'une partie du canal Torcy a ouvrir sur
4.000^{mètres} de longueur avec un embranchement à la mer dans
le prolongement de la premiere partie déjà exécutée et
sur laquelle plusieurs habitations ont été formées.

*Ordonné conformément à la décision du
Conseil privé du 22 octobre 1837
le Gouverneur de la Guyane Française*
Le 6 Octobre 1837

*N° Le tracé en bleu indique la position du
second canal d'embranchement suivant la décision
prise par le Conseil privé le 22 Octobre 1837.
Le S^r Dupéron père a été autorisé par le
gouvernement à acheter les terres de son
domaine, comme il a été autorisé à former
des habitations pour l'entretien de ce canal
et de ses habitations.*

Echelle de 1 millimètre pour 20 mètres.

0 1000 2000 3000 4000 Mètres



LOCALISATION DU CANAL TORCY

Sucrerie QUARTIER GENERAL



Nom du site : **Habitation ELEONORE**

N° identifiant Patriarche : 97 310 046 AH

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XIXe siècle

Datation : avant 1848 – 1946

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Cacao	Entrée de la décharge	X : 338 000 ; Y : 506 460

Circonstances de la découverte	Prospection
Date	Années 90
Nom de l'inventeur	Philippe SOLERS (association le Planeur bleu)
Propriétaire	1848 : Edouard Power ; 1854-1859 : Administration Pénitentiaire ; 2001 : Etat
Protection juridique	Domaine de l'Etat

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres :

Etat du site et occupation actuelle :

Entièrement reboisé ou cultivé.

Historique :

En 1848, l'habitation fit l'objet d'une vente sur saisie immobilière (FG, supplément n°2, 8 janvier 1848). Elle était alors établie en sucrerie. Elle s'étendait sur les deux rives de la Comté, sur une largeur de 8.000 m et une profondeur de 10.000 m. L'établissement se divisait en deux zones : une zone industrielle et d'une zone résidentielle. La partie industrielle de l'habitation se composait de trois bâtiments construits en charpente, servant de case à moulin (à vapeur), de case à bagasse et de sucrerie-purgerie. Cinq autres bâtiments, bâtis fourches en terre, étaient destinés à recevoir la forge, la guildive, les sirops (en stockage) et la pompe à eau. La partie résidentielle se composait d'une maison de maître, d'une maison appartenant à M. Davaud (non identifié), d'une maison de régisseur avec une servitude bâtie fourches en terre, et de vingt-trois cases à nègres couvertes en paille, sauf trois en bardeaux. Une cuisine, une gragerie et une manufacture à girofle avaient été installées à proximité des maisons. Un hôpital pour les esclaves avait été construit à proximité des cultures. Les cultures étaient le girofle (5220 pieds environ), la canne à sucre (53 hectares), les vivres (38 hectares). 17 hectares de terre étaient à l'état d'abandon en 1848, ils étaient anciennement plantés en canne.

En 1854 l'Administration Pénitentiaire installe le bague Saint Augustin sur l'habitation Eléonore pour y faire travailler les Libérés en cours de peine. Il ferme définitivement en 1946.

Description des vestiges

Le site a été entièrement relevé au théodolite laser par Georges Lemaire. Il est difficile de distinguer les vestiges appartenant à l'habitation de ceux appartenant au bague. Une étude plus approfondie du site avec des sondages permettraient d'affiner l'analyse faite à partir du relevé en plan.

Sources

FG, supplément n°2, 8 janvier 1848

Cazelles Nathalie, Rapport Sucre et Rhum, étude thématique régional, SRI, 2001.




DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
DE GUYANE

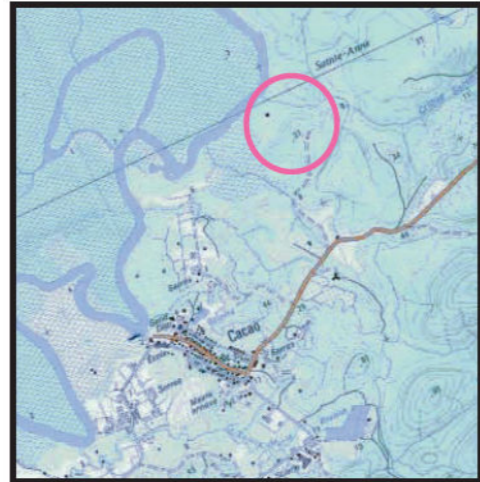
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

ROURA

Htton ELEONORE - Bagle SAINTUGUSTIN



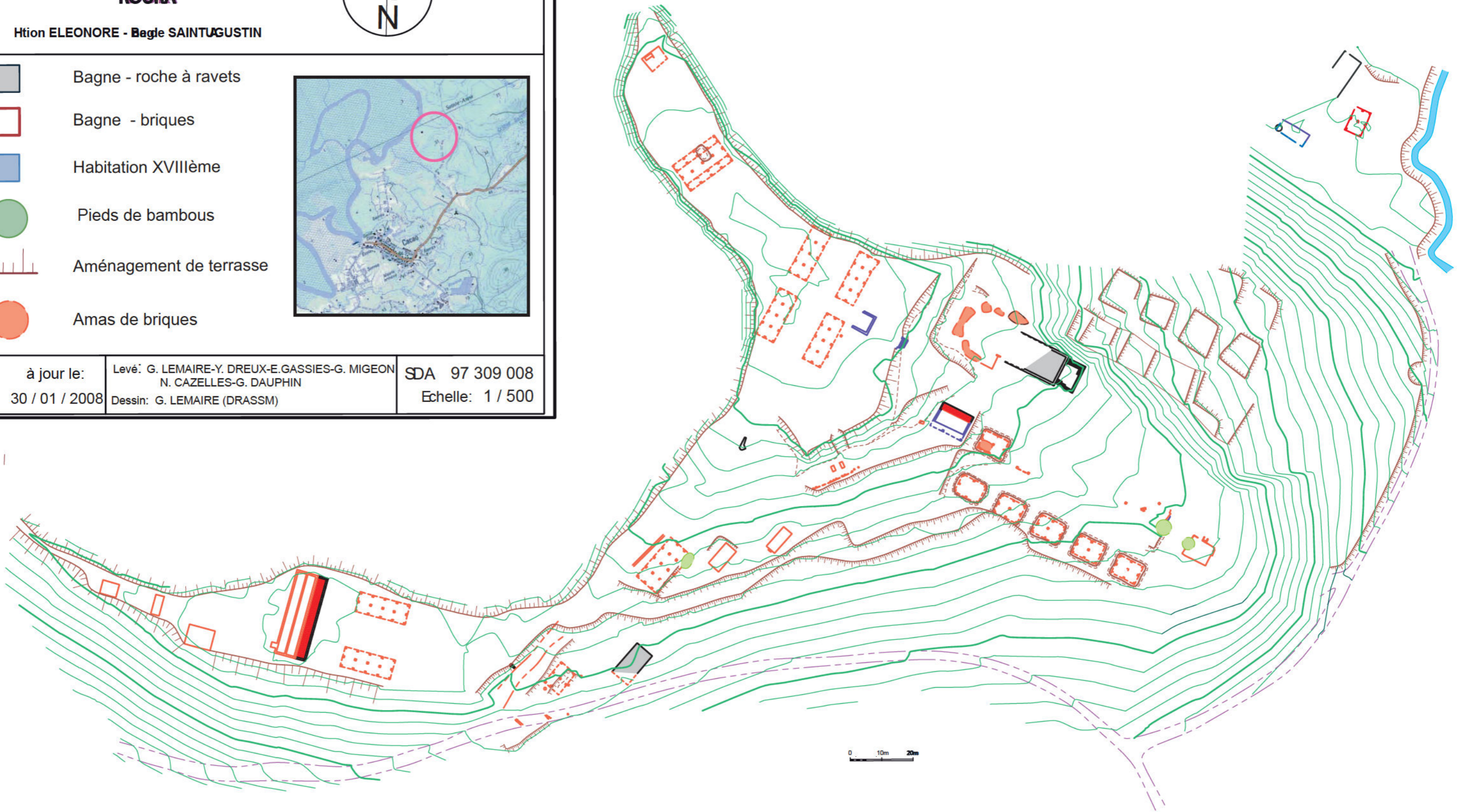
-  Bagne - roche à ravets
-  Bagne - briques
-  Habitation XVIIIème
-  Pieds de bambous
-  Aménagement de terrasse
-  Amas de briques



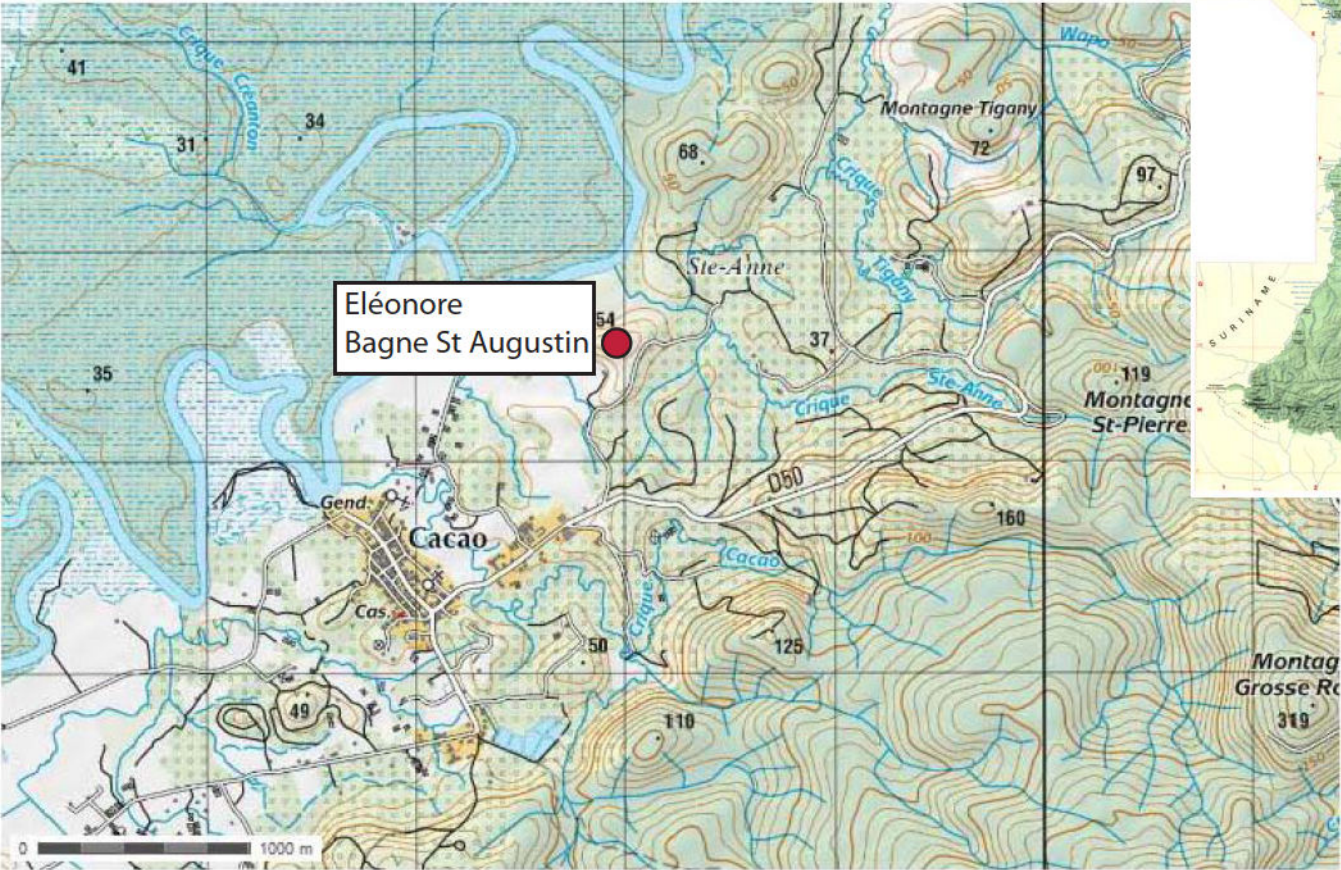
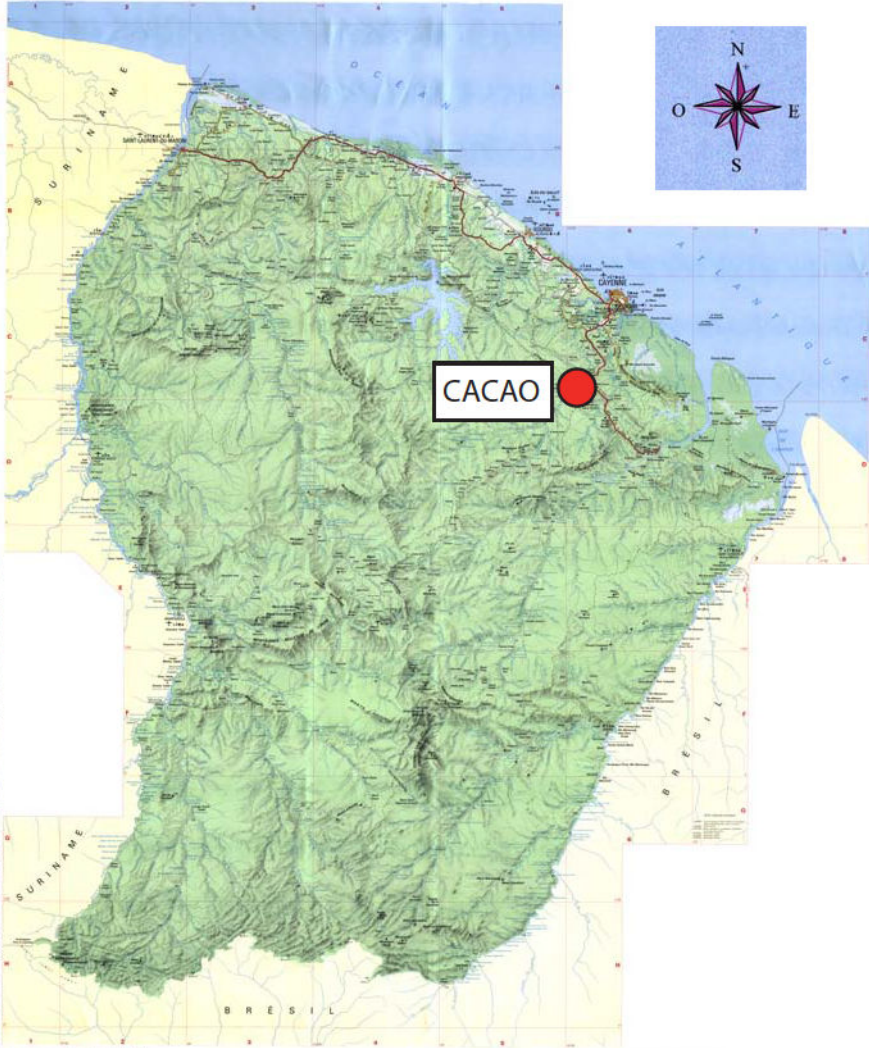
à jour le:
30 / 01 / 2008

Levé: G. LEMAIRE-Y. DREUX-E. GASSIES-G. MIGEON
N. CAZELLES-G. DAUPHIN
Dessin: G. LEMAIRE (DRASSM)

SDA 97 309 008
Echelle: 1 / 500



HABITATION ELEONORE (Bagne St AUGustin)
avant 1848 - 1946



Nom du site : **Habitation LE OUANARY**

N° identifiant Patriarche : 97 314 029 AH

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XVIIIe - XIXe siècle

Datation : 1770 – après 1865

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Ouanary – St Georges de l'Oyapock	Sur la rive droite de la rivière Ouanary, au pied de la Montagne Bruyère.	X : 427 250 ; Y : 463 925

Circonstances de la découverte	1984 : AGAE, mission ethnographique et archéologique ; 1997 : J. Briand et S. Jérémie, prospection et inventaire.
Date	1984 ; 1997
Nom de l'inventeur	AGAE ; J. Briand et S. Jérémie
Propriétaire	1786 : Cie du Sénégal . ?-1825 : Comte Saint-Didier et Gacon ; 1828-1831 : Lagrange ; 1831-? : Vidal de Lingendes ; ?-1861 : Romieu aîné ; 1861-1865 : Sté civile Ronat, Berville, Jambe et Romieu ; 1885 : projet bagne ; 1998 : Rétrocédée à la commune de Ouanary.
Protection juridique	Terrains agricoles non constructibles

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : Site isolé

Etat du site et occupation actuelle :

Entièrement reboisé ou cultivé.

Historique :

Cette habitation est mentionnée pour la première fois en 1786 (Mémoire de la Compagnie de la gomme..., 1786) sous le nom de la Montagne Lucas. Elle appartenait aux 3 établissements agricoles de la Cie du Sénégal chargée par concession de mettre en valeur les terres basses de la région. Elle se composait d'un atelier de 241 esclaves, de 2 corps de bâtiment, de 2 pavillons, d'un hôpital, de 6 ateliers divers, d'une goëlette et autres embarcations, une indigoterie, des cultures d'indigo, de bananiers, de girofliers, d'arbres fruitiers, des abattis, et des têtes de bétail (Rapport sur les concessions..., 1788). En 1788, le gouvernement décida la réduction des concessions de la Cie en raison de la lenteur des résultats obtenus pour développer des terrains qu'elle avait en gestion depuis 14 ans et ce, malgré l'importance des investissements financiers. Ainsi, on mit fin aux travaux d'assèchement et de mise en valeur des terres basses. La révolution entraîna ensuite la dissolution de la Cie et l'attribution de ses domaines à des particuliers.

Tout au long du XIXe siècle, l'habitation fit l'objet d'une vente en parts indivises, mais sa production de sucre resta prospère. En 1802, un rapport commandé par la Société d'agriculture du département de la Seine, signalait la "pleine culture et fait d'assez gros revenus en rocou et en coton" (Rapport ordonné par la Sté d'agriculture..., 1802). En 1817, le Comte d'Arod écrivait sur cette habitation, qu'elle occupait "environ 180 nègres de tout sexe et de tout âge à la culture du rocou, dans 40 carrés de terres basses" (Comte d'Arod, 1817). En 1825, les propriétaires étaient MM. Comte Saint-Didier et Gacon (FG 123, 1825). En 1828, M. de Langrange devint le propriétaire de cette habitation : "Depuis l'embouchure de la rivière jusqu'aux sauts, c'est-à-dire sur une longueur de 12 lieues, il n'y a qu'un très petit nombre d'habitations où l'on ne fait que de modiques revenus. La plus considérable du quartier est celle de M. De Lagrange dans le Ouanari, rivière qui a son embouchure dans la baie de l'Oyapock et où M. de Suffren fit en 1785 transporter les établissements de la compagnie du Sénégal. L'indigo y fut cultivé avec succès la première année seulement et on y éleva une sucrerie qui existe encore aujourd'hui" (Charrière, 1847). En 1842, Vidal de Lingendes, propriétaire des lieux depuis 1831, y introduisit la première machine à vapeur. En 1861, M. Guillaume André Romieu aîné vendit l'habitation à la société civile formée par J. Eugène Ronat, pharmacien, Esprit Ange Nathanaël Berville, docteur en médecine et chirurgien de la marine, Théodore Etienne Jambe Père, exploitant de bois et Césaire Romieu régisseur, pour la somme de 86.000frs (FG 45, 1861). En 1865, elle comportait une maison de maître, des logements pour les travailleurs, une usine, une machine à vapeur, un moulin, un équipage à

sucre, un alambic, des bateaux de transports, des plantages en cannes. En 1883, cependant, il semblerait que les cultures de cannes, ainsi que l'habitation étaient à l'abandon. En effet, on y suggérait l'implantation d'un pénitencier comprenant "l'habitation dite Grand Ouanary, on pourrait facilement remettre en état les anciennes plantations de café et de cacao et même les étendre sur le versant de la montagne. Les plantations de cannes pourraient également être rétablies et acquérir un grand développement par l'assèchement des terres noyées" (Caudrelier, 1883).

En 1998, elle fut rétrocédée à la commune de Ouanary pour le franc symbolique. Selon A. Loncan, il n'y aurait eu que du sucre sur cette habitation. Les mentions d'archives nous montrent que le Ouanary ne se distinguait pas des autres habitations de la colonie, préférant la polyculture à la monoculture des Antilles.

Terrain : 1861, 2376h ; Culture : 1788, 31c indigo, 12c abattis ; 1802, rocou, coton ; 1817, 40c de TB en rocou ; 1828 : indigo pendant 1 an puis cannes à sucre ; 1861, cannes, café ; 1865, cannes ; 1883, projet café, cacao et cannes.

Atelier : 1788, 241esclaves ; 1817, 180esclaves.

Description des vestiges

Des vestiges sont encore visibles : des bâtiments disposés sur les flancs sud et sud-ouest du mont Bruyère, s'étalant jusqu'à une crique située en contrebas du mont. Une digue-appontement a été aménagée sur cette crique soumise à l'amplitude des marées. Les murs en brique de la sucrerie, malgré les pillages répétitifs, sont encore visibles, ainsi que des cuves et des chaudières (en partie immergées dans la crique). Une bamboueraie assez dense recouvre le site et permet ainsi une protection des vestiges.

Sources

Mémoire de la Compagnie de la gomme..., 1786)
 Rapport sur les concessions..., 1788
 Rapport ordonné par la Sté d'agriculture..., 1802
 FG 123, 1825
 Charrière, 1847
 FG 45, 1861
 Caudrelier, 1883

Nom du site : **Habitation RAMPONNEAU**

N° identifiant Patriarche : -

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XIXe siècle

Datation : Entre 1788 et 1817 - 1858

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Régina-Kaw	Rive gauche Courouaï	X : 397654 ; Y : 480541

Circonstances de la découverte	Programme de recherche sur le Patrimoine industrielle de l'Approuague
Date	2010-2012
Nom de l'inventeur	Damien Hanriot, Philippe Goergen
Propriétaire	1788-1858 : Mazin ; 2010 : Etat
Protection juridique	Domaine de l'Etat

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : forêt noyée ; rivage de fleuve / rivière

Etat du site et occupation actuelle :

Entièrement reboisé.

Historique :

Mazin fonde l'habitation Ramponneau entre 1788 et 1817. En 1819, c'est avant tout une cafétéria de grande réputation. Mazin meurt en 1822 et l'habitation passe sous la gestion de sa veuve et de son fils. En 1837 plusieurs actes de marronnage ont lieu.

En 1848 78 ha de cannes sont cultivés ainsi que 6 ha de bananes par 80 esclaves.

En 1852 30 ha de cannes sont cultivés ainsi qu'1 ha de bananes ; 78 ouvriers travaillent trois jours par semaine – 110 personnes vivent sur l'habitation dont 99 ont plus de 16 ans. Il y a 28 bâtiments en bardeaux.

A la fin de l'année 1858 le fils Mazin quitte définitivement l'habitation.

Cultures (c = carrés) :

1848 : 78 ha de cannes, 6 ha de bananes ; 80 esclaves.

1852 : 30 ha de cannes, 1 ha de bananes ; 78 ouvriers qui travaillent trois jours par semaine – 110 personnes vivent sur l'habitation dont 99 ont plus de 16 ans. Il y a 28 bâtiments en bardeaux.

Description des vestiges

Seul l'ensemble des vestiges liés à la sucrerie ont été repérés : une machine Fawcett & Preston reliée au moulin de broyage (couchée sur le côté) ; trois chaudières à tombereau ; un équipage de 4 marmites ; 2 marmites à sucre.

Sources

Hanriot Damien, Goergen Philippe, Cazelles Nathalie, *Rapport de prospection et de fouille des sites industriels de l'Approuague*, EMAK, SRA, 2010-2011.

Tous les clichés sont tirés du rapport de prospections de D. Hanriot et Ph. Goergen

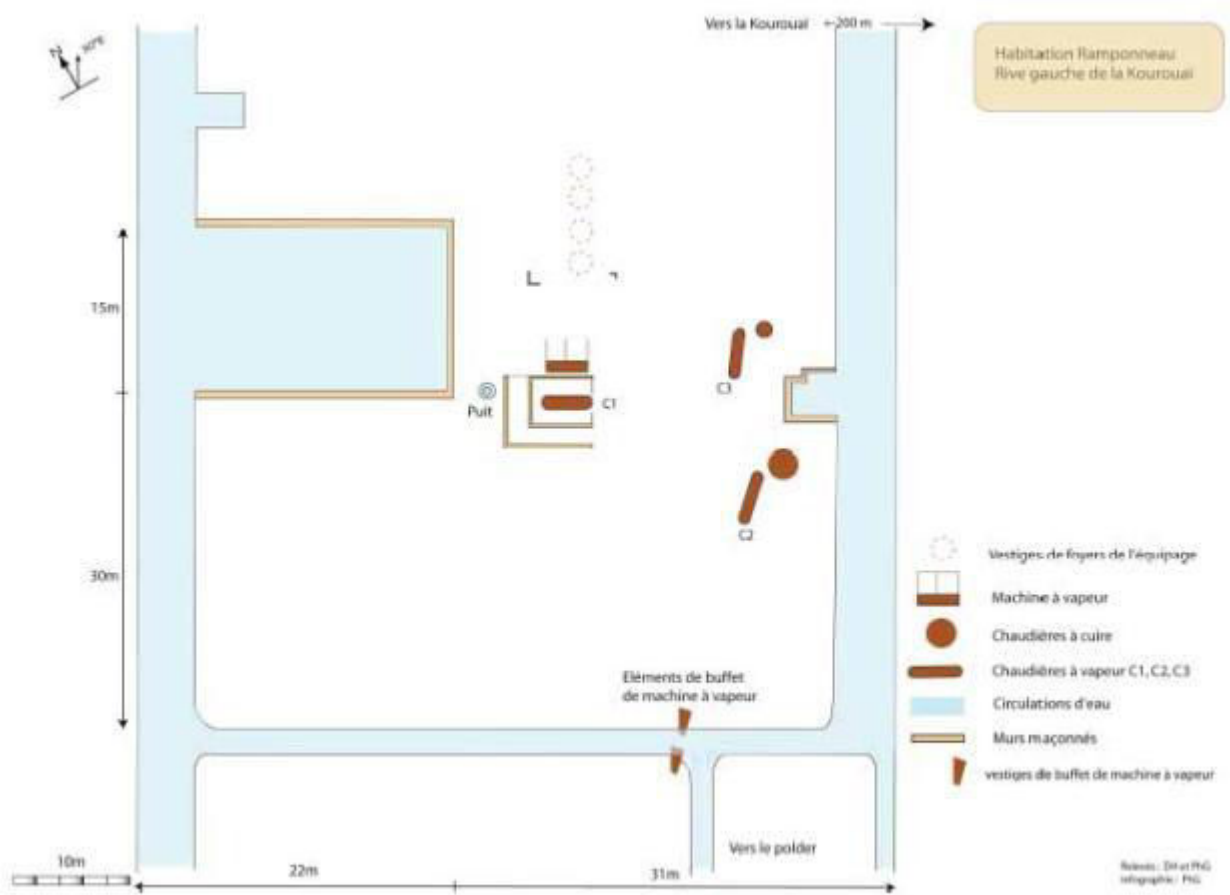


Figure 1 : relevé au décimètre - DH, PG



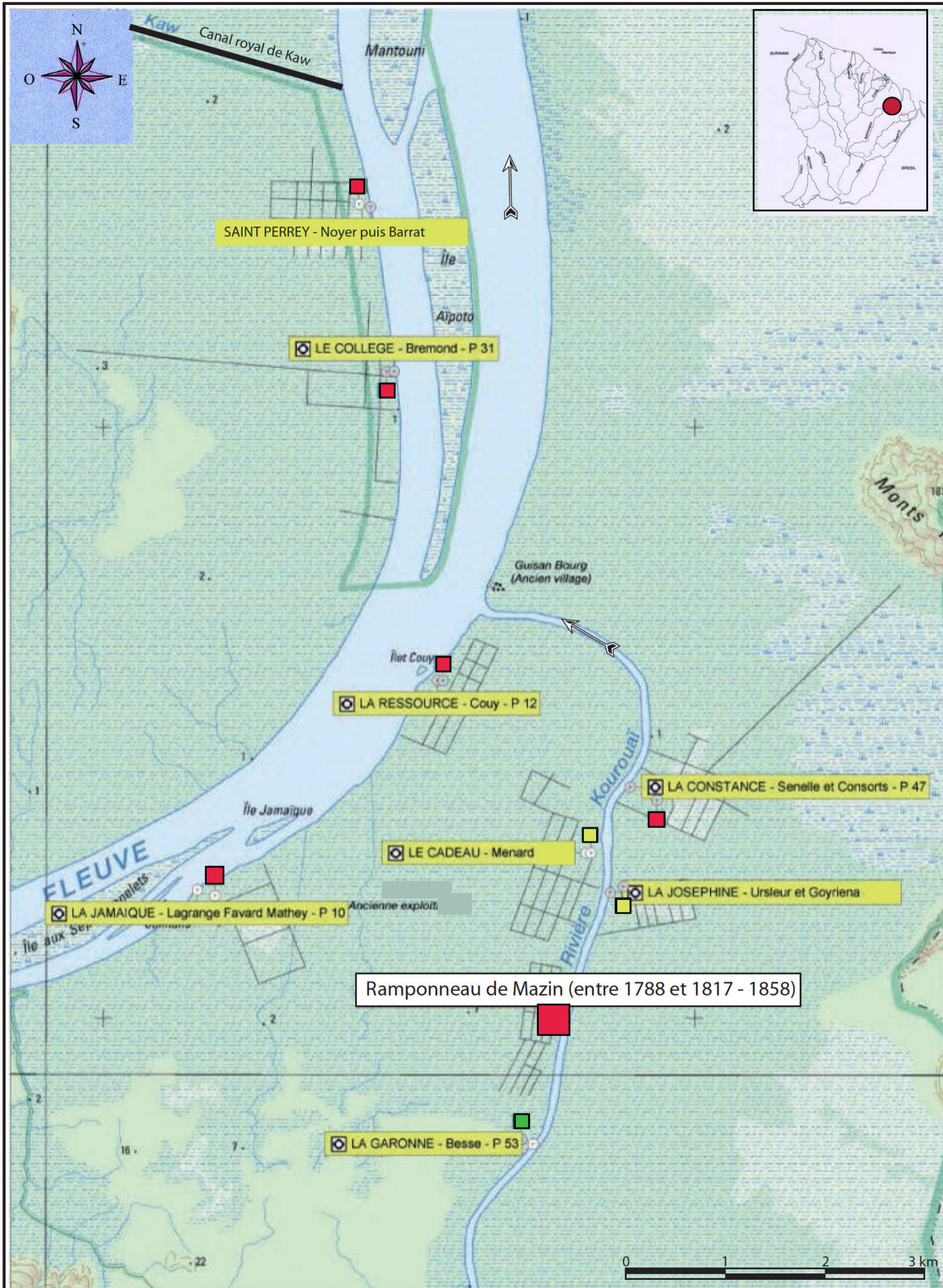
Figure 2 : chaudière à tombereau



Figure 3 : détail



Figure 4 : intérieur de la chaudière



■ Habitations localisées par les cartes
 ■ Habitation faisant l'objet d'une fouille archéologique
 ■ Habitations prospectées

Nom du site : **Habitation LA CONSTANCE**

N° identifiant Patriarche : -

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XIXe siècle

Datation : 1789 – après 1852

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Régina-Kaw	Rive droite Courouaï	X : 395718 ; Y : 485834

Circonstances de la découverte	Programme de recherche sur le Patrimoine industrielle de l'Approuague
Date	2010-2012
Nom de l'inventeur	Damien Hanriot, Philippe Goergen
Propriétaire	1789 : Senelle ; 2010 : Etat
Protection juridique	Domaine de l'Etat

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : forêt noyée ; rivage de fleuve / rivière

Etat du site et occupation actuelle :

Entièrement reboisé.

Historique :

En 1780, Senelle, d'origine bordelaise, s'installe en Guyane. Il fait partie des premiers habitants de l'Approuague car, en 1789 il rachète les terres de l'habitation Dedons fondée en 1787. Il meurt entre 1792 et 1794. Son fils, Pierre Philippe, devient une grande figure de la Guyane puisqu'il a été commandant commissaire du quartier Approuague de nombreuses années.

1823 : mise en vente de l'habitation montée en roucouerie et sucrerie avec 30 esclaves, chiffre qui peut monter à 100. Pas de repreneur.

1831 : le gouverneur Jubelin la visite. Il parle d'une chapelle rustique qui sert pour les esclaves des habitations environnantes.

Cultures (c = carrés) :

1848 : 100 ha de cultures dont 64 en cannes et 25 ha de vivres ; 90 esclaves.

1852 : 6 ha de cannes, 10 ha de vivres ; 32 ouvriers qui travaillent 3 jours par semaine – 9 bâtiments en bardeaux, 15 cases couvertes en paille pour 50 personnes résidant sur l'habitation (32 ont plus de 16 ans)

Description des vestiges

Les premiers vestiges se situent à 400 m du rivage de la Courouaï : on y accède en longeant le canal et en traversant une pinotière très ennoyée.

Au niveau de la machinerie à vapeur un canal, qui encadre sur 3 côtés les vestiges, a été creusé dans la cuirasse ferrallitique. Un quai de déchargement a été aménagé. Ce canal devait également permettre le drainage du site. Une écluse a été construite au niveau de la jonction avec le canal principal qui part vers les polders.

La machinerie à vapeur est composée d'une machine Fawcett & Preston de Liverpool, quasi complète, d'un moulin à broyer les cannes, de deux chaudières à tombereau qui ne sont plus en place et divers murets en briques enfouis.

La sucrerie a été installée sur le promontoire qui domine la terrasse sur laquelle a été installée la machinerie à vapeur. Un escalier a été aménagé dans la paroi pour accéder à l'usine. Un équipement de 6 marmites est visible en surface, peut-être le départ d'un deuxième, dans l'alignement.

Des soubassements de bâtiment ont été repérés et notamment une structure maçonnée en briques, de plan carré – la chapelle ?

Sources

Hanriot Damien, Goergen Philippe, Cazelles Nathalie, *Rapport de prospection et de fouille des sites industriels de l'Approuague*, EMAK, SRA, 2010-2011.

FG 15/12/1821 ; FG 12/01/1822 vente par Jean Bonnet ; FG 02/05/1829 Felix Couy y a son domicile ; AD carton X 201-202 vente par héritiers Bonnet ; 04/02/1831 arrivée de la machine à vapeur par le bateau Anglais Betty de Liverpool ; Sur carte de charrière de 1847

Tous les clichés sont tirés du rapport de prospections de D. Hanriot et Ph. Goergen



Figure 1: La Constance - carte IGN 1/100000e

FICHE DE PROSPECTION

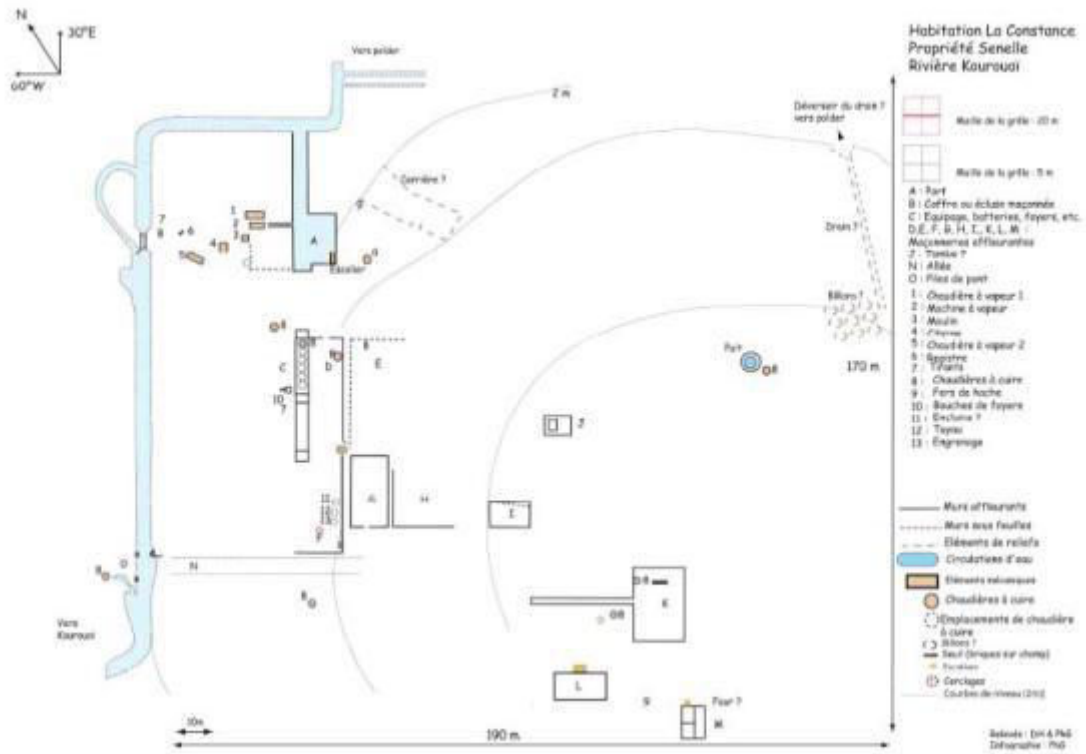


Figure 2 : relevé au décimètre - DH, PG

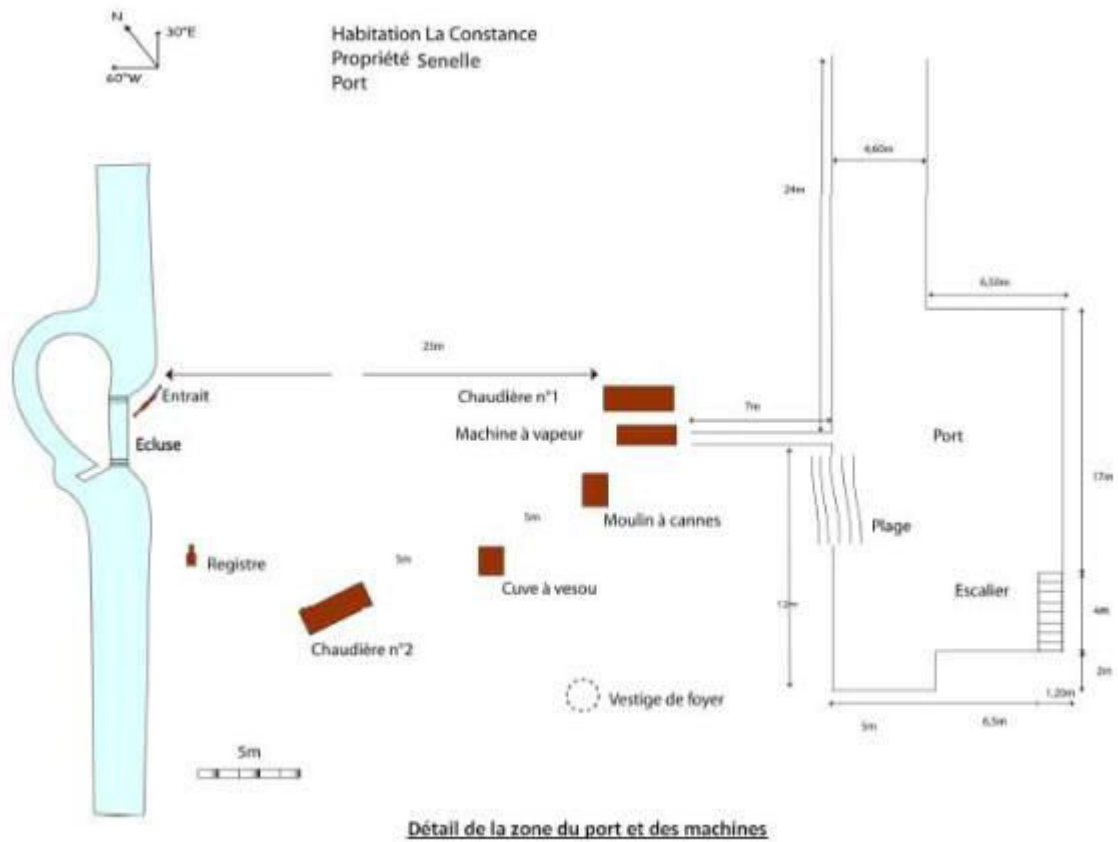


Figure 3 : relevé au décimètre, DH, PG



Figure 4 : canal des polders à marée basse

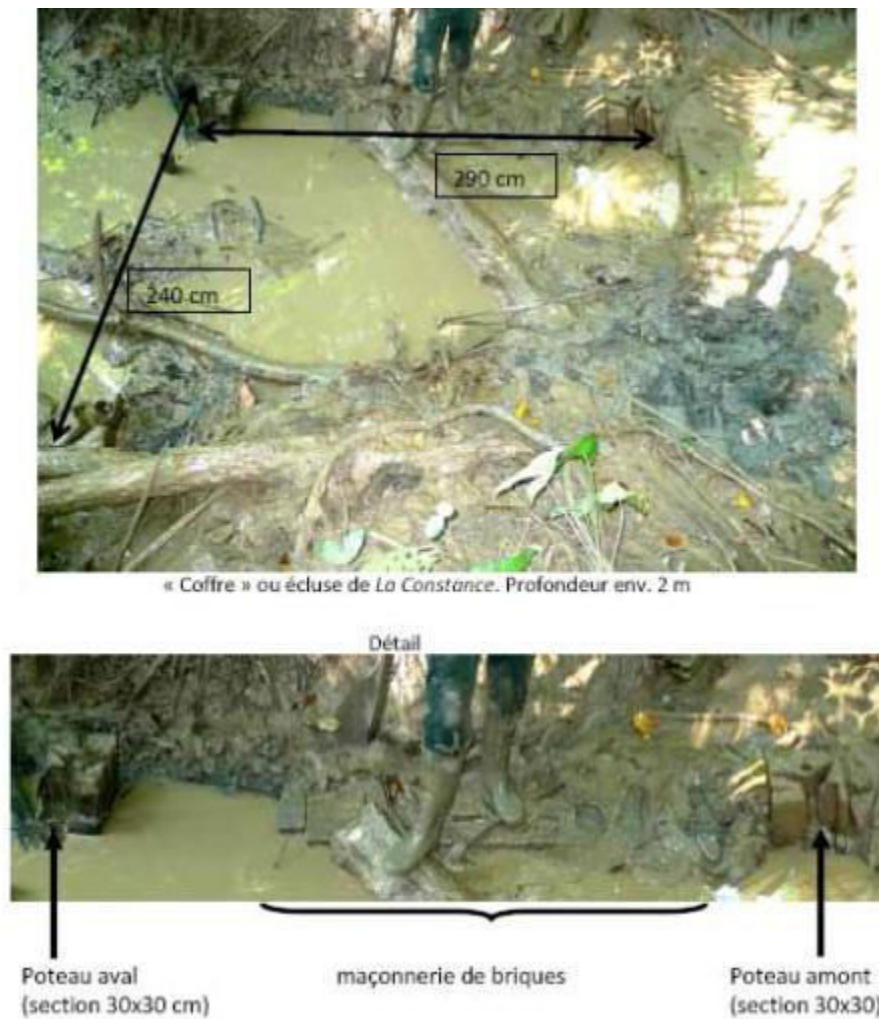


Figure 5 : coffre pour un polder



Figure 6 : écluse menant au quai de déchargement



Figure 7 : détail de l'écluse



Figure 8 : machine à vapeur



Figure 9 : moulin à broyer



Figure 10 : l'équipage



Figure 11 : détail de l'équipage



Figure 12 : carrière



Figure 13 : escalier d'accès à l'usine



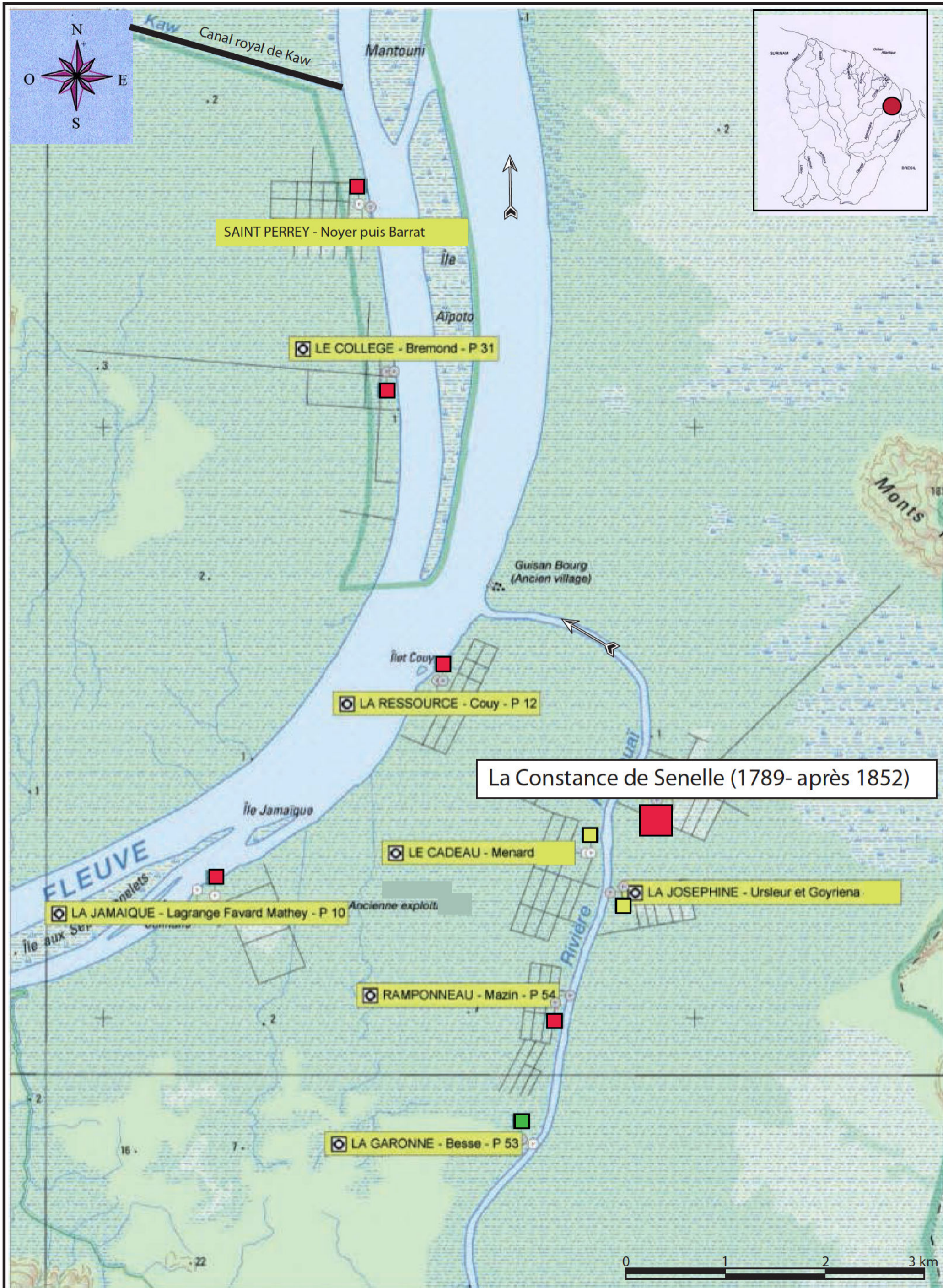
Figure 14 : soubassement



Figure 15 : seuil



Figure 16 : chapelle?



La Constance de Senelle (1789- après 1852)

■ Habitations localisées par les cartes
 ■ Habitation faisant l'objet d'une fouille archéologique
 ■ Habitations prospectées

Nom du site : **Habitation LA RESSOURCE**

N° identifiant Patriarche : -

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : Fin XVIIIe - XIXe siècle

Datation : 1787 – après 1863

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Régina-Kaw	Rive droite Approuague	

Circonstances de la découverte	Programme de recherche sur le Patrimoine industrielle de l'Approuague
Date	2010-2012
Nom de l'inventeur	Damien Hanriot, Philippe Goergen
Propriétaire	1787 : M. Couturier et veuve Arthur ; 1828 : Félix Couy ; Etat
Protection juridique	Domaine de l'Etat

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : forêt noyée ; rivage de fleuve / rivière

Etat du site et occupation actuelle :

Entièrement reboisé.

Historique :

En 1787 l'habitation Malgré Tout appartient à M. Couturier et à Mme Veuve Arthur. On ignore à quelle date elle devient l'habitation La Ressource. En 1821 elle est mise en vente sous ce nom, elle est montée en sucrerie avec 20 carrés cultivés dont 10 en cannes, un moulin à eau, une maison de 145 pieds de long et deux équipages.

En 1828, Félix Couy en devient le propriétaire (il est arrivé de Nantes en 1824). Il y installe une machinerie à vapeur en 1832. En 1839, 133 esclaves y travaillent, ainsi que quatre libres (le régisseur, l'économe, le tonnelier, un noir libre capitaine de goélette). 40 carrés de cannes y sont cultivés, ainsi que 5 carrés de bananes et 25 carrés de manioc appartenant aux esclaves.

Les cultures vivrières sont situées à 15 km en amont de l'habitation sur des terres moins inondables.

1848 : 30 ha de cannes ; 90 esclaves.

1852 : l'habitation est une ménagerie sur laquelle travaille 7 personnes. Pas de cultures. 20 bâtiments en bardeaux sont signalés.

En 1855, Félix Couy découvre de l'or sur l'Arataï et impulse la ruée vers l'or. Il est assassiné en 1863. Il a été commissaire commandant du quartier Approuauge de 1838 à 1848 et de 1854 à 1863. On ignore son lien avec Alexandre Couy.

Cultures (c = carrés) :

Les cultures vivrières sont situées à 15 km en amont de l'habitation sur des terres moins inondables.

1848 : 30 ha de cannes ; 90 esclaves.

1852 : l'habitation est une ménagerie sur laquelle travaille 7 personnes. Pas de cultures. 20 bâtiments en bardeaux sont signalés.

Description des vestiges

La crique débouche sur un goulot d'étranglement d'un mètre de large, aménagé de deux parois en briques et moellons de cuirasse ferrallitique de 20 m de long sur une hauteur de 2 m

conservées. Le canal creusé en arrière du goulot d'étranglement fait 2 m de large. Il mène aux polders.

A 2 m de cet aménagement (écluse ?), un bâtiment carré (20 m de côté environ) a été observé avec une bouche de foyer. Un équipage, ainsi qu'une machinerie à vapeur, posés sur une maçonnerie de briques et de moellons de cuirasse ferrallitique, sont encore visibles. Le volant et les engrenages ont été démontés et alignés au sol.

Sources

Hanriot Damien, Goergen Philippe, Cazelles Nathalie, *Rapport de prospection et de fouille des sites industriels de l'Approuague*, EMAK, SRA, 2010-2011.

Tous les clichés sont tirés du rapport de prospections de D. Hanriot et Ph. Goergen

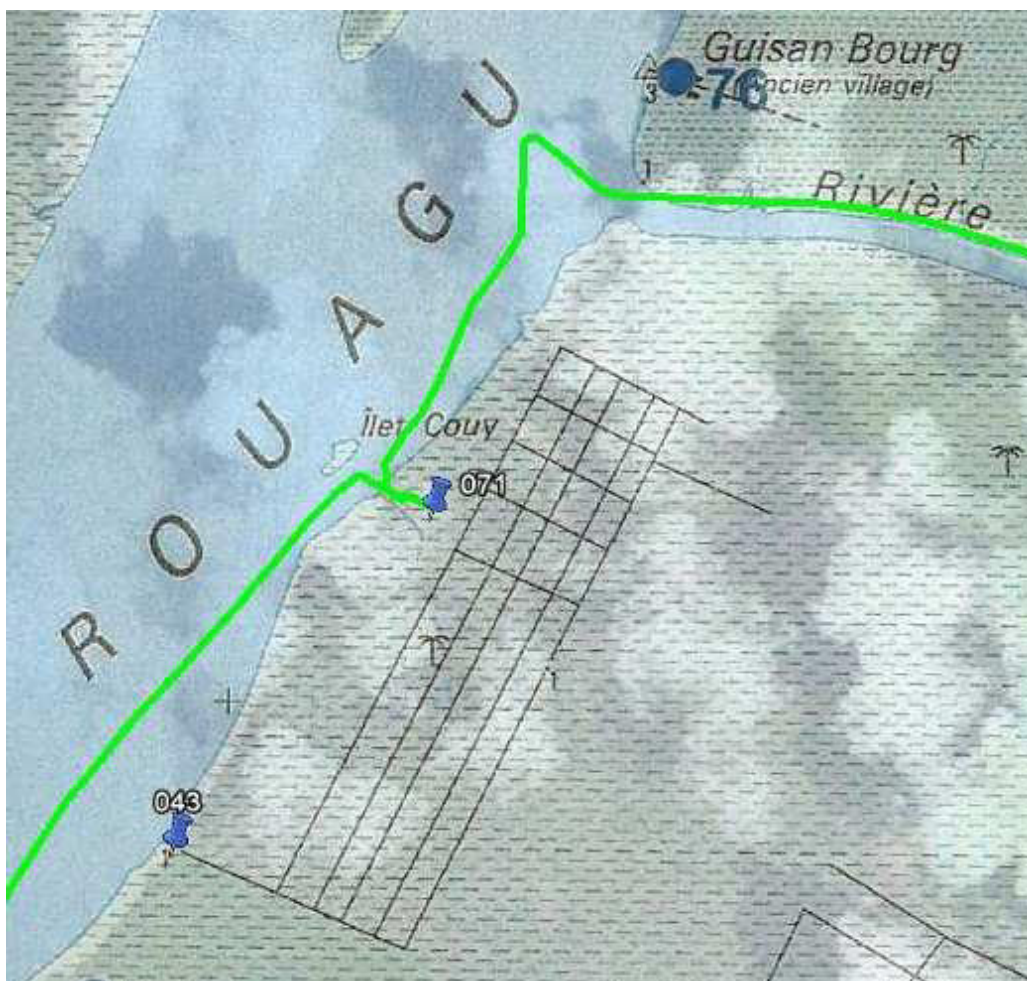


Figure 1 : La Ressource - carte IGN 1/100000e

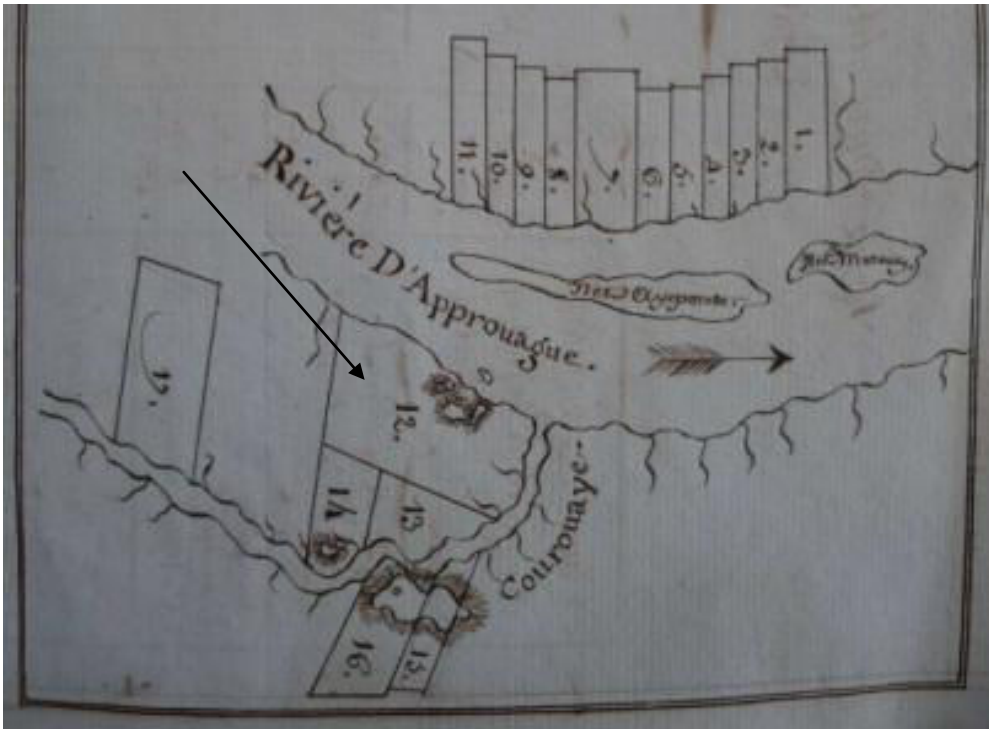


Figure 2 : Carte de 1787 - ANOM DFC XII-M-65 n°438-439

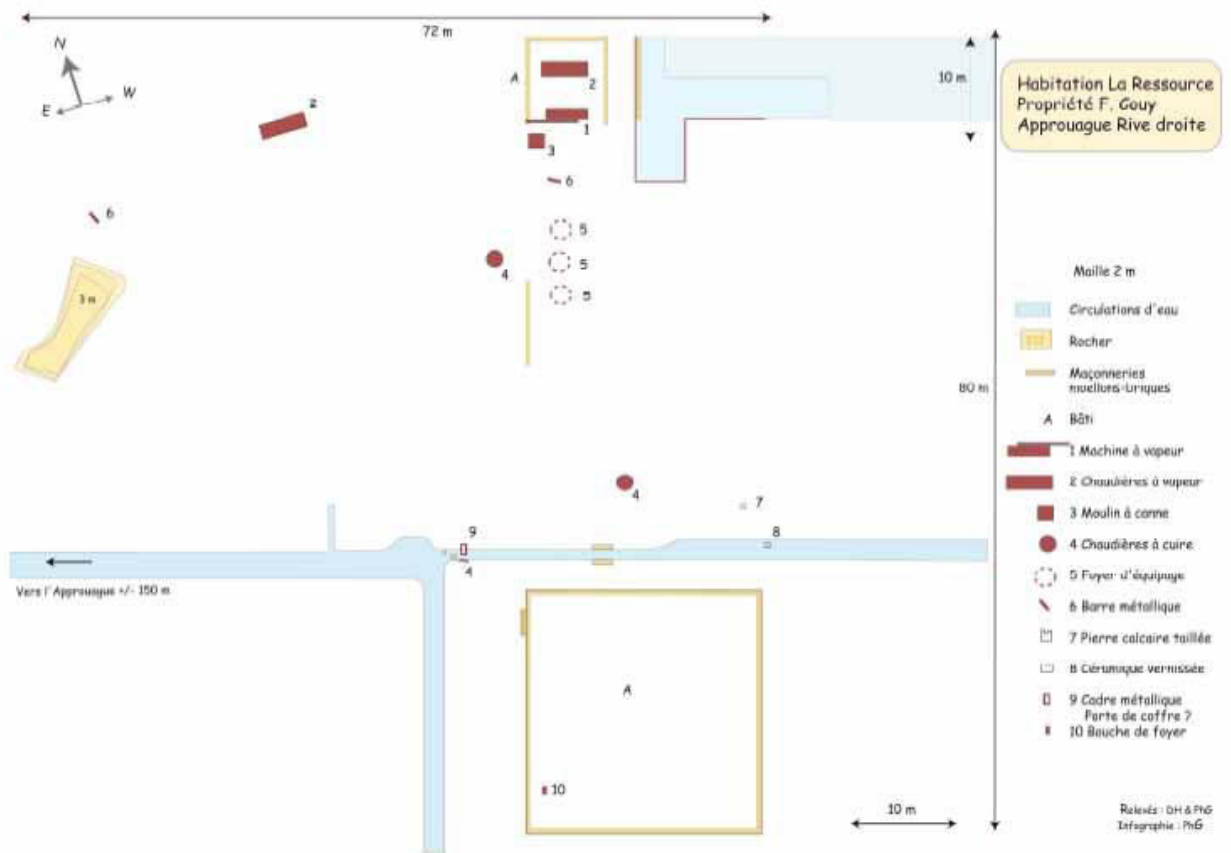


Figure 3 : schéma relevé au décimètre - DH, PG



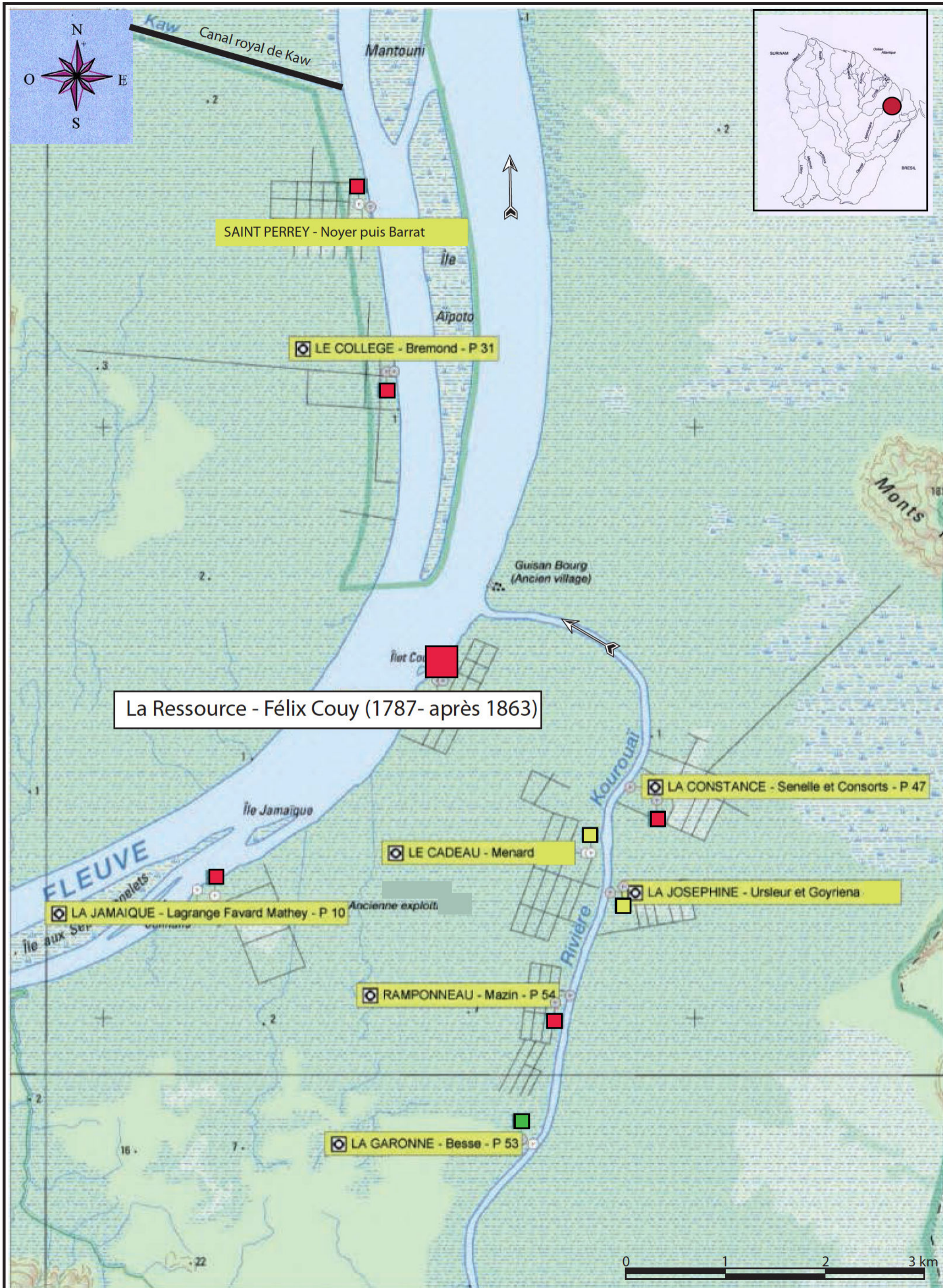
Figure 4 : goulot d'étranglement



Figure 5 : machinerie à vapeur



Figure 6 : machinerie à vapeur sur socle maçonné



■ Habitations localisées par les cartes
 ■ Habitation faisant l'objet d'une fouille archéologique
 ■ Habitations prospectées

Nom du site : **Habitation LA JAMAIQUE**

N° identifiant Patriarche : -

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : XIXe siècle

Datation : avant 1830 - 1870

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Régina-Kaw	Rive droite Approuague	X : 391722 ; Y : 482177

Circonstances de la découverte	Programme de recherche sur le Patrimoine industrielle de l'Approuague
Date	2010-2012
Nom de l'inventeur	Damien Hanriot, Philippe Goergen
Propriétaire	? : Etienne Franconie ; 1830 : Favard, Brémond, Lagrange ; 1853 : Mathey ; 2012 : Etat
Protection juridique	Domaine de l'Etat

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : forêt noyée ; rivage de fleuve / rivière

Etat du site et occupation actuelle :

Entièrement reboisé.

Historique :

En juin 1830, Michel Favard, Michel Brémond et Jean-Marie Lagrange achètent à Etienne Franconie l'habitation STRELHE et déplacent leurs 125 esclaves de l'habitation Basse Terre située sur le quartier du Tour de l'île.

En 1831 ils commandent la machine à vapeur qui est livrée en 1832. Les premières récoltes de cannes ont lieu en 1834. Il semblerait que Jean-Marie Lagrange résidait sur l'habitation et en était le gestionnaire direct. De nombreux cas de marronnage sont signalés.

1848 : 40 ha de cannes et 25 ha de vivres ; 70 esclaves.

1852 : 20 ha de cannes et 15 ha de vivres ; 40 travailleurs – 90 personnes résident sur l'habitation ; 4 bâtiments en bardeaux et 15 cases sont signalés.

En 1851, Lagrange meurt.

1853, Mathey rachète l'habitation.

1870 : les machines sont vendues à l'Administration Pénitentiaire pour rejoindre l'usine à sucre et à rhum Saint Maurice.

Cultures (c = carrés) :

1848 : 40 ha de cannes et 25 ha de vivres ; 70 esclaves.

1852 : 20 ha de cannes et 15 ha de vivres ; 40 travailleurs – 90 personnes résident sur l'habitation, 4 bâtiments en bardeaux et 15 cases sont signalés.

Description des vestiges

Un canal avec une écluse de 3 m de large ont été repérés. Des canaux secondaires partent tous les 25 m. Un puits en briques et des murs en briques ont été observés. Une maçonnerie en briques formant deux colonnes sont visibles (support d'alambic ?) ; cinq chaudières à sucre alignées mais aucune maçonnerie visible.

Sources

Hanriot Damien, Goergen Philippe, Cazelles Nathalie, *Rapport de prospection et de fouille des sites industriels de l'Approuague*, EMAK, SRA, 2010-2011.

29/06/1830 achat de l'ancienne habitation Strethé par FAVARD , BREMOND, LAGRANGE ; 25/01/1832 arrivée de la machine à vapeur ; Sur carte de charrière de 1847 ; sur « état stat des cultures sur le quartier Approuague » FAVARD, BREMOND et MATHEY ; FG 12/05/1853 vente ; FG 25/07/1853 Henri Mathey nouveau propriétaire.

Tous les clichés sont tirés du rapport de prospections de D. Hanriot et Ph. Goergen

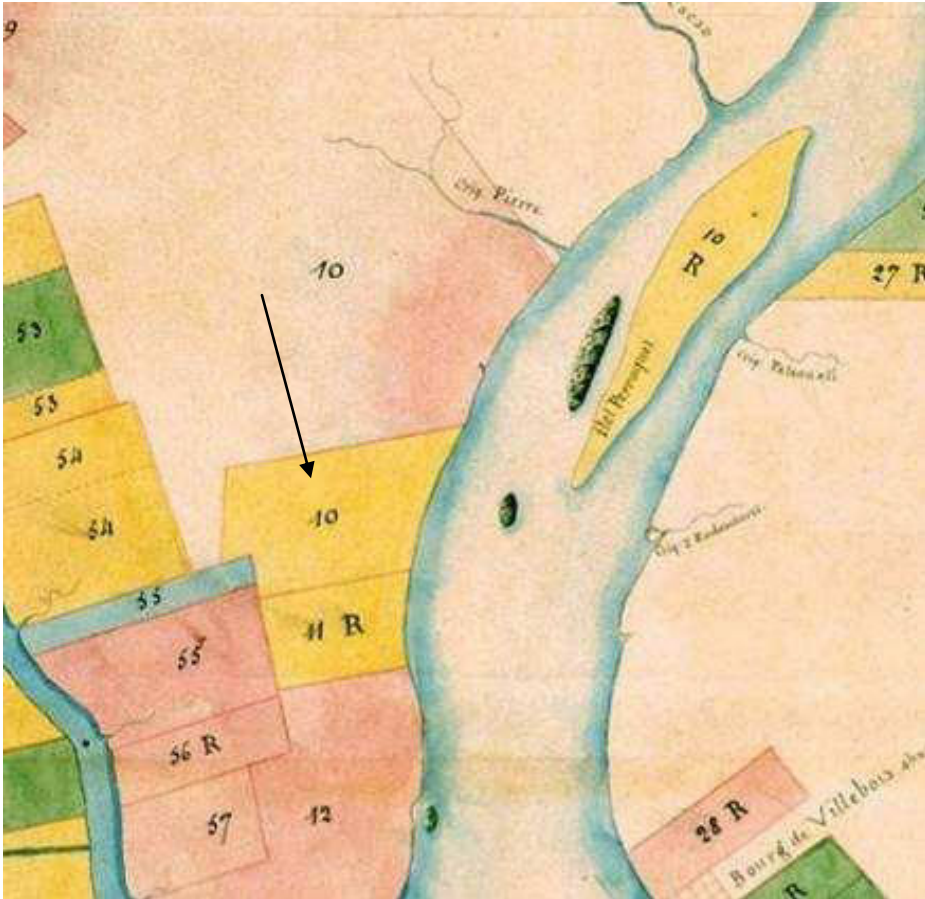


Figure 1 : Localisation La Jamaïque, n°10

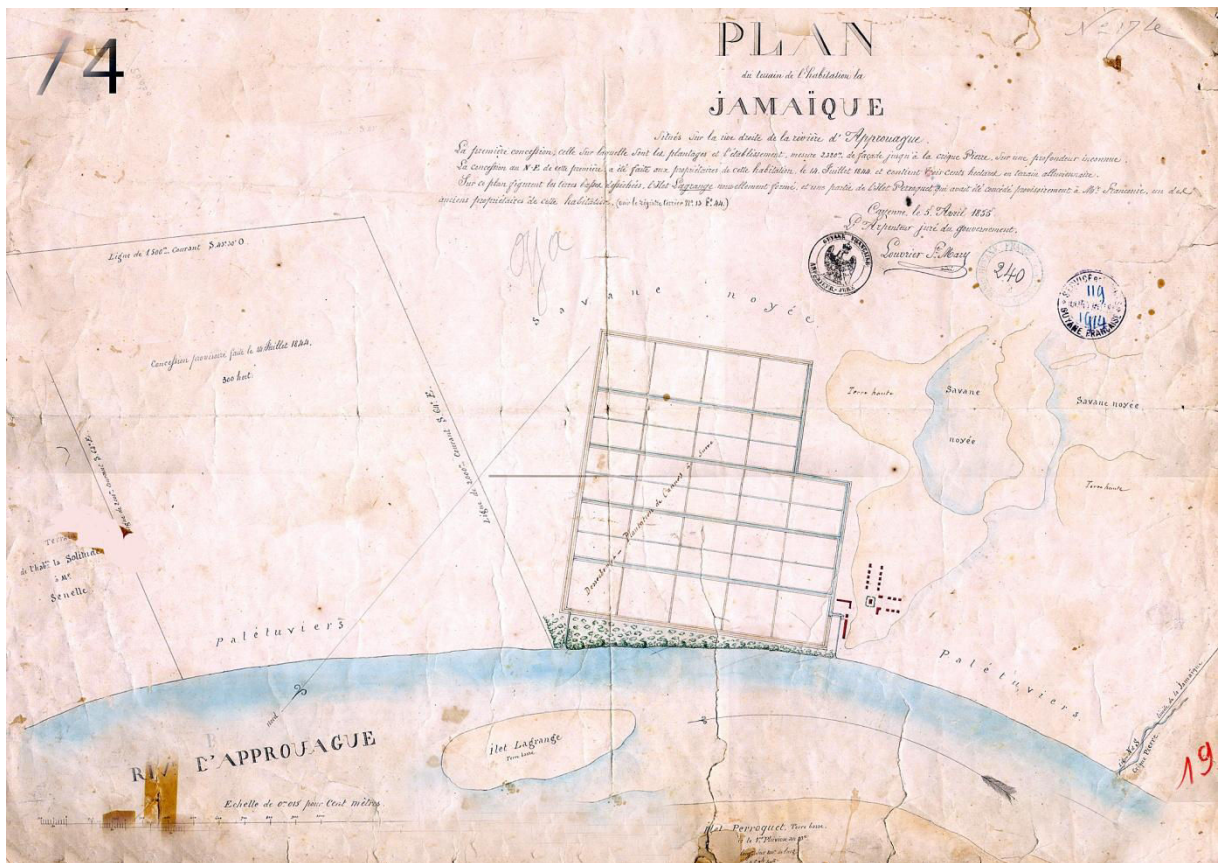


Figure 2 : plan terrier de 1855, Louvrier Saint Mary, AD



Figure 3 : plan terrier de 1855, Louvrier Saint Mary, AD



Figure 4 : plan terrier de 1855, Louvrier Saint Mary, AD



Figure 5 : l'écluse



Figure 6 : détail de l'écluse



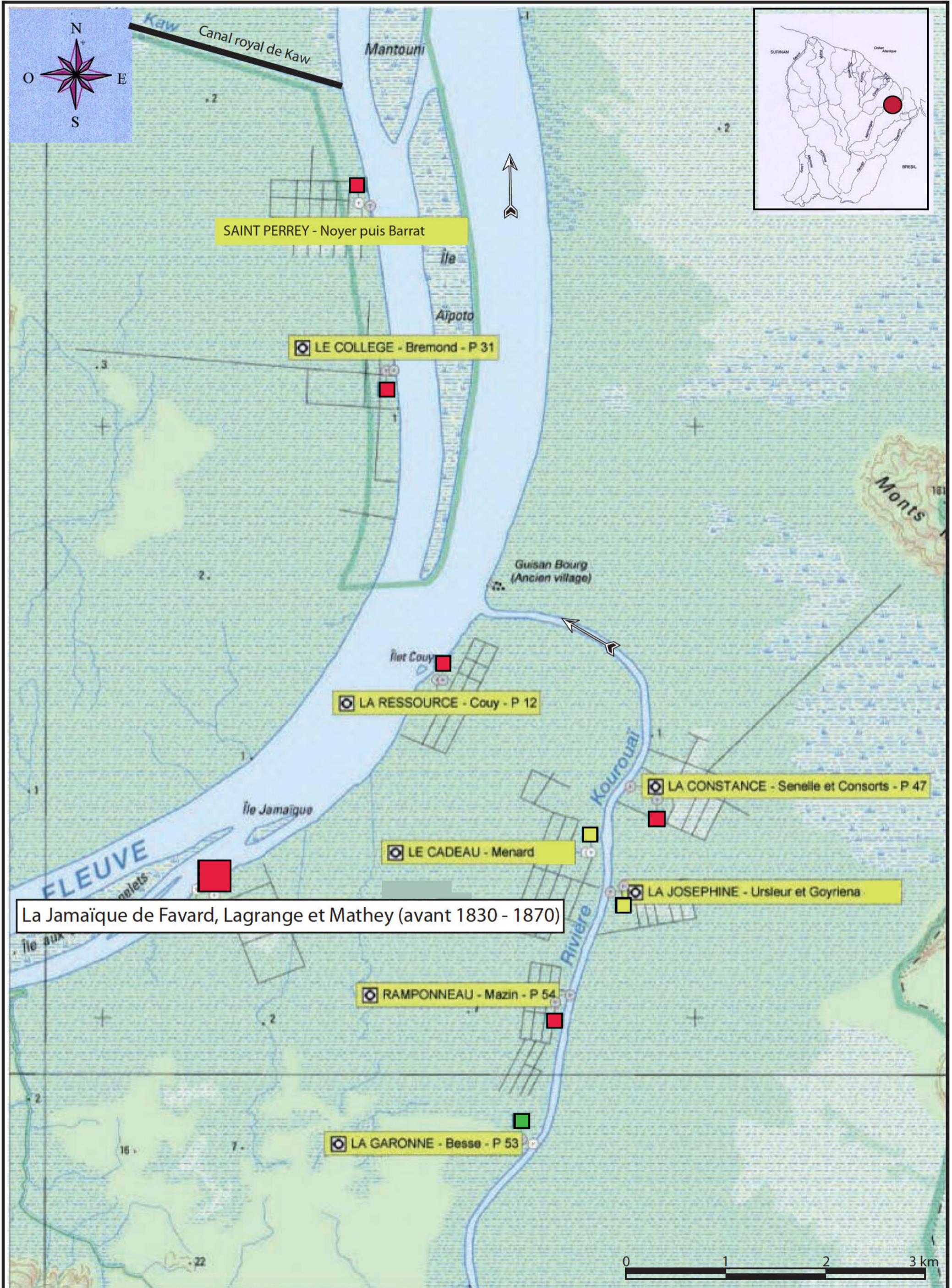
Figure 7 : l'équipage



Figure 8 : l'équipage



Figure 9 : colonne à alambic ?



■ Habitations localisées par les cartes ■ Habitation faisant l'objet d'une fouille archéologique ■ Habitations prospectées

Nom du site : **Habitation LE COLLEGE**

N° identifiant Patriarche : -

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : Fin XVIIIe - XIXe siècle

Datation : 1782 - 1858

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Régina-Kaw	Rive gauche Approuague	X : 394806 ; Y : 491062

Circonstances de la découverte	Programme de recherche sur le Patrimoine industrielle de l'Approuague
Date	2010-2012
Nom de l'inventeur	Damien Hanriot, Philippe Goergen
Propriétaire	1782 : le Roi ; 1791 : la municipalité de la Guiane ; 1827 : Pierre Vidal et Robin ; 2012 : Etat
Protection juridique	Domaine de l'Etat

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : forêt noyée ; rivage de fleuve / rivière

Etat du site et occupation actuelle :

Entièrement reboisé.

Historique :

1782 : installation de Jean Samuel Guisan missionné par le gouverneur Malouët pour poldériser les terres basses de l'Approuague. Son habitation doit servir de point de départ du nouveau quartier.

1786 : le moulin à marée entre en activité

1791 : La municipalité de la Guyane devient propriétaire de l'habitation avec ses 220 esclaves. Guisan quitte la colonie (il déplore les nombreuses embuches mises contre son entreprise, son atelier d'esclaves ayant été constamment vidés par les autres habitants pour leur propre usage ou pour le creusement du canal royal, ou pour la construction du bourg Villebois).

1794 : l'habitation est abandonnée pendant près de 30 ans.

1827-1828 : Pierre Vidal et Robin en deviennent propriétaire. Pierre Vidal meurt en 1835.

1842 : 102 personnes vivent sur l'habitation.

1849 : mise en vente par Mme Veuve Robin. Les installations sont signalées en mauvais état. 29 ha de cannes, 3000 touffes de bananiers, 70 ha desséchés ; une maison de maître à étage de 20 m x 40 m ; 10 cases fourches en terre et couvertes en paille ; une case à moulin servant aussi de sucrerie et purgerie de 55,50 m x 11,44 m, couverte en bardeaux, avec une machine à vapeur de 8 chevaux, un équipage de 6 chaudières, un alambic à la Derosne.

1848 : 80 esclaves ; 20 ha cultivés, 10 ha de bananes, 62 h de cannes.

1852 : 15 travailleurs (4 jours par semaine) ; 8 ha cultivés, 4 ha de cannes – 20 personnes vivent sur l'habitation, il y a 5 bâtiments en bardeaux et 16 cases.

En 1858 l'habitation est mise en vente sans aucune culture.

En 1788, Guisan rédige un *Traité sur les terres noyées de Guyane, appelées communément terres basses, sur leur dessèchement, leur défrichement, leur culture et l'exploitation de leurs productions ; avec des réflexions sur la régie des esclaves et autres objets*.¹ Il y expose la manière de construire une habitation en terre basse, les moyens humains, matériels et financiers à mettre en œuvre pour réussir. Les travaux de construction

¹ S. Guisan, Cayenne, Imp. du Roi, 1788, 352p.

débutent en 1782 avec un atelier de 91 nègres, dont 63 proviennent des habitations royales de l'île de Cayenne.² Les bâtiments sont d'abord installés sur la rive gauche de l'Approuague, à trois lieues de l'embouchure. On projette de bâtir une *maison de maître*, une chapelle attenante, un hôpital pour les nègres, une cuisine, un magasin attendant et vingt *cases à nègres*. La *sucrerie*³ doit intégrer un moulin à marée, une *chaufferie*⁴ à deux *équipages*⁵ et une *vinaigrerie*.⁶ En 1784, l'enceinte, les fossés et les coffres de dessèchement des polders sont terminés. 24 *carrés*⁷ de terre sont plantés en vivres et en canne à sucre, 24 autres sont défrichés. Les vivres sont cultivés en premier lieu, car ils sont nécessaires à la nourriture des esclaves travaillant sur les polders. En 1785, 43 *carrés* de terre sont cultivés et 24 sont en préparation. La sucrerie est achevée, mais pas la vinaigrerie, ni la case à *bagasse*.⁸ 10 cases à nègres⁹ manquent encore. Par ailleurs, le moulin prend du retard. Les autres habitants du quartier empruntent les esclaves de l'habitation dès que Guisan s'absente. En 1787, 84 carrés sont défrichés et divisés en trois groupes, eux-mêmes divisés en deux par un canal réservoir. Le moulin à marée est prêt à tourner et on estime qu'il peut supporter une capacité de 120 carrés de cannes. Pour inciter les habitants à rejoindre Guisan sur les terres basses de l'Approuague, des concessions sont divisées selon des bandes de 300 toises de large à partir de la rive du fleuve. L'Etat délivre des prêts gratuits d'esclaves et s'engage à multiplier par deux les ateliers d'esclaves de départ. Des artisans et des charpentiers sont missionnés pour poser gratuitement des coffres d'écoulement. L'arpentage et les plans des polders sont offerts par la colonie et les outils et les plants sont fournis par l'atelier du Roi. Une exemption totale de la capitation au cours de la première année est accordée. A partir de 1780, l'habitant installé en terre basse peut obtenir le titre anoblissant de « Premier Colon ». Guisan entraîne « *par son seul exemple, une vingtaine d'habitants, enfin acquis à l'immense intérêt représenté par le dessèchement des terres basses. Il y dirigeait simultanément douze habitations, d'un ensemble de trente-six hectares desséchés, prêts à être plantés en canne par des propriétaires d'esclaves bien choisis, à qui l'on accorda, à titre remboursable, les vivres et outils nécessaires* ». ¹⁰ Cependant, Le Collège attire les convoitises. En 1788, le gouverneur

² C14 R54 F°170, 1782, cité par Y. Le Roux, op.cit., p. 300.

³ Lieu de fabrication du sucre.

⁴ La chaufferie est le lieu de cuisson du sucre à l'intérieur de la sucrerie.

⁵ L'équipage est l'ensemble des marmites à sucre qui sont montées en série pour la cuisson du jus de canne.

⁶ Lieu de fabrication du tafia.

⁷ Le carré de terre ou carré de culture, était l'unité de mesure employé par les colons pour définir la taille de leur exploitation. Un carré équivalait à un peu plus d'un hectare.

⁸ La bagasse est le nom donné aux déchets de la canne à sucre après le pressage dans le moulin.

⁹ Les maisons des esclaves étaient appelées communément les cases à nègres.

¹⁰ A. Henry, La Guyane, son histoire 1604-1946, 1950, p.119.

Lescallier manœuvre contre Guisan pour récupérer la sucrerie. Guisan n'a pas d'autres solutions que de quitter l'habitation.¹¹ En 1789, elle est accaparée par l'Assemblée Coloniale. Les esclaves sont détournés du travail sur les polders pour les constructions publiques (le bourg Villebois, le canal de Kaw). En 1794, la première abolition de l'esclavage porte un coup fatal au Collège. Elle est incendiée en 1809 lors de l'invasion portugaise. En 1814, « *il ne restait rien [...] de la sucrerie du Collège, on ne la reconnaissait qu'à la cheminée fort élevée qui était commune aux deux équipages servant à la fabrication du sucre* ». ¹²

Cultures (c = carrés) :

1848 : 80 esclaves ; 20 ha cultivés, 10 ha de bananes, 62 h de cannes.

1852 : 15 travailleurs (4 jours par semaine) ; 8 ha cultivés, 4 ha de cannes – 20 personnes vivent sur l'habitation, il y a 5 bâtiments en bardeaux et 16 cases.

Description des vestiges

Seule la machinerie à vapeur a été repérée : une machine Fawcett, deux chaudières à tombereau, 11 marmites à sucre dont 4 montées sur un des deux équipages montés en équerre, une centrifugeuse à sucre des établissements Cail, un foyer avec grille métallique, une citerne métallique.

Sources

Hanriot Damien, Goergen Philippe, Cazelles Nathalie, *Rapport de prospection et de fouille des sites industriels de l'Approuague*, EMAK, SRA, 2010-2011.

1782 : C14 R54 F°170 ; 1784 (GUISAN) ; 1787 carte de GUISAN DFC Guyane C 65 N°439 ; 1788 Villebois C14 562 F°194 ; 1789 habitation appartient à l'assemblée coloniale ; 1809 incendie lors de l'invasion portugaise ; 1814 DFC Guyane, carton °568 ; 03/07/1830 arrivée de la machine à vapeur par le bateau British Law, habitant Pierre VIDAL (AD carton X 128) ; FG 08/04/1845 vente ; 03/03/1846 appartient à Etienne BREMOND ; FG 23/06/1849 vente ; FG 27/03/1858 vente

Tous les clichés sont tirés du rapport de prospections de D. Hanriot et Ph. Goergen

¹¹ Villebois, C14 R62 F°194, 1788, cité par Y. Le Roux, op.cit., p.301. Guisan quitta définitivement la colonie en 1791.

¹² DFC, carton 65, n°568, 1814, cité par Y. Le Roux, op.cit, p.304.

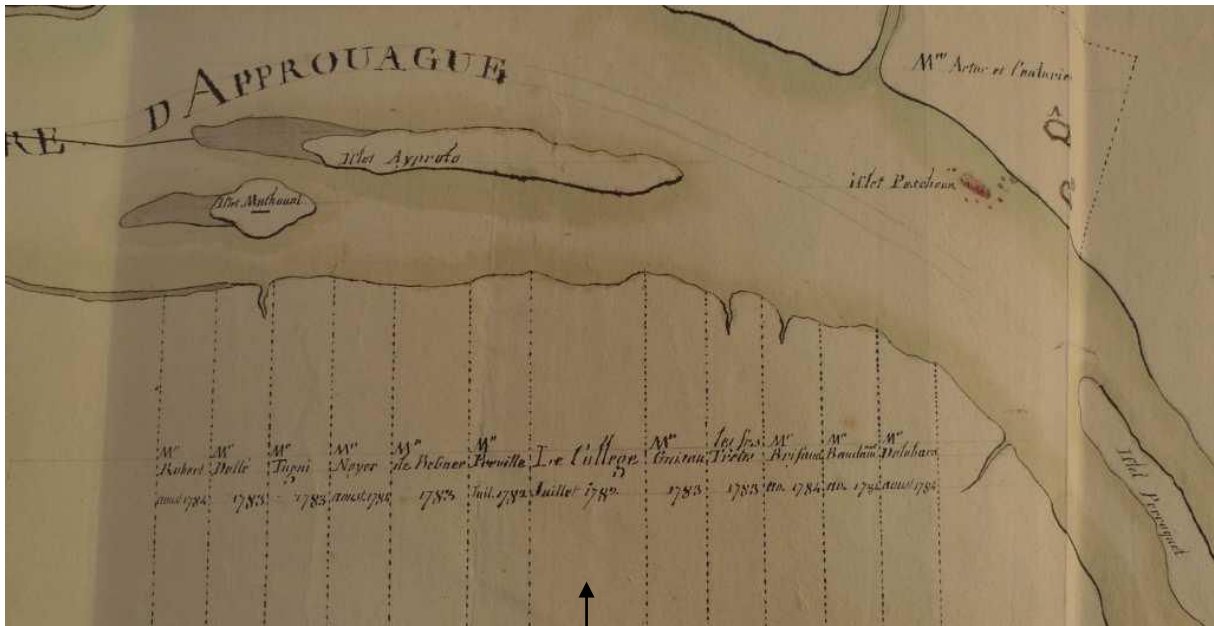


Figure 1 : carte de 1787 - ANOM

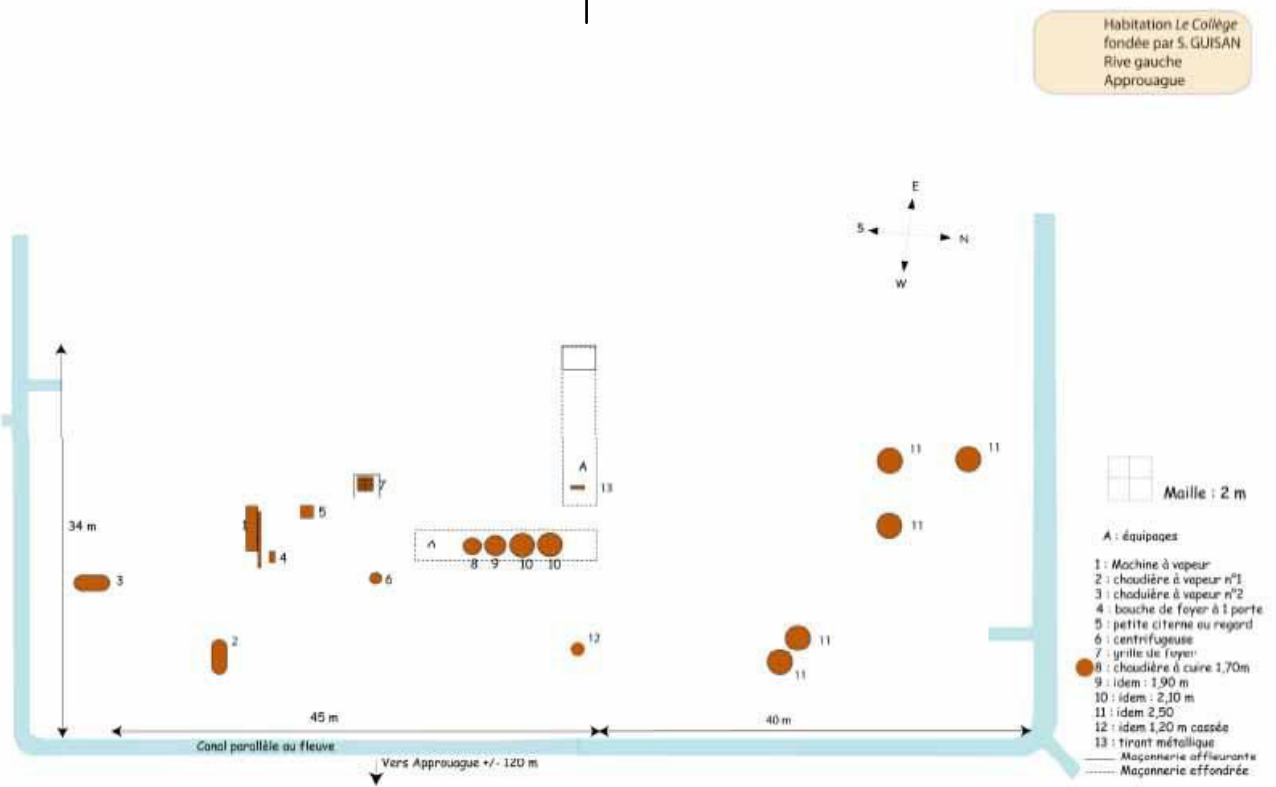


Figure 2 : relevé au décimètre - DH, PG



Figure 3 : la machine à vapeur



Figure 4 : l'équipage



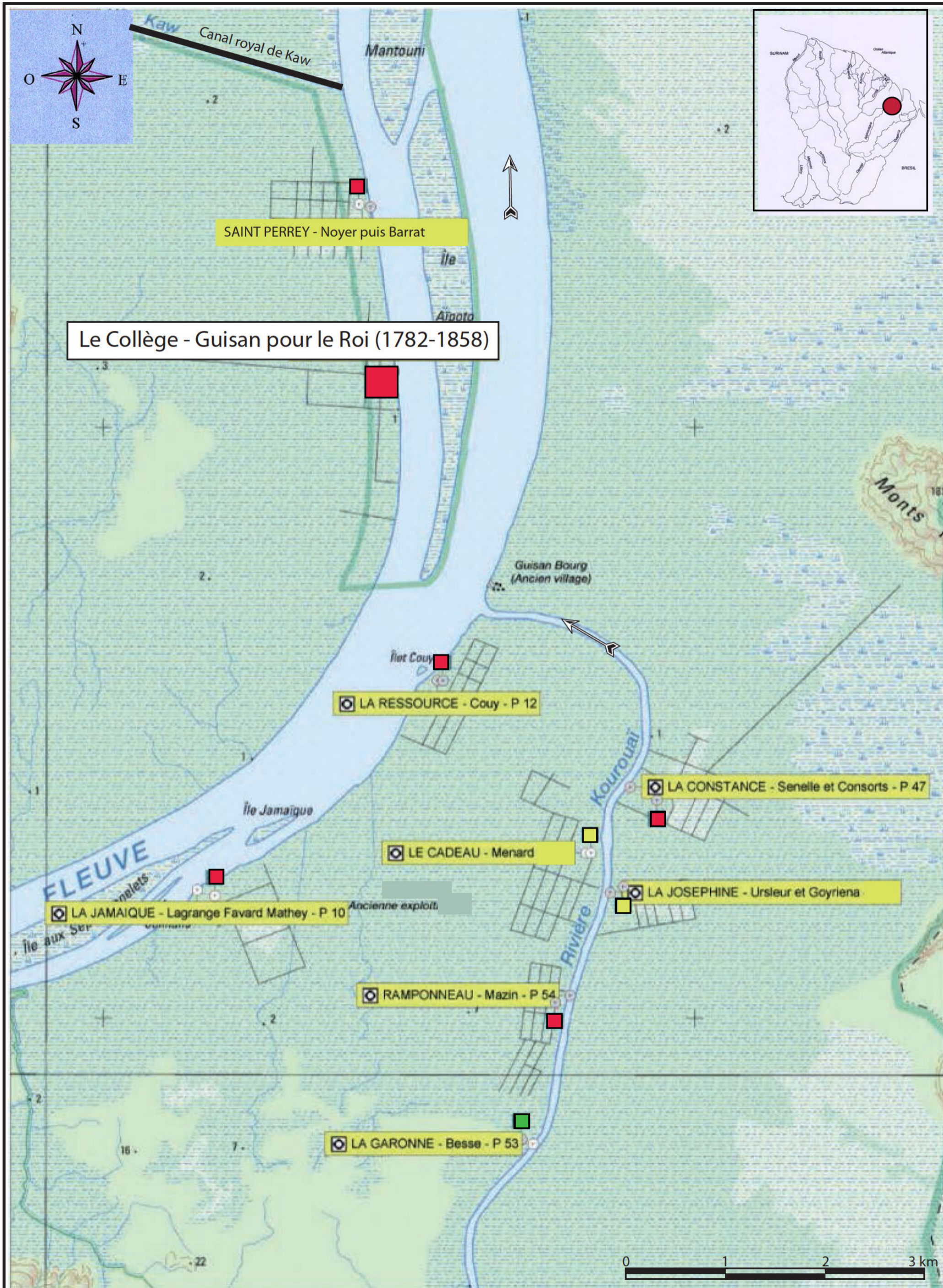
Figure 5 : l'équipage



Figure 6 : détail de l'équipage



Figure 7 : centrifugeuse à sucre



Habitations localisées par les cartes
 Habitation faisant l'objet d'une fouille archéologique
 Habitations prospectées

Nom du site : **Habitation SAINT PERREY**

N° identifiant Patriarche : -

Nature de la découverte : Habitation Sucrière

Période : Fin XVIIIe - XIXe siècle

Datation : 1784 - 1892

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Régina-Kaw	Rive gauche Approuague	

Circonstances de la découverte	Programme de recherche sur le Patrimoine industrielle de l'Approuague
Date	2010-2012
Nom de l'inventeur	Damien Hanriot, Philippe Goergen
Propriétaire	1784 : Jean Antoine Alexandre Noyer ; 1832 : Auguste Barrat ; 2012 : Etat
Protection juridique	Domaine de l'Etat

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : forêt noyée ; rivage de fleuve / rivière

Etat du site et occupation actuelle :

Entièrement reboisé.

Historique :

En 1784, Jean Antoine Alexandre Noyer, chirurgien du Roi, fonde une habitation qu'il monte en coton, cacao, café, indigo, vivres et bananes. En 1785 il la fusionne avec l'habitation voisine de Tugny (arpenteur et géographe du Roi) et donne le nom de Saint Perrey. Fin 1790 ils bénéficient d'une aide de 21000 livres de l'Etat pour faire tourner l'habitation.

1809 : un rapport de Victor Hugues signale que l'habitation a été pillée et dévastée en 1794.

A une date que l'on ignore, le fils de Noyer, ingénieur et géographe, reprend l'habitation. Il sera député de la colonie de 1822 à 1826. En 1820, on y cultive le café et des essais de sucre sont entrepris. Noyer note que les terres de la Courouaï sont les meilleures. Il s'appuie sur les traités de Guisan, de Santewbll de Démérarj et de Daval (pour la culture du cacao). Les vivres sont cultivés à 30 km en amont sur des terres moins inondables (crique Inéry).

La machine à vapeur est introduite sur l'habitation en 1830. Elle provient des ateliers Ph. Mesniles de Nantes (il semblerait qu'il y ait eu deux machineries à vapeur française dans la colonie, celle de Saint Perrey et celle de Petit Cayenne).

1832 : mise en vente de l'habitation.

- Une maison de maître à étage et couverte en bardeaux
- A sa gauche : une cuisine maçonnée et barreaux, couverte en bardeaux ; un hôpital à étage avec galerie sur le devant au rez-de-chaussée, couvert en bardeaux ; une forge bâtie en charpente et couverte en bardeaux.
- A sa droite : une menuiserie à étage, fourches en terre ; une tonnellerie ; une case à cassaves avec gragerie, fourneaux et platines, bâtie fourches en terre, couverte en bardeaux et appentis.
- Une purgerie, couverte en bardeaux, avec deux lucarnes. La porte étant fermée, la fonction de purgerie n'est pas sûre.
- Une sucrerie avec guildive en connexion. A sa droite, une case à bagasse, fourches en terre et couverte en paille et bardeaux.
- Une machinerie à vapeur avec case à bagasse.
- Un jardin fermé par la maison de maître, la cuisine et une palissade ; un pigeonier.
- 6 cases à nègres, gaulétées et en paille, près de la maison de maître
- 17 cases à nègres près du dégras, gaulétées et couvertes en paille
- 2 carbets au dégras.

- 40 carrés de cannes ; 10000 pieds de café ; 15000 cacaoyers ; 15 carrés de bananes
- 147 esclaves dont 35 ont moins de 12 ans et 36 ont plus de 50 ans.
- Un terrain en friche
- Un terrain à Inéry où 44 carrés de manioc sont plantés ; une case fourches en terre, gaulétée, avec galerie sur le devant, couverte en paille ; une case à cassave avec deux platines, fourches en terre et couverte en paille ; 6 cases à nègres.
- 3 canots et une goélette.

1838 : Noyer meurt. – l’habitation est rachetée par Auguste Barrat. On y pratique uniquement la culture de la canne à sucre.

1848 : 66 ha de cannes ; à Inéry : 62 ha de cannes, 20ha de vivres, 10 ha de bananes – 80 esclaves dont 68 ont plus de 16 ans.

1852 : 24 ha de cannes, 9 bâtiments et 21 cases ; à Inéry : 11 ha de cannes et 8 ha de bananes – 15 cases sont signalées. – 42 salariés

1854 : Mort de Barrat.

1892 : son fils autorise contre paiement le prélèvement de matériaux sur l’habitation pour la construction du village de Guisambourg.

Cultures (c = carrés) :

1848 : 66 ha de cannes ; à Inéry : 62 ha de cannes, 20ha de vivres, 10 ha de bananes – 80 esclaves dont 68 ont plus de 16 ans.

1852 : 24 ha de cannes, 9 bâtiments et 21 cases ; à Inéry : 11 ha de cannes et 8 ha de bananes – 15 cases sont signalées. – 42 salariés

Description des vestiges

Les vestiges visibles sont la machinerie à vapeur complète et en place ; l’équipage de 18 m de long comprenant 6 marmites, un bâtiment maçonné carré de 10 m côté avec un foyer circulaire centrale de 1,5 m de diamètre (la guildive ?). Un bateau coque métallique.

Sources

Hanriot Damien, Goergen Philippe, Cazelles Nathalie, *Rapport de prospection et de fouille des sites industriels de l’Approuague*, EMAK, SRA, 2010-2011.

Tous les clichés sont tirés du rapport de prospections de D. Hanriot et Ph. Goergen

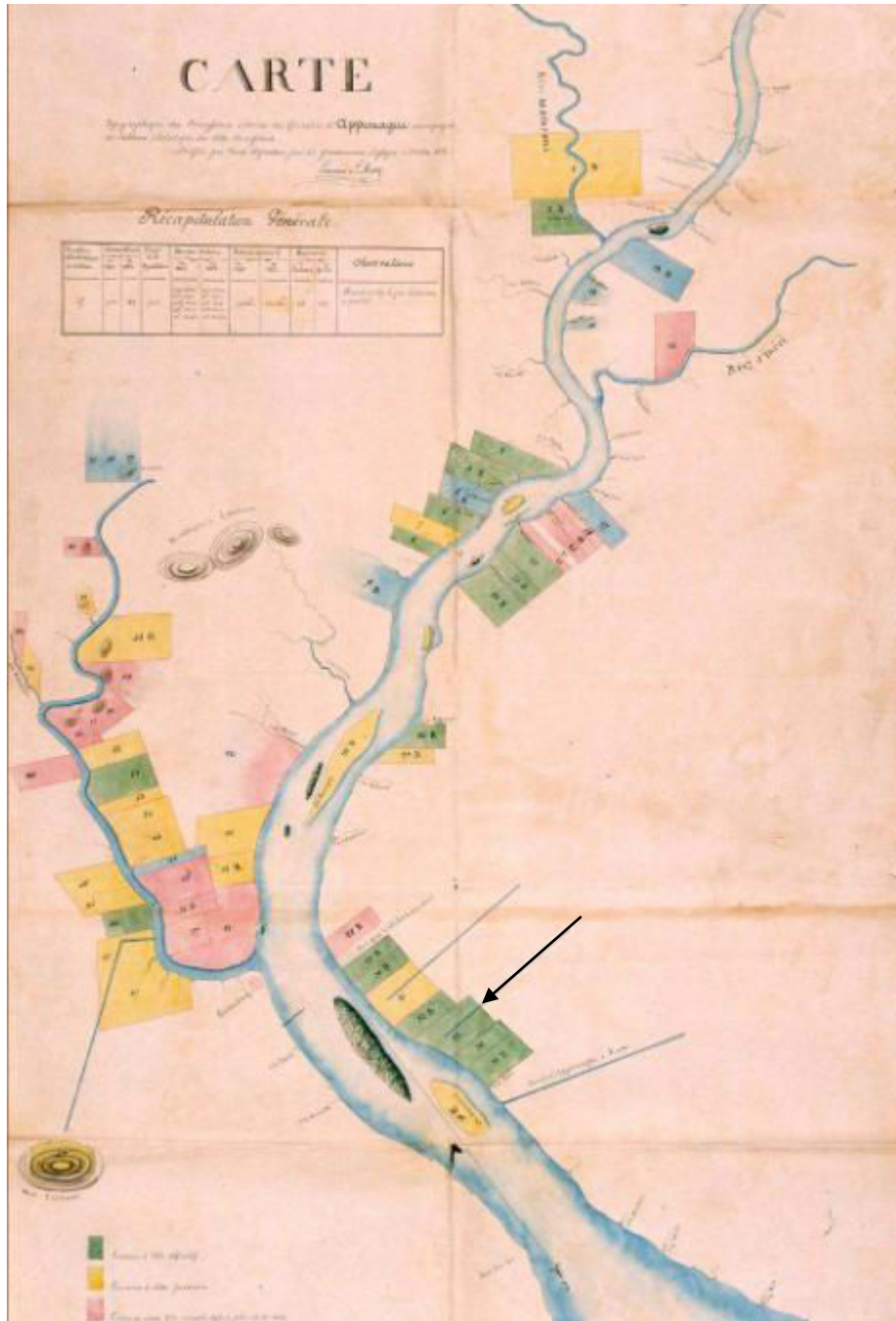


Figure 1 : localisation Saint Perrey

HABITATION SAINT-PERREY : implantation générale

Propriétaires : Noyer, puis Barrat

Rive Gauche Approuague

Relevés : Hanriot, Goergen, Giré, Jupiter, Cosquer, Migue
 Infographie : Goergen, Cosquer

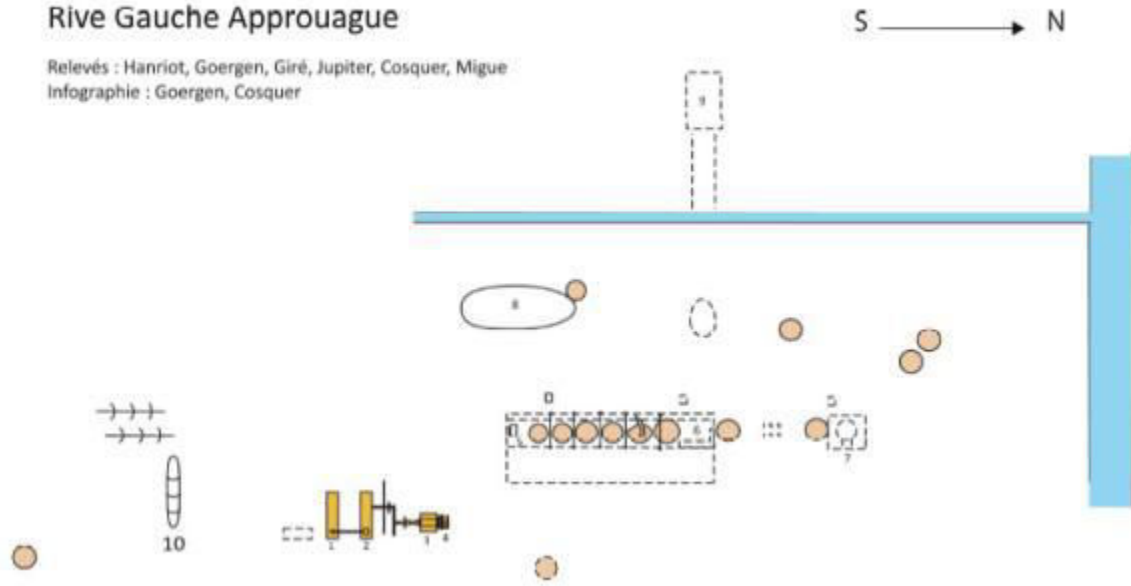


Figure 2 : relevé au décimètre - DH, PG

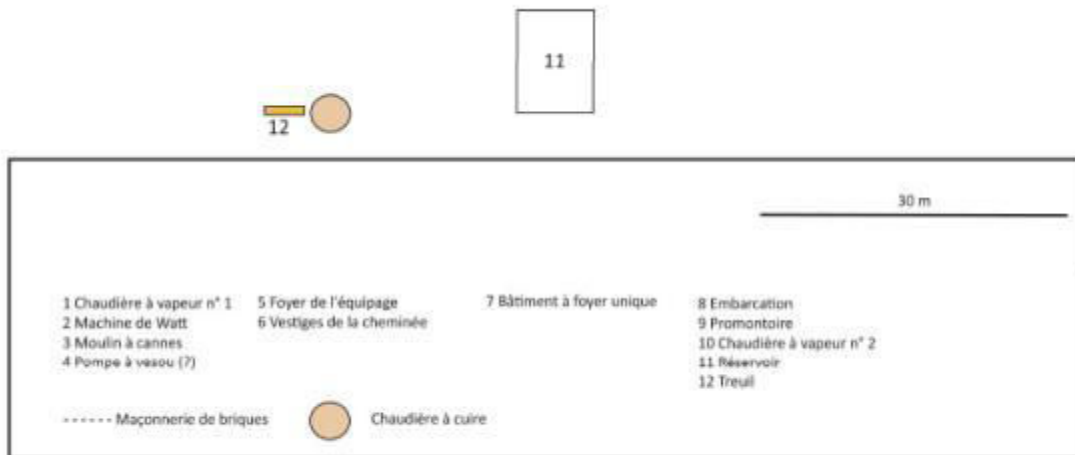


Figure 3 : relevé au décimètre - DH, PG



Figure 4 : la machinerie à vapeur ;

Forges et Fonderies de Fer et de Cuivre.

*Ateliers de Construction de Machines,
Manufacture d'Outils aratoires et d'Instrumens d'Agriculture,*

De **MESNIL** père,

Ile Gloriette, rue Bias, N^o. 3.

Nantes, le 1^{er} Janvier 1828.

Figure 5 : Ph. Mesniles de Nantes



Figure 6 : la machinerie à vapeur



Figure 7 : la chaudière encore en place



Figure 8 : l'équipage



Figure 9 : l'équipage



Figure 10 : cendrier



Figure 11 : le foyer



Figure 12 : le tunnel de chauffe



Figure 13 : la guildive ?



Figure 14 : foyer dans la guildive?



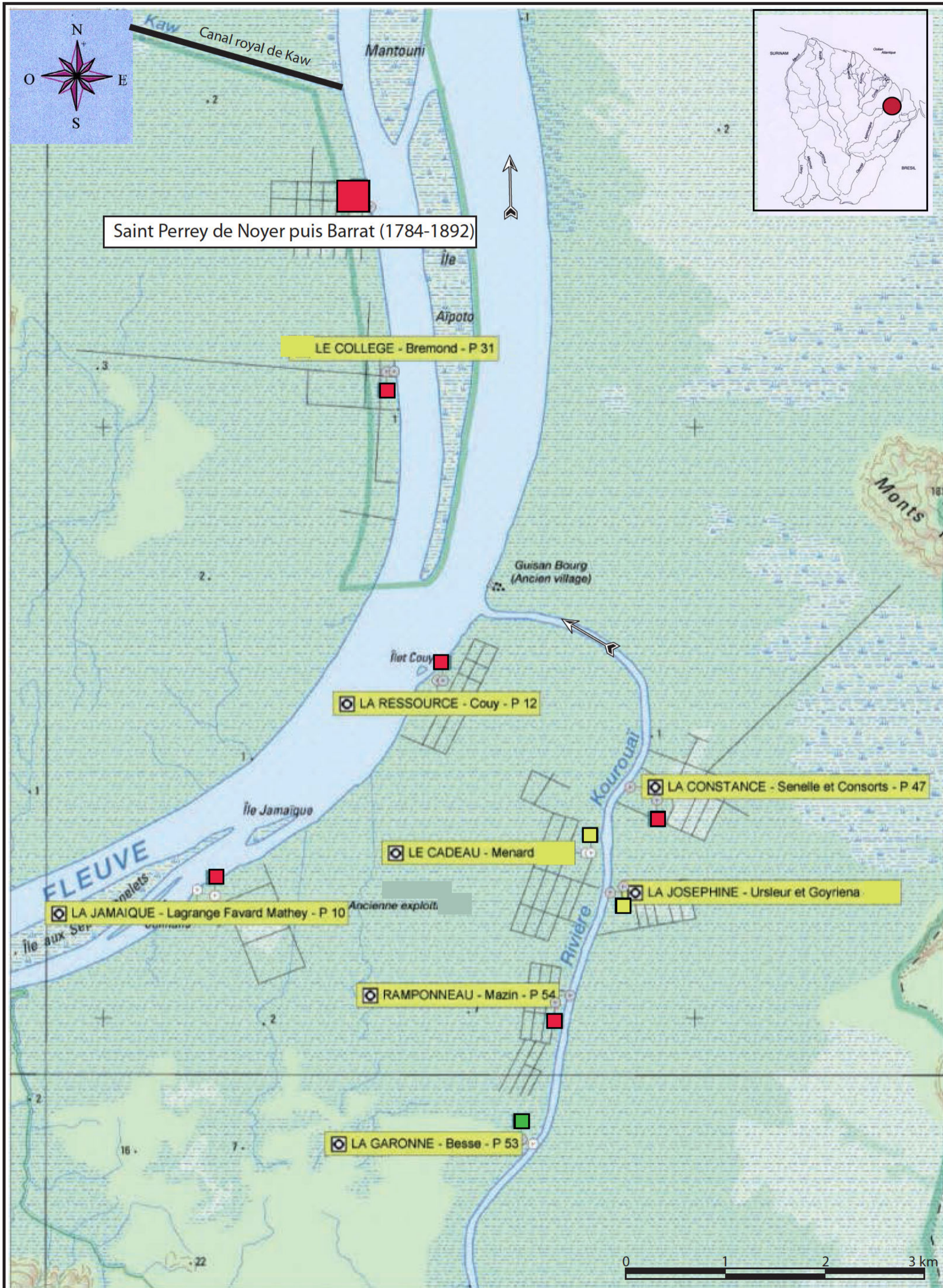
Figure 15 : bateau à coque métallique



Figure 16 : chaudière à vapeur



Figure 17 : citerne



■ Habitations localisées par les cartes
 ■ Habitation faisant l'objet d'une fouille archéologique
 ■ Habitations prospectées

LES HABITATIONS NON PROSPECTEES

Nom site	Propriétaire	Adresse site	n° identification	Commune	Période chronologie	Date I	Date F
De Ferolles	1689 : De Ferolles			Cayenne	XVIIe	1689	?
De la Barre	1689 : De la Barre			Cayenne	XVIIe	1689	?
Dubois	1689 : Dubois			Cayenne	XVIIe	1689	?
Jambon	1656 : Vermeil ou Vermelo	Près de la colline de Baduel		Cayenne	XVIIe	1656	?
Tilsit	1824-1835 : le Domaine.			Cayenne (?)	XVIIIe-XIXe	1824	1835-?
Préfontaine			138 (DFC)	Kourou	XIXe	1787	1852
D'Allemand	1787 : M. D'Allemand		136(DFC)	Macouria	XVIIIe	1787	?
De Behague			135(DFC)	Macouria	XVIIIe	1787	?
La Félicité	?-1689-? : M. Beaulieu			Macouria		1750	1790
La Providence	1829 : Feue Dame D'Allemand.			Macouria	XIXe	1829	?
M. Gillet, anciennement	Avant 1762 : MM. Dorvilliers, Rodaute (?) et		026 (DFC)	Macouria	XVIIIe	1690	1800
Rivière de Cayenne		Sur la rivière de Cayenne.	163 (DFC)	Macouria	XIXe	1817	?
Gurin Spanger	1656 : Gurin Spanger			Matoury	XVIIe	1656	?
La Chaumière	1823 : Jean Antoine Franconie.	Quartier Tour de l'Ile.		Matoury	XIXe	?	1823 -?
Le Trio ou habitation Descoubland	1770 : Trois propriétaires (n°59 Dessingy). 1827 : M. Couturier de St Clair	Sur la rive gauche au bord du fleuve Mahury au lieu dit "fort Trio" et bornée par la crique fouillée.	97 307 006 AH	Matoury	XVIIIe-XIXe	1770	1828 -?
Racamon	1718 : La Mothe-Aigron			Matoury	XVIIIe-XIXe	1718	1850
Sautro	1765: M. Sautreau . ?-1825-1827-? : M. Martial et Pageaul . ?-1847-?: Mmes Antoinette S. Robert vve de H. Paul et Anne-Marie Dechamp vve d'H.G. Guérin.	Quartier Tour de l'Ile, bornée d'un côté par l'habitation Paramana et de l'autre par l'habitation la Levée Courbary.	97 307 010	Matoury	XIXe	1765	1856
Sucrerie de M. Michely	1823 : M. Michely.	Quartier de Matoury		Matoury	XIXe	1823	1847 -?
Basse Terre	1819 : M. Noyer ; 1830 : M. Favard, Brémond, Lagrange ; 1844 : Dame Joséphine Sambade Laborde vve Ménard ; 1866-1874 : M. Adolphe Eydoux et Melle Sabine.	Rivière de Tonnégrande ou rive gauche du Mahury. Bornée : sur le devant par la rivière du Mahury, par l'habitation L'Egyptienne sur un côté, de l'autre par l'habitation Guérin.		Matoury (Tour de l'Ile jusqu'en 1891)	XIXe	1819	1874 -?
L'Espérance anciennement Le Pactole	?-1869 : M. Joseph Antoine Rifer ; 1869-? : MM. Thomas Marie Goyriéna et Joseph Célestin Lalanne	Quartier Tour de l'Ile, bornée au nord-ouest par l'habitation la Ressource, au sud-ouest par les plaines de kaw, au nord-est par le terrain de l'ancienne habitation la Félicité et au sud-est par le canal Torcy.		Matoury (Tour de l'Ile jusqu'en 1891)	XIXe	1869	?
Montagne Tigre	?-1825-? : M. Robert ; ? : M. Noyer père ; ?-1836 : M. Michaud ; ?-1854 : Les époux Chevalier ; 1854-? : M. Jean Fourgassié.	Quartier Tour de l'Ile, bornée au sud-ouest, ouest, nord-ouest et nord par la propriété des enfants Trillet de laquelle elle est séparée par un petit ruisseau, sec en été ; au nord-est par l'habitation Baduel ; à l'est par la propriété de Mme vve Robert Mille ; au sud-est par la crique Cabassou ou Blanchard ; au sud par ladite crique et une partie de l'habitation Marengo.		Matoury (Tour de l'Ile jusqu'en 1891)	XIXe	1825	1854 -?
Sainte-Catherine	1820-1834 : M. Gardien Marin.	Rive droite de la rivière de Cayenne, à 1h1/4 de canot de Cayenne.		Matoury (Tour de l'Ile jusqu'en 1891)	XIXe	1820	1847 -?

LES HABITATIONS NON PROSPECTEES

Le Petit Cayenne	?-1823 : la sté de culture Desmoland, Paul et Vignal et la sté de commerce Vignal, Paul et Co. 1823 : les héritiers de feu Joseph Bodin Desmoland ; ?1831-1848 : Jean Lesage et J.B Théodore Pain ; 1848-1860 : Dame vve Lesage.	Sur la rive gauche de la rivière de Cayenne, au sud-ouest de la pointe du Petit Cayenne.	97 313 02 AH	Montsinnery	XVIIIe-XIXe	1680	1860
Terre Rouge	1826 : M. de St Quantin, habitant propriétaire, en co-propriété avec M. De Kerkove et Mme Paguenaut, veuve de M. Besse.	Sur la rive gauche de la rivière de Cayenne, confrontant du midi l'habitation de feu M. Malvin, du nord celle du Petit Cayenne, de l'est la rivière de Cayenne, de l'ouest le terrain du Petit Cayenne.		Montsinnery	XIXe	1826	1847 -?
La Misère	1839: Mmes Canette et Bonnet et M. Th. Moreau.			Régina - Kaw (Approuague)	XIXe	?	1839 -?
La Tranquillité	1837 : Jean-François David Entzen.	1837 : Sur la rive gauche du fleuve, distante de 4 myriamètres environ de l'embouchure de ladite rivière, bornée au nord, par la rivière, au sud, par les savanes et les pinotières, à l'est, par un terrain abandonné, voisin de l'habitation des héritiers Dufourg, à l'ouest, par l'habitation de Dame veuve Dominique.		Régina - Kaw (Approuague)	XIXe	1837	?
Les Sables	1831 : M. Bruneau.	Quartier de Kaw		Régina - Kaw	XIXe	1831	?
La Désirée 1	1821 : M. Berthaud	Canal Torcy		Régina-Kaw (Canal)	XIXe	1821	?
Baduel	?-1689-? : M. Baduel			Rémire-Montjoly	Fin XIX-XXe	1689	?
Beulieu	1689 : Beulieu			Rémire-Montjoly	XVIIe	1689	?
Boudet	1689 : Boudet			Rémire-Montjoly	XVIIe	1689	?
Boudré	1689 : Boudré			Rémire-Montjoly	XVIIe	1689	?
Boulard	1776 : Boulard			Rémire-Montjoly	XVIIIe	1776	?
Boutin	1776 : Boutin			Rémire-Montjoly	XVIIIe	1776	?
Chaillou	1776 : Chaillou			Rémire-Montjoly	XVIIIe	1776	?
De la Haye	1689 : De la Haye			Rémire-Montjoly	XVIIe	1689	?
Dumas	1689 : Dumas			Rémire-Montjoly	XVIIe	1689	?
Jouneau	1689 : Jouneau			Rémire-Montjoly	XVIIe	1689	?
La Beaunais	1689 : La Beaunais			Rémire-Montjoly	XVIIe	1689	?
Le Mont Joly	1670-1763 : les Jésuites de Loyola ; 1764 : De Chassy ; 1775 : Bessner et de Caulincourt ; ?-1821 : Tonat et Lacroix ; 1821-1826 : le Domaine ; 1826-1828 : Aubry ; 1828-1830 : Brémond ; 1831-1855 : le Domaine.	Entre la route des plages et la voie d'accès au Montravel. Il semblerait que l'habitation du XVIIIe soit à l'emplacement de l'actuelle église de Montjoly.	97 309 048 AH	Rémire-Montjoly	XVIIIe-XIXe	1670	1855-?
Le Roux	1689 : Le Roux			Rémire-Montjoly	XVIIe	1689	?
M. Courant	?-1689-? : M. Beulieu			Rémire-Montjoly		1700	1850
M. Macaye	?-1689-? : M. Beulieu			Rémire-Montjoly		1740	1790
Mahury	?-1670-? : B. de Mahury ; 2001: Conseil Général	En contre-bas du versant sud-est de la montagne du Mahury.	97 309 015 AH	Rémire-Montjoly	XVIIe-XIXe	1670	1900
Nassy	1656 : Nassy			Rémire-Montjoly	XVIIe	1656	?
Oblin	Privé.	Au pied d'une colline dans le prolongement nord de la montagne de Rémire, sous des constructions récentes, en bordure de route des plages.	97 309 025 AH	Rémire-Montjoly	XVIIe-XIXe	1652	1900
Poulain	?-1689-? : M. Beulieu			Rémire-Montjoly		1652	1796
Poussin	1689 : Poussin			Rémire-Montjoly	XVIIe	1689	? 607

LES HABITATIONS NON PROSPECTEES

Rémire (De Billy)	1743 : Mme De Billy ; 1827 : M. Barry ; 2001 : Conseil Général et privé.	Au pied du versant Est du Mont La Calotte, en bordure de la retenue basse du captage d'eau du Rorota.	97 309 018 AH	Rémire-Montjoly	XVIIe-XIXe	1652	1848
Romotabo	1689 : ?			Rémire-Montjoly	XVIIe	1689	?
Roxel	1776 : Roxel			Rémire-Montjoly	XVIIIe	1776	?
Beaulieu	?-1689-? : M. Beaulieu			Rémire-Montjoly ou Cavenne		1689	?
Habitation au quartier de Roura		"Jolie habitation située au quartier de Roura".		Roura	XIXe	1828	?
La Marianne	1770 : M. De Villiers (n°1 Dessingy) . 1830 : la 1/2 appartenait à M. Quinton Dupin	Sur la rive droite du fleuve Mahury, au lieu-dit "polders Marianne".	132 (DFC) cf 29	Roura	XVIIIe	1720	1870
Les Trois Marguerites	?-1689-? : M. Beaulieu			Roura		1720	1735
Le Changement	1827 : Sébastien Fantin			Sinnamary	XIXe	1827	1838 -?
Cinq Sols		Quartier d'Oyapock		St Georges-de-l'Oyapock	XIXe	1830	?

DESCRIPTION DES SITES NON PROSPECTES A PARTIR DES SOURCES

Nom site	Description succincte des vestiges	Mise en culture	AX :	AY :
De Ferolles	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			
De la Barre	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			
Dubois	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			
Jambon	Y. Le Roux suppose que la première sucrerie fondée en Guyane fut la sucrerie Jambon ou Charbon, du juif hollandais Vermeil ou Vermelo, près de la colline de Baduel. dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.402.			
Tilsit	En 1824, l'habitation Tilsit était mise en fermage par le Domaine (FG103, 1824). En 1835, elle est mise en vente. Elle est mentionnée : habitation-sucrerie (FG15, 1835).	Culture : en 1821, 400 carrés de terres dont une partie boisée et l'autre mise en culture ; 2000 pieds de café ; des pépinières ; 1000 pieds de cacao et autres plants ; des vivres ; une bananeraie, un jardin potager ; une ménagerie de 20 têtes ; 1 cheval créole de 5 ans. 1854 : des pâturages. Atelier : 1821, 14 esclaves ; 1826, 30 esclaves.		
Préfontaine	En 1763, Brûletout de Préfontaine publiait La maison rustique. Cet ouvrage proposait des méthodes et des techniques pour créer une habitation sucrière modèle. Il basait son expérience sur une habitation à Cayenne. En 1787, M. Préfontaine possédait une sucrerie de "médiocre qualité".			
D'Allemand	Deux sucreries sont signalées pour le quartier, dont celle de M. d'Allemand, jugée peu rentable (Fitz-Maurice, 1787).			
De Behague	Deux sucreries sont signalées pour le quartier, dont celle de M. le chevalier de Behague, jugée peu rentable (Fitz-Maurice, 1787).			
La Félicité				
La Providence	En 1829, l'habitation de Mme feuve veuve D'Allemand, La Providence, est mise en vente par autorité de justice (FG 1, 1829). Cf si pas habitation de M. D'allemand du XVIIIe.	Terrain : 2.300 pas de façade ; profondeur, des savanes jusqu'à la rivière. Culture : 28 carrés de coton ; belle terre à cannes. Atelier : sans esclave.		
M. Gillet, anciennement Dorvilliers	"Partie du Nord depuis Cayenne jusqu'à Maroni, notre borne avec les Hollandais. M. Alcaron peut juger de cette partie par l'établissement de la côte projeté par M. Dalbon, commissaire général. La demande qu'il en a faite à la cour, la préférence que les Jésuites ont donné à cette partie par les établissements qu'ils ont formés, enfin c'est elles que M. Dorvillier, grand-père de celui qui commande Cayenne, a choisies pour faire une sucrerie en société avec MM. Rodaute (?) et Forçade, jadis à la place de M. Alcaron (...). Les cannes ne me paraissent permanentes que dans la partie du nord si j'en juge par celles que cultive M. Gillet établi à Makouria, à quatre lieues de Kourou, cette habitation a été commencée par MM. Dorvilliers, Rodaute (?) et Forçade, ainsi que je l'ai dit" (Préfontaine, 1762).	Culture : cannes à sucre.		
Rivière de Cayenne	Sur les terres basses du canton de Macouria "plusieurs manufactures y sont en pleines activité, et on y remarque enre autres une sucrerie formée depuis quelques années avec un moulin à marée sur la rivière même de Cayenne" (Mémoire sur la Guyane française..., 1817). Cf si pas Petit Cayenne.			
Gurin Spanger	Dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.402.			
La Chaumière	En 1823, l'habitation-sucrerie est mise en vente, les terrains et les bâtiments dessus. Le propriétaire est M. Jean-Antoine Franconie (FG 41, 1823).			
Le Trio ou habitation Descoubland	L'appellation "Le Trio" a été donnée à cette habitation par ce qu'à l'origine elle appartenait à 3 propriétaires. Elle date du dernier quart du XVIIIe. En 1828, elle est mise en vente. Elle est située au confluent de la crique fouillée et de la rivière du Mahury (FG n°22, 1828).		356.900	535.750
Racamon	" Il ne reste que quatre des anciennes qui sont toutes encore en très mauvais état et ne font presque p oint de revenu. La sucrerie des R.P. Jésuites qui est la plus considérable [...], ils se sont déterminés à brûler presque tous leurs sirops (pour faire du rhum) ; le peu de sucre marchand qu'ils font est pour la consommation du pays. La sucrerie Racamon tombe, il serait à souhaiter que les affaires de succession de la Mothe-Aigron puisse être terminées et que les habitations soient conduites par un propriétaire [...]" Lemoine, C14R21F°168, 1750, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.407.			

DESCRIPTION DES SITES NON PROSPECTES A PARTIR DES SOURCES

Sautro	En 1765, le nom de Sautreau était mentionné dans le Recensement général du Camp du Tour de l'île, quartier de Matoury. Ce capitaine de Milice débarqua en Guyane parmi les 12.000 volontaires de l'Expédition de Kourou (1763). Il fit parti des 33 rescapés qui fondèrent le camp de Matoury. Le commandant général et gouverneur, M. De Béhague accorda à M. Sautreau une concession sur les bords du fleuve Mahury. Au XIXe siècle, l'habitation était installée en sucrerie et utilisait l'énergie vapeur. (J-H. Branier, lecteur permanent des Archives d'Outre-mer, Version Guyane, Sautero une habitation type, n°102, p.4-5); Sur la carte de Dessingy de 1770, une habitation appartenant à M. Sautrault est figurée. En 1825, des noirs de l'habitation Sautro se font marrons : ils appartiennent à MM. J. Pageaul et E. Martial (FG n°147, 1825). En 1827, M. Emile Martial, habitant, fait élection de domicile à l'habitation (FG n°84, 1827). En 1847, l'habitation est mise en vente sur licitation pour 187.000 frs ; elle possède 64 esclaves et une machine à vapeur. Les propriétaires sont à ce moment là : Dame Antoinette Sophie Robert vve du Sieur Jacques Hypolite Paul et Dame Anne Marie Dechamp vve d'Hilarion Gustave Guérin (FG n°29, p1847). En 1856, l'ancienne habitation est à affermer ou à vendre : terrains, maisons et démolitions de l'ancienne habitation, ainsi que sa machine à vapeur (FG n°12, 1856).	Culture : 1847, cannes à sucre et vivres. Atelier : 64e	354.880	533.250
Sucrerie de M. Michely	En 1823, l'habitation établie en sucrerie est mise en vente par M. Michely (FG 14, 1823). Elle est figurée sur la carte de 1847.		351.350 ?	523.800 ?
Basse Terre	En 1819, l'habitation appartenant à M Noyer est mise en vente : elle est plantée en roucouyers, muscadiers et manioc. Aucun plants de cannes n'est mentionné (FG 7, 1819). En 1830, l'habitation appartenant à M. Favard comporte un ensemble de bâtiments neufs (maison de maître et servitudes, cases à nègres) et est plantée en cannes "bonnes à être tournées l'été prochain". Elle dispose d'un moulin à manège prêt à être monté (FG 16, 1830). En 1844, Mme Joséphine Sambade Laborde vve Ménard rachète l'habitation à MM. Favard, Brémond et Lagrande pour la somme de 20.000 frs (FG 18, 1844). Elle est figurée sur la carte de 1847. En 1855, l'habitation fait l'objet d'une vente judiciaire (FG 34, 1855).	Culture : 1819, rocou, muscadier et manioc ; 1830, 25 carrés de terre dont 16 plantés en cannes et 9 prêts à être planté. Atelier : 1830, 120 noirs.	532.800 ?	354.800 ?
L'Espérance anciennement Le Pactole	En 1869, l'habitation est déclarée sucrerie lors de la purge d'hypothèque légale. C'est M. Joseph Antoine Rifer qui vend l'ancienne habitation Le Pactole, désormais L'Espérance, à MM. Thomas Marie Goyriena et Joseph Célestin Lalanne. Le terrain fait 1.900 hectares. La mise à prix est de 30.000frs (FG 24, 1869). Les feuilles de Guyane n°67, 1820 ; n°5, 1826 ; n°26, 1820 mentionnent des habitations portant le nom d'Espérance, mais elles ne sont pas situées au même endroit : une à Macouria ; une au Tour de l'île	Terrain : 1.900h. Culture : Cannes à sucre, terres cultivées et en friches.		
Montagne Tigre	En 1825, M. Robert fait une déclaration de marronnage (FG 112, 1825). En 1836, elle est mise en vente par son propriétaire M. Michaud. L'habitation est alors montée en sucrerie, avec un moulin à manège et une purgerie neuve. Elle est plantée en cannes, giroflier et caféiers ; peut être établie en ménagerie (FG 50, 1836). En 1854, elle fait l'objet d'une purge d'hypothèque légale : M. Jean Fourgassié s'est rendu adjudicateur de l'habitation pour 3.580frs. On signale que les anciens propriétaires sont M. Noyer père, Joseph Michaud et les époux Chevalier (FG 13, 1854).	Terrain : 1836, 30c. Culture : 1836, 11c cannes, girofliers et caféiers ; des arbres fruitiers ; un jardin. Bétail : 1836, 6 mulets à manège		
Sainte-Catherine	En 1820, elle fut mise en vente ; elle était située sur la rive droite de la rivière de Cayenne, dans l'île, et à 1h1/4 de distance par canot. Le propriétaire était M. Gardien Marin et il possédait 50 esclaves dont 16 nègres de pelle, travaillant sur un terrain de 308 carrés, aménagés en bois et en culture de cotonnier, giroflier et de vivres, exploitant une ménagerie de 32 têtes. Il n'y avait à cette époque aucune sucrerie ou plantation de cannes de signalés. En 1825, M. Marin proposait à la vente des plants de girofliers (FG p.331, 1825). En 1834, lors de la succession des biens de M. Marin, l'habitation était alors établie en sucrerie et possédait un moulin à vent (FG 25, 1834). Elle est figurée sur la carte de 1847. Prob : Les feuilles de Guyane n°24, 1823 ; n°16, 1824 ; n°107et 126, 1825 ; n°42, 1826 ; n°6, 1833 ; n°31, 1853 et n°8, 1854 parlent toute d'une habitation Sainte-Catherine mais pratiquement jamais située au même endroit et ayant les mêmes propriétaires au même moment. Il devait donc y avoir 5 habitations Sainte-Catherine : celle de M. Marin ; une à Matoury (montée en briqueterie en 1833, puis devient Quatre Soeurs dans les années 1850) ; une à Tonnégrande ; une au canal Torcy ; une au quartier des cascades.	Terrain: 1820, 308c dont 90 TB, pinotière, TH et savanne ; Bois de charpente. 1834 : 240c dont 60cTB, 180c friche. Culture : 1820, 25c coton, 3.000 girofliers dont 1/2 en rapport, 3.000 girofliers bons à planter en mai, 4c bananes et vivres ; Bétail : 32 têtes dont 7 cabrits. 1834 : 169 girofliers, 20c cannes, 4c manioc, 300 touffe de bananes, des vivres. Atelier : 1820, 50e dont 16 de pelle. 1834 : 80e	346.800 ; 347	538.200 ; 538.400

DESCRIPTION DES SITES NON PROSPECTES A PARTIR DES SOURCES

Le Petit Cayenne	L'habitation fut implantée sur l'île du Petit Cayenne par une société de culture fondée par MM. Desmoland, Paul et Vignal et par la société de commerce Vignal, Paul et Co. En 1823, l'habitation appartenant aux héritiers de feu Joseph Bodin Desmoland, régie par François Vignal et administrée par Jacques Paul, fut saisie et mise en vente (FG 16, 1823). Elle fut rachetée par Jean Lesage et J.B Théodore Pain, puis adjugée Dame veuve Lesage en 1848 qui tint l'habitation jusqu'en 1860. En 1823, Jean Lesage achetait une habitation offrant une grande richesse : 1 maisonsde maître ; case à cassave et couac ; hôpital et jardin ; manufacture ou case à coton ; logement des chirurgiens ; 43 cases à nègres. Mais également de nouveaux bâtiments : moulin à marée ; sucrerie ; guildive ; case à bagasse ; maison de maître ; cuisine et magasin ; poulailler ; cloche et forge. Elle faisait travailler un atelier de 157 nègres sur des plantations de coton, café, cannes à sucre et vivres. En 1837, J. Lesage tenta de la vendre pour la somme de 50.000frs : il la présentait comme une sucrerie en bon état, et propre aux cultures du coton et du rocou. En 1842, il renouvela son offre : elle comprenait 2.200 carrés de terre,	Terrain : 1823, 1000 carrés de superficie ; 1842 : 2.200 carrés de terre dont des bois debouts et de charpente. Culture : 1823, 70 carrés de coton ; 1500 pieds de cafeyers ; 50 carrés de cannes à sucre ; 30 carrés de vivres ; 1842 : cannes à sucre et coton ; 1848 : cannes à sucre, manioc, élevage. Atelier : 1823, 157 esclaves ; 1848 : 150 nègres.	345.825	540.075
Terre Rouge	En 1826, l'habitation Terre Rouge appartenant à M. de St Quantin, M. Kerkove et Mme Pagnenaut veuve de feu M. Besse, est mise en vente pour une mise à prix de 60.000 frs. Les esclaves ne font pas partie de la vente, les co-propriétaires s'en sont partagés les vies . Tous les bâtiments sont mentionnés en mauvais état et nécessitant de grandes réparations (FG 24, 1826). Elle est figurée sur la carte de 1847.	Culture : 84 carrés de terre desséchée, entourée de 2 coffres. Animaux : 18 mulets et 5 boeufs pour le moulin.	343.450 ?	537.900 ?
La Misère	En 1839, la moitié de l'habitation est mise en vente, celle appartenant à Mme veuve Canette. Les 2/3 appartiennent à Mme veuve Bonnet et M. Th. Moreau (FG 18, 1839).	En 1839, l'habitation possédait 15 carrés de cannes, plusieurs en rocous ; ainsi que 18 mulets, moutons, cabrits... Elle faisait travailler un atelier de 25 esclaves.		
La Tranquilité	En 1837, l'habitation est mise en vente par licitation à la requête de M. Jean-françois David Entzen, pour la somme de 37.850,50frs.	1837 : Terrain de 600 m de façade pour 2.000 m de profondeur. Culture : 18 carrés de terres desséchées, 2 carrés de cannes, 4 carrés de manioc, 50 girofliers. Animaux : 7 taureaux de manège, 7 vaches, 4 bouvieries et 3 veaux. Atelier : 19 esclaves.		
Les Sables	En 1831, le gouverneur Jubelin, lors de sa visite des quartiers au vent de la colonie, rencontra "M. Bruneau, commissaire-commandant du quartier de Kaw. [...]. M. Bruneau avait fait une vaste habitation en rocou. Il a abandonné cette culture peu avantageuse pour celle de la canne. Il établit maintenant une grande sucrerie qui promet les plus heureux résultats. [...], nous arrivâmes à l'habitation Les Sables, nouvelle sucrerie de M. Bruneau". (FG 15, 1831).	Avant 1831 : Rocou ; 1831 : Cannes à sucre.		
La Désirée 1	En 1821, l'habitation est mise en vente. L'habitant est M. Berthaud (FG 119, 1821). En 1825, est mise en vente une habitation La Désirée sise quartier Oyac sur la rivière Orapu, appartenant à la succession Decoux (FG 110, 1825). Fiche La Désirée 2, n°63.	Culture : canne, coton ; 800p de bois de palétuviers et mani pour grillages, 1.400 pieds de bois de charpente.		
Baduel				
Beaulieu	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			
Boudet	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			
Boudré	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			
Boulard	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, note 41, p.410			
Boutin	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, note 41, p.410			
Chaillou	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, note 41, p.410			
De la Haye	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			
Dumas	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			
Jouneau	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			
La Beaunais	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			

DESCRIPTION DES SITES NON PROSPECTES A PARTIR DES SOURCES

Le Mont Joly	Habitation coloniale ayant fait partie de la division du domaine des Jésuites en 1763 : "Le plateau du Mahury a 150m d'altitude et longe la côte sur deux lieues (...) Sur le versant sud (...) au pied de ce versant et de celui de l'ouest se trouvait un vaste domaine des Jésuites, qui divisé a formé les habitations Beauregard, Moulin-à-Vent et Mont-Joly". (Résumé des voyages..., 1854-1855). Elle a ensuite appartenu à M. de Chassy jusqu'aux environs de 1775, puis à M. Bessner associé au Marquis de Caulincourt : "M. de Bessner crut qu'il serait plus heureux pour son compte il s'associa avec M. le marquis de Caulincourt et acheta l'habitation de M. de Chassy, appelée le Montjoly, située sur la côte de l'Isle vers la mer. Une dépense de 150.000 livres en nègres et ustensiles n'a pas monté cette habitation au-dessus de 7 à 8.000 livres de revenu" (Note sur l'établissement de Tonnégrande, s.d.). En 1821, M. Tonat et M. Lacroix mirent cette habitation en vente. Elle possédait alors : 400 carrés des meilleures terres de la côte et des plus boisées qui étaient plantées de 2000 pieds de café, de pépinières, d'environ 1000 pieds de cacao et autres plants, en vivres, une bananeraie et un jardin potager. Elle faisait travailler un atelier de 14 esclaves et une ménagerie de 20 têtes de bétail. Elle avait également un cheval créole de 5 ans (FG 88, 1821). Elle a probablement été achetée par le Domaine à ce moment là, en tout cas, en 1824, ce fut le domaine qui mit l'habitation en fermage (FG 103, 1824). En 1826, l'Etat l'a revendu à M. François-Auguste Aubry (FG 29, 1826) qui prit alors en charge un atelier de 30 "noirs du Roi" (Répartition des noirs..., 1826). En 1827, elle fut de nouveau mise en vente, puis en 1828, mise en fermage par M. E. Brémond (FG 84, 1827). En 1831, elle était de nouveau dans le domaine du roi. En 1854-1855, le domaine de Mont Joly dépeçait : "... la troisième présente un maigre pâturage (...)" (Carpentier, 1854-1855).	Culture : en 1821, 400 carrés de terres dont une partie boisée et l'autre mise en culture ; 2000 pieds de café ; des pépinières ; 1000 pieds de cacao et autres plants ; des vivres ; une bananeraie, un jardin potager ; une ménagerie de 20 têtes ; 1 cheval créole de 5 ans. 1854 : des pâturages. Atelier : 1821, 14 esclaves ; 1826, 30 esclaves.	359.150	542.900
Le Roux	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			
M. Courant				
M. Macaye				
Mahury	Dès 1670, cette habitation sucrerie est connue. On trouve à nouveau des mentions d'archives pour tout le XIXe siècle. Une prospection menée en 1998, n'a pas permis de la repérer, toute fois l'étude des cartes anciennes nous permet d'avoir une idée de sa localisation.		360.500	537.420
Nassy	Dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.402.			
Oblin	Habitation coloniale (1652-1900) ayant produit du roucou, du café, du cacao et du sucre.	Culture : canne à sucre, rocou, café et cacao.	359.540	541.760
Poulain				
Poussin	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			
Rémire (De Billy)	Habitation-Sucrerie qui fut fondée en 1665 par des juifs hollandais exilés du Brésil, puis reprise par la Compagnie de la France Equinoxiale de De La Barre en 1664. Elle fonctionna jusqu'en 1848. En 1827, est proposée à la vente ou au fermage pour 5 ans, l'habitation sucrerie Rémire de M. Barry. Sur cette habitation peut être installée un moulin à eau ou à vent : le réservoir pour un moulin à eau est déjà fait. Elle est plantée en cannes, en manioc, en café, en bacove (FG 102, 1827). Une partie des vestiges est recouverte par une habitation récente, une autre partie, peut-être le moulin, est immergé par les eaux de la retenue artificielle. Une prospection au sol a révélé des nombreux fragments de céramique dont des pipes.		359.060	540.250
Romotabo	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, p.401.			
Roxel	DFC Guyane, C58, 1689, dans Y. Le Roux, l'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime, note 41, p.410			
Beaulieu				
Habitation au quartier de Roura	En 1828, est mise en vente une jolie habitation, située au quartier de Roura (FG 29, 1828). Culture : 11 carrés de rocou, de 18 mois, en terres hautes, entrant en rapport ; 6 carrés de rocou, de 8 mois, en terres basses, pinotières ; 10 carrés de manioc dont moitié bon à récolter dans un mois ; 2.000 touffes de bananiers, moitié en rapport ; 550 pieds de géofliers, d'un et deux ans ; 1.000 pieds de café ; 1 carré de cannes à sucre	cf description.		
La Marianne	Il y a une seule sucrerie dans le quartier de Roura, la Marie-Anne, "qui rapporte peu" (Fitz-Maurice, 1787) . En 1830, l'habitation la Marianne appartenait pour moitié à M. Quinton Dupin (FG 40, 1830).		357 ?	531.850
Les Trois Marguerites				
Le Changement	En 1827, M. Sébastien Fantin, habitant propriétaire déclare faire élection de domicile sur l'habitation (FG 60, 1827). En 1838, l'habitation, aménagée en sucrerie avec son moulin à manège, est mise en vente. Elle propose également des cultures complémentaires comme le café et le giroflier (FG 4, 1838).	Culture : 1838, 12 carrés de cannes, du café, du girofle, des arbres fruitiers.		
Cinq Sols	En 1830, l'habitation est mise en vente : elle fait 600 m de façade pour 2000 m de profondeur, comporte une sucrerie et tout ce qui touche à la production du sucre, une maison de maître, des cases à nègres et des carrés de cannes (FG 24, 1830).	Terrain : 600m de face sur 2.000m de profondeur. Culture : 4 carrés de cannes en bon état.		

PROPOSITION DE CLASSEMENT DES HABITATIONS

Les grandes habitations :

HABITATION	Datation	Identification	Date des cultures	SUCRE	ATELIER	Observations
Petit Cayenne	1680-1860	Sucrierie	1823	50c	157e	Cultive également du café et du coton ; des vivres pour son auto-subsistance. Elle est encore une grosse sucrierie à la veille de l'abolition de l'esclavage.
			1842	o		
			1848	o	150e	
Le Collège	1783-1858	Sucrierie	1782		200e	Cultive aussi des bananes Les terres basses sont abandonnées : 1848 lui a été fatale.
			1849	29 hectares	89e	
			1858			
Le Ouanary	1786-1865	Indigoterie	1788		241e	Avant d'être une sucrierie de premier plan, elle a produit du rocou et de l'indigo. En 1828, au bout d'une année, elle passe de la culture de cette plante tinctoriale à la culture plus rentable à ce moment-là du sucre. En 1883, abandonnée depuis quelques années maintenant, un projet de remise en valeur des cultures est entrepris.
		Rocouerie	1802			
		Rocouerie	1817		180e	
		Sucrierie	1828	o		
		Sucrierie	1856	o		
		Sucrierie Projet	1861 1883	o o		
Mondélice	1800-1880	Sucrierie	1800-1880	o	300e	Elle est la première habitation qui introduit la vapeur dans son industrie.

* Datation à un moment précis de l'histoire de l'habitation :

La Levée	1818-1847		1838	33c	119e	Elle cultive également la banane.
		Sucrierie	1842	33h15a84c		
Basse Terre	1819-1855		1819			Cultive aussi de la muscade. 16c de cannes bonnes à être tournées et 9c prêts à être plantés
		Polyculture	1830	25c	120e	
Saint-Perrey	1831-1838	Sucrierie	1832	40c	157e	Cultive également du café, du cacao, des bananes Elle possède 18 carrés de cannes vierges et 24 carrés de rejeton.
		Sucrierie	1838	42c		

Les habitations moyennes :

HABITATION	Datation	Identification	Date des cultures	SUCRE	ATELIER	Observations
Sautro	1770-1856	Sucrierie	1847	o	64e	
Sainte-Catherine	1820-1834	Géoflerie	1820		50e	3.000 pieds prêts et 3.000 bons à être plantés.
		Sucrierie	1834	20c	80e	
La Ressource	1821-1831	Sucrierie	1821	10c		L'habitation possède 20 carrés de culture.
Le Changement	1827-1838	Sucrierie	1838	12c		Possède également des arbres fruitiers.
La Désirée 2	1825	Sucrierie	1825	12c		Possède également des arbres fruitiers.
Rémire	1827	Sucrierie	1827	14c		Possède 8c de cannes bonnes à être tournées et 6c prêts à être plantés.
Pierre Vidal	1828	Sucrierie	1828	12c		Possède également des arbres fruitiers.
La Misère	1839	Sucrierie	1839	15c	25e	
Montagne Tigre	1825-1854	Sucrierie	1836	11c		Possède également des arbres fruitiers.
La Constance	1850	Sucrierie	1850	o	30 à 100e	
Paramana	1770-1839	Plantée en cannes	1839	19,5c	4e	
L'Alexadrine	1828-1829	Rocouerie	1828	3c	40e	Plantée en cannes.
La Tranquilité	1837	Sucrierie	1837	2c	19e	

Les petites habitations :

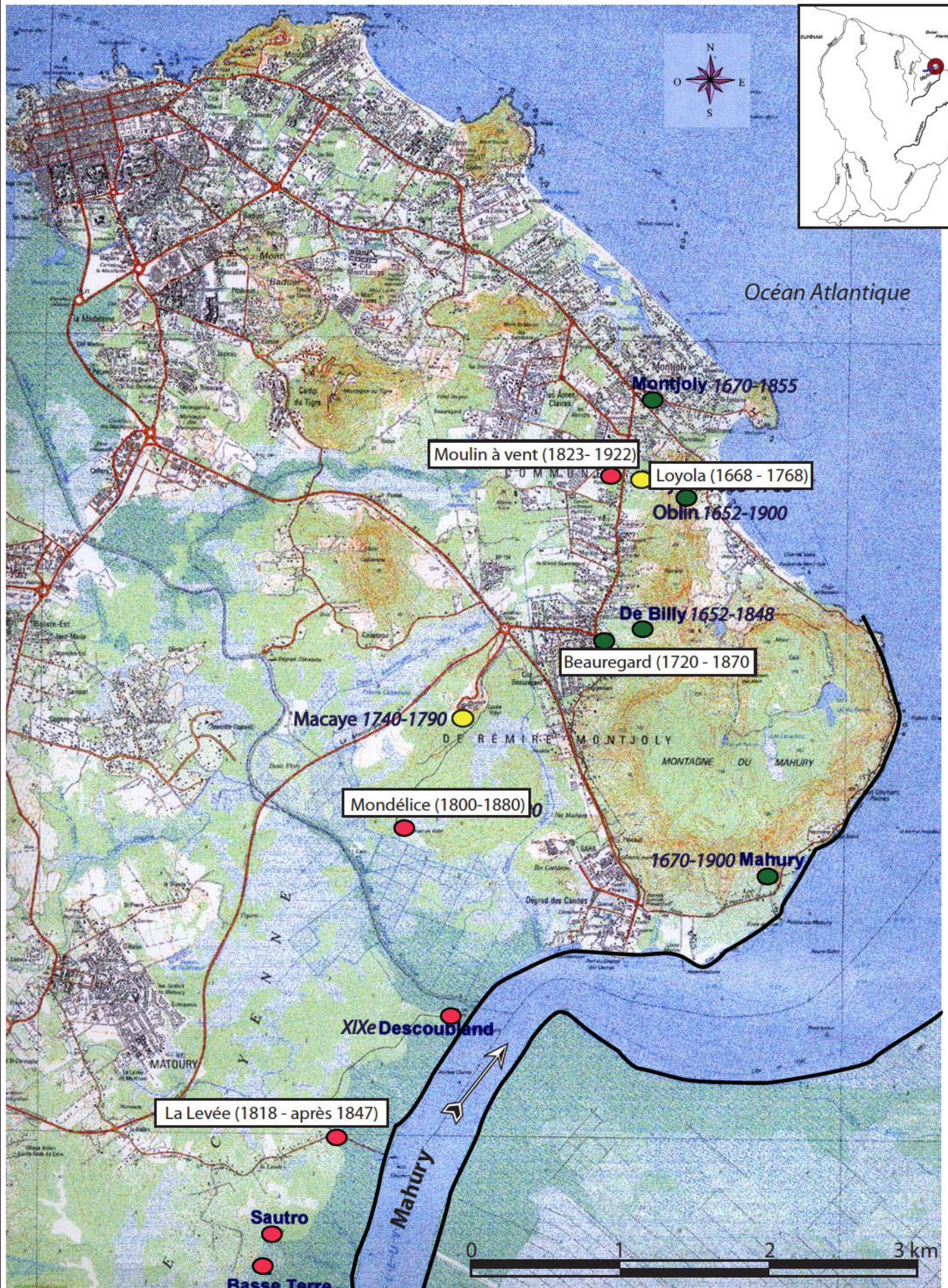
HABITATION	Datation	Identification	Date des cultures	SUCRE	ATELIER	Observations
M. Thibaut	1828	Sucrierie	1828	3c	4 à 5e	Préparation de nouvelles terres pour de la canne.
Petit Palerme	1820	Sucrierie	1820	3c		Géoflerie plantée en cannes et arbres fruitiers.
Saint-Lambert	1828	Sucrierie	1828	6c		Plantée en cannes.
Roura	1828	Géoflerie	1828	1c		Plantée en cannes.
Cinq Sols	1830	Sucrierie	1830	4c		

PROPOSITION DE CLASSEMENT DES HABITATIONS

Indéterminées :

HABITATION	Datation	Identification	Date des cultures	SUCRE	ATELIER	Observations
Oblin	1652-1900	Sucrierie		o		
De Billy	1652-1848	Sucrierie				
Mahury	1670-1900	Sucrierie				
Beauregard	1720-1870	Sucrierie		o		
Le Trio	1770-1828	Sucrierie				
Préfontaine	1787-1852	Sucrierie				Sucrierie modèle
Rivière de Cayenne	1817	Sucrierie				Peut-être le Petit Cayenne
La Désirée 1	1821	Sucrierie	1821	o		Possède également du bois de charpente.
Michely	1823	Sucrierie				
La Chaumière	1823	Sucrierie				
Terre Rouge	1826	Sucrierie				
Sainte-Angélique	1829	Plantée en cannes	1829	o		Plantée en cannes.
La Providence	1829	Sucrierie	1829	o	N	
Mon Trésor	1831	Sucrierie	1831	o		
Les Sables	1831	Sucrierie	1831	o		
Le Pactole	1869	Sucrierie	1869	o		
La Madelaine	1863	Polyculture	1863	o		

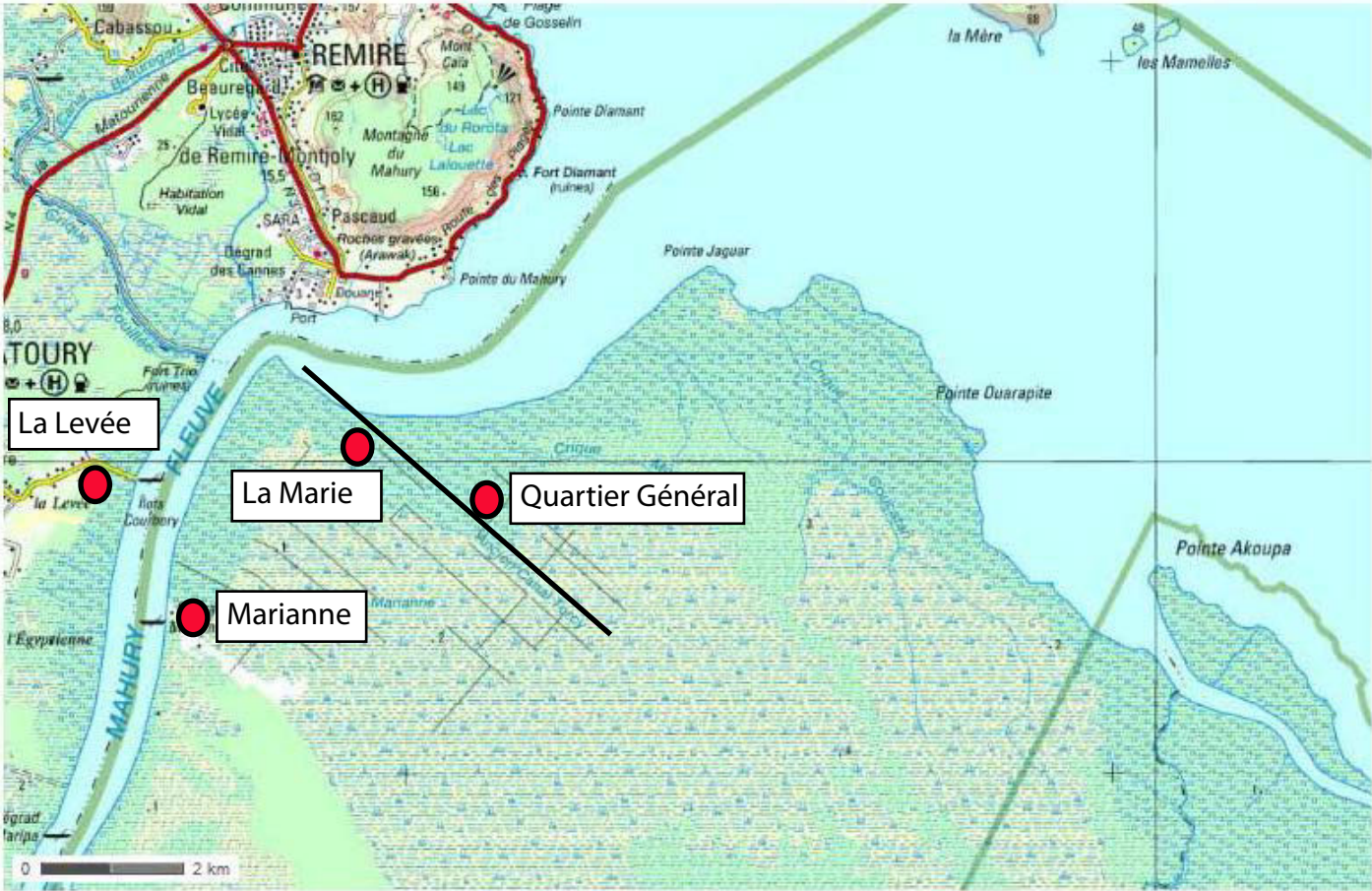
REMIRE - Sucres

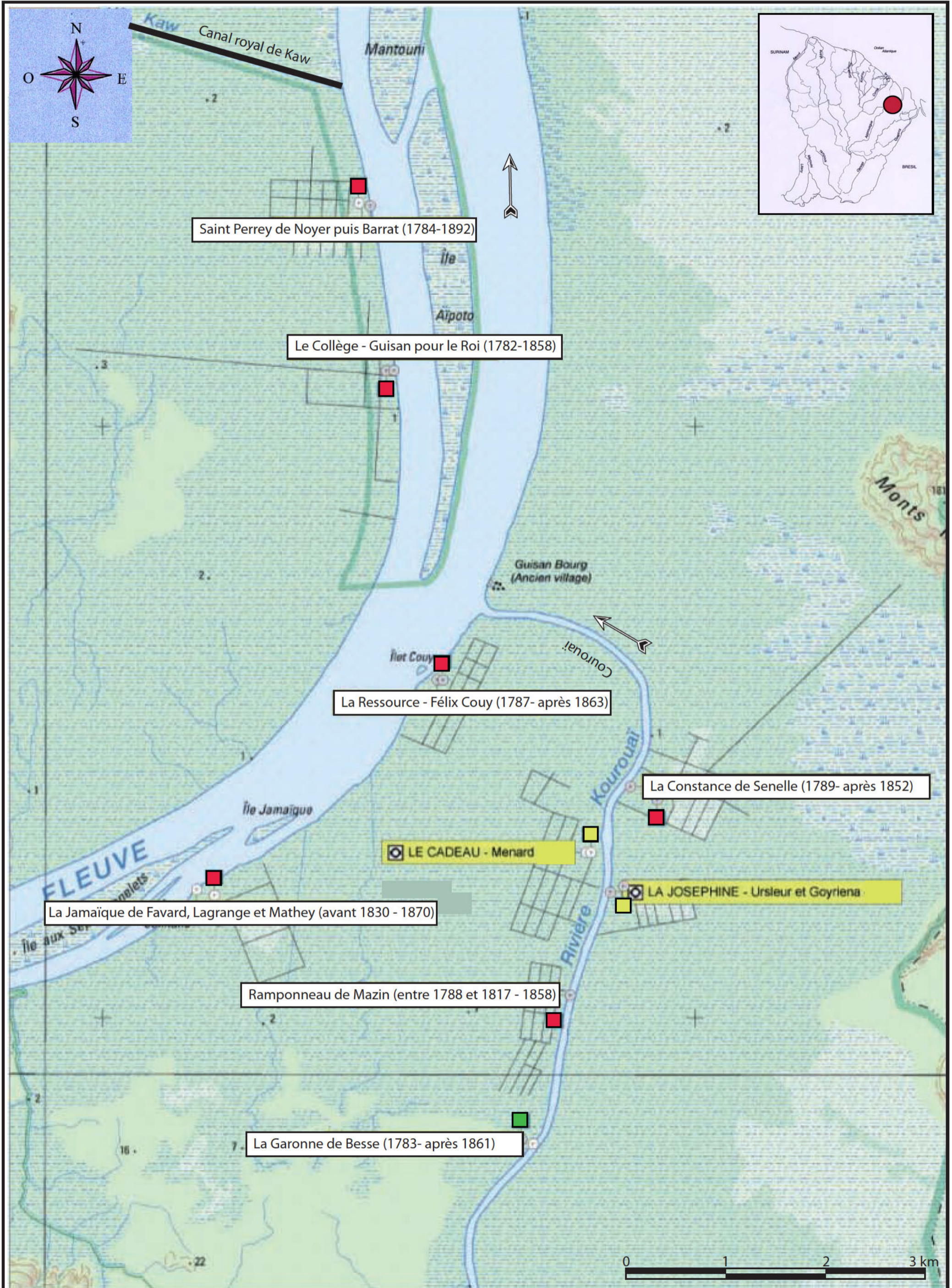


- Sucrierie de la 1ère période agricole
- Sucrierie de la 2ème période agricole

- Sucrierie des deux périodes agricoles

LOCALISATION DU CANAL TORCY





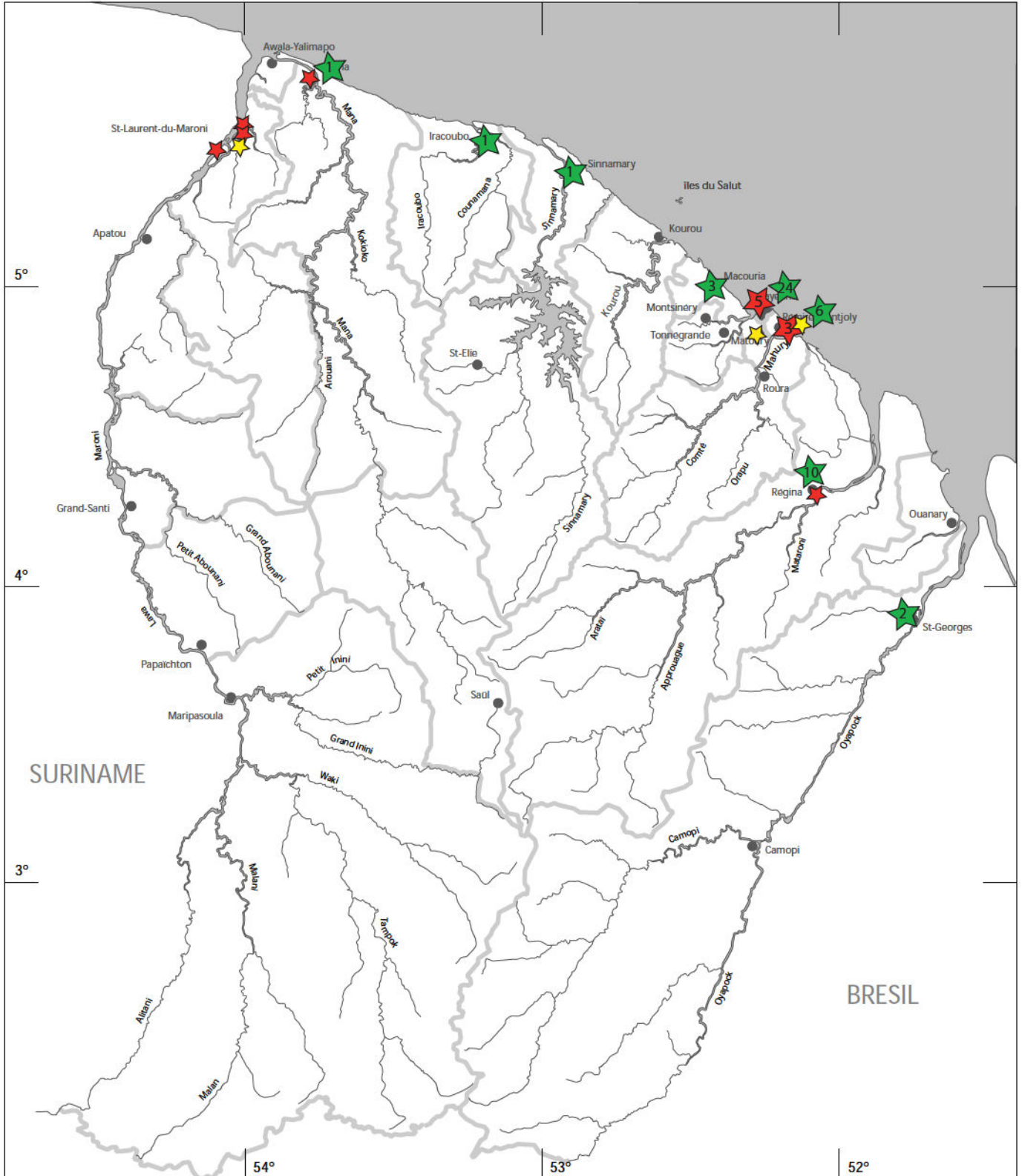
■ Habitations localisées par les cartes
 ■ Habitation faisant l'objet d'une fouille archéologique
 ■ Habitations prospectées

Volume II

CORPUS DES TRAVAUX

LES DISTILLERIES

LOCALISATION DES DISTILLERIES



Rhumeries localisées



Usines centrales



Distilleries mentionnées par les archives

Volume II

CORPUS DES TRAVAUX

LES DISTILLERIES

Les petites unités de production

Cayenne :

Baduel

Grant

Raban

Sen Wo Lee

Zéphir

Montjoly

Glennie

Moulin à vent

Saccharin

Saint-Laurent-du-Maroni

Ilet Portal

Symphorien

Mana

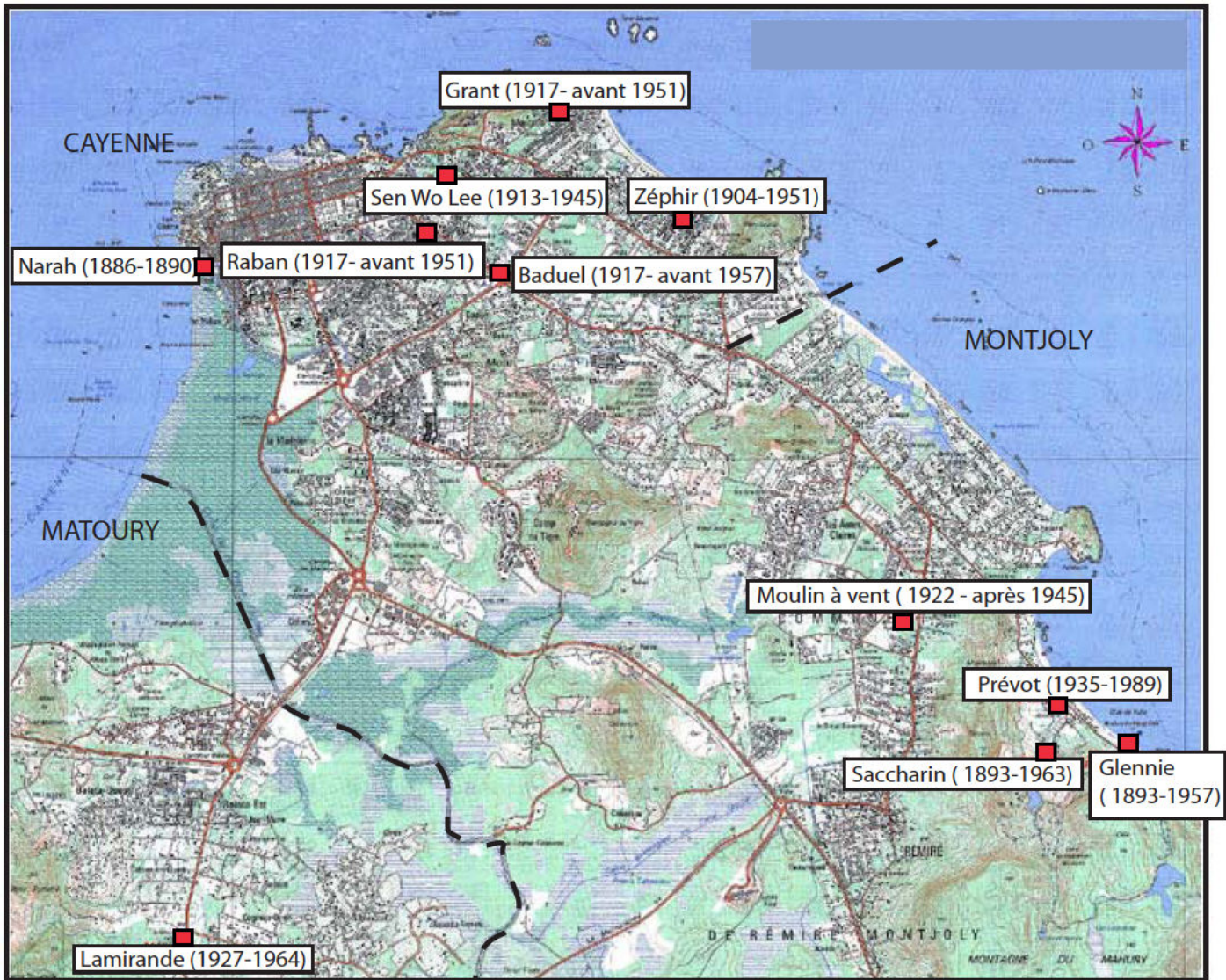
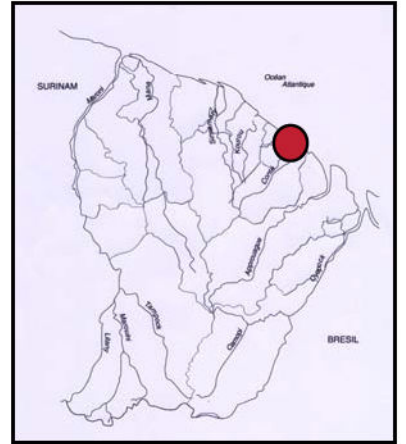
Les Soeurs de Saint Joseph de Cluny

Régina

Bélus

Distilleries non localisées

ILE DE CAYENNE - Distilleries Cayenne, Matoury, Montjoly



Nom du site : **Distillerie Baduel**

N° identifiant Patriarche : non donné

Nature de la découverte : Distillerie

Période : XIXe siècle

Datation : 1917 – peu après 1945

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Cayenne	Rond point de Baduel	X : 354 750 ; Y : 545 400

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	Signalée par Y. Lentin
Propriétaire	1917 : Famille Prévot ; 2001 :Jardi Weco ; 2010 : Société pharmaceutique
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : Ville

Etat du site et occupation actuelle :

Les vestiges sont mis en valeur dans le parc entourant le bâtiment de la société pharmaceutique.

Historique :

Georges Prévot, est né à Cayenne en 1901, il a fait ses études secondaires au Collège de Cayenne¹. Son oncle Edouard Fernand construit en 1917 une distillerie sur sa propriété de Cayenne située au PK 3, lieu dit rond-point de Baduel² ; Georges y est alors employé comme contremaître. Emancipé en 1919, à l'âge de 18 ans, il exerce pleinement la profession d'industriel-distillateur au côté de son demi-frère Gaston. A Baduel, il produit pendant 15 ans un rhum dénommé « *Source de Baduel* ». Entre 1917 et 1922, l'usine produit 17,83% du contingentement total. En 1935, il crée avec son père Ernest Auguste Prévot, notaire, ancien maire de Cayenne, ancien président du conseil général, la sucrerie-distillerie du Rorota. L'usine de Baduel est figurée dans la carte IGN de l'île de Cayenne au 1/20.000e de 1957, comme "ancienne distillerie Prévot".

Description des vestiges

En 2001, n'étaient visibles que la cheminée et une cuve maçonnée accolée à la cheminée. L'ensemble des structures sont en briques avec un chemisage en ciment. La cheminée fait une dizaine de mètres de hauteur. Elle est montée sur un socle maçonné. Une cuve maçonnée carrée y est accolée, elle mesure 2m de côté environ. On aperçoit d'autres vestiges de bâtiment mais ils sont entièrement recouverts par la végétation et il faudrait un nettoyage minutieux pour les décrire et les comprendre.

En 2010, des travaux d'agrandissement de la société pharmaceutique propriétaire de la parcelle a révélé une loco-vapeur. Elle a été mise en valeur dans le parc de la société, posée sur un dais de béton. A signaler, que cette initiative est entièrement du fait des propriétaires, aucun diagnostic préventif n'avait été prescrit.

Sources

BOG 1917, p. 251-252, n° 171

Bureau Didier (dir.), *Les Rhums Saint Maurice*, le livredart, Paris, 2013.

¹ Aujourd'hui, le collège Eugène-Nonnon.

² BOG 1917, p.251-252, n° 171.



Figure 2 : la loco-vapeur



Figure 1 : la loco-vapeur vue de face



Figure 3 : la cheminée (cliché M. Heller)



Figure 4 : le socle de la cheminée



Figure 6 : la cuve

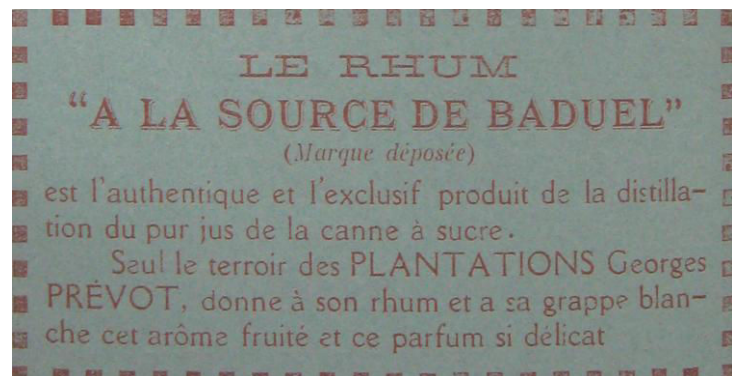
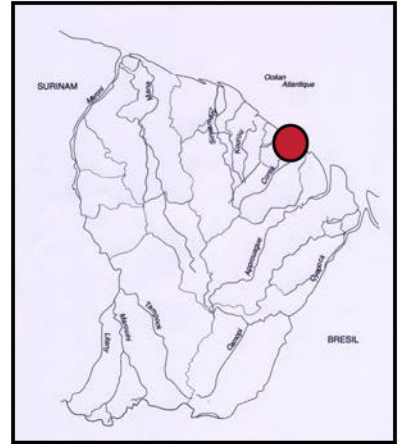


Figure 5 : Etiquette Rhum Baduel

ILE DE CAYENNE - Distillerie BADUEL



La famille PREVOT

Les origines de la famille :

En 1855 est découvert sur les berges de l'Arataïe, affluent du Haut Approuague, une pépite d'or grosse comme le poing par un indien nommé Paolino et un colon Félix Couy. Cet événement déclenche une véritable ruée vers l'or. Des aventuriers métropolitains, antillais, caribéens, viennent tenter fortune dans cette région reculée de la Guyane. C'est dans ce contexte que Jean-Baptiste et François Prévot, originaires de la région de Bordeaux, arrivent en Guyane³ et achètent des placers aurifères.

C'est à Roura, sur son placer Laporte, que Jean-Baptiste rencontre Ernestine Angamal, née à Sivasangué (Indes orientales) vers 1847. Après l'abolition de l'esclavage, les colonies françaises font venir des engagés de Pondichéry pour remplacer la main d'œuvre servile. Il a, avec elle, sept enfants naturels qu'il ne reconnaît qu'en 1882 lorsqu'il l'épouse :

Jules, né à Roura sur le placer Laporte, le 20/09/1867⁴ ;

Claire Emilie Laurence, née le 27/05/1869 à Cayenne⁵ ;

Edouard Fernand, né à Cayenne le 30/07/1871⁶ ;

Louis Urbain Gaston, né à Cayenne le 23/08/1873⁷ ;

Virginie Jeanne, née à Cayenne le 08/04/1876⁸ ;

Henry Charles, né à Cayenne le 05/09/1878⁹ ;

Ernest Auguste, né à Cayenne le 10/02/1881¹⁰.

Jean-Baptiste décède à Cayenne le 31 mars 1892. Sa femme Ernestine s'éteint à Paris le 10 septembre 1905.

Le 3 mai 1899, la société *François Prévot et frères* est créée : Elle gère la réunion de sept placers aurifères, dont les sites Espoir, Saint Louis, La République, Avenir, et la crique Bagot (sur la rivière la Comté). Jean-Baptiste étant mort en 1892, nous ignorons ce que le terme de « frères » regroupe : y avait-il d'autres frères ? Est-ce une erreur d'enregistrement de l'acte notarial ?

Le plus jeune des fils de Jean-Baptiste, Ernest Auguste, est chercheur d'or sur la Mana, avant de devenir clerc de notaire. En 1901, il épouse Hélène Lucie Aimée Gayda, la veuve de son frère aîné Jules, mort en 1899 à Cayenne. Il a cinq enfants : Georges, Camille, Valérie, Emeline et Paul. Il élève également Gaston Jean Prévot, né du 1^{er} mariage de son frère Jules et

³ Leurs parents sont Barthélémi Prévot et Marguerite Antoinette Lannue. Jean-Baptiste est né en 1824.

⁴ Roura, acte n° 30 du 07/10/1867

⁵ Cayenne, acte n° 89 du 19/06/1869

⁶ Cayenne, acte n° 126 du 25/09/1871

⁷ Cayenne, acte n° 146 du 24/09/1873

⁸ Cayenne, n° 52 du 17/04/1876

⁹ Cayenne, n° 142 du 12/10/1878

¹⁰ Cayenne, n° 69 du 05/05/1881

d'Hélène Gayda le 07 septembre 1898 à Cayenne¹¹. Gaston se marie le 11 mai 1922 à Paris avec Marie-Louise Franc. Il décède à Cayenne le 17 janvier 1978.

Georges Prévot, est né à Cayenne en 1901, il a fait ses études secondaires au Collège de Cayenne¹². Son oncle Edouard Fernand construit en 1917 une distillerie sur sa propriété de Cayenne située au PK 3, lieudit rond-point de Baduel¹³. Georges y est alors employé comme contremaître. Emancipé en 1919, à l'âge de 18 ans, il exerce pleinement la profession d'industriel-distillateur au côté de son demi-frère Gaston. A Baduel, il produit pendant 15 ans un rhum dénommé « *Source de Baduel* ». En 1935, il crée avec son père Ernest Auguste Prévot, notaire, ancien maire de Cayenne, ancien président du conseil général, la sucrerie-distillerie du Rorota. Cependant, l'usine produit essentiellement du sucre pour le marché local. L'arrivée des Américains pour la construction de l'aérodrome de Rochambeau qui attire toute la main d'œuvre, puis la suppression des corvées pénales, rendent difficile les conditions de production. A la fin de la guerre, la Guyane perd son quota de production de sucre. L'usine du Rorota ne produit donc plus que du rhum. En 1948, le rhum du Rorota est classé hors concours à l'exposition agricole et artisanale. La firme industrielle familiale Georges Prévot et C^{ie} a alors pour devise « *Que le soleil de Guyane luisse pour tous ceux qui apportent leur activité à l'économie du pays !* ». Petit à petit, Georges Prévot rachète les distilleries de l'île de Cayenne : Saccharin, Lamirande, la distillerie du syndicat des petits planteurs de cannes. En 1953, il reçoit le titre du meilleur distillateur de la Guyane. Il est fait Chevalier du mérite agricole ; il est membre de la Chambre d'agriculture, Membre du conseil d'administration du FIDAG, Membre du conseil d'administration du centre d'apprentissage et de la Banque de la Guyane.

Toutefois, avec la réduction des quotas dévolus à la Guyane, il est obligé de fermer les usines, les unes après les autres. A sa mort en 1969, seule l'usine du Rorota est encore en fonctionnement. En Guyane, il ne reste alors que trois distilleries, l'usine du Rorota à Rémire-Montjoly, l'usine Gauthier à Régina, les rhums Symphorien de M. Marsolle à Saint-Laurent du Maroni.

Il laisse onze enfants :

- Yves, né en 1924 de sa relation avec Adèle Manguet ;
- Claude, né en 1927, les jumeaux Henri et Bernard né en 1931 et Evelyne, issus de son 1^{er} mariage avec Evelyne Amet ;
- Gaston, né en 1943, Guy, né en 1945, Jean-Marie, né en 1947, Aimée, née en 1950, et Ernest, né en 1952, issus de son 2nd mariage avec Michelle de Chadirac.
- Jeanne Vernet, née de sa liaison avec Emilie Vernet.

¹¹ Au 1 rue Lalouette. Acte de naissance n°236 du 17/10/1898. La mention du décès ne figure pas sur le registre consulté.

¹² Aujourd'hui, le collège Eugène-Nonnon.

¹³ BOG 1917, p.251-252, n° 171.

Son frère, Paul, reprend la charge de notaire de son père Ernest, et a cinq enfants, Jean-Pierre, né en 1939 et décédé en 2005, Sylvain, né en 1940 et décédé en 1969, Lucien, né en 1942, Mariette, née en 1945, et Robert, né en 1953.

Ernest Prévot, le dernier rhumier de Guyane

A la mort de Georges Prévot en 1969, son fils Jean-Marie travaillait déjà à la distillerie ainsi que Guy. Ce dernier reprend la direction de l'usine. Ils sont rejoints en 1973 par Ernest qui est alors âgé de 20 ans et qui a une formation de comptable.

L'usine est alors divisée en 3 entités de gouvernance sous la direction de Guy Prévot :

- Ernest pour la gestion de la partie agricole à Lamirande ;
- Guy pour la production de l'usine du Rorota ;
- Jean-Marie pour la branche commerciale.

Cependant, si Ernest réussit à augmenter les surfaces cultivables, l'usine n'est pas modernisée. Rapidement les surplus de cannes s'accumulent mais la production de rhum ne suit pas. Le manque de coordination entre les trois entités de gouvernance bloque les capacités d'évolution de l'usine.

En 1979, dans le cadre du plan vert et du projet sucrier de l'Acarouany, la société du Rorota rachète les cannes cultivées dans la région de Saint-Laurent-du-Maroni. Mais, elle doit écouler plus de 1000 tonnes de cannes. Or, la société est dans l'incapacité de les récolter (coupe à la main) et de les ramener sur Cayenne.

En 1981, Ernest participe avec son cousin Jean-Pierre et Joel Amirault au développement de l'usine Rhums Saint-Maurice à Saint-Laurent-du-Maroni. En 1986, Ernest rachète les parts de la SARL Rhums Saint-Maurice de Joël Amirault et fonde la société civile et agricole JPE Prévot pour la gestion des plantations de cannes. Il lui faudra plus de 20 ans pour éponger les dettes de la SARL et investira plus d'1,4 millions de francs sur ses fonds propres. Il modernise l'usine et mécanise la récolte. Son travail est récompensé en 1990, lorsqu'Ernest Prévot est fait chevalier de l'ordre du mérite agricole. En 1995, son frère, Jean-Marie le rejoint à Saint-Laurent-du-Maroni car l'usine du Rorota a fermé ses portes en 1989. La société du Rorota ne possède plus d'usine mais continue à gérer le patrimoine foncier de la famille Prévot.

En 2004, dans le cadre d'un nouveau projet de développement, Ernest rachète les parts de Jean-Pierre Prévot et devient propriétaire à part entière. Cependant, il doit affronter la commission interprofessionnelle des producteurs de rhums (CIRT DOM¹⁴) pour la répartition des quotas. Or, depuis 1989, date de fermeture de l'usine du Rorota, il est le seul rhumier guyanais. Il ne possède donc aucune voix à la commission, il y est juste invité. Grâce à son acharnement on lui octroie un quota de 150 hectolitres à l'exportation. Il signe un contrat avec un distributeur Nantais qui lui donne accès aux centres Leclerc en métropole. Cependant, ce distributeur fait faillite, et le combat doit reprendre pour pouvoir obtenir des points de vente en métropole. En 1996, 90.000 hectolitres de rhums sont accordés aux quatre DOM. Le lobby martiniquais, très puissant, obtient le quota le plus important. En 2006, il obtient enfin une

¹⁴ Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion.

voix au CIRT DOM car il crée trois entités professionnelles : une société de regroupement pour la gestion des plantations de cannes, une société de distillation, une société de négoce. Or, Bruxelles accorde au CIRT DOM 108.000 hectolitres. Les Rhums Saint Maurice sont lésés par la commission interprofessionnelle. Ernest claque la porte mais obtient une augmentation de son quota à l'exportation de 300 hectolitres. En 2009, il est de nouveau récompensé en devenant officier de l'ordre du mérite agricole. Malheureusement, un incendie ravage ses champs et il ne peut plus exporter. Loin de baisser les bras, il retrouve son niveau de production en 2011.

Aujourd'hui, les Rhums Saint-Maurice sont en pleine modernisation. Le plan de financement pour 2013 prévoit un investissement de près de 8 millions d'euros, avec des aides européennes à hauteur de 50%, ainsi que du CNES et de la Région.

Extrait de Béreau D. (dir.), *Les Rhums Saint Maurice*, l'elivredart, 2013.

Nom du site :

Distillerie GRANT

N° identifiant Patriarche : non donné

Nature de la découverte : Distillerie

Période : XXe siècle

Datation : 1917 – avant 1951

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Cayenne	Cité Grant	X : 355 300 ; Y : 546 950

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	-
Propriétaire	Héritiers Grant
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site**Nature du site**x Surface Enfoui**Type**x Plein air Grotte/abri Immergé**Occupation du sol** Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

x Autres : Ville

Etat du site et occupation actuelle :

AUCUN VESTIGE

Historique :

En 1901 Henry Edmé Grant donne en gérance à son fils John une distillerie sise avenue d'Estrées dans le prolongement de la rue de la liberté. En 1917, ce dernier achète à Henri Didier une distillerie au 9 de l'avenue d'Estrées ainsi qu'un dépôt d'alcool au 76 rue de la liberté. La distillerie de l'avenue d'Estrées comprend : un hangar servant d'usine ; un hangar en bois et feuilles de tôle ondulée ; un alambic simple genre Père Labat avec réfrigérant, tuyauterie et accessoires ; 12 cuves à fermentation de 750l ; 2 pompes ; un moulin à broyer la canne à sucre ; la force motrice est donnée à Bail : machine à vapeur appartenant à M. Didier située dans une usine contigüe au hangar. M. Grant devra la faire fonctionner par ses propres moyens.

Cette même année une enquête de *commodo* et *incommodo* est ouverte pour une distillerie située au PK 3 route de Montabo après l'achat de deux terrains à Cayenne :

- banlieue est de Cayenne, route de Montabo : 170m de façade sur la route de Montabo, 403m sur une ligne S 17°30' O, 375 m sur une ligne N/S. Au nord la route, au sud une crique, à l'est l'habitation La Mascotte (M. Robin), à l'ouest la même habitation. Ce terrain appartenait à Firmin Galliot depuis 1913, qui le tenait de Charles Amboise qui l'avait acquis en 1887.
- Un terrain PK 3 route de Montabo qui conduit au dégrad des cannes (bâtiment de servitude, puits, arbres fruitiers pour 5ha). Au nord, route de montabo, au sud crique de montabo, à l'est le 1^{er} terrain acheté, à l'ouest le terrain de Pabion. Acquis de : Alphrée Corbino 1892, légué à Nariste en 1903 ; dation à Corina Charlotte Nariste en 1911 ; acquis par la société G et H Lapiquonne en janvier 1912 ; acquis par Grant de la société Clanis et Tanon en octobre 1912 ; acquis par Edmé Grant en 1913.

Entre 1917 et 1922, l'usine produit 4,66% du contingentement total. Elle est mentionnée comme fonctionnant en 1933 (M-C. Thébia, 1991) mais elle est figurée comme "ancienne distillerie" sur la carte IGN de l'Ile de Cayenne de 1957 (au 1/20.000e). Elle n'est pas figurée sur la carte de 1951.

Description des vestiges

TOUT A DISPARU

Sources

MC Thébia ; Cartes postales ; AD ; Archives nationales d'outre-mer, 31FI 53 ; Etude Ronjon, n°115 et 116 du 22/05/1901 ; BOG 1917, p. 284-285, n° 198 ; Etude Ronjon, n° 244 du 21/09/1917



Figure 1 : champs de cannes

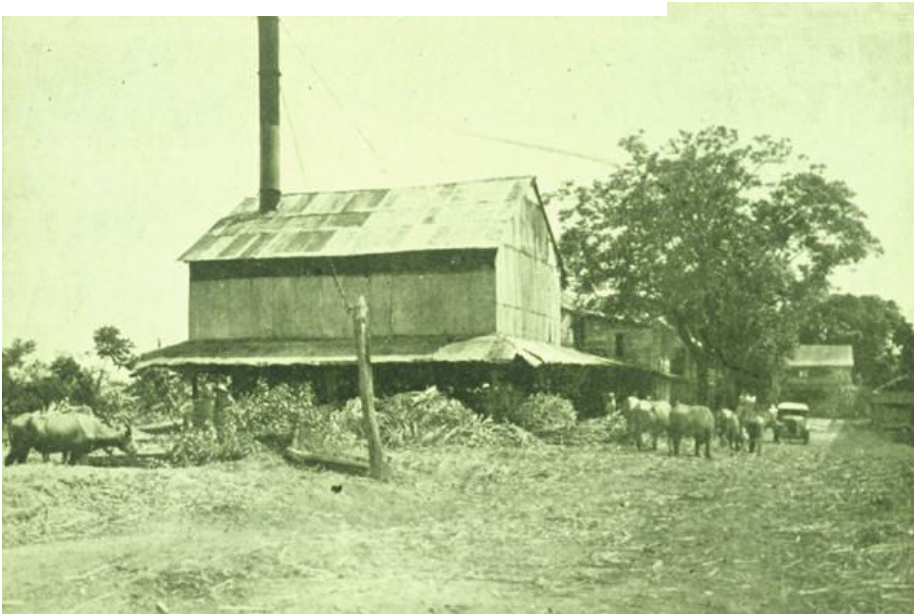


Figure 2 : Distillerie Grant en 1930

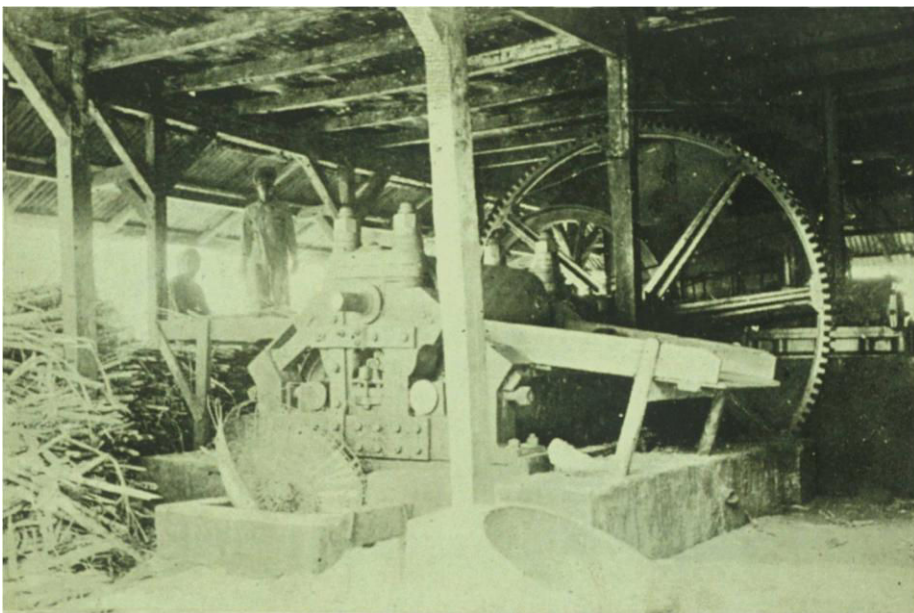
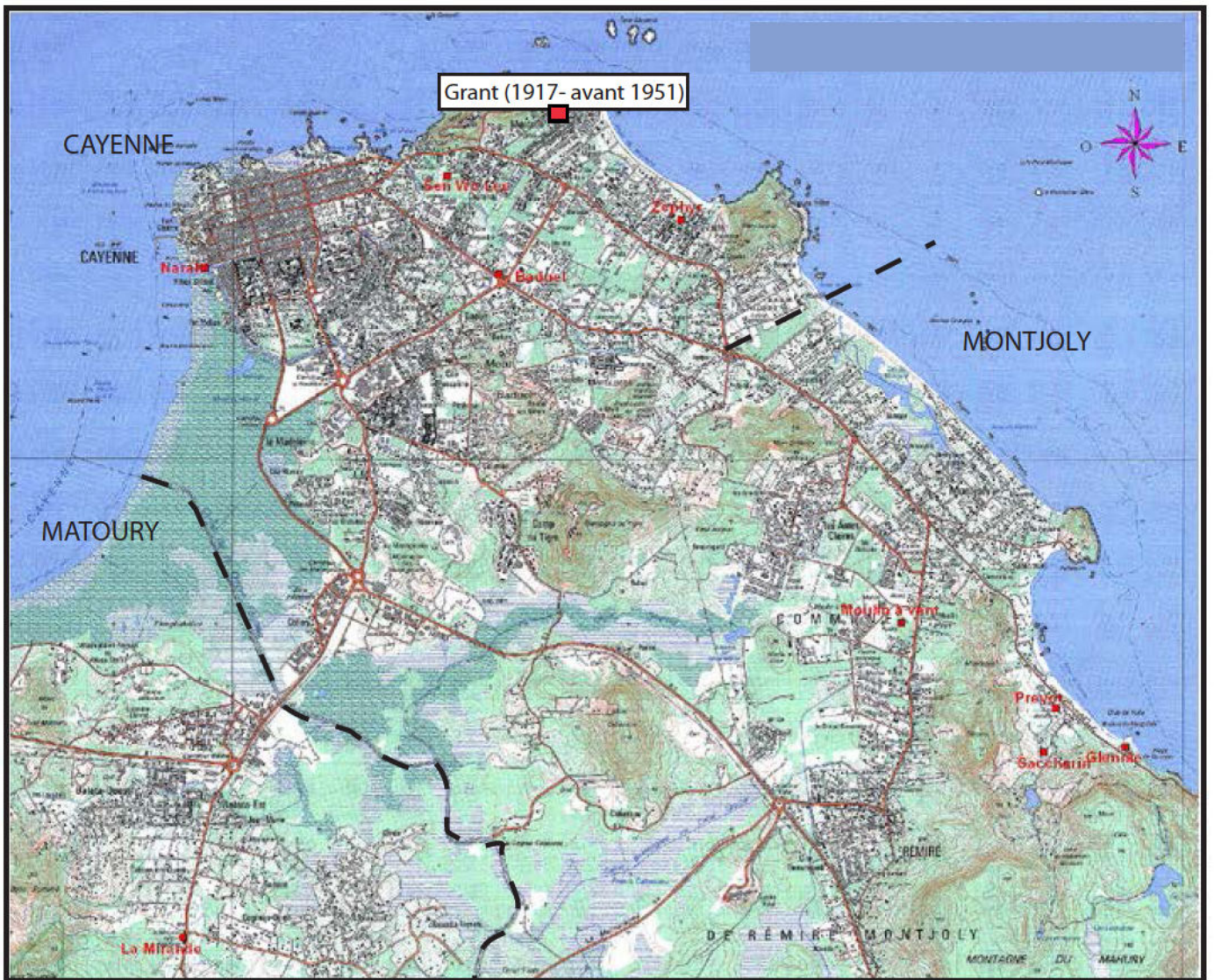
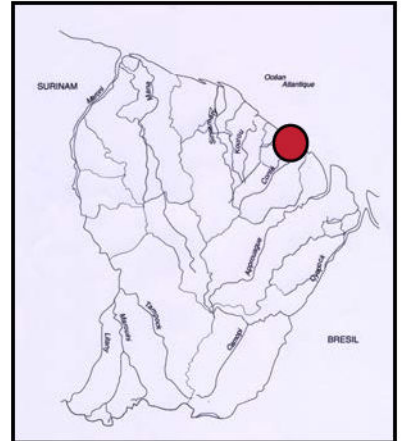


Figure 3 : moulin de la distillerie Grant

ILE DE CAYENNE - Distillerie GRANT



Nom du site : **Distillerie RABAN**

N° identifiant Patriarche : non donné

Nature de la découverte : Distillerie

Période : XXe siècle

Datation : avant 1915 - 1946

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Cayenne	Route de Baduel	

Circonstances de la découverte	Destruction du site
Date	2011
Nom de l'inventeur	E. Epailly
Propriétaire	?
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : Ville

Etat du site et occupation actuelle :

Historique :

Arsène Raban est né à Sainte-Rose, en Guadeloupe. En juillet 1932 il est âgé de 63 ans. Il se qualifie d'« industriel rhumier », de géomètre-arpenteur, et se fait délivrer une licence personnelle minière pour poursuivre une activité de chercheur d'or.

En 1915, la distillerie Raban est mentionnée dans l'Annuaire de la Guyane. Elle figure aussi sur une liste de contingentement entre 1913 et 1922 : elle produisait 1,62% du contingentement total. Arsène Raban vend à Daniel Icaré du matériel de distillation et un terrain en 1946.

Description des vestiges

Le 1^{er} septembre 2011 la cheminée, dernier vestige de la distillerie Raban a été rasée. Des briques estampillées PD ont été observées : Paul Dufourg était un négociant-chercheur d'or-industriel qui travaillait avec le Grand Man Anato, le 31 juillet 1888. Ce dernier a mandaté « PD » pour « régir, gérer, administrer activement et passivement tous ses biens, droits et affaires, [...] tant en Guyane française qu'en France et qu'à l'étranger ».

Aucune prescription d'archéologie préventive n'a été délivrée, aucun relevé n'a été effectué.

Sources

Etude Edouard Linyon : n° 70 du 06/05/1946 ; Annuaire de la Guyane française, Cayenne, 1915

EPAILLY Eugène, A.S.-M. France-Guyane 14.09.2011

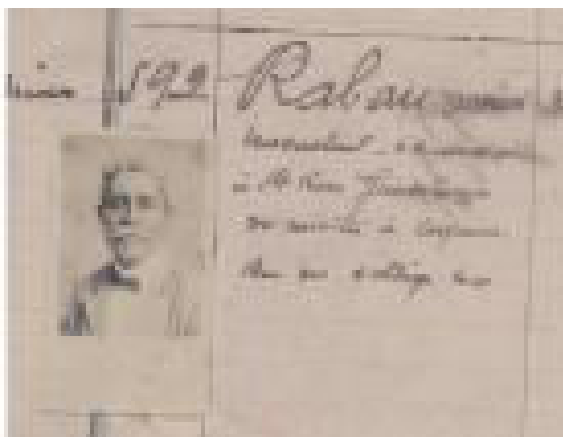


Figure 2 : Identité Raban - E. Epailly

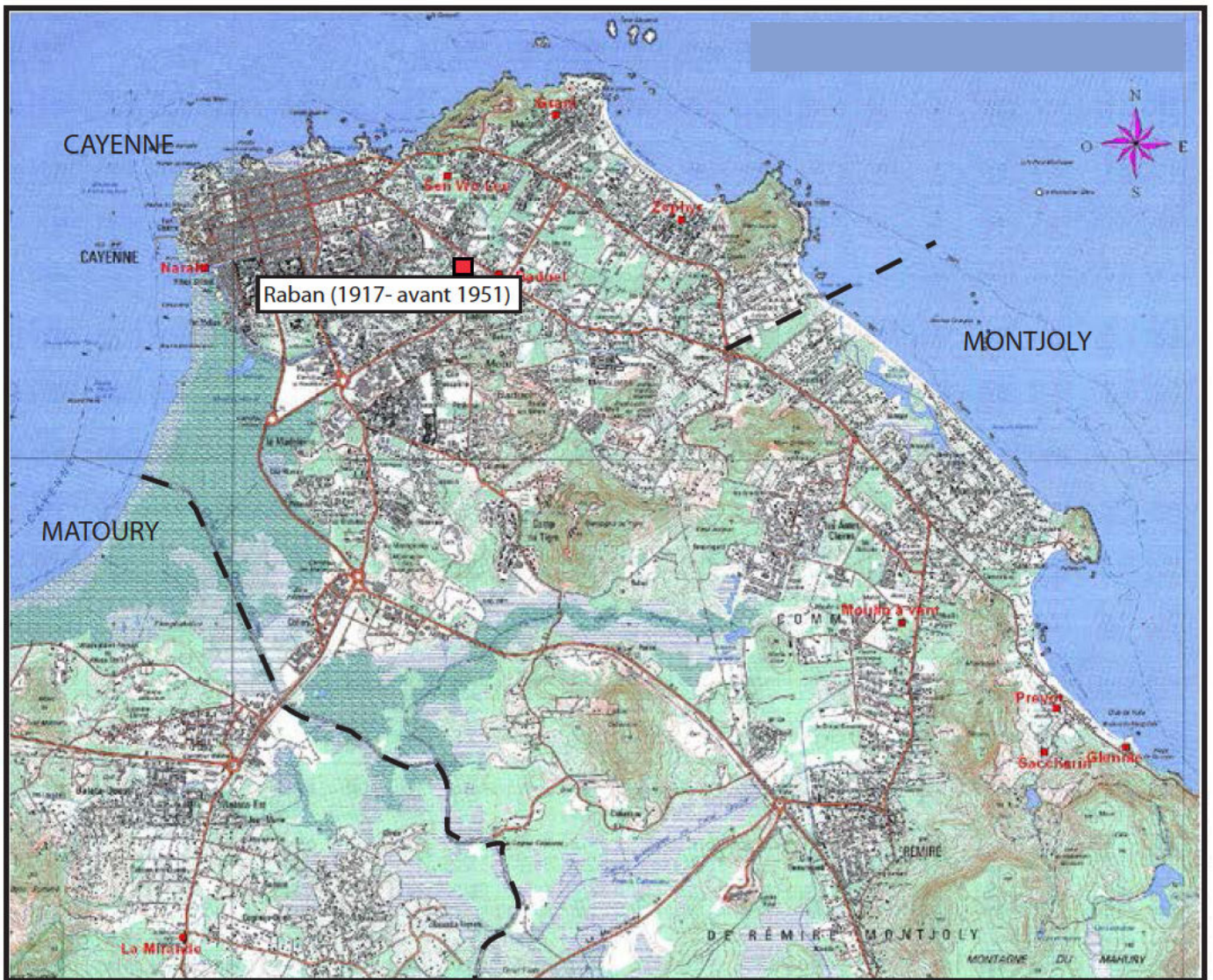
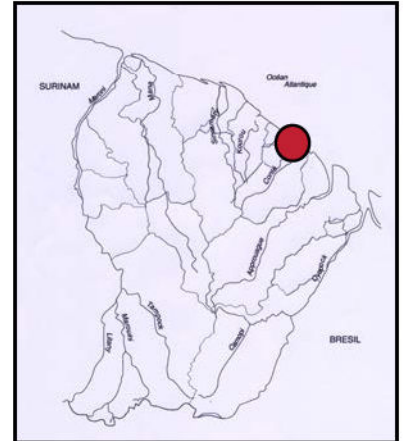


Figure 1 : Briques PD - E. Epailly



Figure 3 : la cheminée avant sa destruction - E. Epailly

ILE DE CAYENNE - Distillerie RABAN



Nom du site : **Distillerie SEN WO LEE**

N° identifiant Patriarche : non donné

Nature de la découverte : Distillerie

Période : XIXe siècle

Datation : 1913 ? – après 1945

Critères de datation : archives ; témoignages famille

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Cayenne	Cité des Castors, lotissement Chong Sit	X : 354 253 ; Y : 546 350

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	Signalé par Mme Dumont (petite fille)
Propriétaire	Famille Chong Sit
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : Ville

Etat du site et occupation actuelle :

Les vestiges sont dans les jardins privatifs du lotissement appartenant aux descendants de M. Chong Sit.

Historique :

Après avoir fondé de nombreux comptoirs sur les côtes d'Amérique, M. Chong Sit, d'origine chinoise, s'installe en Guyane. Il envoie son fils, M. Chung, faire des études aux Etats-Unis. Il donne le nom de Sen Wo Lee à son unité de production, mais nous ignorons la date d'ouverture de l'usine. Entre 1913 et 1922, l'usine produit 3,07% du contingentement total dévolu à la Guyane. En 1931, M. Chong Sit achète à bail une usine à tafia et une récolte de cannes de la succession Paul Claire.

La rhumerie Sen Wo Lee était une petite distillerie abritée sous un hangar. Sa production était surtout vouée à l'exportation, vers la Martinique et la Métropole. Il employait dans son unité de production, des bagnards anamites. La rhumerie a fermé dans les années 1945. (Témoignage de Mme Dumont). Elle est mentionnée comme fonctionnant en 1933 (M-C. Thébia, 1991) et elle figure sur la carte IGN de l'Ile de Cayenne de 1957 (au 1/20.000e)..

Description des vestiges

Aujourd'hui, il ne reste que les soubassements en maçonnerie de pierre et de briques, et quelques vestiges de machines. L'équipement de l'unité de production provient des Etats-Unis (comme les rolles de broyage) et de France (comme le moteur à explosion) : une plaque signalétique en bronze située sur le socle supportant trois rolles lisses porte la mention, *The Blymer, Iron Works C.O., Cincinnati Ohio USA / N°1 A Amazon* ; le moteur à explosion porte la plaque : *Société Anonyme, L'Aster, 102 rue de Paris Saint-Denis (Seine), Type D20, n°33272*. On peut encore observer une pompe à vapeur et trois fosses maçonnées près de la machine à vapeur. Ce devait être les fosses à vesou. Mme Dumont nous a montré l'emplacement des cuves de fermentation disparues aujourd'hui, elles étaient dans la cour arrière de la maison actuelle. On observe les vestiges de deux structures maçonnées derrière la machine à vapeur, le support de l'alambic et la cheminée. La chaudière était alimentée par du bois selon le témoignage de Mme Dumont. Le transport de la canne et des fûts de rhum se faisait par wagons Decauville. On peut encore observer sur le chemin d'accès du lotissement Chong sit, des rails. Le long de la route de Montabo, un portail monumental en fer forgé marque l'entrée de la maison familiale.

Sources

AD : Etude Ernest Prévot, n°118 du 31/07/1931 ; - N°130 du 24/08

Témoignage Mme Dumont



Figure 1 : les champs de cannes de Sen Wo Lee

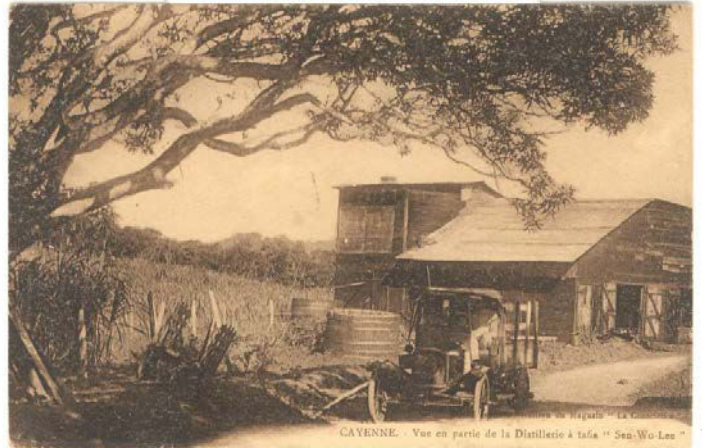


Figure 2 : la distillerie Sen Wo Lee



Figure 4 : vue des vestiges en 2012



Figure 3 : vue des rolles de broyage

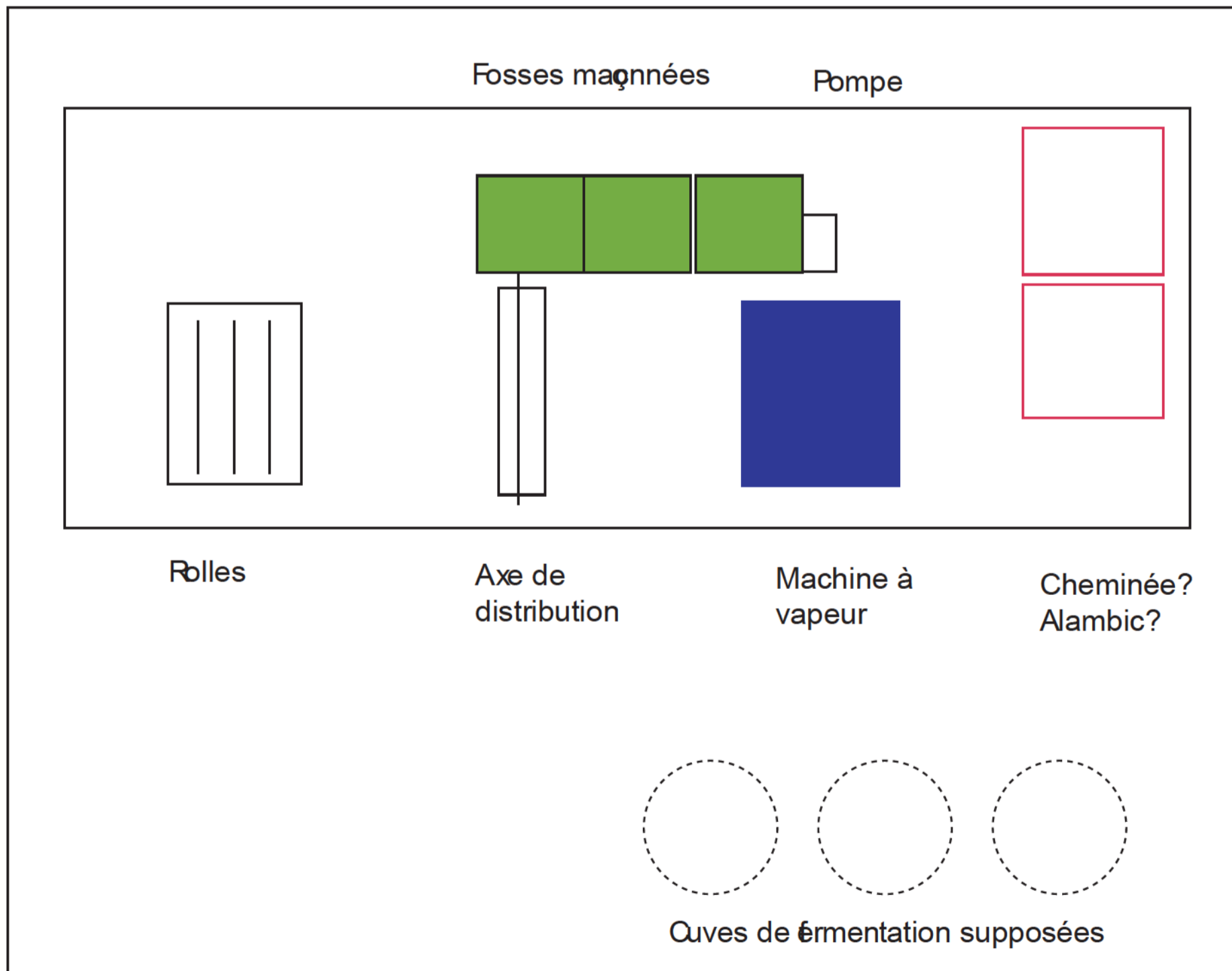
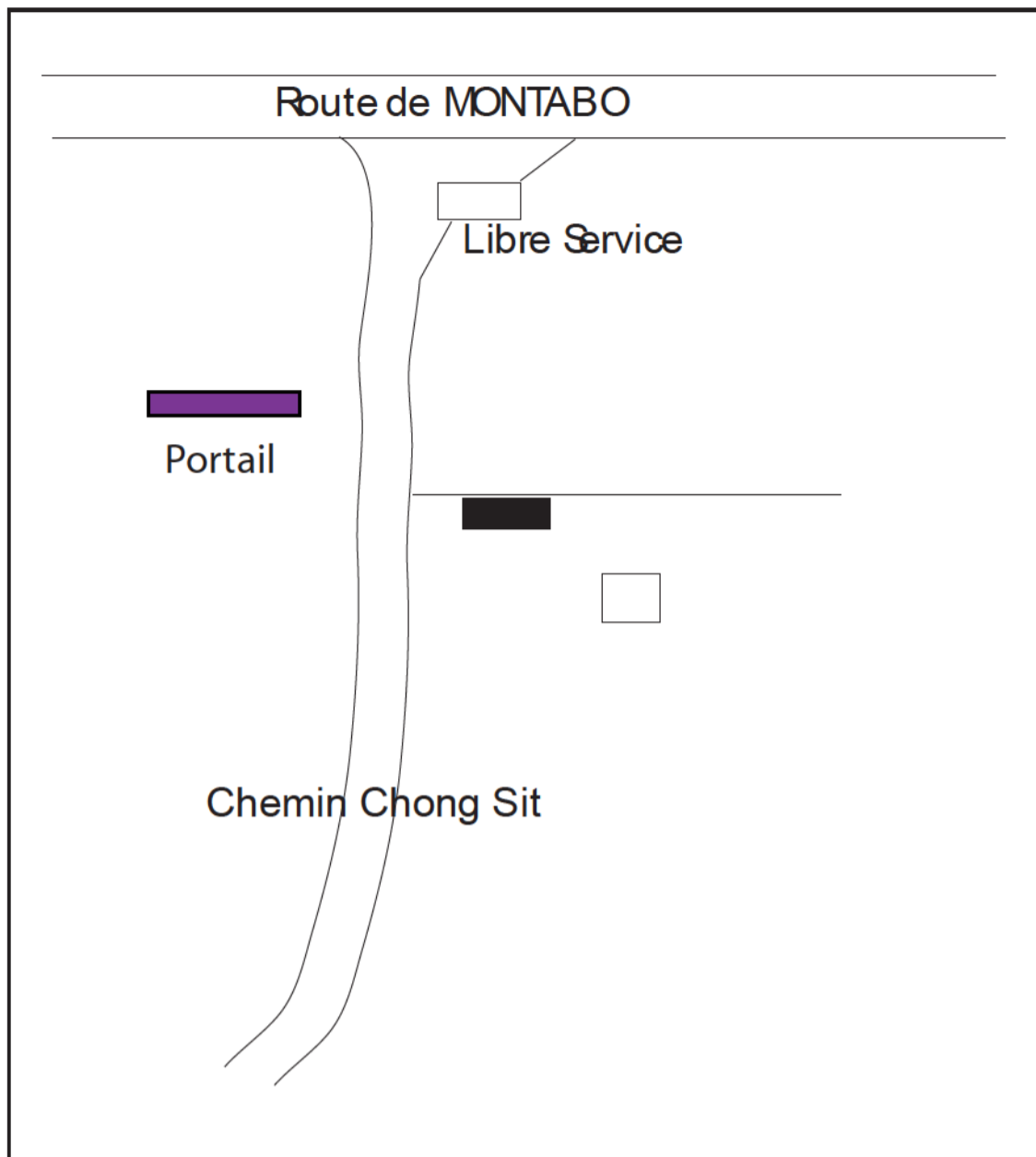


Figure 5 : plaque de dédicace

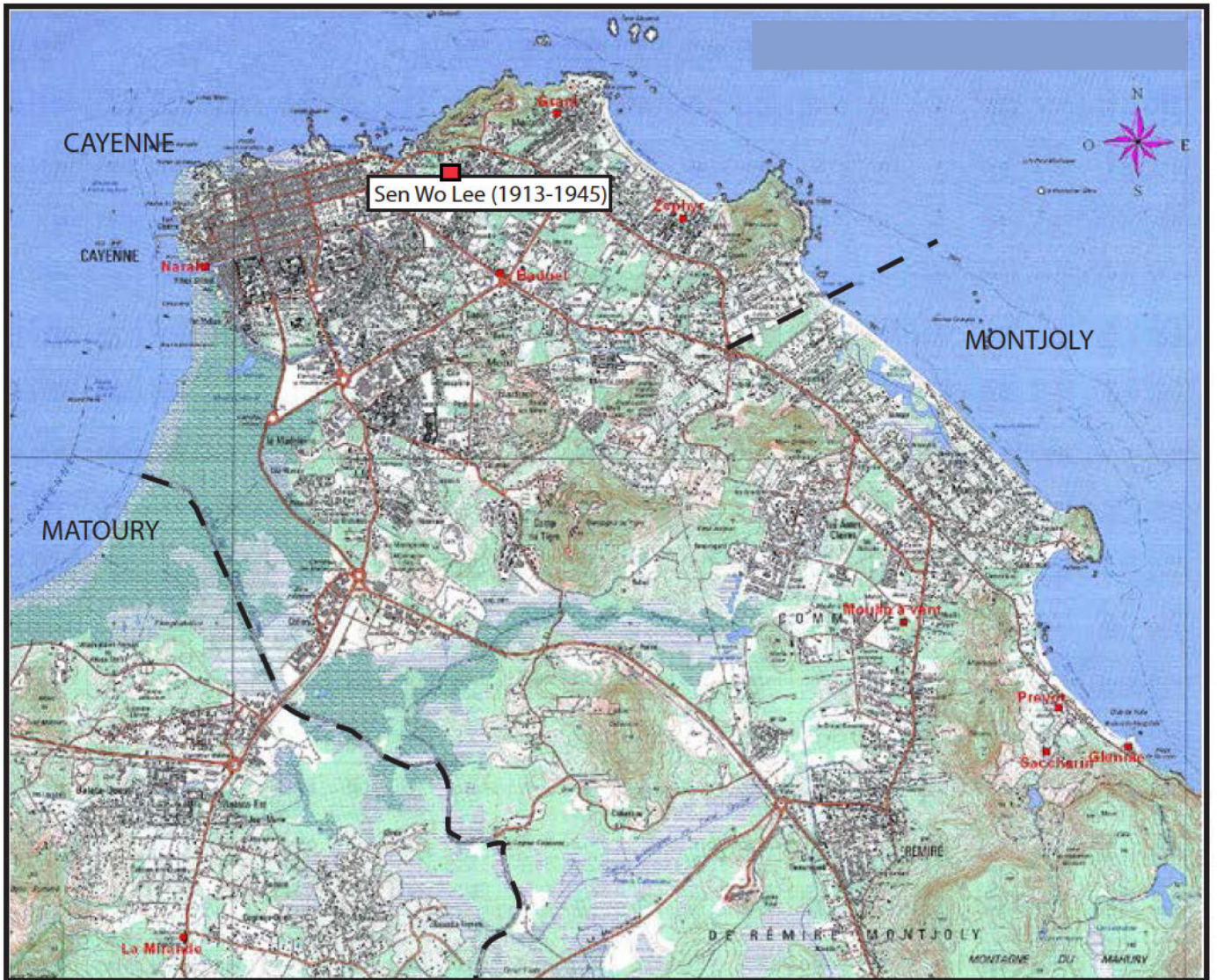
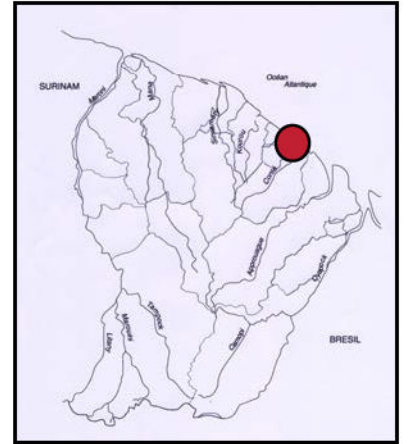


Figure 6 : vestiges de la distillerie

CROQUIS DE LA DISTILLERIE SENEGALaise



ILE DE CAYENNE - Distillerie SEN WO LEE



Nom du site : **Distillerie ZEPHIR**

N° identifiant Patriarche : non donné

Nature de la découverte : Distillerie

Période : 1^{ère} moitié du XXe siècle Datation : autour de 1904 – après 1951

Critères de datation : archives ; témoignage familial

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Cayenne	Cité Zéphir, 1 ^{ère} entrée	X : 356 253 ? ; Y : 545 702 ?

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	Signalée par M. Ringuer
Propriétaire	Petit fils
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : Ville

Etat du site et occupation actuelle :

Totalement abandonné, entièrement recouvert par la végétation. Seule la maison du patron est entretenue.

Historique :

Sur la carte IGN de l'Ile de Cayenne de 1951, figure une distillerie Cité Zéphir. Le petit fils de M. Zéphir nous a raconté que son grand-père avait installé l'usine sur ce terrain au tout début du XXème siècle, vers les années 1904.

Description des vestiges

En 2001 on pouvait admirer la maison de maître qui avait été restaurée et qui est habitée par le petit-fils de M. Zéphir. Une annexe a été rajoutée pour y mettre les sanitaires. La maison du contremaître et les écuries sont elles dans un grand état de délabrement et font l'objet de squatte. Un rolle est visible sur le chemin d'accès à la maison de famille. L'usine se situe sur le terrain d'à côté appartenant à la sœur du petit fils de M. Zéphir. Elle est entièrement recouverte par la végétation et n'est donc pas accessible.

Sources

Carte IGN 1951

Témoignage



Figure 2 : la maison de M. Zéphir



Figure 1 : la maison du contre maître

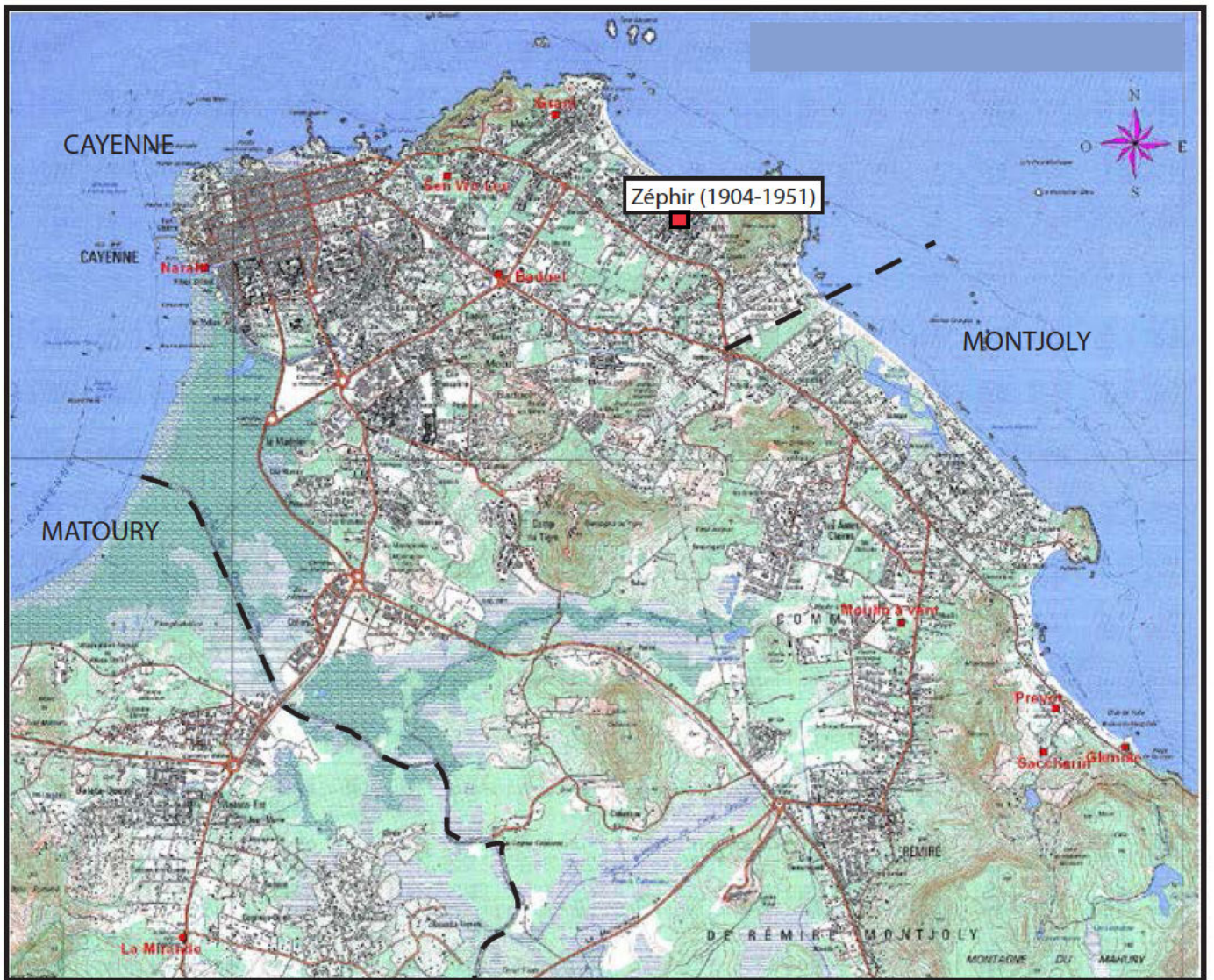
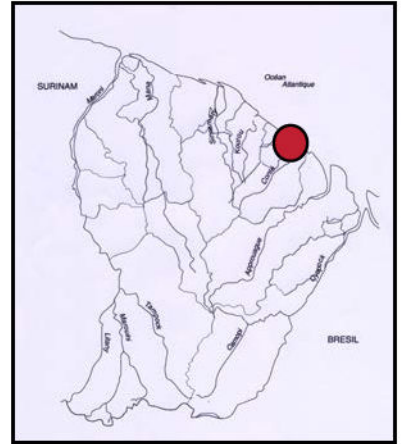


Figure 4 : canal



Figure 3 : rolle

ILE DE CAYENNE - Distillerie ZEPHIR



Nom du site : **Distillerie GLENNIE**

N° identifiant Patriarche : 97 309 072 AH

Nature de la découverte : Distillerie

Période : Fin XIXe – 1^{ère} moitié XXe siècle

Datation : 1893 – après 1957

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Rémire-Montjoly	Route des plages	AP 211 (1987) X : 360 840 ; Y : 540 800

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	SRA
Propriétaire	1893 : Glennie ; puis Georges Prévot ; aujourd'hui : ?
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : le long de la route très fréquentée des plages

Etat du site et occupation actuelle :

Il ne reste aucun vestige, sauf deux piliers en briques marquant l'entrée de l'usine.

Historique :

Selon l'article de MC. Thébia, la distillerie Glennie fut créée peu de temps après celle du Mont Ravel, dans les années 1893. La distillerie fonctionnait encore en 1957 (carte IGN, 1/20.000e, Ile de Cayenne, 1957). L'usine a été rachetée par M. Georges Prévot, mais à une date non déterminée, qui en a démonté tous les éléments pour les réutiliser dans ses usines : au Rorota, l'alambic démonté présent dans le hangar où s'effectuait la mise en bouteille du rhum, ainsi que 3 cuves à vesou recyclées en cuve à eau dans l'atelier de réparation ; à Lamirande, le loco-tracteur présent dans l'atelier de réparation de l'usine de Lamirande. (Informations recueillies auprès de M. J-M. Prévot).

Description des vestiges

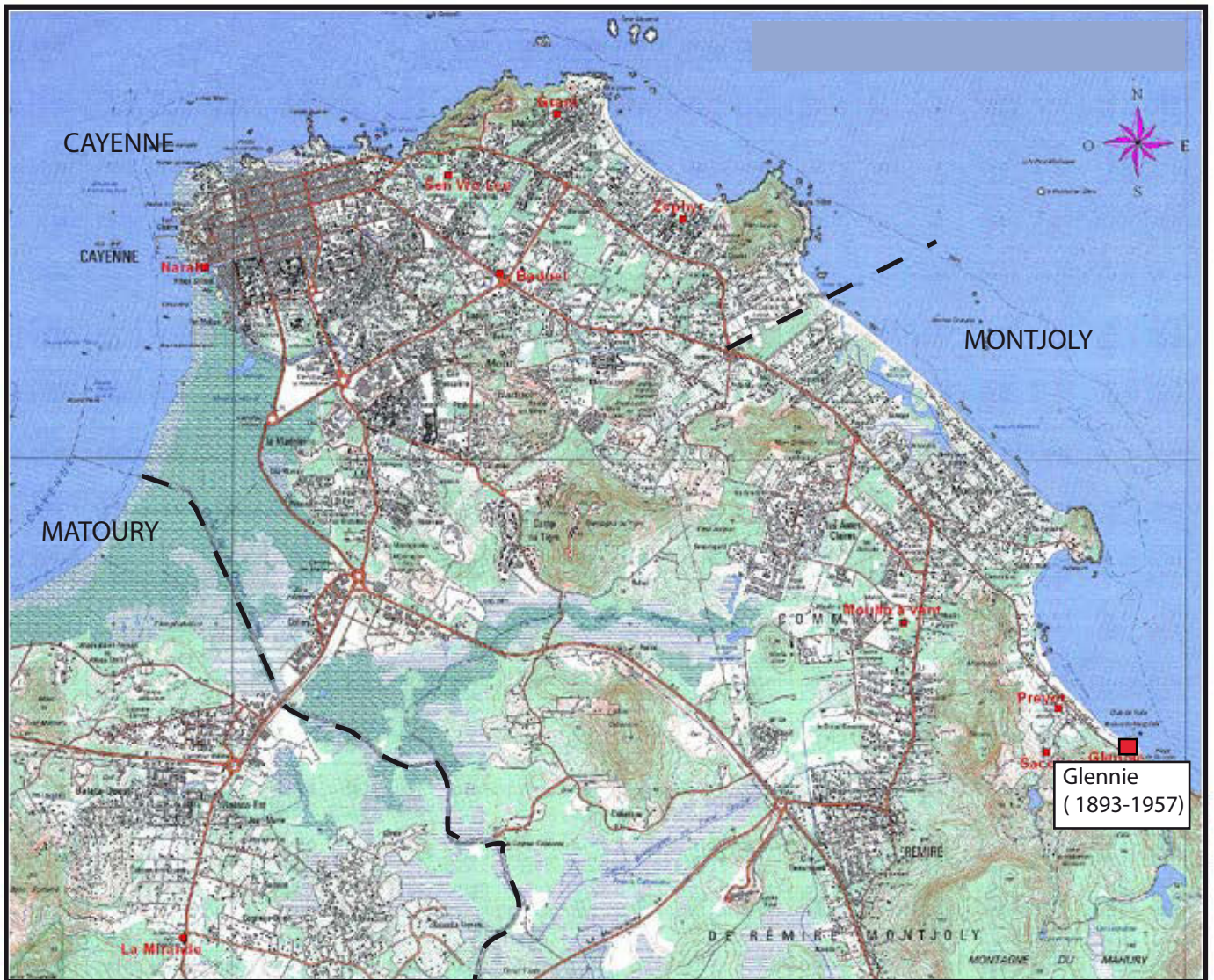
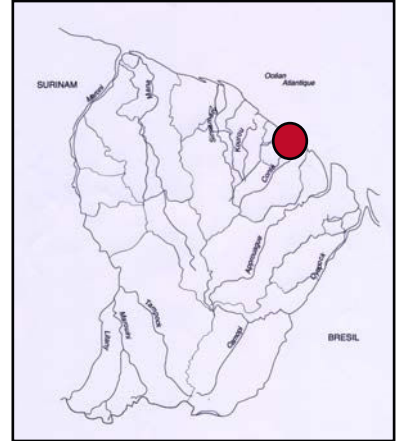
Il ne reste que deux piliers en briques marquant l'entrée de l'usine. Ils sont entièrement recouverts par la végétation.

Sources

MC Thébia

Carte IGN

ILE DE CAYENNE - Distillerie GLENNIE



Glennie
(1893-1957)

Nom du site : **Distillerie MOULIN A VENT**

N° identifiant Patriarche : 97 309 008 AH ; n° Inventaire IA97300228

Nature de la découverte : Distillerie

Période : XXe siècle

Datation : 1922 – après 1945

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Rémire-Montjolyk	Colline du moulin à vent, dans le parc de RFO (Guyane 1 ^{ère})	BI 2 puis 143 à 148 (1996, 1999) ; X : 358 670 ; Y : 542 010

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	RFO (destruction du site lors de la construction du bâtiment)
Propriétaire	1922 : Léonce Mélkior ; 1936 : le Syndicat des Petits Planteurs de cannes ; 1945 : MM. Voluménie, Champlain et Cécilion ; 1977 : l'Etat ; 1991 : la commune ; 1994 : RFO (Guyane 1 ^{ère})
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface x Enfoui

Type

x Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

x Autres : Ville

Etat du site et occupation actuelle :

La distillerie a été entièrement détruite par la construction des locaux de RFO sans qu'aucune prescription n'ait été établie ; il n'existe donc aucun relevé. Quelques machines ont été sauvées et ont été mises en valeur dans le parc de RFO.

Historique :

Le 28 mars 1922, « *M. Melkior (Théophile) est autorisé à installer une distillerie à tafia sur l'habitation Moulin-à-Vent située au 9^o kilomètre de la route de Rémire au Dégrad des Canes.* »

Cependant, Théophile Melkior ne possédait certainement plus sa distillerie à la fin des années vingt et au début des années 1930, si on se réfère à son absence sur les listes de contingentement à partir de 1925. La distillerie est rachetée par la « *coopérative du Syndicat des petits planteurs de cannes dite « Moulin à Vent* ». La date d'acquisition ne nous est pas connue à ce jour. On sait seulement que la distillerie a été saisie par la Banque de Guyane : « *Située au centre même d'un groupe important de plantations de petits cultivateurs, la distillerie « Moulin à Vent » se trouvait en gage entre les mains de la Banque de la Guyane. Cet établissement la céda au Syndicat, qui fut aidé par la Caisse Agricole.* ». La période de la Seconde Guerre Mondiale a été marquée par un affaiblissement général de l'économie guyanaise. En 1940, la gérance de la société est confiée à Justin Champlain. La distillerie a été par la suite vendue en 1945 à une société formée par les propriétaires de l'usine centrale de Lamirande, Voluménié, Champlain et Cécilion. L'Etat a racheté la parcelle en 1977 pour la rétrocéder à la commune en 1986. En 1994, les locaux de RFO y sont construits.

Description des vestiges

Les éléments de machinerie qui ont été sauvés sont une machine à vapeur, une série de 3 rolles montée sur leur support métallique et une chaudière. Ils proviennent des ateliers *Buchanan and Co*, et datent des années 1882.

Sources

Viviane Bigot, *Loyola après le départ des Jésuites*, mémoire de maîtrise, Paris I, 2001.

Etude Edouard Linyon, n° 74 du 20/06/1940 ; n° 93 du 04/07/1945

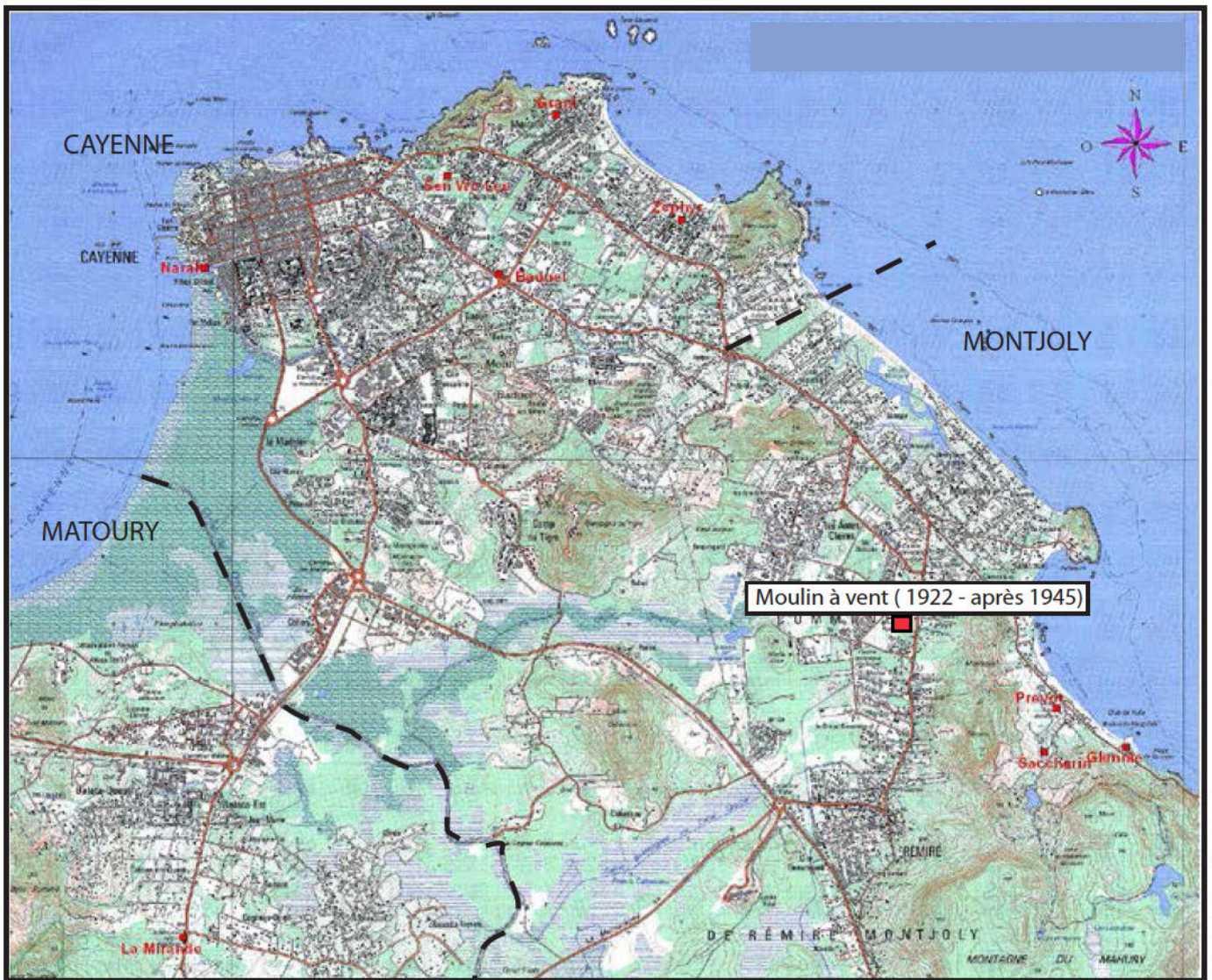
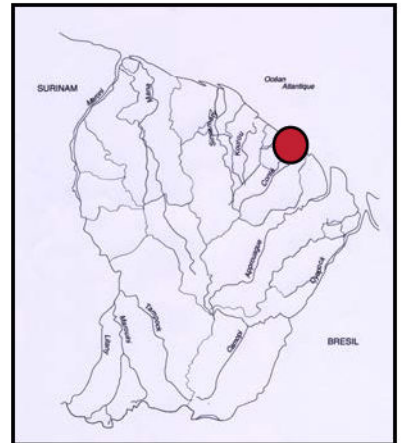


Figure 1 : les vestiges de machinerie



Figure 2 : les vestiges de machinerie

ILE DE CAYENNE - Distillerie MOULIN A VENT



Nom du site : **Distillerie SACCHARIN**

N° identifiant Patriarche : 97 309 052 AH

Nature de la découverte : Distillerie

Période : Fin XIXe siècle – 1^{ère} moitié XXe siècle Datation : 1893 - après 1963

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Rémire-Montjoly	Route du Rorota, lieu dit Céide	AP 24 (1987) X : 359 851 ; Y : 540 450

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	1995-96 : prospection-inventaire de G. Mazière, 1998 : prospection-inventaire de J. Briand et E. Gassies (autorisation n°98/10), 2001 : campagne de photos M. Heller, N. Cazelles
Propriétaire	1893 : M. Saccharin ; 1923 : Syndicat des petits planteurs ; 1961 : société Champlain et Voluménie ; 1963 : Mme Georges Prévot ; avant 2001 : Pascal Prévot
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : à flanc de colline

Etat du site et occupation actuelle :

Le site est régulièrement nettoyé par le propriétaire qui pratique l'agriculture.

Historique :

Selon MC Thébia la création de la distillerie Saccharin a suivi de près celle du Mont Ravel en 1893. Entre 1913 et 1922, l'usine produit 18,5% du contingentement total. Sur la carte IGN de l'île de Cayenne au 1/20.000e de 1957, elle est figurée en activité. La distillerie a été vendue au Syndicat des petits planteurs en 1923, puis à la société formée par Champlain et Voluménie en 1961, enfin à Mme Georges Prévot en 1963.

Description des vestiges

La plupart des machines ont été démontées. Il reste le moulin à eau, 2 grandes cuves rectangulaires métalliques dont l'intérieur a été enduit de mortier (peut-être des cuves à vesou), 1 tank vitrifié de la marque Fruhinshole (Nancy), un aqueduc, une retenue d'eau, des tuyaux amenant le vesou du moulin à la distillerie. Il reste également quelques soubassements de mur, dont un bâtiment en parpaing et de fonction indéterminée près des 2 grandes cuves. M. Pascal Prévot nous a expliqué que sa maison avait été bâtie sur les restes de l'ancienne demeure de M. Saccharin. Le mur sud-est (côté retenue d'eau), est fait de moellons de pierre pris dans du mortier et enduit de mortier. Il reste 3 piliers en briques sur la façade nord-est, et à l'intérieur de la maison, 2 piliers en briques et un muret en moellons de pierres pris dans du mortier. La retenue d'eau était délimitée par un barrage fait d'un mur de moellons de pierres pris dans du mortier. L'aqueduc est composé d'une série de tuyaux en tôle de fer riveté, accouplés, et posés sur des piliers de briques enduites de mortier. La canalisation a un diamètre de 20 cm et déverse l'eau dans la roue à une hauteur de 4 à 5,5 m. Le moulin à eau est composé d'une grande roue à augets en métal de 8 m de diamètre, installée dans une grande fosse maçonnée. L'arbre de transmission prend appui sur les murs de la fosse. La roue est composée de 2 flasques reliées entre elles par une armature métallique composée de 20 rayons (formés de 10 segments) et de 10 groupes de tendeurs étoilés à 6 branches. L'ensemble est boulonné et riveté. Une série de 3 rolles étaient entraînés par le mécanisme démultiplicateur habituel, une série d'engrenages entraînée par une série de courroies. Un moteur à explosion avait été installé, sur son socle bétonné, pour parer aux insuffisances de la roue. Un mécanisme d'embrayage permettait de passer du moteur hydraulique au moteur à explosion, et vice versa. Près de l'aqueduc il reste une maison qui a été réaménagée. Elle devait appartenir à des ouvriers de l'usine.

Sources : B. Rolland-Villemot, 1993 ; AD ; Carte IGN ; Témoignage



Figure 2 : la distillerie Saccharin au début du XXe siècle



Figure 1 : l'entrée de la propriété



Figure 3 : vestiges d'habitat



Figure 5 : la roue à aubes



Figure 4 : les roles



Figure 7 : des cuves



Figure 6 : tank vitrifié



Figure 9 : moteur à explosion

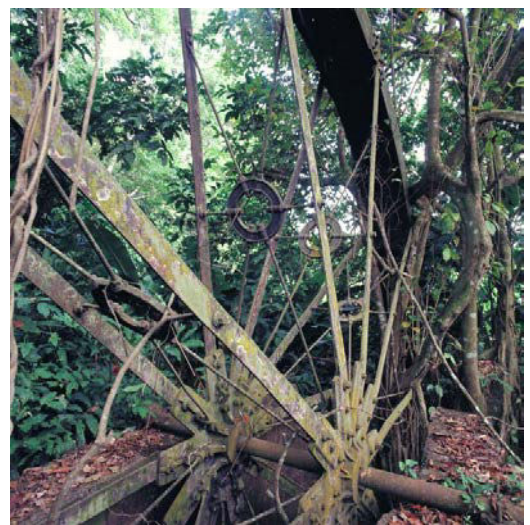
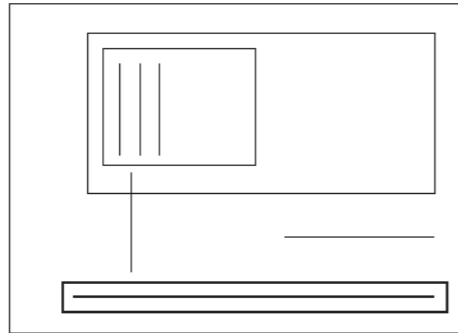


Figure 8 : détail de la roue

CROQUIS DE LA DISTILLERIE CASARIN

route du ROROTA

Moulin hydraulique



Moteur à explosion



Aqueduc



Maison



Tuyaux à vesou

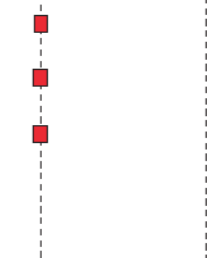


Meules en pierre

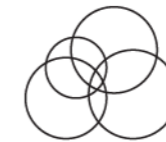


Retenue d'eau

Barage









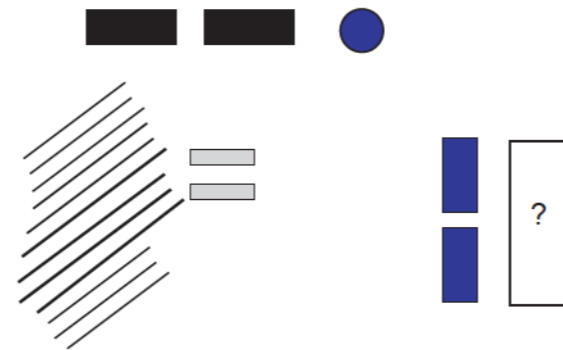
Maison de famille



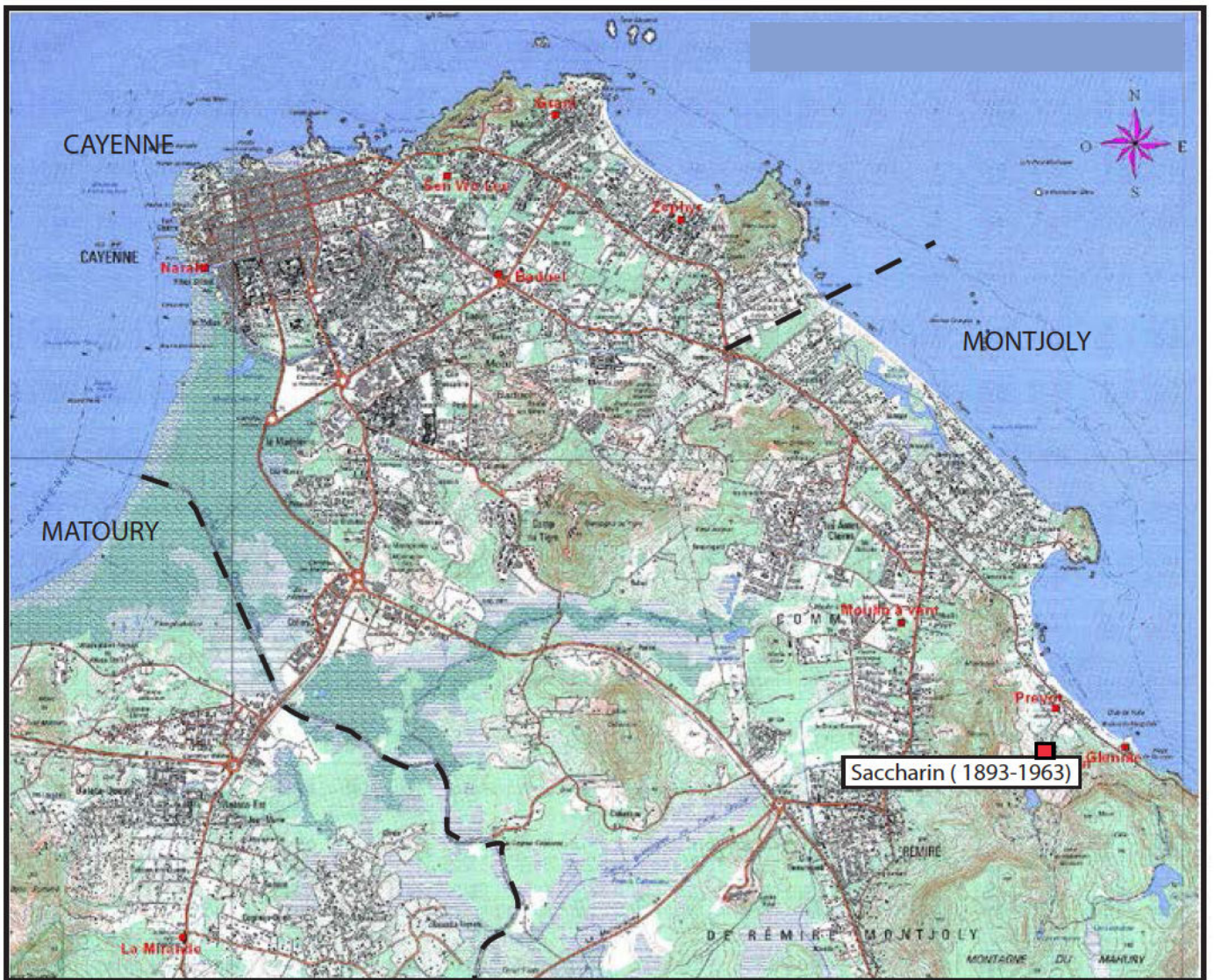
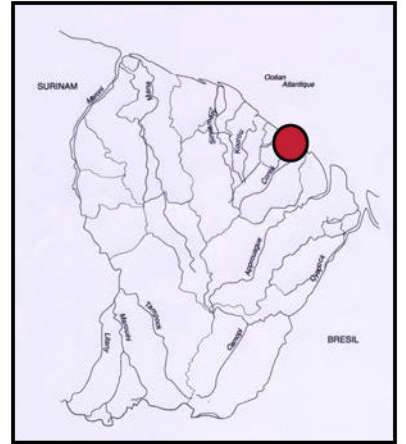
Restes de vieillage de foudres

Légende :

-  Mur
-  Tank vitriyé
-  Cuves métalliques
-  Limandes
-  Piliers de briques
-  Entassement de machines



ILE DE CAYENNE - Distillerie SACCHARIN



Nom du site : **Distillerie ILET PORTAL**

N° identifiant Patriarche : non donné

Nature de la découverte : Distillerie

Période : Fin XIXe siècle – 1^{ère} moitié XXe siècle Datation : peu avant 1881 - 1964

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Saint-Laurent-du-Maronie	Ilet Portal (en face St Jean)	X : 156 550 ? Y : 599 900 ?

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	Signalée par le capitaine du village Espérance, M. Macintosh
Propriétaire	1854 : frères Bar ; 1964 : M. Tanon ; 2001 : M. Gonzalès
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : îlet sur le fleuve Maroni

Etat du site et occupation actuelle :

L'usine est entièrement livrée à la nature. En 2001, elle était parfois dégagée dans ses abords pour quelques visites touristiques. Une famille Boni et un vieux blanc réside sur le site.

Historique :

La concession où fut établie l'usine, fut concédée à MM. Bar, frères, en 1854. Ils y pratiquaient les "grandes cultures" et l'exploitation forestière. La main-d'œuvre était composée essentiellement d'immigrés africains. En 1858, 32 hectares de terres avaient été mis

en culture : café, bananes et vivres. Cinq cases avaient été bâties en bardeaux. En 1882, une enquête fut ouverte pour vérifier le respect des contrats des engagés indiens sur l'habitation après dénonciation pour maltraitance.

Frédéric Tanon arrive de la Martinique (c'est un Béké) en 1898 pour faire fortune dans l'or. Il est rejoint dans les années 30 par ses neveux, André et Raoul. Ce dernier fondera de la société Tanon principalement spécialisée dans les transports et le ravitaillement en gros matériel. A une date que l'on ignore, la scierie de l'îlet Portal est vendue à M. Tanon, qui en fit une des plus prospères de la colonie. On ignore si au moment de la vente la distillerie existait déjà, ou si elle fut installée par M. Tanon. La production de rhum était une activité secondaire, servant à alimenter les habitants de l'îlet et du voisinage en alcool. On venait chercher le "tafia" avec des seaux (témoignage de M. Macintosh). L'usine fut incendiée en 1964 pour des raisons criminelles.

Description des vestiges

Les vestiges comprennent : une scierie (non décrite ici), une distillerie, des traces de l'habitat ouvrier et de la maison de maître avec une geôle.

La distillerie représente moins de 1/4 de l'ensemble de l'usine. Le moulin à vapeur est intact, il était actionné par une machine D. Stewart de Liverpool. Une estampille nous indique qu'elle avait été testée en 1888. Elle fut donc introduite dans l'usine à la toute fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} siècle. On peut observer sur la dalle bétonnée du sol, la trace de 2 séries de rolles. Six cuves de fermentation étaient disposées à l'extérieur de l'atelier de distillation, contre le mur sud. L'atelier de distillation est le seul bâtiment ayant conservé ses murs : ils sont en briques recouvertes de mortier. Le bâtiment se compose de 2 pièces, l'une abritant 2 tanks vitrifiés, l'autre étant fermée à clé, sa fonction n'a pu être déterminée. Au nord du bâtiment, à environ 1m, 1m50 du mur extérieur, s'élèvent 2 poutrelles métalliques ayant servi de support à l'alambic qui a disparu. Il est probable que la grande chaudière habillée d'une structure en brique, ait été commune à la distillerie et à la scierie. Des barges assuraient le transport des cannes et des bois vers l'usine. 3 quais ont été identifiés : l'un face à la maison de maître, un autre à l'arrière de l'usine visible grâce aux 3 barges échouées, un troisième au nord de l'îlet, sur une levée de terre qui semble avoir été aménagée. Selon Georges Lemaire, ce dernier quai pourrait avoir été utilisé pour le démantèlement de l'usine : les restes importants de machines renversés le long de la voie ferrée, mais surtout l'énorme cuve à vapeur renversée au bout de la levée de terre laissent penser qu'on a essayé de les récupérer.

M. Macintosh nous a signalé que les piliers de briques et de maçonnerie présents dans les abattis étaient les restes de maison d'ouvriers. La maison de la famille Boni a également été installée sur des anciens piliers. Selon le vieux blanc vivant sur l'île, cette maison a été entièrement bâtie par M. Gonzalès ; selon Georges Lemaire et moi-même ils sembleraient que les piliers soient plus anciens, contemporains des maisons des ouvriers. La maison de maître occupait une assez grande surface. Elle était bâtie sur les piliers de briques qui sont à l'heure actuelle les seules traces de cette habitation. La cuisine a été refaite pour y faire un logement.

Les vestiges d'une geôle à l'emplacement de l'ancienne demeure du maître, indique que des bagnards étaient employés sur l'exploitation. Selon M. Macintosh, la cellule daterait de l'époque de M. Tanon. Mais on ignore à quel moment M. Tanon devint propriétaire de la concession, très probablement au tout début du XXe siècle, lorsqu'il devint une des plus grosses fortunes de la colonie. Si on est sûr que M. Tanon associait la production de rhum à la scierie, cela est moins sûr pour la période des frères Bar. Toutefois, le moulin à vapeur de la distillerie porte la date de 1888. Mais une machine peut-être mis en service quelques années après son test en usine.

Sources

FG

Témoignage



Figure 2 : vue du moulin à vapeur



Figure 1 : vue du moulin à vapeur



Figure 3 : vue du moulin à vapeur



Figure 4 : vue du moulin à vapeur



Figure 6 : vue du moulin à vapeur



Figure 5 : dédicace



Figure 7 : chaudière dans sa maçonnerie



Figure 8 : cuve

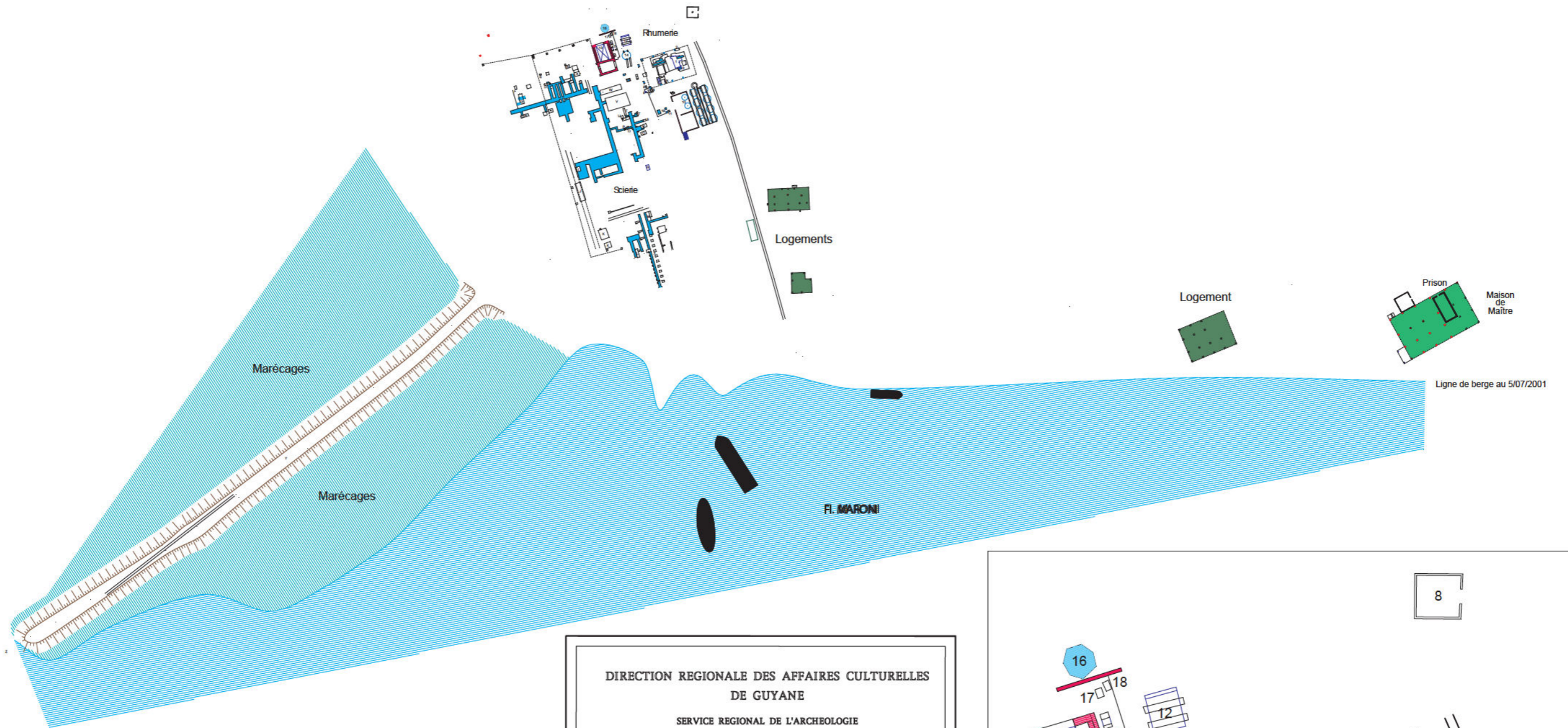


Figure 10 : barges



Figure 9 : geôle

Relevé en plan de l'usine de l'îlet Portal



**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
DE GUYANE**
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE
SERVICE REGIONAL DE L'INVENTAIRE
SAINT-LAURENT DU MARONI
Usine de l'îlet PORTAL

<ul style="list-style-type: none"> Demeure Logement Eau claire Eau chargée Vesou Brique Epave de fer Route Maçonnerie Structure fer Structure fonte Véhicule Cuve bois / métal 	<ul style="list-style-type: none"> 1 Moulin à vapeur 2 Pompe rotative 3 Pompe aspirante/ref. 4 Machine à vapeur 5 Pompe à vapeur 6 Cuves rivetées 7 Machine à vapeur 8 Groupe électrogène 9 Pompe rotative 10 Tanks vitrifiés 11 Pompe haute pression 12 Petite chaudière 13 Grande chaudière 14 Cuve à eau 15 Pompes à vapeur 16 Puits heptagonal 17 Moteur 18 Pompe à eau 19 Supports de l'alambic 	<ul style="list-style-type: none"> A Moteur Diesel B Machine à vapeur C Axe support scie circulaire D Moteur Diesel monocylindre E Cuve réfrigérante F Raboteuse à planches G Raboteuse à planches H Train de pignons I Scie à ruban J Chariot porte-tronc K Treuils L Machine à vapeur M Machine à vapeur N Groupe électrogène O Moteur électrique P Guide de Scie à ruban Q Moteur thermique R Machine à vapeur S Moteur à gaz de pétrole T Aiguiseuse U Forge portative V Machine à vapeur W Machine à vapeur X Aire d'écorçage Y Remblai de voie ferrée Z Quai
--	---	--

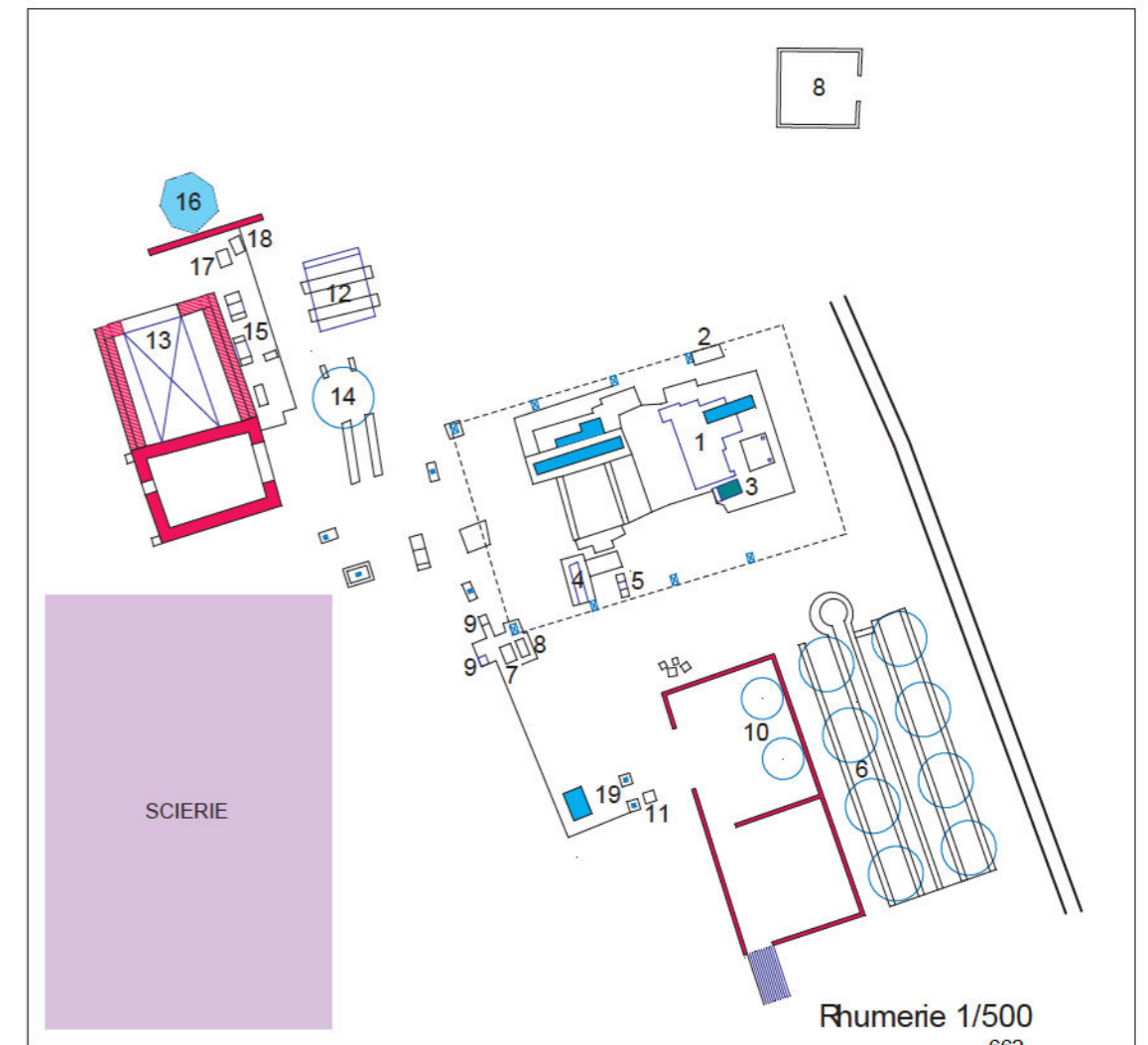
8

16
 17
 18
 12
 14
 2
 1
 3
 4
 5
 9
 8
 10
 6
 19
 11

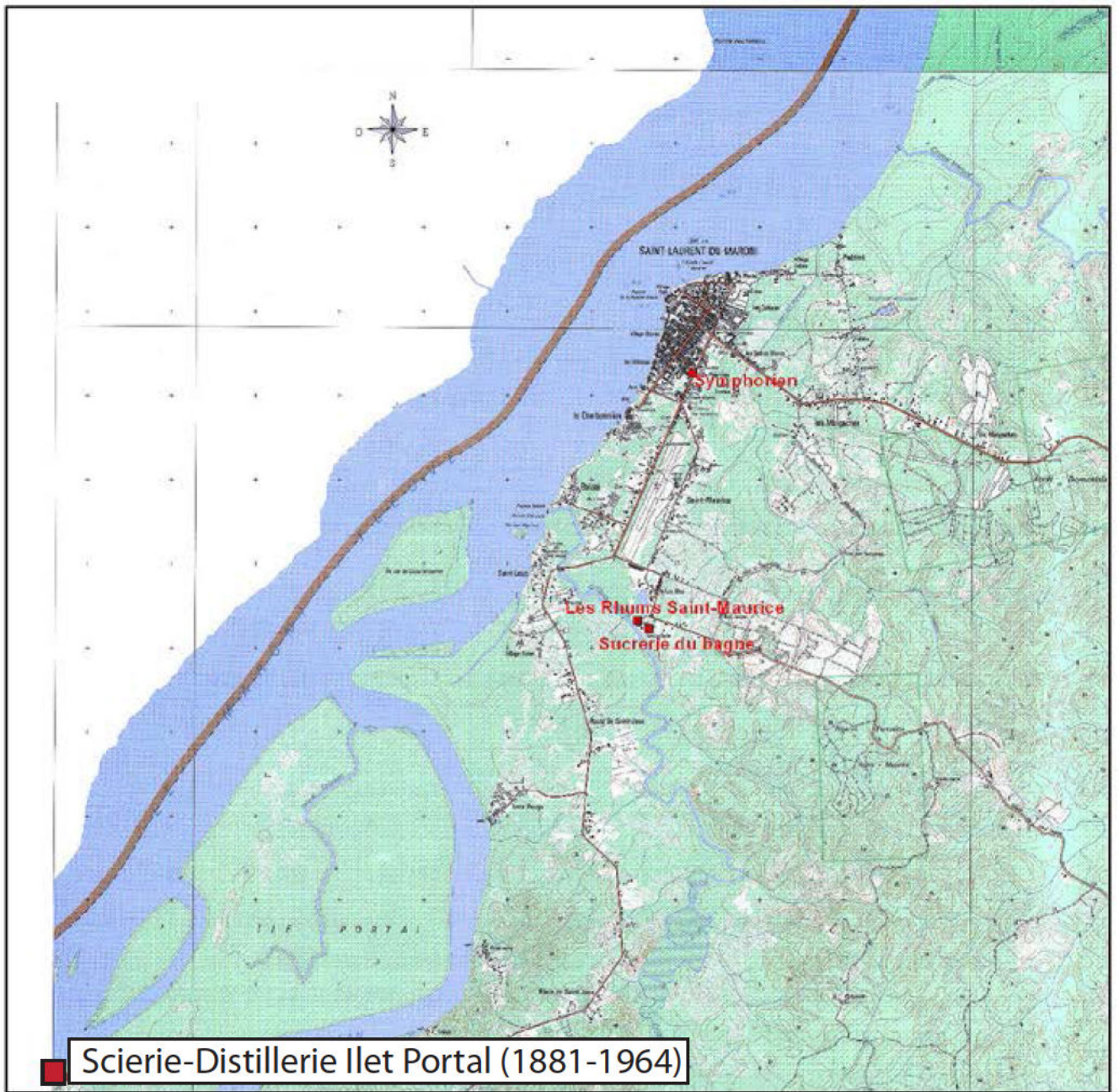
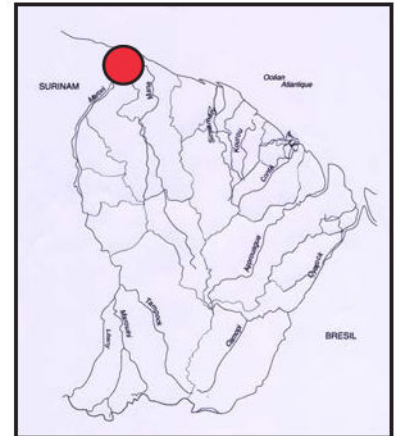
SCIERIE

Rhumerie 1/500

11/10/2001 Levés de terrain: N. Cazelles - G. Lemaire
 Echelle: 1 / 1250 Dessin: N. Cazelles - G. Lemaire



SAINT-LAURENT-DU-MARONI - Distillerie ILET PORTAL



Scierie-Distillerie Ilet Portal (1881-1964)

0 1 2 3 4 Kilomètres

Nom du site : **Distillerie SYMPHORIEN**

N° identifiant Patriarche : non donné

Nature de la découverte : Distillerie

Période : XXe siècle

Datation : 1935 - 1987

Critères de datation : archives, témoignages

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Saint-Laurent-du-Maroni	n°14 chemin départemental n°11 de Saint Laurent à Saint Jean. A l'angle de la RD11 et de la rue Jadfard.	X : 164 400 Y : 608 700 AH 209 (1995)

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	Connue dans les archives, repérée par MP. Mallé. M. Joël Marsolle et Melle Geneviève Marsolle, qui ont participé à la gestion de l'usine avec leurs parents nous ont renseigné sur les dates et l'historique.
Propriétaire	1935 : M. Symphorien ; ?- 1975 : M. Tanon ; 1975-1987 : La famille Marsolle.
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : Ville

Etat du site et occupation actuelle :

Dans un garage privatif.

Historique :

La rhumerie Symphorien était une petite unité de production créée en 1935 par Arthur Symphorien. Les machines installées dans l'usine en 1935 proviennent d'anciennes distilleries de Saint Laurent. En 1944, l'usine est revendue à Joseph Symphorien. La famille Marsolle a racheté l'usine à la société Tanon en 1975, puis a fermé l'usine en 1987.

Description des vestiges

Les vestiges de la distillerie sont visibles dans un garage privatif. Les machines installées dans l'usine en 1935 proviennent d'anciennes distilleries de Saint Laurent. En 2001 on pouvait encore voir une machine à vapeur anglaise portant une marque de fabrique : G. FLETCHER & CO _ LONDON AND DERBY_ 1878 _ ENGINEERS. Elle est liée à 1 jeu de 3 rolles. Deux autres machines à vapeur étaient montées sur des socles maçonnés, dont une couplée à 2 séries de 3 rolles. On peut observer des restes d'alambic à même le sol. La chaudière a été déplacée dans la cour de la rhumerie. Sur une carte postale des éditions G. Delabergerie, qui date de l'époque où l'usine produisait les rhums Marsolle, on voit la chaudière enrobée dans un coffre de briques. La cheminée était installée directement sur la chaudière. Un réseau de canaux permettait d'amener et d'évacuer les eaux de l'usine. Un atelier de réparation avait été installé à l'arrière de l'usine, on peut encore y voir un tour. Les machines étaient installées sur des socles de béton. Des poteaux métalliques supportaient un toit en tôle ondulée.

Les anciens bureaux ont été réaménagés en gîte.

Sources

Carte postale

Témoignage

Etude Edouard Linyon : n° 127 du 08/09/1944



Figure 1 : vestiges de la rhumerie Marsolle

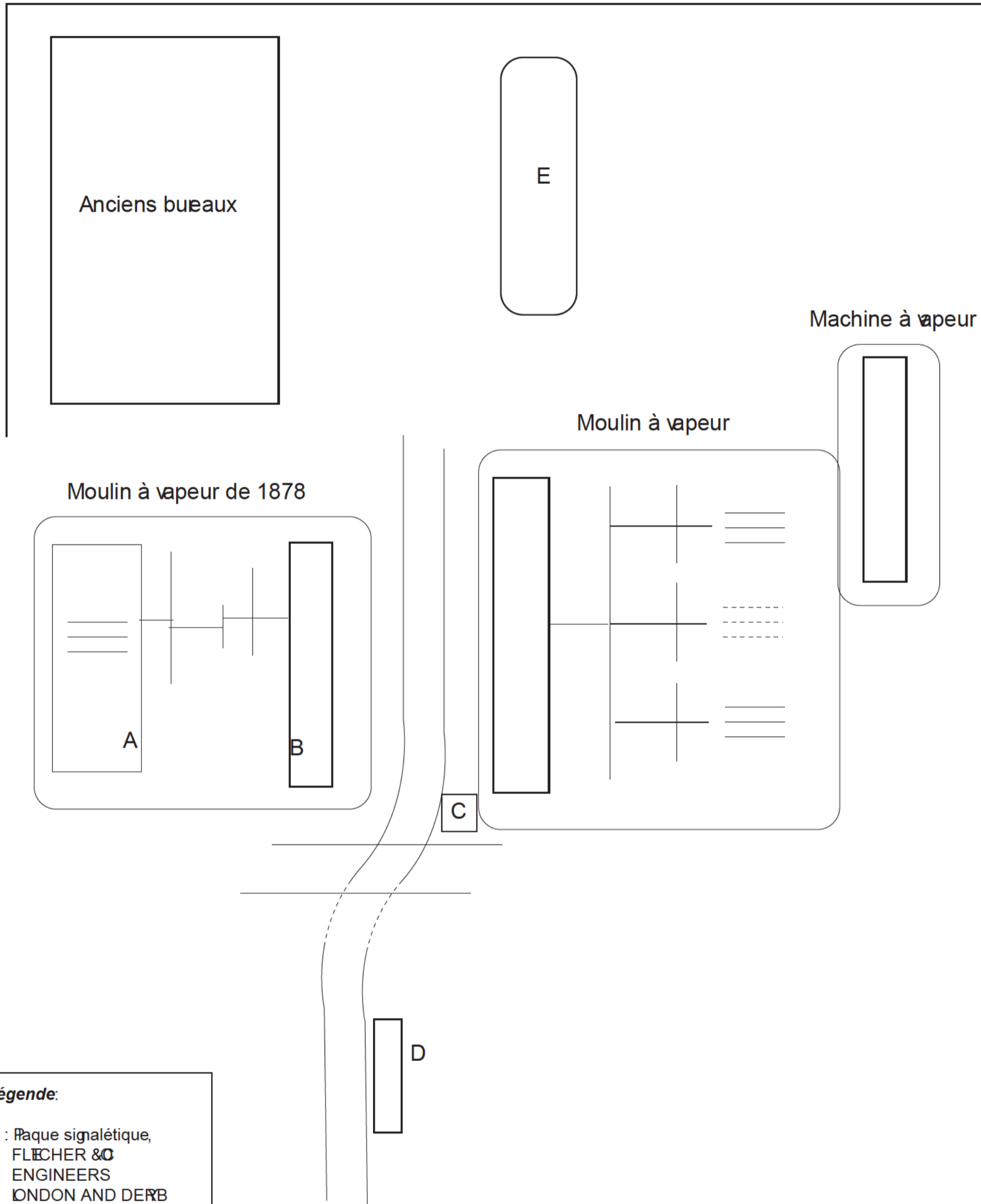


Figure 2 : la distillerie Marsolle en 1981

CROQUIS DE LA DISTILLERIE HISTORIQUE
 1935-1987

chemin départemental n°11

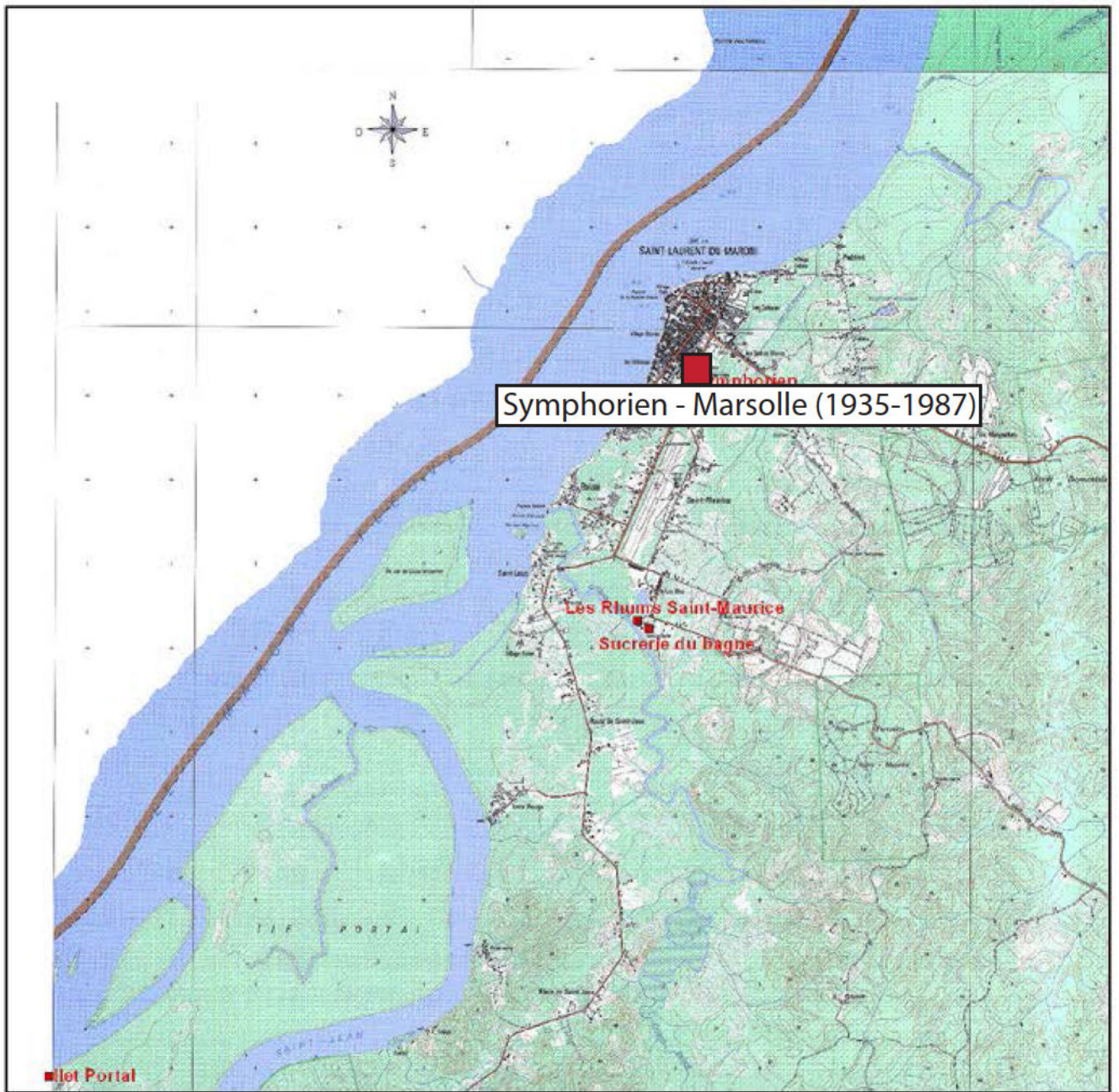
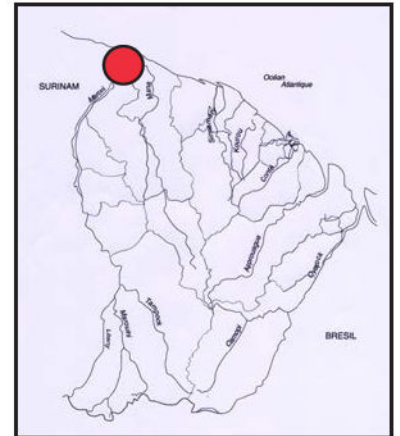
rue Jadfad



Légende:

- A : Plaque signalétique,
 FLECHER & C
 ENGINEERS
 LONDON AND DERBY
- B : plaque signalétique,
 G. FLECHER & C
 LONDON AND DERBY
 1878
 ENGINEERS
- C : groupe électrogène
- D : Tours
- E : chaudière

SAINT-LAURENT-DU-MARONI - Distillerie SYMPHORIEN



Symphorien - Marsolle (1935-1987)

Île Portal

0 1 2 3 4 Kilomètres

Nom du site : **Distillerie BELUS**

N° identifiant Patriarche : non donné

Nature de la découverte : Distillerie

Période : début XXe siècle

Datation : avant 1910 – dans les années 1960

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Régina-Kaw	Rive droite du fleuve, en face de Régina	X : 374 840 Y : 476 120

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	Sophie François (Inventaire des pirogues de l'Approuague)
Propriétaire	Famille Bélus
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : rive droite du fleuve Approuague

Etat du site et occupation actuelle :

Sous le couvert forestier, abandonné à la nature.

Historique :

En 1947, Simon Bélus Emérencienne vend son usine à Stéphanie Jacobi son épouse.

La distillerie Bélus était réputée pour son rhum, mais M. Serge Patient nous a raconté qu'il était vendu localement. L'ensemble des machines de la distillerie est encore en place. Elles étaient placées à l'intérieur d'un hangar, comme l'étaient au début du XXème siècle les petites unités de production.

Description des vestiges

La taille des machines est assez remarquable : on dirait une distillerie miniature. Les rolles font à peine 50 cm de long pour une vingtaine de centimètre de diamètre. Datant de 1910 environ, le moteur à vapeur Kainscop qui possède encore son régulateur, ainsi que l'autre petit moteur à vapeur et le moulin à canne à sucre américains de marque Buffalo Force & Co, NY, ont été utilisés pour le rhum jusque dans les années 1960, puis pour la distillation du bois de rose jusque 1970.

Sources

Prospection

Goergen Ph., <http://insitu.revues.org/3427>

Etude Edouard Linyon : n° 144 (1947)

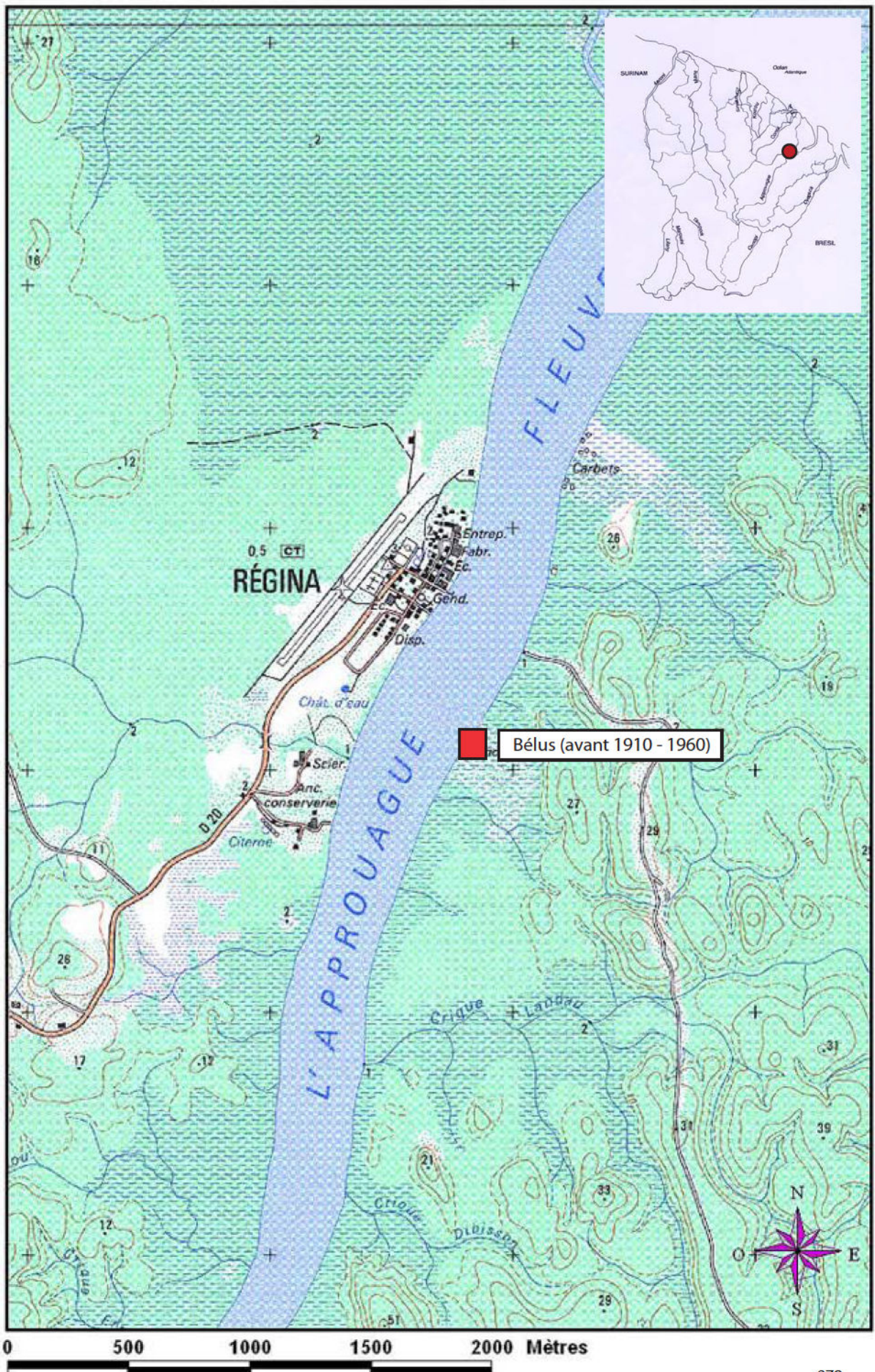


Figure 1 : Moteur à vapeur D. Kainscop, vers 1910, Régina. Goergen Philippe, 2005



Figure 2 : Moulin à canne à sucre Buffalo Force & Co, vers 1910, Régina. Goergen Philippe, 2005.

REGINA - Distillerie Bélus



Nom du site :

LES SŒURS DE MANA

N° identifiant Patriarche : -

Nature de la découverte : Rhumerie

Période : XIXe siècle

Datation : 1828 – après 1950

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Mana	Cité des coulants, sous le jardin d'enfants.	X : 192 450 ; Y : 627 050

Circonstances de la découverte	Etude thématique régional
Date	2001
Nom de l'inventeur	N. Cazelles
Propriétaire	1828-1950 : Les Sœurs de St Joseph de Cluny ; 2001 : ?
Protection juridique	Propriétés privées

Nature et type de site**Nature du site**
 Surface x Enfoui
Type
 Plein air Grotte/abri Immergé
Occupation du sol
 Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

 Autres : ville
Etat du site et occupation actuelle :

PLUS AUCUN VESTIGE

Historique :

La mère Anne-Marie Javouhey arriva en Guyane en 1828. Son œuvre à Mana suscita de nombreuses jalousies, on lui retira à plusieurs reprises sa main-d'œuvre. Les principales cultures étaient la canne et le tapioca. En 1832, le gouverneur Jubelin, à sa demande insistante, vint visiter Mana : *" le gouverneur resta confondu : 42 hectares défrichés, dont 27 en excellent état d'entretien, un moulin pour broyer la canne, une distillerie pour faire du rhum, une exploitation de bois très lucrative, des provisions engrangées pour une année, la bonne mine joyeuse et avenante de toute la petite colonie, telle était l'œuvre que la Mère avait réalisé, sans nul concours de la Métropole ou de la colonie.[.] "* En 1836, elle obtint de faire venir à Mana, 500 noirs (ils avaient été saisis sur un bateau négrier, et donc rendus libres immédiatement. Placés sur les habitations Baduel et Montjoly, ils étaient traités comme des esclaves. La peur de les voir se révolter à l'approche de l'abolition, activa la décision de les confier à la Mère). Elle avait pour mission de les préparer à la liberté par le travail.

En 1837, *" de Mana à Terre Rouge s'élevait un très beau village, avec ses champs de manioc, de bananiers, de canne, de tabac, etc. Et tandis que la disette sévissait partout ailleurs dans la colonie, les 700 personnes dont la Mère avait pris charge, vivaient dans une extrême abondance, leur condition morale améliorée par l'enseignement religieux, leur vie sociale par le mariage "*.

En 1838, *" le progrès s'accroissait. Les terres basses avaient été desséchées, tous les travaux d'installation achevés, 85 mariages célébrés, les naissances illégitimes étaient en très petit nombre. Les noirs prenaient goût à s'instruire. Loin de les courber sous le travail, comme les esclaves, on leur accordait des loisirs qu'ils employaient à la pêche, à la chasse, à la recherche des fruits sauvages, à l'amélioration de leurs cases et, à la fin de la journée, on leur distribuait un petit verre de tafia. Ils ne pouvaient ainsi abuser du rhum puisqu'il n'y en avait pas ailleurs. De plus, leur travail était payé "*.

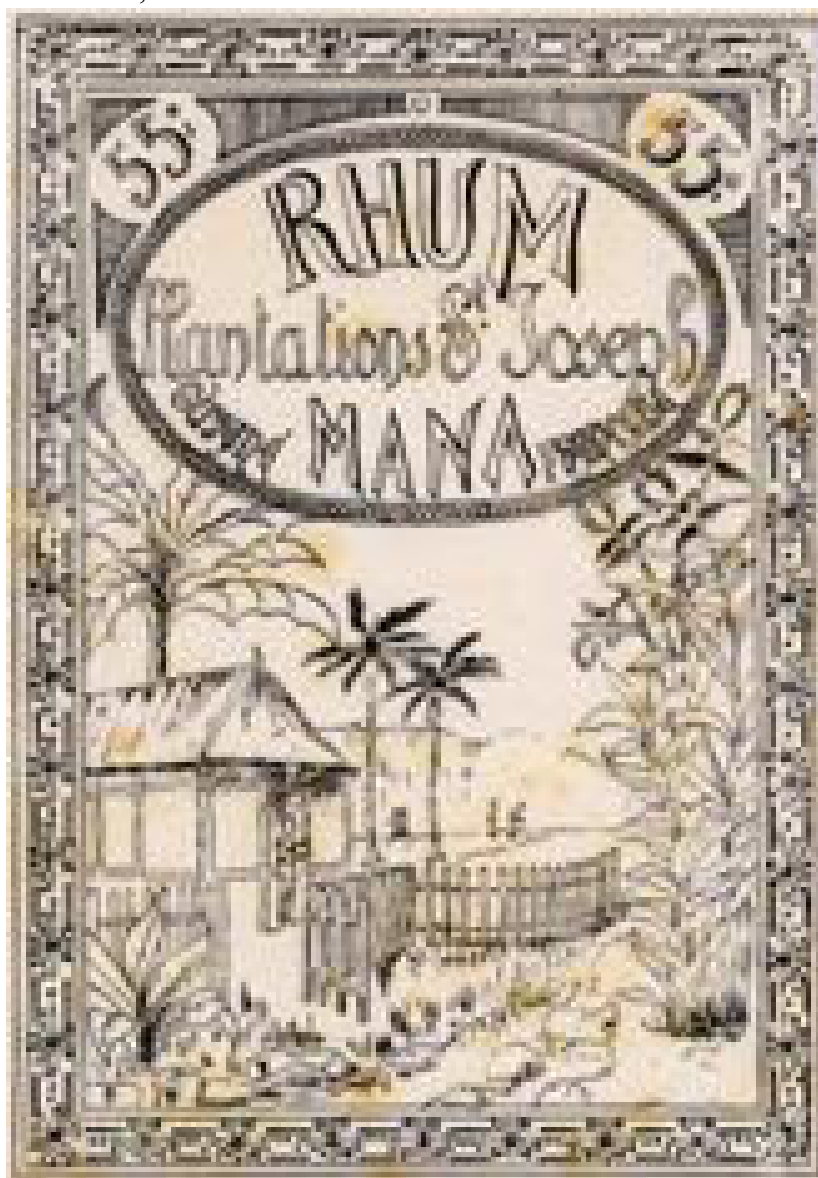
En 1842, *« Mana était resplendissante ; 230 enfants au-dessous de 12 ans s'ébattaient, vigoureux, sous les yeux de la Mère. En six mois, elle avait vendu " 240 milliers de couac, 50 milliers de riz, livré au commerce 10.000 fr de planches d'acajou et sa petite population était en pleine santé "*.

Le refus d'une nouvelle main-d'œuvre pour le développement de sa communauté, lui fit prendre la décision de quitter définitivement la colonie : elle embarqua le 8 mai 1843. Les

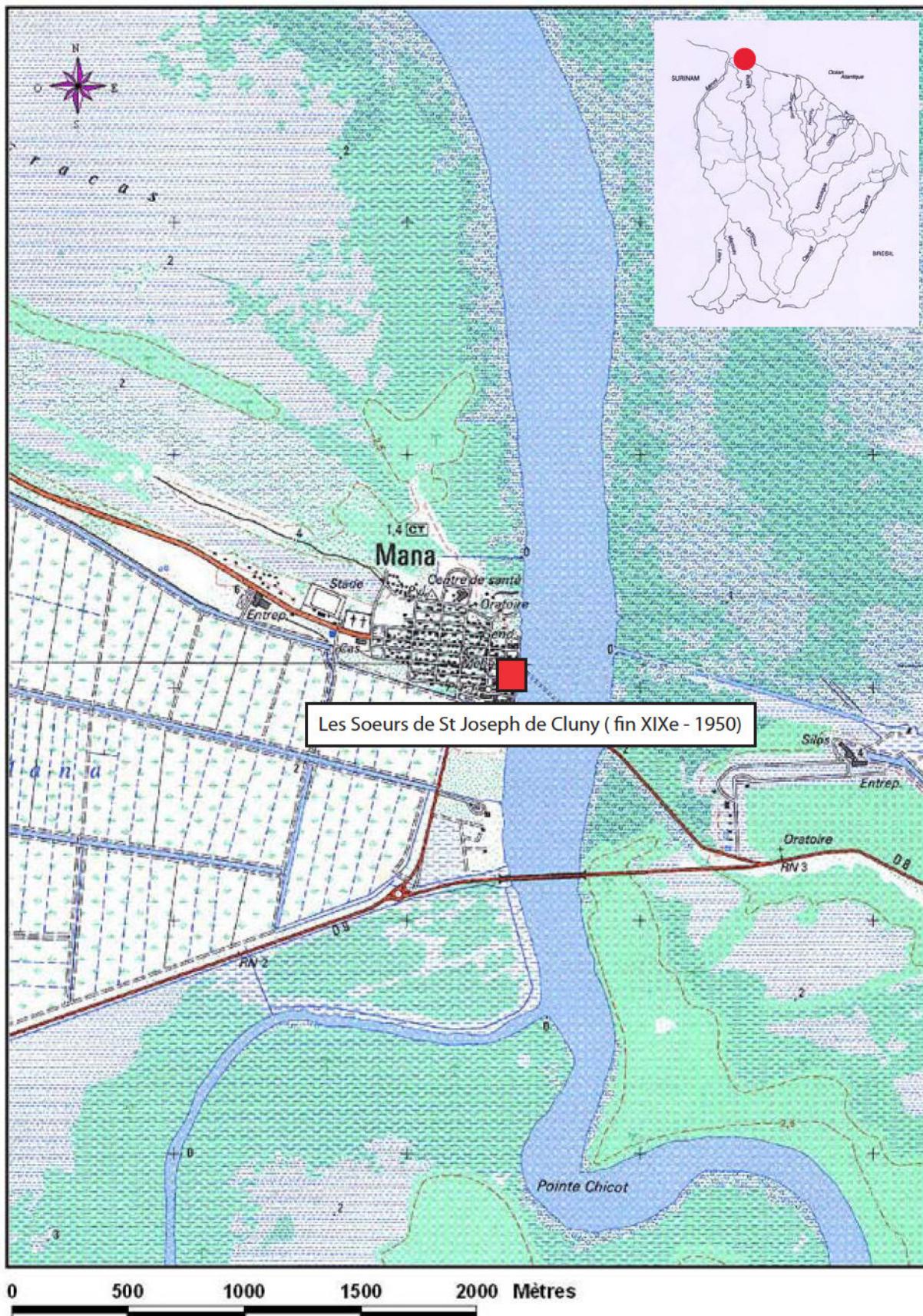
sœurs possédaient un terrain, le "*bâti ma so*" (l'abattis des sœurs) de 66h33a (selon un plan du 21 décembre 1857) sur lequel était installé une rhumerie, et dont le moulin était actionné par des buffles pour écraser la canne. [...]. Ce terrain a été partiellement occupé et l'on y a construit la cité des "Coulans" dans les années 80. L'emplacement de la rhumerie est aujourd'hui devenu celui du jardin d'enfants, à proximité de la rivière, où la commune a aménagé une petite plage. Les sœurs possédaient un grand verger où poussaient des maripas, des mangues, des noix de cajou, des ti counanan, des maritambour, des pommes de liane, des ti doucè, des jaunes d'œuf, des cœurs de bœuf, des mombins, des zicaques, des grigris, des ti lacales, des agrinettes, des cacas chiens, des œil agamis, des macoupis, des tamarins. Le café y était aussi cultivé.

Sources

CAZELLES N., rapport Sucre et Rhum, étude thématique régional, SRI, 2001.
Rapport de Présentation..., 1999



MANA - Distillerie-sucrierie Les Soeurs de St Joseph de Cluny



LISTE DES RHUMERIES NON LOCALISEES

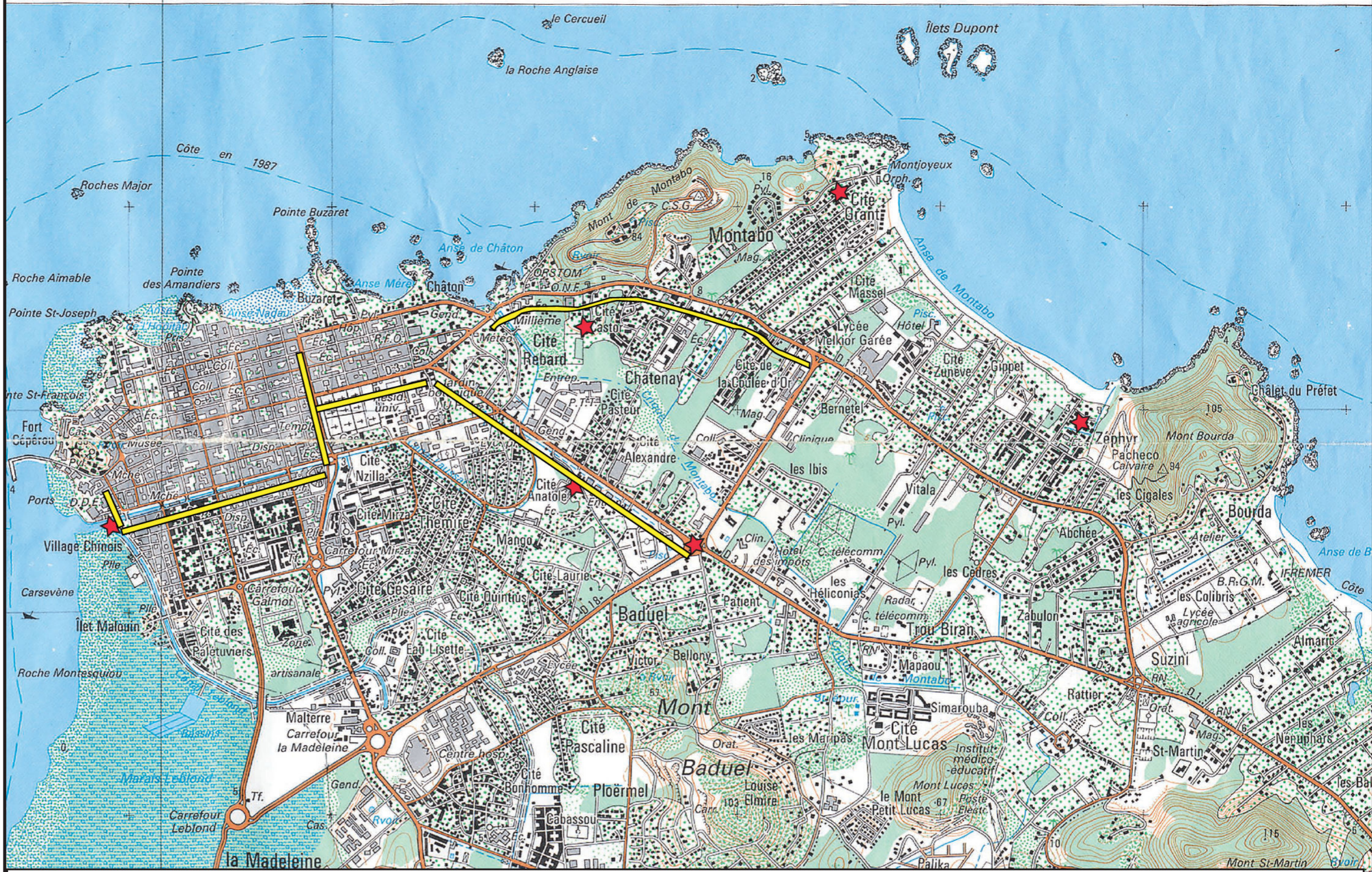
Rémire	Mont Ravel	1893 - ?		Rapport Sucre et Rhum
	Gosselin	1915	C&I	BOG 1915, P.10, n°5
	Pierre Hauradon	1917	C&I : Pierre Hauradon sur l'Armorique appartenant à veuve Gosselin	Etude Rojon, 1917, p. 404-405, n° 291
	M.H. Mercès	1917	C&I	BOG 1916, p.618-619, n°375
	Renée Didier	1917	C&I : mandataire Philiàs	BOG 1917, p. 238-239, n° 166
Régina	Aubin	?- 1945 - ?		Enquête orale
	Pellière Dupé	1924	C&I : sur une propriété à Régina. Deux demandes le 30/08/192' et 21/12/1924	BOG 1924, p. 487, n° 295
	Agénor	1936		Annuaire de la Guyane française, 1936
	Louis Castex	1936		Annuaire de la Guyane française, 1936
	Les héritiers Emile Daudé	1936		Annuaire de la Guyane française, 1936
	Limarola et Hitier	1936		Annuaire de la Guyane française, 1936
	Clémencin Néron (Guisambourg)	1936		Annuaire de la Guyane française, 1936
	Albert Privat	1936		Annuaire de la Guyane française, 1936
	Eugène Zéphir	1936		Annuaire de la Guyane française, 1936
Saint Georges	Sainte Adèle	1922	C&I : à la demande de Félix Hersil	BOG 1922, p. 175, n° 154
Saint-Laurent	Rhumerie du Maroni, Chebance en participation	1919	Aimé Chebance (industriel, 31 rue C. Colomb), Frédérick Loe Mie (négociant, 92 rue Lalouette), Jean-Marie Berland (représentant de commerce, rue Richelieu prolongée). Pour les comptoirs Hesse et Cie	Etude François Ronjon, n° 153, 19/06/1919
Sinnamary	Léon Mine	1924 - après 1936	C&I	BOG 1924, p. 407-408, n° 237 ; Annuaire de la Guyane
Indéterminée	Nollier	Av 1915 - ap 1936		Annuaire de la Guyane française, Cayenne, 1915 ; Article
	Aubery	?- 1933 - ?		Rapport Sucre et Rhum
	Cité Adrien	?- 1933 - ?		Rapport Sucre et Rhum
	Léon	?- 1933 - ?		Rapport Sucre et Rhum
	Raborts	?- 1933 - ?		Rapport Sucre et Rhum
	Gosse Gardet (en succession)	1907		Annuaire de la Guyane française, Cayenne
	Clanis et Tanon	1907		Annuaire de la Guyane française, Cayenne
	Lapeyre	1907		Annuaire de la Guyane française, Cayenne
	Théodore Cornette	1915		Annuaire de la Guyane française, Cayenne
	Briais	1915		Annuaire de la Guyane française, Cayenne

LISTE DES RHUMERIES NON LOCALISEES

COMMUNE	PROPRIETAIRE	LOCALISATION	DESCRIPTION
Cayenne	Alexandre Volmar		
	Emile Nahar		
	Société anonyme de distillerie de la Guyane		
	Usine Cérés	Banlieue est de Cayenne, PK 2 route de Baduel	
	Félix Daniel	PK2 route de Baduel, de la route de Baduel au canal Laussat	Grand bâtiment avec lucarne, couvert en feuilles de tôle ondulée et galvanisée, revêtu en grande partie en planches et feuilles de tôles galvanisées, 22,50m x 6,30m.
	E. Grant	Immeuble situé au 76 rue de la Liberté	
	Emile Darredeau	8 de la chaussée Laussat	
	John Grant	Banlieue est, 9 av d'Estrées	Hangar servant d'usine o Hangar en bois et feuilles de tôle ondulée o Alambic simple genre Père Labat avec réfrigérant, tuyauterie et accessoires o 12 cuves à fermentation de 750l o 2 pompes o Un moulin à broyer la canne à sucre o La force motrice est donnée à Bail : machine à vapeur appartenant à M. Didier située dans une usine contigüe au hangar. M. Grant devra la faire fonctionner par ses propres moyens.
	Rosélie	70 bld Jubelin	
	A. Reichenecker	Rue Daramat, banlieue sud de Cayenne	
	Léon Claire	PK 2,3 route de Montabo	
	John Alexander Henri Félix Grant	Deux terrains à Cayenne : o banlieue est de Cayenne, route de Montabo : 170m de façade sur la route de Montabo, 403m sur une ligne S 17°30' O, 375 m sur une ligne N/S. Au nord la route, au sud une crique, à l'est l'habitation La Mascotte (M. Robin), l'ouest par la même habitation. Ce terrain appartenait à Firmin Galliot depuis 1913, qui le tenait de Charles Amboise qui l'avait acquis en 1887. o Un terrain PK 3 route de Montabo qui conduit au dégrad des cannes (bâtiment de servitude, puits, arbres fruitiers pour 5ha). Au nord, route de montabo, au sud crique de montabo, à l'est le 1er terrain acheté, à l'ouest le terrain de Pabion. Acquis de : Alphrée Corbino 1892, légué à Nariste en 1903 ; dation à Corina Charlotte Nariste en 1911 ; acquis par la société G et H Lapiquonne en janvier 1912 ; acquis par Grant de la société Clanis et Tanon en octobre 1912 ; acquis	
	John Grant	PK 3 route de Montabo	
	E. d'Espaux	rive droite au 7 chaussée Laussat	
	R. Théolade fils	101 de la chaussée du canal Laussat, borné au nord par la rue neuve traversière et la propriété d'Arthur Flavius, au sud par la chaussée du canal Laussat, à l'est par les propriétés Goinet, Halmus et Versin, à l'ouest par le canal de l'Est	
	Saint Méran	Bld Jubelin, à l'ancien emplacement de la distillerie Saint Méran	
	Mme Veuve Dumas	PK 3 route de Montabo	
	Melle Louise Duclary	Immeuble sis 105 rive droite du canal Laussat	
	Charles Quintrie	Immeuble sis 9 canal Laussat	
	Henry Didier	Avenue d'Estrées	
	Tanon et Cie	Immeuble place Mentel, contigu au service du port	
	Léonce Melkior et Arthur Henry	Cayenne	
	Théophile Melkior	Cayenne	
	Melle Antonine Remarla	52 rue Voltaire	
	Dépôt du syndicat		
	Stéphane Téléphore	Montabo	

LISTE DES RHUMERIES NON LOCALISEES

	Arsène Raban	Banlieue est de Cayenne	
Iracoubo	Georges Bouillon	Iracoubo	
Macouria	Albert Grenier	Macouria	
	Guatemala		
	Robo Renotte		
Mana	Les Sœurs de Saint-Joseph	3 place Bourguignon	
	Adrien Cité	2 grande rue	
Oyapock	Paul Claire	embouchure de la crique Canopi	
Rémire	Mont Ravel		
	Gosselin	PK 12 route du Rorota	
	Pierre Hauradon	PK 14 route de Rémire	
	M.H. Mercès	PK 7 vieux chemin, route de Rémire	
	Renée Didier	Au lieu dit Rorota, à Rémire sur sa propriété	
Régina	Aubin		
	Pellière Dupé	Régina	
	Agénor		
	Louis Castex		
	Les héritiers Emile Daudé		
	Limarola et Hitier		
	Clémencin Néron (Guisambourg)		
	Albert Privat		
	Eugène Zéphir		
Saint Georges	Sainte Adèle	Sainte Georges	
Saint-Laurent	Rhumerie du Maroni, Chebance en participation	Commune pénitentiaire du Maroni à Saint Maurice	
Sinnamary	Léon Mine	Bourg de Sinnamary, concession 112 du plan cadastral	
Indéterminée	Nollier	Cayenne	
	Aubery		
	Cité Adrien		
	Léon		
	Raborts		
	Gosse Gardet (en succession	Cayenne	
	Clanis et Tanon	Cayenne	
	Lapeyre	Cayenne	
	Théodore Cornette	Cayenne	
	Briais	?	



Les sources mentionnent entre 2 et 6 distilleries
 Rhumeries localisées

LISTE DES RHUMERIES NON LOCALISEES

COMMUNE	PROPRIETAIRE	DATATION	ACTES	SOURCES
Cayenne	Alexandre Volmar	1884		Rapport Sucre et Rhum
	Emile Nahar	1886	Carte de Cayenne 1886	Rapport Sucre et Rhum
	Société anonyme de distillerie de la Guyane	1888-1889	vendu en 1893 à Henry Ledoux, consul de France en Guyane anglaise	Etude Raymond Quintrie, n°152 du 19/07/1893
	Usine Cérés	1892	vendu par Charles Belbèze à Raphaël Gosse-Gardet	Etude Saint-Michel Dunezat, n°118 du 30/07/1897
	Félix Daniel	av 1912	Saisie par la colonie de la Guyane	JOG 1912, p. 169, Etude Philippe Saccharin
	E. Grant	1917	Dépôt d'alcool	BOG 1917, p. 284-285, n° 198
	Emile Darredeau	1917	C&I : distillerie associée à une usine de Bois de rose	BOG 1917, p. 323-324, n° 235
	John Grant	1917	John Grant achète à Henri Didier	Etude Ronjon, n° 243 du 11/09/1917
	Rosélie	1917	C&I	BOG 1917, p. 411-412, n° 296
	A. Reichenecker	1917	C&I : transformation usine bois de rose en distillerie	BOG 1917, p. 450-451, n° 325
	Léon Claire	1917	C&I : Installation sur la propriété Clotilde	BOG 1917, p. 527-528, n° 362
	John Alexander Henri Félix Grant	1917	René Didier représenté par Armand Philiat vend à J. Grant	Etude Ronjon, n° 244 du 21/09/1917
	John Grant	1917	C&I	BOG 1917, p. 559-560, n° 392
	E. d'Espaux	1919	C&I	BOG 1919, p. 253-254, n° 153
	R. Théolade fils	1919	C&I : pour une distillerie sur le terrain dit "Dorlin". 2 demandes : 12/04 et 16/04	BOG 1919, p. 259-260, n° 157 ; BOG 1919, p. 299-300, n° 194
	Saint Méran	1919	C&I	BOG 1919, p. 272-273, n° 166
	Mme Veuve Dumas	1919	C&I : pour une habitation appartenant à M. Chatenay	BOG 1919, p. 301-302, n° 195
	Melle Louise Duclary	1919	C&I	BOG 1919, p. 308-309, n° 198
	Charles Quintrie	1919	C&I	BOG 1919, p. 310-311, n° 199
	Henry Didier	1919	C&I	BOG 1919, p. 310-311, n° 199
	Tanon et Cie	1919	C&I : mandataire L. Beaufond	BOG 1919, p. 314-315, n° 202
	Léonce Melkior et Arthur Henry	1920	Vente à L.Melkior et A. Henry par la société Chérubin Anneville et Cie	Etude Ernest Prévot, N° 7 du 14/01/1920
	Théophile Melkior	1921	Vente à Théophile Melkior par Jules Paul Arthur Henry et Léonce Melkior	Etude Ernest Prévot, n°183 du 11/10/1921
	Melle Antonine Remarla	1922	C&I : pour une fabrique de liqueur	BOG 1922, p. 472-473, n° 391
	Dépôt du syndicat	1926	les membres sont Mme Veuve Gosselin, MM. Nollier, Sen Wo Lee, Paul Claire, Raban, Rosélie, la société civile des plantations du Rorota. Le directeur gérant est G. Prévot et le contrôleur A. Philiat.	JOG 1926, p. 245
	Stéphane Téléphore	1935	Bail à loyer pour 3,6,9 ans par Eugénie Delorme, veuve Edmé Grant à Stephen Téléphore, industriel, d'une distillerie à tafia et terrains sis à Montabo.	Etude Ernest Prévot, n°156 du 16/09/1935
	Arsène Raban	Av 1915- 1946	Arsène Raban vend à Daniel Icaré du matériel de distillation et un terrain	Etude Edouard Linyon : n° 70 du 06/05/1946 ; Annuaire de la Guyane française, Cayenne, 1915
Iracoubo	Georges Bouillon	1931	Location de la distillerie de Louis Castex à Georges Bouillon	Etude Ernest Prévot, N°104 du 09/11
Macouria	Albert Grenier	1947	vente par Albert Grenier à Auguste Hilaire d'une distillerie à tafia sise à Macouria	Etude Ernest Prévot, n°101 du 20/05 /1947
	Guatemala	Début XXème	Prospection archéologique	Prospection archéologique
	Robo Renotte	?- 1927 - ?		mentionné dans article Thébica
Mana	Les Sœurs de Saint-Joseph	Av 1907 – 1970'	Etiquette	service de l'inventaire ; Annuaire de la Guyane Française
	Adrien Cité	Av 1936		Annuaire de la Guyane française, 1936
Oyapock	Paul Claire	1924	C&I : sur la concession de J. Mitchell	BOG 1924, p. 423-424, n° 243

Volume II

CORPUS DES TRAVAUX

LES DISTILLERIES

Les Usines Centrales

Saint-Laurent-du-Maroni

Saint Maurice (Administration Pénitentiaire)

Matoury

Lamirande

Montjoly

Prévot (Rorota)

La dernière des distilleries

Les Rhums Saint Maurice (Saint-Laurent-du-Maroni)

Nom du site : **Usine centrale SAINT MAURICE**

N° identifiant Patriarche : non donné

Nature de la découverte : Distillerie - Sucrierie

Période : Fin XIXe – 1^{ère} moitié XXe siècle

Datation : 1868 - 1948

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Saint-Laurent-du-Maroni	Saint Maurice	X : 163 552 ; Y : 605 301

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	-
Propriétaire	1868 : Administration pénitentiaire
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : Ville

Etat du site et occupation actuelle :

A totalement disparu

Historique :

En 1858, est créé le pénitencier agricole de Saint-Laurent-du-Maroni dans le but de mettre en valeur l'ouest guyanais. Les transportés de catégorie I et les libérés (astreints à résider en Guyane un temps égal à leur peine s'ils avaient été condamnés à moins de 8 ans de travaux forcés, toute leur vie s'ils avaient été condamnés à davantage) peuvent recevoir une concession de terre et devenir des colons.

En 1868, l'administration pénitentiaire crée l'usine à sucre et à rhum de Saint-Maurice qui a pour charge de subvenir aux besoins en sucre et en rhum de l'ensemble des bagnes de Guyane. En 1869 elle produit déjà 36 208 litres de tafïa. En 1870, une expédition est organisée vers l'Approuague pour aller constater l'état des machines sur l'habitation La Jamaïque (des machines ont déjà été repérées en 1869 car mises en vente par les propriétaires). Les machines sont en état de marche et l'usine se porte acquéreur d'une machine de Watt à condensation et de deux chaudières tubulaires « *chacune de la force de huit chevaux* ».

Toutefois, l'usine connaît rapidement des difficultés : entretien coûteux des machines ; réparations incessantes ; nécessité d'investir dans de nouvelles machines plus performantes. En 1872, l'usine passe sous gestion communal des concessionnaires du Maroni.

L'usine à sucre de 1872 est formée de neuf bâtiments principaux couverts en bardeaux avec des charpentes en bois ou en fer. La sucrerie est composée de deux hangars dont l'un contient deux machines à vapeur avec leurs accessoires, posées sur des bâtis en maçonnerie. Il y a un hangar à bascule, une bouverie et un autre bâtiment de quarante mètre pour la distillerie et la purgerie. Enfin, on trouve aussi le logement d'un surveillant, divisé intérieurement en quatre chambres (dont l'une est carrelée) et un bâtiment de 40 mètres (sur 8) comprenant au rez-de-chaussée une forge et une tonnellerie, le magasin à tafïa, celui à outil et la prison. Le premier étage est partagé entre la partie nord occupée par les transportés et la partie sud habitée par deux surveillants mariés. Quarante six hommes travaillent alors sur le site :

- huit sont assignés au moulin,
- trois travaillent au transport des bagasses vertes, quatre pour celui des bagasses sèches,
- sept forment l'équipage,
- trois font office de chauffeurs,
- six sont aux compositions de grappes,
- un est attaché à la distillerie,

- quatre sont employés à la pompe,
- cinq sont tonneliers
- un est forgeron,
- trois contremaîtres dirigent les opérations.

Sur le site de l'usine, un chemin de fer américain (avec rails en bois dur posés sur traverses en bois), relie les différentes cases aux bâtiments des machines.



Figure 1 : L'usine à sucre et à rhum de Saint-Maurice. Album des établissements pénitentiaires, 1884, CAOM, cliché M. Heller, 2001.

- **Fonctionnement :**

- Les fournitures de cannes :*

Les cannes étaient achetées par le régisseur aux concessionnaires de Saint-Maurice et de Saint-Jean. Le prix était fixé selon la qualité de la canne, entre 7 et 15 frs les 1.000 kg. C'était les bouviers de Saint-Maurice qui se chargeaient du transport de la canne.



Figure 2 : une maison de concessionnaire à Saint-Maurice. Album des établissements pénitentiaires, 1884, CAOM, cliché M. Heller, 2001.

La production :

L'usine fut la première distillerie de Guyane à produire du rhum, au sens où on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire, une eau-de-vie de canne obtenue à partir du vesou et non plus des mélasses fermentées. Il faut noter, qu'à l'époque, ce rhum était nommé tafia. Le rhum était lui, ce que l'on appelle aujourd'hui, le rhum vieux (une eau-de-vie ayant vieilli en fût pendant deux à quatre ans). Entre 1913 et 1922, l'usine produit 20,25% du contingentement total.

Les ouvriers de l'usine :

- * un régisseur : chargé du fonctionnement de l'usine, de la gestion, mais également de la surveillance des concessions. Un arrêté du 25 avril 1885 attribuait une remise de 10 % sur les bénéfices au régisseur¹ ;
- * un mécanicien ;
- * un distillateur : l'emploi fut créé en 1899² ;
- * un caissier à Cayenne : chargé du magasin à Cayenne ;
- * un magasinier à Saint-Laurent : le magasin fut créé en 1905³ ;
- * un tonnelier : cet emploi fut supprimé en 1899. Il était plus rentable pour l'usine d'acheter les contenants sur le marché.
- * une main-d'œuvre pénale.

Les machines :

Les fourneaux des machines étaient alimentés par du bois.⁴ On utilisait un appareil de la marque Savals pour la distillation.⁵ En 1900, on procéda à la commande d'un complément d'outillage et de deux machines⁶ :

- * Un Defcheur Faure : pour défibrer la canne avant le broyage ;
- * Un appareil Fin et Christ : pour mettre à bouillir la bagasse à la sortie du moulin, l'imbiber d'eau et enlever le reste du sucre ; faire des briquettes avec cette même bagasse ;
- * Un tablier métallique de 20 m de long : qui complète l'appareil Defcheur Faure ;
- * Un appareil [Benewdorff] : pour sertir les tubes du générateur n°1.

¹ Ensemble des procès verbaux des délibérations de la commission municipale, 1898-1907, 8 juin 1899, DRAC Guyane, service de l'inventaire.

² Idem, 21 octobre 1899. M. S. Patient nous a raconté que ce métier était reconnu comme noble et très respecté dans la société, car le rhumier était le détenteur du secret de fabrication.

³ Idem, 25 octobre 1905.

⁴ Idem, 23 août 1899.

⁵ Idem, 20 octobre 1902.

⁶ Idem, 30 octobre 1900.

En 1904, on procéda à la réparation de : 11 cuves à vesou d'une contenance de 10.000 litres chacune.⁷

Un atelier :

L'usine fabriquait les charrettes nécessaires aux bouviers.

Un magasin à Cayenne :

Il ferma en 1900 car il n'était plus rentable.⁸

• **Des difficultés insurmontables :**

Une main-d'œuvre démotivée :

Une vingtaine de concessionnaires alimente l'usine, mais ils manquent de plants, d'engrais et d'animaux de trait. Les bœufs sont en mauvais état. Les acheminements de cannes à l'usine se font difficilement : concessions éloignées de l'usine, mauvais état des contenants. A l'usine, les ouvriers spécialisés se font rares, les avaries sont nombreuses et à cela s'ajoute de nombreuses évasions : en 1879, trois transportés annamites sont signalés manquant et s'ajoutent aux 10 évasions ayant déjà eu lieu. En 1904, l'Administration Pénitentiaire organise un concours pour encourager les concessionnaires, mais aucun ne s'y présente.

Un manque de matière première :

En 1899, l'usine présentait un déficit de plus de 7.000 frs. La cause première était une sous utilisation des capacités de l'usine. En effet, les concessions consacrées à la culture de la canne ne se développaient pas, obligeant l'usine à cesser toute activité pendant de long mois pour cause de manque de matières premières.⁹ Le budget prévisionnel de 1900, ne prit pas en compte les recettes du magasin de Cayenne car la production de rhum et de tafia étant faible en 1899, on supposait que ces recettes seraient nulles en 1900.¹⁰

⁷ Op. cit., 21 octobre 1904.

⁸ Idem, 29 octobre 1900.

⁹ Idem, 30 mai 1899.

¹⁰ Idem, 18 octobre 1899.

La vétusté des machines et des bâtiments :

En 1899, la bouverie située à droite de la route de Saint-Maurice, aux abords de l'usine, s'effondra en plusieurs endroits.¹¹ En 1902, l'appareil Savals nécessitait de nombreuses réparations entraînant des retards dans la production.¹² En 1903, l'usine cessa de fonctionner pendant quatre mois afin de procéder au démontage de la machine ; en 1904, elle s'arrêta 7 à 8 mois pour la réparation, les pièces commandées en 1902 venant d'être livrées. En 1904, on dut procéder à la réparation de toutes les cuves à vesou, ainsi que des bâtiments de l'usine et de la maison du régisseur.¹³

Retard dans les livraisons :

Les engrais commandés en 1901 et 1902 pour les concessionnaires ne furent livrés qu'en 1903. Il en résulta que les concessionnaires négligèrent l'entretien de leurs terrains.¹⁴ Les pièces de rechange de l'appareil Savals, commandées en 1902, ne furent livrées qu'en 1904.

Un marché restreint :

L'usine fournissait le marché local. Lorsqu'on lui proposa d'exporter ses productions vers la métropole, les tarifs proposés, en dessous des tarifs qu'elle pratiquait dans la colonie ne l'incitèrent pas à accepter.¹⁵ Il faut ajouter que l'écoulement de la production est difficile, les acheteurs étant rares. Il semblerait que le tafia de l'usine est un goût empyreumatique. En 1894, l'usine cesse de produire du sucre. Malgré l'ouverture d'un point de vente à Cayenne en 1898, l'usine reste déficitaire. Le magasin de Cayenne est fermé en 1900. En 1924, le manque de main-d'œuvre est chronique. En 1927, la production est arrêtée pour permettre l'installation de nouveaux appareils à distiller (de marque Dupont). Les 1^{ers} bénéfices ne se font qu'en 1934. Toutefois la concurrence antillaise se fait de plus en plus forte. Par ailleurs des concessionnaires vendent leur production à l'industrie privée, comme à la distillerie Symphorien.

¹¹ Idem, 30 mai 1899.

¹² Idem, 20 octobre 1902.

¹³ Idem, 16 janvier 1905.

¹⁴ Idem, 21 décembre 1903.

¹⁵ Il s'agit des contrats Lamadon, Ensemble des procès verbaux des délibérations de la commission municipale, 1898-1907, mars 1899 ; Deneuve, 31 mai 1900 et Hesse, 19 novembre 1900.

La concurrence :

Le prix de vente des produits était largement supérieur à celui des mêmes spiritueux provenant de Cayenne et des Antilles. Par ailleurs, les négociants achetant les produits de Saint-Maurice étaient soumis à de longues et pénibles formalités¹⁶ qui leur faisaient perdre leur temps et préférer d'autres sources d'approvisionnement.

En juin 1946, l'usine de Saint-Maurice arrête de fonctionner par défaut de tubes de chaudières. Le mécanicien est alors affecté à l'usine électrique communale tandis que le régisseur-distillateur est utilisé comme surveillant des corvées de balayage de la commune. En février 1948, l'industriel Joseph Symphorien, propriétaire de la distillerie concurrente, demande à louer pendant six mois pour sa propre usine, l'appareil distillatoire, la colonne, le chauffe vin, l'alambic et l'analyseur, « actuellement inutilisé à l'usine de Saint-Maurice ». L'usine ne rouvrira jamais.

Description des vestiges

AUCUN VESTIGE

Sources

Lamaison Dennis :

2F Usine Saint-Maurice : Fonctionnement, comptabilité 1870 : Arrêté du Gouverneur, Art. 1er, mars 1870.

D. Donet-Vincent, *De soleil et de silences...*, La Boutique de l'Histoire, 2003, p. 155.

2F Usine Saint-Maurice : ch. 1871. Commission pour l'usine à sucre de St-Laurent du Maroni, Lettre au ministre, 29 juin 1871.

2F Usine Saint-Maurice : Rapport trimestriel au gouverneur, 1 octobre 1873.

2F Usine Saint-Maurice : ch. 1871. Commission pour l'usine à sucre de St-Laurent du Maroni, Lettre au ministre, 29 juin 1871.

2F Usine Saint-Maurice : ch. 1868-1878, lettre du garde d'artillerie au commandant supérieur des îles du Salut, 25 et 27 mai 1870.

3F : Lettre du 16 février 1870 au Gouverneur.

En 1869 et 1870, le Ministère de la marine et des colonies donne de l'engrais chimique aux concessionnaires « à titre d'essai » pour la culture de la canne à Saint-Laurent. 2F Usine Saint-Maurice : ch. 1871. Commission pour l'usine à sucre de St-Laurent du Maroni, Lettre au ministre, 29 juin 1871.

2F Usine Saint-Maurice : ch. 1868-1878, lettre au gouverneur, 25 mai 1870.

2F Usine Saint-Maurice : ch. 1868-1878, lettre au gouverneur, 25 mai 1870.

¹⁶ L'usine étant gérée par l'administration pénitentiaire il fallait remplir de nombreux formulaires pour pouvoir acheter et sortir la marchandise.

- 2F Usine Saint-Maurice : Rapports divers Approuague, 1870.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. 1871. Commission pour l'usine à sucre de Saint-Laurent du Maroni, Lettre au ministre, 29 juin 1871.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. Commission de surveillance 1872-1881, PV 23 mai 1872. *Bulletin Officiel de la Guyane*, n°517, 11 juillet 1881.
- 2F Usine Saint-Maurice, Lettre du Sous secrétaire d'État (Ministère des colonies) au Commissaire général directeur des services administratifs, 9 septembre 1885.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. Commission de surveillance 1872-1881, PV juin 1872.
- Chiffre qui passe à soixante quatre en 1878. 2F Usine Saint-Maurice : chem 1868-1878.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. Commission de surveillance 1872-1881, PV 5 juin 1872.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. 1868-1878, lettre au directeur de l'administration pénitentiaire, 27 mai 1878.
- 2F : Rapport trimestriel 1er octobre 1873 au gouverneur.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. 1868-1878, lettre du 12 août 1878.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. 1868-1878, lettre du régisseur au directeur de l'AP, 22 juillet 1879.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. 1868-1878, lettre du 22 juillet 1879.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. 1877, 1880. Lettre du régisseur au directeur. 27 septembre 1880.
- 2F Usine St-Maurice 1904-1943.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. Commission de surveillance 1872-1881, PV 4e trimestre 1881.
- Au vu du matériel, certains envisagent à l'époque la location de l'usine à une compagnie industrielle. « Telle qu'elle est l'usine ne saurait être maintenue. » (Anonyme, « La transportation et la relégation en Guyane », *Bulletin de la société géographie commerciale de Paris*, t. VI, 1884, p. 417-429.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. 1877, 1880. Lettre du régisseur au directeur. 26 juin 1880.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. 1877, 1880. Lettre du commandant supérieur au régisseur. 13 juillet 1880.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. Commission de surveillance 1872-1881, PV 4e trimestre 1881.
- 2F Farine et Panification 1943-1946, Conférence Usine Saint-Maurice, 8 février 1890.
- 2F Usine Saint-Maurice, Lettre du Sous Secrétaire d'Etat au commissaire général, Directeur des Services Administratifs, 9 septembre 1885.
- 2F Usine Saint-Maurice, courrier du 30 avril 1888 du Ministère de la Marine et des Colonies au Gouverneur.
- 2F Usine Saint-Maurice : ch. 1877, 1880. Rapport sur les causes qui communiquent au tafia de l'Usine de St-Maurice un goût ampyreumatique, 14 décembre 1877. Ampyreumatique : qui à le goût du brûlé.
- 2F Usine Saint-Maurice, Lettre de Meunier, commandant supérieur à Saint-Laurent, au directeur de l'administration pénitentiaire à Cayenne, 30 novembre 1889.
- 1D Commissions municipales : Procès verbal, février 1890.
- 2F Usine Saint-Maurice, Lettres de Tunis, 15 décembre 1891.
- 2F Usine St.-Maurice, Lettres du secrétaire d'Etat des colonies au gouverneur, 17 janvier 1892 et 29 janvier 1898.
- 2F Usine Saint-Maurice, Ordre du 8 juin 1896.
- 2F Usine St-Maurice 1904-1943 : Lettre du maire au régisseur, 1er février 1904.
- Procès verbaux des délibérations de la commission municipale, 1898-1907. Cité par N. Cazelles, *Sucre et rhum en Guyane...*, Inventaire/DRAC Guyane, 2002, p. 103.

3D : Correspondance de la mairie 1923-1936. Courrier du 7 juin 1929.

3D : Correspondance du maire au gouverneur. Lettre n°69, 1923.

2F : Usine St-Maurice, Ch. Gestion 1924-1934. Lettre du surveillant militaire chargé des cultures au maire, 15 février 1924.

2F : Usine St-Maurice, Lettre du régisseur au Maire, 10 juin 1921.

2F : Usine St-Maurice, Ch. Gestion 1924-1934. Divers courriers, avril 1924.

2F : Usine St-Maurice ; Ch. Gestion 1924-1934. Lettres du régisseur au maire, 29 février 1924, 1er septembre 1930.

2F : Usine St-Maurice ; Ch. Gestion 1924-1934. Lettre du régisseur au maire, 14 mars 1933.

2F : Usine St-Maurice, Ch. Gestion 1924-1934. Lettre du régisseur au maire, 9 novembre 1925.

2F : Usine St-Maurice, Ch. Gestion 1924-1934. Rapport au gouverneur en conseil privé, 30 janvier 1925.

Elle reste toujours vingt-ans plus tard la deuxième plus importante colonne à distiller de la Guyane, après celle de la Mirande. 1D Commission municipale 1946-1950 : 11 février 1948.

2F Usine St-Maurice 1904-1943 : Rapport du gouverneur de la Guyane française au ministre des colonies, 15 février 1935.

3D 1923-1936 : Lettre du maire au directeur de l'administration pénitentiaire, 20 octobre 1934

2F Usine St-Maurice 1904-1943 : Lettre au maire, 28 juin 1938.

3D Usine St-Maurice 1904-1943 : Rapport mensuel du service agricole, décembre 1938.

3D Correspondance de la mairie 1923-1936. Courrier du 7 juin 1929.

3D Usine St-Maurice 1904-1943 : Lettre du régisseur au maire, 7 janvier 1938.

2F Usine St-Maurice 1904-1943 : Courrier au maire, 22 février 1939.

Chaque commerçant de Saint-Laurent pouvait jusqu'à cette date compter sur une barrique ou deux de tafia à vendre à chaque nouvelle production.

1D Délibération conseils municipaux 1938-1939 : 28 février 1939.

2F Usine Saint-Maurice 1904-1943 : Rapport du chef des services pénitenciers coloniaux au gouverneur, 17 mai 1939.

2F Usine Saint-Maurice 1904-1943 : Lettre de Saint-Maurice, 1er septembre 1939.

2F Usine Saint-Maurice 1904-1943 : Lettre du 1er décembre 1942.

2F Usine Saint-Maurice 1904-1943 : Courrier du surveillant militaire Césari au Commandant supérieur du pénitencier de Saint-Laurent, 3 janvier 43. La distillerie aurait été créée par M. Symphorien en 1935. Source : N. Cazelles, Inventaire général du patrimoine culturel, 2001.

2F Usine Saint-Maurice 1904-1943 : Courrier du maire, 26 juillet et 4 août 1944.

5F 1930-1953 : Lettre du maire, 25 avril 1947. Un rapport précis de l'ingénieur adjoint des travaux publics avait été remis au maire le 7 juin 1941 sur l'état du matériel et les réparations nécessaires. L'usure des tubes de chaudières, entre autres, avaient été clairement signalés.

5F 1930-1953 : Rapport du 4e trimestre 1947, 3 mars 1948.

Il précise aussi que l'usine Sr-Maurice ne possède plus de chaudière en état. Commission municipale. 1D Commission municipale 1946-1950 : 11 février 1948.

1D Commission municipale 1946-1950 : 11 février 1948.



Figure 3 : aquarelle



Figure 5 : St Maurice - SRI



Figure 4 : St Maurice - SRI

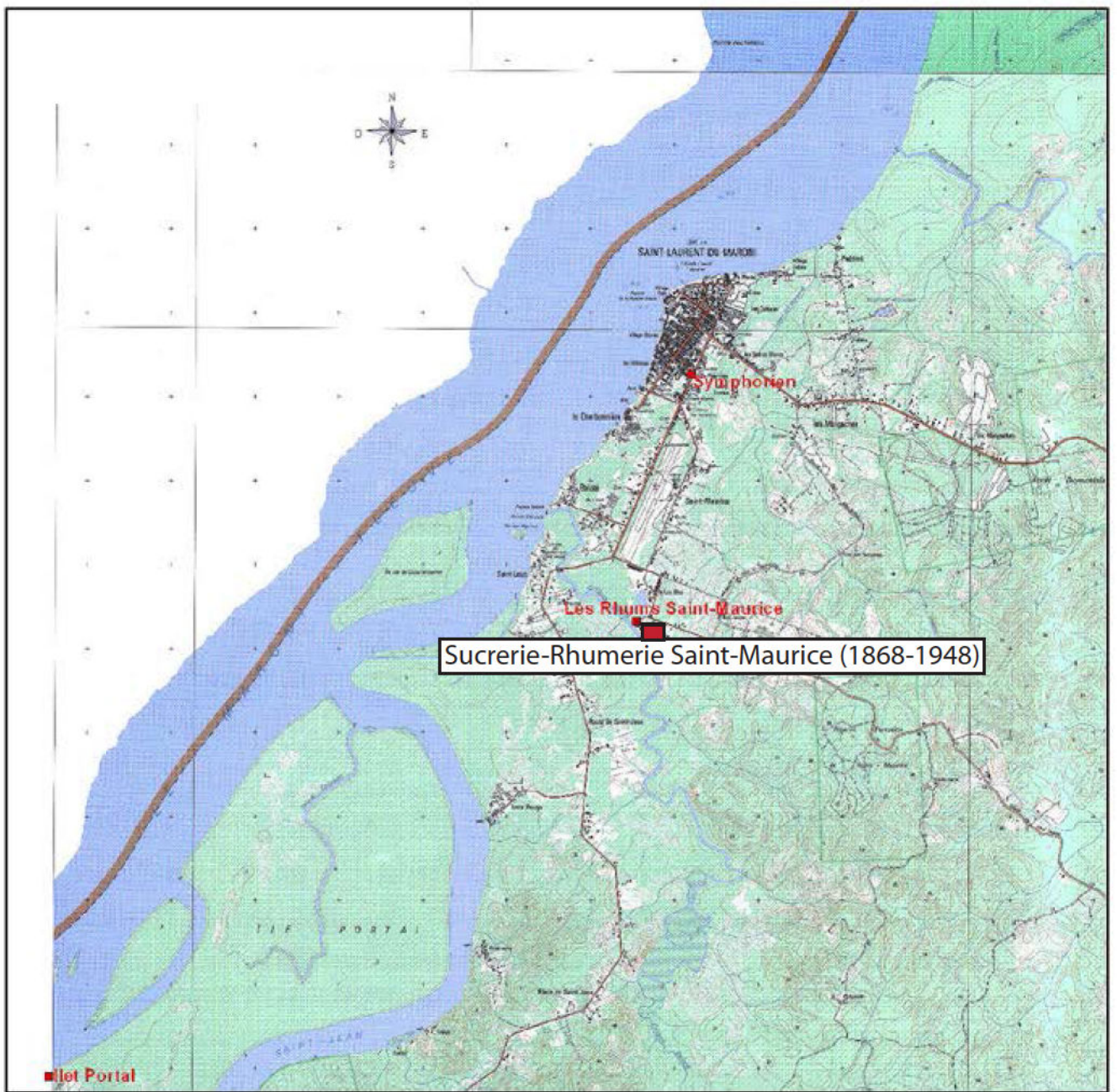
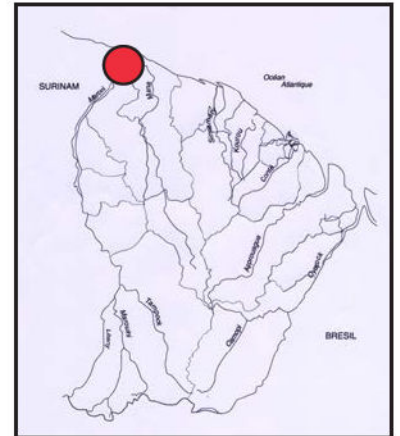


Figure 6 : St Maurice - ANOM



Figure 7 : Une concession - ANOM

SAINT-LAURENT-DU-MARONI - Usine centrale SAINT MAURICE



Nom du site : **Usine centrale de LAMIRANDE**

N° identifiant Patriarche : 97 307 007 AH ; n° Inventaire : 1A97300206

Nature de la découverte : Distillerie

Période : XXe siècle

Datation : 1927 - 1964

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Matoury	PK 7 RN2, au carrefour de Cogneau-Lamirande	Section AE 146 (1990) X : 351 682 ; Y : 538 976

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	Toujours connue
Propriétaire	1927-1942 : Eugène Lautier, Eugène Gober et Jean-Charles Chanel ; 1942-? : Champlain et G. Voluménié ; ?-1964 : Etbl. Prévot, usine du Rorota ; ? : Jean-Max Elysée ; 2001 : Mairie de Matoury.
Protection juridique	Propriété privée ; Inscrit aux MH (2012)

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : le long de la RN2, route très fréquentée (de nombreux embouteillages)

Etat du site et occupation actuelle :

L'usine est très dégradée et menace la sécurité publique. L'intérieur de l'usine est un véritable dépotoir. Inscrite sur la liste des MH en décembre 2012, elle doit être nettoyée et mise en sécurité. Un projet d'éco-musée a été établi par la mairie dans le cadre de son PLU.

Historique :

En 1924, Léon Perrier, ministre des colonies, attribue à la Guyane un contingentement de rhum de 150 hectolitres. Entrevoyant les possibilités d'enrichissement par le biais de cette production, Eugène Gober (maire de Cayenne), Jean-Charles Chanel (gouverneur de la Guyane nommé en 1924) et Eugène Lautier (député de la Guyane élu en 1924) décident de s'associer pour créer une usine centrale comme aux Antilles. En 1925, ils acquièrent des terrains sur le site de Lamirande, par le biais de la Société Cotonnière de Gober, terrains vides de toutes plantations en cannes. En 1926, ils font pression sur le gouvernement pour obtenir un contingentement plus grand : ils obtiennent 700 hectolitres. En 1927, ils fondent la Société des Comptoirs Généraux Guyanais (nouvelle dénomination de la Maison Nazaire et Michel, société d'import-export de Gober), filiale de la Société Sucrière et Agricole de la Guyane, chargée de l'importation des matériaux et du matériel pour l'usine, puis dans un second temps, ils fusionnent la Société Sucrière avec la Société Cotonnière. En 1928, ils cotent l'usine en bourse au moment même où elle entre en production. Peu à peu, elle s'impose comme une usine centrale, en attirant à elle toutes les productions des petits planteurs et en mobilisant pour elle seule 150 hectares de terres cultivées. Le 4 janvier 1929, elle crée sa rhumerie ; en 1935, elle cesse sa production de sucre. M. NG Kon Tia, dont le père était l'ancien propriétaire de la chocolaterie, sis rue Barrat à Cayenne, nous a raconté que sa fabrique n'avait jamais produit de confiserie car il y avait une pénurie constante de sucre en Guyane. Il nous a rapporté que la seule fois où son père a voulu acheter du sucre à l'usine de Lamirande, dans les années 40, il avait fallu affréter une charrette à 4 heures du matin, et qu'elle n'était revenue qu'à 23 heures. Face à la chute du cours du sucre et du rhum en 1934, et à un déficit chronique de main-d'œuvre, elle prend un crédit à la Banque de Guyane et fait appel aux travailleurs antillais. Mais, en 1940, les deux dirigeants du Conseil d'administration, André Khan et René Seban sont poursuivis par le gouvernement de Vichy (ils étaient juifs) ; André Khan prend le maquis et René Seban est arrêté. Parallèlement, la banque demande le remboursement immédiat de son prêt. En 1942, la Banque se porte adjudicataire de l'usine, elle en devient la propriétaire. Elle la donne à bail pour 6 ans à l'ancien contremaître de l'usine, G. Voluminie. Par la suite, elle est rachetée par son concurrent direct, Georges Prévot, qui la fait fonctionner jusqu'en 1964.

Description des vestiges (tous les clichés sont issus du rapport de l'architecte)

L'édifice est un ensemble cohérent de construction mixte : brique et métal : sur un soubassement de béton, est édifiée une structure de poteaux / poutres métalliques, avec remplissage des parois par des panneaux de briques.

- Les briques :

Les briques employées sont pour la plus part estampillées « LMK », indication de la marque de fabrique de la briqueterie de Léonce Melkior, installée à Cayenne depuis la fin du XIXème siècle (quartier de l'actuelle cité Cézaire).

Un fragment de brique estampillée « AZ », a également été trouvé. C'est la marque de la briqueterie d'Albert N'Zila, produisant également à Cayenne dans l'entre-deux guerres. (le long du canal Laussat).

Le module des briques est de 22cm de long x 6 cm de haut x 10 cm d'épaisseur.

3 types d'assemblages sont mis en œuvre et donnent 3 types principaux de panneaux venant remplir l'ossature métallique :



Figure 1 : Echantillon de briques. Rapport Architecte

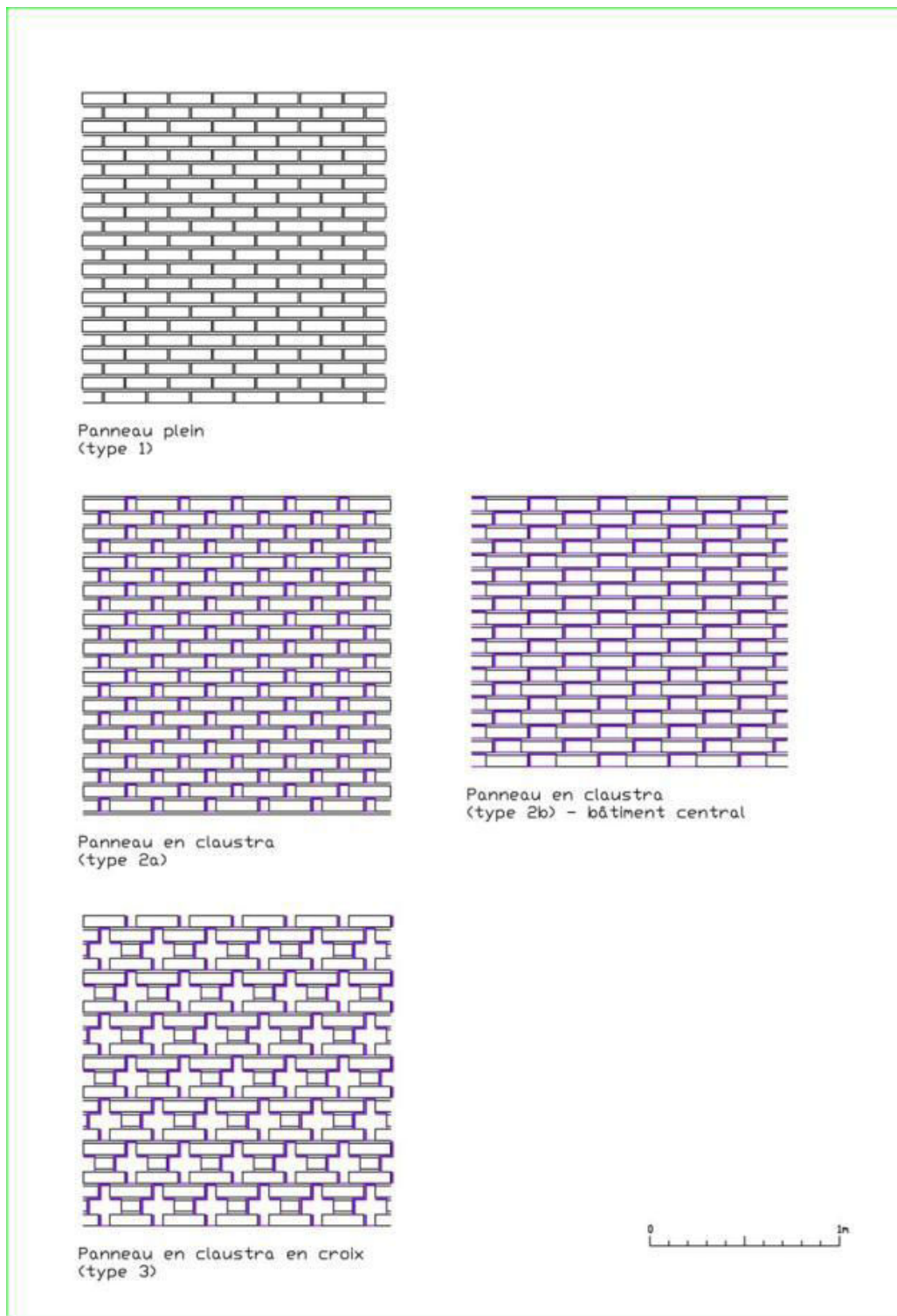


Figure 2 : Les différents types d'appareillage des panneaux de briques. Rapport Architecte

Type 1 : Maçonnerie pleine

Employée de manière générale en partie basse de tous les murs, juste au dessus du soubassement béton. (Sauf façade Sud du bâtiment Nord ou le claustra est employé pour 2 panneaux proches de la chaudière de la distillerie).

Type 2 : Maçonnerie ajourée faisant claustre en quinconce.

Un vide d'environ 6cm (une épaisseur de brique servant de gabarit au montage), est ménagé entre les briques pour créer des parois laissant passer l'air. Une variante est mise en œuvre sur la façade Est du bâtiment central, avec des vides plus importants (de l'ordre de 15 cm) mais rebouchés au mortier sur la face interne. Cette mise en œuvre permet de donner un aspect claustre, s'harmonisant avec l'ensemble de la façade Est, tout en ayant un mur « étanche à l'air ».

Type 3 : Maçonnerie ajourée avec motif de croix :

Il est courant en Guyane, il laisse passer le plus d'air et de lumière. Il est systématiquement et uniquement employé sur les façades exposées au Nord. La liaison avec les poteaux métalliques se fait par l'intermédiaire de profils en U 14x6 cm ou de cornières 5x5cm. Des profils en U horizontaux reliant les poteaux verticaux constituent les parties horizontales dans lesquelles viennent s'insérer ces panneaux maçonnés. CLICHES Rapport Architecte



Figure 4 : Claustre (type 2a) façade Est de la sucrerie



Figure 3 : Claustre de type 2a



Figure 6 : Claustre de type 3



Figure 5 : Claustre en croix (type3), façade Nord de la sucrerie

D'autres briques sont mises en œuvres, mais correspondent probablement à des aménagements ou reprises sur le bâtiment d'origine :

- Briques creuses à parements lisses, de module 33 cm de long x 19,5 cm de haut x 10 cm d'épaisseur. Avec 3 alvéoles visibles sur la tranche. Ces briques sont utilisées pour les parois du hangar ouest de la zone centrale.
- Des parpaings de béton aggloméré sont également employés sur deux panneaux de la façade Sud du Bâtiment Nord. Ils correspondent probablement à une reprise tardive de ces 2 panneaux. Leur module est de 39,5 cm de large x 21 cm de haut x 20 cm d'épaisseur. Les 2 faces de 39,5 x 21 cm sont lisses. Ils sont équipés de 3 alvéoles verticales et d'une gorge périphérique sur les 4 faces de leur épaisseur. Ils sont mis œuvre avec des vides de 5 cm entre parpaings, rappelant la mise en œuvre en claustra de type 2, des panneaux de briques adjacents. Des parpaings semblables 41x10,5x19,5 ont été utilisés pour la clôture autour de la cuve métallique centrale.

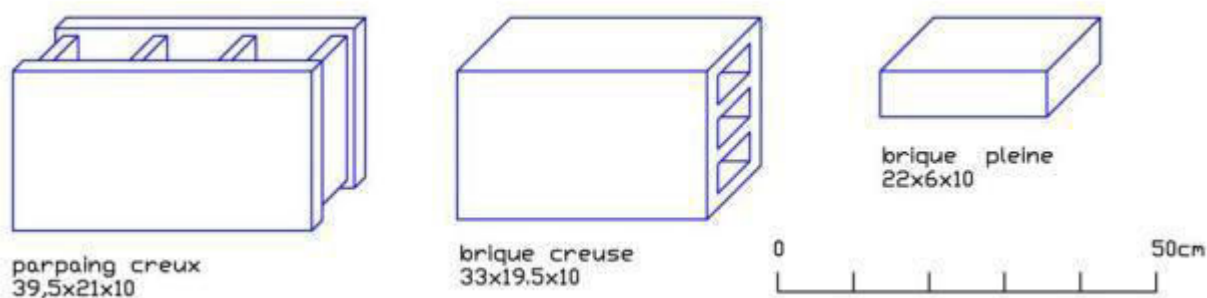


Figure 7 : Briques et parpaings employés ; Rapport Architecte



Figure 8 : Dégradation avancée des murs. Rapport Architecte

- L'ossature métallique :

Les poteaux de l'ossature sont ancrés sur le soubassement béton : Ce soubassement est lui-même situé sur une semelle de fondation légèrement saillante, visible au niveau du sol. Il a une épaisseur d'environ 35 cm et une hauteur qui varie suivant les bâtiments entre 70 cm et 1,10m au dessus du sol. Le soubassement s'élargit côtés extérieur et intérieur, pour créer des massifs d'ancrage plus important et offrir un meilleur encastrement aux poteaux principaux.

Ces poteaux principaux, de section plus importante, (de 24x32,5 à 10x22), alternent souvent, dans le bâtiment Nord, avec des poteaux intermédiaires juste dimensionnés pour raidir le remplissage de brique (de 6.5 x 14 à 15 x 15). Ils créent ainsi dans cette zone, un rythme de type « piles fortes et piles faibles ». Le pied des poteaux est noyé dans le béton du soubassement.



Figure 10 : Façade Ouest de la distillerie. Rapport Architecte



Figure 9 : Angle Nord-Ouest de la sucrerie. Rapport Architecte

Les poteaux des portiques sont constitués de profils en I de sections (en cm) :

6,5x14 – 7x16 ou 16,5 – 7x22 – 10x22 – 11x24 – 12,5x30 ou 12,7x30,5 - 17,5x35 et 24x32,5

Les poteaux isolés ou raidisseurs des parois de briques sont des H de section 24x24 – 20x20 ou 14x14

Les U tenant les têtes de panneaux brique sont de section 14x6

Pour compléter le calage contre la membrure d'un profil en I, il est utilisé des cornières 5x5 ou 6x6

Les sections des planchers en étage n'ont pu être mesurées. Ce sont des I ou des H, supportant des plaques acier.

Les assemblages sont rivetés.

Des croix de contreventement sont utilisées en partie haute du bâtiment Nord.



Figure 11 : L'ossature métallique intérieure de la sucrerie : Poteaux et semi-plancher. Rapport Architecte

Les rares restes de charpente ne sont pas accessibles.

Les fermes sont constituées de profils en L assemblés, formant des ensembles triangulés.

Des pannes passantes en I, supportent une couverture de tôles ondulées.

Quelques restes de consoles d'avant toit, qui devaient supporter une sablière, nous renseignent sur l'existence d'un débord de toiture de l'ordre de 50 à 60 cm sur les bâtiments Nord et Sud.



Figure 13 : Console, angle sud-est de la sucrerie ?



Figure 12 : Avant-toit angle sud-ouest distillerie



Figure 14 : Reste de ferme, ouest du bâtiment central



Figure 16 : Vestige de ferme de la sucrerie



Figure 15 : Hébergement du pignon porteur de la distillerie

Des restes de tuiles plates grand moule ont été trouvées au sol dans la zone centrale. Elles devaient être utilisées à la couverture des bâtiments bas centraux. Ces tuiles de module 25x43 proviennent de la tuilerie MARTIN Frères de Marseille.



Figure 17 : Tuile MARTIN Frères. Rapport Architecte

- Organisation des bâtiments de l'usine :

C'est un ensemble de 126 m de long sur 31 m de large qui se développe le long de la route nationale 2, divisé en 3 grands ensembles alignés. Le terrain est globalement plat, et le sol béton des bâtiments est à environ 25 cm au-dessus du niveau de la route.

Le bâtiment Sud, le premier construit d'après les éléments historiques, se décompose en 2 nefs accolées de 45m de longueur. La trame des portiques et poteaux intermédiaires est de 3,75m. La nef Est, développe une impressionnante façade de 11,21 m de haut en bordure de la nationale 2. La partie Ouest se décompose en un hangar ouvert et un atelier aux parois de briques, dont la toiture était surmontée d'un édicule de faîtage.

Un semi-plancher occupait les 2/3 de la surface du bâtiment Est. Il supportait les canalisations et cuves situées en hauteur, qui étaient accessibles par un escalier à double volée desservant une coursive. Une chaudière et un pont roulant sont situés sous le volume ouvert de la nef Ouest. Cette zone, envahie par la végétation, n'est que très partiellement accessible



Figure 18 : L'imposante façade Est de la sucrerie, en bordure de la route. Rapport Architecte



Figure 19 : Intérieur de la sucrerie



Figure 20 : La porte Sud



Figure 22 : L'escalier d'accès au semi-plancher



Figure 21 : Les tuyauteries et les cuves



Figure 24 : Passage longeant les malaxeurs



Figure 23 : Vestiges du moulin et du pont roulant



Figure 26 : Restes de la façade ouest de la sucrierie



Figure 25 : Engrenages sous la végétation



Figure 28 : Pignon de l'atelier Ouest



Figure 27 : Edicule de toiture de l'atelier

En bordure de la façade nord, l'imposante cheminée de 26,27m de haut domine le site. Elle est emblématique de cet ensemble de La Mirande. Construite initialement en brique, elle fut consolidée ultérieurement par un chemisage de 10 cm de béton armé d'un treillis soudé. (Des morceaux de ce doublage, tombés des parties supérieures, sont présents au pied de la cheminée). La partie ouest de ce chemisage s'est détachée et est tombée, pour ce qui est situé au dessus du cerclage situé à 16,95m, sur lequel sont accrochés 3 haubans, maintenant détachés ou détendus.



Figure 29 : La distillerie et la cheminée vues du Nord



Figure 31 : La cheminée, le chemisage fiss



Figure 30 : Vue de la cheminée.

Le bâtiment central, lui aussi se décompose en 2 nefs de 5m de hauteur à l'égout. Ces bâtiments légers sont très dégradés. De la nef Ouest, il ne reste presque rien, et le mur Est de la nef Est, donnant sur la route, accuse un fruit important vers l'intérieur. Une citerne métallique, termine cet ensemble, côté nord.



Figure 32 : Les restes du bâtiment central sous la végétation.

La distillerie, située au Nord, se décompose également en 2 nefs parallèles, et une tour. Les nefs basses ont une hauteur de 6,70m à l'égout, et la tour de 14,43m. Une chaudière occupe la pièce sud-ouest. Les restes de sa cheminée métallique se trouvent devant la façade Ouest. Des tins de béton, soutenaient des cuves maintenant disparues, le long de la façade Ouest et dans la nef Est. Des structures de semi-planchers métalliques occupent le volume de la tour Sud-Est, et sont accessibles par un escalier métallique. Un bassin maçonné occupe l'angle Sud-Est de ce volume.



Figure 34 : La tour de la distillerie, vue de la route.



Figure 33 : L'intérieur de la distillerie.



Figure 36 : Façade arrière de la distillerie



Figure 35 : Vestiges de la cheminée en fer.



Figure 38 : La chaudière de la distillerie.



Figure 37 : La toiture de la tour de a distillerie et les planchers métalliques

La structure est uniformément constituée de poteaux et poutres métalliques avec remplissage de brique. Les différents appareillages, pleins du rez-de-chaussée, ou claustra des parties supérieures, ont été décrits précédemment.

Les toitures sont dans leur ensemble constituées de tôles ondulées posées sur des pannes métalliques. Il n'en reste qu'une petite surface, sur la partie Sud du bâtiment Nord.

Fortement dégradé, en partie inaccessible et caché par la végétation, l'état initial de cet édifice nous est donné par une ancienne carte postale reproduite dans le dossier conservé au service de l'inventaire.

- Matériel :

Un inventaire de 1935 nous permet de connaître les machines composant la sucrerie, l'atelier de réparation et la rhumerie.

Pour la sucrerie :

- 1 conducteur de canne de 25m de long et 900mm de large,
- 1 défibreur avec 3 moulins composés de 3 cylindres de 910mm de long, et une pression sur chaque cylindre de 120t métriques,
- 1 moulin Courliss pour faire fonctionner les moulins.
- 1 pont roulant de 5t,
- Des chaudières à sulfiter
- 2 réchauffeurs
- 5 défécateurs
- 8 bacs décanteurs
- 2 filtres-presses
- 1 triple effet avec tubes en laiton
- 2 chaudières à cuire de 100 hectolitres
- 8 malaxeurs de 120 hectolitres
- 3 turbines Weston
- 1 transporteur à sucre
- 1 élévateur à godets
- 1 tamiseur à sucre
- 1 condenseur barométrique
- 1 pompe à air
- 2 générateurs de 250 megahoms timbrés à 8 hectopièzes
- 2 fours à bagasse
- 1 machine Courliss pour la commande des pompes
- des malaxeurs et divers accessoires liant les appareils entre eux.



Figure 39 : Le sigle Fives-Lille sur la machine à vapeur.

L'atelier de réparation :

- 1 machine Weyer de 32 chevaux-vapeur
- 1 tour
- 1 perceuse

- 1 poinçonneuse
- 1 meule émeri
- 4 forges

Le 4 janvier 1929 : La rhumerie est inaugurée. Les machines qui y sont installées sont :

- 1 chaudière de 60 mégahoms timbrés à 8 hectopièzes
- 1 appareil de distillation continue de modèle 1930

Ces 2 appareils permettent une production par 24h de 30 hectolitres d'alcool rectifié.

Aujourd'hui, le bâtiment est vide.

Une partie importante du matériel de l'usine est restée sur place, malgré le pillage du site et les dégradations des dernières années. Les tuyauteries et récipients de cuivre ont disparus, mais les cuves métalliques et machines lourdes sont toujours présentes sur place au milieu de la végétation. On peut apercevoir les roues et engrenages des restes du moulin à l'angle Sud-Ouest de la sucrerie, sous le pont roulant. L'imposante suite des malaxeurs occupe la partie Nord de ce bâtiment, et les restes de cuves et de canalisations de distribution de vapeur, surplombent l'ensemble, accrochés dans un équilibre instable aux poutres oxydées du semi-plancher de l'étage.



Figure 40 : Les malaxeurs de la sucrerie.

- Note de protection et pathologies de l'édifice :

A la vue des photographies du début des années 90, époque à laquelle il existait encore la majeure partie des toitures sur cet ensemble, la dernière décennie fut dramatique pour la conservation de cet édifice.

D'une manière générale, la disparition des toitures a généré une oxydation destructrice pour la structure métallique et permis le développement de la végétation à l'intérieur même de l'édifice.

La quasi totalité de la charpente, constituée de profils métalliques fins a disparu, après la chute des tôles de couverture. Il ne reste que quelques rares fermes tordues, et les restes de quelques consoles d'avant-toit.

La majorité des structures horizontales des planchers, maintenant exposés aux intempéries, est profondément rongée par la rouille et percée à de multiples endroits. Que ce soit pour les planchers de la sucrerie au Sud ou de la tour de la distillerie au Nord, l'état actuel des profils ne permet plus d'assurer une fonction porteuse. (80% de ces profils horizontaux sont profondément oxydés). Ces structures horizontales assurent tout de même toujours une fonction de rigidification et de contreventement des parois et des façades, et participent à la stabilité générale.

Un certain nombre de poteaux constituant les structures verticales, sont également atteints par l'oxydation. De nombreux manques de matières ont été constatés en pied de certains poteaux et sur certaines âmes fines de profils métalliques. Cette pathologie nous semble pouvoir être réparée par doublage futur de ces profils, ou moisage des âmes détériorées.

Depuis la disparition des charpentes, là où il n'existe pas de structure de plancher venant rigidifier les poteaux, certaines parois verticales sont maintenant sans contreventement. Des haubans ont été mis en place pour éviter un dévers de ces parois vers l'extérieur. 4 ont été vus à l'arrière du côté Nord de la façade Est du bâtiment de la sucrerie ; et 3 à l'extrémité Nord de la façade Est du bâtiment de la distillerie.

Ces haubans évitent un dévers de ces parois du côté de la route nationale, mais n'évitent pas les mouvements de ces parois vers l'intérieur. Ancrés aux massifs de béton existants, ils sont maintenant détendus et noyés dans la végétation. Deux autres haubans ont été vus, coté Ouest, pour éviter un dévers de la structure de la façade du hangar de la sucrerie. Ils sont maintenant détendus et noyés au milieu de la végétation qui a envahi le volume de ce qui était l'intérieur de cette construction.

D'autres haubans existent peut être, au milieu des branchages, mais sont invisibles et sûrement détendus.

Parois de briques :

Les maçonneries de briques, incérées dans l'ossature métallique ont un état satisfaisant. La tenue des parois étant liée à la tenue de la structure métallique. Les contreventements n'existant plus, devront être restitués. Les haubans existants, même retendus, ne suffisent pas à immobiliser ces parois dans le sens opposé à leur action. Théoriquement ils s'opposent, là où ils existent, au dévers des façades vers l'extérieur, mais souples, leur action est nulle dans l'autre sens. Il sera donc nécessaire de compléter ces tirants par des contrefiches ou des butons rigides s'opposant aux mouvements des façades vers l'intérieur de l'édifice.

L'extrémité Nord de la façade de la sucrerie, donnant côté route, à proximité de la cheminée, n'est tenu à la façade Nord en retour, que par 2 profils horizontaux très oxydés. Cette liaison faisant contreventement doit être absolument consolidée, car si cette façade haute de 11,20 venait à osciller, c'est la stabilité de l'ensemble de cette façade qui serait compromise.

Les parois Est, du bâtiment central, accusent un dévers vers l'intérieur. Ce dévers devra être bloqué par des contrefiches ou butons, pour conserver cette paroi qui risque de s'écrouler vers l'intérieur. De plus la lisse métallique intermédiaire des panneaux de briques, est ici très profondément oxydée. Sa matière a quasiment disparu par endroit, et le panneau supérieur de claustra de briques a commencé à fissurer et à s'affaisser. Cette déformation devra être bloquée par la mise en place de cales maçonnées venant remplacer la matière disparue du profil horizontal oxydé.

Cheminée :

L'état de la cheminée est très critique.

Initialement en brique, elle a été chemisée de l'extérieur par un voile de béton d'environ 10cm d'épaisseur, armé d'un treillis soudé. Son diamètre est maintenant de 2,50m. Ce chemisage est fortement fissuré, et son armature oxydée. En 2001/2002, un filet maintenu serré par des cerclages a été mis en place jusqu'à une hauteur d'environ 17m, pour une hauteur totale d'environ 26,20m. 3 triples haubans, actuellement détendus et pris dans les branchages, ont été mis en place, fixés sur le cerclage situé à 17 m. Le hauban Est est décroché. Au-dessus de cet accrochage, le filet de maintien n'existe plus, et la moitié Ouest du chemisage béton est

tombé. La moitié restante, entre 17m et 26,20m de hauteur, est décollée du noyau de brique et risque de chuter. La dépose, ou la chute contrôlée de cette partie de chemisage instable, permettrait la mise en place d'un filet de frettage en partie supérieure. De nouveaux tirants pourraient alors être mis en place pour s'opposer à la chute de la cheminée et mieux sécuriser le lieu.



Figure 41 : Les haubans décrochés ou détendus de la cheminée



Figure 42 : Sangle et filet de frettage du chemisage fissuré



Figure 43 : Chemisage décollé et instable

- Localisation



Figure 44 : Localisation de l'usine sur la carte IGN



Figure 45 : Localisation sur la carte IGN 1/20



Figure 46 : Vue aérienne de l'usine.



Figure 47 : Le trafic routier devant l'usine.

La distillerie de La Mirande, placée sur le bord de la route nationale 2 à Matoury, présente des restes architecturaux spectaculaires et imposants qui témoignent du riche passé sucrier et rhumier de la région. Ces vestiges, sont devenus emblématiques de Matoury et identitaire d'une culture agricole Guyanaise maintenant révolue. La qualité patrimoniale de l'architecture alliant l'acier et la brique, et des vestiges des équipements qui y subsistent, sont indéniables pour l'histoire agricole-industrielle de la Guyane.

Malheureusement l'abandon du site et les dégradations qui se sont accentuées ces deux dernières décennies ont très fortement compromis la réutilisation du bâtiment. Les risques de chute de la cheminée et des hauts murs bordant la route, créent un danger pour la sécurité publique. En effet, les bâtiments sont situés à moins de 3m de la RN2, face à l'embranchement de la route de cogneau-Lamirande qui est très fréquentée. La circulation est donc très importante au niveau de l'usine et des embouteillages sont réguliers entre 6h30 et 8h30 le matin, 17h et 19h30 le soir.

Une intervention lourde mais urgente de mise en sécurité doit être entreprise sans retard. (urgences 1 et 2 ci dessus). Elle doit être aussitôt suivie d'interventions plus légères de sécurisation (urgence 3 à 5 ci-dessus). Et continuée par un suivit régulier de réparations ponctuelles tendant à freiner la dégradation des structures et un entretien constant de la végétation, avant le lancement d'un projet de réutilisation.

Sources

CAZELLES N., *Rapport Sucre et Rhum*, Etude thématique régional, Service Régional de l'Inventaire, Guyane, 2001.

LEON P., *L'usine de Lamirande de 1927 à 1942*, revue Pagara, 1996.

MARTIN C., *Etude préalable au classement*, Rapport d'architecture, 2012.



Figure 48 : l'ancienne maison du contremaître

973. MATOURY. La Société Sucrière et Agricole de la Guyane
LOGEMENT
Logements des ouvriers

Doc.1 : reproduction d'une aquarelle de Michel Houdin représentant
les maisons des ouvriers situées dans un virage de la RN2.
Aquarelle, Michel Houdin, 1992.
IVR03_aquarelle1_P

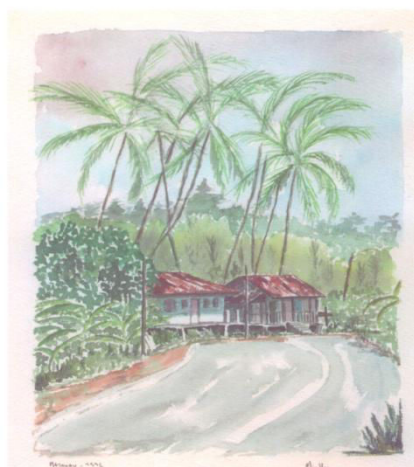


Figure 49 : aquarelle représentant les anciens logements des ouvriers



Figure 50 : Foudre encore debout en 2001



Figure 51 : Foudre encore en place en 2001

Nom du site :

Usine centrale du ROROTA

N° identifiant Patriarche : 97 309 071 AH ; n° Inventaire : IA97300200 / IM97300200

Nature de la découverte : Distillerie

Période : XXe siècle

Datation : 1935 - 1988

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Rémire-Montjoly	PK 10 route des plages	AP 230/334 (1987) ; X : 360 170 ; Y : 541 180

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	Toujours connue
Propriétaire	1935 : Georges Prévot ; 1969-1988 : Jean-Pierre Prévot ; 2001 : Jean-Max Elizé pour la partie usine ; Jean-Marie Prévot pour la partie résidentielle
Protection juridique	Propriété privée

Nature du sitex Surface Enfoui**Type**x Plein air Grotte/abri Immergé**Occupation du sol**x Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

x Autres : le long de la route des plages très fréquentée

Etat du site et occupation actuelle :

Fermée en 1988, elle fut remise en fonctionnement pour le temps du tournage du film, Jean Galmot aventurier d'Alain Maline en 1990. En 1995 on procéda à l'abattage de la cheminée métallique qui menaçait de s'effondrer sur la route. Aujourd'hui, elle n'est quasiment plus visible de la route (située à 2m du bas côté). La demeure est entretenue par la famille de Jean-

Marie Prévot. L'usine est en très mauvais état et dangereuse. En 2003, la construction d'un lotissement a entraîné la destruction définitive des cases des ouvriers sans qu'aucun relevé n'ait été effectué. En 2012, des travaux de construction d'un lotissement empiètent sur le terrain de l'usine.

Historique :

Georges Prévot a fait ses premières armes à la tête de la rhumerie de Baduel en 1917. En 1935, il achète pour 1000 frs, 2 hectares de la parcelle Céïde, où il fonde l'usine du Rorota, plus connue aujourd'hui sous le nom de rhumerie Prévot. Cette parcelle avait 200m de façade est-ouest pour 100m de profondeur. En 1939, face aux besoins croissant de rhum (pour les soldats) et de sucre, il achète 16 hectares 2715 à la colonie pour un prix fixé à 500 frs l'hectare. Il y développe la culture de la canne sur le terrain jouxtant celui de l'usine. De 1939 à 1945, l'usine du Rorota relance la production de sucre (elle fournit jusqu'à 184 tonnes de sucre par an). En 1969, elle est reprise par Jean-Pierre Prévot. L'usine a définitivement fermé en 1988.

Selon Jean-Marie Prévot, une quarantaine de bagnards étaient employés par son père. Ils logeaient dans des tentes dans la cour de l'usine. Les logements des célibataires étaient installés à proximité de la maison du propriétaire ; les logements pour les familles dans le prolongement de l'usine. En 1987, peu de temps avant sa fermeture, la rhumerie Prévot employait vingt-six personnes d'origine haïtienne et Sainte Lucienne.

L'usine a produit jusqu'à 800.000 bouteilles de rhum, dont 1/3 était destiné à l'exportation. 55 % de la production était tournée vers l'exportation et 45 % vers la consommation locale. Les rhums produits étaient la Cayennaise, le Cœur de chauffé, les Trois-Lacs et la Cayennaise-rhum vieux. Il faut noter que de 1939 à 1945, l'usine du Rorota fabriqua du sucre (elle a fourni jusqu'à 184 tonnes de sucre par an), afin de satisfaire le marché local soumis au blocus de la guerre.

Description des vestiges

Cette usine fait partie des trois tentatives d'usines centrales en Guyane avec l'usine Saint-Maurice de l'Administration Pénitentiaire et l'usine Lamirande. Ces trois usines produisaient du sucre et du rhum et centralisaient les productions de cannes de plusieurs petits planteurs.

- **L'organisation spatiale :**

L'organisation spatiale de l'usine est sous-tendue par une idée paternaliste forte : l'usine est composée d'un ensemble de logements : maison du propriétaire, maison du contremaître, maison du gardien, maisons des ouvriers ; et d'un ensemble de bâtiments lié à l'exploitation et à la transformation de la canne à sucre : sucrerie, distillerie, bâtiment de stockage des carburants, un autre pour les engrais, pont-bascule, atelier de conditionnement, atelier de réparation, entrepôt agricole, parc à buffles et vestiaires pour les ouvriers.

LES LOGEMENTS

La maison de Georges Prévot :

La maison reprend un plan connu au XVIIIe siècle pour les maisons de maître : bâtie en charpente, elle possède une galerie périphérique à garde-corps à lames ventilantes, entourant un noyau central presque carré. L'étage abrite les chambres. Le toit, à l'origine en bardeaux, a été refait en bac acier, et une partie de la galerie a subi des modifications car elle a été partiellement fermée pour la construction d'un sanitaire et d'un bureau.



Figure 1 : La maison Prévot. Cliché M. Heller, DRAC Guyane, service de l'inventaire, 2001.

La maison du gardien :

A l'entrée de la propriété privée, a été construit un logement pour le gardien de l'usine. Il s'agit d'une petite case en bois sur plots de briques, comportant une galerie sur la façade nord-est.



Figure 2 : La maison du gardien de la Rhumerie Prévot. Cliché Y. Lentin, SDAP, 1996.

La maison du contremaître :

Elle est située au nord-est de la demeure, au bord de la route. La maison est en bois et elle est isolée du sol par des plots de briques. Les murs sont constitués de planches montées à clin.



Figure 3 : Détail du soubassement de la maison du contre-maître de l'usine du Rorota. Cliché MP. Mallé, DRAC Guyane, service de l'inventaire, 2001.

Les maisons des ouvriers :

On peut distinguer deux séries de logements. Ceux situés près de la maison de Georges Prévot étaient destinés aux célibataires, tandis que ceux situés au sud-est de l'usine étaient pour les familles d'ouvriers. Une grande partie de ces logements (ceux situés au sud-est de l'usine) étaient encore occupés par les anciens ouvriers et leurs familles en 2001 ; ils ont été détruits en 2003 pour la construction d'un lotissement sans qu'aucun relevé n'ait été effectué. Ils étaient construits sur pilotis en briques, charpente en bois, murs planchéiés ; alignés le long d'une galerie commune. Des escaliers permettaient d'accéder à chaque logement. Il ne reste des quatre logements pour célibataires que le soubassement du bâtiment. Jean-Marie Prévot nous a signalé l'existence de trois autres logements de l'autre côté de la route, sur le rivage : ils ont aujourd'hui disparu.

L'USINE :***Le bâtiment d'exploitation :***

La charpente métallique du bâtiment est renforcée par des piliers de briques, et soutient des murs en briques. Les murs gouttereaux présentent un essentage de tôle ondulée. Le toit à longs pans est couronné d'un lanterneau sur toute sa longueur. Deux escaliers métalliques droits donnent accès, le premier à une passerelle au-dessus des moulins de broyage, le second au premier étage de la sucrerie. Contre la façade sud-ouest sont appuyés deux appentis. Le premier servait probablement de lieu de stockage des foudres. La partie haute des murs est un claustra de briques. Le deuxième, était un appentis ouvert, permettant le déchargement des cannes et le nettoyage des bouteilles avant leur conditionnement. Au nord-est du bâtiment, dans une deuxième phase de construction, dont la date n'a pas été déterminée, un troisième appentis en bois a été ajouté. Il abritait deux nouvelles chaudières. Jean-Marie Prévot nous a signalé qu'elles provenaient d'un projet de monter une usine d'essence de palétuviers en Guyane, projet n'ayant jamais abouti.

Le bâtiment se divise en deux espaces : la sucrerie, à l'est, et la rhumerie à l'ouest. A l'origine, la sucrerie était un bâtiment construit sur deux étages où étaient installées les machines de cuisson, d'évaporation et de cristallisation. Il ne reste que le rez-de-chaussée avec les machines à vapeur, et le premier étage qui menace de s'effondrer. On peut toutefois encore y voir les cuiseurs sous vide de wetzell.¹



Figure 4 : Les cuiseurs sous-vide de la sucrerie du Rorota. Cliché M. Heller, DRAC Guyane, service de l'inventaire, 2001.

¹ Le circuit de fabrication du sucre est expliqué plus loin, lors de la description de l'usine de Lamirande.

La fabrication du rhum:

En 1993, B. Rolland-Villemot réalisa une mission en Guyane pour la protection et la restauration du patrimoine métallique. Il en résultat un rapport qui nous a servi pour cette étude, et notamment pour comprendre les étapes de la production du rhum et identifier les machines.

A l'usine du Rorota, les cannes étaient coupées et récoltées à la main, puis transportées à l'usine par camion. Là, les cannes étaient déchargées dans un hangar ouvert et versées sur un tapis élévateur, conduisant à une séquence de quatre moulins à trois rolles, reliés entre eux par des tapis élévateurs. Le premier moulin servait au défibrage des cannes (il est identifiable par la présence de cannelures en chevron sur les rouleaux), les trois autres au pressage et à l'extraction du vesou. Ces derniers étaient équipés d'arroseurs permettant d'imbiber les cannes d'eau (froide, chaude ou de vapeur) entre chaque pressage (trois en tout), pour augmenter le rendement d'extraction du sucre. Les quatre moulins étaient connectés à une machine à vapeur de marque Zeyen (Belgique) par un système de pignons et de roues montés sur une dalle bétonnée ; le mouvement de la machine était régulé par un volant, puis démultiplié et transmis aux moulins. Une passerelle et un pont roulant surmontaient cet ensemble.



Figure 5 : La machine à vapeur de l'usine du Rorota. Cliché M. Heller, DRAC Guyane, service de l'inventaire, 2001.

Sous les rolles des moulins étaient placés des bacs en tôles de fer pour récupérer le vesou et le conduire dans une fosse maçonnée. Une pompe des ateliers Burton (Nogent-sur-Oise), actionnée par un moteur à explosion, refoulait le vesou vers les cuves de fermentation. Une partie de l'énergie de la machine à vapeur était transmise par des courroies et un arbre de distribution vers des machines annexes et vers les deux tapis élévateurs mis en série qui servaient au transport de la bagasse sur un plancher formant le premier étage de la sucrerie. La bagasse redescendait (après séchage ?) par des trémies, débouchant sur deux mécanismes (au minimum) à vis sans fin, puis vers la chaudière pour

servir de combustible. A une des extrémités du bâtiment étaient implantées les cuves de fermentation, six d'entre elles sont rivetées, quatre cuves sont en tôles soudées (donc beaucoup plus modernes). Le vesou y était mis à fermenter pendant 36 heures avant d'être envoyé dans la colonne à distiller. L'alambic est composé de neuf plateaux dans lesquelles le moût des cannes fermenté descendait en s'épuisant en alcool. L'alcool était entraîné vers le haut par de la vapeur d'eau produite par la chaudière servant à chauffer la colonne. Un régulateur de vapeur évitait de diluer l'alcool par un débit trop important de vapeur ou de produire une distillation incomplète. L'alcool devait se condenser dans un réfrigérant tubulaire ou à serpentín. La chaleur récupérée au cours du refroidissement servait à chauffer les moûts qui entraient au sommet de la colonne. La chaleur des vinasses (liquide épuisé en alcool qui sortait au bas de la colonne) était récupérée pour chauffer le moût à distiller dans un récupérateur de chaleur des vinasses. Le rhum était ensuite stocké dans des tanks vitrifiés de la marque Fruhinshole (Nancy), où il était réfrigéré en attendant d'être mis en bouteille.



Figure 6 : Vue de l'alambic de la distillerie du Rorota. Cliché M. Heller, DRAC Guyane, service de l'inventaire, 2001.

Une grande partie du matériel de la rumerie provient de Belgique, des ateliers Tirlemont entre autres.

Un bassin de décantation :

Il est situé au sud-est de la distillerie. Il y est relié par un petit canal doté d'une sorte de petite écluse. Il est de forme carrée, recouvert d'un enduit de mortier. A l'intérieur, sont agencés sur cinq rangées parallèles, vingt-cinq plots de briques recouverts de mortier. C'était un bassin de décantation des eaux alimentant l'usine et provenant du troisième lac du Rorota.

Un réseau de canaux :

Un ensemble de canaux irriguait le bâtiment d'exploitation. Il était divisé en deux : un réseau partant du bassin de décantation et apportant de l'eau purifiée à l'intérieur de l'usine ; un réseau récupérant les eaux sales et les huiles. Un canal d'évacuation sort de l'usine au sud-est et court le long du mur nord-ouest des vestiaires.

Des vestiaires :

Situé au sud-est du bâtiment, il ne reste que quelques pans de murs de briques recouverts d'un enduit de mortier, bâtis sur un socle bétonné. Le bâtiment était divisé en petites pièces ayant servi de douches, WC et vestiaires.

Un atelier de réparation :

Il est relié aux vestiaires au sud-est par un espace ouvert bétonné. Les murs ont tous disparu. Cependant, l'atelier est identifiable par la présence de quelques machines entassées :

- 2 tours dont 1 à mors,
- 1 bras de changement,
- 1 perceuse sensitive,
- 1 table de sciage,
- 3 cuves à eau.²

Au sud-est de l'atelier, sont remisés des camions chevroléts ayant servi au transport des cannes. Un pont de révision se trouvait à la périphérie de l'atelier.

Un local de stockage des carburants :

Situé au sud-ouest de la rhumerie et au sud-est de l'atelier de conditionnement, ce local est composé d'une seule pièce bâtie en murs de parpaing. Le toit était en tôle ondulée. Jean-Marie Prévot nous l'a signalé comme étant un local de stockage des carburants. Jouxant ce petit bâtiment, il y a un pont relié à une bascule qui est abritée dans une autre petite pièce. Il servait à la pesée des camions chargés de cannes, les coupeurs étant payés à la coupe.

² à l'origine ces cuves étaient des cuves à vesou provenant de l'usine de Glennie.

Un local de stockage des engrais :

Il ne reste de ce bâtiment, que le soubassement en moellon de pierre pris dans du mortier. Il jouxte le bâtiment du pont à bascule, à l'est. Jean-Marie Prévot nous a expliqué que ce bâtiment servait autrefois au stockage des engrais pour les champs de cannes à sucre.

Un atelier de conditionnement :

Ce bâtiment est récent. Il possède des climatiseurs et des machines à embouteiller plus modernes que les machines situées à l'intérieur du bâtiment d'exploitation. Sa charpente métallique soutient des murs de parpaing. Les murs pignons ont un revêtement de tôle ondulée. Le toit à longs pans est couronné d'un lanterneau. L'atelier possède deux grandes entrées en vis-à-vis, au nord-est et au sud-ouest. Un escalier droit interne, situé au nord de l'entrée nord-est, permettait d'accéder à un bureau. L'espace d'embouteillage est contre le mur nord-ouest : c'est un espace fermé et climatisé.

Il sert aujourd'hui de dépôt.

Un entrepôt agricole :

Face à la maison du contremaître, il y a une remise en bois, dont la charpente est consolidée par une armature métallique. Les murs sont montés en parpaing. Les murs pignons comportent un revêtement en tôle ondulée. Le bâtiment a subi deux phases de construction qui se traduisent aujourd'hui par la dissymétrie du toit. En effet, à l'origine, la remise était plus petite, elle a été rallongée au sud. Elle servait à entreposer les foudres de rhum vieux.

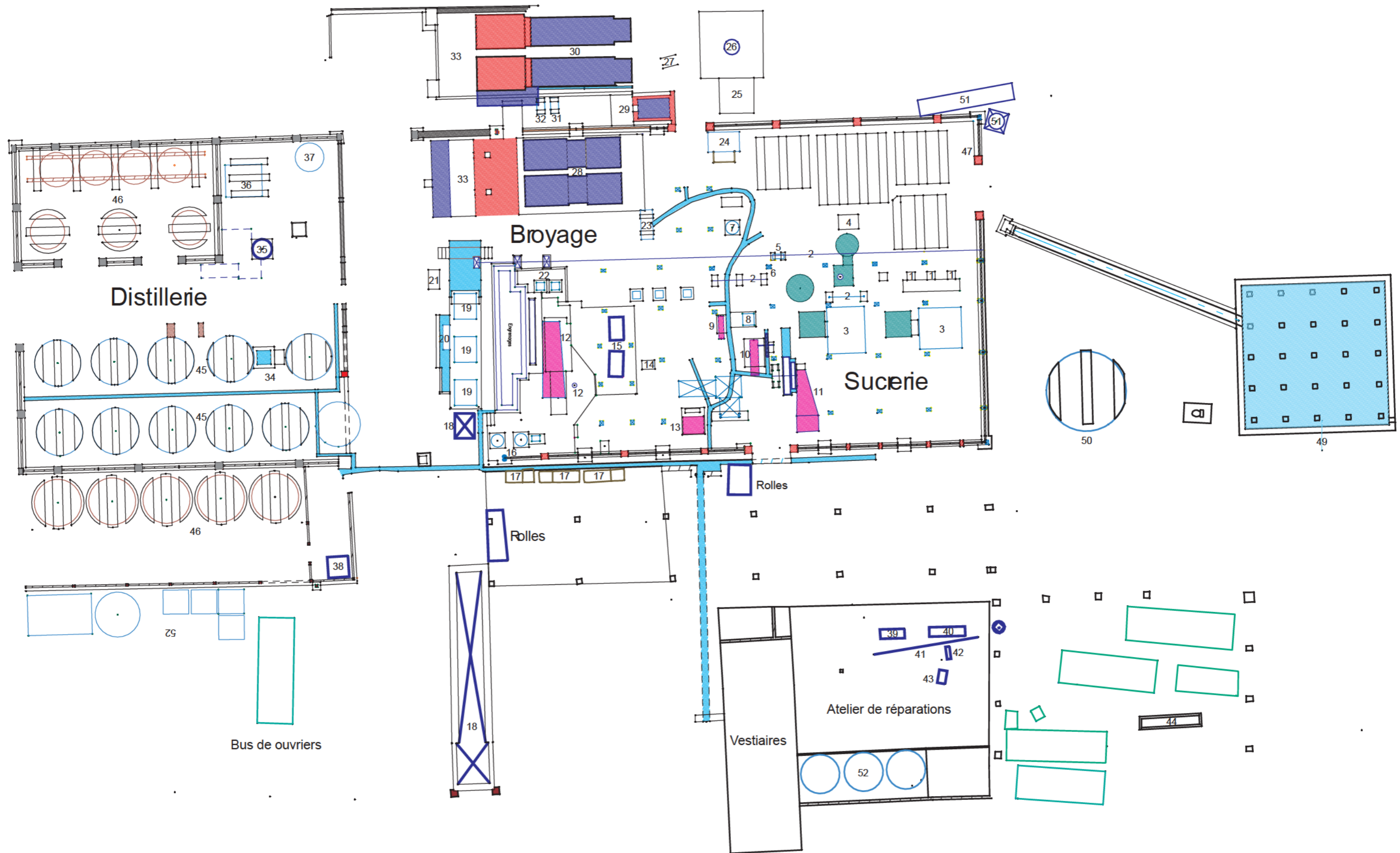
L'étable :

Il ne reste que les soubassements maçonnés de cette étable, située à l'ouest du bâtiment de conditionnement. Une marmite à sucre de 2 m de diamètre a été déplacée au centre des vestiges. Des buffles étaient utilisés pour le débardage des cannes situées sur la colline du Rorota. Plus tard, les buffles furent remplacés par des mules, puis par des camions.

Sources

AD ; RAPPORT ARCHI ; Carte IGN ; Témoignages ; voir fiche Baduel (biographie Prévot)

RELIEF EN PLAN DE LA SUCRERIE DE LA DISTILLERIE D'USINE DU CROTA



RELÈVE EN PLAN DÉTAILLÉ DE L'USINE DU CROTA

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
DE GUINÉE

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE
SERVICE REGIONAL DE L'INVENTAIRE

REMIRE MONDY

USINE DU CROTA

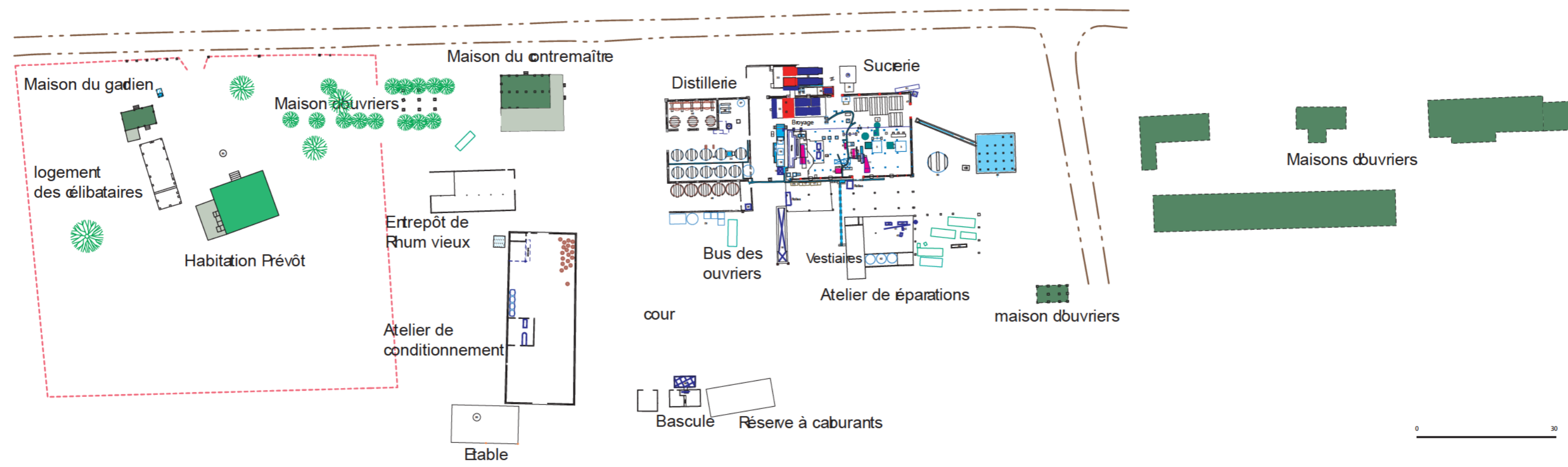
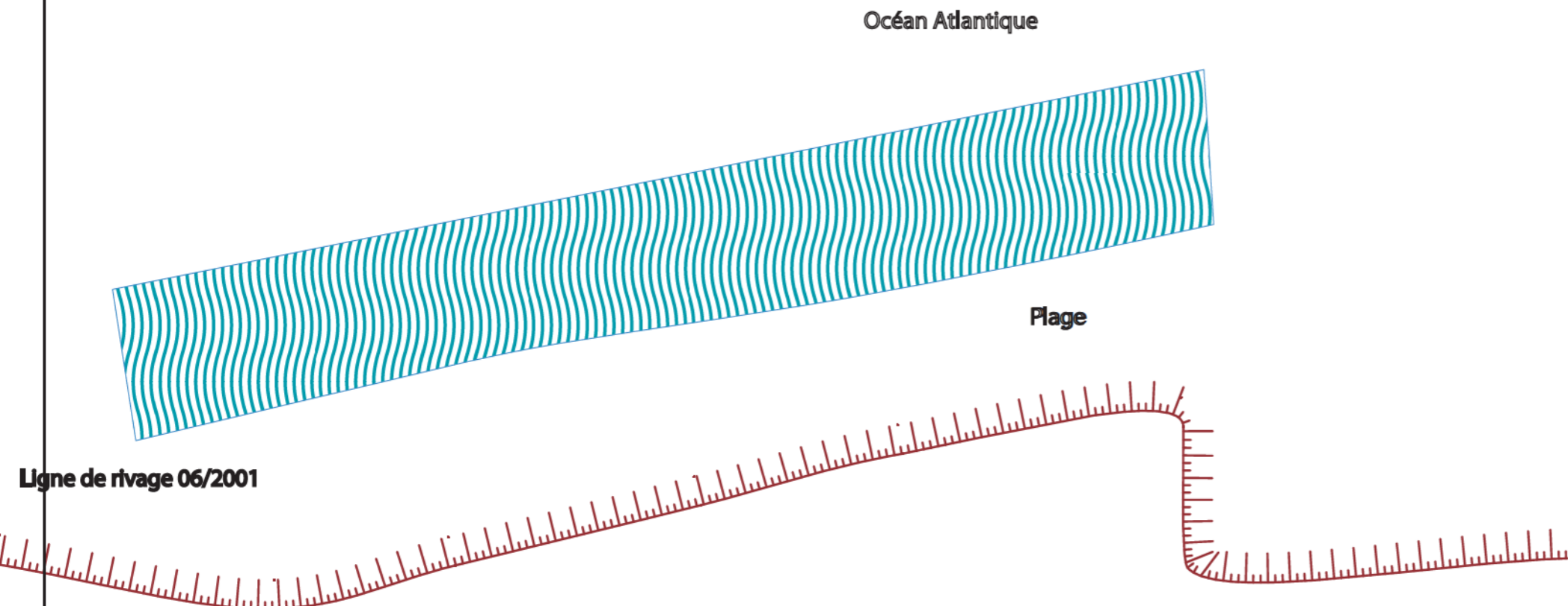


	Demeure	1	Pompe aspirante/refoulante	31	Pompe à vapeur
	Logement	2	Axes de transmission	32	Pompe à vapeur
	Eau claire	3	Séries de malaxeurs circulaires	33	Foyer des chaudières
	Eau chargée	4	Pompe rotative	34	Pompe à vapeur
	Vesou	5	Pompe à vapeur	35	Alambic à 9 plateaux
	Brique	6	Tachimètre	36	Tank vitrifié
	Tôle de fer	7	Vase d'expansion	37	Tank vitrifié
	Route	8	Pompe rotative	38	Machine d'embouteillage
	Maçonnerie	9	Machine à vapeur	39	Tour à mors parallèles
	Structure fer	10	Machine à vapeur	40	Tour à mors parallèles
	Structure fonte	11	Machine à vapeur	41	Arbre à poulies
	Véhicule	12	Machine à vapeur	42	Table de scie circulaire
	Cuve bois / métal	13	Générateur électrique à vapeur	43	Perceuse à colonne
		14	Pompe à vapeur	44	Pont de vidange
		15	Filtres à vesou	45	Cuves de fermentation
		16	Contrepoids des rolles	46	Foudres de stockage
		17	Bacs de lavage	47	Régulateur à boules
		18	Supports de tapis élévateur	48	Pont à bascule
		19	Rolles	49	Pompe à eau
		20	Bacs à vesou	50	Bassin à eau
		21	Pompe à vapeur	51	Cheminée effondrée
		22	Pompe aspirante/refoulante	52	Cuves
		23	Cuve à vapeur incomplète	53	Chaudières à sucre
		24	Cuve en tôle rivée		
		25	Cheminée métallique		
		26	Cheminée en tôle soudée		
		27	Tunnel de fumée		
		28	Chaudières intérieures		
		29	Chaudière intérieure		
		30	Chaudières extérieures		

27 / 09 / 2001
Echelle: 1 / 400

Levés de terrain: N. Cazelles - G. Lemaire
Dessin: N. Cazelles - G. Lemaire

SDA 97 309 071 AH
SDI IA 97300200



0 30

DIRECTION REGIONALE DES SAIRES CULTURELLES DE GUINEE

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

SERVICE REGIONAL DE L'INVENTAIRE

REMIRE MONDY

USINE DU BROTA



 Demeure  Logement  Eau claire  Eau chargée  Vesou  Brique  Tôle de fer  Route  Maçonnerie  Structure fer  Structure fonte  Véhicule  Cuve bois / métal	1 Pompe aspirante/refoulante 2 Axes de transmission 3 Séries de malaxeurs circulaires 4 Pompe rotative 5 Pompe à vapeur 6 Tachimètre 7 Vase d'expansion 8 Pompe rotative 9 Machine à vapeur 10 Machine à vapeur 11 Machine à vapeur 12 Machine à vapeur 13 Générateur électrique à vapeur 14 Pompe à vapeur 15 Filtres à vesou 16 Contrepoids des rolles 17 Bacs de lavage 18 Supports de tapis élévateur 19 Rolles 20 Bacs à vesou 21 Pompe à vapeur 22 Pompe aspirante/refoulante 23 Cuve à vapeur incomplète 24 Cuve en tôle rivée 25 Cheminée métallique 26 Cheminée en tôle soudée 27 Tunnel de fumée 28 Chaudières intérieures 29 Chaudière intérieure 30 Chaudières extérieures 31 Pompe à vapeur 32 Pompe à vapeur 33 Foyer des chaudières 34 Pompe à vapeur 35 Alambic à 9 plateaux 36 Tank vitrifié 37 Tank vitrifié 38 Machine d'embouteillage 39 Tour à mors parallèles 40 Tour à mors parallèles 41 Arbre à poulies 42 Table de scie circulaire 43 Perçeuse à colonne 44 Pont de vidange 45 Cuves de fermentation 46 Foudres de stockage 47 Régulateur à boules 48 Pont à bascule 49 Pompe à eau 50 Bassin à eau 51 Cheminée effondrée 52 Cuves 53 Chaudières à sucre
---	--

27 / 09 / 2001

Echelle: 1 / 400

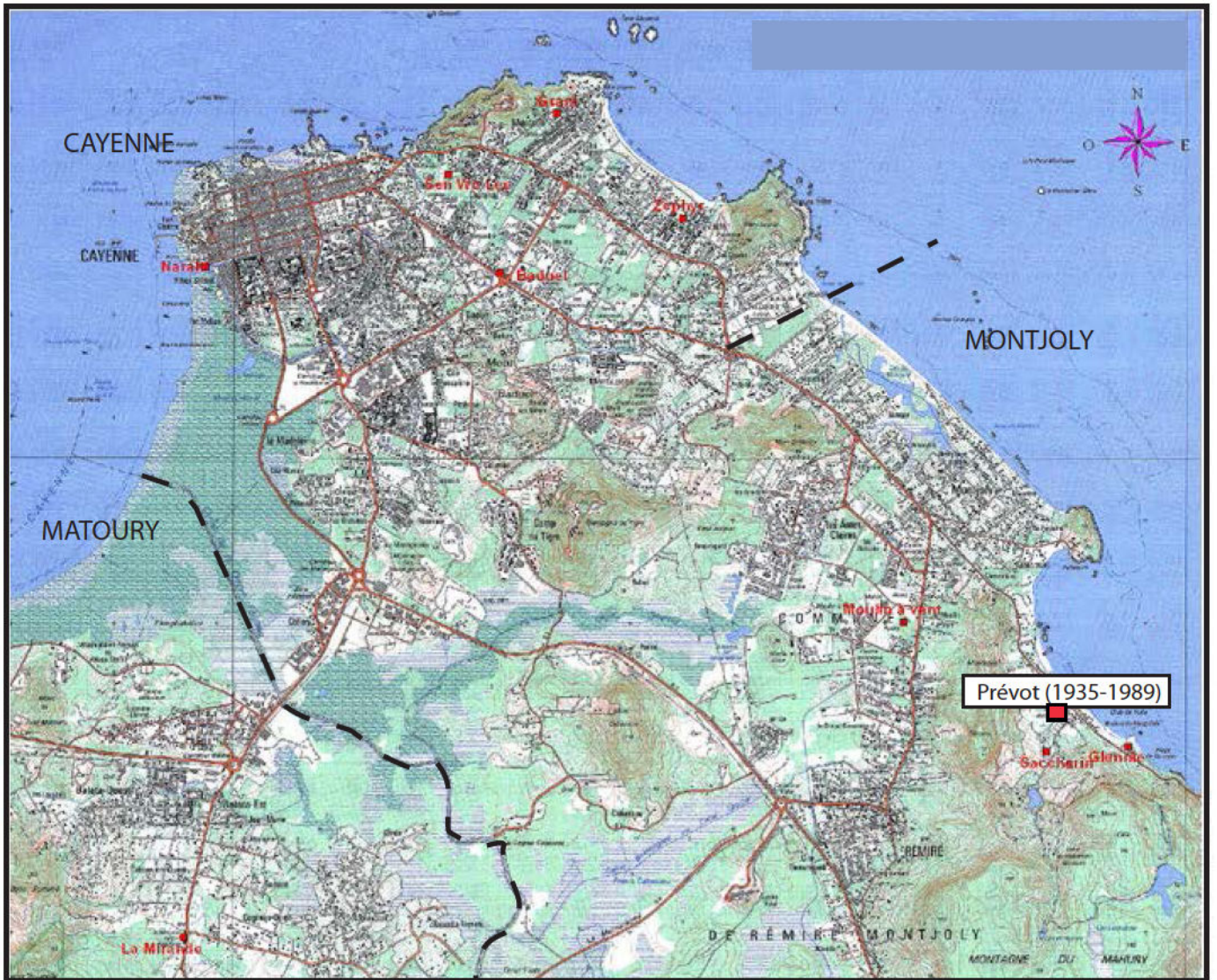
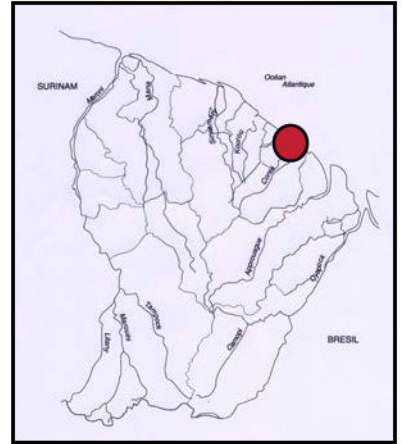
Levés de terrain: N. Cazelles - G. Lemaire

Dessin: N. Cazelles - G. Lemaire

SDA 97 309 071 AH

SDI IA 97300200

ILE DE CAYENNE - Usine Centrale PREVOT (ROROTA)





ARCHIVES.JPG



ARCHIVES.tif



ENTREPOT (1).jpg



ENTREPOT (2).jpg



ENTREPOT (3).jpg



ENTREPOT.jpg



LOGEMENT Gardien (1).jpg



LOGEMENT Gardien (1).tif



LOGEMENT Gardien (2).jpg



LOGEMENT Maison contremaitre (1).jpg



LOGEMENT Maison contremaitre (1).tif



LOGEMENT Maison contremaitre (2).jpg



LOGEMENT Maison contremaitre (2).tif



LOGEMENT Maison contremaitre (3).jpg



LOGEMENT Maison contremaitre (3).tif



LOGEMENT Maison contremaitre (4).jpg



LOGEMENT Maison contremaitre (4).tif



LOGEMENT Maison contremaitre (5).tif



LOGEMENT Maison contremaitre (6).tif



LOGEMENT Maison contremaitre (7).TIF



LOGEMENT Maison contremaitre (8).TIF



LOGEMENT Maison contremaitre (9).TIF



LOGEMENT Maison contremaitre.tif



LOGEMENT Maison propio (1).jpg



LOGEMENT Maison propio (1).tif



LOGEMENT Maison propio (2).jpg



LOGEMENT Maison propio (2).tif



LOGEMENT Maison propio (3).jpg



LOGEMENT Maison propio (3).tif



LOGEMENT Maison propio (4).jpg



LOGEMENT Maison propio (4).tif



LOGEMENT Maison propio (5).jpg



LOGEMENT Maison propio (5).tif



LOGEMENT Maison propio (6).jpg



LOGEMENT Maison propio (6).TIF



LOGEMENT Maison propio (7).jpg



LOGEMENT Maison propio (7).TIF



LOGEMENT Maison propio (8).jpg



LOGEMENT Maison propio (9).jpg



USINE en activité (1).jpg



USINE en activité (3).jpg



USINE en activité (4).jpg



USINE en activité (5).jpg



USINE en activité (6).jpg



USINE en activité (7).jpg



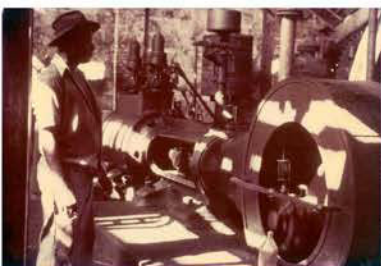
USINE en activité (8).jpg



USINE en activité (9).jpg



USINE en activité 1984 (1).jpg



USINE en activité 1984 (10).jpg



USINE en activité 1984 (11).jpg



USINE en activité 1984 (12).jpg



USINE en activité 1984 (13).jpg



USINE en activité 1984 (14).jpg



USINE en activité 1984 (15).jpg



USINE en activité 1984 (16).jpg



USINE en activité 1984 (17).jpg



USINE en activité 1984 (18).jpg



USINE en activité 1984 (19).jpg



USINE en activité 1984 (2).jpg



USINE en activité 1984 (20).jpg



USINE en activité (1).tif



USINE en activité (10).jpg



USINE en activité (11).jpg



USINE en activité (12).jpg



USINE en activité (13).jpg



USINE en activité (14).jpg



USINE en activité (15).jpg



USINE en activité (16).jpg



USINE en activité (17).jpg



USINE en activité (18).jpg



USINE en activité (19).jpg



USINE en activité (2).jpg



USINE en activité (20).jpg



USINE en activité (21).jpg



USINE en activité (22).jpg



USINE en activité (23).jpg



USINE en activité (24).jpg



USINE en activité (25).jpg



USINE en activité (26).jpg



USINE en activité (27).jpg



USINE en activité 1984 (21).jpg



USINE en activité 1984 (22).jpg



USINE en activité 1984 (23).jpg



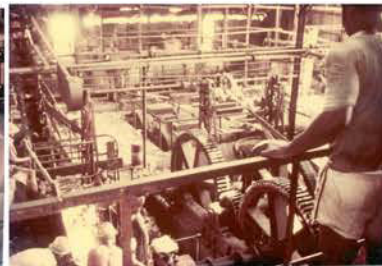
USINE en activité 1984 (24).jpg



USINE en activité 1984 (25).jpg



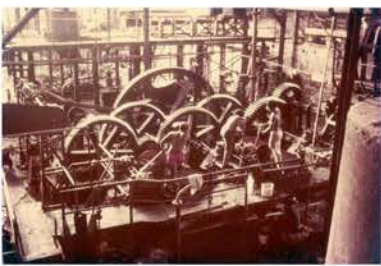
USINE en activité 1984 (26).jpg



USINE en activité 1984 (3).jpg



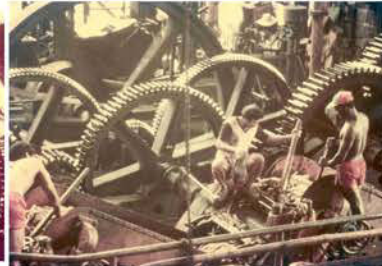
USINE en activité 1984 (4).jpg



USINE en activité 1984 (5).jpg



USINE en activité 1984 (6).jpg



USINE en activité 1984 (7).jpg



USINE en activité 1984 (8).jpg



USINE en activité 1984 (9).jpg



USINE Vestiges (1).jpg



USINE Vestiges (1).TIF



USINE Vestiges (10).jpg



USINE Vestiges (10).TIF



USINE Vestiges (11).jpg



USINE Vestiges (11).TIF



USINE Vestiges (12).jpg



USINE Vestiges (21).TIF



USINE Vestiges (22).jpg



USINE Vestiges (23).jpg



USINE Vestiges (24).jpg



USINE Vestiges (25).jpg



USINE Vestiges (26).jpg



USINE Vestiges (27).jpg



USINE Vestiges (28).jpg



USINE Vestiges (29).jpg



USINE Vestiges (3).jpg



USINE Vestiges (3).TIF



USINE Vestiges (30).jpg



USINE Vestiges (31).jpg



USINE Vestiges (32).jpg



USINE Vestiges (33).jpg



USINE Vestiges (34).jpg



USINE Vestiges (35).jpg



USINE Vestiges (36).jpg



USINE Vestiges (4).jpg



USINE Vestiges (4).TIF



USINE Vestiges (12).TIF



USINE Vestiges (13).jpg



USINE Vestiges (13).TIF



USINE Vestiges (14).jpg



USINE Vestiges (14).TIF



USINE Vestiges (15).jpg



USINE Vestiges (15).TIF



USINE Vestiges (16).jpg



USINE Vestiges (16).TIF



USINE Vestiges (17).jpg



USINE Vestiges (17).TIF



USINE Vestiges (18).jpg



USINE Vestiges (18).TIF



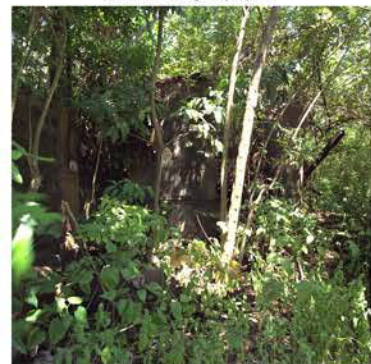
USINE Vestiges (19).jpg



USINE Vestiges (19).TIF



USINE Vestiges (2).jpg



USINE Vestiges (2).TIF



USINE Vestiges (20).jpg



USINE Vestiges (20).TIF



USINE Vestiges (21).jpg



USINE Vestiges (5).jpg



USINE Vestiges (5).TIF



USINE Vestiges (6).jpg



USINE Vestiges (6).TIF



USINE Vestiges (7).jpg



USINE Vestiges (7).TIF



USINE Vestiges (8).jpg



USINE Vestiges (8).TIF



USINE Vestiges (9).jpg



USINE Vestiges (9).TIF



VOITURE (1).jpg



VOITURE (2).jpg

Nom du site : **Distillerie LES RHUMS ST MAURICE**

N° identifiant Patriarche : non donné

Nature de la découverte : Distillerie

Période : XXe siècle

Datation : 1981 - ...

Critères de datation : archives

Localisation

Commune	Lieu dit	Cadastre / GPS
Saint-Laurent-du-Maroni	Route de Saint Maurice	X : 162 430 ; Y : 605 220

Circonstances de la découverte	Etude thématique régionale
Date	2001
Nom de l'inventeur	-
Propriétaire	1981 : Joel Amirault et JP Prévot ; 1986 : Ernest Prévot
Protection juridique	Propriété privée

Nature et type de site

Nature du site

Surface Enfoui

Type

Plein air Grotte/abri Immergé

Occupation du sol

Cordon littoral Savane Pripri Forêt Crique Abattis

Autres : Ville

Etat du site et occupation actuelle :

Usine en activité

Historique :

La société Les rhums Saint Maurice a été créée par J-P. Prévot et Joël Amirault en 1981. Ils ont installé une usine clé en main provenant des Antilles, sous un hangar. Depuis 1986, elle est dirigée par Ernest Prévot. Les cannes, dont les spécimens proviennent des Antilles, sont plantées dans la région de Saint-Laurent, Pour la récolte de 2002, les spécimens sont venus de la région de Sinnamary où un

projet sucrier avait été étudié, mais qui n'a pas été approuvé. Les champs sont composés de 2 secteurs : un secteur où les cannes sont issues des rejets de la récolte précédente (on peut obtenir de 4 à 5 récoltes à partir des rejets), un secteur pépinière, où de nouveaux spécimens sont plantés pour les récoltes suivantes, une fois que les champs issus des rejets sont épuisés. Les cannes sont récoltées entre le mois de juillet et le mois de novembre, à la main. Les fagots sont transportés à l'usine en tracteur, où le chargement est pesé sur une bascule en bois. Deux ouvriers placent ensuite les cannes déchargées sur un tapis, qui les conduit à une première série de rolles qui procède au défibrage. Puis, elles passent sous 3 autres séries de rolles qui les broient. Des arroseurs sont placés au-dessus des moulins de broyage pour imbiber d'eau les cannes afin d'accroître le rendement d'extraction du saccharose. Le vesou s'écoule alors sous les moulins dans des cuves, qui sont reliées à 2 fosses maçonnées dans lesquels le jus est filtré. Une pompe aspire ensuite le liquide vers les cuves de fermentation. La bagasse ou folle-bagasse est envoyée par un tapis élévateur vers le foyer de la chaudière qui se situe sur le toit d'une structure bâtie en briques. Cette dernière est reliée au corps de chauffe, se situant entre la structure bâtie et le moulin à vapeur. La capacité de broyage actuelle du moulin permet de remplir 2 cuves de fermentation par jour, soit 40.000 litres. Le distillateur, ou rhumier, ajoute alors une levure de boulangerie (ailleurs on utilise plus souvent une levure d'alcool), qui permet d'accélérer la fermentation qui va durer 36 heures. Puis le liquide est envoyé vers l'appareil de distillation et de rectification, ou alambic. L'usine possède 2 alambics, celui d'origine, provenant des Antilles, possédant 14 plateaux, et qui est utilisé le matin. L'énergie fournie par la machine à vapeur est suffisante à ce moment-là pour faire fonctionner tous les appareils en même temps. L'après-midi, seul l'alambic, nouvellement acquis, ayant 11 plateaux, provenant de métropole (Société SOFAC, Condom), fonctionne. Il mobilise à lui seul toute l'énergie vapeur. A sa pleine capacité, cet alambic pourrait produire 800.000 litres à l'heure. Pour le moment, il faut 5 heures pour distiller 20.000 litres. L'usine, récemment automatisée, a perdu de la productivité. Une fois le rhum obtenu, il est envoyé dans 2 tanks vitrifiés où il attend d'être mis en bouteilles. Depuis 1999, la société Les Rhums Saint Maurice produit des rhums vieux. Des foudres de chênes ont été installés dans des containers. L'usine est la seule survivante de la vingtaine de distillerie ayant vue le jour en Guyane au cours des années 30. Elle doit faire face à un marché ouvert à la concurrence antillaise et à la dotation d'un faible contingent d'exportation : 150 hectolitres de rhum par an. Les propriétaires misent donc avant tout sur la production d'un produit de qualité, et visent le marché local. Ils voudraient mettre en place à petit éco-musée du rhum, pour faire prévaloir leur spécificité historique. La main-d'oeuvre est avant tout d'origine Haïtienne. Les rhums produits sont la Belle Cabresse, médaillée d'or 3 fois au concours agricole nationale, le Coeur de chauffe, la Cayennaise médaillée d'argent. A chaque événement marquant la société guyanaise, Les Rhums Saint Maurice sortent de nouvelles étiquettes.

Sources :

Ernest Prévot ; Didier Béreau (dir.), *Les rhums Saint-Maurice*, le livre d'art, 2013.



Figure 1 : les Rhums St Maurice



Figure 2 : la machine à vapeur en fonctionnement



Figure 4 : les champs de cannes



Figure 3 : récolte de la canne



Figure 5 : la pesée des camions



Figure 6 : le tapis roulant



Figure 8 : alimentation des chaudières



Figure 7 : le moulin à broyer



Figure 9 : les cuves de fermentation

Figure 10 : l'alambic en cuivre



Figure 12 : chaudière à vapeur

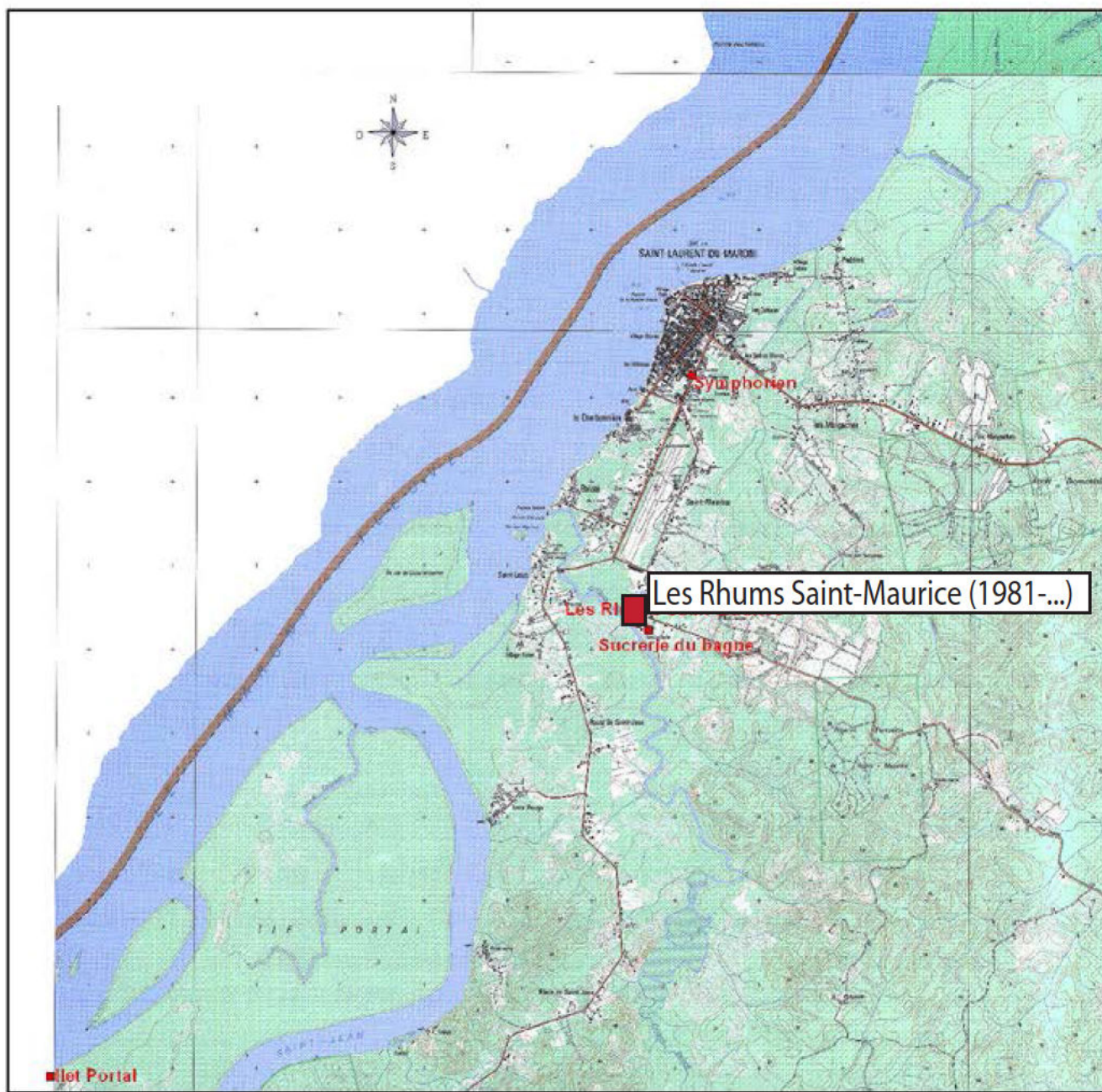
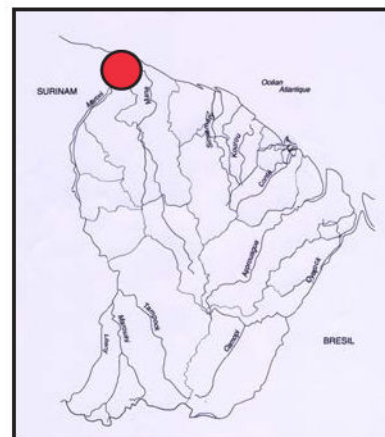


Figure 11 : embouteillement



Figure 13 : cuves de stockage

SAINT-LAURENT-DU-MARONI - Distillerie LES RHUMS SAINT MAURICE



Résumé :

Dès ses débuts, l'aventure sucrière en Guyane est l'objet d'une oscillation permanente entre fascination et désespoir, la luxuriance trompeuse de la forêt ayant longtemps donné l'illusion d'un bel avenir sucrier. Cette aventure s'inscrit naturellement dans l'histoire des industries sucrières des Amériques. Cette dernière, en tant que thématique de recherche, n'a pourtant que récemment attiré l'attention des historiens en France, et ceci bien qu'elle soit partie intégrante de l'histoire de la colonisation de l'Amérique. Une des causes de ce retard peut probablement s'expliquer par un sentiment « douloureux » et « honteux » lié à cette période du passé. La subjectivité des archives, qui restent muettes sur une grande partie de l'histoire — quotidien des colons et des esclaves, stratégies d'installation, évolution des paysages, peut avoir également masqué l'intérêt que présente l'industrie sucrière dans la compréhension du phénomène colonial. Au travers de l'analyse des difficultés rencontrées par les colons pour implanter de manière rentable une industrie sucrière puis rhumière en Guyane, le présent travail vise à montrer l'importance et le rôle fondamental que doit tenir et jouer l'archéologie coloniale en Guyane dans l'élaboration d'une vision plus complète et précise de ce territoire. Dans un premier temps, la très forte contrainte que le milieu amazonien exerce sur l'installation des Hommes est analysée ; une deuxième partie met en évidence la contrainte à la connaissance du territoire et de son passé imposée par les conditions de la recherche archéologique en Guyane. Enfin, la présentation des résultats des travaux archéologiques de l'auteur permet d'insister sur l'ingéniosité des hommes à s'adapter en continu au milieu.

Title : Evolution and adaptation of sugar and rum industries in French Guiana, from the 17th century to the 20th century.

Abstract :

The history of the sugar industry in French Guiana has fluctuated since its beginnings between fascination and despair, because of the misleading luxuriant forest which seemed to imply a prosperous future to it. This adventure is naturally related to the history of the sugar industries of the Americas, but has only recently been considered as a research subject by the French historians, even if it is totally involved in the colonial history of America. A cause of such a delay may be due to a “painful” and “shameful” feeling regarding these years of the past. Archives are subjective and silent about a great part of the history (daily life of the settlers and their slaves, settlement strategies, evolution in the landscapes,...). This fact may have hidden all the interest that brings the sugar industry to understand the colonial phenomenon. The present work lies on an analysis of the difficulties met by the settlers who wanted to establish a profitable sugar- then rum-industry in French Guiana, and aims to show the importance and prominent role that colonial archaeology in French Guiana must play in the elaboration of a more exhaustive and consistent vision of this territory. A first part deals with the high constraint of the Amazonian environment upon a human settlement; a second part will bring to the fore how imperative it is to know the territory and its past due to the conditions of an archaeological research in French Guiana. Eventually, the presentation of the author's archaeological works allows to insist on the human ingenuity to continuously adapt to the environment.

Mots-clés :

Archéologie coloniale, Guyane française, colonialisme, histoire sucrière, adaptation environnemental, habitation, Sucre et rhum, machine à vapeur, industrialisation, polder, usine centrale, distillerie.

Keywords:

Historical archaeology, French Guiana, colonialism, history of sugar, environmental adaptation, plantation, sugar and rum, steam machine, industrialization, polder, plant, distillery.